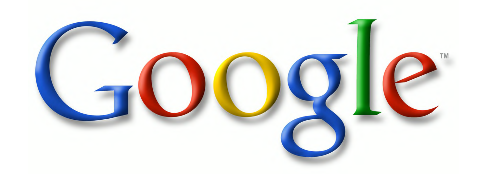


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

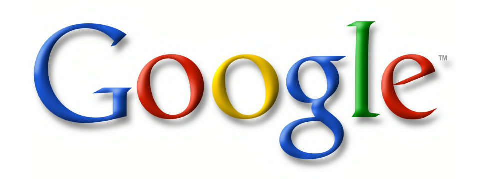
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

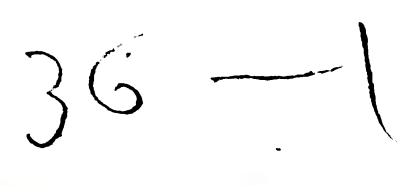

SE TAIRE
FAIRE

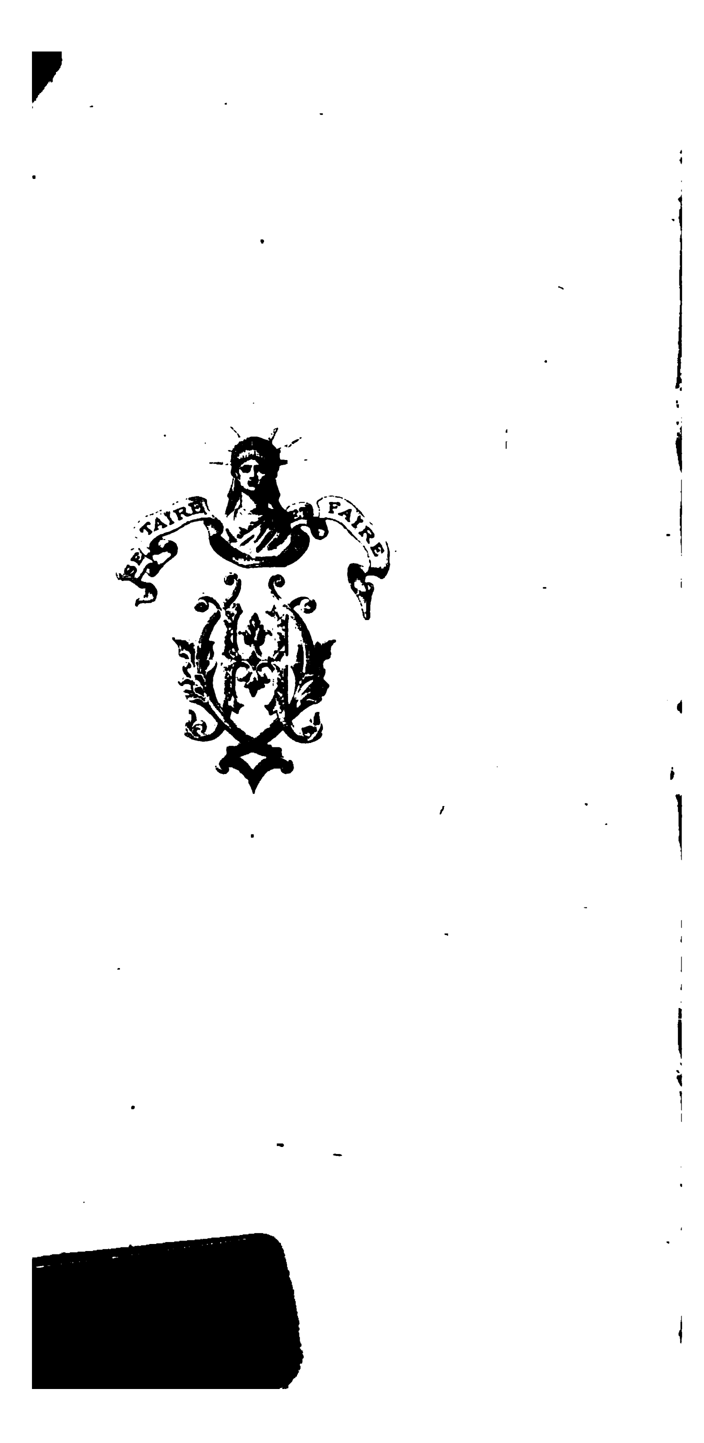
DS
124
.B316
1716
v..c

36 — 1


SE TAIRE ET FAIRE

DS
124
.B316
1716
v.10




SE TAIRE ET FAIRE

DS
124
.B316
1716
v.10

36 — 1

HISTOIRE

DES

JUIFS,

PAR

Mr. BASNAGE.

TOME QUATORZIEME.

HISTOIRE
DES
JUIFS,
DEPUIS JESUS-CHRIST JUSQU'A PRESENT.

POUR SERVIR DE CONTINUATION A L'HISTOIRE DE JOSEPH.

PAR MR. BASNAGE.

NOUVELLE EDITION AUGMENTE'E.

TOME NEUVIEME,

SECONDE PARTIE.



A LA HAYE,
CHEZ HENRI SCHEURLEER.
MDCCXVI.
Avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

CHAPITRE XVI.

Histoire des Juifs en Orient, pendant le treizieme & le quatorzieme Siecle.

I. *Décadence de la Nation en Orient.* II. *Persécution violente par le Calife.* III. *Dissimulation & Retraite de Joseph à Alep, Al-Nasser y régnoit.* IV. *Joseph revient de l'autre Monde, & apprend l'Etat des Ames après la Mort.* V. *Moïse Nachmanides: son Savoir.* VI. *Sa Retraite. Ses Synagogues à Jérusalem. Tems de sa Mort. Ses Ouvrages.* VII. *Révolution en Egypte. Les Sultans anéantis.* VIII. *Deux Sortes de Mamloucs. Leur Origine.* IX. *S'ils recevoient les Juifs dans leur Corps.* X. *Siméon Duran passe en Afrique, y fait des Livres.* XI. *Etablissement des Mogols dans l'Asie. Révolution surprenante du Corazzan. Prise de Bagded.* XII. *Faveur des Juifs auprès d'Argoun Khan.* XIII. *Révolution & Massacre arrivé par la Mort de ce Prince & de son Ministre. Ruine des Abassides à Bagded.* XIV. *Juif en pompeux Equipage à la Cour du Mogol Abousaid. Reproches contre la Violence des Latins.* XV. *La Manducation de l'Agneau de Pâques avec l'Eucharistie, prouvée par les Médailles.*

427263

I. LEs Juifs ont toujours subsisté, & subsistent encore en Orient; mais, nous connoissons peu ce qui s'est passé chez eux dans les derniers Siecles. Affoiblis par les Dispersions, & renfermez dans leurs Synagogues, ils ont eu peu de part aux Evénemens publics. Les Académies étant entiérement ruinées, on n'a presque plus vu sortir de ces Lieux-là de Docteurs qui fissent Honneur à leur Nation, & qui en relevassent l'Eclat. C'est pourquoi leurs propres Historiens en parlent rarement. Ne laissons pas de démêler ce qui leur est arrivé de plus considérable.

II. Pétachia *, qui avoit voiagé dans toutes les Synagogues de sa Nation, & dont le Voiage est mis en Parallele avec celui de Benjamin, son Contemporain, assure qu'il avoit vu encore un Prince de la Captivité en Orient, lors qu'il y passa. Mais, outre qu'il est peu connu, une Persécution, excitée à la fin du douzieme, ou au commencement du treizieme Siecle, acheva de ruïner la Nation en ce Païs-là. Nasser Ledinillah †, l'un des Abbassides, étoit alors Calife à Bagded. Son Regne dura quarante-

* *Petachia Savib, seu Circuitus*, ou *Itinerarium MS. apud Wagenseil, in Sotah.*

† *Herbelot, Bibl. Orient.*

te-sept Ans, pendant lesquels il se déclara contre les Juifs. Deux Raisons y contribuérent. 1, L'une, que ce Prince étoit fort zélé pour sa Religion; car, il fit bâtir dans ses Etats un grand Nombre de Mosquées, & de Lieux destinez au Culte des Musulmans. 2, D'ailleurs, il deshonoroit ses grandes Qualitez par une Avarice extrême. On dit de lui, qu'aiant vu une Citerne qu'il *faisoit emplir d'Or* & d'Argent; mais, où *il* en manquoit encore deux Brasses, il s'écria: *Ne vivrai-je point assez long-tems pour la remplir?* Et, au contraire, son petit-Fils Mostanger la trouvant pleine, s'écria: *Que je serois heureux si je vivois assez long-tems pour la vuider?* Et l'un & l'autre virent l'Accomplissement de leurs Désirs. Nasser, qui vouloit la remplir, se servit du *Droit d'Aubaine*, inconnu jusques-là, & s'appropria la Succession de tous les Marchands étrangers qui mouroient dans ses Etats. Les Richesses * des Juifs leur attirérent de grandes Véxations d'un Prince fort avare, & enfin une Persécution ouverte; car, Nasser leur ordonna de sortir de toutes ses Provinces, ou de se faire Musulmans. Une Partie s'éxila, & l'autre prit le Parti de dissimuler.

* *Abulpharag. Dynast. IX, pag.* 532.

III. Joseph, Fils de Jahia, s'exila après avoir dissimulé quelque tems. C'étoit un Médecin habile. Il avoit même étudié les Mathématiques, & il parloit de tout ce qu'il savoit avec une extrême Facilité. Cet Homme * crut qu'il ne falloit pas s'exposer à une Misére certaine, en sacrifiant à sa Religion tout ce qu'il possédoit. Il plia pendant la Perfécution de Nasser; & aiant vendu son bien à la faveur de sa Dissimulation, il se retira en Egypte avec tout ce qu'il avoit. Il y trouva Maïmonides, qui vivoit encore, & corrigea avec lui un Traité d'Astronomie qu'il avoit apporté. Après la Mort de Maïmonides, il quitta l'Egypte pour se retirer à Alep, où il acheta une Terre, se maria, & exerça la Médecine sous la Protection de Malek Aldaher. Abulpharage le regarde comme le Roi, & il en portoit le Nom; car, c'est la Signification du Titre de Malek: mais, on le donnoit souvent à ceux qui ne possédoient pas la Souveraineté. On le regardoit comme un Titre, ou même comme un Nom honorable. Il est certain que Malek Al-Nasser son Frere régnoit alors dans cette Partie de la Syrie. Il reprit Damas, & tenta de rentrer en Egypte à la faveur d'une Faction de sa Maison qui l'y appelloit; mais, il ne put réüssir, & fut

tué

* *Abulpharag. Dynast. IX, pag. 532.*

tué avec son Frere par Holagou, Empereur des Tartares, après la Prise de Bagded. Aldaher ne put donc donner sa Protection à Joseph que comme Lieutenant pendant l'Absence de Malek Al-Nasser, le dernier Rejetton des Descendans de Saladin.

IV. Le Médecin mourut à * Alep plusieurs Années avant cette Révolution, & promit à un de ses Amis qu'il reviendroit lui *aprendre l'Etat des Ames après la Mort.* *Il paroissoit* que ces deux Amis connoissoient peu la Nature & l'Immortalité de l'Ame, puis que c'étoit la Question que le prémier mourant devoit résoudre. Joseph marcha le prémier, & ne revint qu'au bout de deux Ans. Comme il faisoit quelque Difficulté d'apprendre à son Ami ce qu'il faisoit, le Vivant prit le Mort par la Main, le somma de sa *Parole*, & l'obligea de l'instruire sur l'Etat des Morts. Il le fit en peu de Mots: *L'Universel*, disoit-il †, *s'est rejoint à l'Universel*, & *le Particulier au Particulier.* La Réponse est obscure, & il n'étoit pas besoin de faire un si long Chemin, pour dire si peu de chose. Joseph aprenoit à son Ami que l'Ame étoit une Partie du Monde universel, & qu'elle rentroit dans cet Univerfel, après en avoir été détachée; & il regardoit

* *An. Christi* 1226.

† *Abulph. ibid pag.* 303.

le Corps comme un Etre particulier qui rentroit dans le Centre de la Terre. C'est là l'Explication de ces Paroles qui ravirent en Admiration celui qui les avoit entendus, & qui croioit avoir vu son Ami sous le Porche d'un Temple vêtu d'Habits blancs, & lui avoir serré la Main; mais, c'étoit un Songe & une Vision, comme le sont ordinairement les Apparitions & les Retours des Ames de l'autre Monde.

V. La Terre Sainte étoit fort désolée par les Guerres, que les Sarrasins & les Chrétiens y faisoient aussi bien que dans la Syrie. La plupart des Villes changeoient souvent de Maître. Cependant, on ne laissoit pas d'y voir des Docteurs & des Synagogues. En effet, ce fut là que le fameux Moïse Nachmanides se retira, & qu'il bâtit une Synagogue. Il étoit né à Gironne l'An 1194. Il s'appliqua d'abord à la Médecine; mais, il ne laissa pas de faire de grands Progrès dans l'Etude de la Loi, qui l'ont fait appeller *le Pere de la Sagesse*, *le Luminaire*, *la Fleur de la Couronne*, *de la Sainteté*. Un Sermon qu'il prononça devant le Roi de Castille, le fit regarder aussi comme *le Pere d'Eloquence*. Ramban (*a*), (c'est ainsi qu'on l'appelle ordinairement,) mé-

(*a*) C'est l'Abreviation de ces quatre Mots, *Rabbi Mose Ben Nachman*, ר מ ב נ

méprisa d'abord la Cabbale ; mais, aiant goûté cette Science, il y devint souverainement habile. Il trouvoit tout ce qu'il vouloit dans les Ecrits Sacrez, & particuliérement dans *le Cantique de Moïse* ; mais, non content d'une Cabbale spéculative, il se jetta dans *l'opérante*, *Hammaassith*.

On * l'accuse d'avoir voulu introduire le *Novatianisme* dans la Synagogue, parce qu'un de ses *Disciples* se mocquant de la Cabbale, le défia de trouver son Nom d'*Abner* dans le Cantique de Moïse. Ramban lui cita aussi-tot le Verset 26 du XXXII Chapitre de la Genese : *J'ai dit : J'effacerai leur Mémoire d'entre les Hommes*. En prenant la troisieme Lettre de chaque Mot ; on trouva *R. Abner* †. Le Disciple effraié demanda *s'il n'y avoit point de Pardon pour lui ? Vous avez*, répondit le Maître, *entendu les Paroles de l'Ecriture*. Abner, au Desespoir, se jetta dans un Vaisseau sans Voile & sans Rames. Rambam souffla dessus, & on ne le revit jamais. C'est là ce que Bartolocci appelle l'Introduction du Novatianisme dans la Synagogue ; mais, il se trom-

* *Bartolocci, Bibl. Rabb. Tom. IV, pag.* 219.
† *Bartolocci, ibid.*

אמרתי אפאיהם אשביתה מאנוש זכרם ;

Il y a ר א ב נ ר

pe. C'est l'Exercice d'une Autorité souveraine que les Maîtres s'y sont toujours donnez sur leurs Disciples. Ramban n'est pas le seul qui trouvant toutes ses Imaginations dans le Cantique de Moïse, envoieroit au delà de la Mer ceux qui le contestent, s'il ne tenoit qu'à souffler sur le Vaisseau. Mais, au lieu de raisonner serieusement sur cet Incident, il faut le mettre au Rang des Contes Cabbalistiques.

VI. On ne devine pas pourquoi Ramban, qui jouïssoit d'une si grande Réputation dans son Païs, le quitta pour aller à Jérusalem. Mais, il est sur qu'il s'y retira; qu'il y bâtit une Synagogue, & qu'il y mourut. Les Auteurs * ne s'accordent pas sur le tems de sa Mort. Ghédalia avoit lu quelque part qu'elle arriva l'An 5060; c'est-à-dire, l'An 1300: mais, une Vie de cent & six Ans seroit trop longue. Les autres veulent qu'il mourut quarante Ans auparavant. Mais alors, il faut corriger une autre Faute qui s'est glissée dans le Juchasin, où l'on assure qu'il acheva son (a) *Explication de la Loi Cabbalistique* l'An 1268; car, il seroit mort huit Ans auparavant. Peut-être que l'un & l'autre de ses Sen-

* *Bartolocci*, *ibid.*

(a) ביאר על התורה, Biiùr al Hattora, *Elucidatio in Legem.*

Sentimens n'est véritable; car, si Nachmanides assista à la Conférence qui fut tenue en Arragon l'An 1263, il ne doit être allé à Jérusalem qu'après ce tems-là, & par conséquent il vêcut encore long-tems. Il composa une Priere sur la *Ruine de la Maison*, ou du Temple; des *Lettres* pour porter les Hommes à la Piété, & particuliérement à la (*a*) *Sainteté du Mariage*. Il publia les *Sécrets de la Loi*, le *Jardin du Plaisir*, ou *de l'Eden de Dieu*, qui est plein de Visions Cabbalistiques. Il entra fort avant dans les Disputes qui régnoient en ce tems-là sur les Sentimens de Maïmonides, & fit une Apologie de R. Alphes qu'il intitula *, *le Livre des Guerres*. Il seroit inutile de faire un Catalogue de tous ses Ouvrages qu'on peut voir ailleurs. Baruch de Germesheim quitta aussi son Païs pour travailler à la Réformation des Synagogues d'Espagne. Il passa de là en Candie; & enfin, il chercha une Retraite dans la Judée, où il mourut. Il avoit composé un Traité de *l'Evocation* (*b*), dans lequel il décrit la maniere d'égorger les Animaux; & les Théphilim, sur lesquels il s'étoit élevé une grande Dispute qu'il

(*a*) אגרת הקדש, Igherèth Hakkodesch, *Epistola Sanctitatis*.

* *Buxtorf. Bibl. Rabb. Bartolocci, Bibl. Rabb.*

(*b*) *Therumah*, Elevatio.

ne put calmer. On lui attribue les *grandes Elévations*, où il retoucha peut-être les mêmes Matieres; mais, Ganz ne parle point de ce dernier Ouvrage.

VII. Le Repos de l'Egypte n'étoit pas moins troublé que celui de la Terre Sainte. On sait que Saint Louïs tâcha de conquérir ce Païs sur les Infideles *. Il prit Damiate; il battit Malek Almohadam, qui venoit de succéder à son Pere, & qui régnoit alors en Egypte; mais, ce Calife gagna † une seconde Bataille, dans laquelle le Roi demeura prisonnier. Les Historiens assurent que l'Estime que les Infideles avoient pour ce Prince, étoit si grande, qu'ils balancérent à le prendre pour leur Maître, au lieu du Vainqueur. Mais, on lui rend une Gloire qui ne lui est pas due; car, la Révolution d'Egypte, qui abîma la Maison Saladine, eut un Principe tout différent. La Mere de Almohadam le fit tuër par Ibek, Chef des Mamloucs, qu'elle vouloit épouser. Ainsi, l'Amour, ou l'Ambition d'une Mere dénaturée, fit passer l'Egypte dans des Mains étrangeres. On ne hésita point à élire Saint Louïs; car, Ibek, Amant de la Sultane, fut proclamé Roi, & les Mamloucs devinrent les Maîtres de ce grand Roiaume.

VIII.

* *An. Christi* 1249. † *An. Christi* 1250.

VIII. Ces Mamloucs si fameux ont été de deux Nations différentes. Les prémiers étoient des Esclaves de la grande Arménie, ou Turcomans, que quelques Tartares avoient vendus aux Egyptiens. Le Roi d'Egypte en prit mille à son Service, & les emploia à bâtir une Forteresse sur le Bord de la Mer; d'où ils prirent le Nom de *Mamloucs Baharia*, c'est-à-dire, d'*Esclaves maritimes*. Ces Gens-là accoutumez au Travail, passérent aux plus grands Emplois, jusqu'à ce qu'enfin Ibek devint Roi de l'Egypte, l'An 1250. La Sultane l'aiant fait tuer, Coutus fut élu par les Mamloucs. Il vainquit les Tartares, qui avoient passé jusques-là pour invincibles; mais, poursuivant un Lievre, il fut tué par Bibars, l'un de ses principaux Officiers, & le plus grand Homme que les Mamloucs Turcomans aient eu. Il ne régna * que dix-sept Ans; mais, il les passa tous à la Tête de ses Armées presque toujours victorieuses. On dit que voulant détourner de dessus sa Tête le Présage d'une Comete qu'on croioit prédire la Mort d'un Prince, il donna un Verre de Poison à un jeune Seigneur qui restoit de la Maison des Jobites, ou Saladins; mais, aiant voulu boire trop promptement dans le même Verre, il s'empoisonna lui-même.

* *An. Christi* 1276.

Heleun, l'un de ses Successeurs, fit la même Faute que les Sultans d'Egypte; car, il acheta un Nombre d'Esclaves en Circassie, ausquels il confia la Garde des Tours du Caire; d'où ils prirent le Nom de *Mamloucs Borghites*, lesquels étant devenus puissans & nombreux, detrônérent les Mamloucs Marins, & s'emparérent de l'Egypte, qu'ils possédérent jusqu'en 1517, que Sélim I le leur enleva.

IX. On assure * que ces Mamloucs ne recevoient dans leur Corps que des Chrétiens, ausquels on faisoit abjurer la Religion, & que tout Homme, qui avoit un Pere Mahométan, ou Juif, en étoit exclus. Si cette Conjecture étoit solide, on ne pourroit douter que les Juifs ne fussent devenus très suspects à ceux qui gouvernérent l'Egypte pendant près de trois (a) Siecles; car, on les mettoit au Rang des Mahométans naturels. On se defioit des derniers, parce qu'on étoit persuadé qu'ils avoient toujours de l'Attachement pour la Maison des Califes, descendus de leur Prophête, qui subsistoient encore en Egypte; mais, qui n'y avoient aucune Autorité, & ne se méloient que des Affaires de la Religion.

* *Thevenot; Voiage du Levant, Lib. II, Cap. IV, pag.* 402.

(a) Deux cens soixante quinze Ans.

gion. Les Juifs n'avoient aucune Raison de relever cette Maison tombée. Pourquoi donc se seroit-on defié d'eux, & les auroit-on empêchez d'entrer dans le Corps des Mamloucs, lors qu'ils renonçoient à leur Religion? D'ailleurs, il n'est point vrai que les Mamloucs fussent composez des Chrétiens rénégats, à l'Exception de toutes les autres Religions. Il y avoit peut-être quelques *Esclaves Chrétiens; mais, les Juifs y étoient reçus à même Condition*, & les Mamloucs étoient presque tous Mahométans de Naissance. Il est pourtant vrai que les Juifs ne firent pas une grosse Figure en Egypte sous leur Empire, & qu'ils ont beaucoup gagné en changeant de Maître, comme nous le verrons dans la suite. Ils y conservérent leurs Synagogues; mais, ils n'eurent aucune *part aux Evénemens publics*. *Il* semble même qu'ils eussent renoncé à l'Etude; car, il ne parut là aucun Savant.

X. On vit seulement pendant le XIV Siecle un Siméon * Duran dans quelques *Villes de l'Afrique*; mais, *il* n'étoit pas originaire de ce Païs-là. Il y étoit passé d'Espagne, d'où il avoit apporté le Commentaire d'Alphès qu'il traduisit. Il composa une *Chronologie des anciens Rabbins*; *le Bouclier des Peres*; *le Prompt Jugement*, & *le*

* *An. Christi* 1391.

*Jugement de Justice** , que Buxtorfe a confondus, comme si n'étoit qu'un même Livre, parce qu'on les trouve toujours ensemble.

XI. Les Tartares, ou les Mogols formérent une nouvelle Monarchie dans l'Asie, & ils s'emparérent d'abord du Chorazzan. Cette grande Révolution fut causée par un des Sujets les plus legers qui puissent brouiller des Souverains. Mohamed, surnommé Chovarezm Schah, régnoit dans le Chorazzan; & ce Prince avoit obligé tous les Princes voisins de se soumettre à ses Loix. Il avoit même forcé les grands Tartares à abandonner le Siege de Samarkande. Une Caravanne nombreuse de Marchands Tartares, qui venoient négocier en Perse, arriva à Ottar, Ville de la Transoxane, sous l'Escorte d'un Officier considérable de l'Armée de Ginghizkhan. Amalhak étoit Gouverneur de cette Place. Il fit diverses insultes à ces Marchands; & l'un d'eux, qui le reconnut, l'aiant appellé par son Nom, il entra en Fureur contre la Caravanne, & fit arrêter Prisonniers tous ces Marchands, sous prétexte qu'ils étoient autant

* *Maghèn Avòth*, Scutum Patrum; *Oheù Mischpat*, Diligens Judicium; *Mischpat Tsedek*, Judicium Justitiæ. *Bartol. Bibl. Rabb. Tom. IV, pag.* 411.

autant d'Espions de Ginghizkhan. *Sa Colere* s'étoit allumée, parce qu'il étoit Turcoman d'Origine ; qu'il avoit été nourri dans le Serrail avec les Esclaves, & qu'il avoit changé de Nom, afin de cacher son Origine. Il écrivit à son Maître qu'il falloit punir de Mort tous ces Esclaves ; & comme les Persans le disent, *les plus Sages s'aveuglent, lors que le Décret de la Providence est arrivé. Mohammed, qui avoit un si grand Intérêt à vivre en Paix avec le Cham* des Tartares, ordonna * sans Examen qu'on fît mourir les Prisonniers, & ne voulut faire aucune Satisfaction à Ginghizkhan, qui la demandoit avant que de s'engager dans la Guerre. Elle s'alluma entre ces Princes. Mohammed perdit Courage dès le moment qu'il vit la Résistance vigoureuse que fit un petit nombre de *Tartares, qui arrêta* son Armée au Passage de l'Oxus. *Il* balança à passer dès ce moment dans les Indes, où il avoit fait de grandes Conquêtes ; mais, il changea de Dessein. Les Tartares le poussérent à une si grande Extrémité, qu'il fut réduit à se sauver dans les Iles de la Mer Caspienne, où il mourut, & fut enseveli dans ses propres Habits, parce que tout lui manquoit. Sa Mere, qu'il avoit mise dans un Château imprenable, fut obligée de se rendre

* *An. Christi* 1218.

rendre, faute d'Eau; mais à peine en étoit-elle sortie, qu'il tomba une Pluie si violente que les Citernes regorgeoient. Ginghizkhan la renvoia chez elle vêtue de Deuil; mais, la Foule de ceux qui voulurent la voir avant de partir, fut si grande, qu'elle fut étoufée, faute de Gardes.

Les Tartares poussérent leurs Conquêtes beaucoup plus loin. Ils prirent Bagded, l'An 1258. Mosthadem, le dernier Calife de la Maison des Abassides, qui régnoit alors, étoit un Prince d'un Esprit très médiocre, & tellement adonné à ses Plaisirs, qu'il ne put s'en sevrer, lors même que Hogalou, Sultan des Mogols, serroit la Ville, & l'incommodoit fort par un Siege qui dura deux Mois. Ce Prince aiant été pris, on le promena dans les Rues de la Ville, enveloppé & fort serré dans un Feutre, dans lequel il expira peu de tems après. Un de ses Fils avoit été tué, en défendant courageusement une Porte de la Ville, pendant que son Pere faisoit la Débauche, & l'autre fut assommé par le Vainqueur. Ainsi, finit l'illustre Maison des Abassides, après avoir fourni trente sept Califes; & l'Orient fut soumis aux Tartares & aux Mogols qui le pillérent.

XII. Comme ces Nations barbares désoloient tous les Lieux par où ils passoient,

les

les Etablissemens, que les dix Tribus avoient en ce Païs-là, furent détruits, & la Nation essuia une nouvelle Dispersion. Cependant, ils s'attachérent à ces nouveaux Maîtres de l'Asie, & trouvérent quelquefois de la Faveur à leur Cour. Akmed Khan, surnommé *Nicoudar Oglan*, aprés avoir usurpé la Monarchie sur son Neveu, se fit Musulman, & attira par là la Haine de ses Sujets, qui avoient *beaucoup de Penchant pour le Christianisme, & d'Aversion pour les Mahométans.* Argoun Khan,* qui souffroit avec Impatience l'Usurpation de son Oncle, sortit du Chorazzan, où il s'étoit retiré; mais, il fut battu, & pris Prisonnier, Cette Disgrace l'éleva sur le Trône; car, Lemir Buga, à qui on avoit donné Ordre de le tuer, se joignit à lui; & surprenant le *Général de son Oncle, & le Sultan qui se réjouïssoit à Bagded, il le fit écorcher*, & monta sur le Trône de son Pere l'An 1283.

Argoun donna d'abord le Gouvernement à Buga, qui lui avoit rendu un *Service si* important; mais, ce Ministre enflé de sa Grandeur, & ne pouvant soutenir cette Elevation, se revolta, fut tué peu de tems aprés, l'An 1287; & un Médecin Juif, habile & agréable dans la Conversation, nom-

* *Herbelot, Bibliotheque Orientale.*

nommé Saadeddoulat, devint prémier Ministre du Sultan. On lui rend cette Justice qu'il ne fit rien perdre aux Chrétiens de ce qu'ils possédoient dans l'Empire d'Argoun. Mais, il se servit de tout son Crédit pour élever sa Nation, & pour lui procurer de nouveaux Etablissemens : ainsi, les Juifs d'Orient commencérent à respirer, & à joüir des Avantages qu'ils avoient perdus depuis long-tems.

Les Musulmans voioient avec Chagrin ce Progrès des Tribus dispersées, d'autant plus qu'on les écartoit de toutes les Charges, & qu'on leur fermoit la Porte du Camp de leur Prince ; mais ; ils furent bientôt consolez par la Maladie d'Argoun. Ils ne laissérent pas de faire faire des Prieres dans toutes les *Provinces* pour la Conservation du Sultan ; mais, elles ne furent point exaucées.

XIII. Saadeddoulat, qui prévit les Suites que cette Maladie pouvoit avoir pour lui & pour ses Freres, envoïa par tout des Ordres exprès de reparer les Excès qu'on avoit commis pendant son Ministére, & d'appaiser les Peuples en leur donnant une prompte Satisfaction; mais, cela fut inutile. Argoun mourut *; & même, avant sa Mort, on accusa le Ministre d'Etat d'avoir

* *An. Christi* 1291.

voir empoisonné son Maître. Cette Accusation, imaginée par les Historiens Arabes, n'a pas de Vraisemblance. Mais, on ne laissa pas d'égorger Saadeddoulat; & après la Mort du Prince, que les Musulmans regardent comme un des Miracles faits par Mahomet, on se jetta sur les Juifs, & on en fit un grand Massacre pour se vanger des Injustices réelles, ou prétendues qu'on en avoit souffertes.

XIV. On lit aussi dans la Vie d'Abousaid, qui étoit Sultan au commencement du quatorzieme Siecle *, qu'un Juif parut à sa Cour dans un pompeux Equipage: car, il étoit suivi de plusieurs Pages, dont quelques-uns le soutenoient lors qu'il marchoit. Cette Magnificence donna lieu à un Poëte *badin*, qui étoit présent, d'aller se mettre à Genoux comme pour adorer le Juif; & lors qu'on lui demanda la Raison de sa Génuflexion, *Je vois*, dit-il, *le reste de la Maison de Moyse portée par les Anges, & j'ai cru devoir l'honorer aussi*. Cette Raillerie qu'on a conservée, nous apprend que, malgré le Massacre arrivé dans le Chorazzan après la Mort d'Argoun, les Juifs ne laissoient pas de s'être rétablis à la Cour des Mogols, qui devenoient Musulmans. Cette Monarchie fut

* *An. Christi* 1327. *Herbelot, Bibliotheque Orientale.*

fut partagée en plusieurs Principautez après la Mort d'Abousaid *, & ce Partage enfanta des Guerres cruelles; car, chacun tâcha de s'étendre sur les Frontieres de son Voisin, jusqu'à ce que Tamerlan parut.

XV. Nous ne trouvons rien dans l'Histoire de l'Empire Grec, qui regarde les Juifs dans les deux Siecles que nous éxaminons. On apprend seulement qu'ils y avoient une entiere Liberté de Conscience, puis que les Grecs de ce tems-là reprochoient † aux Latins qu'ils faisoient Violence aux Juifs, & qu'ils les forçoient à recevoir le Batême, quoi que d'ailleurs ils fussent les prémiers à judaïser. Ces Accusations étoient bien fondées; car, les Croisés firent de grandes Violences aux Juifs, non seulement en Occident avant que de partir, mais, dans tous les Lieux de l'Orient où ils passérent. Cette Violence paroissoit d'autant plus criminelle aux Grecs qu'on judaïsoit à Rome. Ils disoient qu'on avoit de la Dévotion pour les Sabbats, puis qu'on en faisoit un Jour de Jeune; qu'on y conservoit l'Usage des Aspersions; qu'on y habilloit le Souverain Pontife, comme celui de la Loi. Ils ajoutoient, qu'on

* *An. Christi* 1337.

† *Græci in Latinos apud Coteler. Mon. Eccles. Græca, Tom. III, pag.* 99, 501, 504, 506, 515.

qu'on mangeoit le Pain sans Levain dans la Célébration de l'Eucharistie, & que méme on immoloit un Agneau à Pâques. En effet, on faisoit bouillir un Agneau; on le mettoit sur l'Autel, où l'on offroit le Sacrifice; on le mangeoit après la Messe; on en bruloit les Os, dont on gardoit les Cendres, pour en faire Aspersion sur ceux qui le demandoient, & qui croioient se sanctifier *par cette Cérémonie Judaïque. L'Abbé Suger rapporte qu'Innocent II étant* venu célébrer Pâques dans l'Abbaïe de Saint Dénis, il immola la sainte Victime de l'Agneau de Pâque; ce qui fait voir qu'on renouvelloit les anciens Sacrifices. On voit même une Médaille battue par Ordre du Pape, l'An 1334, dans laquelle J. Christ est représenté assis à Table dans une Chambre haute avec ses *Disciples*, prononçant ces Paroles: *J'ai desiré de manger cette Pâque avec vous.* Et sur le Revers, on voit la Figure d'un Agneau bouilli avec quelques Paroles de l'Exode qui regardent cette Cérémonie. On donne cette *Médaille* au Pape Paul III; mais, il ne fut élu qu'au Mois d'Octobre; & Bonnani *, qui a publié un gros Recueil de Médailles des Papes, l'attribue plus judicieusement au Pape Clément, qui célébra la Fête de Pâque cette An-

* *Bonnani Numismata Pontificum, Tom. I, p.* 198.

Année, qui fut celle de sa Mort. On ressuscitoit donc en Occident la Synagogue ensévelie dès les prémiers Siecles, & à même tems on persécutoit les Personnes, au lieu que les Grecs avoient beaucoup de Tolérance pour eux dans toutes les Terres de leur Obéïssance.

CHAPITRE XVII.

Histoire des Juifs en Espagne pendant le treizieme & le quatorzieme Siecle.

I. *L'Archevêque de Tolede les pille.* II. *Les Croisez les massacrent.* III. *Variations sur les Théphilim, Cause de Trouble.* IV. *Mariages avec les Femmes étrangeres, condamnées.* V. *Martyre d'un Enfant. Vers ridicules sur ce Martyre.* VI. *Oracle sur la Naissance de Jésus, trouvé en Espagne.* VII. *Pennaforte travaille aux Conversions par la Douceur.* VIII. *Raymond Martin compose le* Poignard de la Foi. IX. *Conférence tenue en Arragon devant le Roi Jacques.* X. *Actes de cette Conférence, douteux.* XI. *Raymond Martin, Auteur du* Poignard de la Foi. XII. *Faute de Scaliger qui le confond avec Raymond Seybon, Professeur à Tolose.* XIII. *Applaudissemens donnez à cet Ouvrage.* XIV.

XIV. *Galatin le pille, & se l'approprie: d'autres s'en servent.* XV. *Division de cet Ouvrage.* XVI. *Réfléxions sur ce Livre. On accuse les Juifs de n'avoir point de Dieu.* XVII. *Miracles de Jésus-Christ, mal prouvez par Martin.* XVIII. *Il affoiblit l'Oracle de Daniël. Preuves de ce Fait.* XIX. *Il prouve mal la Mort du Messie.* XX. *Remarque sur le Titre de* Juste, *appliqué au Messie.* XXI. *Rabbins favorisés par Alfonse X.* XXII. *Tables Alfonsines, dressées par un Juif.* XXIII. *Moïse, Fils de Tybbon: sa Traduction d'Euclide: sa Patrie.* XXIV. *Reproches qu'Alfonse fait aux Juifs.* XXV. *Meir, Étoile brillante. Ses Ouvrages.* XXVI. *Livres de Dévotion, composez par les Rabbins.*

I. LA Nation Judaïque étoit * nombreuse & puissante en Occident, & particuliérement en Espagne, où elle se maintenoit presque également auprès des Califes & des Princes Chrétiens, parce que les différens Besoins de l'État les rendoient nécessaires aux uns & aux autres. Cependant, leur Nombre & leur Autorité excitoit quelquefois la Jalousie des Ecclésiastiques qui les

* *An. Christi* 1209. *Mariana, pag.* 487, *Tom.* I. *Cardoso las Excellencias, pag.* 373.

les perſécutoient. Cela arriva au commencement du treizieme Siecle à Tolede. L'Evêque de cette grande Ville, chagrin de voir dans ſon Dioceſe un trop grand Nombre des Juifs qui proſpéroient, & voulant s'enrichir du Pillage, émut contre eux la Multitude. Ce Prélat étoit d'un Tempérament vif & remuant. Il entroit dans toutes les Affaires de la Guerre & de la Paix, & il ne ſe faiſoit rien de conſidérable en Eſpagne, où il n'eût quelque Part. Son Mérite l'avoit fait monter ſur le Siege de Tolède malgré ſa Naiſſance; car, il étoit étranger en Caſtille. Son Dioceſe ſe ſentit de la Vivacité d'un Homme qui étoit plus propre à faire un Miniſtre d'Etat, ou un Général d'Armée qu'un Evêque. Mais, les Juifs en ſouffrirent plus que les autres; car, s'étant mis à la Tête d'une Populace qu'il avoit émue, il entra tumultuairement dans leur Synagogue, diſſipa l'Aſſemblée, & alla en ſuite piller leurs Maiſons. Il croioit autoriſer ſon Avarice en accuſant les Juifs d'avoir trahi la Ville, lors que les Maures l'aſſiégeoient: mais, ils repouſſent cette Accuſation par le Silence des Hiſtoriens, qui ont écrit ſans Paſſion; & en effet, il n'eſt pas vraiſemblable que les Aſſiégés quittaſſent une Ville aſſiégée pour aller en Proceſſion à une Lieuë de là, & qu'il

qu'ils en eussent abandonné la Garde, comme le disoit l'Archevêque Rodrigue. D'ailleurs, la Capitulation des Habitans les justifie; car, on leur permit de quitter leur Patrie, & d'emporter leurs Effets. On leur accorda sept Eglises, à condition de paier les Impôts qu'on avoit paiés aux Goths; & les Juifs, qui furent compris dans le Traité, eurent la Liberté de Conscience.

II. Ce Malheur fut suivi * *d'un autre,* car, *les Croisés* †, *qui se préparoient à* passer dans la Terre Sainte, aiant eu leur Rendez-vous auprès de cette grande Ville, crurent que la Dévotion les appelloit à massacrer ceux qui avoient crucifié le Seigneur Jésus, & que les Prémices de ce Sang, offertes à Dieu, attireroient sa Bénédiction pour retirer d'entre les Mains des Infideles le *Sépulchre de son Fils.* Ces Hommes Sacrez ne donnérent point de Bornes à leur Cruauté. Abravanel ‡ regarde cette Persécution comme une des quatre les plus cruelles que sa Nation a souffertes; car, à son Compte, elle fit sortir de l'Espagne un plus grand Nombre de Juifs que Dieu n'en avoit tiré de l'Egypte par le Ministere mi-

* *An. Christi* 1212.

† *Mariana, Lib. XI, Cap. XXII, Tom. XI, pag.* 490.

‡ *Abrabanel in Esaïam, Cap. XLVI.*

raculeux de Moïse. La Noblesse d'Espagne s'opposa au Cours de ces Cruautez, les reprima par son Autorité, & par la Résistance qu'elle y fit. Mais, le Roi Ferdinand, qui tâchoit de gagner l'Amour des Peuples, en perfécutant les *Hérétiques* Albigeois, & qui alloit mettre le Feu au Bucher dans lequel on les bruloit, afin de marquer l'Ardeur de son Zéle, ne fut pas favorable aux Juifs, les plus odieux de tous les Hérétiques.

III. Ils * devoient, en suivant leurs Principes, se reprocher leurs Malheurs, & se regarder comme la prémiere Cause de leur Disgrace; car, ils étoient tombez dans deux Péchés crians, selon eux. Il y avoit quelque Variation dans leurs Théphilim. La Dévotion superstitieuse qu'ils avoient pour ces Phylactéres de la Tête & de la Main, étoit connue dès le tems de Jésus-Christ. Elle a augmenté dans la suite des Siecles. On compte jusqu'à huit Décisions sorties *de la Montagne du Sinaï*, comme on parle, dont les plus considérables sont que les Phylactéres doivent *être d'une Figure quarrée, & cousus avec des Nerfs.* Comme il n'y a pas jusqu'aux Points & aux Ornemens des Lettres qui ne fassent un sujet de Scrupule & de Controverse entre les Synago-

gues

* *Mishnah, Tom. I, pag. IX.*

gues Allemandes & Portugaiſes, on s'émut en voiant les Eſpagnols qui varioient ſur cette Matiere au commencement du treizieme Siecle. R. Baruch * partit d'Allemagne pour leur reprocher les Nouveautez qu'ils introduiſoient dans leurs Synagogues, Je ne ſai ſi ce fut le Chagrin de voir ſes Cenſures mépriſées, ou la Dévotion qui l'obligea de ſe retirer ; mais, il paſſa en Candie, *& de là dans la Judée.*

IV. Il y avoit en Eſpagne un autre Scandale plus grand & mieux fondé. On ne ſe faiſoit plus un Scrupule d'épouſer des Femmes étrangeres. Comme les Mariages avec les Chrétiens étoient ſévérement défendus, il eſt apparent qu'ils ſe contractoient du moins plus ſouvent avec les Filles des Sarraſins. Moïſe de Cozzi foudroia ces Mariages, comme avoit fait Eſdras. *Il étoit* originaire d'Italie: c'eſt pourquoi il retenoit le Nom du Bourg de Cozzo dans le Milanois, d'où il étoit ſorti; mais, il étoit né en Eſpagne, & paſſoit pour le plus ſavant Rabbin de ſon tems. Il ne put ſouffrir le Scandale que lui cauſoient ces Mariages bigarrez. Il prêcha pluſieurs fois ſur cette Matiere, & enfin, il eut le Bonheur d'être écouté; car,

* *Ben R. Iſaac de Garmiſa, An.* 1236. *Biblioth. Rabb. Bartol. Tom. I, pag.* 695. *Ibid. Tom. V, pag.* 75, *n.* 1210.

plusieurs renvoiérent les Femmes étrangeres qu'ils avoient épousées. Il y avoit alors près de douze mille Juifs dans la seule Ville de Tolède.

V. On les a chargez * d'un Crime énorme; car, vint Historiens, ou Légendaires Espagnols les accusent d'avoir enlevé un Enfant de Chœur à Sarragosse, & de l'avoir crucifié. Le Crime fut † découvert par des Gardes qui étoient à la Porte de la Ville pour veiller sur des Bateaux qui étoient là. Ils apperçurent une Lumiere éclatante sur le Tombeau du petit Dominique qu'on avoit enterré sécrétement sur le Rivage. Ils en donnérent Avis au Clergé qui s'y transporta : il enleva le Corps mort, le mit en Dépôt dans l'Eglise de St. Gilles ; mais, en vertu d'une nouvelle Apparition du petit Saint, on le transporta dans l'Eglise Cathédrale de Sarragosse, qui l'honore depuis comme un Martyr, auquel on attribue de grands Miracles : non seulement les Actes de son Martyre se gardent précieusement dans les Archives de cette Eglise, mais, les Orateurs & les Poëtes ont chanté à l'Envi sa Constance & ses Miracles. L'un le compare à Jésus-Christ. Il y a Conformité de tems ;

* *An. Christi* 1250.
† *Bzovii Annal. ad An.* 1250, *n.* 18, *Tom. I, pag.* 558.

tems; car, il s'appelloit *Dominique*, & Jésus-Christ est appellé le *Seigneur*. Il y a Conformité de Haine du côté des Juifs qui regardérent cet Enfant comme leur Ennemi, & Sarragosse devint par là semblable à Jérusalem. Toutes ces Pensées sont fausses & ridicules; car, le Titre de Seigneur n'est point un Nom; & l'Empire, que ce Titre indique, ne convenoit point à Dominique. Les Juifs ne pouvoient craindre un Enfant de sept Ans, comme ils craignoient Jésus-Christ à cause de sa Doctrine & de ses Miracles, & Jérusalem fut détruite à cause qu'on l'avoit crucifié. Cependant, un Poëte s'est donné la Torture pour le chanter en Vers *:

Cui Dominus Nomen [illegible]
Præstitit, & simili [illegible],
Auguste moriens tantum Deus [illegible],
Penè ut eam Solymis redderet [illegible].
Hunc propriè Hebræus Populus [illegible],
Ut Jesum, & dignum [illegible].

Un † autre le fait naître [illegible] nes sur la Tête, & [illegible]

* Navarro, Canonicus [illegible]

† *Vincentius* [illegible] *Lib. IV*, [illegible] [illegible] *Aug.* 31, *pag.* [illegible]

ses sur les Bras ; Marque authentique de sa Sainteté :

Huicque fuit sanctus primo signatus ab Ortu
Educens nitidam Matris de Ventre Coronam,
Atque Humeros Crucibus rutilos Ostroque micantes.

Il chantoit dès l'âge de sept Ans les Louanges de la Vierge, & servoit au Chœur :

Assignant Ligno Infantem cantare suetum
Virginis & Matris Laudes, servire Choroque
Metropolis nostræ subtili Voce Domingum.

On vante ses Miracles plus éclatans que le Soleil : .

Translata deinceps,
Metropolim in nostram Miraclis clara micantis,
Et pulchri Solis superant Ostenta Nitore.

Enfin, on ajoute que Moses Albayzer, qui avoit enlevé cet Enfant pour gagner, comme Judas, quelque Somme d'Argent, reconnut sa Faute, & se fit batiser. On ne peut pas voir un Meurtre appuié d'un plus grand Nombre de Témoins. Cependant, il n'y en a aucun qui soit oculaire.

VI. On * dit aussi qu'un Juif se fit batiser avec toute sa Famille, parce qu'il trouva par hazard dans un Rocher un vieux Livre, dans lequel il lut ces Paroles : *Le Fils*

* *Fascicul. Tempor. Histor. German. Tom. III, fol.* 18.

Fils de Dieu naîtra de la Vierge Marie, dans le troisieme Monde, & souffrira pour la Redemption. Cet Oracle étoit suivi d'un autre, qui prédisoit que ce Livre seroit trouvé au tems de Ferrand *Vierge.* Cette Circonstance varie chez les Historiens; car, Guillaume *, Procureur de Saint Egmond, soutient que le Regne de Ferrand, Roi de Castille, étoit marqué dans l'Oracle. Cela leve une Partie de la Difficulté, parce que cette *Vierge Ferrand* n'est pas plus connue depuis le treizieme Siecle qu'elle l'étoit avant sa Naissance; & il seroit assez particulier que Dieu eut choisi le Nom de cette Fille inconnue pour fixer le tems, auquel on devoit trouver l'Oracle. Enfin, il étoit bien plus raisonnable d'indiquer Ferdinand, Roi de Castille, qui a passé pour un Saint, & qui devoit être plus connu aux Juifs que tout autre. En effet, on sait assez qu'on abrége ces sortes de Noms, & que Ferdinand, Roi de Naples, s'appelle aussi Fernand & Ferrand. Mais, il reste toujours un Doute, parce que Ferrand étoit déjà mort, & Alfonse, son Fils, régnoit en Castille l'An 1253, auquel on place cet Evénement. Il n'étoit pas même nouveau;

* *Willelmi Monachi & Procur. Egmund. Chronic. Veteris Ævi Analecta, Matthæi Tom. IV, An. 1700, pag. 90.*

car, on avoit déterré une semblable Prédiction à Constantinople. L'une a peut-être enfanté l'autre ; car, les Faiseurs de Miracles n'ont pas toujours assez d'Esprit pour en inventer de nouveaux. Disons donc ou que le Fait est faux, ou que c'est une Illusion qu'on fit au Juif qui fut assez dupe pour s'y laisser tromper.

VII. Il est certain qu'on travailloit alors fortement à la Conversion des Juifs. Raymond de Pennaforte *, Général des Dominicains, avoit déjà condamné la Violence, qu'on emploioit trop souvent pour perdre ce Peuple plutot que pour le convertir, & avoit indiqué la Voie de l'Instruction & de la Douceur. Comme il avoit beaucoup de Crédit auprès de Jacques I, Roi d'Arragon, dont il étoit Confesseur, & souvent le Ministre auprès du Pape, il persuada à ce Prince qu'il falloit reprimer l'Insolence des Peuples ; obliger plusieurs Personnes à étudier l'Arabe & l'Hébreu, afin de se mettre en état de disputer contre les Juifs, & les amener au Christianisme par la Conviction de leurs Erreurs. On vante † fort le Succès qu'il eut contre les Sarrasins, & on assure qu'il en convertit plus de dix mille ; & que les Maures d'Afrique avoient

* *An. Christi* 1255.

† *Anonymus in Vitâ R. de Pennaforte.*

avoient un Désir sincere de faire la même chose; mais, on ne parle pas si sûrement de la Conversion des Juifs. On remarque seulement qu'ils conservérent beaucoup de Respect pour sa Personne, & de Reconnoissance de la Maniere douce & équitable, avec laquelle il agissoit avec eux. Il est vrai que le Roi Jacques d'Arragon publia à sa Priere divers Edits; & quoi que *ces Edits ne fussent pas sanglans*, comme on parle; cependant, ils ne laissoient pas de donner Atteinte à leur ancienne Liberté. On gâte ce que Pennaforte a fait de bon, en lui attribuant des Miracles qu'il n'a jamais faits; car, les Légendaires feignent qu'en fuiant une Cour trop corrompue, il passa la Mer sur son Manteau, & que son Bâton lui servit de Gouvernail, ou de *Sceptre*, pour commander *à la Mer*. On garde même encore ce Manteau comme une Relique précieuse:

Dedit non Terris Jura, sed Fluctibus;
Usus est non Tridente, sed Baculo:
Virga cessit in Navigii Malum,
Imò in maritimi Regni Sceptrum.
O passum Pallium Ventis
Insigne Regii Paludamenti fuit;
Novo se Regi subjicit Oceanus.

Le Cardinal d'Aguirre qui a fait un grand Eloge de Pennaforte lui fait un grand Honneur de ce Miracle. Il rapporte que ce Moine Catalan étant à la suite du Roi Jacques I, au Siege de Majorque, voulut obliger ce Prince à quitter sa Concubine ; & que, voiant son Opiniatreté, il s'embarqua sur son Manteau avec une Foi plus ferme que celle de St. Pierre, laquelle chancela dans le Péril, & arriva à Barcelone qui étoit le Lieu de sa Naissance. Le Roi, qui le sut, se convertit par ce Miracle. Grégoire IX le fit venir à Rome, où il éxerça divers Emplois, & fit en cinq Livres la Compilation des Décrétales de ce Pape, qui le consultoit sur les Affaires les plus importantes. Il engagea Thomas d'Acquin à composer sa Somme contre les Gentils, fit passer en Espagne l'Ordre des PP. de la Mercy pour racheter les Prisonniers Chrétiens que les Sarrasins faisoient, & mourut l'An 1275, dans un Age fort avancé *.

Les Papes, après avoir ordonné de célébrer sa Fête, le canonisérent, lors qu'on eût fourni † l'Argent nécessaire pour obtenir cette Apothéose. Pennaforte avoit imaginé

* *D'Aguirre., Bibl. Hisp. Tom. II, Lib. VIII, pag. 47.*
† *Clement VIII.*

giné une chose très utile à la Religion ; car, divers Moines s'appliquérent à l'Etude des Langues qu'on avoit négligées. Ils méditérent sur l'Ecriture Sainte ; découvrirent les Fautes & les Fables des Juifs, & mirent la Vérité dans un plus grand Jour. Le Succès & les Impressions de la Parole ne dépendent pas des Docteurs. Il faut seulement faire ses Efforts pour la rendre plus claire & plus efficace. Enfin, les Rois de *Castille* & *d'Arragon* honorérent Pennaforte pendant sa Vie, qui fut très longue (a), assistérent à sa Pompe funébre après sa Mort, & le Pape Clément VIII le canonisa.

VIII. Les Soins de ce Dominicain enfantérent *le Poignard de la Foi*. On lui attribue quelquefois cet Ouvrage comme s'il en étoit le Pere ; mais, il n'en fut que le Promoteur, & ce *Livre* ne parut que trois Ans après sa Mort, composé par un Homme du même Ordre, nommé * *Raymond Martin*.

(a) On croit qu'il a vêcu cent Ans. Il mourut l'An 1275, & fut canonisé l'An 1601. *Spondan. ad An.* 1275, *n.* 1, *pag.* 254. *Mariana de Reb. Hisp. Lib. XIII, Cap. XXII, pag.* 579 ; *Carpzovii Introductio ad Theolog. Jud. Cap. XII, pag.* 98.

* *Raymondi Martini Pugio Fidei, An. Christi* 1278.

tin. On a soupçonné qu'il étoit né Juif (*a*); & qu'il s'étoit fait Religieux après sa Conversion; mais, Nachmanides (*b*) ne lui reproche point qu'il fut Déserteur du Judaïsme, quoi que ce Rabbin violent & emporté n'épargnât pas les Injures les plus grossieres. Il * avoit été choisi pour étudier les Langues, afin de servir à la Conversion des Juifs. Il eut quelque part à la Conférence qui se tint à Barcelone, dans le Palais du Roi Jacques, & en la Présence de ce Prince contre Moïse Nachmanides, ce fameux Cabbaliste, dont nous avons parlé. On assure que Raymond confondit tellement son Adversaire, qu'il fut obligé de quitter l'Espagne, & de se retirer à Jérusalem, pour éviter la Honte & les Reproches qu'on lui faisoit, ou qu'il se faisoit à lui-même. Mais, on fait plus d'Honneur à Martin qu'il ne mérite; car, il ne fut point le Ténant dans la Dispute. Il y parla peu; un Moine, nommé

(*a*) *Que fuesse Judio de Nacion y Rabbino Lamado Rabbi Puggi de zelo Gauberto Fabricio, en un Prologo è su Historia d'Arragon.*

(*b*) Moses B. Nachman étoit né An. Christi 1164. Judæor. 4954. On dit qu'il a vêcu soixante Ans, & est mort l'An 1260, ou l'An 5020; & la Conférence ne se tint que l'An 1263, ou 5023.

* *Augustinus Justinianus Episc. Nebbiensis*, Nebbio. *Percheti Victoria contra Judæos.*

mé Paul, soutint le Choc. C'est lui seul dont le Roi Jacques parle dans l'Edit qu'il publia après la Conférence; & ce même Moine est cité dans une autre Conférence tenue en présence de Benoît XIII, comme celui qui avoit conféré avec Nachmanides.

IX. Chacun se donna l'Avantage de la Dispute. Paul obtint du Roi d'Arragon un Arrêt *, par lequel *il étoit enjoint aux Juifs de lui ouvrir les Portes de leurs Synagogues*, & de leurs Maisons pour disputer avec eux, de lui fournir tous les Livres, dont il avoit besoin pour les convaincre, & de paier les Frais du Transport de sa Bibliotheque, en déduisant ce qu'ils debourseroient sur le Tribut qu'ils paioient au Roi.

D'un autre côté, Nachmanides † publia les *Actes* de sa Conférence, dans lesquels il chante la *Victoire*, & soutient que le Roi fut si content de sa Conduite, qu'il lui donna trois cens Ecus pour son Voiage. On ajoute qu'il vécut depuis en Réputation d'Homme habile; qu'on l'a *cité* encore comme un des grands *Défenseurs* de sa Religion, & que s'il se retira depuis à Jérusalem, ce fut par Dévotion.

* *Cod. Leg. Antiquar. apud Lindembroch. f.* 235.

† *Disputatio Nachmanidis, apud Wagenseil, Tela Ignea Satanæ, Tom. II, pag.* 24, *&c.*

Il paroît par la Conférence imprimée que Nachmanides répondit très foiblement sur l'Objection du tems où le Messie doit paroître, & que le seul Avantage qu'il eut venoit de l'Imprudence des Moines & du Roi, qui voulurent lui prouver la Trinité des Personnes par l'Odeur, la Saveur, & la Couleur qui sont dans le Vin, ou par la Sagesse, la Puissance, & la Volonté qui sont en Dieu.

X. Mais, je ne sai si nous avons les véritables Actes de cette Conférence. Je n'alléguerai point ce qu'on dit ordinairement que Nachmanides étoit mort dès l'An 1260, & trois Ans avant la Dispute; car, on ne peut douter qu'il n'y ait de l'Erreur dans ce Calcul, puis que l'Edit du Roi Jacques prouve que la Conférence s'est tenue, & que Nachmanides fut cité comme un des Tenans, sous le Nom *de Maître de Gironne*, par les Rabbins qui disputoient devant Bénoît XIII. Mais, j'ai deux Scrupules: 1, l'un, que ces mêmes Rabbins * alléguérent divers Endroits qui ne se trouvent point aujourd'hui dans les Actes que Wagenseil a publiés: 2, l'autre qu'il y a plusieurs Mots Allemands qui ne conviennent point à un Rabbin né à Gironne, disputant devant un Roi d'Arragon contre des Moines

* *Salomon Ben Virga*, *pag.* 252.

nes Espagnols. C'est peut-être un Allemand plus moderne qui a publié cet Ecrit sous le Nom d'un Rabbin illustre, afin de faire plus d'Honneur à son Ouvrage, & même à sa Nation; mais, cela n'est qu'une Conjecture. Cette Conférence fit si peu de Bruit & d'Effet pour la Conversion des Juifs, que le Pape Benoît, qui étoit d'Arragon, n'en avoit pas seulement entendu parler. *Les Juifs * s'en faisoient tant d'Honneur, que le Pontife condamna le Roi d'Arragon qui l'avoit permise, & le Moine qui l'avoit soutenue.*

XI. Raymond Martin fut associé l'Année suivante à l'Evêque de Barcelone & à Pennaforte, pour juger des Blasphêmes inserez dans les Livres des Juifs qu'on avoit déférez au Roi. Son † Ouvrage, quoi que fort estimé, lors qu'il parut, demeura enseveli jusqu'au dernier Siecle. Depuis qu'il a paru, on le regarde comme une des Pieces les plus propres à la Conviction des Juifs.

XII. Nous avons déjà remarqué que plusieurs Ecrivains Espagnols l'ont cru Juif avant qu'il devint Religieux, & qu'on l'a confondu avec Raymond de Pennaforte, qui étoit son Maitre & son Patron. Mais, personne ne s'est trompé plus grossiérement sur

* *Salomon Ben Virge, pag. 253.*
† *Pugio Fidei.*

ſur ſon Compte que Scaliger, qui a cru que l'Auteur du *Poignard de la Foi* étoit l'Ouvrage de *Raymond* Scybon, Médecin de Barcelone, qui paſſa à Toloſe, où il devint Profeſſeur, & publia quelques Ouvrages l'An 1430. L'Abbé Tritheme * le loue comme un Homme ſçavant dans les Saintes Lettres: mais, il lui attribue des Ouvrages très différens du *Poignard de la Foi*, dont l'Auteur étoit mort long-tems auparavant.

XIII. Cet Ouvrage fut reçu avec un Applaudiſſement général, parce qu'en effet on n'avoit jamais vu un ſi grand Recueil de Litterature Hébraique, compoſé par un Chrétien. Il combatoit les Juifs par leurs propres Armes, & par des Extraits tirez des Livres qu'ils lui avoient fournis. D'ailleurs, il entendoit parfaitement leur Langue, & même il avoit étudié l'Arabe qui lui étoit néceſſaire pour lire les Auteurs circoncis † qui ont écrit dans cette Langue, ſoit en Afrique, ſoit en Eſpagne. Porchet, né à Genes, compoſant ſa *Victoire* des Juifs, lui rendit la Juſtice d'avouër que le *Poignard de la Foi* lui avoit été très utile; & même il crut ne pouvoir mieux convaincre les Juifs,

* *Trithem. Abbas de Script. Eccleſ. f. CXXXVII.*
† *V. d'Aguirre, Bibl. Hiſp. Tom. II, Lib. VIII, Cap. VI, pag. 60.*

Juifs, qu'en citant les Passages Hébreux sur la Version de Raymond Martin; ce qui prouve qu'on la regardoit comme éxacte & fidele.

XIV. Galatin aiant trouvé cet Ouvrage Manuscrit, n'eut pas la même bonne-Foi; car, il s'en appropria la plus grande Partie, & il le gâta même, en citant non seulement le Zohar, mais, un autre Ouvrage intitulé *Gale Razcia*, d'où il prit même son Titre d'*Arcana*, parce qu'il l'attribuoit à Judas le Saint, le Pere des Traditions. Enfin, on soutient que la plupart de ceux qui ont écrit contre les Juifs, comme Nicolas de Lyra, Finus, Ricci, Jérôme de Sainte Foi, & du Plessis Mornay entre les Réformez, ont fort pillé *ce Poignard de la Foi*; & ces Reproches ne sont pas sans Fondement: mais, il est permis de profiter des Lumieres de ceux qui nous ont précédé, & de se servir des Secours qu'ils nous fournissent.

XV. Raymond a divisé son Ouvrage en trois Parties. Dans la prémiere, il combat ceux qui ont vêcu *sans Loi*. Ce sont les Philosophes Païens; & prouve contre les Profanes qu'il y a un Dieu. Dans la seconde, il attaque les Juifs qui avoient reçu *la Loi* divine: & dans la troisieme, il

prouve

prouve que la Doctrine Chrétienne sur la Trinité, la Chute de l'Homme, &c. est conforme à celle des Prophêtes, & même à celle des anciens Rabbins.

XVI. (a) Cependant, s'il est permis de dire son Sentiment sur cet Ouvrage, j'avouerai qu'il ne me paroit pas aussi solide qu'on l'a cru. En effet, on trouve dans ce *Peignard de la Foi* un grand Nombre de Citations des Rabbins, qui marquent que l'Auteur les avoit lus avec beaucoup d'Exactitude & de Diligence. Mais, on ne doit pas être surpris que cet Amas de Lecture n'ait pas produit un si grand Effet; car, la plupart des Preuves qu'on produit, sont si foibles, qu'il est difficile de les recevoir. On impute aux Ennemis de la Foi des Dogmes qu'ils n'ont pas; & au lieu qu'on doit être fort sobre à se servir des Témoignages des Adversaires, pour leur prouver qu'ils ont cru des Mysteres élevez au dessus de la Raison, parce qu'il est impossible que des Véritez surnaturelles aient fait assez d'Impression dans l'Ame pour arracher des Con-

(a) On a retranché dans l'Edition de Paris, Tom. III, pag. 97, cinq ou six Paragraphes de ce Chapitre, quoi qu'il n'y en ait aucun qui ne puisse servir à l'Instruction de ceux qui veulent étudier ou traiter les Controverses Judaiques.

Confeſſions involontaires ; Raymond Martin * dérobe aux Rabbins un petit Mot qui leur *eſt échapé*, & il en tire des Concluſions pour les Dogmes du Chriſtianiſme, comme ſi ces Rabbins, entêtez de la Loi, avoient eu quelque Deſſein d'enſeigner ce qu'il y a de plus difficile à croire dans le Chriſtianiſme. Il accuſe les Juifs de n'avoir point de Dieu, parce que leurs Rabbins diſent qu'il *pleure à certaines Heures du Jour ſur les Ruïnes du Temple, & la Miſere de ſon Peuple*. Ce ſeroit là une étrange Foibleſſe de la Divinité ; mais, il eſt inutile de ſe répandre en Raiſonnemens, & de prouver que Dieu peut, mais, ne veut pas délivrer les Juifs ; car, on démonte toutes ces Machines en aiant recours au Style des Prophêtes, qui ont donné à Dieu les Parties d'un Corps & les Affections d'un Homme ſi *fortes*, qu'il y a eu des Hérétiques, qui, trompez par ces Expreſſions, ont cru qu'il avoit effectivement des Pieds, des Mains, & toutes les Parties du Corps humain.

Martin ſoutient hardiment qu'il n'y a jamais eu de Rabbin qui ait nié la *Trinité*, & qu'ils ont ſeulement combattu les deux Principes des Egyptiens, des Perſes, & de Manes.

* *Raym. Martini Pugio Fidei, Cap. XV, pag.* 7??

Manes. Mais, peut-on avancer cela sans vouloir se tromper, puis que l'Unité d'un Dieu est le Dogme capital des Juifs, & que la Pluralité des Personnes fait le plus grand Obstacle à leur Conversion? Ils se trouvent embarassés dans l'Explication des Passages de la Genese, où Dieu dit, *Faisons l'Homme à nôtre Image*. Mais, ils * remarquent que cela regarde les Anges & les Intelligences, dont Dieu se sert pour la Direction du Monde; & que s'il y a dans le Texte une Expression qui donne prise aux Hérétiques, parce que Moïse parle au plurier *les Dieux*, on y trouve à même tems le Remède & une Preuve de l'Unité d'un Dieu, parce que Moïse dit au singulier, les Dieux *a créé*. On ne convaincra jamais les Juifs, lors qu'on s'entêtera de leur persuader qu'ils ont cru ce qu'ils ne croient pas, & qu'ils ne s'opposent point au Dogme de la Trinité, qui est le principal Objet de leurs Blasphêmes.

XVII. Peut-on aussi se flatter que les Incrédules ne rient pas, lors qu'on veut leur persuader que Jésus-Christ est né sans Pere, & de la Semence de la Femme, parce que le Scilo, promis par Jacob, signifie la Peau dans laquelle l'Enfant est envélopé,

* *Ibid. Cap. III. pag.* 486.

lopé, & que cette Peau est produite uniquement par la Mere, comme l'a dit un Poëte :

Ut nondum natus Testâ circumdatur Ovi
Pullus, sic Infans Matris de Semine factâ,
Quam nascens rumpit quasi Testam Pullulus Ovi :
Istas Pelliculas Medici dixere Secundas (*a*),
Quæ mox expositos Naturæ Jure sequuntur.

Sans éxaminer si on prouve * bien que Jésus-Christ est *la Pierre coupée sans Main*, *dont parle Daniel*, *en supposant qu'il faut* entendre par là un Homme qui n'ait point eu de Pere, on prouve mal la Vérité de ses Miracles par *l'Ecriture du Peuple* ; c'est-à-dire, par les Images qui les représentent ; comme si le Paganisme n'avoit pas peint les Prodiges de ces faux Dieux : *par la Réputation*, comme s'il n'y avoit pas seulement de la *Probabilité*, mais, une *Nécessité* de croire les Bruits qui se répandent dans le Monde, & qui s'y soutiennent quelque tems. Enfin, il prouve la Vérité de ces Miracles par *les Effets* qu'ils ont produits ; & l'Effet miraculeux, qui sert d'Exemple, est la Donation de Constantin au Pape, & *l'Ordonnance de lui baiser les Pieds*. *Que dira le Juif à cela*? s'écrie l'Auteur,

(*a*) Siloh *dicitur à* Siliah. Siliah *Hebraïcè à Medicis Latinis dicitur* Secundina. *R. ibid. pag.* 317.
* *Ibid. pag.* 365, 368.

teur. *Par où pourra-t-il sortir? & à qui attribuera-t-il cet Effet?* Il est aisé de répondre que le Juif rira de voir qu'on se laisse duper si facilement. Il attribuera cette Donation *miraculeuse* à un Imposteur, & à la Fierté des Papes.

XVIII. Non seulement l'Auteur du *Poignard de la Foi* affoiblit l'Oracle de Jacob, en cherchant mal à propos des Subtilitez sur le Nom de Scilo, & sur les Miracles du Fils de Dieu, mais, il nous ôte absolument la Prophétie des soixante & dix Semaines de Daniël, qui prouve si nettement la Venue du Messie; & cette Preuve, souverainement forte contre le Judaïsme, devient souverainement foible entre ses Mains. 1, Au lieu que le Prophéte Daniël fixe le Terme d'où on doit compter les soixante & dix Semaines, à l'Edit qui devoit être donné pour le Rétablissement de Jérusalem, Raymond Martin entend la Parole du Prophête Jérémie * qui avoit promis ce Retour, & commence son Calcul dès la douzieme Année de Nabucodnosor; ce qui le rend évidemment faux, & fait voir une Ignorance grossiere de l'Histoire. 2, Il n'y a pas un des Rois des Medes, ou des Perses, dont il ne brouille la Succession, ou les Années de leur Empire; ce

* *Prophétie de Jérémie, Chap. XXIX.*

ce qui acheve d'anéantir sa Preuve. *Il fait* Darius le grand-Pere de Cyrus; il compte les trente Années du Regne de ce dernier, & regarde les Juifs comme des Voleurs qui en dérobent quelques-uns. Cependant, on sait qu'il faut distinguer les différens Dégrés de cet Empire, & que Ptolomée n'en compte que neuf depuis que Cyrus se fut rendu Maître de Babylone. 3, Il cite pour ses Témoins *un Auteur supposé*, le faux Josèphe Hébreu, & s'appuie sur le Témoignage des Chrétiens, dont il avoit mal lu les Ecrits.

Daniël dit qu'il *sera retranché au milieu de la soixante-neuvieme Semaine*. Il parle du Messie qui devoit mourir en ce tems-là; mais, Martin l'applique aux Sacrifices de la Loi, & s'amuse à prouver par l'Autorité d'un Rabbin, que le Sacrifice avoit cessé avant la Ruïne du second Temple; c'est-à-dire, au Batême de Jésus-Christ. Il y a là bien des Egaremens; car, on nous ôte la Mort du Messie exprimée par le Retranchement. On avance une Fausseté en disant que les Sacrifices ne durérent pas jusqu'à la Ruïne du Temple; & comme il est aisé de prouver ce Fait, on * démonte par là toute la Machine de Raymond. L'Autorité d'un Juif qui avoueroit la chose, seroit

* *Ibid, pag. 722, & 282.*

roit inutile, parce qu'il ne faut jamais fonder de Preuve importante sur des Faussetez, lors même qu'il y a quelques Particuliers qui s'y sont laissé tromper. Mais, de plus, on ne dit point que le Sacrifice ait cessé, ni au Batême de J. Christ, ni dans les Années suivantes.

Enfin, Raymond Martin compte cent douze Ans depuis le douzieme de Nabucodnosor (a) jusqu'au Rétablissement du Temple, & quatre cens vint depuis ce Rétablissement jusqu'à sa Ruïne sous Vespasien. Ce Nombre fait cinq cens trente & deux Ans, dont il faut ôter quarante & deux, qui coulérent depuis la Mort de Jésus-Christ jusqu'à la Ruïne de Jérusalem; & par ce moien, il trouve les quatre cens quatre-vint-dix Ans de Daniël. Mais, ce Calcul est évidemment faux; car, en fixant l'Edit au tems de Nabucodnosor, de Sédécias, & de Jérémie, on trouvera six cens trente-quatre Ans jusqu'à la Mort du Seigneur, ou cent cinquante Ans plus qu'il ne

(a) Il donne trente-quatre Ans de Regne à Nabucodnosor depuis que Jérémie eut promis le Retour, vint & trois à Evilmérodac, trois à Baltsatzar, deux à Darius, trente à Cyrus, quatorze à Assuerus Mari d'Esther, six à Darius, sous lequel le Temple a été bâti, & quatre cens vint Ans de Durée, cinq cens trente & deux Ans.

ne faut. Cependant, c'est là l'Oracle que Raymond Martin a épluché avec plus d'Attention.

XIX. Je ne sai si on le trouvera plus heureux à prouver que le Messie devoit mourir. Il * se sert pour cela du Passage d'un Rabbin, qui dit que Dieu, représentant à Adam les suites de son Péché, l'avertit qu'il seroit cause de la Mort *à ce Juste*. Le Juste, *dit-on*, c'est le *Messie*, qui est appellé par le Prophête Zacharie le Roi juste, & pour lequel le Monde a été créé, selon les Rabbins. Cette Preuve a paru bonne; car, † Galatin l'a pillée en y appliquant les Paroles d'Esaïe, *Le Juste est mort, & personne n'y prend garde*; & Samuel de Maroch ‡, tâchant de prouver la Venue du Messie à ses Freres qu'il avoit abandonnez, s'en sert plus heureusement, en remarquant que Dieu avoit menacé son Peuple de le laisser dans la Misère & dans l'Exil, parce qu'ils avoient *vendu le Juste pour de l'Argent*. Cependant, puisque le Prophête ajoûte qu'ils ont vendu *le Pauvre pour une paire de Souliers*, il est aisé de concevoir qu'il n'entend là que les Malheureux

* *Ibid. Pars III, Dist. II, Cap. V, pag.* 562.

† *Galat. Arcana, Lib. VI, Cap. X, pag.* 465.

‡ *Samuel. Maroch. de Adventu Messiæ, Cap. VI & VII.*

reux qu'on avoit abandonnez. D'ailleurs, l'Auteur Juif, que Raymond a cité, vivant après la Naissance du Christianisme, & voiant que la Mort du Messie en étoit le Fondement, ne peut pas avoir eu la Pensée de la faire prédire par Dieu dès le commencement du Monde, & imaginer un Oracle qui renversoit sa Religion. Enfin, cet Auteur prédit à Adam que s'il ébranle le Monde par sa Chute en mangeant du Fruit défendu, *il n'y aura personne après lui qui le puisse reparer.* L'Auteur nie donc qu'il y ait une Réparation après le Péché, & ne connoît personne qui pût racheter les Hommes. Cela est positif.

XX. Le Titre de Juste est équivoque. Les Païens même s'en sont servis; & on voit encore aujourd'hui proche de Libadia * l'Inscription d'un Païen, qui a fait graver sur son Tombeau que *son Ame est allée vers le Juste:*

Ψυχὴ δ' ἐς δικαιὸν ἐϐη ἣν δέχομαι τ' ἐμὸν Νεδέμ...

Les Chrétiens de ce Païs-là ont consacré ce Tombeau à Saint Luc; & quelques-uns sont assez téméraires pour s'imaginer que c'est l'Evangéliste qui est enterré là. Les autres disent que c'est un Luc Hermite qui

* *Wheler, Voiages, pag.* 379.

a demeuré dans ce Lieu. Mais, on reconnoît aisément que c'est le Tombeau d'un Païen, nommé Nedeme, qui croioit être monté vers le *Juste*, ou plutot vers le Juge. Ce n'est donc point un Titre qui convienne assez particuliérement au Messie, pour conclure que l'Auteur de ce Commentaire ait eu Intention de l'indiquer (*a*). C'est assez

(*a*) *On a fait la Critique de cet Endroit de l'Histoire des Juifs.* On soutient que cette Epitaphe n'est point d'un Païen, mais, d'un Chrétien, parceque l'Immortalité de l'Ame y est gravée en Termes clairs : que le Mot de σκήνος, ou *Tabernacle*, pour signifier le Corps, est emprunté de St. Paul: que celui de *Juste* est tiré de la Parabole de la Vigne, où le Maitre promet aux Ouvriers de leur donner ce qui est juste. Enfin, on n'a pas trouvé dans Wheler que cet illustre Voiageur assure que cet Epitaphe a été fait pour St. Luc; d'où on conclud que personne ne l'a pu dire. Je soutiens que cet Endroit ne valoit pas la peine d'être critiqué. Je veux que je me sois trompé sur l'Usage que les Païens ont pu faire du Terme de *Juste*, & que l'Epitaphe ait été gravée pour un Enfant Chrétien: l'Essentiel de ma Remarque subsiste également, puisque le Terme de *Juste* est trop vague pour indiquer toujours le Messie. Ainsi, la Preuve du Rabbin que je combats sur cet Article n'est pas solide.

D'ailleurs, il n'y a rien dans cet Epitaphe qui doive nécessairement être appliqué à un Chrétien. *On y parle si maigrement de la Vie éternelle & des Joies du Paradis que ce jeune Enfant devoit*

 posse-

assez parler d'un Livre qu'on a regardé com-
me

posséder nécessairement après son Batême, qu'on ne peut s'imaginer que ce soit là le Langage d'un Chrétien convaincu de cette grande Vérité. Afin qu'on en juge, je mettrai ici l'Epitaphe telle qu'on la rapporte:

> *Autour de ce Tombeau insensible mon Pere & ma Mere ont rendu les Larmes comme on fait ordinairement aux Morts.* Mon Ame est allée recevoir ce qui lui est du. *Mon Nom étoit Nedeme, Fils aimable d'Adar l'Italienne. Il n'y a pas long-tems que je n'étois pas encore, & j'ai peu vécu. La Vie inconstante & passagere n'a point de Cours fixe. On ne va point au delà du Terme marqué, & les Rois même sont sujets à cette Loi. Mon Pere Zozime a fait graver cette Epitaphe, fort affligé de ce que mon Ame immortelle s'est éloignée de lui.*

Il n'y a rien là qu'un Païen ne puisse avoir gravé sur le Tombeau de son Fils. L'Immortalité des Ames leur étoit connue, & Platon en parlant d'elle, s'écrie: *Tant elle est éloignée d'être sujette à la Mort.* Je cite uniquement ce Passage, dans lequel le Philosophe parle non seulement de l'Immortalité des Ames, mais il fait Allusion aux Tentes où elle habite. *ὅτω πόῤῥω τῦ ἐσκηνῶσθαι τῦ θανάσιμος εἶναι.* Je ne prétends pas que l'Auteur de l'Epitaphe ait eu en vue le Passage de Platon; mais, je suis en droit de dire aussi qu'il ne pensoit ni à St. Paul, ni au Maitre de la Vigne & à ses Ouvriers. S'il faut corriger mon Explication, il vaut mieux suivre la Correction que Mr. Benoît m'a envoiée sur cette Epitaphe, & lire, *ἐς τὸ δικασὸν*, au lieu de *τὸ δικαιὸν*, *au Juge*, au lieu de *Juste*, & j'acquiesce avec Plaisir à sa Correction.

me un Chef-d'œuvre. Il est bon de faire voir aux Juifs qu'on ne prétend pas leur faire *Illusion*, ni les conduire au Christianisme par des Preuves incertaines, ou douteuses. On ne dit pas aussi que ce Traité fit un grand Nombre de Conversions en Espagne.

XXI. Il est même certain que dans le tems où l'on prenoit tant de Mesures différentes *pour la Conversion des Juifs par des Edits, des Conférences, & des* Ouvrages qu'on composoit avec beaucoup de Travail & de Peine, les Rabbins ne laissoient pas d'être fort en faveur auprès des Rois. Alfonse X, * Roi de Castille, prenoit un si grand Plaisir à speculer les Astres, qu'on l'appelle ordinairement l'*Astrologue*. Ce Prince en étudiant avoit trouvé beaucoup d'Irrégularitez dans l'Arrangement des Parties du Monde tel que nous le voions ; & il ne craignoit pas de dire que s'il avoit été au tems de la Création, il auroit donné de bons Avis à l'Auteur de la Nature. Les Rabbins, qui étoient grands Astronomes pour ces tems-là, n'eurent pas de peine à s'insinuër à la Cour de ce Prince. Juda de Toléde traduisit par son Ordre quelques Ouvrages d'Astronomie qu'Avicenne avoit composez en Arabe ; & pénétrant plus

* *An. Christi* 1255.

avant dans cette Science, il compta les Etoiles, & les divisa en quarante-huit Constellations. On lui dispute pourtant la Gloire de cette Invention, parce qu'on trouve dans les Ecrits de Bede un Nombre d'Etoiles presque égal. Mais, il n'est pas apparent que le Rabbin de Toléde eut lu les Ouvrages de Bede, dans un tems où les Livres étoient rares, & le Commerce difficile; & la Conformité des Idées ne rend pas toujours les derniers Inventeurs Plagiaires & Copistes.

XXII. Alfonse* fit aussi dresser les Tables Astronomiques, qu'on a depuis appellez *Alphonsines*, & qui ont été fort estimées de tous les Savans qui se sont appliquez à cette Etude. Ce Prince assembla les Savans de divers Lieux de l'Europe pour composer ces Tables qui ont porté son Nom. Les principaux étoient Aben Raghel & Alquibits de Toléde, qu'il appelloit ses Maitres; Aben Musio, & Mahomed de Seville, Joseph Ben Haly, & Jacob Abvena de Cordoue, & cinquante autres Personnes de Lettres qu'il fit venir de Gascogne & de Paris pour traduire les Tables de Ptolomée, & en former de nouvelles qui fussent plus correctes. Ce Prince plaça tous ces Savans dans un Palais proche de Toléde pour y faire leurs

* *An. Christi* 1255.

leurs Observations. Il présidoit en personne à leurs Conférences, & Aben Raghel & Alquibits prenoient sa Place lors qu'il étoit absent. Ils travaillérent depuis l'An 1258 jusqu'en 1262 (a), à speculer le Mouvement des Astres; &, lorsque leur Travail fut achevé, il recompensa si magnifiquement tous ces Docteurs qu'ils devinrent riches.

Ce même Prince fit publier un autre Traité qu'on intitula *Libro de las Armellas*; c'est-à-dire, *des Cercles*, lequel est gardé prétieusement à Complute. Il se servit encore pour ce grand Ouvrage de Docteurs Juifs qui étoient devenus les plus célébres Astronomes de ce tems-là: *E en los otros Sabores hove para Ayudadores Maestre Juân de Axssina, e à Mossen Juân de Cremona, e à Jehuda el Sobredicho, e à Samuel. E esto fue fecho el Anno XXV de su Reyno (Rey D. Alfonso) e andava la Era en MCCCXIV e la de N. S. Jesu Christo MCCLXXVI* *.

XXIII. Moïse, Fils de Tibbon, qui vivoit alors dans le Roiaume de Grenade, traduisit aussi les Elémens d'Euclide, dont le Manuscrit se conserve à Rome. On assure

(a) *Y alcabo Hizieron, unas Tablas composer tan famosas como todos Saben.*

* *Higuera, Historia Toletana, Lib. XXI, Cap. VIII, MS. & Lib. XXII, Cap. XII.*

ſure qu'il enſeignoit à Montpelier, lors qu'il compoſa cet Ouvrage. Cela peut être. Cependant, on ne peut pas ſe repoſer ſur Ghédalia *, qui le dit, puis qu'il s'eſt trompé ſi ſenſiblement ſur le tems où ce Rabbin a vécu; car, il le place l'An 1330, quoi qu'il ait fleuri ſous le Regne d'Alphonſe l'Aſtrologue, qui favoriſoit les Savans de toutes les Nations & de toutes les Religions.

XXIV. Ce fut apparemment ſous le Regne de ce grand Prince que trois Scélérats d'Orſana (a) jettérent un Corps mort dans la Maiſon d'un Juif, & l'accuſérent de l'avoir tué. Cette † Calomnie s'étant répandue dans la Ville, le Peuple maſſacra tous les Juifs qui tombérent entre ſes Mains. Quelques-uns ſe ſauvérent dans les Maiſons de leurs Amis; mais, comme c'étoit la Fête des Azymes, & qu'ils ne trouvoient que du Pain levé, peu s'en fallut qu'ils ne mouruſſent de Faim, parce qu'ils aimérent mieux jeuner que de violer la Loi. Les Habitans de Palma imitérent ceux d'Orſona, & tuërent les Juifs, leſquels

* *Ghed. Schialſchelet Hakkabbalà. Ganz Tſemach David. An ſexti millenarii* 30, c'eſt-à-dire, *l'An Chriſti* 1270.

(*a*) Ville d'Andalouſie.

† *Salomon Ben Virga, pag.* 78, *ad* 92.

quels envoiérent folliciter leurs Freres d'envoier des Députez à la Cour, afin d'arrêter un Maſſacre qui alloit devenir général. Les Perſécuteurs ſuivirent de près la Députation de trois Juifs qu'on avoit envoiez: ils arrivérent même les prémiers, parce que les Circoncis avoient été obligés de quitter la Route, & de ſe cacher dans une Forêt, de peur de tomber entre les Mains des Perſécuteurs. *Joſeph, Chef du Conſeil, qui portoit la Parole, parla avec tant* d'Eloquence qu'il fut admiré de toute la Cour. Le Roi déchargea la Nation du Meurtre qui n'avoit point été commis; mais, il ne laiſſa pas de leur reprocher leurs Uſures exceſſives, la Magnificence de leurs Habits, & la Pompe avec laquelle ces *Eſclaves fugitifs* marchoient dans les Rues; ce qui *excitoit* la Jalouſie de ſes Sujets. Il leur demanda pourquoi ils apprenoient à chanter, puis qu'ils devoient être dans la Douleur. Pourquoi ils apprenoient à leurs Enfans à faire des Armes, puis qu'ils n'alloient jamais à la Guerre. „Si, *leur diſoit-* „*il*, vous prenez les mauvaiſes Coutumes „de mes Peuples, vous devriez imiter ce „qu'ils ont de bon, adopter leur Modeſ- „tie & leur Amour pour la Paix. Je ne vous „parle pas, *ajoutoit-il*, comme un Prince „qui vous haït; car, pourquoi vous haï-

 „rois-

„ rois-je? puis que Dieu vous aime. Je ne „ prétends point aussi disputer avec vous ; „ je sai que vous allez produire des Excu- „ ses & de vains Prétextes. Profitez seule- „ ment de ce que je vous dis. „ Les Juifs s'excusérent sur ce qu'il y avoit des Méchans mêlez avec les Bons dans leur Nation, comme chez les Chrétiens; que le Roi n'avoit condamné la Magnificence des Habits que dans les Juifs, sans parler *de leurs Femmes*, ce qui avoit fait croire que l'Edit ne les regardoit pas. Les Accusateurs insistérent qu'on mît le Juif à la Question, pour savoir s'il avoit commis le Meurtre; mais, il s'en garentît en faisant ouvrir le Tombeau, d'où l'on avoit tiré le Corps mort, pour le jetter dans sa Maison.

XXV. Comme Alfonse les favorisoit, on vit paroître beaucoup de Savans, outre ceux dont nous avons déjà parlé. On voioit dans le même Roiaume *briller une Etoile & un Germe saint qui poussa beaucoup de Rejettons. C'étoit Meir Mithridos.* C'est ainsi que Gans l'appelle. Mais, * on a remarqué fort judicieusement que c'est une Faute de Copiste; car, il étoit Fils de Théodore, Prince des Lévites de Burgos. Il ne faut pas aussi le confondre, comme on fait

* *Bartol. Bibl. Rabb. Tom. IV, pag.* 18. Il faut lire *Todros*.

fait souvent, avec un autre Meir de Narbonne, son Contemporain, & qui eut, comme lui, un grand Nombre de Disciples.

Celui-ci, né à Tolede, étoit grand Cabbaliste. Il donna à son principal Ouvrage le Titre *Devant & Derriere*, ou *Devant les Faces*, pour apprendre qu'il pénétroit jusqu'au fond de la Cabbale la plus subtile, & qu'il l'avoit étudiée de tous les côtez. *Il écrivit aussi un Volume de Lettres contre Nachmanides, ou Harramban. Il fit reposer la Loi*, & forma des Disciples qui soutinrent l'Honneur de la Nation & de leur Maître.

XXVI. Ce n'étoit pas seulement à la Cour de Castille qu'on voioit des Rabbins savans, & qu'on les y honoroit. Jacques I, Roi d'Arragon, quoi que dévot, les aimoit jusqu'à emprunter d'eux des Leçons de Morale. Il leur demanda des Livres de Dévotion & de Piété qu'ils eussent composés. R. Jonà, qui vivoit * alors, écrivit à un autre Jonà de Gironne, pour savoir de lui comment il devoit répondre à l'Intention du Roi d'Arragon, qui l'avoit chargé de faire un Livre *pour instruire l'Homme des Dévoirs de la Religion & de la Piété*. On croit même que c'est à ce Jonà qu'il faut restituer un Livre fameux *de la*

 Crainte,

* *An. Christi* 1264.

Crainte, qu'on attribue à l'autre Jonà, & qu'on a traduit en diverses Langues (*a*). Il falloit que les Rabbins fussent fort estimez de ce Prince, puis qu'il avoit Recours à eux pour apprendre les Regles de la Véritable Piété. On ne peut même lire cette Demande sans qu'il en rejaillisse quelque Honte sur le Clergé Chrétien de ce Païs & de ce tems-là, qui s'appliquoit peut-être plus à l'Etude des Langues qu'à la Pratique de la Dévotion.

(*a*) En Allemand, & en Espagnol, sous le Titre *Tratado del Timor Divino.*

CHAPITRE XVIII.

Suite de la même Matiere. Divers Malheurs arrivez aux Juifs en Espagne.

I. *Promesse du Messie.* II. *Récit de la Fraude.* III. *Moïse de Léon imite le Zohar, & le vend.* IV. *Evénement singulier des Pastoureaux.* V. *Récit de cet Evénement par les Historiens François. Juifs qui se tuent eux-mêmes.* VI. *Récit des Juifs.* VII. *Massacres qu'ils font des Juifs dans le Languedoc & la Guienne.* VIII. *Quinze mille brulez sur une fausse Accusation.* IX. *Juifs exposez à un nouveau Péril par un*

un Songe. X. *Persécution de Tolede. Leur Desespoir affreux. Leur Fidélité exemplaire pour Pierre le Cruel.* XI. *Raymond le Néophyte, confondu avec le bienheureux R. Lulle.* XII. *Si les Juifs ont empoisonné Henri de Tristemare. Reine qui les chasse. Moine, son Amant, pendu.* XIII. *Persécution sous Henri le* Maudit. XIV. *Le Roi Jean les laisse tourmenter.* XV. *Véxations en Arragon.* XVI. *Sciprùt écrit contre la Religion Chrétienne. Tems auquel il a vécu.* XVII. *Zérachias le Jeune.* XVIII. *Estime des Juifs pour Aristote.*

I. LEur Repos fut troublé par un fameux Imposteur qui se mit en tête de tromper toutes les Synagogues d'Espagne. Il n'ôsa se vanter qu'il étoit le Messie; mais, il promit qu'on le verroit bientot paroître si on vouloit remplir la Condition qu'il imposoit. Cette Condition étoit fort aisée; car, il ne s'agissoit que d'apprendre, & de bien retenir une Prophétie qu'il avoit composée, & dans laquelle il prétendoit donner l'Explication *du Nom ineffable de Dieu.* C'est la Tradition qui se perpétue de Siecle en Siecle que le Nom de Jéhovah renferme des Vertus ineffables, & que celui qui en peut trouver, ou les Ca-

 racteres,

racteres, ou l'Explication, devient par là souverainement puissant.

II. Zacharie, (c'étoit le Nom du Fourbe,) s'imagina qu'il avoit trouvé cette Explication, & la publia, au lieu de la cacher comme on avoit fait jusques-là, & l'envoia * à tous ceux de la Nation qui étoient dispersés dans les différens Roiaumes de l'Espagne. Il avoit un Associé qui le secondoit. Ces deux Fourbes trompoient le Monde par l'Austérité de leur Vie & par des Prédictions. Ils marquérent le Jour auquel le Messie devoit paroître. Les Juifs, après s'être préparez par des Jeunes & des Aumônes, allérent à la Synagogue en Habits blancs pour attendre l'Effet de cette Promesse. Un Juif † qui se fit Moine, & qui écrivit contre sa Nation, assure qu'ils furent bien surpris de trouver des Croix sur ces Habits blancs, & sur tout le Linge qu'ils avoient laissé à la Maison. Je croi que leur plus grand Mal fut la Honte d'avoir été trompez.

III. Il y eut une Imposture ‡ d'un autre Genre qui troubla les Docteurs Espagnols. Elle étoit causée par la Nécessité & par

* *An. Christi* 1258.
† Alphonsus de Spina Fortalit. Fidei, Tit. III. *Il vivoit l'An de Christ* 1458.
‡ *An. Christi* 1290.

par la Misére. Le Rabbin Moïse, né dans le Roiaume de Léon, étoit savant, mais pauvre. On l'appella à conduire une Synagogue, dont les Gages ne suffisoient pas à l'Entretien de sa Famille qui étoit nombreuse. Il résolut, afin d'y subvenir, de tromper les Maîtres. Ils avoient entre leurs mains divers Cahiers du Zohar *, qui étoit un Ouvrage qu'on attribuoit à Siméon Jochaides. *Moïse de Léon, voiant qu'on ne le distribuoit que par Morceaux qu'on estimoit* infiniment, imita son Stile, acheva ce qui y manquoit, & débita son Ouvrage comme parfait. Cette Finesse lui réüssit. Il vendit un grand Nombre d'Exemplaires, par le moien desquels il soulagea la Nécessité de sa Famille. Mais, on s'aperçut qu'il y avoit quelque Différence de Stile entre le *Docteur* ancien & le Rabbin moderne, qui *après* cette *Conviction* fut couvert de Honte.

IV. Mais, tous ces Malheurs n'étoient pas à comparer à celui qu'ils essuiérent au commencement du quatorzieme *Siecle*, dont les Effets se répandirent fort loin. Il seroit difficile de trouver un Evénement aussi singulier que celui des Pastoureaux. Si quelques-uns ont voulu dans les derniers tems tromper les Peuples par de fausses Pro-

* *Bartol. Bibl. Rabb. Tom. IV, pag.* 82.

Prophéties, & par des Airs de Pieté, leur Entreprise n'a pas eu de suite. Ils sont péris, pour ainsi dire, aussitot qu'ils étoient nez, & dans le même Lieu où ils avoient commencé de paroître. Mais, on va voir ici une Troupe de Bergers qui s'avisent de faire les Dévots, de vanter leurs Miracles; qui s'assemblent, & qui forment de nombreuses Armées qui pillent les Provinces, & qui ne peuvent être dispersez qu'après une prodigieuse Effusion de Sang. Les Juifs eurent beaucoup de part aux Cruautez qu'ils éxercérent dans plusieurs Roiaumes; & ce fut par les Pastoureaux que commença cette longue suite de Maux, que leurs Synagogues souffrirent pendant le quatorzieme Siecle.

V. Les Historiens * ne s'accordent pas parfaitement sur l'Origine de cet Evénement. Les François assurent que l'Assemblée des Pastoureaux commença en France sous le Regne de Philippe le Long, & qu'ils prirent pour Prétexte la Conquête de la Terre Sainte. Ils avoient à leur tête un

* *An. Christi* 1320. *Du Haillan*, *Hist. de France*, *Liv. XIII*, *Phil. le Long*, *Tom. I*, *pag.* 613. *Bzov. Ann. Eccl. An.* 1320, *n.* 20, *pag.* 346. *Prima Vita Joh. XXII*, *apud Baluf. Vita Papar. Aven*: *Tom. I*, *pag.* 128. *Continuatio Chron. Guill. de Nang. An.* 1320. *Spic. Tom. XI*, *pag.* 687.

un Prêtre chassé de son Eglise, & un Moine Bénédictin, Déserteur de son Ordre, qui abusérent tellement de la Crédulité des Peuples, qu'on les regarda comme des Hommes miraculeux. Les Païsans quittoient leur Travail & leur Charrue pour les suivre; & les grands Seigneurs, entraînez par le Torrent, leur donnérent leur Protection, jusqu'à ce qu'ils se trouvérent intéressés à les détruire par la Crainte d'être pillez. Ils ravagérent le Languedoc & les Provinces voisines, brisans les Portes des Prisons, & en tirant les Malfaiteurs pour grossir leur Troupe, ils se rendoient Maîtres des Villes, où ils exerçoient les derniers Cruautez, particuliérement contre les Juifs.[a] Un Nombre considérable de cette Nation s'étant retiré dans un Château *sous la Protection du Roi de France*, ces *Pastoureaux* allérent les assiéger, dans le Dessein de les faire périr. Les Assiégés se défendirent en desespérez. Lors que les Armes leur manquérent, ils jettérent leurs Enfans du haut des Murailles pour exciter la Compassion. Ce Sacrifice fut inutile. Les Pastoureaux mirent le Feu aux Portes, & croioient aller assouvir leur Rage dans le Sang de leurs Ennemis; mais, ils ne trouvérent que des Cadavres, & quelques Enfans qui étoient restez. Les Juifs s'étoient entre-

entre-tuëz l'un l'autre, afin de ne tomber point entre les Mains des Chrétiens, plus impitoiables que les Barbares. Un seul qui avoit tué ses Camarades, & qui n'avoit pas voulu se tuër lui-même, fut saisi, & mis en Pieces.

VI. Les Juifs rapportent la chose d'une maniere un peu différente, & prétendent l'avoir tirée de quelques Ouvrages Espagnols qu'ils ont traduits en Hébreu. Ils disent qu'un jeune Berger Espagnol, nommé Roar, débita qu'une Colombe lui parloit à l'Oreille, & qu'elle se transformoit en un jeune Homme, lors qu'il étendoit la Main pour la prendre. Roar feignit que cette Colombe métamorphosée en Homme, lui avoit ordonné de se mettre à la tête des Peuples, d'assembler une Armée pour chasser les Sarrasins, & que pour le faire mieux connoître, il avoit imprimé sur son Bras *le Signe de la Croix*. Non seulement, on vit ce Signe miraculeux sur le Bras du jeune Berger; mais, il y avoit des Gens plus habiles, ou plus crédules, qui y lisoient une Promesse positive de vaincre les Sarrasins. Il n'en falut pas d'avantage pour émouvoir les Pastoureaux. Ils s'assemblérent, & leur Nombre fut si grand, que Roar se vit en peu de tems à la tête de trois cens mille Hommes. Cette Armée, desti-

née

née d'abord pour délivrer l'Espagne des Maures, changea de Dessein, parce qu'on eut peur d'attaquer des Gens aguerris, & une Défaite dès le commencement de la Guerre auroit ébranlé la Foi du Miracle. Une Circonstance acheva de determiner à se jetter sur les Juifs. Un Homme de cette Nation avoit eu querelle avec un Berger. Toute la Troupe prit avec chaleur le *Parti du Confrere qu'on croioit opprimé, & on résolut de piller les Synagogues avant* que de former de plus grands Desseins. On assomma le Juif sur le champ; on se répandit dans les Lieux voisins, où l'on massacra tous ceux de cette Nation qu'on y put trouver; on passa dans la Navarre, où les Cruautez redoublérent, parce que le Nombre y étoit fort considérable. Six mille *Juifs furent égorgés dans la seule Ville d'Estella. Il n'échapa que ceux qui purent* acheter une Retraite dans les Châteaux fortifiez des Seigneurs. R. Ménachem trouva pourtant un Soldat qui lui sauva la Vie. Il étoit encore jeune. Son Pere, sa Mere, ses quatre Freres avoient été égorgés, & on l'avoit laissé tout nud & couvert de Plaies sur le Pavé. Un Soldat, qui l'entendit plaindre la Nuit, touché de ses Gémissemens, le vêtit de son Manteau, l'enleva *dans sa Maison, & le fit guérir. Il devint*
en

en suite Chef de l'Académie de Tolède, & fameux dans toute la Nation par son Savoir.

VII. Les Pastoureaux passérent de la Navarre dans le Languedoc, où ils firent les mêmes Ravages. Personne ne pouvoit résister à ce Torrent. Il se débordoit de tous côtez, & faisoit d'horribles Ravages par tout où il passoit. Quoi qu'ils attaquassent particuliérement les Juifs pour s'enrichir de leurs Dépouilles, les Chrétiens n'étoient pas en sûreté, parce qu'un leger Prétexte suffisoit pour les animer au Pillage de leurs Maisons. On eut recours au Pape qui résidoit à Avignon; mais, les Pastoureaux méprisérent son Excommunication & ses Foudres. Le Comte de Thoulouse fit agir les Loix & la Justice contre eux. Il en arrêta quelques-uns Prisonniers; mais, le Peuple ouvrit les Prisons, & les Moines, qui crioient au Miracle, rompirent leurs Chaînes. Le Comte voulut sauver quelques Juifs; mais, celui à qui il en avoit confié la Garde, les livra à leurs Ennemis, & il eut l'Affront de voir qu'on vint jusques dans sa Ville contraindre ceux de la Nation qui y restoient, à se faire Chrétiens. Ils s'y soumirent pour éviter la Mort. Le Massacre continua à Bordeaux, à Agen, à Castel Sarrasin, & dans les autres

tres Villes. Ceux qui s'étoient retirez à Narbonne, s'imaginant que l'Orage étoit passé, sortirent de leur Retraite; mais, *ils* trouvérent en Chemin une Troupe de ces Bergers, qui, soutenus par les Païsans, firent main basse sur eux. Le Roi de France, las de tant de Cruautez, ordonna qu'on les poursuivît sans quartier. La Noblesse s'arma par Ordre du Roi, & les obligea de *se retirer dans la Navarre & dans l'Arragon. Ils y portérent le même Esprit,* & y causérent les mêmes Desordres. Le Roi d'Arragon arma contre eux, mit le Prince Alfonse à la tête de son Armée, qui fit tuër le Chef des Pastoureaux par son Ecuier, & dissipa le reste. Une Partie pérît par l'Epée, & l'autre par la Peste. C'est ainsi qu'un Soulévement méprisable dans ses Commencemens, *fait sans Chefs habiles,* & par des simples Païsans, ne laisse pas d'avoir des Suites terribles, lors qu'on a l'Art d'y faire entrer la Religion & les Miracles. Tout dépend des prémiers Succès. Ils enflent le Cœur des *Rebelles*, & grossissent leur Nombre, lors qu'ils sont avantageux. Ce sont des Torrens qui passent, & qui font de grands Ravages en passant; mais, il est rare que ceux qui font de semblables Entreprises, ne périssent pas après s'être flattez de l'Espérance de s'élever, &

d'établir

d'établir leur Autorité sur les Ruïnes de celle du Souverain.

VIII. La Peste*, qui fit périr une Partie des Pastoureaux, fut une nouvelle Source de Malheurs pour les Juifs. Les Peuples n'aiment point à se croire coupables. Ils ne veulent jamais avoir mérité les Châtimens du Ciel; & lors qu'il paroît irrité, ils se tournent de tous côtez pour y chercher des Causes étrangeres. On attribua ici les Effets de la Peste à la Malice des Juifs, & on ne put voir mourir tant de Chrétiens sans se vanger sur eux d'une chose, dont ils étoient innocens. Ils furent accusez d'avoir conjuré avec les Païsans de Mesura pour empoisonner les Eaux de la Riviere, & de leur avoir fourni le Poison. On les jetta dans les Prisons; on fit de longues Informations contre eux. Leur Innocence fut reconnue; mais, le Roi, qui ne vouloit point condamner l'Injustice qu'il avoit commise en les retenant Prisonniers si long-tems, & en si grand Nombre sur un faux Prétexte, déclara qu'il ne les avoit fait enfermer que pour les convertir; & sur leur Refus d'embrasser le Christianisme, on en jetta quinze mille au Feu qui furent brulez.

IX.

* *An.* 1321, *ou selon Salomon Ben Virga, pag.* 181, *en* 1340, *sous Clement VI, en Italie.*

IX. Ils * furent à la Veille d'essuier une nouvelle Persécution sous Alfonse XI. Ce Roi de Castille les protégeoit. Joseph, Juif d'Astigy, s'étoit emparé de son Esprit dès les prémieres Années de son Regne, & étoit devenu l'Intendant de ses Finances. Mais, un Jour, ce Prince songea qu'il voioit des Loups assemblez pour demander à un Berger qu'il égorgeât son Troupeau, en reparation des Outrages *qu'ils en avoient reçus. Le Berger intimidé alloit leur accorder une* Demande si pernicieuse, si un Lionceau, qui étoit proche de là, ne l'en avoit detourné. Les Loups irritez revinrent quelques Jours après, égorgérent plusieurs Moutons, & s'enfuirent. Ce Songe étoit trop suivi pour n'être pas regardé comme un Présage. Un de ses Favoris découvrit le Mystere en apprenant au Roi que ses Sujets mutinez lui demanderoient un Jour de chasser les Juifs de son Roiaume; qu'il cederoit à une Poursuite si injuste s'il n'étoit arrêté par son Fils, qui étoit indiqué dans le Songe sous la Figure d'un jeune Lion. Le Roi, qui n'étoit pas entiérement satisfait de cette Interprétation, envoia quérir un Juif, *persuadé que l'Esprit prophétique, qui avoit brillé si long-tems dans cette Nation,*

* *Mariana, Lib. XV, pag.* 38, *Tom.* II. *Salomon Ben-Virg. pag.* 418. *An.* 1333.

tion, n'étoit pas éteint. Il avoit vu, *disoit-il*, un Moine qui lui avoit appris que la Science du Thalmud renfermoit de grands Mysteres, & qu'elle étoit préférable à toutes les autres. Le Juif, qu'on fit venir à la Cour, eut la bonne Foi de ne faire ni le Prophête, ni l'Interprête des Songes. Il s'excusa sur ce que les Malheurs de la Captivité avoient tellement abbattu le Courage de la Nation, qu'on y avoit entiérement perdu le Goût des Sciences. Sa bonne-Foi fut regardée comme une Dissimulation. Alfonse se fâcha. Un de ses Ministres voulut l'adoucir en lui représentant que si ces Docteurs avoient été autrefois comme un *Flambeau qui répand sa Lumiere en divers Lieux*, ils ne pouvoient plus *être comparez qu'à des Pierres, dont on tire quelques Etincelles en les frottant les unes contre les autres.* Pendant qu'on raisonnoit ainsi dans le Palais, on entendit aux Portes un Bruit confus de Voix. C'étoient celles du Peuple ému, qui demandoit qu'on leur abandonnât les Juifs, pour punir l'Insolence d'un petit Circoncis qui avoit uriné dans un Calice qu'on portoit à la Procession. On ne put refuser la Punition d'un Crime si criant. Le Conseil fut assemblé dès le Soir. On y délibera sur l'Exil, ou le Massacre des Juifs. L'Avis du Bannissement

sement prévalut. Le Roi Alfonse en signa l'Edit, ordonnant de sortir dans l'espace de trois Mois. Le Prince Roial s'opposa à cet Avis, demanda la Révision du Procès, par laquelle on trouva que c'étoit un jeune Chrétien, qui demeuroit proche d'un Juif, & qui s'étant mis à la Fénêtre par curiosité pour voir passer la Procession, avoit renversé malheureusement un Pot d'Eau sur le Calice. *Le Roi, mieux informé, cassa son Edit, & n'écouta plus les Plaintes* mal fondées du Peuple, qui crioit qu'on avoit gagné le Chrétien pour faire une Déposition favorable à leurs Ennemis. Ainsi fut accompli le Songe d'Alfonse. Le Peuple mécontent d'avoir manqué ce Coup, ne laissa pas de se jetter sur les Juifs dans une autre Ville sous le même Prétexte, & d'en massacrer quelques-uns. *Mais*, Alfonse aiant fait pendre dix des Mutins, arrêta la Persécution dès son Commencement.

X. A peine étoient-ils échappez de ce Péril, qu'ils rentrérent dans un autre beaucoup plus terrible. On se souleva contre eux à Tolède, & on vit alors un Mouvement de Desespoir & de Fureur qu'on ne peut lire sans Etonnement. R. Ascher fuiant quelque tems auparavant de Nothembourg, sa Patrie, s'étoit retiré à Tolède avec ses huit *Fils*. L'un de ses Enfans voiant que

les Chrétiens enfonçoient sa Maison, afin de l'égorger, fut tellement transporté de Fureur, qu'il tua tous ses Parens qui s'étoient enfermez avec lui: il égorgea sa propre Femme, & celle de son Frere Jacob, Homme célébre non seulement parce qu'il fut si desintéressé pendant sa Vie, qu'il enseigna toujours gratuitement, quoi qu'il fût pauvre; mais, il laissa après lui un Livre fameux, sous le Titre de *Turim*, qui est un Corps de *Droit Civil & Ecclésiastique*. Enfin, ce Juif, après avoir tué tous ses Parens, se tua lui-même, de peur de tomber entre les Mains des Nazaréens. On place cette Persécution l'An 1340; mais, quelques-uns la retardent de neuf Ans, & ils ont raison, non seulement parce que ce fut l'An 1340, que le R. Jacob composoit tranquillement le Livre dont nous venons de parler, mais, Alfonse XI, qui avoit favorisé la Nation depuis le commencement de son Regne, vivoit encore l'An 1349. A sa Mort, il toléra une Sédition qu'il ne pouvoit réprimer. Pierre le Cruel, son Fils, monté sur le Trône l'An 1350, vit former divers Partis dans son Roiaume, soit par l'Insolence des Peuples, ou par celle des grands Seigneurs, qui usurpoient une Partie de l'Autorité, & qui causa des Mouvemens très violens. Henri de Tristemare,

son

ſon Frere naturel, ſoutenu de Bertrand de Gueſclin, prit Toléde, le tua, & ſe préſenta devant Burgos qui réſiſtoit encore. Les Juifs ſe fortifiérent dans leur Quartier, & refuſérent de ſe rendre au Vainqueur. Pierre, *diſoient-ils*, étoit nôtre Roi légitime ; nous perdrons la Vie plutot que de recevoir un autre Maître que l'Héritier de ſa Maiſon. Ils diſent que Henri ne put s'empêcher *d'eſtimer la Fidélité qu'ils avoient pour un Roi déjà mort, & il leur accorda* des Conditions honorables lors qu'ils entrérent dans ſon Parti *.

XI. En ce tems-là † parut un Homme fort douteux, appellé Raymond le *Néophyte*. C'étoit un de *ces Juifs mal convertis, qui s'étoit jetté dans l'Ordre des Dominicains, afin de tromper plus facilement ceux qui l'écouteroient*. Il compoſa un Traité *de l'Invocation des Démons*, & un ſecond Ouvrage dans lequel il éxaminoit *ſi un Infidele eſt ſoumis aux Loix de l'Egliſe*. Le Pape Grégoire XI, qui découvrit les Artifices & les Erreurs de cet Impoſteur, donna Commiſſion à l'Evêque de Tarragone, & à l'Inquiſiteur Eméric de ſaiſir tous ſes Livres, & de les jetter au Feu. Ce qui rend le Sort de cet Homme douteux, eſt qu'on le confond avec

Z 2 Ray-

* *An. Chriſti* 1369. *Cardoſo las Excellencias, pag.* 371. † *An. Chriſti* 1372.

Raymond Lulle. La Raison de douter naît des différentes Idées qu'on a de ce dernier Docteur, qui, après avoir été fort débauché dans sa Jeunesse, se vanta d'avoir eu une Apparition de Jésus crucifié, qui lui cria, *Suis moi*; & dès ce Moment, renonçant au Monde, il s'appliqua à l'Etude des Langues & à la Conversion des Sarrasins d'Afrique, & des Juifs de Majorque, qui étoit le Lieu de sa Naissance. Il s'enferma, & pria Dieu avec tant d'Ardeur qu'il le rendit savant pour travailler à la Conversion des Infideles que Dieu fit un Miracle en sa faveur, & lui apprit l'Art qu'on appelle l'Art de Raymond Lulle. Il sut en peu de tems ce que les plus grands Génies n'auroient pas appris en soixante Ans d'Etude; & le Cardinal d'Aguirre rapporte qu'on voioit encore les Feuilles des Arbres sur lesquelles il avoit tracé des Caracteres en toutes Langues qu'il avoit apprises avec une Facilité & une Promptitude incroiables. Il est vrai, *dit le Cardinal* *, que ces Caracteres ne peuvent être distinguez, parce qu'ils se sont confondus lors que les Feuilles ont pris leur Accroissement. Les uns le regardent comme un véritable Saint; & il a paru depuis peu un Ouvrage pour prouver que sa Doctrine n'a jamais été condamnée,

* *Aguirre, Bibl. Hisp. Tom. II.*

née, & que de tems immémorial on a toujours adoré Raymond Lulle comme un Saint. Lisez les * *Dissertationes Istoricas de Culto immemorial del B. Raymondo Lullio.* Un Voiageur † qui alloit en Perse, fut étonné de voir dans l'Ile de Majorque la Statue de Lulle, couverte d'un Habit de Saint François, avec ces Mots, B. R. LUL. Sa Surprise augmenta, lors qu'il apprit qu'il *y avoit dans cette Ile non seulement une* Faculté de Théologie dans laquelle on lisoit les Ecrits de Lulle, comme on fait en France ceux de Saint Thomas; mais, qu'on y célébroit sa Fête; qu'il y avoit un Office particulier pour ce Jour-là, & qu'on conservoit précieusement ses Reliques, parce qu'il avoit été Martyr en Afrique. Les autres le regardent comme un Coureur, qui avoit fait sa principale Etude de la Chymie, & qui s'appliquoit plus au grand Oeuvre, qu'à la Conversion des Errans. On ajoute que Grégoire XI a condamné ses Ouvrages comme ceux d'un Hérétique, & qu'on le regarde comme tel en France. Il semble qu'il n'y ait pas moien de concilier deux Sentimens si contraires. Cependant, plusieurs Ecrivains le font à la faveur de Raymond

* *Mémoires des Arts & des Sciences*, 1702, *p.* 30.
† *Pacifici Relatio Itineris Persici*, *An.* 1628. *Journal des Savans*, *An.* 1703, *pag.* 1033.

mond le Néophyte, dont ils soutiennent que le Pape a fait bruler les Livres. Il en donnoit la Commission à l'Evêque de Tarragone, parce que Raymond le Juif étoit de ce Païs-là, & que la plupart de ses Ouvrages étoient écrits dans la Langue du Païs. Bartolocci * qui craint de se tromper, remit la chose au Jugement infaillible de l'Eglise, comme Bellarmin avoit fait avant lui. Mais, cette Défaite marque l'Entêtement qu'on a pour les faux Saints. On ne peut se résoudre à les abandonner. En effet, il suffit de lire Eméric qui avoit Commission du Pape pour informer de la Doctrine de Raymond Lulle, & on y † apprendra que sa Doctrine étoit dangereuse, & ses Erreurs nombreuses. La Bulle de Grégoire XI n'est point équivoque, puis que le Nom de Raymond Lulle y est exprimé. On ne peut donc pas rejetter la Condamnation du Pape sur un autre Raymond plus jeune, qui étoit sorti de la Synagogue, & qui conservoit ses Erreurs. Il faut nécessairement avouër qu'il n'y a point eu deux Raymonds, l'un Juif, né à Tarragone, l'autre né à Majorque, Chrétien, & Convertisseur des Sarrasins; ou s'il y a eu un Raymond Néophyte,

* *Bartolocci, Biblioth. Rabbin. Tom. IV, p.* 362.

† *V. Bzov. An.* 1312, *n.* 19, *pag.* 194, *Tom. 11,* & *An.* 1372, *n.* 10.

phyte, il est juste de le décharger des Erreurs, & de la Condamnation prononcée par le Pape contre Raymond Lulle, quoi qu'on l'appelle Bienheureux, & qu'on célébre sa Fête à Majorque.

XII. Quoi qu'il en soit, Raymond le Néophyte vivoit à la fin du quatorzieme Siecle, sous le Regne de Henri de Tristemare, qui fut empoisonné. Les Juifs sont chargez de ce Crime *; car, on conte que *Dom Mehir, Médecin de ce Prince*, aiant enlevé une *Hostie* qui sortit d'une Chaudriere bouillante dans laquelle on l'avoit jettée, fut tellement effraié de ce Miracle, qu'il la porta sécrétement au Prieur des Dominicains. Le Crime aiant été découvert, Méhir fut arrêté, & il avoua à la Question qu'il avoit fait mourir le Roi. Mais, ils répondent avec beaucoup de Justice, que si le *Miracle de l'Hostie étoit véritable*, le Médecin se feroit converti, au lieu de la restituer fottement à un Moine. D'ailleurs, Mariana, Gusman, & les autres Historiens de l'Espagne disent qu'on soupçonna le Roi de Grénade d'avoir envoié un Maure, à Henri, parce qu'il craignoit que la Paix étant faite avec les Gascons, ce Prince n'entrât en Guerre contre lui. Ce Maure fit à Henri divers Présens qu'on crut empoisonnez,

* *Fortalitium Fidei.*

nez, parce qu'il se trouva mal après les avoir portez. Il mourut d'un Affoibliſſement de Nerfs. Il n'eſt donc pas certain qu'il fut empoiſonné : & s'il mourut de Poiſon, ce fut un Maure qui le lui donna. Enfin, un Médecin qui avoit la faveur du Roi, n'avoit garde de l'empoiſonner *.

Ils ne furent pas traités plus favorablement à la fin du Siecle, qu'ils l'avoient été dans les commencemens. Ils ſe plaignent que les Moines qui vouloient ſe diſtinguer à la Cour, ou auprès du Peuple, par des Airs de Dévotion, affectoient de paroître leurs Ennemis irréconciliables. L'un d'eux obtint un Ordre par le moien de la Reine pour les chaſſer tous de l'Eſpagne. Mais, cette Princeſſe aiant été avertie qu'il ne falloit pas *couper ni deraciner une Vigne qui portoit de bons Fruits*, s'appaiſa par une Somme de cinquante mille Ecus d'Or. (*a*) Elle n'en profita pas ; car, comme le Moine fut accuſé peu de tems après d'avoir de l'Amour pour elle, & qu'on le pendit, on lui fit rendre l'Argent qu'elle avoit reçu, puis que ce n'étoit pas un Fruit de ſon Zêle, & de ſa Dévotion qu'elle avoit recueilli.

XIII.

* *Cardoſo las Excellencias*, *pag.* 373.

(*a*) On a retranché beaucoup de choſes dans l'Edition de Paris, Tom. III, pag. 217, & dans le Paragraphe précédent, & le XVI entier.

XIII. On surprit aussi la Religion du Roi Henri III, Roi de Castille, *le Maudit*, qui n'avoit que quatorze Ans lors qu'il monta sur le Trône. Martin, Archidiacre d'Astigy, prêchant dans les Rues de Séville & de Cordoue, y échauffa tellement l'Esprit du Peuple contre les Juifs, qu'on les massacra. Le Feu passa à Tolède, à Valence, à Barcelone, où l'on pilla les uns, on tua les autres, pendant que les plus fins changeoient de Religion, pour se dérober à la Violence de la Populace. Les Synagogues de Séville & de Cordoue, si nombreuses, furent dissipées par la Désertion de plusieurs. Henri leur donna la Chasse. Ceux qui se retirérent dans l'Andalousie, & en d'autres Lieux, y furent assommez par les Habitans. Salomon Ben Virgæ * place cette Persécution l'An 5150, qui seroit 1390; Spondanus l'An 1391; Marian, l'An 1392. Henri ne devint Roi qu'en 1393. C'est pourquoi Bzovius † l'a retardée judicieusement jusqu'en 1394.

XIV. Son Fils le Roi Jean ne fut pas plus humain que lui. Ceux qui s'étoient cachez sous le Regne du Pere, périrent malheureusement sous celui du Fils, parce qu'on leur réfusoit tout ce qui étoit néces-

 saire

* *Pag.* 313 & 155.
† *Bzov. An.* 1364, *n.* 2, *pag.* 145.

faire à la Vie, & qu'on les distinguoit aisément à une Marque rouge qu'ils étoient obligez de porter.

X V. Ils n'étoient pas plus heureux dans l'Arragon; car, les Etats étant assemblez afin de prévenir les suites d'une Guerre qui paroissoit inévitable, on résolut de lever de nouveaux Impôts sur les Maures, & sur les Juifs, pour subvenir aux Besoins de l'Etat, pendant que la Noblesse prendroit les Armes; & cette Taxe les exposa à des Véxations qui les consumoient, demeurant exposez non seulement à l'Avarice, mais, à la Haine des Partisans, qui ne se font jamais Scrupule de ruïner un Peuple; mais, qui se font un Honneur de leur Barbarie lors qu'ils l'exercent contre les Objets de la Haine publique *.

X V I. On ne laissa pas d'avoir de grands Hommes pendant ce Siecle, entre lesquels on doit compter Isaac *Sciprùt*, Ennemi violent de la Religion Chrétienne, & qui écrivit contre elle. Les Critiques conviennent tous qu'il fleurit dans le quatorzieme Siecle, quoi qu'ils ne s'accordent pas précisement sur le tems. Les uns le placent à l'Année 1374, & les autres encore plus tard en 1396. Mais, Bartolocci † avoit vu

* *Mariana*, *Tom. I*, *pag.* 134.

† *Bartolocci*, *Bibl. Rabb. Tom. III*, *pag.* 927.

vu à Rome un Manuscrit de son Ouvrage contre le Christianisme, à la Tête & à la Fin duquel on voit qu'il fut composé à Turiasso, Ville de l'ancienne Castille, l'An 1340, c'est-à-dire, la même Année que R. Jacob composoit son Cours de Droit, sous le Titre de Turim, ou des *quatre* Ordres.

Salomon, Fils de Chanoc, * passa de Constantinople à Burgos *pour y réveler les Profondeurs de la Loi :* c'étoit le Titre d'un Livre dans lequel il expliquoit les Endroits difficiles du Pentateuque, & les Interprétations des Rabbins qui étoient ou trop métaphoriques, ou excessivement hyperboliques.

Son Fils Schem Toù hérita de la Haine de son Pere contre la Religion Chrétienne. Il y a eu un grand Nombre de Rabbins qui ont porté ce Nom. Schem Toù *de Léon* écrivit contre le Sacrement de l'Eucharistie, pour ramener un jeune Prosélyte qui s'étoit retiré auprès du Pape à Avignon. Il publia *le Grand Chemin de la Foi*, אמונה דרך גדול, dans lequel il prétendoit prouver la Vérité de sa Religion par des Démonstrations philosophiques. Un autre Schem Toù, Fils de Joseph Palkera, qui vécut au seizieme Siecle, étoit non seule-

 ment

* *Bartolocci, Bibl. Rabb. Tom. IV, pag. 376.*

ment grand Prédicateur, & fit imprimer ses Sermons sur le Pentateuque, & sur les principales Fêtes de l'Année; mais, on estime sa Lettre de Dispute, *Igbereth Havicvàch*, dans laquelle il éxamine s'il faut préférer l'Etude de la Loi à la Piété, ou la Piété à l'Etude de la Loi.

Celui dont nous parlons vivoit l'An 1375, & traduisit en Hébreu l'Evangile de Saint Matthieu, sous le Titre *Even Bochen*, אבן בוחן, *la Pierre Lydienne*. On dit qu'il avoit imaginé ce Titre, afin de rendre l'Evangile méprisable à sa Nation: mais, il pouvoit avoir une autre Vue, puisque l'Evangile est la Regle de la Foi des Chrétiens. Après avoir publié ce Livre sacré, il entra en Dispute contre nos principaux Mysteres, comme celui de la Trinité, & du Messie. Il y ajouta les *Contradictions de Maître Alphonse l'Apostat*. On ne devine pas aisément qui étoit cet Adversaire de Schem Toù; car, Alfonse de Spina *, qui après avoir embrassé le Christianisme écrivit contre les Juifs & les Arabes, n'a vécu que l'An 1458, & Schem Toù devoit être mort en ce tems-là. Bartolocci † parle d'un Alfonse qui a répondu à toutes les Objections contre

* *Fortalitium Fidei.*

† *Bartolocci, Biblioth. Rabbin. Tom. I, pag.* 366; *Tom. IV, pag.* 508.

contre le Christianisme, que Kimki a recueillies dans ses *Guerres du Seigneur*. Mais, on ne sait pas s'il étoit Prosélyte, ni s'il a vêcu dans le quatorzieme Siecle. Schem Toù publia aussi son *Paradis*, dans lequel il soutient qu'on doit donner un Sens allégorique à la plupart des Histoires Thalmudiques.

XVII. *Zérachias le Jeune* vivoit aussi alors. Il ne faut pas le confondre avec cet autre du même Nom qui vivoit au douzieme Siecle, & qui passe pour Espagnol, quoi que né à Lunel en Languedoc, parce que cette Province dépendoit alors de l'Espagne. Ce dernier écrivit pour réfuter des Opinions dangereuses, qu'un autre Docteur, né en Judée, avoit publiées sur la Nature de l'Ame. Il fut un de ceux qui entrérent en Conférence devant Bénoît XIII.

XVIII. Enfin, le Roi de Castille avoit à son Service deux Médecins qui étoient Juifs. Le dernier qui s'appelloit Meir Algudes, étoit à même tems Intendant, ou Chef de toutes les Synagogues d'Espagne. Il traduisit les Ethiques d'Aristote. Les Ouvrages de ce Philosophe étoient alors tellement estimez des Rabbins, que Schem Toù, autre Savant, les inséra dans son *Excellence de la Loi*. Cette Marque d'Estime est d'autant plus singuliere, que les Doc-

teurs ne lisent presque jamais les Ouvrages des Etrangers, parce qu'ils les méprisent souverainement.

CHAPITRE XIX.

Histoire des Juifs en Italie pendant le treizieme & le quatorzieme Siecle.

I. *Papes, toujours favorables aux Juifs.* II. *Raisons de cette Conduite.* III. *Variations dans la Conduite de Grégoire IX.* IV. *Massacre général sur des Calomnies, par le Pape.* V. *Persécution à Trany: le Pape n'y eut aucune part.* VI. *Ménachem devient savant pendant une Nuit dans une Synagogue de la Marche d'Ancone.* VII. *Clément V les protége, & les instruit.* VIII. *Evénement placé sous le Pontificat de Jean XXII: pourquoi?* IX. *Fontaines empoisonnées. Massacre général. Protection de Clément VI.* X. *Original d'Esdras, donné par les Juifs aux Inquisiteurs de Bologne.* XI. *Réfutation de ce Sentiment.* XII. *Famille des Hannaarim illustre bâtit à Bologne une Synagogue magnifique.*

I. QUoi que St. Pierre ait été l'Apôtre des Juifs, & que ses Successeurs

ſeurs marchant ſur les Traces de cet Apôtre, duſſent donner tous leurs Soins à la Converſion de ce Peuple, ils ne laiſſent pas de les négliger beaucoup. De tous les Souverains, il n'y en a preſque point en dont la Domination aît été plus douce aux Circoncis, que celle des Papes : & pendant qu'ils perſécutent le reſte des Chrétiens qui ne ſont pas ſoumis à leurs Loix, *ils favoriſent cette Nation; ils* en tirent *les Intendans de leurs Finances; ils lui* accordent des Privileges, & lui laiſſent une pleine Liberté de Conſcience. Quelques Papes ont été leurs Ennemis : mais, il eſt impoſſible que dans une ſi longue ſuite d'Evêques de Rome ils aient été tous du même Tempérament, & ſuivi les mêmes Principes. Ils vivent encore aujourd'hui plus *tranquillement ſous la* Domination de ces Chefs de l'Egliſe, que *par tout* ailleurs. Je ne condamne pas *la* Tolérance; mais, elle devroit être égale pour tous; & dès le moment qu'on croit qu'il eſt permis de perſécuter les Chrétiens, que la Religion autoriſe & commande les Violences qu'on leur fait, il ſemble que ceux qui ont crucifié le *Seigneur de Gloire*, devroient y avoir part comme les autres. Je condamne les Converſions qu'on fait par Violence; car, elles ſont ordinairement fauſſes. On promet,

on

on jure qu'on croit ce qu'on ne croit pas. Le faux Serment, capable de priver de la Grace un Homme qui en auroit reçu déjà quelque Semence, est le prémier Pas qu'on fait pour entrer dans l'Eglise. Le Cœur se partage entre deux Objets presque toujours opposez; le Culte qu'il pratique, & la Doctrine qu'il a reçue de ses Ancêtres, & qu'il suit encore. S'il est à demi persuadé, il se fait intérieurement une troisieme Religion mêlée de l'une qu'il croit véritable, & de l'autre qu'il croit fausse. Il balance; il doute; il dissimule jusqu'à la Mort, si la Violence des Persécuteurs s'étend jusques là pour s'assurer de sa Damnation éternelle. Mais, pourquoi persécuter les uns, & tolérer les autres? Il est aisé de deméler la Raison de la Conduite des Papes pour les Juifs, pendant qu'ils en ont une opposée pour les Chrétiens.

II. Les Papes ont moins de Chagrin & de Violence contre les Juifs, parce qu'ils sont plus anciens qu'eux, & qu'ils ne sont pas assez puissans pour leur faire Ombrage. La Jalousie des Princes ne s'échauffe que contre une République naissante, ou contre un Voisin importun qui s'agrandit, ou qui veut reprendre les Provinces usurpées sur lui. On laisse vivre plus tranquillement les Nations éloignées, foibles, & qui ne peu-

peuvent nuire. Les Réformez attaquent de Front l'Autorité Pontificale : ils veulent reprendre des Droits qui leur ont appartenu : ce sont des Voisins, des Ennemis redoutables. On a donc une continuelle Vigilance à les affoiblir, & à les perdre. D'ailleurs, les Juifs n'ont rien de particulier contre le Pape; tous les Chrétiens leur sont égaux. Il n'y a rien dans la Condition des Juifs qui *excite la Jalousie, ni les autres Passions des Papes. Le Désir de la Vengeance*, & la Gloire de détruire des Rivaux, ou des Sujets révoltez, ne les animent point. Bien loin de gagner à les perdre, ils sont intéressez par le Soin de leurs Revenus à les conserver. Les Passions humaines sont toujours plus bouillantes que le Zêle qui agit seul. Les Chefs de la Religion Romaine *ont toujours été plus habiles* à connoître & à menager leurs *Intérêts temporels*, que les Princes & les Rois de la Terre. Ils ont l'Art d'inspirer aux autres ce qu'ils ne font pas eux-mêmes. Le Pape recevoit humainement à Rome ceux que Ferdinand le Catholique chassoit inhumainement de ses Roïaumes. Il se moquoit sécrétement de la Folie d'un Politique rafiné, qui dépeuploit ses Etats d'un Nombre considérable d'Habitans riches, & habiles au Commerce; pendant qu'il donnoit de grands

grands Eloges à sa Piété. Il suivoit l'Exemple de ses Prédécesseurs, qui avoient presque toujours favorisé ceux que les Peuples & les Princes des autres Nations persécutoient souvent. C'est ce que nous allons voir dans la suite de ce Chapitre.

III. Grégoire IX, Neveu d'Innocent III, fut un des Papes les plus-zélez *. Il vouloit que tous les Princes quittassent leur Roiaume pour aller conquérir la Terre Sainte sur les Infideles. Il eut le Plaisir de voir les Iles de Minorque & de Majorque, qui étoient remplies de Musulmans, rentrer entre les Mains des Chrétiens, après que Ferdinand eut détruit la Flotte des Maures. On assure même que les Habitans de ces deux Iles se firent tous Chrétiens. Quoi qu'il fut brouillé avec l'Empereur Frédéric, il ne laissa pas de lui écrire, & de lui apprendre qu'on pouvoit livrer les Juifs incrédules au Bras séculier pour les punir; mais, il ne vouloit pas qu'on poussât trop loin cette Punition. Il s'éloignoit par là de la Conduite de son Oncle, qui leur avoit conservé leurs anciens Privileges. Mais, il changea lui-même de Sentiment; car, aiant appris qu'on massacroit les Circoncis en divers Lieux, lors qu'on se préparoit au Voiage de la Terre Sainte, il empêcha ces Exécutions barbares.

IV.

* *An. Christi* 1225.

IV. Il les délivra d'une autre Persécution qu'on leur faisoit sous Prétexte qu'ils emploioient du Sang humain dans leurs Remédes. Les Habitans d'Haguenau accusérent les Juifs, qui étoient leurs Concitoiens, d'avoir enlevé quelques Enfans aux Chrétiens, & de les avoir égorgés dans un Moulin, afin d'en tirer le Sang pour quelques Remédes. L'Imposture étoit grossiere; car, *le Sang humain n'est d'aucun Usage pour les Remédes. L'Empereur, qui en fit faire* des Informations éxactes, fut convaincu de leur Innocence; & les Historiens, qui veulent toujours rendre les Juifs criminels, sont obligez de dire que ce Prince, qui arrêta le Cours des Cruautez après avoir pris Connoissance du Fait, s'étoit laissé corrompre par Argent. La même Fureur passa en Espagne. *Les Juifs d'Angleterre n'auroient pas été traitez* avec plus d'Humanité, s'ils n'avoient prévenu le Péril, en achetant la faveur des Ministres, & du Roi. On tua, & on persécuta en divers Lieux: mais, ce fut à *Paris* que se fit le plus grand Massacre. Il eût duré plus long-tems, si le Pape Grégoire IX, qui tenoit alors le Siege, n'eut écrit fortement à Saint Louïs d'arrêter le Cours de ces Cruautez, & de ne forcer point les Consciences des Juifs. *Ainsi, ils furent* redevables

vables de leur Vie à la Tolérance du Pape, non ſeulement dans ſon Dioceſe, mais en France.

V. Ils furent mal traitez à Trany & à Naples par une Sédition populaire, excitée ſur de vains Prétextes. * Ils s'étoient rendus fort puiſſans dans ces deux Villes, & même dans tout le Roiaume de Naples : ils y avoient des Aſſemblées nombreuſes, & des Rabbins ſavans. Ils égalent leurs Poëtes de ce Païs-là à ceux de Provence, qui étoient alors en ſi haute Réputation. Le Roi les protégeoit ouvertement, parce qu'il en avoit reçu des Services importans dans les Guerres qu'il avoit eſſuiées. Il les recommanda en mourant; mais, on crut ne pouvoir leur rendre un plus grand Service que de les faire Chrétiens. Afin d'éluder la Perſécution, ils promirent de changer leur Religion avec la Liberté d'épouſer les Filles des bonnes Maiſons, & des Familles illuſtres de Naples. Tout † le Monde fut trompé dans ce Compromis, excepté les Eccléſiaſtiques, qui ne ſe mettent pas fort en peine à quel prix ils achetent les Converſions feintes. Le Juif fut ſurpris qu'on lui accordoit ce qu'il demandoit : cependant, il fallut paſſer le Pas, & ſe faire Chré-

* *An. Chriſti* 1260.

† *Salomon Ben Virga*, *pag.* 140.

Chrétien. On ne fut gueres moins étonné lors qu'on vit divers Mariages qui se faisoient à la faveur d'un Christianisme si frais & si suspect. Ceux qui ne trouvérent point à se marier, revinrent à leur prémiere Religion. Un Moine de Trany résolut de les en punir, & pour cet effet, il cacha une Croix sous le Fumier, & accusa un Juif de la Ville de l'avoir fait. Il n'en fallut *pas davantage pour émouvoir le Peuple:* il *se mutina, & égorgea tous ceux qu'il put* trouver. Le Tumulte passa de Trany à Naples, où les Juifs auroient été massacrez, si quelques grands Seigneurs n'avoient caché les plus Riches chez eux, & ne les eussent dérobez à cette Fureur populaire, que leurs Historiens comptent comme le dix-huitieme de leurs Malheurs. Les Juifs auroient *tort, s'ils accusoient* le Pape de tous ces Mouvemens; *il* n'y eut aucune *part*, car, Aléxandre IV, qui tenoit alors le Siege de Rome, envoia Octavien à Naples pour y faire rentrer les Guelfes ses Partisans, & pour y faire valoir son Autorité. Mais, Octavien ne put réüssir, & le Pape mourut peu de tems après le mauvais Succès de cette Négociation. Il ne put donc ni causer le Mal qu'on faisoit aux Juifs, ni y apporter le Remêde.

VI.

VI. Ils étoient plus tranquilles dans la Marche d'Ancone. Ce Térritoire n'étoit pas de l'Etat Ecclésiastique; car, ce ne fut que l'An 1532 que les Troupes de Clément VII s'en emparérent, sous prétexte de la défendre contre les Turcs. Elle jouïssoit alors de sa Liberté, & les Juifs y vivoient paisiblement. Ils se vantent même que Dieu y fit un grand Miracle en faveur d'un de leurs Rabbins. Ménachem étoit né à Ricina Nova avec un Esprit grossier & pésant; mais, il s'endormit un Jour dans la Synagogue, & crut voir un Homme qui lui présentoit un Vase plein d'Eau; & à peine en avoit-il bu, qu'il devint un des plus habiles Cabbalistes de son Siecle *. Nous ne garentissons pas ce Miracle; mais, il sert à faire voir que les Juifs étoient alors répandus dans tous les Coins de l'Italie.

VII. Clément V, qui transporta son Siege à Avignon, à cause des Troubles dont l'Italie fut agitée au commencement du quatorzieme Siecle, y fut leur Protecteur contre la Violence des Pastoureaux. Nous avons déjà remarqué qu'il les excommunia. Mais, les Foudres de l'Eglise font peu d'Impression sur des Mutins; & les

* *An. Christi* 1280.

les Juifs eurent l'Honneur de compter un Pape au Rang de leurs Défenseurs, sans recueillir aucun Fruit de sa Protection.

Ce Pape, qui vouloit les garentir de la Violence, travailloit à même tems * à leur Instruction; car, il ordonna qu'il y auroit dans toutes les Académies des Professeurs † pour apprendre l'Hébreu, & faire des Eléves qui pussent disputer contre les Juifs, & les *instruire*, après avoir *apris* leur Langue, *leurs Rites*, & *la Méthode nécessaire* pour les convaincre.

VIII. Jean XXII, qui lui succéda, prit une Route opposée: il crut que le plus sur étoit de faire bruler tous les Exemplaires du Thalmud, & exhorta fortement les Evêques à s'opposer aux Superstitions Judaïques. Cependant, on est obligé de rapporter à *son Pontificat* ce que disent les Historiens de cette Nation, qu'un *Pape bon & équitable* fut sollicité par sa Sœur Sangisa de les chasser de Rome, & de l'Etat Ecclésiastique: mais, ce Pape les protegea, & soutint leurs Droits. Ils lui font même dire que la Circoncision tenoit lieu de Batême pour purger les Ames du Péché originel. Cependant, si ce Sacrement a eu quelque Efficace sous la Loi, il l'a perdue par

* *An. Christi* 1320.

† *Salomon Ben Virga, pag.* 123.

par l'Abolition de toutes les Cérémonies. Le Pape qui avoit résisté aux prémieres Sollicitations de sa Sœur, ne put tenir bon contre les Remontrances des Evêques qu'elle lui amena, & qui l'assûrérent avoir vu les Juifs se mocquans d'eux lors qu'ils portoient la Croix en Procession. L'Edit fut publié pour chasser toute la Nation des Terres de l'Eglise; ce qui causa une Consternation d'autant plus grande, que demeurant là depuis long-tems, elle y étoit devenue extrêmement riche. Afin d'arrêter ce Malheur, on s'addressa à Robert, Roi de Jérusalem, qui d'un côté favorisoit les Juifs, & de l'autre vivoit dans une étroite Union avec le Pape. On l'engagea par de gros Présens à solliciter la Révocation de l'Edit. Le Pape, qui ne l'avoit donné que par Complaisance pour sa Sœur, y consentit, pourvu qu'elle fut contente, & il l'abrogea dès le moment qu'elle eut reçu cent mille Florins. On ne nomme point le Pape qui avoit donné, & en suite révoqué cet Arrêt de Bannissement. On ne connoît pas même Sangisa, Sœur du Pontife: on sait seulement que Jean XXII, eut un Frere nommé *Pierre d'Eusa*, auquel le Roi Charles IV accorda quelques Privileges. Mais, puis que les Historiens remarquent que cet Evénement se passa sous *Robert*, *Roi de Jérusa-*

rusalem, & qu'il y avoit alors un Robert, Roi de cette Ville, aussi bien que de Naples & de Sicile, dont Jean XXII avoit été le Chancelier, & avec lequel il vécut toujours en bonne Intelligence, & que Benoît XII, qui lui succéda, n'avoit point de Sœur, on a lieu de croire que ce fut Jean XXII, lequel se fit Violence en chassant les Juifs, & se rétracta lors qu'il put empêcher l'Exécution de son Edit.

IX. Clément VI les sécourut d'une maniere éclatante. La Persécution qu'on leur faisoit, étoit souvent un Feu qui s'allumant au bout d'un Roiaume, enflamoit non seulement les Provinces, mais, les Etats voisins, & bruloit toujours avec une Violence terrible. Le Prétexte de celle-ci, qui fut presque générale, étoit le Poison qu'ils avoient jetté dans les Fontaines, & dans les Rivieres, pour faire mourir tous ceux qui en boiroient. Ceux qui éxaminent la chose de Sens froid, reconnoissent qu'il est impossible d'empoisonner ainsi les Rivieres. Mais, il n'importe. Il mourut bien des Gens cette Année-là; & il falloit que les Juifs fussent coupables de cette Mortalité. On * les massacra en Espagne, & en Allemagne,

* *Nauclerus Generat. V, Vita Clement. VI. An.* 1348. *Baluf. Vita Papar. Aven. Tom. I, p.* 254. *An.* 1340.

magne, où le Mal avoit commencé. Il en périt douze mille dans la Baviere. Les Villes Impériales se firent des Ponts & des Tours des Ruïnes des Maisons qu'ils avoient abattues, dont le Nombre devoit être par conséquent considérable. Les uns, réduits au Desespoir, se laissérent écraser sous les Maisons qu'on abattoit, & les autres s'y bruloient eux-mêmes, afin d'éviter de tomber entre les Mains de ces impitoiables Chrétiens. Clément VI, au milieu de tous leurs Persécuteurs, fut leur Pere, & leur Consolateur. Il les reçut à Avignon, pendant qu'on les bruloit ailleurs, & fit ce qui dépendoit de lui pour arrêter le Cours d'une Fureur si grande. (a) Les Historiens & les Ecrivains de ce tems-là l'accusérent d'avoir sauvé les restes de cette Nation par Avarice plutot que par Charité; mais, il accusoit à son tour les Persécuteurs de n'agir si violement que pour s'enrichir en pillant le Bien d'autrui; & peut-être que tout le Monde avoit raison.

X. Les Inquisiteurs sévéres exerçoient de grandes Cruautez contre les Albigeois qui secoüoient le Joug de l'Eglise Romaine. Mais, soit que les Juifs achetassent leur

(a) On a retranché, Tom. III, pag. 225, de l'Edition de Paris tout ce qui suit jusqu'au Paragraphe XII.

leur Liberté, ou que vivant en Italie sous la Protection des Princes & des Papes, on n'ôsât les attaquer, ils étoient en Commerce de Présens & d'Amitié avec ces Hommes fiers & cruels. Eméric, qui a fait le Directoire de l'Inquisition, parce qu'il en connoissoit tous les Ressorts, reçut d'eux à Bologne une Bible écrite de la Main d'Esdras, que les Dominicains y conservent encore aujourd'hui avec beaucoup de Vénération. On lit dans ce Pentateuque une Inscription Hébraïque, qui porte que

C'est le Livre de la Loi de Moïse qu'Esdras avoit écrit, & qu'il a lu en Présence de la Multitude, tant Hommes que Femmes, étant debout sur une Tour de Bois.

Mais, on y en voit une autre Latine qui explique la chose beaucoup plus au long. „ On y assûre, 1, que ce Rouleau de la „ Loi est le même qu'Esdras écrivit de sa „ propre Main au Retour de la Captivité, „ lors qu'on rebâtissoit le Temple. 2, Qu'on „ est assuré que c'est là l'Original par le Té„ moignage de Juifs anciens, qui l'ont re„ çu dans les Synagogues, où il étoit gar„ dé. 3, Que les Juifs l'ont cru de Géné„ ration en Génération, & qu'ils l'ont don„ né à Eméric comme un Original. 4, Que

„ les ſavans Rabbins, qui l'ont éxaminé en „ Préſence de Témoins, l'ont reconnu à „ certains Caractéres & à certains Traits, „ qu'on ne remarque point dans les Manuſ- „ crits modernes. 5, On aſſure * que cet „ Exemplaire ſe montroit au Peuple dans „ le Temple les Jours de Fête, d'où on „ conclud qu'il faut le regarder avec une „ grande Vénération, comme un Livre „ dicté par le Saint Eſprit, après que tous „ les Ecrits Sacrez furent brûlez. „ Mais, Angelus Roccha † ajoute une Circonſtance qui ſuffit pour détruire toutes ces Remarques; car, il aſſure que *ces deux Livres d'Eſdras, écrits de ſa Main, renferment éxactement le Nombre des Livres Canoniques, préſcrit par le Concile de Trente.* Ce ſavant Ultramontain a-t-il voulu dire que les deux Rouleaux renferment tous les Livres de l'Ecriture conformement au Canon du Concile de Trente, ou s'il a cru que c'étoient ſeulement le prémier & le ſecond Livre d'*Eſdras*, auſquels il avoit inſéré un Catalogue des Livres que l'Egliſe devoit lire & enfermer dans ſon Canon? L'une & l'autre de ces choſes ſont riſibles; car, il eſt impoſſible qu'Eſdras ait parlé des Livres des Machabées que le Concile de Trente

* *Montfaucon*, *Diar. Ital. Cap. XXVII, p. 490.*
† *Ang. Roccha*, *Bibl. Vatic. Append. pag.* 294.

Trente a déclarez divins, puis que ces Héros de l'Eglise Judaïque n'ont vécu que long-tems après Esdras, & que leurs Actions ne pouvoient être écrites avant leur Naissance. D'ailleurs, Roccha ne s'accorde pas avec la Relation de Dom Monfaucon, qui a voiagé le dernier, & qui a eu l'Habileté de taire cette Circonstance. Quoi qu'il en soit, on croit faire une grande Grace aux Voiageurs, lors qu'on leur montre *cet Exemplaire qui est enfermé sous* deux Clefs, dont le Magistrat garde l'une, & les Dominicains ont l'autre.

XI. On montre * dans la même Ville le Megillath, ou le Volume d'Esther, qui paroît encore *plus ancien que le Manuscrit d'Esdras*. Enfin, on y voit une Bible écrite en faveur du R. Ménachem, l'An 1187. On ne doit pas ajouter Foi à la Tradition des Dominicains, qui se vantent d'avoir cet Exemplaire. C'étoient de bonnes Gens que ceux qui le croioient, & qui citoient les anciens Juifs pour leurs Témoins, comme si des Vieillards pouvoient être mieux informez que les jeunes de ce qu'Esdras a fait; & que pour s'assurer du Fait, il suffit d'avoir cent Ans de plus ou moins. Mais, en écartant tous ces Contes, il y a deux choses constantes : 1, l'une est la

* *Montfaucon, ibid. pag. 406.*

Date d'une de ces Bibles qu'on achevа d'écrire le 26 du Mois d'Adar. l'An 953, ou 1187, *afin que Ménachem & sa Postérité, & la Postérité de sa Postérité fut instruite par ce Livre:* &, 2, l'autre est le Présent fait par les Juifs de Bologne à Eméric, qui vivoit au milieu du quatorzieme Siecle; car, ce Manuscrit devoit avoir quelque Antiquité, lors qu'on le présenta à cet Inquisiteur.

XII. Les Juifs étoient alors puissans à Bologne; car, outre la Synagogue qu'ils y avoient déjà, on y en bâtit une autre plus grande & plus belle, & même on y érigea une Académie. Ce fut un des *Hannaarim*, qui passant de Rome à Bologne, y fit cette nouvelle Erection. Cette Famille, qui porte le Nom d'*Enfans*, est toujours illustre, & prétendoit l'être dès ce tems-là; puis que Moïse qui en étoit le Chef, faisoit remonter sa Généalogie jusqu'aux Juifs que Tite avoit transportez à Rome. Ils avoient demeuré dans cette grande Ville jusqu'à la fin du quatorzieme Siecle; mais, alors ils préférérent Bologne. Ils firent là de grandes Acquisitions, & bâtirent la plus belle de toutes les Synagogues d'Italie. Plusieurs Rabbins lui donnérent un nouvel Eclat en venant y enseigner. C'est là une nouvelle Preuve que les Papes protégeoient les

les Juifs * ; car, ſans remarquer que les Hannaarim avoient acquis à Rome les prodigieuſes Richeſſes qu'ils poſſédoient, Bologne étoit alors de l'Etat Eccléſiaſtique ; & Boniface IX, ſi redoutable à tous ſes Sujets, n'empêcha point qu'on n'érigeât une nouvelle Synagogue, dont la Grandeur & la Beauté ſurprenoient les Voiageurs.

* *An. Chriſti* 1394.

CHAPITRE XX.

Hiſtoire des Juifs en France depuis le treizieme Siecle, juſqu'à leur Expulſion entiere du Roiaume par Charles VI.

I. *Edits contre les Uſures des Juifs.* II. *Ils ſont chaſſés pour jamais de la Brétagne. Aſſiſe remarquable de Jean le Roux.* III. *Décrets injuſtes du Concile de Lyon.* IV. *Juifs Magiſtrats en Languedoc. Teſtament du Seigneur de Montpelier qui les en exclud.* V. *Pieces d'Argent, changées en Hoſties dans la Bourſe d'un Juif.* VI. *Perſécution de Saint Louis.* VII. *Paſtoureaux en France pendant ſa Priſon.* VIII. *Jéchiël de Paris: ſa Conférence: ſa Magie.* IX. *Saint Louis chaſſe les Juifs.* X. *Ville Juive & Ville Juliſte proche de Paris.*

Paris. XI. *Philippe le Hardi les rappelle.* XII. *Lévi, Fils de Gersom: son Sentiment sur les anciennes Apparitions.* XIII. *Edouard Prémier les chasse de Gascogne.* XIV. *Ordres donnez aux Inquisiteurs par Nicolas IV.* XV. *L'Eglise de* Saint Sauveur *bâtie à Paris l'An* 1290: *pourquoi?*

I. LEs Juifs bannis par Philippe Auguste, & rappellez en France peu de tems après, s'abandonnérent aux mêmes Excès qui avoient causé leur Bannissement, ils prenoient les Terres des grands Seigneurs par Engagement & par de grosses Usures; ils s'en rendoient les Maitres: & ruinoient les Propriétaires. Il fallut faire de nouveaux Réglemens pour arrêter le Cours d'un Desordre si affreux, dont les Juifs ne pouvoient se corriger malgré les Peines qu'ils étoient obligés d'essuier. On publia plusieurs Arrêts du Conseil, par lesquels il étoit défendu de prêter à un Moine, s'il n'étoit muni de Lettres patentes de son Chapitre; de prendre en Gage les Ornemens des Eglises, & les Instrumens nécessaires d'un Artisan *. Le Soldat avoit la Liberté d'engager son Cheval; mais, le Laboureur & le Charpentier, qui vivoit

* *Phil. Aug. Decreta de Jud. An.* 1218. *Spicil. Dacherii, Tom. VI, pag.* 471.

vivoit de son Travail, ne pouvoit rien emprunter d'un Juif sous peine de perdre ce qu'il auroit prêté. On étoit encore plus sévere en Normandie, où il y avoit des Juifs comme ailleurs; car, les Créanciers étoient obligés de citer devant le Baillif ceux qui empruntoient, & les Dettes n'étoient bonnes, que lors qu'on les avoit enrégistrées en leur Présence.

II. Ces Remédes n'arrêtérent point le Cours du Mal; car, on fit dans la suite plusieurs autres Réglemens sur la même Matiere. On en délibéra dans l'Assemblée de Melun *, que Saint Louïs convoqua au commencement de son Regne; & il y fut défendu d'emprunter d'un Juif, & de prendre de l'Argent à Intérêt chez eux, afin de leur ôter tout prétexte de faire des Violences & des Iniquitez. *Mais, entre toutes* Loix l'*Assise* du Duc de Brétagne †, donnée l'An 1239, mérite d'être remarquée.

Les Juifs, répandus dans cette Province, y étoient fort nombreux, & comme ils étoient presque tous Usuriers, ils ruïnérent le Peuple. Les Marchands, & la Noblesse s'en plaignirent. Jean le Roux étoit alors Duc de Brétagne, parce que

 Man-

* *Stabilimentum apud Melend. ibid. pag.* 473.

† *Apud d'Argentré, Hist. de Bretagne, Liv. IV, Chap. XXIII, pag.* 207.

Mauclerc, son Pere, s'étoit demis du Gouvernement. Ce Prince assembla des Etats *, dans lesquels il fut ordonné, à la Requête des *Evêques*, *Abbez*, *Barons*, *& Vassaux de la Brétagne*, *que tous les Juifs en seroient chassés pour jamais.*

On déchargea tous les Débiteurs des Juifs des Dettes qu'ils avoient contractez avec eux; & on permit à ceux qui en avoient reçu des Gages de les garder, comme s'il étoit permis de disposer du Bien d'autrui.

On déclara innocens tous ceux qui tuëroient un Juif, & Défenses furent faites aux Juges d'en informer, ou d'en intenter Procès.

On résolut de prier le Roi de France de faire observer cette Assise dans ses Etats; c'est-à-dire, d'en chasser les Juifs, de les dépouiller de leurs Biens, & de permettre de les tuër.

* Le Duc de Brétagne s'engagea *pour lui & pour ses Descendans*, *pour le Présent & pour l'Avenir*, „à maintenir ladite Ordon„nance, & en cas qu'il la violât, les Evê„ques avoient non seulement le Pouvoir „de l'excommunier, mais, de confisquer „les Terres qu'il avoit dans leurs Dioce„ses, sans avoir aucun Egard aux Privile„ges obtenus, ou qu'il pourroit obtenir „dans

* *An. Christi* 1239.

„ dans la suite. „ On doit être surpris de voir un Prince qui se lie lui-même, & qui de Souverain se rend Sujet de ses Sujets jusqu'à souffrir la Confiscation de ses Biens ?

Enfin, il déclaroit qu'aucun des Vassaux de la Brétagne ne seroit reçu à faire Hommage, jusqu'à ce qu'il eût juré devant deux Evêques, ou deux Barons, d'observer cette Loi, & de ne souffrir aucun Juif dans ses Terres.

III. Le grand Concile de Lyon *, dans lequel l'Empereur fut excommunié à Torches éteintes, fit deux nouveaux Décrets. Dans l'un, il ordonnoit aux Princes, qui avoient des Juifs dans les Terres de leur Obéïssance, de les obliger à rendre aux Croisés toutes les Usures qu'ils en tiroient, sous peine d'Excommunication pour les uns, & les autres étoient privez des Droits de la *Société civile*. Secondement, on défendoit aux Juifs d'éxiger ce qui leur étoit dû des Croisez jusqu'à leur Retour, ou jusqu'à ce qu'on eût reçu un Certificat authentique de leur Mort. Les Loix du Concile étoient souverainement injustes ; car, il n'étoit point le Maître du Bien des Particuliers, & ne pouvoit suspendre l'Effet de

* *An. Christi* 1240. *Concil. Lugd. Canon.* 17. *Tom. II, pag.* 656.

Contrats faits avant le Concile. Les Rois donnent souvent des Lettres de Répit aux Officiers qui sont à leur Service. Mais, ces Faveurs, qu'on accorde aux Dépens des Intéressez qui souffrent, sont-elles légitimes? L'Ordonnance de Saint Louïs, qui défendoit d'emprunter, étoit beaucoup plus équitable. Ce Mal étoit général; car, le Concile de Vienne, convoqué dans le même Siecle *, fut obligé de maintenir les Chrétiens contre les Vèxations qu'ils souffroient par l'Usure des Juifs. Revenons au Regne de Philippe.

IV. On laissoit aux Juifs en certains Lieux la Liberté de parvenir aux Charges. Du moins, ils en jouïssoient dans le Languedoc, & on s'étoit trouvé souvent à Montpelier † dans le Péril de voir un Baillif circoncis à la Tête de la Magistrature. C'est pourquoi Guillaume IV, Seigneur de cette Ville, fut obligé de le défendre dans son Testament, & son grand-Pere l'avoit fait déjà plus de cinquante Ans auparavant ‡. Cependant, afin de décharger sa Conscience, il ordonna ǂ à ses Héritiers de paier une Somme très considérable au

* *An. Christi* 1267.

† *Guillel. Monspel. Testam. Spicil. Tom. IX, pag.* 145, *&* 161.

‡ *An. Christi* 1211. ǂ *An. Christi* 1146.

au nommé Bonet, qui étoit Juif, auquel il étoit fort redevable.

V. Malgré les Décrets des Conciles, & les Arrêts de plusieurs Princes, les Chrétiens avoient des Esclaves Juifs, & les Juifs en avoient des Chrétiens. Les Chrétiens y trouvoient leur Compte; car, souvent au lieu d'acheter un Esclave, ils l'enlevoient à leur Maître qui le redemandoit inutilement. Les Fugitifs trouvoient aussi *une Retraite prompte & sûre chez eux.* D'un autre côté, les Juifs mettoient les Chrétiens en Esclavage *; mais, les Continuateurs de Baronius assûrent que cela produisit des Conversions nombreuses & éclatantes : ainsi, les Conciles avoient tort de prendre tant de Précautions contre cet Usage. Ils disent qu'une Servante Chrétienne, accoutumée à mépriser les Mysteres, quoi qu'elle communiât à Pâques, garda l'Hostie qu'on lui avoit donnée, & la porta dans son Mouchoir à son Maître qui étoit Juif. Il la prit, & la mit dans une Bourse avec son Argent. Quelque tems après, il ouvrit sa Bourse, & trouva *que sept Livres Parisis qu'il y avoit s'étoient changées en autant d'Hosties* †. Que vouloit faire le Fils de Dieu

 de

* *An. Christi* 1213.

† *Bzovius, An. Christi* 1213, *n.* 19, *pag.* 206; *Spond. An. Christi* 1213, *n.* 25, *pag.* 53.

tems-là un Traité avec le Soldan, pour lui livrer toute la Jeunesse de France sans en excepter son Roi. On l'accuse aussi de Magie. On en dit trop. Mais, au moins, est il vrai que c'étoit un Fourbe & un Scélérat. Il avoit sous lui des Gens qui faisoient les Evêques. Ils consacroient l'Eau bénite. Ils bénissoient & dissolvoient les Mariages: ils donnoient l'Absolution des Péchés commis & à commettre; mais, le grand Nombre étoit de simples Pastoreaux. Il y avoit une espece d'Enchantement, ou de Fureur si grande, que non seulement ils quittoient leurs Troupeaux pour suivre le Fourbe qui les animoit, mais, les Peres & les Meres, qui enfermoient leurs Enfans, ne pouvoient les retenir, ni les empêcher de se joindre à cette Multitude. Le Peuple les favorisa d'abord, parce qu'il croioit que Dieu avoit choisi les choses foibles de ce Monde, afin de confondre les fortes. La Reine Blanche * entroit aussi dans leurs Intérêts, comme s'ils avoient été capables de réparer les Malheurs que causoit l'Absence & la Prison de son Fils. On en comptoit jusqu'à cent mille qui se rangeoient sous l'Etendart de Maître Jacques. Ils se vantoient d'avoir reçu l'Ordre de

* *Mathæus Paris, Histor. Anglic. Henr. III, pag. 530.*

de la Vierge, & pilloient & faiſoient d'affreux Deſordres dans tous les Lieux, où ils paſſoient. Jacques de Hongrie, ſuivi de cette Troupe, paſſa à Orleans, & y maſſacra tous les Prêtres & les Moines qu'il trouva. Il partit de là, & pourſuivit ſa Route juſqu'à Bourges. Il fit prendre là tous les Livres des Juifs, afin de les bruler, & les pilla par tout où il put le faire. Mais, enfin la Nobleſſe, & le Peuple même s'étant aſſemblé contre ces Pillards, en fit à ſon tour une grande Tuërie, dans lequel leur Chef périt avec quantité d'autres. Il ne faut pas confondre ces prémiers Paſtoureaux avec ceux qui parurent dans le Siecle ſuivant, où l'on renouvella une ſemblable Impoſture.

VIII. L'Année ſuivante, il ſe tint une Conférence en Préſence de Blanche, qui étoit Régente en l'Abſence de Saint Louïs, entre Jéchiël & Nicolas Donim, qui avoit embraſſé le Chriſtianiſme. Jéchiël étoit né à Paris, & faiſoit Profeſſion d'être grand Cabbaliſte. On diſoit que ſa *Lampe éclairoit ſans Huile d'un Samédi à l'autre.* Saint Louïs aiant la Curioſité de voir ce Prodige, voulut ſurprendre le Rabbin pendant la Nuit. Celui-ci qui craignoit les Voleurs, leſquels venoient ſouvent frapper à ſa Porte, & à celle des autres Juifs, pour voir s'ils

s'ils dormoient, avoit fiché un Clou en Terre. Au prémier Bruit, il frappoit sur ce Clou, & à proportion qu'il enfonçoit, le Voleur qui étoit dehors tomboit dans une Fosse pleine d'Eau. Le Roi, qui contrefaisoit le Voleur à la Porte de Jéchiël, tomba comme les autres. Il cria lors qu'il se vit dans l'Eau jusqu'à la Ceinture. Jéchiël en fut quitte pour le rechauffer, lui présenter un Régal, & lui faire voir la Lampe. On lui montra qu'il n'y avoit ni Miracle, ni Sortilege, & qu'au lieu d'Huile il y avoit une autre Matiere combustible. Peut-être étoit-ce un Phosphore qui faisoit crier tout le Peuple de Paris. Le Roi, détrompé par cette Avanture, fit de Jéchiël un de ses Conseillers d'Etat. On le vouloit rendre criminel auprès du Prince, parce qu'il ne vouloit pas du Vin qu'on lui présentoit à sa Table; mais, Jéchiël, en habile Courtisan, but l'Eau dans laquelle le Roi s'étoit lavé les Mains, & prouva si bien par là qu'il n'avoit aucune Aversion pour les Chrétiens, & pour la Personne Roiale, que sa Faveur en augmenta considérablement. Il faut croire tout ceci sur la Parole des Juifs, qui vantent fort ce Rabbin, aussi bien que son Gendre Mardochée d'Autriche, ou l'Alleman, Cabbaliste comme lui. Les Chrétiens soutiennent

nent que la Cabbale pratique qui leur donna tant de Réputation, étoit la Magie, & que Jéchiël soutint si mal l'Honneur de sa Religion en présence de la Régente, qu'il quitta la France couvert de Honte & de Confusion ; & se retira la même Année dans la Judée, où il alla mourir. Il vaut mieux tenir un juste Milieu. Jéchiël n'étoit point Magicien, comme on l'en accuse : il avoit peut-être quelques *Sécrets naturels* ; à la *faveur desquels il imposoit au Peuple*, d'autant plus aisé à tromper sur cette Matiere, qu'il forme des Jugemens précipitez. Les Pélerinages de la Judée étoient alors tellement à la Mode pour le Juif aussi bien que pour le Chrétien, qu'il ne faut point aller chercher la Cause du Voiage de Jéchiël dans la Honte dont il fut couvert dans la Conférence *qu'il soutint* contre un Déserteur de la *Synagogue*.

IX. D'un autre côté, on nous impose quand on soutient que Saint Louïs prit un Rabbin pour son Ministre d'Etat, parce qu'il avoit mis une Matiere lumineuse dans une Lampe au lieu d'Huile. Ce Prince n'aima jamais la Nation ; & même pendant qu'il étoit Prisonnier, il envoia de là un Edit pour chasser tous les Juifs de son Roiaume. Ils y étoient nombreux, puis qu'on fit venir *d'autres Gens pour repeupler les Lieux* qu'ils

qu'ils abandonnoient. Il falloit aussi qu'ils y fussent puissans, puis qu'afin de n'affoiblir pas trop le Roiaume, on permit à ceux qui voudroient être *Marchands ou Artisans*, de demeurer. On prétend que les Sarrasins avoient inspiré au Roi cette Résolution, en lui reprochant qu'il aimoit peu Jésus-Christ, puis qu'il toléroit ses Meurtriers. La * Regente fit éxécuter les Ordres de son Fils, & mourut l'Année suivante. Les Juifs prétendent que ce fût ce Prince qui les bannit après être revenu dans ses Etats.

X. Ils y étoient si nombreux & puissans qu'il y avoit proche de Paris une Ville qui portoit leur Nom; car, on voit d'anciens Monumens dans lesquels il est parlé de *Noel de Ville Juive*, *Frere d'Ermemburge*, *Femme de Mathieu de Ville Juive:* „Natalis de *Villa Judea* Frater Ermemburgis, „Uxoris Mathæi de Villâ Judæa.„ Et cette Lettre est dattée de l'An 1243. Il est vrai qu'il y a dans le Voisinage de Paris une autre Ville qu'on appelle la Ville Julitte, parce qu'elle a pour Patrons Sainte Julitte & son Fils Saint Cyr, qui ont souffert le Martyre à Antioche; & beaucoup de Gens confondent ces deux Villes. Mais, on voit que dans le tems de Charles V, on distinguoit

* *An. Christi* 1253. *Math: Paris, Hist. pag.* 576. *Salomon Ben Virga, p.* 417. *An. Christi* 1254.

gnoit ces deux Villes ; & du moins, que la Ville Juive & la Ville des Juifs étoient fort connues. Il est aussi parlé de la Ville Juive au tems de Louïs XII ; car, un Frere Cordelier, Jean de Bonnecourcy, venu d'Italie, aiant soutenu dans ses Theses que * *le Pape étoit au dessus des Rois pour le temporel*, le Parlement de Paris le fit dépouiller par le Bourreau de son Habit de Cordelier, & le revêtit d'un Habit séculier *jaune & verd*; & étant conduit devant l'Image de la Vierge du Portail de la Sainte Chappelle, tenant une Torche ardente de deux Livres, bigarrée aussi de jaune & de verd, il fit Amende honorable, déclara qu'il avoit *impieusement* enseigné cette pernicieuse Erreur ; & ensuite de cette Exécution, il fut conduit par le Bourreau jusques à la *Ville Juive*, où on lui rendit son Habit de Cordelier, & trente Lettres, pour se retirer où il voudroit hors du Roiaume, avec Défense d'y rentrer sous peine d'être pendu & étranglé. Il y a donc beaucoup d'Apparence que les Juifs avoient un Establissement & une Synagogue dans cette petite Ville ; qu'on ne leur souffroit peut-être pas à Paris, & que le grand Nombre de Circoncis qui y habitoient lui donna leur Nom, qui l'emporta

* *Colomesiana, dans le Mélange curieux de Saint Evremond, Tom. I, pag. 245.*

porta fur celui de l'ancienne Patronne, fur tout, pendant que les Juifs étoient nombreux & floriffans en France *.

XI. Ce fut Philippe le Hardi qui rappella † les Juifs que fon Pere avoit chaffés ‡; car, quoi que ce Prince paffât pour Dévot, on fait qu'il n'étoit pas fcrupuleux pour bien des chofes; & après la Mort de fon Fils, il ne fit aucune Difficulté de confulter une fameufe Sorciere de Nivelles, pour apprendre fi Marie de Braband qu'il avoit époufée en fecondes Noces, avoit fait donner du Poifon au prémier Prince du Sang, comme le difoit la Broffe fon Favori. Il eft vrai que la Complaifance des Evêques de fon Roiaume l'autorifoit; car, ce furent ceux de Bayeux & de Dol en Brétagne, auffi bien que l'Abbé de Saint Dénis, qui firent le Voiage de Flandres pour cette Confultation. Cette Béguine faifoit l'Infpirée; cependant, foit qu'elle eut plus d'Inclination pour la Reine que pour le Favori, elle affura que la Princeffe étoit innocente. On la crut fur fa Parole. Qu'il y a de Foibleffe dans l'Ame des Princes, lors qu'ils ne trouvent pas des Evêques affez com-

* *Vide Valef. Not. Galliar. pag.* 2436.

† *An. Chrifti* 1275.

‡ *An. Chrifti* 1272. *Gefta Philippi III, per Guill. de Nangiaco. Hift. Franc. Tom. V, p.* 532.

complaisans pour les flatter dans leur Penchant! Quoi qu'il en soit, les Juifs bannis furent bientôt rappellez par la Nécessité de l'Etat. La Prison & les Desseins de Louïs avoient épuisé le Roiaume, & les Guerres que Philippe fut obligé de soutenir, achevérent de le ruïner. On crut ne pouvoir mieux rétablir les Finances, qu'en rappellant des Gens qui rapporteroient des *Trésors, & avec eux l'Art de faire rouler l'Argent. Enfin, la Douceur naturelle de* Philippe, qui a fait douter aux Historiens si on doit lui donner ce Titre de *Hardi*, contribua sans doute beaucoup à ce Rappel. Du moins, on ne peut douter de sa Vérité, puis qu'ils furent chassés sous Philippe le Bel.

XII. Les Espagnols reclament * Lévi, Fils de Gersom, *petit-Fils* de Nachmanides par sa *Fille*, comme un de ces Docteurs qui leur font Honneur. Il vivoit en ce tems-là; mais †, la Provence étoit sa Patrie. Il étoit donc François, si on regarde les Provinces qui composent aujourd'hui cette Monarchie, & qui ont toujours fait une Partie de la Gaule: mais, il étoit né Sujet des Espagnols, qui y dominoient alors. Ce Rabbin soutenoit que toutes les Appa-

* *Ganz, Tsemach, pag. 145.*
† *An. Christi 1290.*

Apparitions faites à Abraham, aux Patriarches & aux Prophêtes, n'étoient que des Songes & des Visions. Il ne pouvoit souffrir que ceux qui l'avoient précédé, eussent fait parler l'Anesse de Balaam, puis que c'est un de ces Prodiges qui fait rire quand on le prend à la Lettre. Il comparoit cet Evénement au Mariage du Prophête Osée, qui n'épousa jamais une Prostituée, dont l'Union scandaleuse l'auroit deshonoré. Il remarquoit que la Vision de Balaam s'étant faite la Nuit, il ne pouvoit pas voir aucun Objet sensible. En vain on lui objectoit comme une espece de Contradiction, qu'il croioit bien ce qu'on lit dans le Thalmud d'une autre Anesse, qui avoit eu assez d'Esprit pour ne revenir jamais à l'Ecurie, sans rapporter à ses Maîtres le Prix de son Loüage, & qui ne s'y laissoit jamais tromper: car, les Rabbins ne croient pas généralement tout ce qui est dans le Thalmud, & un Homme qui a le Courage de changer la Tradition des Peres sur les Visions des Prophêtes couchées dans l'Ecriture, ne croioit pas aveuglement des Histoires fabuleuses, appuiées sur une Autorité moins vénérable que la Révélation. Il passa jusques dans le quatorzieme Siecle, où il composa * son Commentaire sur Samuël,

* *An. Christi* 1338.

muël, & plusieurs autres Ouvrages. Il vit une Partie des Malheurs qui désolérent sa Nation en France (*a*).

XIV. Il y avoit aussi des Juifs dans la Gascogne, dont Edouard I, Roi d'Angleterre, étoit le Maître. Ce fut là qu'un Chevalier Anglois * alla le trouver pour lui faire ses Plaintes de ce qu'aiant engagé une de ses Terres à un Juif, on la lui retenoit sans raison; *& le Juif, quoi qu'assigné devant le Juge, refusoit d'y comparoitre. Le Roi* répondit à ce Chevalier, qu'il avoit trop de Respect pour la Mémoire du Roi son Pere pour casser ses Edits, qui selon toutes les Apparences étoient favorables aux Juifs: mais, que comme il n'étoit pas juste de préférer le Circoncis au Chrétien, il lui déclaroit que s'il arrivoit quelque Malheur au *Juif au sujet du Procès intenté contre lui, il en seroit le Juge*, en accordant le même Privilege à tous ses Sujets contre les Juifs. Cette Déclaration fit son Effet. Le Juif prévit le Péril qui le menaçoit, renonça au Privilege que le feu Roi avoit accordé, & se soumit à la Loi commune: cependant, soit qu'Edouard Prémier, qui avoit échapé un grand Danger, le Ton-

(*a*) Ce Paragraphe a été retranché dans l'Edition de Paris. Je ne sai pourquoi.

* *Miles Anglicus. An.* 1268.

nerre aiant passé sur le Lit où il étoit avec la Princesse, pour aller tuer deux Officiers qui étoient dans la même Chambre, soit qu'il crut qu'en formant le Dessein d'une nouvelle Croisade, il fut mal à-propos de protéger *les Ennemis de la Croix*, il les chassa tous de la Gascogne & de toutes les Terres de sa Domination en France *.

Philippe le Bel fut obligé de réprimer les Juifs qui faisoient quelquefois des Conquêtes jusques sur le Christianisme. Ce Scandale obligea Nicolas IV à ordonner aux Inquisiteurs d'avoir contre eux plus de Sévérité. Il avoit souvent de l'Equité pour eux: car, aiant appris que l'Empereur Rodolphe avoit arrêté Prisonnier le fameux R. Meir, qui étoit né en Allemagne, parce qu'il espéroit en tirer beaucoup d'Argent, ce Pape écrivit à l'Empereur qu'il eût à le relâcher, s'il n'étoit coupable d'aucun autre Crime que de la Persévérance dans sa Religion. Mais, 1, il s'éleva en ce tems-là un Ordre de Rejudaïsans, ou de Relaps, lesquels, après être sortis volontairement de la Synagogue, y rentroient par des Lavemens, & se faisoient raser la Tête. 2, Il y avoit *des Chrétiens qui se faisoient Juifs*, & qu'on circoncisoit d'une maniere différente des

* *Walsingham, Vita Regum Anglic. ab Eduardo I ad Henricum IV, pag. 53.*

des autres, afin qu'on put toujours les distinguer des véritables Circoncis. 3, Enfin, il y avoit des Malheureux dans la Gascogne, & dans les Provinces voisines, où ces Desordres régnoient principalement, qui ne sachant à quel Saint se vouër dans le tems qu'il leur arrivoit quelque Malheur, couroient en Dévotion aux Synagogues, tenoient des Chandelles allumées, y faisoient des *Oblations*, & observoient le Samedi autant *qu'elles le pouvoient*. Nicolas crut qu'il étoit de son Devoir d'arrêter le Cours de ces Scandales; & pour cet effet, il adressa ses Ordres aux Inquisiteurs de ces Provinces, afin de veiller plus éxactement sur la Conduite tant des Chrétiens, que sur celle des Juifs. Ils éxecutérent les Ordres du Pape Nicolas, & ils exercérent de grandes *Rigueurs* contre les Coupables.

XV. Ce fut sous son Pontificat, & à l'occasion d'un autre Scandale, que l'Eglise de Saint Sauveur de Paris fut batie *. Une Femme qui avoit pris de l'Argent à Intérêt, & qui avoit laissé son Habit pour Gage au Juif, le redemanda pour un Jour, afin de faire ses Dévotions à Pâque. Le Juif ne rendit l'Habit qu'en recevant une Hostie pour Otage. Comme on lui avoit dit

* *Nauclerus, Chronog. Gener. XLIV, Tom. II, pag.* 875.

dit souvent que le Corps de Jésus-Christ étoit dans cette Hostie, afin de s'en assurer, il la jetta dans de l'Eau bouillante, & la perça de Coups. Il vit aussi-tot couler du Sang ; mais, par Malheur pour lui, quelques Chrétiens, qui avoient besoin d'Argent, étant entrez chez lui, l'Hostie sortit de la Cuve où l'on avoit jettée, & s'envola. Le Procès fut bientôt fait au Coupable, ses Biens confisqués, & sa Maison rasée, à la Place de laquelle on bâtit *l'Eglise de Saint Sauveur*. Le Lecteur a une pleine Liberté de rejetter ces Miracles fabuleux : mais, ils entrent trop souvent dans l'Histoire des Juifs, pour les passer tous sous Silence. C'est là peut-être le même Miracle dont nous allons parler dans le Chapitre suivant, qu'on a déguisé, & qu'on a placé seize Ans plus tard, afin d'en faire le sujet de l'Expulsion générale de la France.



CHA-

CHAPITRE XXI.

Suite de la même Matiere. Histoire des Juifs en France jusqu'à leur Expulsion totale.

I. *Philippe le Bel chasse les Juifs de son Roiaume.* II. *Raisons fabuleuses de cet Exil.* III. *L'Avarice du Roi en est la véritable Cause.* IV. *Conversion de Nicolas de Lyra. Il étoit Juif & Normand.* V. *Fausses Conversions.* VI. *Louis Hutin, ou Mutin, les rappelle.* VII. *Histoire des Pastoureaux & des Lépreux qui empoisonnent les Fontaines.* VIII. *Confiscations faites sur les Juifs par Humbert, Dauphin de Viennois, dont Philippe le Long profite.* IX. *Réflexions contre la Vérité de cet Evénement.* X. *Dominicains, accusez du même Crime.* XI. *Témoignage d'un Auteur contemporain, examinées.* XII. *Méthode qu'on doit suivre en écrivant l'Histoire des Juifs.* XIII. *Récit de l'Histoire des Lépreux, par le P. Daniël, différent de celui que nous avons fait.* XIV. *Si la B. Vierge a autorisé les Duels contre les Juifs.* XV. *Ils ont été rappellez par Charles, Dauphin de Viennois.* XVI. *Charles VI empêche la Confiscation des Biens de ceux qu'on batise.* XVII. *Il chasse entiére-*

ment les Juifs. XVIII. *Histoire du Bourgeois de Pontoise, qui se vante d'avoir trouvé la Pierre Philosophale, parce qu'il s'enrichit des Juifs qu'on avoit bannis.* XIX. *Ils sont seulement tolérez en France.* XX. *Ouvrage nouveau, Manuscrit de Montalto, inconnu à Bartolocci.* XXI. *Comment il pose le Systême des Chrétiens.* XXII. *Ses Objections contre la Peine du Péché d'Adam.* XXIII. *Que le Péché ne peut produire un Effet infini.* XXIV. *Suffisance des Sacrifices, prouvée pour l'Expiation du Péché.* XXV. *Objections contre l'Incarnation.* XXVI. *Son Explication des Semaines de Daniël depuis Nabucodnosor jusqu'à Tite.* XXVII. *Réfléxion sur l'Ignorance volontaire de Montalto.* XXVIII. *Exécution cruelle à Bayonne.* XXIX. *Tolérance & Dissimulation des Juifs.* XXX. *Leurs Privileges à Mets, confirmez par un Arrêt du Conseil en 1670.* XXXI. *Le P. Simon, Auteur d'une Défense & d'un Factum en faveur des Juifs de Mets.*

I. CE fut le Roi Philippe, qui les fit sortir tous de son Roiaume *, & cet Exil est mis au Rang des quatre grands Malheurs que les Juifs ont soufferts; car, ils

* *An. Christi* 1300.

ils foutiennent * que le Nombre de ceux qui quittérent alors la France, excédoit le double de ceux qui fuivirent Moïfe au Paffage de la Mer Rouge, & à la Conquête de la Canaan. Mais, il y a là de l'Exagération; car, le Nombre n'en a jamais été fi grand dans ce Roiaume.

II. Les Hiftoriens Chrétiens l'attribuent au Miracle fait dans une Hoftie qu'un Juif avoit rachetée: il la jetta dans une Chaudiere d'Eau bouillante, & vit à même tems paroître un Enfant d'une Beauté extraordinaire. Au lieu d'être touché par un Miracle fi fenfible, il vouloit égorger cet Enfant miraculeux; mais, l'Enfant fuioit, & couroit d'un côté de la Chaudiere à l'autre, à proportion que le Juif le pourfuivoit le Couteau à la Main. Ce Spectacle émut fes Enfans, qui allérent le dire à leur Mere, & en fuite ouvrirent les Portes de la Maifon, & le publiérent. Le Peuple & le Clergé entrérent, & virent le Miracle de l'Hoftie confervée; car, l'Enfant avoit déja difparu. Le Juif fut condamné au Feu. Il crut s'en garentir en tenant le Thalmud entre fes Mains dans le Bucher; mais, le Feu n'en fut que *plus violent*. S'il en fouffrit moins, & fi le Thalmud produifit cet Ef-

* *Ganz Chronol. pag.* 143. *Bzov. An. Chrifti* 1306, *n.* 8, *pag.* 83.

fet, il étoit avantageux. Un * Continuateur de Baronius admet le Miracle; mais, il soutient que s'étant fait seize Ans auparavant, il ne peut être regardé comme la cause de l'Arrêt de Bannissement donné contre tous les Juifs. Platine croit † qu'on les punit alors à cause de leur Magie.

III. Mais, il n'y en eut point d'autres Causes que l'Avarice du Roi ‡, qui voulut s'enrichir aux Dépens de ces Malheureux. En effet, on dit ‖ qu'il fit une bonne Oeuvre par un mauvais Principe; c'étoit le Désir de piller, & de s'enrichir. Le Roi étoit avare, & faisoit à son Peuple de si grandes Véxations, que celui de Paris se souleva, & l'assiegea dans la Maison du Temple, où il fut un Jour entier sans Vivres, les Assiégeans, dont la plupart furent en suite pendus, ne voulant point permettre qu'on lui en portât. La Reine Marie, sa belle-Mere, avoit eu déjà l'Art d'extorquer de grosses Sommes des Juifs. Je ne sai si elle eut quelque Remords de Conscience, ou par quelle raison elle consulta là-dessus le Pape Clément V, lequel lui conseilla d'em-

* *Spond. An.* 1306, *n.* 8, *pag.* 358.
† *Platina, Vita Clem. V*, *pag.* 2501.
‡ *Anonym. Continuat. Chronici Guill. de Nangis. Spicil. Tom. XI*, *pag.* 622.
‖ *Baluf. Vita Pap. Aven. pag.* 4.

d'emploier cette Somme à la Guerre sainte; mais, elle n'en fit rien. Cet Argent ne pouvoit se lever sans la Participation du Roi, qui résolut de n'en faire point à deux fois, & de colorer son Avarice sous un Acte de Religion & de Piété. S'il pilloit les Eglises de son Roiaume, & le Clergé Chrétien, il n'est pas étonnant qu'il eut Envie de s'approprier ce qu'il y avoit de précieux dans les Synagogues. Il bannit donc tous les *Juifs* sous peine de Mort, ou de Conversion, & confisqua à son Profit les Biens de tous les Bannis, ausquels il permit seulement d'emporter leurs Habits, & une Somme d'Argent pour les conduire hors du Roiaume. Une Partie mourut en Chemin de Fatigue & de Misere. Les autres se retirérent en Allemagne; & c'est par là que les *Juifs* de ce Païs-là se regardent comme originaires de France, descendus de ces Persécutez.

IV. Quelques-uns se firent Chrétiens, afin de se garentir de la Misere qui leur paroissoit inévitable dans des Païs étrangers. * Nicolas de Lyre fut un de ceux qui prirent ce Parti. Les Anglois le reclament, comme s'il étoit né chez eux. D'autres prétendent que Lyre est un Village du Perche. Mais, comment s'inscrire en faux

* *Baleus de Script.*

contre ce Distique, dans lequel on le fait Normand?

Lyra, brevis Vicus, Normana in Gente celebris;
Prima mihi Vitæ Janua Sorsque fuit.

En effet, il y avoit dans le Bailliage d'Evreux un Bourg qui portoit le Nom de Lyre, & on voioit là des Juifs aussi bien qu'au Ponteau de Mer. Il semble qu'on ne peut douter qu'il ne fût Juif, par la Connoissance qu'il avoit de l'Hébreu, & des Rabbins, dont il a pris un grand Nombre de Maximes & d'Explications. On auroit alors regardé comme un Prodige un Chrétien qui auroit connu les Rabbins & leurs Interprétations, comme il a fait. Il étudia dans l'Université de Paris, & se fit Cordelier à Verneuil.

Vernolium admisit currentem ad sacra *Tyronem;*
Et Christi docuit me domitare Jugo.

Après sa Conversion, il écrivit son Traité de Jésus-Christ *contre les Juifs*; comme font la plupart des Prosélytes qui se croient obligez de donner une Preuve de leur Foi, en écrivant contre ceux qu'ils ont abandonnez. Il s'attacha toute sa Vie à l'Explication de l'Ecriture, & divisa, selon la Coutume des Juifs, les Livres qui la composent, en canoniques, & en apocryphes, mettant

tant Tobie à la Tête des derniers. On se plaint de ce qu'il a trop philosophé selon les Principes d'Aristote : mais, au fond, il est moins barbare, & plus judicieux que les Auteurs de son Siecle. Il est apparent que sa Conversion fut sincere : du moins, il se fit Moine, & mourut dans le Couvent l'An 1340.

V. Mais, la plupart des autres retinrent le Judaïsme qu'ils avoient abjuré de Bouche ; & quatre Ans après, l'un de ces Prosélytes fut brulé à Paris, le même jour que Marguérite de Haynaut. Celle-ci soutenoit que l'Ame enyvrée de l'Amour de Dieu, & anéantie par cet Amour, pouvoit sans Crainte & sans Remords satisfaire tous les Désirs de la Nature. On condamnoit alors au Feu les Mystiques. Le Juif, malgré sa Conversion au Christianisme, crachoit sur les * Images de la Vierge. Les Historiens Juifs disent que Dieu punit Philippe le Bel de les avoir bannis †, en permettant qu'il tombât dès la même Année dans une Fosse en poursuivant un Cerf, & qu'il mourut subitement ; ce qui est faux.

VI. L'Avarice & l'Intérêt qui avoient fait chasser les Juifs de France, les fit rap-

 peller

* *Continuatio Chronic. Guill. de Nangis, An. 1310; Dacherii Spicil. Tom. XI, pag. 637.*

† *Salomon Ben Virga, pag. 194.*

peller huit Ans après. L'Auteur du Faiſçeau des Tems * aſſure qu'ils *avoient été chaſſés du Roiaume, pour n'y rentrer jamais.* Mais, il a vêcu aſſez long-tems après cet Exil pour ſavoir qu'il ne dura pas toujours. Louïs Hutin, ou le *Mutin*, (car, ces deux Mots ſignifient la même choſe,) ſuccédant à ſon Pere, & voiant un grand Deſordre dans ſes Finances, le Roiaume épuiſé d'Argent, les Peuples gémiſſans, & toujours prêt à ſe mutiner par le Souvenir des Exactions qu'on avoit faites ſous le Regne précédent, ne ſe contenta pas de ſacrifier aux Déſirs de ce Peuple Enguerrand de Marigni, Favori de ſon Pere, & de le faire pendre; mais, comme cette Mort ne remédioit pas au Mal, il éxigea des Juifs fugitifs une groſſe Somme d'Argent, & à cette Condition il les rappella † dans ſes Etats, où ils vécurent paiſiblement ſous ſon Regne; mais, par Malheur pour eux, il fut très court. Comme ils avoient prévu ce qui devoit leur arriver, ils avoient eu beaucoup de peine à rentrer en France pour y faire de nouveaux Etabliſſemens. Enfin, l'Amour de la Patrie l'emporta ſur les autres Raiſons, & pluſieurs y furent trompez ‡.

VII.

* *Faſciculus Temp. Hiſt. German. Tom. III*, p. 83.

† *An. Chriſti* 1314.

‡ *Salomon Ben Virga*, *pag.* 150.

VII. Ils essuiérent l'An 1330, la seconde Persécution des Pastoureaux. Ce Malheur étoit à peine passé; qu'ils en eurent un autre. Les Historiens * rapportent que le Roi Sarrasin de Grénade, chagrin de se voir si souvent vaincu par les Chrétiens, chercha les Moiens de s'en defaire par une autre Voie que celle des Armes. Il appella les Juifs de son Roiaume, & leur demanda s'il n'y auroit *pas moien d'empoisonner tous les Chrétiens.* Ils se chargérent de la Commission; mais, ils crurent qu'ils ne pourroient l'exécuter eux-mêmes, parce qu'ils étoient trop suspects. Ils corrompirent quelques Lépreux, ausquels ils communiquérent leur Dessein, qui étoit d'empoisonner les Puits & les Fontaines. On assure que ces Lépreux, éblouïs par l'Argent qu'on *leur donnoit, & encore plus* par l'Espérance de s'élever, & de s'enrichir par les Dépouilles des Mourans, s'assemblérent en quatre Conciles généraux, où il se trouva des Députez de tous les Lazarets répandus dans le Monde Chrétien. Ils formérent tous ensemble leur Projet, & même ils distribuérent entre eux les *Titres & les Charges de Comtes, d'Evêques, &c.* Les Eaux se trouvérent empoisonnées en France & en

 Alle-

* *Continuatio Chronici Guill. de Nangis, Spicil. Tom. XI, pag. 691, &c.*

Allemagne. Un Seigneur de Pernay envoia au Roi la Déposition d'un Lépreux qu'il avoit fait arrêter dans ses Terres, lequel avouoit que c'étoit un riche Juif qui l'avoit corrompu, & lui avoit donné une Recepte dans laquelle entroit du Sang humain, de l'Urine, trois sortes d'Herbes, une Hostie, & le tout étant desséché & enfermé dans un Sac, on le jettoit dans un Puits, & les Eaux devenoient aussi-tot mortelles. On fit le Procès aux Lépreux: les uns furent enfermez dans les Prisons, & les autres dans leur Lazaret, avec Défense d'en sortir. Le Peuple du Languedoc, sans attendre les Formalitez nécessaires, se jetta sur les Juifs qu'on accusoit, & brula ceux qu'il put prendre. On fit à Chinon dans le Bailliage de Tours une grande Fosse, où l'on jetta vint-huit Personnes, sans Distinction de Sexe, qui furent reduites en Cendres. On dit que la plupart de ces Malheureux alloient au Feu comme à des Nôces, entonnant des Chants de Triomphe. Les Meres y jettoient leurs Enfans, afin d'empêcher qu'ils ne fussent batisez. Quarante Prisonniers qu'on tenoit à Vitry, voiant le Jour du Supplice approcher, choisirent celui qu'ils appelloient leur Pere, qui étoit le plus vieux & le plus saint pour les tuër tous. Il demanda qu'on lui asso-

ciât

ciât un jeune Homme pour l'aider; ce qui lui fut accordé. Ces deux Députez commencérent le Massacre de leurs Freres, & l'eurent bientot achevé. Le Vieillard voulut en suite que son Camarade bourreau le tuât. La Dispute dura quelque tems; mais enfin, le jeune Homme, qui avoit Envie de vivre, & de s'enrichir, tua le Vieillard, & en suite s'étant chargé de tout l'Argent *qu'il put prendre, il se fit une Corde pour* descendre de la Tour. *La Corde se trou*vant trop courte, il se cassa la Jambe en tombant, fut arrêté, & mené au Supplice avec les autres qu'on gardoit ailleurs. On eut un peu plus d'Equité à Paris; car, on ne fit mourir que ceux qui parurent coupables. Les uns furent bannis, & les autres retenus Prisonniers jusqu'à ce qu'ils eussent révélé leurs *Trésors*, dont le Roi Philippe le Long *se saisit*, & tira une Somme considérable. Quelques Historiens * soutiennent pourtant qu'ils furent tous chassez du Roiaume.

VIII. Le Roi profita des Biens qu'Humbert II, Daufin de Viennois, avoit confisquez sur les Juifs de ses Etats, accusez de l'Empoisonnement des Fontaines. En effet, il y a un Acte solemnel de Cession & de Remise faite par Humbert à Charles qu'il

* *Spond. An.* 1321, *n.* 5, *pag.* 403.

qu'il avoit institué son Héritier du Dauphiné *de tous les Droits*, *Actions*, *& Requisitions qu'il pouvoit faire sur des Biens*, *Effets & Dettes des Juifs ou des Juives*, *lesquels avoient été consisquez*. Pilate *, Sécrétaire du Dauphin de Viennois, éxplique la chose. Il ne desavoue pas que l'An 1348, il y eut en France une Maladie épidémique qui enleva un si grand Nombre de Personnes, qu'on n'avoit jamais vu de Peste si cruelle. Le Pape, qui résidoit alors à Avignon, fut obligé d'acheter un vaste Champ, où l'on faisoit de grandes Fosses, dans lesquelles on jettoit les Morts par centaines: cependant, les Juifs portérent la peine de ce Fleau, dont Dieu visitoit la France; &, *sur un Cri violent qui se fit qu'ils avoient empoisonné* les Fontaines & les Puits, & qu'ils étoient cause de la Mortalité la plus grande qu'on eut jamais vue, on en tua un grand Nombre

* *V. Mémoires pour servir à l'Histoire du Dauphiné, folio*, 1711 *à Paris*. *Titres servans &c. Tit.* CCLXXVII. *Cessio à Cremissio facta per Humb. Dom. Carolo, Juniori Delphino. De omnibus Juribus in Bonis Judaeorum*, *pag.* 668. *Titres, num.* CCLXXXIV *Fragmenta quadam desumpta ex antiquo Codice, cui Titulus*, Memorabilia Humberti Pilati, *ibid. pag.* 676, *&* 679. *Item*, Venit Hora, *An.* 1348 *die* 27 *Martii*. *Item*, Jussit capi omnes Judæos & Hæreditates Judæorum. *Dat.* 17 *Augusti*, *&c.*

bre dans le Dauphiné : on en fit mourir XCIII à *Veines*; d'autres à Saint Saturnin; en un Mot, le Dauphin fit faire des Enquêtes de tous ceux qui étoient dans ses Etats, & s'appropria leurs Biens qu'il ceda au Dauphin de France, avec le Dauphiné en se faisant Moine à Lyon.

IX. Il seroit aisé de contester la Vérité de ce Fait; car, le Dessein du Roi de Grénade d'*empoisonner tous les Chrétiens*, & de ne commencer *ni par son Roiaume*, ni par la Castille, & les Provinces qui lui donnoient de la Jalousie, étoit extravagant; & on ne conçoit pas qu'on l'ait formé. Qu'avoit-il à craindre ou de la France, ou de l'Allemagne? Les quatre Conciles des Lépreux ne pouvoient s'assembler, ou du moins, une Convocation si nombreuse de tant de *Nations différentes* ne pouvoit demeurer *sécrete* jusqu'à son Exécution. Le Projet de rendre tous les Hommes malades, ou de leur communiquer cette même Lépre qui les séparoit de la Société, & les rendoit vils & méprisables, étoit des plus chimériques. Il n'y avoit aucun Moien d'empoisonner les Eaux des Puits & des Fontaines. C'est une Vision qui n'a point de Fondement. D'ailleurs, l'Accusation a été renouvellée si souvent qu'elle en devient suspecte. On conte même qu'un *Juif* de quel-

quelque Ville de France aiant demandé à un Voisin le plus beau de ses Enfans, dont il avoit besoin pour faire un Sacrifice, ce Pere qui étoit chargé d'une grosse Famille, balança à accepter l'Offre qu'on lui faisoit d'une Somme considérable pour la Vie de son Fils. Il falloit avec cela donner une Hostie: mais, la Religion ne l'embarrassoit pas autant que la Tendresse paternelle. Sa Femme, plus habile, trompa le Juif, en lui portant une Hostie avec le Cœur d'un Pourceau, qu'il prit pour celui d'un Enfant, qu'il paia fort cher. Son Dessein étoit de mêler l'Hostie avec le Cœur humain, & de s'en servir pour empoisonner les Fontaines, afin que les Chrétiens, qui en boivoient, mourussent. En effet, il arriva que tous les Pourceaux du Quartier moururent au lieu des Chrétiens, parce qu'on avoit jetté dans l'Eau le Cœur de cet Animal, au lieu de celui d'un Enfant. Le Mystere fut découvert, & les Juifs punis. Peut-on regarder des Accusations de cette Nature comme véritables? Cependant, Nieva Calvo, Notaire de l'Inquisition, la rapporte * pour autoriser le Miracle de l'Enfant de la Guardia, que les Juifs doivent avoir immolé par une même Fureur.

X.

* *Cardoso las Excellencias*, *pag.* 486.

X. Enfin, on forma la même Accusation à la fin du Siecle que nous éxaminons contre les Dominicains, devenus odieux au Peuple à cause de leurs Disputes sur la Conception immaculée de la Vierge. On disoit qu'ils avoient corrompu les Mendians, lesquels allant de Porte en Porte empoisonnoient les Puits & les Fontaines, en y jettant un Bolus composé des Ongles & de la Chair de Pendu, avec le Sang de Crapaux. *On croioit que les Dominicains avoient fait* cette Composition. En effet, ceux qu'on punit avouërent qu'ils avoient porté *une Robe noire sur une blanche*; ce qui suffisoit pour les condamner. La même chose peut être arrivée aux Lépreux.

XI. Cependant, comme il ne faut pas s'inscrire absolument en faux contre un Historien contemporain *, il est apparent qu'il y eut alors une *Mortalité*, laquelle commençant à Reims, † s'étendit en France & en Allemagne. Comme on ne peut en découvrir la Cause, les Médecins se servant d'une Maxime qui leur est assez ordinaire, l'attribuérent à la Magie. Cette Opinion fut reçue d'autant plus aisément, que le Peuple superstitieux étoit alors fort entêté de Sorciers & de Sortileges. On avoit accus-

* *Paul. Æmil. de Gestis Franc.-Lud. X I, p.* 262.
† *Continuatio Chronici Guill. de Nangis, p.* 692.

cuſé publiquement la Femme d'Enguerrand de Marigni, d'avoir fait mourir Philippe le Bel par un Magicien nommé Paviot. L'Hiſtorien que nous avons ſuivi, étoit lui-même prévenu de la Vertu de ces Maléfices; car, le Sac d'une de ces Lépreuſes aiant été ouvert en ſa Préſence, dans lequel il y avoit la Tête d'une Couleuvre, les Pieds d'un Crapaud, & des Cheveux de Femme, mêlez avec une Liqueur très puante; & le tout aiant été jetté au Feu, il ne brula point: d'où il conclud, que c'étoit un Poiſon très vigoureux; comme ſi le Poiſon empêchoit l'Activité du Feu. Les Lépreux donnérent quelque lieu à ces Soupçons du Peuple, comme font les Bergers qu'on brulle ſouvent ſous de ſemblables Prétextes. Pour les Juifs*, on ſe jetta ſur eux ſans Forme de Procès; on les accuſa, en vertu de la Haine invétérée qu'on avoit contre la Nation; on les fit mourir ſans attendre les Preuves. Le Conſeil du Roi, plus habile, profita de cette Emotion pour enrichir ſon Maître par la Confiſcation de leurs Biens, & par le Banniſſement.

XII. Comme nous n'avons aucun Deſſein de favoriſer ni le Juif ni le Grec, afin de ne rien diſſimuler, nous rapporterons ici ce qu'en dit un Hiſtorien moderne qui a cru

* *Spond. An.* 1390; *Tom. I, pag.* 646.

cru les Juifs dignes des Supplices qu'ils ont soufferts, parce qu'il ne doute point de l'Empoisonnement des Fontaines, ni du Dessein que cette Nation avoit de faire périr les Chrétiens en faveur des Infideles. Voici comment il explique le Fait.

XIII. * *Les Juifs ayant esté chassez de France & depoüillez de leurs biens par Philippe le Bel à cause de leurs excessives usures, y avoient esté rappellez par Loüis Hutin son fils, pour de l'argent, dont il avoit grand besoin. Ils jugérent bien que ce rétablissement intéressé n'avoit pas éteint dans le cœur des Juifs la haine qu'ils avoient conçûë contre la France pour leur exil, & pour l'enlevement de leurs biens; & que haïssant encore plus les Chrétiens, qu'ils ne haïssoient les Mahométans, ils contribuëroient volontiers au moins à la ruine des Chrétiens de France.*

Ils les trouvérent d'autant mieux disposez à écoûter leur proposition, que tout récemment on leur avoit fait de très-cruels traitemens en France, quoyque ce fust contre la volonté du Roy, & que les auteurs en eussent esté punis. C'estoit une troupe de scélérats de la lie du peuple, & de gens de la campagne, à qui on donna le nom de Pastoureaux, parce qu'il y avoit parmi eux plusieurs bergers. Une pareil-

le

* Daniël, *Hist. de France*, Regne de Philippe le Long, An. 1321, pag. 414, & suiv.

le canaille du temps de S. Louis avoit porté le mesme nom, & causé les mesmes desordres, & s'estoit attroupée sous un semblable prétexte, d'aller délivrer la Terre Sainte de la tyrannie des Infidéles. Ceux dont il s'agit avoient à leur teste un Curé, qui avoit esté privé de sa Cure pour ses crimes, & un Moine apostat de l'Ordre de S. Benoist.

Ils commettoient les plus horribles violences dans tous les lieux où ils passoient: ils eurent l'insolence de venir forcer le Châtelet de Paris, d'où ils tirérent quelques-uns de leurs faction qu'on y avoit mis en prison, & se rangérent ensuite en bataille dans le Pré aux Clercs, prests à donner combat, si on les eût poursuivis. Ils allérent de là en Languedoc ravageant les Provinces par où ils prirent leur route. Ils reçûrent là la punition de leurs crimes. Celuy qui y commandoit pour le Roy ayant assemblé quelques Troupes, donna sur eux, en prit grand nombre qu'il fit pendre, & en peu de temps le reste fut dissipé.

C'estoit principalement contre les Juifs qu'ils exerçoient leur fureur, sous ombre que c'estoient des ennemis de Jésus-Christ. Ils en firent périr cruellement un très-grand nombre, & irritérent jusqu'à la fureur cette Nation contre les Chrétiens de France.

Ce fut dans cette conjoncture, que les Rois de Grenade & de Tunis, tous deux Mahométans,

tans, animez sans doute par les Mahométans d'Asie, qui se voyoient menacez d'une Croisade, tramérent une conspiration avec les Juifs de France. Elle consistoit à empoisonner les puits & les fontaines par tout le Royaume, & à y causer par ce moyen une telle mortalité, qu'il fust impossible d'y trouver assez de Soldats, pour l'expédition que le Roy méditoit.

L'entreprise parut dangereuse à ceux des Juifs à qui on la proposa. Ils dirent qu'on les veilloit de trop près en France, pour pouvoir se charger de l'exécution d'un tel dessein: mais ils promirent de faire en sorte que d'autres s'en chargeassent.

Ils y avoit alors en France un grand nombre de Lépreux, & d'Hôpitaux de Lépreux. Ils estoient regardez parmi les François à peu près comme nous voyons dans les Ecritures Saintes, que l'estoient parmi les Juifs ceux qui se trouvoient frapez de cette horrible maladie: c'est à dire, qu'ils estoient séparez du reste des hommes, sans avoir aucune communication avec personne, qu'on les fuyoit quand on les rencontroit, & qu'ils donnoient autant d'horreur que de compassion. Quelque juste & quelque sage que fût cette police, pour empêcher que ce mal de luy-mesme contagieux, ne se communiquât, ces malheureux ne pouvoient l'approuver, & leur chagrin leur inspiroit une haine extrême contre les autres hommes.

mes. Ce fut à plusieurs d'entre-eux que les Juifs, de concert avec les Mahométans, s'adressérent pour mettre en exécution l'affreux attentat qu'ils méditoient. Ils leur donnérent de l'argent, & les assurérent que le poison dont ils se serviroient rendroit lépreux tous ceux qui n'en mourroient pas; que bien-tost toute la France seroit frapée de lépre; & que quand tous, ou la pluspart de leurs compatriotes seroient attaquez de ce mal, il cesseroit de paroître honteux; qu'il n'y auroit plus de distinction, & qu'ils rentreroient dans le commerce de leurs parens & de leurs amis comme les autres.

Cette espérance & leur avarice les firent consentir à ce crime. Ils le commencérent en Guienne avec quelque succès. Plusieurs personnes moururent pour avoir bû de l'eau des puits ou des fontaines empoisonnées. Ils ne purent faire par tout la chose si secrétement, qu'on n'entrât en quelque défiance. Le bruit de cet empoisonnement se repandit, & on les en accusa. Le Roy estoit alors en Poitou; il fit saisir quelques-uns de ceux qu'on soupçonnoit. Ils furent convaincus, & décelérent leurs complices. On trouva mesme les Lettres écrites en Arabe à un Juif nommé Samson, par les Rois de Grenade & de Tunis. On fit brusler vifs plusieurs Lépreux; on en fit autant à quelques Juifs: tous les autres furent chassez

de

de France, & n'y ont plus esté reçûs depuis par autorité Royale. On dit que dans le poisson ils faisoient entrer des hosties consacrées. La source du mal estant découverte, on y apporta remede & on se précautionna.

XIV. La Crainte de la Mort obligea quelques-uns à dissimuler; mais, la Vierge ne put le souffrir. Un de ces Juifs qui avoit reçu le Batême, communia, & garda l'Hostie qu'il porta à ses Freres circoncis. Jésus-Christ lui avoit peut être pardonné cet Outrage; mais, le Scélérat eut l'Insolence de mutiler une Image de la Vierge, laquelle, irritée de ce Mepris, s'adressa à un Maréchal, & l'exhorta à se battre en Duël pour elle contre le Juif. Le pauvre Maréchal, qui n'avoit aucune Envie de hazarder le Combat, se fit dire plusieurs fois la même chose. Mais, comme il vouloit entrer à l'Eglise, l'Image mutilée sortit de sa Place, & vint à la Porte le ménacer, que s'il n'appelloit en Duël le Juif, il ne pourroit plus entrer dans l'Eglise. Le Maréchal obéït. Il demanda au Juge de se battre contre le Juif, & l'obligea de se trouver sur le Champ de Bataille: mais, le Circoncis n'ôsa se défendre; il reconnut que Dieu le * *frapoit de son Marteau*

* *Wilh. Monach. & Procur. Egm. Chron. p. 232, in Analect. vet. Ævi, Mattheus, Tom. IV.*

plutot que le Maréchal. *Je voiois*, disoit-il à ceux qui lui réprochoient sa Lâcheté, *je voiois mille Hommes armez contre moi*, & *que pourrois-je faire seul contre mille*? Il fut conduit du Champ de Bataille au Gibet, & jetté dans le Feu, à la grande Joie du Maréchal, & de la Vierge.

Fabro gaudentem velut ante Deumque colente,
Vidimus, Egmonde, Fatum, ibi Laus Deus unde.

Je ne sai comment on a ôsé condamner depuis les Duëls; car, les voilà autorisez par la Vierge qui les ordonne, & on peut dire qu'elle est la Mere des Duëls, comme on appelloit sous la Loi le Dieu des Armées & des Batailles. Comme on ne pourroit sans condamner Dieu abolir la Guerre qui peut être juste & légitime, on ne peut aussi sans outrager la Vierge abolir les Duëls, d'autant plus nécessaires qu'on vange par là ses Images. Il faut avoüer que les vieux Historiens debitent des Contes impertinens par un faux Zéle contre les Juifs qu'ils haïssoient.

XV. Je ne sai comment on peut dire qu'ils ne furent jamais rappellez en France par Autorité publique; car, les Besoins de l'Etat obligérent Charles, Dauphin de Viennois, & Duc de Normandie, de les rappeller

peller pendant les Desordres que causoient la Prison de son Pere en Angleterre, la Violence des grands Seigneurs, & les Revoltes du Peuple qui se lassoit d'une Tyrannie si longue. Il y avoit alors * un Moine dans les Prisons d'Avignon, qui après avoir prédit les Malheurs de France, & le Progrès des Anglois dans ce Roiaume, assuroit l'Archevêque de Tolose, qu'un Ange Vicaire de J. Christ, & sortant de son *Cœur, descendroit bientot sur la Terre pour* rémedier à tant de Maux; *qu'il convertiroit les Juifs*, & régneroit mille Ans sur la Terre. Mais, sa Prédiction fut souverainement fausse. Quelques Evénemens qu'il envélopoit dans des Termes vagues & généraux, sous des Censures contre le Luxe des Hommes qui commençoient à porter des Plumes au Chapeau, & les Femmes qui achetoient dix Livres une Perle qui n'avoit couté que huit Déniers, ne doivent pas le faire passer pour un Prophête, quand même l'Eglise auroit approuvé ses Prédictions, puis qu'il se trompa si sensiblement sur le plus important de tous les Evénemens qu'il avoit prédits. Charles confirma lors qu'il fut Roi, ce qu'il avoit fait étant Dauphin, obligeant seulement les Juifs de

 son

* *An.* 1356. *Continuatio altera Guill. de Nangis, ibid. pag.* 822.

ſon Roiaume à porter une Marque qui les diſtinguât.

XVI. Charles VI fit un Acte de Juſtice pour eux; car, par une Pratique fort ſinguliere lors qu'un Juif ſe faiſoit batiſer, on s'emparoit de ſes Biens, & on le réduiſoit ſouvent à mendier ſon Pain. On le confiſquoit même quelquefois. Mais Charles VI donna un Edit, par léquel il défendit qu'à l'avenir on uſurpât dans ſon Roiaume les Biens de ceux qui ſe convertiſſoient; & Joſeph de Veſon, qui prit dans le Batême le Nom de Louïs de Harcourt, s'étant plaint de ce qu'on avoit confiſqué ſes Biens, le Roi ordonna qu'on lui en reſtituât la meilleure partie *.

XVII. Cependant, leur dernier Malheur arriva ſous le Regne † de ce même Charles VI. Ce Prince, qui n'étoit plus en état de gouverner ſon Roiaume, changea de Conduite. Le Duc de Milan, Pere de Valentine Ducheſſe d'Orleans, étoit accuſé ‡ de l'avoir fait enſorcéler; mais, il avoit l'Eſprit naturellement foible, & la Fraieur qu'un Inconnu lui avoit cauſée dans ſon Voiage de Brétagne, avoit achevé de le rendre fou. Les Juifs furent accuſez d'avoir tué à Paris un nouveau Converti. Quel-

* *Caroli V.I. Litteræ &c. apud Mabillon. p.* 123.
† *An. Chriſti* 1327. ‡ *An. Chriſti* 1339.

Quelques-uns * disent que c'étoit un Chrétien. Je ne sai si le Nombre des Meurtriers étoit grand, & même le Meurtre n'est pas certain, puis que Juvénal † des Ursins en doute, & se contente de dire qu'on l'avoit *battu* & *villené*, & qu'en faisant les Informations on trouva qu'ils faisoient plusieurs *choses non bien honnêtes en Dépit des Chrétiens*. Cependant, on en prit plusieurs, dont les uns furent pendus, & les autres eurent le Fouët, & la Synagogue condamnée à paier dix-huit mille Ecus, dont on acheva de bâtir le Châtelet, & le petit Pont de Pierre. Plusieurs se convertirent, & furent bâtisez. Ce n'étoit là que le commencement de Misere; car deux Ans après, on les bannit tous du Roiaume sans aucun Retour; & c'est de ce dernier Exil qu'ils ont fait une Epoque, & qu'ils commencent à compter leurs Années.

XVIII. Ils ne laissérent pas de consérver un grand Crédit par l'Argent qu'ils prétoient aux Particuliers. Ils confiérent leurs Intérêts à un Bourgeois de Pontoise, nommé Nicolas Flamel. Cet Homme, qui avoit le Regître des Juifs, & connoissoit toutes leurs Affaires, parce qu'il avoit écrit

* *Du Haillan Histoire de France, Lib. XVII, pag.* 804. *An.* 1395.

† *Juvenal des Ursins Hist. de Charles VI, p.* 129.

pour eux, composa avec leurs Debiteurs, en leur cédant la Moitié de leur Dette, & recevant l'autre à condition de ne le reveler pas au Roi, à qui la Confiscation appartenoit. Il devint si riche en si peu de tems, qu'on crut qu'il avoit trouvé la Pierre Philosophale. Il laissa courir ce Bruit, afin d'éviter la Recherche du Duc de Bourgogne. On dit même qu'il composa un Traité de la Transformation des Métaux, qui fut imprimé à Paris en 1561. Afin de se rendre plus recommandable, il batit diverses Eglises à Paris; comme, celles de St. Jacques de la Boucherie, où il se fit enterrer avec sa Femme Peronelle, & où l'on voit encore sa Statue. On dit qu'il étoit Poëte, Peintre & Philosophe *.

XIX. On les a tolérez en France, quoi qu'ils n'y eussent pas une Liberté entiere. Profanus, cet Astronome célébre, enseignoit à Montpelier au milieu du quinzieme Siecle. Marie de Médicis non seulement fit venir Montalte à Paris pour lui servir de Médecin; mais, elle obtint de Henri IV une entiere Liberté de Conscience pour lui & pour toute sa Maison. On † dit même qu'ils étoient si bien à sa Cour, qu'il joüoit avec eux; que Montalte refusans

* *Anno Christi* 1393 *ou* 1415.

† *Barrios Relacion de los Poëtas, pag.* 55.

sant d'aller voir un Malade, parce qu'il auroit violé le Sabbat, le Roi eut soin de lui donner des Relais, afin qu'il pût conserver le Malade & sa Religion. Il mourut * à Tours dans le tems qu'Isabelle de Bourbon passoit en Espagne pour épouser Philippe IV. La Reine fit enbaumer son Corps qui fut transporté en Hollande par quelques Juifs de ses Parens qu'il avoit auprès de lui. Il y en a eu depuis en Gascogne, & c'étoit de là qu'étoit *sorti Isaac Castro de Tartas*, qui aiant été pris au Bresil par les Portugais, fut mis à l'Inquisition, & brulé vif. Les Juifs d'Amsterdam en ont fait un Martyr, & l'ont béatifié comme un Saint. Ils disent même qu'il fut Cause qu'on abrogea en Portugal la Coutume de bruler vif, parce qu'aiant toujours crié au milieu des Flammes, *Ecoutez Israël nôtre Dieu unique*, le Peuple qui l'écoutoit, rempli d'Admiration, répétoit les mêmes † Termes, & devenoit Juif sans y penser. Il y en avoit encore à Limoges, puis qu'un jeune Débauché, qui avoit abusé d'une Juive, leur persuada que le Messie naîtroit de ce Concubinage, en criant la Nuit à la Porte des Parens, *le Messie va naître d'une Vierge, & cette Vierge est vôtre Fille*,

C c 4

* *Bassompierre, Memoires de sa Vie, An.* 1615.
† *An.* 1647. *Cardoso las Excellencias, pag.* 324.

Fille, qui a conçu sans avoir Commerce avec aucun Homme. La Famille crédule attendit avec Impatience la Naissance qui les détrompa, parce qu'ils virent paroître une Fille.

XX. Bartolocci n'attribue à Montalto, qu'il fait Médecin de Louïs XIII, que des Ouvrages de Physique ou de Médecine; mais, il n'avoit pas vu le Manuscrit * dont nous allons parler, qui a pour Titre: *Livro feyto por lo ill. H. Hm. Elias Montalto de G. M. em que Mostra averdade de diversos Textos e Cazos, que alegaon as Gentilidadez para confirmar suas Seictas:* „ Livre composé par „ El. Montalte pour montrer la Vérité de „ plusieurs Textes que les Gentils alléguent „ pour appuier leurs Sectes.

XXI. Il attaque le grand Principe des Chrétiens, qu'Adam aiant péché, mérita la Mort spirituelle aussi bien que la temporelle, & qu'étant déchu de la Grace de Dieu, il ne se trouva point de Satisfaction capable d'expier son Crime; & de le rétablir si elle n'est infinie, parce que le Péché est infini, & l'Homme ne pouvant tourner cette Satisfaction, il a été nécessaire que la seconde Personne de la Trinité revêtît l'Humanité, & qu'elle mourut pour l'Expiation du Péché & le Rétablissement du Genre humain.

XXII.

* *Codex MS.*

XXII. C'est ainsi qu'il pose la Question qu'il veut traiter. Il prétend dabord qu'Adam n'a mérité que la Mort naturelle, parce que la Répetition de ces deux Mots, *Tu mourras de Mort*, emporte seulement la Certitude de l'Evénement; puis que l'Ecriture se sert souvent de cette maniere de parler à l'occasion d'Isaac, de Rebecca, d'Abimelec, & de Salomon, qui dit à Semei, *Si tu sors de la Ville, tu mourras de Mort* *. La Postérité d'Adam n'a du mourir que parce que le Feu du Tempérament consume l'Humide radical, & que les Forces s'épuisent par le *Travail, ou bien parce qu'il arrrive certains Accidens qui coupent le Fil de la Vie avant le Terme marqué.*

XXIII. Il ajoute, que la Répentance est un Remêde suffisant pour reparer la Chute de l'Homme; qu'il est ridicule de dire que son Péché soit infini, puisque la bonne Philosophie nous apprend *que nulle Subsstance ou Puissance finie ne peut produire un Effet infini.* „ E Repugnante a verdadeira „ Filosofia e Theologia, as quais ensinao „ que niuna Substancia ou Potencia finita „ pode producir Efeito infinito. Sendo pois „ Adam Substancia fenita e sua Potencia „ limitada como podia producir Efeito in„ finito. „

Cc 5 XXIV.

* I Livre des Rois, Chap. 11, Vers. 42.

XXIV. Il insiste ensuite sur l'Excellence des Sacrifices que Dieu avoit instituez, & ausquels il a donné la Force d'expier les Péchés, & afin de le prouver, il cite un grand Nombre de Passages de l'Ecriture qui attribuent au Sang des Victimes une Vertu semblable à celle que les Chrétiens trouvent dans le Sang & la Mort du Messie. Il prouve par les Exemples d'Enoch de Moïse & de plusieurs autres que cette Mort n'étoit point nécessaire pour ouvrir la Porte du Ciel, puisque ces Saints y sont entrez avant la Venue de Jésus.

XXV. Il s'éleve fortement contre le Mystere de la Trinité sur lequel il emploie souvent des Expressions dures, & il soutient que le Nom de Jéhovah étant incommunicable, il n'appartient qu'à l'Etre unique & souverain, & sur tout, que si ce Mystere étoit aussi nécessaire qu'il le paroit aux Gentils, il seroit impossible que Dieu ne l'eut pas révélé à Israël, qui est son Fils prémier né. Il ajoute que l'Incarnation emporte des Difficultez & des Contradictions insurmontables, parce qu'il est impossible à la divinité même d'unir deux Natures si différentes, comme il est impossible de dire qu'un Homme soit Homme & Pierre à même tems. *Entra Natureza divina e humana, he y ri finita Meyte mayor a Repugnan-*

cia

cia que entre qualquer Natureza criada, por que emtodas as Naturezas criadas he Distancia finita, e entre a divina y humana he a Distancia infinita.

XXVI. Il remarque encore que si le Messie avoit porté la Peine du Péché, les Hommes seroient présentement éxempts de la Mort : mais, il fait ses principaux Efforts pour éluder les LXX Semaines de Daniël; &, quoi qu'*il espére couvrir ses Adversaires de Confusion par son Commentaire*, il est aisé de voir qu'il n'y réüssit pas.

En effet, il partage ces Semaines en trois Portions, en les commençant à la Destruction du prémier Temple par Nabucodnosor. La prémiere de ces Périodes contient sept Semaines ou quarante Ans qui s'écoulérent depuis la Ruïne du Temple jusqu'à ce que Cyrus, Roi des Perses, ordonna de le rebatir. Ce Prince est appellé par les Prophêtes l'Oint de l'Eternel; & Jéhovah, ou Zorobabel le Chef de ceux qui revinrent de la Captivité, pouvoient aussi porter ce Titre. Il s'écoula soixante deux Semaines, ou 434 Ans, depuis la prémiere Ruïne jusqu'à la seconde arrivée par les Romains; & alors, l'Oint, ou le Christ, sera retranché, parce que le Souverain Sacrificateur, le Roi, ou le Chef

de la Nation périra; & il y aura une derniere Semaine qui contient les sept Années, pendant lesquels les Romains firent la Guerre aux Juifs depuis Néron jusques à Tite, qui renversa le Sanctuaire, lequel n'a point été rebâti, à cause de la Persévérance du Peuple dans ses Péchés.

XXVII. Il est aisé de voir que cet Auteur ignoroit parfaitement l'ancienne Histoire, ou qu'il se trompe volontairement dans son Calcul en s'appuiant sur quelques Ecrivains de sa Nation & sur Joseph Gorionides, dont il prétendoit avoir des Exemplaires authentiques: mais, ce ne sont pas des Auteurs remplis de Préjugés ou fabuleux qu'il faut consulter: car, lors qu'on cherche de bonne Foi la Vérité, il faut étudier l'Histoire dans ses Sources, & alors il auroit découvert aisement l'Erreur grossiere de son Calcul: cependant, ce Traité prouve que Montalto se mêloit d'autre chose que de Médecine; & quoi que nourri à la Cour d'un Prince Chrétien, où il avoit de la Distinction, il ne ménageoit ni les Chrétiens, ni leurs Mysteres.

XXVIII. Enfin, on fait l'Exécution cruelle que le Peuple de Baionne fit au Siecle passé. Une * Juive de Saint Jean de Luts, qui se déguisoit, aiant été accusée d'avoir

* *Spond. An.* 1529, *n.* 11, *pag.* 141.

d'avoir envélopé une Hostie dans son Mouchoir, le Peuple ne put attendre qu'on instruisît le Procès, & la tirant de la Prison (*a*), l'enferma dans un Tonneau, où elle fut brulée vive. Ils ne doivent pas par les Loix coucher dans cette Ville; mais, après y avoir fait leurs Affaires pendant le Jour, ils sont obligés d'en sortir le Soir, & de se retirer dans un Village voisin au delà de la Riviere: *cependant, comme* leurs *Synagogues ne peuvent être que* dans des Villes *fermées*, on assure qu'ils en ont une à Baionne où ils s'assemblent sécrétement. On les tolere aussi à Bordeaux, à cause du Commerce. Ils habitent même des Rues entieres, où ils sont connus: cependant, il n'y a pas long tems qu'on en chassa quatre Marchands considérables, sous le Prétexte *ordinaire qu'ils fouettoient* un Crucifix *tous* les Matins (*b*).

XXIX. Quoi qu'il en soit, les Juifs *qui* demeurérent en France depuis l'Edit de Charles VI, y étoient soufferts *par* Tolérance, & sans Autorité publique. La plu-

(*a*) Ils mettent cet Exil en 5156 du Monde. Ils comptent 305 Ans depuis l'Exil de France: c'est l'An 1397, à l'An 1706. Chez Bartolocci Biblioth. Rabbin. Tom. I, pag 83. ils comptent 277 depuis cet Exil jusqu'en 1672.

(*b*) *J'ai vu un de ces Juifs chassés, qui m'a rapporté le Fait.*

part dissimuloient & feignoient de professer une Religion qu'ils détestoient. Il y a encore aujourd'hui dans ce Roiaume de ces Juifs déguisés, qui ont entré dans les Charges publiques, & dans l'Eglise, afin de se mettre à couvert de l'Autorité Roiale, qui les poursuit avec beaucoup de Rigueur jusques dans leur Retraite. Mais, ces Déguisemens particuliers ne sont pas la Matiere d'une Histoire.

XXX. Il faut seulement excepter Mets, dans laquelle ils ont conservé leur Synagogue, & leurs Privileges, parce que cette Ville étoit Impériale, & que depuis la Conquête de Henri II jusqu'à l'An 1638, que Louïs XIII y établit un Parlement, les Bourgeois ressortissoient à la Chambre Impériale; car, comme les Juifs sont tolérez dans l'Empire, on leur laissa la même Liberté à Mets. Le Roi donna même en leur faveur un Arrêt considérable. Un Pere qui avoit perdu son Enfant, accusa Raphaël Levy de l'avoir enlévé. Il eut beau nier le Fait à la Question: on ne laissa pas de condamner le Juif comme coupable. On le peignit comme un Homme suspect, qui faisoit souvent des Voiages dans les Païs étrangers, parce qu'il alloit quelquefois à Genes chercher des Palmes, ou des Branches de Cédre pour la Célébration des Fê-

tes.

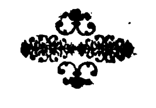
tes. On l'accusa de Magie, & le Soupçon redoubla lors qu'on l'entendit prononcer certains Mots barbares au milieu des Tourmens. Il récitoit ses Prieres en Hébreu, & il disoit la *Schémah*. On s'imagina qu'il évoquoit l'Ame de Samuël, comme Saül avoit fait. On ajoutoit qu'il n'avoit enlévé l'Enfant que pour l'égorger, & se servir de son Cœur à des Opérations magiques. A peine étoit-il condamné, & l'Exécution achevée, qu'on retrouva le Cadavre de l'Enfant qu'on cherchoit, & qui avoit été déchiré dans les Bois. Les Juifs portérent leurs Plaintes au Roi, qui, touché de l'Injustice, ordonna qu'à l'avenir les Causes criminelles des Juifs seroient évoquées au Conseil, & confirma les Privileges de cette Nation par un Arrêt donné * à Saint Germain l'An 1670.

XXXI. Le même Parlement étoit sur le Point de prononcer un autre Arrêt contre deux Juifs, & de les condamner au Feu; mais, ils appellérent au Conseil, où Salvador qui avoit beaucoup de Crédit, parce qu'il donnoit de grandes Espérances à la Cour de faire trouver aisement de l'Argent, leur rendit de grands Services. Il engagea même le P. Simon à faire le Factum de ces Juifs accusez sur les Pieces du Procès;

* *Le 18 d'Avril.*

cès, & il y travailla avec Succès. Celà parut surprenant qu'un Prêtre plaidât la Cause des Juifs accusez. On soupçonna même que l'Intérêt avoit plus de part à cet Ecrit que la Charité Chrétienne: cependant, le P. Simon soutint que malgré la Haine que cette Nation a pour les Chrétiens, *il faut leur prouver que nous pratiquons envers eux la Maxime de l'Evangile, qui nous commande d'aimer nos Ennemis.* Il se sut bon gré d'avoir dressé ce Factum, parce qu'il *contribua beaucoup à gagner le Procès dans le Conseil du Roi.* Enfin, il a trouvé à propos de faire passer ce Factum à la Postérité, & de s'en faire Honneur, autant de tems que sa *Bibliotheque critique*, où il l'a inséré, subsistera *.

* *Simon Lettres choisies, Tom. II, Lib. VIII, pag.* 53; *& Bibliotheque critique, Tom. I.* Là est le Factum pour les Juifs de Mets, où il maintient leurs Privileges, & justifie les Accusez. *An.* 1671.



CHAPITRE XXII.

Les Juifs chassez d'Angleterre pendant le treizieme Siecle. Leur Retour au dix-septieme.

I. *Vèxations du Roi Jean. Desespoir d'un Juif.* II. *Soulèvement contre ce Prince.* III. *Prélat Arménien qui vante aux Anglois* le Juif errant. IV. *Autre* Juif errant, *fabuleux.* V. *Origine de cette Fable.* VI. *Henri III veut convertir les Juifs.* VII. *Accusations contre ceux de Norwich.* VIII. *Pareilles Accusations contre ceux de Londres.* IX. *Croisades dangereuses. Les Juifs se rachetent.* X. *Taxes épouvantables qu'on exige d'eux.* XI. *Henri trompe les Croisez.* XII. *Les Juifs veulent quitter l'Angleterre.* XIII. *On les vend à Richard en Allemagne.* XIV. *Enfant crucifié à Lincoln. Récit circonstancié de Mathieu Paris.* XV. *Objections d'un Anglois contre mon Histoire des Juifs sur ce Crucifiement.* XVI. *Remarques sur cet Evénement.* XVII. *Ligueurs d'Angleterre contraires aux Juifs.* XVIII. *Henri III les bannit.* XIX. *Motifs de cet Exil selon les Juifs.* XX. *Roman qu'on fait entrer dans cette Histoire.* XXI. *Différens*

férens Pavillons où l'on fait passer les Juifs. XXII. *Examen de cette Histoire.* XXIII. *Retour des Juifs en Angleterre.* XXIV. *Réfutation de la* Porte de la Vérité *de Jacob, Fils d'Amram.*

I. RIchard, Roi d'Angleterre, étant mort sans Enfans, Arthus son Neveu devoit naturellement monter sur le Trône. Mais, Eléonor, Mere de Jean, second Frere de Richard, remarquant sans peine, que si Arthus devenoit Roi, la Mere gouverneroit pendant la Minorité de son Fils, & auroit un Pouvoir souverain; elle souleva une Partie de l'Angleterre, & la fit déclarer en faveur de Jean, lequel s'emparoit à même tems de la Normandie, & de l'Aquitaine, & reduisit le petit Arthus à se jetter entre les Bras du Roi de France, qui lui promettoit de le rétablir; ce qu'il n'exécuta jamais. Jean * régna durement, maltraita ses Sujets, se mit mal en Cour de Rome par les Véxations qu'il fit à l'Archevêque de Cantorberi; ce qui obligea le Pape à mettre son Roiaume à l'Interdit †. Les Juifs ne devoient pas s'attendre qu'un Homme si dur à ses autres Sujets eut beaucoup d'Equité pour eux. Il les tourmenta par

* *Triveti Chronicon*, *An.* 1208, *pag.* 549.
† *Polydor. Virg. LXV*, *An.* 1210, *pag.* 272.

par de grandes Exactions ; & lors qu'ils commencérent à lui refuser de l'Argent, il les fit mettre Prisonniers, & arracha par la Violence des Supplices ce qu'il n'avoit pu obtenir par ses Arrêts. On * rapporte d'un Juif de Bristol, à qui le Roi demandoit dix mille Marcs d'Argent, qu'il aima mieux se laisser déchirer, & couvrir de Plaies, que de se racheter. Le Roi ordonna *qu'on lui arrachât tous les Jours une Dent jusqu'à ce qu'il eût paié. Il souffrit* constamment qu'on lui en arrachât jusqu'à sept: mais, il se racheta quand on voulut lui ôter la huitieme. Trivet ajoute † que le Roi, non content de ces Exactions, confisqua les Biens de tous les Juifs de son Roiaume, & les bannit par un Edit public.

II. Les Anglois se soulévérent contre le Roi Jean: *ils* appellérent un Etranger pour régner en sa Place. *Mais*, sa Mort arrêta les Malheurs dont l'Angleterre étoit menacée. Les grands Seigneurs se réünirent au jeune Henri III, assemblérent une Armée sous ses Ordres, livrérent Bataille au Roi Louïs de France, qui eut bien de la peine à repasser la Mer, après avoir rendu tout ce qu'il avoit pris. Henri régna cinquante-six Ans; & pendant un Regne si long les Juifs essuiérent diverses Révolutions.

* *Matth. Paris*, *An.* 1210, *pag.* 159.

tions. L'un d'eux, non content d'avoir embrassé le Christianisme sans le croire, voulut entrer dans les Dignitez Ecclésiastiques, & devint Diacre. On s'aperçut de la Fraude, & on le mit entre les Mains de la Justice qui le fit pendre. Ce n'étoit pas le seul Fourbe qu'on punit en ce tems-là. Un Homme qui séduisoit le Peuple, montrant dans ses Pieds & ses Mains les Stigmates & les Plaies de Jésus-Christ, comme fit depuis François, fut * arrêté par l'Archevêque de Cantorberi, & châtié sévérement. Il est juste que les Fourbes soient punis; mais, ils ne le sont pas toujours.

III. Ce fut en ce tems-là que vint en Angleterre un Prélat Arménien, Porteur des Lettres de faveur que le Pape lui avoit données, afin qu'on lui fît voir les Reliques des Saints, & la maniere dont le Culte se rendoit à Dieu. Matthieu Paris, qui vivoit alors, rapporte † serieusement que plusieurs Personnes interrogérent à leur tour cet Archevêque sur le *Juif errant* qui vivoit en Orient, & lui demandérent s'il vivoit encore. L'Archevêque assura que cet Homme étoit en Arménie; & un des Officiers de sa suite conta que c'étoit le Portier de Pilate, nommé Cataphilus, lequel voiant

* *An.* 1222. *Matth. Paris, pag.* 217.

† *An.* 1229. *Matth. Paris, Henri III, pag.* 242.

voiant qu'on traînoit Jésus-Christ hors du Prétoire, lui donna un Coup de Poing sur le Dos pour le pousser plus promptement dehors, & que Jésus-Christ indigné lui dit, *Le Fils de l'Homme s'en va; mais, tu attendras son Avenement*. Il se convertit, & fut batisé par Ananias, appellé Joseph. Il vit toujours. Il atteint l'Age de cent Ans, & alors il tombe malade, & en Pamoison, pendant laquelle il rajeunit, & revient à trente Ans, qu'il avoit lors que J. Christ mourut. Cet Officier assuroit que Joseph étoit connu de son Maître; qu'il l'avoit vu manger à sa Table peu de tems avant qu'il partît; qu'il répond avec beaucoup de Gravité, & sans rire, lors qu'on l'interroge sur des Faits anciens; comme la Résurrection des Morts qui sortirent de leurs Tombeaux lors que Jésus-Christ fut crucifié, sur le *Symbole des Apôtres*, ou l'*Histoire* des saints Hommes. Il craint toujours que Jésus-Christ ne vienne juger le Monde, car, c'est alors qu'il doit mourir; & la Faute qu'il a commis en battant le *Fils de Dieu*, le fait trembler. Cependant, il espére le Salut, parce qu'il a péché par Ignorance.

IV. Il ne faut pas s'arrêter à réfuter cette Fable. Remarquons seulement la Confiance avec laquelle les Hommes débitent les dernieres Absurditez. Le prémier *Juif*

errant

errant qu'on a imaginé, est celui qui fondit le Veau d'Or dans le Desert, & que Moïse condamna à voiager toujours pour le punir d'un si grand Crime. Il s'appelloit *Samer*; & lors qu'il rencontroit quelqu'un, il croioit: *Ne me touchez point*, parce qu'il étoit souillé. Le Géographe Arabe * ajoute une seconde Fable à la prémiere, car, il soutient qu'il y a dans la Mer Rouge une Île appellée Sameri, habitée par des Samaritains qui crient aux Passans: *Alsamas*, *ne me touchez point*, & qui font voir par là qu'ils sont descendus de ce prémier *Juif errant*, nommé Samer †. On a imaginé ‡ depuis un troisieme *Juif errant*. Celui-là étoit Païen, Concierge de Pilate; celui-ci étoit véritablement Juif, Cordonnier, demeurant auprès de la Porte par laquelle Jésus-Christ sortit pour aller au Calvaire. Il s'appelloit Assuérus, & voiant le Fils de Dieu las & fatigué, qui vouloit se reposer sur sa Boutique, il le battit. Jésus-Christ lui dit, *Je me reposerai ici; mais tu courras jusqu'à ce que je vienne*. En effet, il commença de courrir dès ce moment, suivit Jésus-Christ, & a toujours erré depuis. Un Chré-

* *Nubiensis Geogr. Clim. II, Pars V, pag.* 45.

† *Calmet, sur l'Exode; pag.* 464, *l'appelle Alsamor ou Alsamen.*

‡ *Apud Schudt, Comp. Hist. Jud.*

Chrétien assure l'avoir vu à Hambourg l'An 1547, & l'avoir entendu prêcher dans une des Eglises de la Ville. C'étoit un Homme âgé de cinquante Ans, d'une Taille avantageuse, portant de longs Cheveux épandus sur ses Epaules. On l'entend soupirer souvent; ce qui persuade qu'il se repent de sa Faute.

V. Il ne faut pas s'étonner d'une si grande *Crédulité*: du *moins*, les *Exemples* doivent *affoiblir l'Admiration*. *Un même* Passage de l'Evangile a causé ce Desordre. Jésus-Christ dit qu'il y en avoit quelques-uns à sa suite *qui ne mourroient point jusqu'à ce qu'ils eussent vu le Fils de l'Homme dans sa Gloire*. On crut dès ce tems-là que St. Jean ne mourroit point. On l'a dit depuis malgré les Preuves qu'on avoit de sa Mort; & Georges de Trapézunce a fait un Traité pour prouver que Saint Jean vit encore. Les uns soutiennent que s'il mourut, il resuscita un moment après. On ajoute qu'il a été transporté avec Elie & Enoch dans quelque Lieu, d'où il viendra avec eux pour combattre l'Antéchrist. Postel avoit vu de ses Associez qui prêchoit à Paris qu'il étoit Saint Jean, lequel vivoit encore; mais, on le brula à Tolose. On a imaginé des *Juifs errans*, & on leur a appliqué ce que Jésus-Christ avoit dit de Saint Jean. L'Archevê-

chevêque Arménien, qui trouva des Esprits crédules en Angleterre, & qui l'étoit peut-être lui-même, acheva de persuader qu'il y en avoit un, puis qu'il l'avoit vu, & mangé avec lui.

VI. Henri III * voulut travailler à la Conversion des Juifs de son Roiaume. Il crut ne pouvoir agir plus efficacement pour l'Ame de son Pere, ou pour racheter les Péchés de ses Ancêtres qui étoient grands, que de fonder un Séminaire, ou une Maison de Conversion pour les Juifs. Il en donna l'Administration à un habile Homme, qui avança fort ce Dessein. Tous ceux qui vouloient se convertir avoient là une Retraite sûre, où ils vivoient paisiblement, sans être obligez de gagner leur Vie par un Travail servile, ni par des Usures. Il y eut bien des Gens que l'Oisiveté séduisit, & que la Tentation d'être nourris sans Peine & sans Travail l'emporta. Le Nombre des nouveaux-Convertis se multiplia beaucoup, & la Maison subsista longtems.

VII. Ceux de Norwich furent accusez peu de tems après d'avoir enlevé un Enfant aux Chrétiens; de l'avoir nourri un An, & de vouloir, après l'avoir circoncis, le crucifier à la Fête de Paques. Mais, leur

* *An.* 1233. *Matth. Paris, Henri III, pag.* 269.

leur dessein aiant été découvert, le Crime ne demeura pas impuni. Matthieu Paris * impute trois fois la même chose aux Juifs de Norwich: il y change seulement quelques Circonstances. Car, la premiere fois, on mena les Accusez devant le Roi, qui tenoit sa Cour à Westminster, & ils confessérent là leur Crime. Cependant, on se contenta de les enfermer, & de remettre leur *Vie à la Volonté du Roi.* La même Accusation aiant été renouvellée l'Année suivante, on attaqua les quatre Juifs qui étoient les plus riches de la Ville, afin de s'emparer de leurs Biens, après les avoir pendus. Enfin, on les denonça à l'Evêque l'An 1239 pour un pareil Attentat. Ce fut alors le Pere qui trouva dans la Chambre d'un Juif son Enfant qu'il croioit perdu depuis un An. Il fit du Bruit: il appella les Chrétiens à son Secours. L'Evêque Guillaume de Rale fit arrêter Prisonniers tous ceux de la Nation. Les Accusez réclamérent inutilement l'Autorité du Roi. L'Evêque soutint, que puis qu'il s'agissoit d'un Outrage fait à la Religion, cette Cause ne regardoit plus le Tribunal du Roi; qu'il en étoit le Juge; & aiant à même tems fait prendre quatre des Accu-

* *An.* 1235. *Id. pag.* 280. *Id. pag.* 331. *Id. pag.* 359. *An.* 1236.

fez, il les fit attacher à la Queuë de quatre Chevaux, & mettre en suite sur un Gibet, où ils rendirent le dernier Soupir. Il falloit que les Juifs de Norwich fussent bien incorrigibles, s'il est vrai qu'ils commirent quatre fois le même Crime dans l'espace de cinq Ans, après avoir été sévérement punis.

VIII. On intenta encore la même Accusation contre ceux de Londres quatre Ans après *, avec des Circonstances singulieres. On trouva dans le Cimetiere de Saint Bénoît le Corps d'un Enfant mort, sur lequel on remarquoit des Caracteres. Le Peuple qui ne pouvoit les déchifrer, envoïa chercher à la Maison des nouveaux-Convertis quelques Juifs. Ils ne purent lire ces Caracteres, qui ne consistoient peut-être que dans l'Imagination des Peuples. Car, comment s'étoit-on aperçu que ces Caracteres étoient Hébreux, si on ne pouvoit les distinguer à cause que la Peau s'étoit retrécie ou noircie? Par un autre Prodige on découvrit là le Nom du Pere & de la Mere de l'Enfant, & comment il avoit été vendu aux Juifs qui devoient l'avoit crucifié. On ne devine point pourquoi ni comment ces Noms se trouvoient là plutot que ceux des Meurtriers, dont la Connoissance

* *An. Christi* 1245.

ſance étoit beaucoup plus néceſſaire. En effet, on ne pouvoit les découvrir; mais, quelques Juifs, étant ſortis de Londres dans ce tems-là, donnérent lieu de les accuſer de ce Meurtre. A bon compte, on aſſura que l'Enfant faiſoit des Miracles, & les Chanoines de St. Paul s'en ſaiſirent pour en faire un Jour des Reliques à Prodiges *.

IX. Toute la Nation fut effraiée l'Année † *ſuivante par les Perſécutions que les Croiſés lui faiſoient en Eſpagne*, en France, & en Allemagne. Craignant ‡ que cet Orage ne paſſât au delà de la Mer, & ne tombât enfin ſur eux, ils le prévinrent, & ils achetérent du Roi un Edit ‖, par lequel il étoit défendu de leur faire aucun Mal dans toute l'Etendue de ſon Roiaume.

Par Malheur pour eux, le Roi avoit ſouvent *beſoin* d'Argent. Galfride, ſon premier *Miniſtre*, crut qu'il ne pouvoit en trouver plus aiſément que chez les Juifs. Sur le Refus qu'ils firent de lui paier les groſſes Sommes qu'il demandoit, on les accuſa d'avoir fait un Meurtre à Londres. On les arrêta Priſonniers β; & enfin, après un grand Nombre de Véxations & de Tour-

Dd 2 mens,

* *Matth. Paris, ibid. pag.* 436. *An.* 1244.
† *An. Chriſti* 1230. ‡ *Ibid. pag.* 295.
‖ *An. Chriſti* 1239.
β *Ibidem, pag.* 331.

mens, ils furent obligez de paier le Tiers de tous leurs Biens.

X. Cela ne suffit pas pour les racheter entiérement ; car, quatre Ans après, ce Prince insatiable demanda * de nouveaux Présens à ses Sujets. Il rejettoit ceux que les Abbez & les Prieurs lui apportoient, lors qu'ils n'étoient pas assez considérables, & en demandoit de plus grands. Les Juifs ne furent pas épargnez dans ses Demandes. Il recevoit lui-même l'Or qu'on lui présentoit, & faisoit recevoir l'Argent par ses Officiers. Un seul Juif, nommé Aaron, *fut obligé de lui paier quatre Marcs d'Or, & à ses Officiers quatre mille Marcs d'Argent. Ce même Aaron fut taxé sept Ans après à dix mille Marcs d'Or, & à quatorze mille Marcs d'Argent*, pour satisfaire à quelques Besoins de la Reine, & se tirer de Prison. Il comptoit & juroit à son Frere, sur ce qu'il y a de plus sacré, qu'il avoit paié au Roi pour sa part deux cens Marcs d'Or, & trente mille Marcs d'Argent; & en suivant ce Calcul, il faut corriger une Faute qui s'est glissée dans le Récit de Matthieu Paris †, qui compte dix mille Marcs d'Or dans la seconde Taxe, lesquels feroient une Somme exorbitante, si on ne retranchoit

* *An. Christi* 1243.

† *An. Christi* 1250. *Matth. Paris*, *pag.* 526.

échoit les *mille*, & jetteroient l'Historien dans une Contradiction évidente. Le reste des Juifs n'étoit pas plus heureux. On les accusoit de faire de la fausse Monnoie, & de contrefaire le Sceau du Prince, & sous ces Prétextes on les accabloit d'Impôts. Ils avoient leur Echiquier & leur Juge particulier. Il est apparent qu'ils gagnoient ce Juge à force de Présens: du moins, on accusa les Exacteurs de les favoriser, afin de pouvoir les saigner à leur Tour. Jean Lunel *, quoi qu'Ecclésiastique, ne fut point à couvert de cette Accusation. On lui reprocha d'avoir pris de grosses Sommes de plusieurs Juifs, afin de les protéger au Bureau, & de faire diminuër leur Taxe. Le Roi souffrit qu'on le traitât cruellement, & sa Peine auroit été encore plus grande, si un des prémiers Ministres n'avoit obtenu sa Grace. Un Chevalier eut depuis le même Sort. On lui reprocha de s'être laissé corrompre par les Juifs, dont il étoit le Commissaire, ou l'Intendant, & d'avoir fabriqué une fausse Piece, à laquelle il avoit apposé le Sceau que le Roi lui avoit confié pour les Affaires des Juifs. A la faveur de cette Piece, il avoit opprimé un autre Chevalier. Les Plaintes étant portées au Roi, il se déchargea sur les Juifs

* *An. Christi* 1251. *Id. pag.* 353.

qui l'avoient aidé. Cependant, il ne put se retirer des Mains de la Justice, qu'en perdant sa Charge, & en paiant une grosse Amende *.

XI. La Guerre Sainte † fournit à Henri un nouveau Prétexte de tourmenter ses Sujets. Le Pape lui avoit écrit une Lettre très forte pour l'obliger à se croiser, & à sécourir promptement le Roi de France. Il s'engagea de le faire; mais, à même tems il arracha aux Juifs ce qui pouvoit leur rester; & après les avoir dépouillés inhumainement, il enleva aux Chrétiens leurs Pierreries, & tout ce qu'ils avoient de précieux.

XII. Henri fit en suite courir le Bruit que le Roi d'Espagne avoit dessein de lui déclarer la Guerre. Ce fut un nouveau Motif pour demander du Secours à son Peuple. Les Seigneurs du Roiaume, assemblez à Londres, répondirent qu'étant épuisez par les Taxes précedentes, ils ne pouvoient plus rien fournir; que si le Roi de Castille faisoit véritablement la Guerre, ils ne refuseroient pas leur Secours; mais, que son Dessein n'aiant pas éclaté, ils ne pouvoient donner de l'Argent sur des Bruits incertains. Ils étoient d'autant mieux fondez que

* *An. Christi* 1252. *Matth. Paris*, *pag.* 573.
† *An. Christi* 1252. *Id. pag.* 557.

que le Roi avoit * seulement Envie de satisfaire l'Avarice des Etrangers qu'il avoit à sa Cour. Le Contre-coup de ce Refus tomba sur les Juifs moins puissans & plus riches. Comme on leur demandoit de nouvelles Sommes qu'ils ne pouvoient paier, Elie de Loudres prit la Parole pour tous, & répondit au Conseil que puis qu'on avoit résolu de les abîmer, il valoit mieux les chasser du Roiaume, ou leur laisser la Liberté d'en sortir, & que peut-être ils trouveroient ailleurs un Prince qui auroit quelques Sentimens de Justice, ou d'Humanité pour eux ; que le Roi savoit bien que quand il leur arracheroit les Yeux, ou qu'il les feroit écorcher tous vifs, ils ne pourroient pas fournir la Somme qu'on exigeoit d'eux. Il arrosa ses Discours de ses Larmes, & finit en tombant en Foiblesse, comme s'il avoit été prêt à rendre l'Ame. Cependant, le Conseil leur refusa la Liberté de sortir, & leur répresenta les Malheurs inévitables, s'ils prénoient ce Parti, puis que le Roi de France les avoit bannis de son Roiaume, & les haïssoit mortellement. On modera la Taxe, & on tira d'eux par ce Moien le peu qui leur restoit.

* *An. Christi* 1254. *Id. pag.* 596.

XIII. Henri recommença * ces Exactions dès l'Année suivante. Il représenta que malgré tous les Impôts qu'il avoit levez, il ne laissoit pas d'être pauvre, & endetté de tous côtez. Si on en croit ses Sermens, ses Dettes montoient à deux ou trois cens mille Marcs. Il ne pouvoit trouver de quoi les paier. Cependant, il falloit vivre, & fournir à la Dépense de sa Maison : c'est pourquoi il demanda huit mille Marcs aux Juifs. Ils représentérent au Roi encore une fois qu'ils étoient prêts de quitter le Roiaume, & que les Usuriers du Pape avoient achevé de les ruïner. Le Roi irrité de ce Refus les vendit à Richard son Frere, qui lui prêta une grosse Somme d'Argent sur ce Contrat de Vente. On ne doutoit point que Richard ne les traitât encore plus durement que son Frere, & qu'il n'éxigeât au double le Paiement de sa Dette ; mais, il eut Pitié d'eux, parce qu'il fut convaincu de leur Pauvreté & de leur Impuissance.

XIV. Outre ces Malheurs †, dont ils étoient accablez, on accusa ceux de Lincoln d'avoir fait mourir un Enfant. Mathieu Paris rapporte le Fait d'une maniere

* *An. Christi* 1255. *Matth. Paris*, *pag.* 606.

† *An. Christi* 1255. *Spond. n.* 12. *Matth. Paris*, *pag.* 613.

re fort circonſtanciée. Les Juifs de Lincoln, *dit cet Hiſtorien* *, avoient enlevé un Enfant de huit Ans qu'ils nourrirent de Lait pendant quelque tems, après lequel ils convoquérent une Aſſemblée des principaux Juifs d'Angleterre pour aſſiſter au Sacrifice. On élut un Juge pour tenir la Place de Pilate, & après avoir prononcé contre l'Enfant, on le fouetta juſques au Sang; on le couronna d'Epines; *on lui crachoit au Viſage; on lui donnoit des Souflets.* Chacun le perçoit de Coups de Couteau; on lui donna du Vinaigre à boire, & on le crucifia ſous le Nom de Jéſus. Son Cœur fut percé d'une Lance; & après la Mort, on lui arracha les Entrailles pour s'en ſervir à des Opérations magiques. La Mere, qui cherchoit ſon Enfant perdu depuis quelques Jours apprit qu'on l'avoit vu jouër avec de petits Juifs. Elle entra dans la Maiſon, & trouva le Corps de ſon Fils dans un Puits. Elle fit appeller le Baillif & la Juſtice. Le Seigneur de Lexington interrogea en particulier le Maître de la Maiſon, qui s'appelloit Copin, & lui promit qu'il ne ſeroit ni tué, ni mutilé, s'il racontoit éxactement le Fait. Copin confeſſa ingenument que l'Uſage des Juifs étoit de cru-

* *An. Ch.* 1255. *Matth. Paris*, *p.* 615; Remarks upon M. Baſnage Hiſtory of the Jews, p. 44.

cifier un Enfant tous les Ans, lors qu'ils pouvoient en trouver, mais, qu'on se cachoit pour cette Exécution; qu'il étoit vrai qu'on avoit crucifié le petit Hugues, & que les principaux Juifs d'Angleterre y avoient assisté; qu'on avoit tenté inutilement d'enterrer son Corps parce qu'il sortoit de Terre, & même qu'on n'avoit pu le cacher dans un Puits où la Mere l'avoit découvert. Lexington mit Copin aux Fers; communiqua la chose aux Chanoines de la Cathédrale de Lincoln, lesquels enterrérent honorablement le petit Geofroy. Le Roi, à son Retour du Nord d'Angleterre, informé du Fait, gronda Lexington d'avoir promis la Vie à un Scélérat comme Copin. Il revoqua une Grace qu'il n'avoit pas Droit de donner. Il fit arrêter le Coupable, qui étant condamné au Supplice, avoua que les Juifs Anglois étoient venus à cette Mort comme à *un Sacrifice Paschal.* Copin fut ensuite attaché à la Queuë d'un Cheval, trainé au Lieu Patibulaire, & *son Corps & son Ame présentez aux Démons de l'Air.* Quatre vint onze furent arrêtez & menez à Londres. Dix huit Juifs de Lincoln, qui étoient les plus riches, furent punis de Mort à la Sollicitation de la Mere qui poursuivit vigoureusement le Procès au Tribunal du Roi.

XV.

XV. C'eſt ainſi que Mathieu Paris rapporte ce Fait que j'avois abrégé dans la prémiere Edition, en ſupprimant quelques Circonſtances inutiles: mais, un Anglois m'en a fait un Crime, comme ſi j'étois devenu par là le Défenſeur des Juifs, qui étant venus de Rouen à la Sollicitation de Guillaume le Conquérant, crucifiérent un Enfant à Norwich ſous le Regne du Roi Etienne, l'An 1145, un autre à Glocester ſous *le Regne de Henri II l'An 1160*, & un *troiſieme à Saint Edmonsbury l'An 1181*. D'ailleurs, je n'ai parlé que de la Confeſſion que Copin fit au Supplice; comme s'il n'avoit reconnu ſa Faute, que lors qu'il n'y avoit aucune Eſpérance, de Grace, & de Vie, au lieu qu'il l'avoit avoüée volontairement en Préſence du Seigneur Lexington.

XVI. *Je ſuis l'Hiſtorien des Juifs*, & je ne ſai pourquoi on me fait leur Apologiſte, & qu'on me regarde comme un demi-Circoncis, parce que je ne croi pas tout ce qu'on dit ſur le Meurtre des Enfans. Il me ſemble que c'eſt une de ces choſes ſur leſquelles il eſt permis de douter, pourvu qu'il ſoit permis aux autres de croire ce qu'ils voudront, & d'accuſer les Juifs de vint Meurtres, au lieu d'un. Mais, comme cela ne me diſpenſe point de faire mes

Remarques, je ne laisserai pas de dire, qu'il ne s'agissoit point ici d'un Sacrifice Paschal, comme Mathieu Paris l'insinue; car, l'Enfant fut enlévé à la Fête de St. Pierre & de Saint Paul, & ne vêcut que dix Jours après. Cependant, c'étoit à Pâque que les Juifs dévoient crucifier quelqu'un en Haine de Jésus-Christ. Secondement, je ne conçoi point pourquoi on nourrissoit cet Enfant de huit *Ans avec du Lait pour le rendre plus sensible aux Douleurs de la Croix*. Ce sont là de ces Contes que je ne puis adopter. En troisieme lieu, je dirai toujours que les Juifs ne se sont pas assez bien trouvez d'avoir crucifié J. Christ, puis qu'ils sont devenus odieux aux Chrétiens, pour aigrir cette Haine par un Crucifiement d'Enfans dont on voit ni Utilité, ni Raison. Si les Hommes sont extravagans contre leurs propres Intérêts, il est permis de ne le concevoir pas, & de ne le croire qu'avec peine. En quatrieme lieu, je ne voi pas comment Copin échape au Baillif, entre les Mains duquel la Mere l'avoit mis pour tomber entre celles de Lexington qui lui donne la Vie. Il est vrai que je n'ai parlé que de la derniere Confession; mais, la prémiere qui se faisoit pour éviter la Mort, avoit le même Caractere. Enfin, on me pardonnera si je ne puis croire que la Terre

Terre vomît si souvent un petit Cadavre, parce que les Juifs l'avoient crucifié. Mathieu Paris a pu le dire; & le Critique, quoi que Réformé, & vivant dans un Siecle beaucoup plus lumineux, ajoute Foi à ce Miracle: mais, je me pique à cet égard d'une Précaution qu'on appellera, si on veut, Incrédulité.

XVII. Il étoit impossible que Henri, qui régnoit avec autant de Violence, & *dont l'Avarice épuisoit le Peuple*, ne se fît de cruels Ennemis. On se ligua contre lui en Angleterre. Les Comtes de Leycester & de Glocester, se mettant à la tête des Liguez, lui donnérent Bataille, dans laquelle son Frere Richard, qu'on appelloit le *Roi d'Allemagne*, parce qu'il avoit été élu Empereur par le Suffrage de quelques Princes, & le Roi Henri avec son Fils Edouard, furent faits Prisonniers de Guerre. Edouard se sauva de sa Prison, en aiant obtenu la Liberté d'exercer des Chevaux dans une Prairie voisine. Il défit le Duc de Leycester qu'on trouva percé de Coups sur le Champ de Bataille, & Henri, remonté sur le Trône, confisqua les Biens des Ligueurs au Profit de ceux qui lui étoient demeurez fideles *. Mais, toutes ces Révolutions ne

 furent

* *Trivet Chronicon. Anno Christi* 1267. *Spicil. Tom. VIII.*

furent pas avantageuses aux Juifs ; car, les Ligueurs s'emparérent de leur Synagogue à Lincoln, & passérent de là dans l'Ile d'Ely, où ils firent encore de grands Ravages. Ainsi, de quelque côté que la Fortune tournât, cette Nation étoit toujours opprimée.

XVIII. Enfin, on prétend que ce fut Henri III, qui les bannit d'Angleterre par un Edit perpétuel. Les Historiens rapportent la chose fort diversement. Les Juifs assurent que ce Malheur leur arriva l'An 1260, ou 5020. Selden * a cru qu'il étoit impossible qu'on se fût trompé si grossierement ; c'est pourquoi il a corrigé le Texte, & par le Changement d'une Lettre a remis 5050. Cette Correction seroit juste & facile, si on n'étoit pas obligé de la faire dans deux Auteurs ; mais, le Nombre se trouvant marqué par divers Historiens † Juifs, il faut nécessairement avouër qu'ils ont avancé mal à-propos leur Exil de trente Ans. En effet, on a trouvé à Winchester dans un Lieu qui avoit sans Doute servi de Prison aux Juifs de cette Province, une Pierre sur laquelle un des Prisonniers avoit

* *Selden. de Jure Gent. Lib.* II, *Cap.* 6, *p.* 196.

† *R. Ghedalia Sepher Schialschelth Hakkabbala, fol.* 112, *&* *Salomon Ben Virga, pag.* 139. *Ganz. Tsemach, pag.* 142.

avoit gravé ces Paroles en Caracteres Hébreux : * *La Communauté des Juifs a été arrêté prisonniere l'An* 5047. Ils ne pouvoient donc pas avoir été chassez dès l'An 5020, ou 1260. D'ailleurs, les Ligueurs qui furent défaits par Henri III, s'emparérent de leur Synagogue à Lincoln l'An 1267. Ils subsistoient donc encore dans ce Roiaume, & ils y avoient des Lieux publics sur la fin du Regne de Henri. Enfin, aucun des Annalistes Anglois ne parlent de l'Edit de Bannissement donné par Henri III; mais, ils remarquent qu'Edouard, son Fils, fit arêter les Juifs prisonniers l'An 1287, & qu'il les bannit tous trois Ans après. Les Dominicains de Colmar disent dans leurs Annales † que ce fut l'An 1291, & il vaut mieux les suivre que les Historiens du Païs, quoi qu'Etrangers, parce que le Concile de Londres, tenu en 1291, causa leur Perte.

XIX. On rapporte aussi diversement les Motifs de cet Exil. Un Historien Juif ‡ soutient qu'ils furent accusez devant le Roi d'avoir altéré la Monnoie. Le Roi reconnut sans peine l'Innocence des Accusez, &

* *Seldenus de Jure Gentium, ibid.*

† *Annales Dominican. Colmar. apud Vurstisium, Hist. Germ. Tom. II, pag.* 25.

‡ *Salomon Ben Virga, ibid. pag.* 140. *Ghedalia, ibid. fol.* 113.

& que les Delateurs étoient coupables du Crime qu'ils imputoient aux autres. On ne laissa pas de revenir à la Charge, & de produire des Témoins. Le Roi, *qui vit un si grand Acharnement*, *eut peur*, dit cet Historien, *que le Peuple ne déchirât toute la Nation*; & pour leur sauver la Vie, il leur ordonda de sortir des Terres de son Obéïssance.

Il est vrai qu'on accusa les Juifs sous Henri III d'altérer la Monnoie; mais, ce Prince étoit si éloigné de bannir une Nation qui remplissoit si souvent ses Coffres, qu'au contraire, il ne voulut jamais lui accorder la Liberté de sortir, lors qu'elle la demanda avec Larmes.

XX, On fait quelquefois entrer l'Amour dans cet Exil, & d'une Histoire si tragique on en a fait un Roman; car, on soutient * qu'un Prêtre éperdûment amoureux d'une belle Juive, lui sacrifia sa Religion & son Sacerdoce; soit qu'il abandonnât l'un & l'autre; soit qu'il dissimulât, ou qu'il se fit circoncire pour l'épouser, parce qu'il ne pouvoit en jouïr qu'à cette Condition. La chose devint bientot publique; & pour vanger l'Outrage prétendu qu'on avoit fait à la Religion en débauchant un Prêtre, on résolut de bruler tous les Juifs qui étoient à Londres; mais, le Roi n'infligea le Supplice du Feu qu'à ceux

* *Ghedalia, ibid.*

ceux qui avoient circoncis le Prêtre, & ordonna à tous les autres de sortir du Roiaume dans l'espace de trois Mois, ou d'embrasser le Christianisme; & à même tems, il enleva tous les Enfans au dessous de six Ans pour les instruire.

XXI. On dit aussi qu'après la Mort du Roi, son Fils voiant ce Roiaume désolé par la Peste & par la Famine, voulut en savoir la Raison. On lui persuada que l'Incrédulité des Juifs attiroit cette Vangeance divine sur la Nation, & les obligea tous à se faire Chrétiens; mais, la Famine n'aiant pas cessé, on se persuada que l'Irritation du Ciel venoit de la Violence qu'on avoit faite aux Juifs, & qu'on devoit leur laisser une entiere Liberté. Le Roi ordonna à tous les Juifs de s'assembler autour de deux Pavillons qu'il avoit fait dresser exprès sur les Bords de la Mer: au dessus de l'un étoit une Croix, & de l'autre la Loi de Moïse. On * publia à même tems que tous ceux qui voudroient se faire Chrétiens, entrassent dans le Pavillon distingué par une Croix; & que ceux qui persévéroient dans leur ancienne Religion, passassent dans la Tente où étoit la Loi. Les plus fins s'apperçurent qu'il y avoit un Dessein caché, & demeurérent Chrétiens. Les autres étoient égorgez à même tems qu'ils entroient dans la

* *Cardoso las Excellencias*, *pag.* 382.

la Tente de Moïse, & on jettoit leurs Cadavres dans la Mer.

XXII. Les Chrétiens conviennent * de l'Arrêt de Bannissement donné contre les Juifs à la fin du treizieme Siecle sous le Regne d'Edouard, & on trouve des Preuves sensibles dans quelques Chancéleries d'Angleterre. Mais, on n'y voit aucune Trace de ces Pavillons érigés pour faire Choix de Religion, ni du Massacre qui le suivit. Si un Moine de Saint François a rapporté le Fait, comme s'il l'avoit tiré des Ecrits de quelques Anglois, il devoit les indiquer; mais, comme il ne se trouve aucun Historien qui en parle, il est apparent qu'il avoit emprunté ce Fait des Juifs qui l'ont raporté. Trivet †, dont la Chronique a été publiée par Dom Luc d'Achéry, dit simplement qu'Edouard III bannit les Juifs de son Roiaume, leur donna de l'Argent pour passer en France, & confisqua ensuite leurs Biens. Walsingham dit la même chose ‡. Polydore ⸸ Virgile attribue ce Conseil à un Concile tenu à Londres l'An 1291, lequel voulant séparer les Boucs des Agneaux, fit ordonner par un Edit

* *Selden. de Jure Nat. Lib. II, Cap. VI.*
† *Trivet Chron. An.* 1290, *pag.* 654.
‡ *Hypodigma Neustriæ, per T. de Walsingham.*
⸸ *Polyd. Virg. Angl. Hist. Lib. XVII, p.* 327.

Edit public que tous ceux de cette Religion eussent à sortir d'Angleterre en peu de Jours, & qu'on leur laissât la Liberté d'emporter leurs Biens. Ils obéïrent à cet Arrêt : ainsi, cette Nation, *dont le Nombre étoit prodigieux en Angleterre, en sortit pour jamais, se retirant toujours d'un Lieu dans un autre jusqu'à ce qu'elle périsse entierement, & sa Perte ne sera pas fort affligeante, pourvu qu'ils nous laissent leurs Livres Sacrez, sans lesquels il seroit difficile de conserver nôtre Religion dans les Siecles avenir.* C'est la Réfléxion que fait cet Historien, dans laquelle on peut censurer deux choses : 1, l'une est la Perte entiere de la Nation Judaïque, qui ne doit jamais arriver. Avoit-il oublié qu'elle doit être rappellée avant la Consommation des Siecles ? D'ailleurs, les Livres des Juifs ont pu être utiles dans les prémiers tems pour en tirer les Oracles qui prouvent la Venue du Messie, & montrer qu'ils n'étoient pas supposez ; mais, ajourd'hui ces Témoins ne sont plus si nécessaires. Il paroît suffisamment par les Disputes des Chrétiens avec les Juifs que ces Oracles n'ont été ni corrompus, ni faussement imaginez.

Edouard avoit donné dès l'Année précédente un Edit semblable pour toutes les Provinces qu'il possédoit en France. On alléguoit pour Motif de cette Rigueur que les

les Juifs, entrant dans une Société trop étroite avec les Chrétiens, les corrompoient, & qu'il y en avoit en ce tems-là plusieurs qui, dans leurs Maladies & dans leurs Malheurs, alloient par Dévotion aux Synagogues, tenant des Chandelles allumées, & passant là la Vigile du Sabbat. Quoi qu'il en soit, les Juifs ne reparurent plus en Corps en Angleterre depuis que le Concile de Londres eût obtenu du Roi Edouard un Arrêt pour les en chasser.

XXIII. On fit une Apologie pour eux l'An 1649, afin d'engager le Parlement de casser les Loix séveres qui subsistoient depuis si long-tems. On représentoit que si leurs Ancêtres avoient crucifié le Messie, il paroît par l'Evangile que les Chefs & les Docteurs de la Loi étoient seuls coupables de ce Crime, pendant que le Peuple crioit, *Osanna Fils de David*, & que la Postérité ne devoit pas être punie pour une Faute effacée par un si grand Nombre de Générations & de Siecles. On ajoutoit qu'il falloit respecter le Caractere de Peuple de Dieu qu'ils portoient encore, & les restes d'une Alliance que Dieu avoit traitée si solennellement avec eux. Enfin, on remarquoit que la Tolérance de cette Nation attireroit la Bénédiction de Dieu sur le Roiaume, qui étoit depuis cent Ans le plus ferme

me Appui de la Vérité, & le Refuge des Malheureux.

L'Auteur proteste qu'il n'étoit point Juif; qu'il n'avoit aucune Relation avec eux; qu'il n'avoit point été sollicité de faire cette Requête au Parlement; qu'il developoit seulement les Sentimens de son Cœur, qu'il avoit renfermez long-tems. Enfin, il assure * qu'il n'avoit en vue que la Gloire de Dieu: *Lo que tengo escrito no ha Sido a Pedimento de ninguno de la Nacion de los Judios. Solo mostrar lo que à tanto tiempo tengo en mi Coraçon, y sobre todo es mi Intencion fundada en la Gloria de Dios.* Je ne sai si on doit croire les Protestations de l'Auteur; car, en examinant ses Sentimens & son Style, on remarque sans peine que c'est un Juif qui a pris le Caractere d'un Chrétien, afin de donner plus de Force à son Apologie, & de faire plus d'Impression sur le Parlement d'Angleterre, à la Tête duquel Cromwel étoit alors.

En effet, on leur accorda la Liberté qu'ils avoient perdue jusques-là; & cet Evénement leur a paru si avantageux qu'ils le gravent dans leurs Monumens publics; & qu'ils en mettent la Datte dans leurs Epoques considérables. Enfin, ils obtinrent une

* *Edward Nicholas, Apologia por los Judios, fol. 8.*

une Synagogue qu'ils appellérent l'Assemblée Sainte, & le Parnasse Juif:

*O Kahal * Kados Ingles oye mi Queia,*
Mi Queia oie o Juizio Parnasco.

Les Rabbins, qui gouvernent cette Synagogue, ne veulent pour qu'on ait de Commerce avec les Chrétiens sur la Religion. Mylord Kidder †, Evêque de Bath & Wells, offrit il y a quelque tems au Cacam de Londres d'entrer en Conférence avec lui, pour convaincre une jeune Fille qui avoit déjà quelque Connoissance de la Vérité; non seulement le Cacam le refusa, mais, la Fille enfermée par ses Parens, fut obligée d'étouffer les Semences de Vérité qu'elle avoit reçues. Un autre Juif ne voulut plus revenir chez lui, de peur de se rendre odieux à ses Freres.

XXIV. Cet Evêque, que la Mort a enlevé d'une Maniere triste & funeste (a), a réfuté *la Porte de la Vérité*, composée par Jacob, Fils d'Amram. Cet Auteur, inconnu à Bartolocci, vivoit au dernier Siecle

* *Barrios, Epistola al Kahal Kados de Londres en 1683, pag. 22.*
† *Kidder Demonstration of the Messias.*
(a) Il fut écrasé sous les Ruïnes du Palais Episcopal dans une Tempête, arrivée en 1703.

Siecle * & son Ouvrage est demeuré manuscrit. Kidder craignit qu'il n'ébranlât ceux qui le liroient ; c'est pourquoi il y a répondu. Cependant, ses Objections ne sont pas considérables. Il accuse Jésus-Christ de s'être trompé, en disant que David & ses Campagnons mangérent les Pains de Proposition ; ce qui est faux, puis qu'il étoit seul. Il soutient que la Purification de la Vierge combat la *Conception immaculée de la Mere & du Fils* ; que la *Liberté*, donnée aux *Démons de précipiter des Pourceaux dans la Mer*, est contraire à la Charité, puis que les Particuliers y perdoient leurs Troupeaux ; que Jésus-Christ ne mangea pas l'Agneau de Pâque, comme la Loi l'ordonne ; que selon St. Matthieu, St. Pierre devoit renoncer son Maître avant que *le Coq chantât* ; &, selon St. Marc, ce ne devoit être qu'au second Chant du Coq. Jésus promit d'aller au devant de ses Disciples en Galilée, cependant, il ne le fit pas ; & au contraire, il promettoit à ses Disciples de ne leur envoier son Esprit qu'après son Ascension, quoi qu'ils l'eussent déjà reçu. Si ces Objections font naître quelque Doute contre la Vérité de la Religion Chrétienne que le Docteur Juif veut ébranler, on peut voir la Préface de My-

* *An. Christi* 1634.

Mylord Kidder, qui les réfute avant que de démontrer que le Messie qu'on attend depuis si long-tems, est J. Christ.

CHAPITRE XXIII.

Histoire des Juifs en Allemagne, Hongrie, &c, pendant le treizieme & le quatorzieme Siecle.

I. *Accusations fréquentes contre les Juifs en Allemagne.* II. *Irruption des Persans en Occident, autorisée par les Juifs.* III. *Ils aident les Tartares. Ce Secours, découvert.* IV. *La Ville de Francfort, brulée. Le Titre d'*Evêque *des Juifs, éxaminé.* V. *L'Empereur les justifie sur le Meurtre de quelques Enfans.* VI. *Leur Etat à Cologne.* VII. *Massacre en Baviere.* VIII. *Autre à Berne.* IX. *Baruch & Eliëzer de Germersheim, savans.* X. *Isaac de Vienne & Meir de Rottembourg, Chefs des Synagogues.* XI. *Amnon enlevé au Ciel.* XII. *Leur Etablissement en Lithuanie.* XIII. *Le Nombre extraordinaire de Juifs apauvrit les Paroisses. Réglemens du Concile de Vienne.* XIV. *Précautions prises à Auxbourg contre les faux Sermens.* XV. *Disputes avec les Caraïtes.* XVI. *Aharon le Prémier a vécu en Occident.* XVII. *Ses*

Ses Ouvrages pour les Caraites. XVIII. *Aharon Second, connu depuis peu d'Années.* XIX. *Emotion populaire, causée par Raind Flaisch contre les Juifs du Haut Palatinat & de Franconie.* XX. *Mardochée d'Autriche, Martyr.* XXI. *Louis de Baviere arrête une Persécution.* XXII. *L'Evêque de Spire les défend sur les Usures.* XXIII. *Persécution, causée par les Flagellans. Cruautez exercées.* XXIV. *Puits, empoisonnez en Allemagne. Casimir les protege en Lithuanie. Son Amour pour une Juive.* XXV. *Synagogue de Prague, brulée. Priere à ce sujet.* XXVI. *Exécution, commencée en Boheme contre les Usures, passe à Spire, &c.* XXVII. *L'Empereur les protege.* XXVIII. *Leur Persévérance, douteuse.*

I. IL n'y a point de Lieu où les Juifs aient été si souvent accusez de Crimes énormes qu'en Allemagne. Je ne veux pas nier qu'ils n'aient donné lieu à quelques-unes de ces Accusations. Cependant, il est étonnant qu'ils aient été infiniment plus méchans dans un Lieu que dans un autre. D'ailleurs, il est si ordinaire à la Religion régnante de charger de Crimes ceux qu'elle veut opprimer, afin de les rendre odieux & de justifier sa Conduite, qu'on

ne doit pas être étonné de voir les mêmes Accusations se renouveller souvent. Le Christianisme devroit avoir aboli cet Esprit de Calomnie; mais, il regne chez les Chrétiens autant qu'il ait jamais fait dans le Paganisme. Le Persécuteur trouve souvent des Sages qui murmurent, & qui condamnent sa Violence, lors qu'elle est denuée de tout Prétexte. Mais, lors qu'on a l'Art de supposer un Crime, le Supplice paroît nécessaire. On n'ôse soutenir des Gens qui ajoutent la Corruption des Mœurs à celle de la Foi. On craint de devenir odieux, en soutenant de *malheureux Hérétiques*, *des infames*. On les abandonne, & les Accusations, quoi que fausses, produisant un Effet si prompt, on s'en sert presque toujours. Nous ne garentissons donc pas celles qu'on a faites en Allemagne; mais, nous sommes fâchés qu'elles reviennent si souvent dans cette Histoire.

II. Un des principaux Crimes, dont on charge les Juifs d'Allemagne, est d'avoir favorisé les Conquêtes des Perses, & des Tartares *. Je ne sai quel Dessein ils pouvoient avoir; mais, on † assure qu'une Multitude de Persans quitta l'Orient pour ravager

* *An. Christi* 1222.

† *Incerti Autoris Fragment. Histor. apud Vurstisium, Tom. II, pag.* 89.

ravager l'Occident. Leur Course ne fut pas longue : ils réprirent la Route de la Perse. Etonnez par les Obstacles qu'ils trouvérent à faire des Conquêtes, ils abandonnérent un Dessein que trois Magiciens de la même Nation, qui étoient à Cologne, leur avoient inspiré. On assure que les Juifs de ce Païs-là, que leur Dispersion rendoit attentifs à tous les Mouvemens surprénans, se flattérent que les Persans deviendroient leurs *Libérateurs*. Leurs Espérances, & leur Joie, scandalisérent d'autant plus les Chrétiens qu'ils ne se cachoient pas, & donnoient le Nom de David au *Fils* de celui qui marchoit à la Tête de cette Armée, s'imaginant qu'il deviendroit leur Roi.

III. Quoi que leurs * Espérances eussent été trompées, ils ne laissérent pas d'en concevoir de nouvelles encore plus chimériques, *lors* qu'ils apprirent qu'une Multitude prodigieuse de Tartares avoit percé jusqu'en Hongrie, & qu'après l'avoir désolée, ils ménaçoient la Boheme & les Etats voisins. L'Empereur en étoit effraié. On fut obligé de demander du Secours à tous les Princes Chrétiens, & de faire prêcher la Croisade contre ces Ennemis du Nom Chrétien : mais ce fut avec peu de Succès,

 parce

* *An.* 1241. *Matth. Paris, Henr. III, pag.* 382 *&* 379.

parce que le Pape, Ennemi de Fréderic, demandoit sa Perte & celle de l'Empire. L'Empereur ne laissa pas de tenir Tête aux Barbares, & Conrad, son Fils, leur aiant donné Bataille, les obligea de se retirer. Les Juifs éblouïs de la Prospérité passagere, dont les Tartares avoient joüi, s'imaginérent que ces Barbares étoient de leur Nation, & qu'ils venoient à leur Secours. Ils prétendoient que leurs Ancêtres, transportez sur les Bords de la Mer Caspienne, avoient enfanté ce Peuple qui portoit la Désolation & la Terreur par tout où il passoit. Ils résolurent de se joindre à eux, & de les sécourir en leur envoiant des Provisions & des Armes. Afin de le faire plus surement, ils promirent aux Princes d'empoisonner le Vin qu'ils porteroient, & de faire périr ainsi les Tartares. On les crut à leur Parole: ils enfermérent des Armes dans les Tonneaux de Vin qu'ils avoient empoisonnez, & déjà ils avoient fait une assez longue Marche, lors qu'on les arrêta sur un Pont pour leur faire paier les Droits. Ils crurent éviter le Paiement, en disant qu'ils ne faisoient ce Transport que pour le Service de l'Etat & de la Religion. Le Fermier, dont la Défiance étoit extrême, aiant fait ouvrir un Tonneau, le trouva plein de Lames d'Epées & de Couteaux. La Fraude étant découverte,

on

on les arrêta Prisonniers: ils furent livrez aux Bourreaux, & périrent par leur propre Epée. Ce qu'il y a de plus favorable pour les Juifs dans cet Evénement, est que l'Empereur Fréderic fut aussi soupçonné d'avoir appellé ces Barbares. Cependant, l'Accusation étoit fausse. Le Clergé & le Pape l'avoient inventée pour les rendre odieux; &, bien loin de s'unir & d'avoir Intelligence avec cette Nation, qui ne venoit que dans le Dessein de ravager l'Empire, il les chassa, & remit le Roi de Hongrie sur le Trone *.

IV. On † les accusa la même Année d'avoir empêché la Conversion d'un jeune Homme de leur Nation, qui se vouloit faire batiser à Francfort. Cette Accusation paroît mieux fondée que beaucoup d'autres, parce qu'il est ordinaire au Peuple, & particuliérement aux Peres d'empêcher la Desertion de leurs Enfans, & pour cet effet, ils sortent souvent des Bornes que la Raison & les Loix préscrivent; c'est pourquoi les Conciles & les Empereurs ont été souvent obligés de reprimer la Violence des Juifs qui empêchoient ces Conversions. L'Oposition, dont nous parlons, couta cher

 à

* *An. Christi* 1241.
† *Additiones ad Lambert. Schafnasburg. German. Pistorii, Tom. II, pag.* 257.

à la Ville de Francfort & aux Circoncis; car, le Peuple s'étant ému de ce qu'on vouloit lui arracher une Conquête de cette Nature, se mutina, & prit les Armes. Quelques Chrétiens furent tuëz dans le Combat; cent quatre vint Juifs y périrent par le Feu qu'ils avoient allumé; mais, l'Incendie aiant continué, & passé de Maison en Maison, la Moitié de la Ville fut consumée; ce qui mit le reste des Juifs dans un nouveau Péril. Les plus prudens au nombre de vint-quatre se firent batiser pour éviter la Mort. Mais, on ne sait ce que veut dire le Moine qui a rapporté cet Evénement, lors qu'il met *leur Evêque* au rang des Convertis. Il est vrai que les LXX Interprêtes ont * parlé quelquefois d'Evêques chez les Juifs; car, Eléazar étoit *l'Evêque du Luminaire*, & c'est dans leur Version que les Apôtres, occupez à remplir la Place que Judas avoit laissée vacante, avoient emprunté ces Paroles du Pseaume cent neuvième, † *qu'un autre prenne son Episcopat*. Enfin, c'est dans le même Sens que l'Historien des Machabées ‡ rapporte qu'Antiochus avoit établi des *Evêques* sur les Juifs; mais, ce Terme avoit une Signification très diffé-

* *Nombres, Chap. IV, Vers.* 16.
† *Actes des Apôtres, Chap. I, Vers.* 20.
‡ *I Liv. des Mach. Chap. I, Vers.* 55.

différente de celle que les Chrétiens lui ont donnée, & n'emportoit point un Gouvernement Eccléſiaſtique ſupérieur à celui des Prêtres. Enfin, ce n'eſt point de là que les Chrétiens ont tiré leurs Evêques. Il faut donc néceſſairement reconnoître que l'Hiſtorien, dont nous parlons, s'eſt imaginé que le Gouvernement des Juifs étoit ſemblable à celui des Chrétiens de ſon tems, & qu'il a pris pour un Evêque le Rabbin *qui conduiſoit le Peuple & la Synagogue de Francfort.*

V. L'Accuſation * de tuër des Enfans à la Fête de Pâques eut cours en Allemagne, comme dans tous les autres Lieux d'Occident. On leur imputa ce Crime à Haguenau dans la Baſſe Alſace. Ils furent accuſez d'avoir pris trois Enfans de ſept Ans, qu'on trouva morts dans une de leurs Maiſons. Les Plaintes en furent portées à l'Empereur, qui répondit *qu'il falloit enterrer ces Enfans, puis qu'ils étoient morts.* Cette Réponſe, qui ſentoit la Plaiſanterie, & prouvoit ſon Incrédulité, aigrit les Accuſateurs. On ne douta point que ce Prince ne ſe fût laiſſé corrompre par de gros Préſens; & l'Hiſtorien, qui rapporte le Fait, aſſure

 hardi-

* *Rich. Chronicon Senon. Lib. IV, Cap. XXXII & XXXIII. Spicil. Tom. III, pag.* 401. *An.* 1236.

hardiment *que s'il ne fit pas Justice, Dieu l'en a puni, en le précipitant dans les Enfers.* Cet Historien étoit plus coupable que l'Empereur qu'il damnoit éternellement, sans avoir de Preuves que ce fut la Volonté de Dieu, ni que le Prince eut mérité l'Enfer, en ne croiant pas ce qu'on alléguoit contre les Juifs. Les Parties n'accusoient pas les Juifs d'avoir tué ces Enfans; mais, de les avoir trouvez morts chez eux. Un Historien * plus équitable dit que l'Empereur convoqua une Assemblée de Théologiens habiles, pour apprendre d'eux s'il étoit vrai que les Juifs crussent devoir répandre le Sang des Enfans Chrétiens le Vendredi Saint, afin d'en faire porter la Peine à tous les Juifs de l'Empire; & que n'aiant pu découvrir rien de certain sur cette Matiere, il s'adoucit, & les Juifs y contribuérent par leur Argent.

VI. La Passion de ce Moine, nommé Richer, rend fort suspect un autre Evénement qu'il rapporte des Juifs de Cologne. Ils avoient un Quartier de la Ville, dans lequel il ne restoit qu'une seule Maison, qui fut occupée par un Chrétien. Il y fit mettre l'Image d'un Crucifix avec celles

* *Authoris incerti Fragmentum Historicum ante Alberti Argentinensis Chron. Vurstis. Tom. II, pag. 91.*

les de Marie & de Saint Jean. Ce Chrétien aïant quitté la Maiſon, elle fut louée à un Juif qui venoit s'habituer à Cologne, & qui n'en trouvoit point d'autre où il put ſe loger. Dans un Repas, qu'il donna à ſes Amis, on découvrit l'Image que le Chrétien avoit laiſſée; & après pluſieurs Outrages dits dans le Vin contre le Crucifié, l'un d'eux prit ſon Couteau, & l'enfonça dans l'Image, d'où le Sang coula auſſi-tot. Une Partie des Juifs étonnez s'enfuit. Le Clergé & le Peuple de la Ville vinrent voir le Miracle. On emplit un Vaſe du Sang qui couloit de la Plaie. La Piété ſe changea auſſi-tot en Fureur. On commença par le Pillage des Maiſons; on arrêta tous les Juifs qu'on put prendre, & on tua ceux qui ne voulurent pas ſe convertir, ou qui ne purent s'enfuïr. L'Hiſtorien ajoute qu'on ne les revit plus dans la Ville. Il ne pouvoit pas deviner qu'ils y rentreroient. Il vivoit en ce tems-là; mais, il n'avoit gueres connu l'Allemagne que par un Voiage qu'il fit auprès du Duc de Lorraine, & on demeure d'accord qu'il débitoit bien des Fables pour des Véritez.

VII. Une Accuſation * plus terrible ſe-

* *An. Chriſti* 1286. *Aventin. Ann. Boior. Lib. VII, pag.* 441. *Annales Stenonis. An.* 1288. *Hiſt. German. Tom. VI, pag.* 396.

renouvella en Baviere. Une vieille Femme avoua qu'elle avoit livré un Enfant aux Juifs, qui avoient à Coups d'Aiguille tiré son Sang pour en faire un Sacrifice. Le Peuple de Munich s'émut ; & sans attendre la Sentence du Juge, il assomma tout ce qu'il put trouver de Juifs. Les Officiers s'opposant inutilement à cette Impétuosité, conseillérent au reste de la Nation de se réfugier dans la Synagogue qui étoit de Pierre. Leur Malheur n'en devint que plus général. Le Peuple les y poursuivit. Il y mit le Feu, & brula tous ceux qui se croioient là dans un Azyle sûr, sans que ni le Duc, ni ses Officiers, pussent arrêter le Cours de cette Violence.

VIII. On a fait * un Martyr & un Saint à Miracles d'un jeune Homme de Wurtsbourg, nommé Werhner, dont les Juifs de ce Païs-là doivent avoir aussi tiré le Sang, comme dans un Pressoir, pour s'en servir à la Composition de quelques Remédes. Les Bernois firent un autre Martyr d'un nommé Rodolphe, qui avoit été tué de cette maniere; & ils vangérent sa Mort en faisant perdre la Vie à beaucoup de Juifs. On place cet Evénement sous l'Empire d'Adolphe de Nassau. Mais, on ne sait ce que veu-

* *Ibid. & Fascicul. Temper. Ætas VI, Histor. Germ. Pistor. Tom. III, fol.* 83.

veulent dire les Historiens, lors qu'ils assurent qu'à l'occasion de ce Meurtre, ce Prince alla mettre le Siege devant Berne, sans pouvoir la prendre. D'ailleurs, lors qu'on demande l'Usage que les Juifs pouvoient faire du Sang de tant d'Enfans égorgés, on répond seulement qu'ils en font des Sacrifices, quoi que leur Religion ne permette pas d'immoler les Hommes. On dit aussi qu'ils crient en les égorgeant : *Si Jésus-Christ est le Messie, que le Sang de cet Enfant, innocent & mort à la Foi de Christ, me serve pour la Vie éternelle.*

IX. Malgré toutes ces Accusations, la Nation ne laissoit pas de se provigner en Allemagne. Les Lettres fleurissoient dans les Synagogues, à la Tête desquelles on voioit des Rabbins illustres & savans. La seule Ville de Germersheim en produisit deux, dont l'un étoit Baruch de Germersheim ; car, alors on commençoit à prendre des Surnoms ; & comme les Nobles les tiroient des Fiefs & des Terres qu'ils possedoient, les Gens de Lettres en prenoient ordinairement de la Ville où ils étoient nez. Nous avons parlé suffisamment de Baruch. Eliézer de Germersheim étoit de la même Ville, & devint un des grands Cabbalistes de son Siecle. Il composa le *Manteau du Seigneur*, vers l'An 1240. Du

moins, c'est le Sentiment de R. Ganz; mais, je ne sai s'il ne se trompe point; car, Eliézer devoit être un peu plus ancien, puis qu'il apprit la Cabbale à Moses Nachmanides, qui mourut l'An 1260, âgé de soixante six Ans.

X. Isaac de Vienne *, non content de *Semer la Lumiere*, comme il parloit, se donnoit la Peine de transcrire des Livres pour les Synagogues de son Païs, afin de les rendre plus corrects & plus éxacts. Il eut l'Habileté de faire valoir un Contrat de Mariage, dont la Datte étoit fausse par Inadvertence, & de marquer le tems où il avoit été fait. Ce Jugement lui fit beaucoup d'Honneur. Il eut pour Disciple *Meir de Rottembourg*, lequel surpassa son Maître. Il devint le Juge & le Docteur de sa Nation; ce qui lui attira une suite de Maux; car, comme on crut qu'il étoit fort riche, ou qu'il disposoit de la Bourse de ses Disciples, l'Empereur, qui aimoit l'Argent, le taxa à une grosse Somme, & le fit arrêter Prisonnier, faute de Paiement. Un de ses Disciples le cautionna; mais, il mourut avant que d'avoir obtenu sa Liberté. Il

* *An. Christi* 1242. Or Natva, *Lux Sata*. C'est le Titre d'un de ses Livres tiré du Pseaume XCVII. La Lumiere est semée pour le Juste.

Il faut remarquer trois choses sur ce Rabbin. L'une, qu'on s'est trompé, lors qu'on a dit qu'il étoit mort dans une Ville, nommée Beit Sohar, qui ne se trouve en aucun Lieu du Monde. Il finit tristement sa Vie dans la Prison; & c'est de là qu'est venue l'équivoque; car, la Prison étant appellée en Hébreu *Beth Hassohar* *, on en a fait une Ville. Secondement, le savant Buxtorfe a cru que c'étoit lui qui avoit écrit contre Maïmonides; mais, on a remarqué qu'il le confond avec un autre de même Nom †, qui fut le véritable Auteur des Censures qu'on lui attribue. On se trompe encore, lors qu'on dit que ce fut l'Empereur Rodolphe qui le fit arrêter Prisonnier l'An 1305; car, ce Prince étoit mort dès l'An 1294. Il est assez aparent que ce fut son Successeur Adolphe de Nassau, ou plutot Albert d'Autriche, Fils de Rodolphe, qui fit arrêter Meir Prisonnier ‡, & il mourut six Ans après l'An 1305; ce qui obligea le fameux Rabbin Asser de quitter Hambourg, & de se retirer en Espagne, parce qu'aiant été Caution de son Maître, il craignoit qu'on ne l'inquiétât, & qu'on ne le fit paier après sa Mort.

* *Bartolocci, Bibl. Rabb. Tom. IV, pag.* 25.

† *Meir Cohen.*

‡ *L'An de Christ* 1299.

Mort. Enfin, on lui attribue un Ouvrage sous le Titre de *Hattisbats*; mais, il n'en est l'Auteur qu'indirectement; car, ce furent ses Disciples, qui composérent après sa Mort un Recueil de ses Décisions, & qui lui donnérent ce Titre.

XI. Les Allemands * se font beaucoup d'Honneur d'Amnon; car, ils en font une espece de Martyr à Miracles. Ils rapportent que l'Archevêque de Maience, sachant qu'il étoit distingué dans sa Nation par ses Richesses, par son Savoir, & par sa Beauté, entreprit de le convertir. Amnon demanda trois Jours pour déliberer, & à même tems se répentit d'avoir fait cette Réponse, parce qu'il ne devoit jamais balancer sur le Changement de Religion. Il pleura son Péché, & en vain ses Amis travaillérent-ils à le consoler. L'Archevêque l'aiant contraint de se déterminer après le tems marqué, il ordonna sur son Refus qu'on lui coupât les Doigts des Pieds, & des Mains. Il les prit, & les fit saler jusqu'au prémier Jour de l'An qu'il se fit porter à la Synagogue avec ses Doigts salez, & là après avoir prié très ardemment, on s'apperçut que Dieu l'avoit enlevé au Ciel. Trois Jours après, il se fit voir à un Rabbin, auquel il apprit une Priere qui commence par ces

* *An. Christi* 1242.

ces Mots : *Donnez de la Fermeté à la Sainteté de ce Jour.* Il ordonna qu'elle seroit envoiée à toutes les Synagogues de la Dispersion, & elle se trouve encore aujourd'hui dans leur Rituel ; & les Juifs la récitent au commencement de l'Année, & à la Fête des Propitiations. Quelques Chrétiens s'inscrivent en faux contre la prémiere Partie de cette Histoire, sur un très mauvais Fondement ; car, ils prétendent qu'incapables d'arracher une Conversion particuliere par la Violence des Tourmens, ils ont laissé vivre tranquillement les Juifs, jusqu'à ce qu'ils aient mérité par leurs Crimes qu'on changeât de Conduite. Toute l'Histoire des Juifs modernes est une Preuve de la Fausseté de cette Prétension. Il est vrai que les prémiers Chrétiens avoient beaucoup d'Humanité pour ces Ennemis de l'Eglise. Mais, on a changé de Conduite dans les derniers Siecles : on y est devenu dur & cruel. Quand il seroit vrai que la Violence ne seroit pas ordinaire, pourroit-on contester un Fait par une Réfléxion vague & générale ? Seroit-il impossible qu'un Evêque de Maience eût dérogé à la Conduite de ses Prédecesseurs ? Les Juifs ont effacé cette Histoire des Rituels qui sont à l'Usage des Synagogues d'Italie. On doit les en louër : ils ont senti ce qu'il y a de fabuleux dans cet Enléve-

lévement d'Amnon au Ciel ; & au lieu de l'appuier par de nouveaux Mensonges, comme on fait souvent les faux Miracles, ils en font Amende honorable au Public, en effaçant ce qu'il y a de faux. Les Synagogues Allemandes se sont servies très longtems d'une autre Priere composée par le même Amnon, & qui commence ainsi : *Maître de l'Univers, venez écouter ma Priere.*

XII. Outre l'Avantage dont ils jouïrent pendant le treizieme Siecle, de voir un Nombre considérable de grands Hommes, ils en reçurent un autre ; car, Boleslaus, surnommé le *Chaste*, parce qu'il vécut dans le Célibat avec sa Femme, leur donna * Liberté de Conscience dans la Lithuanie, & y ajouta plusieurs Privileges considérables, qu'ils y ont conservez pendant plusieurs Siecles. Il ne faisoit qu'imiter les autres Princes, qui prenoient presque tous cette Nation sous leur Protection. Cela paroît par le Concile de Vienne qui se tint en ce tems-là †.

XIII. Ce Concile ‡ remarqua que le Nombre des Juifs, & leur Pouvoir étoit si grand, que le Revenu des Curez en diminuoit considérablement ; c'est pourquoi on les

* *An. Christi* 1627. † *An. Christi* 1267.

‡ *Concil. Vienn. apud Canis. Lect. Ant. Tom. I, pag.* 621.

les obligea de les dédommager à proportion du Profit qu'il auroit tiré d'une Famille Chrétienne qui auroit demeuré dans sa *Paroisse*. D'ailleurs, ils empêchoient leurs Femmes & leurs Enfans d'embrasser le Christianisme, & ne laissoient pas de circoncir les Chrétiens ; ce qui donnoit Atteinte à la Religion. Enfin, leurs Synagogues se multiplioient : on les faisoit plus grandes, plus hautes, & plus magnifiques. *Le Concile réprima ces Abus par de nouveaux Décrets ; & à même tems qu'il maintenoit les anciennes Synagogues, il ordonnoit qu'on abattît les nouvelles.*

Mais, ces Décrets étoient inutiles, pendant que les Seigneurs & les Princes Chrétiens mettoient sous leur Protection, ceux qui refusoient d'obéir. Non seulement, les Princes le faisoient : mais, ils donnoient Ordre à *leurs Baillifs* de soutenir ceux qui imploreroient leur Secours. Le Mal étoit grand, puis qu'on en vint au dernier Remède ; car, on déclara aux Souverains & à leurs Officiers, qu'ils *étoient excommuniez & chassez de l'Eglise*, s'ils continuoient à protéger les Juifs, & refusoient d'exécuter ce que les Ecclésiastiques avoient statué contre eux.

XIV. On * fut obligé de faire un autre Réglement à Auxbourg sur les Sermens, qu'on

* *An. Christi* 1285.

qu'on violoit impunément, par deux Raisons. 1, Comme on étoit fort superstitieux en ce tems-là, & que la Vierge & les Saints étoient * plus souvent invoqués que Dieu, on faisoit jurer les Juifs par le Nom des Saints, par la Bienheureuse Marie, ou même par le Fils de Dieu. Ils ne se faisoient pas un Scrupule de prêter ces Sermens, & de les violer, parce qu'ils ne se croioient pas obligés de les tenir. Lors qu'on eut remarqué cette espece d'Infidélité, on les obligea de jurer toujours par le Nom de Dieu, & par la Loi que Moïse avoit donnée, en leur faisant toucher de la Main le Pentateuque. Les Païens avoient été obligés de faire la même chose long-tems auparavant; car, les Juifs les trompoient en jurant ou par les Princes sous le Regne desquels ils vivoient, ou par Jupiter le Foudroiant,

Per Templa Tonantis.

Basile le Jeune, ou le *Dompteur des Bulgares*, avoit aussi taché de remédier aux Sermens que les Juifs de son Empire faisoient dans l'onzieme Siecle. Un Homme de sa Nation découvrit la maniere dont il falloit se servir pour rendre les Sermens sacrez & inviolables. Il falloit, *disoit-il*, qu'ils crachassent

* *Crusius, Ann. Suev. Cap. VIII, pag.* 3, 4, 5.

chaſſent trois fois, afin de renoncer à leur Circoncision ; qu'ils fuſſent aſſis ſur un Sac de Cuir attaché à leur Ceinture ; qu'ils *juraſſent par la Loi de Dieu, par le Crachat, & le Sac.* Mais, ces Cérémonies ſont ſi ſingulieres, & ſi peu connues, qu'on a de la peine à croire celui qui les raporte. On voit ſeulement qu'on ſe plaignoit depuis long-tems des faux Sermens ; & les Allemans obligérent les *Juifs à jurer par le Nom de Dieu plutot que par celui des Saints.*

Il y a un autre Défaut dans les Sermens des Juifs ; car, ils croient que Dieu les anéantit au Jour des Expiations : ils ne peuvent donc valoir que pour un An ; & on ne peut pas remédier à ce Deſordre, qu'en bornant les Promeſſes à un petit eſpace de tems, puis qu'on ne peut empêcher que Dieu ne les diſpenſe de garder le Serment, ou, du moins, qu'ils ne croient qu'ils en ſont diſpenſez. Ils ont auſſi leurs Caſuiſtes, qui approuvent les Equivoques & les Menſonges officieux ; & ces Subtilitez des Docteurs ſont anciennes : car, le Thalmud dit qu'il * *eſt permis de varier pour la Paix.* Il n'étoit pas étonnant que les Chrétiens d'Auxbourg tâchaſſent d'arrêter ce Deſordre.

XV.

* *Menaſſ. Conciliator Geneſ. Quaeſt.* XXXVII, *pag.* 48, 49.

XV. (a) Les Disputes avec les Caraïtes étoient alors fort échauffées. Les derniers avoient à leur Tête un Homme savant, qui ne se contenta pas de faire voir *les Extravagances du Thalmud*, & d'en composer un * Traité, sous le Titre de *Docteur Aharon* †; mais, il expliqua les *Articles de Foi*, & il appella son Livre *l'Arbre de Vie*, parce qu'il ne croioit pas qu'on put avoir la Vie, si on ne croioit ces Articles. Bartolocci soutient ‡ qu'il rejettoit tous les Livres Sacrez, à l'exception de ceux de Moïse: *C'est pourquoi*, dit-il, *on ne voit aucun Commentaire des Caraites sur les Ecrits Prophétiques*. Mais, il se trompoit évidemment, puisqu'Aharon commenta les Pseaumes de David, les Oracles d'Esaïe & de Jérémie, & que ‡ ces Ouvrages sont MSS. dans la Bibliothéque de Leyden. Ce Docteur soutenoit que Dieu parloit aux Elémens, lors qu'il dit, *Faisons l'Homme*. En effet, il donnoit à l'Homme un Corps composé d'Elémens. Il croioit la Résurrection des

(a) On a rétranché ceci dans l'Edition de Paris, Tom. III, pag. 285.

* *V. nôtre Livre, Tom. II, Cap. IX, §. XVII, Tom. I, pag. 474, de la I. Edit.*

† *Morè Aharòn.*

‡ *Bartol. Bibl. Rabb. Tom. I, pag. 29.*

‡ *Fresi Excerpta Aharònis Explanat. in Pentateuchum.*

des Morts ; mais, il la bornoit à *la seule Maison d'Israël.* Quelque Zêle qu'il eut pour sa Secte, elle dégénéroit alors de sa prémiere Sévérité ; car, elle commençoit à aimer tellement les Traditions, que Nissi, Fils de Noé, qui vivoit alors, fut obligé d'expliquer la Misnah, parce qu'on le lui demandoit avec Empressement. Aharon fut aussi contraint d'avoir quelque Complaisance pour ses Disciples ; & afin de ne les degoûter pas, il donna une Explication allégorique à divers Passages de l'Ecriture. Il trouvoit un Sens mystique dans ces Paroles, *Tu le porteras entre tes Mains*, qu'il expliquoit par celles d'Esaïe, *Je t'ai gravé dans mes Mains.* Il soutient que les trois Personnes, qui dînérent avec Abraham, étoient trois Prophêtes. Abraham, qui avoit lui-même reçu l'Inspiration divine, n'avoit pas besoin de leur Secours ; mais, Dieu les envoioit pour Loth & pour Sara. Les Rabbinistes furent bien aises de voir leurs Ennemis faire un Pas vers eux ; mais, ils ne se reconciliérent pas : la Guerre continua avec la même Vigueur.

XVI. Au reste, il y a eu deux Docteurs Caraïtes, qui ont porté le Nom d'Aaron. L'un, de qui nous venons de parler, étoit Fils de Joseph, & s'appelloit Aaron le *Prémier*, parce qu'il vivoit à la fin du treizie-

me

me Siecle, cinquante Ans avant Aaron, Fils d'Elie. Le P. Morin avoit trouvé son Commentaire MS. dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris, que Mr. de Sancy y avoit apporté de Constantinople, & sur lequel on a rendu un autre Exemplaire Manuscrit de ce même Commentaire de la Biblotheque du Roi plus complet. Quelques-uns soutiennent que ce Docteur Caraïte écrivoit au Levant: mais, comme il combattoit les Rites des Juifs Allemans, il faut nécessairement qu'il ait vêcu quelque tems en Occident, & qu'il ait dirigé son Ouvrage pour les Synagogues de ce Païs-là.

XVII. Outre les Commentaires qu'il publia sur divers Livres de l'Ecriture Sainte, il composa מורה אהרן, Moreh Aharon, le *Docteur Aaron*; & il combattoit dans cet Ouvrage les Traditions Rabbinistes & la plupart des Fables dont ils composent le Corps de leur Théologie.

Il composa aussi *le Bois de Vie*, *As Chaiim*, dans lequel il explique les principaux Dogmes des Caraïtes.

Enfin, il fit une Grammaire sous le Titre de *Parfait en Beauté*. C'est ainsi qu'on donne de beaux Noms aux Livres qu'on destine à l'Instruction des Ecoliers & des Enfans.

XVIII.

XVIII. Le second Aaron, Fils d'Elie de Nicomédie, vivoit en Orient l'An 1362. Il étoit Caraïte comme le précedent. Il composa un Traité des Rites & des Observances de sa Secte, pour les opposer à celles des Rabbinistes. Il attaqua vivement Aben Esrah & les autres Défenseurs des Traditions qu'il avoit toujours pour Objet dans son Ouvrage. Cet Ouvrage fut trouvé à *Bude*, & apporté de là en Allemagne. Il avoit publié un autre Traité sous le Titre de Cether Torah, *la Couronne de la Loi*. C'est un Commentaire litéral du Pentateuque, dans lequel il suit éxactement la Méthode des Caraïtes. Bartolocci n'a point mis ce second Aaron, Fils d'Elie, dans sa Bibliotheque Rabbinique, parce qu'il ne le connoissoit pas. Mr. Scuppart l'a découvert, & a donné quelques Extraits de ses Ouvrages, dont il avoit eu les Manuscrits, & qu'il estimoit beaucoup. En effet, on doit estimer ces sortes d'Ouvrages qui sont singuliers; qui font connoitre une Secte peu connue & stérile en Livres; & le Public est obligé à ceux, qui, comme Mr. Scuppart, en déterrant ces Ecrits, répandent de nouvelles Lumieres sur l'Histoire des Juifs.

XIX. On essuïa un Malheur plus grand que la Dispute & la Division. Un Païsan, nommé Raind Flaisch, s'éleva pendant les

Guer-

Guerres dont l'Allemagne fut agitée, par la Concurrence d'Adolphe de Nassau, & d'Albert d'Autriche, qu'on avoit élus Empereurs; & profitant de cette Circonstance de Confusion & de Trouble *, il alla dans le Haut Palatinat, & prêcha que Dieu l'envoioit pour détruire les Juifs. Il courut la Franconie, & les Provinces voisines, en faisant par tout le même Discours. Afin de lui donner plus d'Efficace, il publia qu'ils avoient volé une Hostie. Le Peuple s'émut à cette Accusation sans l'approfondir. Les Habitans de Nurenberg, de Nieumark, de Rottembourg, d'Amberg, & des autres Villes de Baviere & de Franconie, animez par Raind Flaisch, se saisirent de tous les Juifs qui étoient en ce Païs-là, & les brulérent. Quelques-uns aimérent mieux se bruler eux-mêmes, avec leurs Meubles, leurs Femmes & leurs Enfans, que d'être jettez dans le Feu par les Chrétiens. Ratisbonne, plus humaine, sauva ses Citoiens. Albert d'Autriche vouloit réprimer cette Violence; mais, il n'ôsoit faire une forte Tentative dans un tems où son Pouvoir chanceloit; & le moindre Mécontentement du Peuple, qui regardoit Raind Flaisch comme un Envoié de Dieu, l'auroit fait déclarer pour le Comte de Nassau. Il fallut

* *An. Christi* 1264.

faut donc attendre une Circonstance plus favorable. Elle vint enfin cette Circonstance, dans laquelle les Juifs furent rétablis dans leurs Privileges, & Nuremberg punie par une grosse Amende, d'autant plus incommode, qu'une Partie de la Ville avoit été réduite en Cendres par le Feu que les Opprimez avoient mis à leurs Maisons. Quelques-uns renvoient cet Evénement * après la Mort d'Adolphe, & y ajoutent deux Circonstances: 1, l'une, que ce qui émut la Populace fut le Miracle de l'Hostie, qui jetta du Sang lors que les Juifs la broioient dans un Mortier: 2, l'autre, qu'il y eut beaucoup de Chrétiens qui se joignirent à ceux qu'on opprimoit, & les défendirent si vigoureusement, que la Populace émue fut contrainte de les assiéger, & de les forcer dans leur Retraite. L'une de ces Circonstances détruit l'autre: car, il n'est pas apparent qu'un si grand Nombre de Chrétiens eut pris le Parti des Juifs, & que l'Archiduc se fut mis à leur Tête, si on avoit été convaincu qu'on eut broié une Hostie, & qu'elle eut jetté du Sang. Ce n'étoit donc là qu'une Emotion populaire, que les honnêtes Gens condamnoient:

* *An. Christi* 1292. *Stenonis Annal. Hist. Germ. Tom. V, pag.* 402. *Histor. Australis apud Reuber. Hist. German. Tom. V, pag.* 341.

&, en effet, on ne fit mourir personne à Francfort sur cette Accusation, parce que les Magistrats résolurent d'instruire le Procès dans les Formes ordinaires de la Justice.

XX. Je ne sai si l'Emotion fut appaisée à Noremberg par les Ordres de l'Empereur Albert; mais, au moins, la Haine de ses Habitans ne s'éteignit pas: elle se ralluma même dix ou douze Ans aprés, & on y fit périr le célébre Mardochée d'Autriche. Il avoit composé un Commentaire sur quelques Livres du Thalmud, & sur les Ouvrages d'Isaac Alphez, lesquels sont fort estimez. Il avoit compilé ce qu'il avoit trouvé de bon dans les Ouvrages de dix Rabbins, en y ajoutant ses Remarques *. On doit, si je ne me trompe, le confondre avec un autre Mardochée, Fils de Halay, autre Commentateur d'Alphez, & qui doit avoir vécu dans le même tems que lui. Il quitta l'Autriche pour venir enseigner à Treves, où Isaac, originaire de Dijon, étoit son Associé. Mais, aiant voulu repasser à Noremberg, il y fut condamné à être pendu †. Les Historiens en font un Martyr: car, ils disent qu'il mourut pour la *Sanctification du Nom de Dieu* ‡.

XXI.

* *V. Bartol. Bibl. Rabb. Tom. IV, pag. 47.*
† *An. Christi* 131[illegible]. ‡ *Gans, pag.* 147.

XXI. Le Desordre augmenta au lieu de diminuer. * Un nommé Armleder, du Voisinage de Nassau, se mit à la Tête de quelques Païsans, & les animant par l'Espérance du Pillage, il leur fit prendre les Armes contre les Juifs. On courut en divers Lieux, en tuant impitoiablement ceux qu'on rencontroit, pour s'enrichir de leurs Dépouilles. L'Empereur Louïs de Baviere, qui prévit les suites de cette Emotion, les arrêta, en faisant couper la Tête à Armleder, qui avoit causé une Emotion si sanglante. Bzovius ajoute † que les Juifs furent encore accusez d'avoir pris une Hostie, & qu'en la perçant de Coups, ils furent si effraiez d'en voir ruisseler le Sang, qu'ils s'enfuïrent de la Maison où ils commettoient le Sacrilege. Etant découverts, on les denonça au Duc d'Autriche, qui ne voulut rien faire sans consulter Bénoît XII; & ce Pape répondit qu'il falloit vénérer l'Hostie, & punir ceux qui l'avoient percée. Il y avoit une autre Hostie à Gustrow dans le Duché de Meklebourg, qui avoit poussé des Gémissemens & des Soupirs, de ce que les Juifs la perçoient inhumainement.

* *Spond. An. Christi* 1338, *pag.* 433.
† *Bzov. An. Christi* 1338, *n.* 20, *pag.* 814.

XXII. Le Pape Clément V, aiant * assemblé un Concile œcuménique à Vienne contre les Templiers, y fit un Décret contre les Usures, & ceux qui les exigeoient. Il condamna † même comme autant d'Hérétiques ceux qui les aprouvoient. Ce Décret aiant été publié, les Juifs se trouvérent exposez à plusieurs Véxations que leur attiroient les Usures exorbitantes qu'ils faisoient paier aux Chrétiens. On les traînoit devant les Tribunaux, & on leur disputoit leur Capital, parce qu'ils avoient violé la Loi des Chrétiens. Ils sentirent principalement l'Effet de cette Loi en Allemagne; mais, Ménicho, Evêque de Spire, prit ‡ leur Défense: il crut que la Loi ne les regardoit pas, puis que l'Eglise ne juge point ceux de dehors. Il se persuada qu'il leur étoit permis d'exiger les Usures, puis qu'on avoit traité de bonne-Foi avec eux. C'est pourquoi il défendit sévérement de les inquiéter à l'avenir pour les Usures. L'An 1344, Louïs I, Roi de Hongrie, qui dompta les Moldaves, chassa les Juifs de tous ses Etats ‖.

XXIII.

* *An. Christi* 1330.
† *Clement. Lib. V, pag.* 510.
‡ *An. Christi* 1339. *Nauclerus, Chronog. p.* 1003.
‖ *Szentivany, S. Jésu, Dissertatio Paralipomenica Rerum memorabil. Hungariæ, Catalog. p.* 236.

XXIII. La Dévotion des Flagellans * fut une autre Source de Malheurs. Cette Secte qui avoit été presque éteinte, reprit Vigueur l'An 1349, & causa de nouveaux Massacres. Une Troupe de Gens, réünie sous certains Chefs, s'assembloit deux fois le Jour, & s'étant deshabillés tous nuds devant le Peuple, ils se fouëttoient avec des Cordes armées de Clous & d'Eperons. Ils entonnoient d'un Ton lugubre quelques Prieres, & lisoient à haute Voix une Lettre qui leur avoit été apportée du Ciel par un Ange, par laquelle Dieu, qu'il l'avoit écrite, ordonnoit de souffrir ces Macérations pour soulager les Ames qui gémissoient dans le Purgatoire, & pour arrêter le Cours des Péchés qui désoloient l'Allemagne. Ils entraînérent dans cette Confrairie les Peuples de Spire, de Strasbourg, & de quelques autres Lieux †. Ces Peuples irritez par les Flagellans contre les Juifs, les arrétérent, & en brulérent un grand Nombre dans la Thuringe: mais, le plus grand Malheur arriva à Francfort, où les Flagellans, après avoir fait quelque Desordre, avoient consenti à un Accommodement, lors qu'un Juif, appellé *Cicogne*., & dont la Famille étoit nombreuse en ce Lieu là,

* *An. Christi* 1349.
† *Histor. Landgr. Thur. Cap.* CV, *pag.* 941.

voulant vanger ses Freres, lança un Feu d'Artifice dans la Maison de la Ville. Le Feu y prit; les Archives furent consumées. La Flâme passa dans l'Eglise qui fut aussitot réduite en Cendres : elle vola jusqu'à Saxenhause. On ne pouvoit laisser un semblable Crime impuni. Non seulement, le Coupable périt; mais, tout ce qu'il y avoit de Juifs dans la Ville, à l'exception d'un petit Nombre, qui se sauva dans la Boheme.

XXIV. On les accusa la même Année d'avoir empoisonné les Puits, les Sources, & les Rivieres. La Peste faisoit alors de grands Ravages dans l'Europe. Je ne sai si les Juifs en mouroient moins que les autres, & si on leur envia cette Bénediction du Ciel. Mais, on les crut coupables, parce que Dieu les garentissoit d'un Mal presque général. Un Soupçon suffit pour les condamner; & au lieu de penser à bien mourir, on se servit de ce qui restoit de Force & de Vie pour égorger ses Ennemis. On les bruloit en certains Lieux; on les assommoit en d'autres. Ceux de Maience se défendirent; &, aiant surpris deux cens Chrétiens desarmez, ils furent cruels à leur tour, & se vangérent impitoiablement sur eux. Le Peuple irrité de cette Défense, courut aux Armes, & fondit sur ces Ennemis avec tant d'Impétuosité & de Rigueur, qu'il en périt

rit douze mille dans cette seule Exécution.
„ * On mit le Feu aux Maisons, & l'In-
„ cendie devint si grand, que la grosse Clo-
„ che & les Vitres de l'Eglise de St. Quen-
„ tin fondirent. Ce Torrent courut toute
„ l'Allemagne. Les Villes Impériales abat-
„ tirent les Maisons, & se servirent des
„ Matériaux de ces Edifices pour bâtir des
„ Châteaux & des Tours. On étoit d'au-
„ tant plus acharné à renverser les Maisons,
„ qu'on trouvoit de grandes Richesses dans
„ les Ruïnes. Robert, Comte Palatin, vou-
„ lut s'opposer à cette Violence, & donner
„ Retraite aux Persécutez, dont l'Innocen-
„ ce étoit reconnue des honnêtes Gens:
„ mais, le Peuple, & une Partie de la No-
„ blesse s'opposa à cet Acte de Charité. On
„ l'accusa d'avoir reçu de l'Argent pour fa-
„ voriser les Ennemis du Fils de Dieu. „
Tous les Habitans d'Ulm furent brulez †
avec leurs Familles & leurs Effets; les Prin-
ces n'osérent se mêler d'une Affaire déli-
cate: & la Nation ne trouva de Retraite en
aucun Lieu. Il n'y eut que la Lithuanie
où ils étoient plus tranquilles, parce que
Casimir le *Grand*, amoureux d'une belle
Juive, nommée Esther, comme l'ancienne

* *Nauclerus Chronogr. Gener. 45, pag. 1009.*
† *Crusius, Ant. Suevor. Lib. V, pag. 253.*

Libératrice du Peuple de Dieu, leur avoit accordé de grands Privileges.

XXV. Ceux qui s'étoient refugiés en Boheme, n'y purent trouver un long Repos. Le Peuple de Prague, chagrin de leur voir célébrer la Fête de Pâques, préféra ce Jour à tous les autres pour bruler leur Synagogue, & ceux qui y faisoient leurs Dévotions. L'Exécution de ce Projet étoit facile: personne ne s'y oposa, & personne n'échapa à la Mort qu'on leur avoit préparée. Cet Evénement fut douloureux & si sensible, que la Synagogue de Prague en conserve la Mémoire dans une Priere qu'elle fit quelque tems après pour déplorer son Malheur.

XXVI. Deux Ans après *, Wenceslas, Roi de Boheme & Empereur, voulant plaire à ses Sujets, à qui sa Mollesse & son Amour pour le Vin l'avoit rendu souverainement odieux, déchargea la Noblesse & les Villes de tout ce qu'elles devoient aux Juifs. Cet Arrêt fit croire au Peuple qu'on pouvoit tout ôser contre une Nation que l'Empereur ne protégeoit plus. Le Massacre commença à Gotha par le Peuple; mais, il devint plus terrible lors que les

* *An. Christi* 1391. *Crusius Ann. Suev. Lib.VI, Cap. III. Hist. Landgr. Thur: Cap. CXXXII, pag.* 948. *Hist. Germ. Pistor. Tom. I. Æneæ Sylvii Hist. Boh. Cap. XXXIV.*

les Païsans se joignirent au Peuple. Ceux de *Spire* ne respectérent ni l'Age, ni le Sexe, & tout fut passé au Fil de l'Epée, à l'Exception de quelques Enfans qu'on porta à l'Eglise pour les bâtiser. Cependant, comme de semblables Exécutions sont odieuses, & dépeuplent les Etats, on les arrêta en punissant quelques-uns des plus mutins; & les Historiens tâchent de justifier cette Violence, en accusant les Juifs *d'avoir insulté un Prêtre qui portoit le Viatique à un Malade.*

XXVII. On les accusa encore une *fois* * d'avoir empoisonné les Puits, & cette Accusation, qui traînoit après elle la Mort, & les plus cruels Suplices, se répandit en Allemagne, en Italie, & dans la Province: du moins, c'est ainsi que les Historiens de la Nation † le rapportent; mais, à même tems, ils ajoutent que *l'Empereur* reconnut leur Innocence, & qu'il représenta à son Conseil qu'il étoit impossible d'empoisonner une Source qui coule toujours, & qui fournit de nouvelles Eaux. Mais, le *Peuple* soutenant qu'il avoit vu les Juifs jetter le Poison, en prononçant à basse Voix certaines Paroles, l'Empereur, importuné, résolut de

* *An. Christi* 1400.
† *Salomon Ben Virga An.* 160, *pag.* 151. *Et Gans An.* 160, *pag.* 146.

de les bannir. Cet Avis fit jetter de grands Cris aux Séditieux, comme s'il n'y avoit point de Supplice trop cruel pour ceux qui avoient fait mourir un si grand Nombre de Chrétiens. Ainsi, l'Empereur fut obligé de leur ordonner de fuïr, ou de changer de Religion.

XXVIII. Mais, les Historiens Juifs assurent que malgré la Misere qui étoit si grande qu'on n'en avoit point vû de semblable depuis la Ruïne de Jérusalem, personne n'abandonna sa Religion; car, *quoi que les Allemans s'élevassent de toutes Parts contre la Sanctification de Dieu : cependant, Israël n'abandonna point sa Gloire.* L'Exemple d'une Perséverance si générale est rare; & il faut la croire sur la bonne-Foi des Historiens de la Nation.



CHA-

CHAPITRE XXIV.

Histoire des Juifs en Espagne pendant le quinzieme Siecle, & leur Expulsion de ce Roiaûme l'An 1492, & de celui de Portugal l'An 1496.

I. *Dessein de ce Chapitre.* II. *Conférence des Juifs devant Benoît XIII.* III. *Réflexions sur les Titres de* Domnus *&* de Dom. IV. *Méthode des Juifs dans la Conférence.* V. *Réponse de Jérôme de Sainte Foi.* VI. *Embarras sur la Manifestation du Messie.* VII. *Relation de la Conférence par les Juifs.* VIII. *Fautes qu'ils ont faites.* IX. *Rélation des Chrétiens.* X. *Constitution de Benoît contre le Thalmud.* XI. *Idées différentes des Juifs & des Chrétiens sur Vincent Ferrier.* XII. *Lettre équivoque d'un Rabbin contre lui.* XIII. *Fausseté des Conversions qu'il fit.* XIV. *Edit de Tolede contre les Juifs.* XV. *Conférence entre Alfonse & Thomas le Philosophe. Tems auquel elle se fit.* XVI. *Matieres qui y furent traitées.* XVII. *Autre Conférence avec Alfonse de Portugal sur le Pseaume vint-deuxieme.* XVIII. *A qui on doit attribuer la Citadelle de la Foi,* Fortalitium Fidei. XIX.

C'est l'Ouvrage d'Alfonse de Spina : Caractere de cet Auteur. Ses Sermons, approuvez de Jésus-Christ par des Cailloux blancs. XX. *Son Ouvrage, fort estimé.* XXI. *La maniere dont il attaque les Juifs.* XXII. *Rabbins savans.* XXIII. *Joël, Prédicateur.*

I. LEs Juifs vivoient depuis long-tems en Espagne : ils s'y étoient multipliés : ils y avoient des Synagogues, des Docteurs célébres, & des Etablissemens considérables, lors que Ferdinand le Catholique, piqué d'un Zéle de Religion, résolut de les chasser. Les Synagogues furent abbatues ; les Peuples bannis, & les Familles, à qui l'Exil fit peur, réduites à dissimuler de Génération en Génération. C'est cet Evénement fatal qui excite les Plaintes des Juifs & la Compassion des Chrêtiens équitables. Mais, comme cette Révolution n'arriva qu'à la fin du quinzieme Siecle, & qu'elle fut précédée de plusieurs Evénemens considérables, nous les rapporterons avant que d'écrire leur Bannissement général, & leur Fuite malheureuse.

II. L'Antipape Bénoît XIII étoit dans l'Arragon *, le seul Lieu qui lui restoit, & qui faisoit toute son Obédience. Il voulut signa-

* *An. Christi* 1412, *ou* 1413.

signaler son Zêle en attaquant les Juifs. Il commença par les Conférences. Jérôme * de Sainte Foi, qui avoit abandonné la Synagogue, & qui étoit son Medécin, lui inspira ce Dessein, en l'assurant qu'il convaincroit tous ses Adversaires par des Passages du Thalmud, que Jésus-Christ étoit le Messie. Garsias Alvarez d'Alarcon, qui savoit beaucoup d'Hébreu, & un autre Juif de Valence nommé Bertrand, qui s'étoit fait Chrétien & étoit devenu ensuite Aumônier du Pape, attaquérent les Juifs. On appella les principaux Rabbins du Roiaume. Dom Vidal fut choisi pour le Tenant dans la Dispute. Il ne faut pas le confondre avec Dom Vidal de Tolose; soit qu'il fût né dans cette Ville, ou que ses Parens en fussent sortis; car, celui-ci vivoit en Catalogne quarante Ans avant la Conférence. Les Juifs commençoient alors à prendre le Titre superbe de *Don*, que les Espagnols avoient pris du *Dominus* des Latins, chez lesquels ce Titre signifioit *Seigneur*, & se donnoit particulierement à la Divinité.

III. Les Chrétiens s'imaginent que les Papes humbles & modestes ne voulurent point qu'on les appellât *Seigneurs*, parce que ce Terme devoit être réservé pour Dieu: mais,

* *Il s'appelloit auparavant Jéhoschuah Hallorki, ou Josué Lurki.*

mais, en retranchant une Lettre, ils se firent appeller *Domnus*. L'un, dit-on *, est un Nom *de Terreur*, *& l'autre de Majesté, qui imprime la Vénération & le Respect*; *c'est pourquoi ce dernier devint particulier aux Papes*. Les Grecs même, *dit-on*, le reconnurent, puis que l'Empereur Constantin donna ce Titre à Agathon, dans la Lettre que ce Prince lui addressa † à l'Occasion du VI Concile. Mais, en suite, les Abbez prirent ce Nom: on le donna aux Moines; & enfin, les Juifs, qui voioient que c'étoit un Caractere de Distinction pour les grands Seigneurs en Espagne, le prirent aussi. Il importe peu d'éxaminer l'Usage d'un Mot qui a changé si souvent, & dont la Signification peut varier sans Crime; & même nous en avons ‡ déjà parlé. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'on subtilise trop, & que les différentes Variations qu'on y a aportées, en prenant tantot le Titre *Dominus*, tantot celui de *Domnus*, & enfin, le *Dom*, ne sont venues que du Dessein qu'on avoit d'abréger le prémier Terme, & d'en rendre la Prononciation plus courte & plus facile.

* *Onuphr. Officia, sive Magistri pag.* 60.
† *An.* 680. *Conc. Tom. VI, pag.* 593.
‡ *Tom. II, pag.* 1690.

facile. Ainsi, les Distinctions qu'on a imaginées, sont fausses.

Il est vrai que les Chrétiens ont cru que le Titre de Seigneur devoit être réservé *pour Dieu & pour celui qui a un Droit souverain & éternel sur la Vie & la Mort.* Les François ont même conservé long-tems un reste de cette Idée, puisqu'ils juroient par *Dame Dieu*, c'est-à-dire, le *Seigneur Dieu.* On lit dans la Chronique de Bertrand du Guesclin qui vivoit au quatorzieme Siecle, qu'il jura *Dame qui maint en Firmament*; & alors on ne donnoit aux Hommes que le Titre de *Dan*, ou *Dans.* Cependant, cette Distinction n'a pas été si éxactement observée, qu'on n'ait traité non seulement les Saints Morts de *Monseigneur Saint George*, & de *Monseigneur Saint Louïs*, mais les Hommes vivans, les Rois, & les Empereurs ont été distingués par ce Titre. Il seroit inutile d'en produire des Exemples, puis qu'ils sont trop connus. Mais, où a-t-on pris que le Retranchement d'un *i* dans le Titre de *Dominus en ôte la Terreur, & y fait entrer le Respect & la Majesté?* Et comment prouvera-t-on cet Usage, par lequel *Domnus* marque un Seigneur subalterne? L'Humilité des Papes ne mérite pas d'être remarquée, s'ils n'ont fait que se mettre un peu au dessous de Dieu, & si en lui laissant

la

la Terreur, ils ont gardé *le Respect* & la Vénération pour eux. Je ne sai si la Suscription de la Lettre de Constantin qui appelle le Pape *Domnus*, ne doit point être suspecte, parce que c'est la seule du VI Concile où ce Titre se trouve. On y voit d'autres Lettres du Concile & de l'Empereur, addressées à Leon II & de Justinien II au Pape Jean, où il n'est jamais répété; du moins, il n'étoit plus particulier au Pape en ce tems-là: car, la Regle de Saint Bénoît *, qui avoit déjà paru à la fin du septieme Siecle, porte que *l'Abbé, comme Vicaire de Jésus-Christ, doit être appellé Domnus.* Enfin, on ne peut justifier ni les Abbez, ni les Moines, qui se sont approprié ce *Dom*, puis qu'ils ne peuvent l'avoir fait que par un Esprit d'Ambition, qu'ils ont porté dans leur Retraite. On le voit par les Paroles que nous venons de citer; car, l'Abbé ne s'appelle *Domnus*, que parce qu'il se regarde comme le Vicaire de Dieu dans son Cloître. N'y a-t-il point de Faste à se donner ces Airs de Grandeur & d'Autorité, toute sacrée qu'elle est? Les Moines de Citeaux se font traiter de *Dom*, pour *se distinguer des Mendians*, qu'ils mettent beaucoup au dessous d'eux. Ce ne sont que les Moines

* *Bened. Reg. Cap.* DCLXIII, *Tom.* IX, *pag.* 613.

nes de Qualité & de Conséquence qui se l'approprient. Il y a de la Noblesse dans les Ordres, comme chez les Particuliers, qu'on honore de ce Titre, qu'un pauvre Capucin ou Recolet n'ôse prendre. Ce n'est pas de Jésus-Christ, mais, des Seigneurs de la Terre, & de l'Autorité mondaine, qu'on a emprunté ce Nom, pour le faire passer dans la Religion, afin de s'attirer plus de Respect, & de s'égaler autant qu'il étoit possible aux Souverains qui le portoient. L'Orgueil seroit plus pardonnable aux Juifs: cependant, ils n'ont ôsé le prendre avant la fin du quatorzieme Siecle. Leurs Ecrivains le donnent souvent aux Rabbins plus anciens. Ghédalia même appelle un de ses Aieuls Dom Jachia, qu'il place au dixieme Siecle; mais, ces Docteurs ne l'ont fait que pour donner un plus grand Relief à leurs Maîtres, ou à leurs Ancêtres; & on ne le donna véritablement aux Docteurs qu'au tems dont nous parlons. Revenons à la Conférence.

IV. Le Chef de la Captivité, ou l'Intendant des Synagogues d'Arragon, y étoit présent, suivi de plusieurs Docteurs célébres. Comme le Pape les reçut avec Civilité, & les défraia, ils résolurent de parler avec Modération: ils eurent même la Bassesse de flatter cet Antipape, & de lui appli-

appliquer les Paroles que David adressoit à Dieu *, *Seigneur, faites nous sentir vôtre Bonté, & nous accordez vôtre Protection.* Cependant, ils traitérent durement † Jérôme de Sainte Foi, qu'ils appelloient *Epicure*, & qui leur étoit souverainement odieux, non seulement parce qu'il les avoit abandonnez, mais à cause qu'il les avoit engagés dans une Affaire dont ils craignoient la Fin.

Cet Homme avoit formé le Dessein de convaincre les Juifs par leurs propres Ecrits, que Jésus-Christ avoit rempli parfaitement les vint-quatre Caracteres qu'il donnoit au Messie: car, outre qu'il est difficile qu'il soit échapé aux Thalmudistes un si grand Nombre de choses claires & évidentes pour prouver une Vérité qu'ils ne croient pas, les Rabbins donnent ordinairement un Sens allégorique aux Passages des Docteurs qui les choquent, & cherchent les Mysteres ‡ dans les Termes; & il est impossible d'arrêter des Gens qui peuvent échaper par cette Porte, puis que le Nombre des Sens allégoriques est infini.

V. Jérôme de Sainte Foi voulut prouver que le Messie étoit venu, parce qu'E-lie

* *Ps. LXXXV, Vers.* 8.
† *Salomon Ben Virga, pag.* 227 & 246.
‡ *Ibid. pag.* 264.

lie a dit, qu'il y *aura deux mille Ans sous la Nature qu'il appelle le vuide, deux mille Ans sous la Loi, & deux mille sous le Messie* *. Il se trouva court dès sa premiere Preuve, parce que les quatre mille Ans n'étoient pas accomplis à la Naissance de J. Christ; ce qui l'engagea à dire que Dieu ne comptoit pas toujours juste, & que les Enfans d'Israël n'avoient pas demeuré deux cens Ans en Egypte, quoi que Dieu eût prédit qu'ils y seroient plus de quatre cens Ans. Mais, ce mauvais Chronologiste comptoit les Années depuis la Mort de Joseph, au lieu qu'il falloit remonter jusqu'à la Promesse que Dieu fit à Abraham. Les Rabbins répondirent de plus qu'Elie, qui avoit prononcé cet Oracle, n'étoit pas le Prophète. Il allégua ce qu'on lisoit dans le Thalmud qu'un Païsan labourant son Champ, un Arabe qui entendit son Bœuf mugir, lui cria, *Delie le Bœuf; car, le Temple se détruit*; & au second Mugissement l'Arabe cria, *Attache tes Bœufs à la Charruë; car, le Messie est né.* Il concluoit de là, & de quelques autres Histoires semblables, que la Naissance du Messie étoit fixée au tems de la Destruction de Jérusalem; & si le Temple avoit subsisté encore soixante Ans après

* *Hieron. à Sancta Fide contra Judaeos, Lib. I, Cap. II, B. P. Tom. IV, Part. I, p. 750, &c.*

ra ferme, & voulut que Jérôme de Sainte Foi tint sa Promesse. Ils ajoutent que leurs Docteurs en sortirent avec Honneur : qu'on ordonna seulement qu'ils restitueroient une Partie des Usures excessives qu'ils avoient tirées des Chrétiens ; mais, que s'étant pourvus devant Marc, Pape de Florence, ils en furent déchargés, & mis dans une entiere Liberté.

VIII. Il y a bien des Fautes dans ce Récit. On a d'abord de la peine à concevoir qu'un Homme qui étoit présent à la Conférence, & qui en envoia la Rélation à la Synagogue de Gironne, ait pu dire qu'elle se tint à *Rome* dans le Palais du Pape, puis qu'il est incontestable que ce fut dans le Roiaume d'Arragon, & dans le Chateau où Pierre de Lune s'étoit enfermé ; ou plutôt dans une de Catalogne, appellée Dertose, à laquelle on donné le Nom de Rome, parce que c'est l'Usage d'appeller ainsi la Cour du Pape, en quelque Lieu qu'elle soit. Du moins, le Cardinal d'Aguirra y donne cette Explication nécessaire pour ne tomber pas dans une Faute grossiere, ou pour justifier Salomon de la Verge. Le Pape fut présent aux prémieres Séances; mais, il fit ensuite tenir sa Place par le général des Freres Prêcheurs *. 2. Les autres

* *D'Aguirra, Bibl. Hisp. Tom. II, Cap. I, p.* 133.

autres Historiens * se trompent grossiérement sur le tems; car, ils la placent l'An 1353, & on sait avec Certitude qu'elle ne se tint que soixante Ans après, sous le Pontificat de Bénoît XIII l'An 1413. Il ne faut donc pas s'étonner si nous nous écartons quelquefois d'une Chronologie si trompeuse. 3, Ce qu'on dit d'un Pape *Marc de Florence*, est évidemment faux. On a joint ensemble deux Evénemens que Salomon Fils de la Verge avoit séparez. Mais, ces Papes n'en sont pas moins chimériques, soit qu'on les distingue, ou bien qu'on les confonde; car, il n'y a point eu de Pape nommé *Marc Florentin*. Ces Historiens se sont trompez au Nom, ou bien ils ont mis un Homme imaginaire à la Place du Pape *Martin*, qui fut élu après la Déposition de Bénoît, & qui résida quelque tems à Florence. Voici le Fait: Bénoît XIII aiant publié une Bulle contre les Usures des Juifs, ils profitérent de sa Déposition, & allérent en demander la Révocation au Pape Martin à Florence. Comme les Catalans, qui avoient renoncé à l'Obédience de Bénoît, l'appelloient Frere Pierre, les Juifs lui donnérent le même Nom, & se trompérent à celui du Pape *Pierre de Lune*, ou Bénoit XIII, qui les avoit condamnez; &

* *Ganz, Chron. p.* 144. *An.* 1412, *ou* 1413.

& c'eſt lui qu'ils habillent en Moine nommé Pierre, qu'on fait plaider mal à-propos devant Marc, ou Martin de Florence. 4, Enfin, on ne doit pas les croire, lors qu'au lieu de rapporter la ſuite de la Conférence, ils ſe contentent de dire qu'ils *en ſortirent avec Honneur*; car, elle leur fut deſavantageuſe.

IX. En effet, les Chrétiens ſoutiennent que Jérôme de Sainte Foi aiant préſenté la même Année (*a*) à l'Antipape un Ecrit, contenant les Erreurs dangereuſes qui ſont dans le Thalmud contre la Loi, contre le Meſſie, contre les Chrétiens; un des Rabbins qui étoient là, préſenta au Cardinal de St. Ange un Ecrit, par lequel il * avoue que les Paſſages qu'on avoit tirez de ce Livre, lui paroiſſoient choquans & erronez: qu'il eſt vrai qu'on peut leur donner un autre Sens; mais, qu'il ne le connoît pas. C'eſt pourquoi il déclare qu'il ne prétend point les défendre, ni les juſtifier, & deſavoue toutes les Réponſes qu'il peut avoir faites pour les éluder. Et tous les Rabbins qui

(*a*) La Conférence commença le 7 Fevrier 1413, & finit le 10 Mai 1414; & au 10 Novembre, Jérôme préſenta ſon Ecrit, lequel fut approuvé le 12 Decembre. Cet Ecrit a été imprimé à Francfort l'An 1602; & on le trouve dans le XXVI Vol. de la *Bibliotheque des Peres*.

* *R. Asmuth*.

qui étoient présens, à l'Exception de Joseph Albo, & de Ferrier, signérent le même Ecrit *.

Voilà un Triomphe des Chrétiens, & une Condamnation solennelle du Thalmud, par ceux qui devoient être ses principaux Défenseurs. Le Manuscrit duquel Bartolocci a tiré ce Fait, se trouve dans la Bibliotheque du Vatican. J'avoue pourtant qu'il ne laisse pas d'être suspect : prémiérement, parce que Jérôme de Sainte Foi, qui publia quelque tems après les Objections qu'il avoit tirées du Thalmud, ne parle point de cette Retractation de ses Ennemis qu'il avoit confondus. Ce n'étoit pas là un Article qu'il dut, ni qu'il put oublier. D'ailleurs, Astroch, qui envoïa à Gironne les Actes de la Conférence, & qui doit avoir fait cette Retractation, n'en parle point. Au contraire, cet Homme, qui parut le plus hardi & le plus insolent de tous les Disputans, soutient qu'on sortit de ce Combat avec beaucoup d'Hon-

* *Bartolocci, Biblioth. Rab. Tom. III, pag.* 177. R. Vida Ben Levi composa contre cette Conférence le קדש קדשים, *le Saint des Saints*; & le R. Isaac Nathan publia la *Censure du Seducteur*, תוכחת מטעה : mais, ce dernier Livre ne parut qu'après la Mort de Jérôme de Sainte Foi. *Hottinger. Bibl. Orient.*

neur. Puis que tous les Rabbins, à l'exception de deux, étoient de ce Sentiment, ce n'étoit point à lui à dresser l'Ecrit, ni à le présenter en son Nom, il devoit être fait & signé par Dom Vidaël qu'on avoit choisi pour Chef, & qui n'y paroît point. Quelque court que soit cet Ecrit, on y fait entrer le Nom d'un Rabbin Ferrier, qui n'étoit point à la Conférence, & qui n'étoit pas même connu.

Les Chrétiens ajoutent que trois ou cinq mille Personnes se convertirent par l'Ecrit de Jérôme; ce qui l'a rendu souverainement estimable; & que Joseph Albo, qui eut peur que toutes les Synagogues ne devinssent desertes, composa des *Articles de Foi*, par lesquels il tâcha de rassurer la Foi chancelante des Peuples. La Composition de l'Ouvrage est incontestable; mais, le Motif de son Auteur est sécret & caché.

X. Ce qu'il y a de plus certain est, que Bénoît XIII publia l'Année suivante une Constitution contre le Thalmud, & contre les Usures des Juifs *. Mais, comme cet Antipape fut déposé quelque tems après, sa Constitution fut cachée avec ses autres Ordonnances. Ainsi, les Juifs n'en sentirent pas l'Effet. On sait aussi que Joseph Albo

* *An. Christi* 1415. *Voi sa Bulle, chez Bartolocci, Biblioth. Rabbin. Tom. III, p.* 731, 797.

Albo tâcha de rafermir la Foi des Juifs, ébranlée par cette Conférence. Il publia ses *Articles de Foi*, qu'il réduisit à l'Existence de Dieu, la Loi de Moïse, les Peines & les Récompenses. Cette Réduction étoit intéressée. Je ne sai s'il avoit senti qu'on pressoit trop ses Confreres sur le tems du Messie: mais, il effaça cet Article de sa Confession. Il soutient qu'un Juif étoit obligé de croire qu'il viendra, comme on croit que Dieu a fait ou fera des Miracles en faveur de ce Peuple; mais, que cette Croiance n'est point nécessaire au Salut. Il censure Maïmonides, sans le nommer, d'avoir mis ce Dogme au Rang des Articles essentiels. Son Ouvrage est si estimé, que Ghédalia Polonois y a fait un Commentaire sous le Titre d'*Arbre planté*: ses Notes sont les *Racines de l'Arbre*; les Indices des Passages de l'Ecriture sont les *Branches*, & les Explications allégoriques sont les *Feuilles*. Ainsi, ce Commentaire est un Arbre parfait, ou planté.

XI. Vincent Ferrier, autre Convertisseur fameux, paroissoit alors sur la Scène. (*a*) On l'appelle *le Brillant de l'Espagne*, *la*

(*a*) On a retranché ces Eloges de Pierre Ferrier dans l'Edition de Paris, Tom. III, pag. 305. Je voi bien qu'on les a trouvés de mauvais Gout; mais, ils ne laissent pas d'être couchez dans le Martyrologe de Salazar.

la Lumiere de Valence, *le Prodige de l'Univers*, *le Modéle des Dominicains*, *& la Gloire des Saints glorifiez* *. Que peut-on dire au delà ? Il abboioit dans le Ventre de sa Mere comme un Chien; ce qui fit prédire qu'il seroit un grand Prédicateur : il ne parloit que sa Langue maternelle; mais, par un Miracle plus incompréhensible que celui que se fit pour les Apôtres, toutes les Nations ne laissérent pas de l'entendre. Etant tombé malade, J. Christ vint le flatter, lui touchant familiérement la Joue & la Main, & lui ordonna d'aller prêcher un Mensonge; c'est que le Jour du Jugement étoit prochain. Il trouvoit tant de Plaisir & de Douceur à pleurer avant la Communion, que c'étoit un sujet de Chagrin pour lui que d'arrêter ses Larmes. Les Juifs lui font encore plus d'Honneur que les Chrétiens; car, au lieu que les derniers ne comptent entre ceux qu'il convertit que huit mille Maures, trente ou trente-cinq mille Juifs, & cent mille mauvais Chrétiens, ils font monter ceux de leur Nation à deux cens mille. Il étoit d'ailleurs Homme fort intriguant. On le choisit

* *Tamaio Salazar*, *Martyrolog. Hisp. Tom.* II, *pag.* 509. *Saussayus*, *Martyrolog. Gall. Tom.* I, *fol.* 190. *Legenda MS. Lect. Lib. IV*, *apud Tamaium*, *pag.* 510.

choisit pour soutenir devant le Peuple la Validité de l'Election de Ferdinand, qui devint par ce moien Roi * d'Espagne, & qui en suite le récompensa avantageusement. Il fut Maître du Palais, & Confesseur de l'Antipape Bénoit XIII. Ainsi, il étoit dans le Schisme lors même qu'il opéroit de si grands Miracles. On n'a pas laissé de le canoniser, & il n'y a presque point d'Eglise en Espagne qui ne reçoive son Office.

Les Juifs † l'appellent *Mummar*, c'est-à-dire, Apostat; comme s'il avoit abandonné la Synagogue pour embrasser le Christianisme. Cependant, on dit qu'il étoit né Chrétien d'une Famille illustre & connue à Valence, qui portoit depuis long-tems le Nom de Ferrier. Il emploioit l'Autorité du Roi Ferdinand pour rendre les Conversions plus pompeuses & plus faciles. Mais, on dit aussi qu'il faisoit intervenir le Pouvoir de Dieu, & qu'un jour étant entré d'une maniere imprévue la Croix à la Main dans une Synagogue, on s'apperçut ‡ que pendant qu'il prêchoit, les Ha-

 bits

* *An. Christi* 1412.

† *Legenda MS. Lectio I.*

‡ *Bzovius An. Christi* 1412. *n.* 11, *p.* 345. *Ægidius Gonzales Abulensis Historiograph. Philippi II, Lib. III, Cap.* 15.

bits des Hommes & le Linge des Femmes fut couvert de Croix ; ce qui obligea toute la Synagogue à reconnoître le Crucifié, & à la changer en une Eglise, qui porte le Titre de Sainte Croix.

Judæo expulso primus Vincentius, illam
Lustravit purâ Religione Domum.
Fulgens namque Jubar subito descendit Olympo ;
Cunctisque impressit Pectore Signa Crucis :
Inde trahunt Cives Vincentii Nomina multi,
Et Templum hoc vera dicitur inde Crucis.

Le Geant St. Christophle descendit du Ciel pour l'aider, & apparut souvent aux Juifs pour les obliger à quitter leur Religion ; & ce fut pour l'en remercier qu'on lui dédia une Synagogue de Juifs convertis, & qu'à Valence on célébre sa Fête le 10 de Juillet, parce que ce fut alors que se fit la Dédicace de cette Eglise. Comment croire ces Apparitions, si Saint Christophle est un Geant aussi imaginaire que l'Empereur *Dagnus*, sous lequel il doit avoir souffert, en suivant les Actes de son Martyre?

XII. Malgré tous ces Miracles, les Conversions qu'il fit ne laissent pas d'être fort suspectes, parce qu'elles ne furent pas de longue Durée. On garde dans la Bibliotheque du Vatican * l'Ecrit d'un Rabbin, nommé

* *Bartolocci, Bibl. Rabb. Tom. I, pag.* 404.

nommé Duran, qui, après avoir embrassé le Christianisme, écrivoit habilement à son Fils *qu'il n'imitât pas ses Peres*. Toute la Lettre étoit équivoque. On croioit d'abord, en la lisant, que c'étoit une Exhortation à demeurer ferme dans la Religion qu'il avoit embrassée; mais, on dévelopa aisément le Mystere, & on s'apperçut en y faisant Attention, que ce Pere vouloit obliger son Fils à rentrer dans le Judaïsme, qu'il avoit quitté à l'Instigation de Vincent Ferrier, & qu'il avoit repris quatre Ans après. Il ne fut pas le seul. La plûpart des nouveaux Convertis, après avoir dissimulé quelque tems, levérent le Masque qui les cachoit, & firent connoître qu'ils n'avoient cédé qu'à la Violence & à la Nécessité, que St. Ferrier avoit rendue insupportable pour eux.

XLII. (*a*) On revient rarement d'une Conversion, lorsqu'elle est volontaire. Quelque inconstant que soit l'Esprit humain, il ne change pas, lors qu'il a été véritablement convaincu. On aime la Vérité, lors qu'on l'a connue, & on ne veut point l'abandonner, lors qu'on croit la posséder. L'Esprit peut être ébloui par de faux Raisonnemens; mais, ces Eblouïssemens sont rares. Il est difficile qu'un grand Nombre

(*a*) On a changé presque tout ce Paragraphe dans l'Edition de Paris, Tom. III, pag. 307.

de Personnes se laisse tromper à même tems par le même Préjugé. Lors donc qu'on voit une Multitude qui abandonne sa Religion pour en prendre une autre, & qui un moment après, ou dans le Sécret de la Retraite & de sa Maison, pratique son ancienne Religion préférablement à la nouvelle, il faut conclure qu'il y a eu de la Contrainte. Il ne faut pas crier contre la Perfidie, ou l'Inconstance de l'Esprit humain; mais, contre la Violence des Convertisseurs, qui ne laissent pas la Liberté nécessaire pour faire une véritable Conversion. L'Esprit du Juif, qui dissimule, n'est que trop ferme. Il donne malgré lui les dehors à l'Erreur; mais, il retient son ancienne Doctrine; pourquoi le charger d'une Inconstance qu'il ne connoît pas? Telles furent les Conversions de Vincent Ferrier en Espagne. Les Juifs qu'il avoit fait entrer en foule dans l'Eglise, n'étoient pas plutot chez eux qu'ils reprenoient la Pratique de leurs anciennes Cérémonies. Ils circoncisoient en Sécret leurs Enfans, & observoient la Fête de Pâques. Bzovius, qui leur fait aussi présenter des *Sacrifices*, s'est oublié. Enfin, ils se plaignent que Vincent Ferrier étoit leur *grand Persécuteur*, & qu'avec une Croix à la Main il força 15000 Juifs à dissimuler. Avec sa Sain-

Sainteté, il ne laiſſoit pas de les calomnier groſſiérement dans ſes Sermons. En effet, on ne ſait ſi on doit admirer plus l'Aveuglement de ce prétendu Saint, qui leur reprochoit qu'ils perdoient tous les Mois une grande Quantité de Sang en Punition de leurs Péchés, ou la Peine que ſe donne un Auteur de la Nation de réfuter cette Calomnie avec un ſerieux, qui fait rire*. Le Clergé ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir de ce que faiſoient ces nouveaux-Convertis. On en informa le Prince; on députa au Pape Sixte IV, lequel, ne pouvant ſouffrir l'Outrage qu'on faiſoit à la Religion Chrétienne, par un Retour ſi prompt vers le Judaïſme, ordonna à l'Inquiſition de veiller, & de punir ſévérement ceux qui manqueroient à faire *leur Devoir*, exhortant tous les Princes Chrétiens à donner main forte aux Exécuteurs. Le Décret fut affiché dans toutes les Villes d'Eſpagne. Dix-ſept mille Juifs, étonnez de la Rigueur des Edits, ſe firent Catholiques Romains, & ſe ſoumirent à la Pénitence que l'Egliſe leur impoſoit. On en brula deux mille,

 dont

* *Cardoſo Excellencias &c. tercera Calunia de los Hebrèos, Cola y ſangre, pag.* 345. *Outre le Sermon de Vincent Ferrier, il cite Lorin, Salmeron; le* Fortalitium Fidei, *Dom Juan de Quinones, Auteur de divers Traitez curieux.*

dont quelques-uns ne laissoient pas de reconnoitre Jésus-Christ pour le Messie. On enferma les autres dans des Cachots, où ils souffrirent long-tems. Ceux qu'on tira de là, furent déclarez infames; obligez de porter sur leurs Habits deux Croix rouges, pour marquer qu'ils avoient mérité le Feu. On n'épargna pas les Morts; on déterra leurs Os qu'on fit bruler; on confisqua leurs Biens, & priva leur Famille de tous les Droits qu'ils avoient à la Succession de leur Pere. Je ne suis point étonné qu'on fasse de semblables Cruautez. L'Inquisition a fait cesser la Surprise par le long Cours de ces Violences; mais, j'avoue que je ne saurois voir sans quelque Indignation les Historiens * vanter la Douceur & la Charité de leur Eglise dans le tems qu'ils chargent leurs Annales de Faits si énormes, & qu'on croie que ce soit *la meilleure Destinée de l'Espagne*, & particuliérement de la Castille, que d'avoir reçu à cette Occasion l'Inquisition si farouche & si barbare. Heureux furent les Juifs qui eurent l'Habileté de fuïr ce Tribunal inhumain. Il y eut pourtant alors quelques Conversions sinceres; car, Salomon, Fils de Levi, aiant lu la Somme de Thomas d'Acquin, se convainquit

* *Mariana de Reb. Hispan. Lib. XXIV, Cap. XVII, Tom. II, pag.* 394.

quit de la Vérité de la Religion Chrétienne, se fit batiser, & prit le Nom de Paul de Burgos. Il * fut bien récompensé de son Changement de Religion, puis qu'il devint Evêque de cette Ville, qui étoit sa Patrie, & en suite Patriarche d'Aquilée. Il a laissé des Additions à Nicolas de Lyra, autre Prosélyte sincere. Il le critique & le corrige presque toujours; mais, on prétend qu'il faudroit corriger le Correcteur, & qu'on ne doit pas toujours l'en croire, lors qu'il cite les Rabbins qu'il devoit avoir lus; car, il a confondu la Paraphrase du Pentateuque, qu'on attribue à Jonathan avec celle d'un autre Jonathan, faite sur les Ecrits prophétiques, & il ajoute mal à-propos qu'on estime autant cette derniere Paraphrase dans les Synagogues que le Texte de Moïse. Simon † de Gironne écrivit contre lui; mais, il ne réüssit pas, puis qu'il fut obligé de lâcher Pied, & d'abandonner quelquefois le Thalmud, dont l'Autorité est si grande dans son Parti. Paul de Burgos laissa un Fils qui lui succéda dans l'Episcopat, & qui se fit connoître par un Ouvrage sur l'Histoire d'Espagne. Il en eut un second Evêque de Plaisance, & le troi-

* *An. Christi* 1430. *Mariana, Lib. IX, p.* 189.

† *Simon, Critique du V. & Nouv. Testam. Liv. III, Chap. XI, pag.* 415.

sieme (a) s'allia dans une Maison illustre. Enfin, il devint Précepteur du Roi de Castille; mais, au milieu de ses Dignitez, il avouoit qu'on ne devoit jamais confier les Charges de l'Etat & de l'Eglise à ceux de sa Nation, parce qu'ils étoient accoutumez à dissimuler. Etoit-il lui-même de ce Caractere?

XIV. Comme on * faisoit entrer les Juifs dans tous les Malheurs qui arrivoient dans les Roiaumes qu'ils habitoient, ils eurent bonne Part au Soulévement de la Ville de Toléde, qui se plaignit qu'on avoit violé ses Privileges, en lui imposant une Taxe, quoi que légere & nécessaire pour la Guerre. Le Peuple mutiné pilla les Maisons des plus riches Citoiens; assomma ceux qui firent quelque Résistance. Les Juifs ne furent pas épargnez. On poussa la Violence jusqu'à la Postérité de ceux qui étoient convertis. Lors même qu'on fut un peu plus tranquille, on publia des Loix qui excluoient de toutes Charges les nouveaux-Convertis, tant du Judaïsme que du Paganisme. Le Clergé les protégea; car, le Doien de l'Eglise Cathédrale de Toléde montant en Chaire, fulmina contre cet Edit

(a) On les appelloit Alphonse, Gonzalve, & Alvarez.

* *Mariana, Lib. XXII, Cap. I, An.* 1445.

Edit des Habitans. Il fit soutenir des Thèses publiques, dans lesquelles il le combattit. Afin d'en faire mieux sentir la Conséquence & l'Injustice, ou plutot afin d'engager dans ses Intérêts un grand Nombre de Personnes, il indiqua par leur Nom plusieurs Maisons illustres, qui s'étoient alliées avec celles de ces Juifs convertis, & qu'on privoit par là des Emplois. Tout cela fut inutile; mais, le Pape Nicolas V publia une Bulle foudroiante contre cet Arrêt, excommuniant tous ceux qui voudroient exclure des Charges Politiques & Ecclésiastiques, du Sacerdoce & du Gouvernement, les Juifs, ou les Païens qui se convertissoient. Cette Bulle ne fut pas bien reçue. Il fallut même que le Pape en envoiât une seconde pour appuier la premiere; & Mariana est presque le seul des Historiens Espagnols qui ait bien voulu l'insérer dans son Histoire, parce qu'elle ne plaît pas aux autres.

XV. Leurs Historiens * rapportent un long Entretien entre *Alphonse, Grand Roi d'Espagne, & Thomas le Philosophe subtil.* Il semble que ce Titre convienne à Thomas d'Acquin, qui étoit un grand Philosophe, qui éxpliqua les Principes d'Aristote, & dont quelques Ouvrages ont été traduits

* *Salomon Ben Virga, pag.* 18.

duits en Hébreu. En effet, Ciantes a traduit dans cette Langue trois Livres de sa Somme avec le Secours d'un Rabbin, nommé Jonas, qui s'étoit fait Chrétien. On ne connoit pas le Traducteur d'un autre Ouvrage intitulé de l'Ame. Mais, il est très apparent que c'étoit un Chrétien, puis qu'il ne se contente pas d'appeller Saint Thomas San, comme font les Docteurs Hébreux, lors qu'ils parlent de quelque Chrétien béatifié; mais, le Traducteur lui donne le Titre de *Saint*, הקדוש, Hakadosch, qu'un Juif ne donne jamais à un Chrétien. Ces Traductions Hébraïques ont dû faire connoître Thomas d'Acquin comme un Philosophe très subtil. Comme il vivoit du tems d'Alfonse, qui favorisoit les Circoncis, & qui les aimoit, on auroit quelque lieu de soupçonner que la Conversation, que nous allons rapporter, se passa entre Alfonse & Thomas d'Acquin; mais, il ne paroît point que ce Docteur soit allé en Espagne. D'ailleurs, on y parle des Commentaires de Nicolas de Lyre, qui n'a vêcu qu'après Saint Thomas & d'Abravanel, qui fut chassé d'Espagne dans l'Exil général. Il faut donc, ou que *Salomon*, *Fils de la Verge*, ait rassemblé des Hommes qui n'étoient pas contemporains, ou que le Roi d'Espagne, dont il parle, soit

ſoit Alfonſe V, Roi de Portugal, qui régnoit au milieu du quinzieme Siecle.

XVI. Alfonſe ſe félicita de voir arriver dans ſon Roiaume Thomas, le ſubtil Philoſophe, parce qu'un Evêque imprudent avoit prêché peu de Jours auparavant que les Juifs ne pouvoient célébrer la Fête de Pâques qu'avec le Sang de quelque Chrétien; & que, ſi cela étoit vrai, il vouloit les chaſſer de ſes Etats. Le Prince ajouta qu'il étoit étonné de ce que *Dieu* traitoit ſi durement les Juifs qui l'adoroient, puis que les Romains avoient été les Maîtres du Monde, quoi qu'ils adoraſſent de faux Dieux. Il y parle auſſi d'une Ile dans laquelle on adore Venus d'une maniere fort ſale; mais, ce Prince, ou l'Hiſtorien n'étoient pas bien informez de l'Hiſtoire des Romains, ni de celle des Inſulaires. Enfin, il concluoit que les Juifs avoient tout ce qui pouvoit les rendre heureux & puiſſants; l'Eſprit, l'Habileté, le Courage, les Richeſſes, & la Multitude. Thomas, aiant laiſſé parler le Roi, fit une aſſez mauvaiſe Apologie des Juifs; car, les Raiſons qu'il emploioit pour montrer qu'ils ne ſe ſervoient pas du Sang humain dans leurs Fêtes, étoient preſque toutes puériles. Il s'appuia ſur l'Autorité d'Abravanel, lequel ſoutenoit par le Témoignage d'un ancien Maître,

Maître, que *celui qui croit un Dieu*, *la Création du Monde*, *l'Enfer*, *& le Paradis*, *a la Loi*; que les Chrétiens adorant Dieu, ont la Loi, parce qu'ils ne détruisent pas l'Unité, en admettant une Trinité de Personnes; d'où il concluoit que les Juifs ne mettent pas les Chrétiens au Rang des Idolâtres *. Il accusa les Chrétiens d'envier la Fortune de ceux qui étant venus pauvres en Espagne, s'y étoient enrichis, ou s'habilloient plus magnifiquement que les Riches. Il rejetta les Excès, dont on se plaignoit, sur le Compte des Talmudistes, qui avoient enchaîné ce Peuple par des Loix très dures. Enfin, il conseilla au Prince de donner quelques Loix contre le Luxe & l'Usure, qui plurent fort au Peuple. La Conférence dura plusieurs Jours; & comme Thomas favorisoit si ouvertement les Juifs qu'il voulut y faire entrer Abravanel, comme un Homme descendu de David; il leur attira la Protection du Roi.

XVII. Ce fut encore en présence *d'Alfonse*, *Roi de Portugal*, que se tint une autre Conférence sur la Religion. Le Chrétien soutenoit au Juif que le Pseaume XXII regardoit le Messie. Le Rabbin fit le Conte d'un de ses Docteurs †, qui aiant maltraité son

* *Ibid. pag.* 28.

† *Salomon Ben Virga.*

ſon Coq, parce qu'il l'éveilloit trop matin, le mit au Pot; mais le Coq ne laiſſoit pas de crier toujours, & le Maître s'imaginoit que le Prophête Jérémie avoit prédit cette Avanture. Le Rabbin ſe mocquoit avec raiſon de celui qui avoit eu une Imagination ſi folle; mais, il ſoutenoit à même tems, que comme il étoit ridicule de ne voir pas dans l'Oracle de Jérémie diverſes choſes qui ne conviennent point au Coq, on devoit dire la même choſe du Pſeaume XXII, puis que Jéſus-Chriſt, qui ſouffrit volontairement la Mort, ne pouvoit ſe plaindre de ce que Dieu l'abandonnoit. Il ne pouvoit pas dire auſſi, *Nos Peres ont eſpéré en toi*, puis qu'il étoit ſans Pere. Enfin, il diſoit que ces Paroles, *comme un Lion entre mes Mains*, regardoient les Juifs; parce que comme le Lion fait de ſa Queue un Cercle autour de la Forêt, & empêche les Bêtes d'en ſortir, les Nations enferment les Juifs, & les obligent à ſe ſoumettre à leurs Loix. Le Roi s'aperçut de la Fauſſeté de cette Réponſe, fondée ſur une choſe que le Lion ne fait pas. On ne peut deviner comment cette Conférence finit, parce que le Manuſcrit d'où on l'a tirée, étoit déchiré.

XVIII. Enfin, ce fut dans ce Siecle que parut l'Auteur de la *Citadelle de*

la

la Foi *, peu connu des Sçavans, parce qu'au lieu de mettre son Nom à la Tête de l'Ouvrage, il le cacha par Modestie. La Dispute roule principalement entre trois Auteurs différens qui ont porté le même Nom: Barthelemy, Jean, & Alphonse de l'Epine. Il est vrai qu'on l'attribue aussi à Guillaume Totanus : mais, l'Erreur est venue de ce que ce fut lui qui présida à l'Edition de cet Ouvrage qui se fit en 1511, & on prit pour l'Auteur celui qui avoit Soin de l'Impression. Grotius, dans une Lettre Manuscrite, appelle l'Auteur Thomas Barbariensis: mais, il seroit très difficile de deviner sur quel Fondement cette Conjecture est appuiée.

XIX. La Pluralité des Voix est pour Alphonse de l'Epine, Moine de l'Ordre de St. François, & fort différent de deux autres qui ont porté le même Nom chez les Dominicains. Gonzaga, Général de l'Ordre, assure qu'il étoit grand Prédicateur, & qu'un Jour étant chagrin, parce qu'il ignoroit le Succès de ses Prédications, il s'appuia sur le Bord d'un Puits, où il révoit profondement. Il entendit une Voix qui lui crioit de jetter un Sceau au Fond du

* *Fortalitium Fidei Alphonsi de Spina. V. d'Aguirra, Bibl. Hispan. Tom. II, pag.* 182. *Simon, Biblioth. Choisie, Tom. III, pag.* 316.

du Puits. Il fut fort étonné de voir en retirant le Sceau d'y trouver vint quatre Cailloux blancs, sur lesquels étoit gravé le Nom de Jésus-Christ. Chaque Caillou indiquoit un Sermon qu'il avoit prononcé à Valladolid à l'Honneur de Jésus-Christ, qui marquoit son Approbation en y gravant son Nom. Ces Cailloux furent conservez prétieusement. On en ficha douze dans une Croix d'Argent, & les douze autres furent envoiez à la Reine *Isabelle*. *Le Prédicateur fut animé par ce Miracle à prêcher vivement*, & à travailler à la Conversion de tous les Infideles. Il servit de Consolateur à ce fameux Capitaine Alvarez de Luna, lors qu'on lui trencha la Tête à Valladolid. On le fait vivre jusques sous le Regne de Ferdinand & d'Isabelle, dont il devint le Prédicateur, & reçut même un Evêché: mais, on ne s'accorde pas sur le Nom du Siege que le Roi lui avoit destiné.

XX. Son Ouvrage, divisé en cinq Parties, fut extrémement estimé. On voit dans la prémiere la Citadelle de la *Vérité*, & dans les quatre autres, les Attaques des Hérétiques, des Juifs, des Sarrasins, & des Diables, qu'il tache de renverser. Il soutient que les Juifs de Castille, & même de toute l'Espagne, étoient Sadducéens. Cela doit étonner; car, le Sadduçaïsme fut en-

enſévéli ſous les Ruines de Jéruſalem ; & quand même on prendroit les Caraïtes pour autant de Sadducéens, parce que les Juifs ordinaires confondent ces deux Sectes, on n'auroit pas moins de ſujet de contredire ce Fait ; car, les Juifs étant alors ſi nombreux & ſi floriſſans en Eſpagne, il eſt difficile de croire qu'ils fuſſent tous Sectaires & Caraïtes.

XXI. Il paroit fort irrité contre cette Nation qui avoit alors une Société très étroite, non ſeulement avec les grands Seigneurs de la Cour, mais avec les Evêques & les Prélats. Ce Commerce lui paroiſſoit très ſuſpect ; mais, ſur tout, il ne pouvoit ſoufrir que les Malades les priſſent pour Medécins, parce que haïſſant violemment les Chrétiens, ils leur donnent des Remêdes empoiſonnez pour leur ôter la Vie, au lieu de la rétablir. Il prouve le Fait par l'Autorité d'un Juif converti, qui dans ſon Traité des *Guerres du Seigneur*, décrie fort les Medécins Juifs : mais peut-être, *dit le P. Simon*, que ce Converti étoit lui-même un Medécin qui vouloit ôter la Pratique à ſes anciens Freres en les rendant ſuſpects. Spina * les charge d'un grand Nombre de Crimes commis en Eſpagne. Il eſt plus habile à rapporter les Fables,

* *Spina, ibid.*

bles, les Visions & les Extravagances des Rabbins qu'à réfuter leurs Objections.

XXII. Cependant, la Synagogue jouïssoit alors d'un grand Avantage; car, outre les Savans d'Arragon, dont nous avons parlé, on vit paroître plusieurs autres. Chamai * étoit fameux en ce tems-là par son Art Cabbalistique. Il enseigna le Sécret d'avoir en Mariage plus de Garçons que des Filles, en tournant son Lit du Septentrion au Midi. (a) En effet, c'est le Principe des Rabbins que la *Majesté* de Dieu réside de l'Orient à l'Occident; c'est la deshonorer que de tourner son Lit de ce côté-là; & lors qu'on le place du Septentrion au Midi, Dieu récompense cette Marque de Respect par la Génération des Garçons, qu'on préfére ordinairement aux Filles: Raison fort différente de celle des anciens *Philosophes*, qui se sont imaginez que le *Vent* du Nort contribue à la Génération des Mâles.

XXIII. Joël, Fils de Sciocù, publia † des Sermons. Le Prédicateur étoit long & diffus; Vice trop ordinaire à ceux qui parlent

* *An. Christi* 1420. *Bartol. Biblioth. Rabbin. Tom. II, pag.* 840.

(a) On a effacé cette Page & la suivante dans l'Edition de Paris.

† *Spina, ibidem, Tom. III.*

parlent au Peuple, parce qu'ils ont plus de Complaiſance pour eux-mêmes que pour leurs Auditeurs ; mais, il ne laiſſa pas de ſe faire eſtimer, parce qu'il étoit ſavant, & que les Connoiſſeurs ont trouvé ſon Explication de quelques Sections du Pentateuque fort ſolide.

Enfin, la Famille * des Alcadeb produiſit deux Aſtronomes célébres, l'Oncle & le Neveu, qui dreſſérent l'un & l'autre des Tables Aſtronomiques. Mais, nous ne devons pas inſiſter plus long-tems ſur cet Article, parce que nous trouverons encore pluſieurs Savans enfermez dans l'Arrêt de Condamnation, & enſévelis dans le dernier Malheur, qui engloutit cette Nation, & la chaſſa de l'Eſpagne.

Abraham, Prince de la Nation, & Précepteur d'Aben Eſra, avoit prédit deux cens Ans auparavant que la même Conſtellation, qui avoit fait naître Moïſe, produiroit le Meſſie. Cette Conſtellation étoit la Conjonction de † *Saturne & de Juppiter, & devoit ſe faire* 2859 *Ans après Moïſe*; c'eſt-à-dire, *l'An* 1464 *de Jéſus-Chriſt*. En effet,

* *R. Iſaac Ben Tſadic ; R. Iſaac Ben Salomonis ; Ben Iſadic ; Bartol. Biblioth. Rabb. Tom. III, pag.* 290, 925. *An. Chriſti* 1482 *&* 1484.

† *Pic de la Mirand. in Aſtrol. Liv. V, Chap. XII, pag.* 386.

effet, cette Conjonction se fit deux fois dans le même Siecle. Jupiter & Saturne se trouvérent l'An 1444 dans le Cancer, & vint Ans après dans les Poissons. Mais, au lieu des Miracles, qui devoient être la suite de ces Conjonctions, & de la Naissance du Messie qu'on attendoit, on essuia plusieurs Revers; & enfin, l'Exil général d'Espagne fit périr une grande Partie de la Nation.

CHAPITRE XXV.

Histoire de l'Exil des Juifs chassés d'Espagne & de Portugal.

I. *Edit de Ferdinand & d'Isabelle contre les Juifs l'An 1492.* II. *Disgrace d'Abravanel.* III. *Sa Fidélité pour Alfonse Roi.* IV. *Ses Commentaires sur l'Ecriture, estimez.* V. *Isaac, Fils d'Arama, célébre en ce tems-là.* VI *Isaac Karo, l'un des plus fameux Exilés.* VII. *La Persévérance ne fut pas générale.* VIII. *Misere affreuse des Exilez.* IX. *Le Cardinal Ximénez, accusé d'avoir formé ce Dessein.* X. *Jean Second, Roi de Portugal, les reçoit.* XI. *Emanuël, son Successeur, les chasse.* XII. *Sa Conduite louée par quelques Historiens.* XIII. *Blamée par ceux qui sont plus sinceres.*

ceres. XIV. *Conversions feintes, & facheux Effets qu'elles produisent* XV. *Mariana justifie les Juifs.* XVI. *Dissimulation ordinaire en Espagne & en Portugal.* XVII. *En France.* XVIII. *Juifs savans qui ont été Dissimulateurs.* XIX. *Conduite rigoureuse de l'Inquisition contre eux.* XX. *Charles V les veut en garentir : Ximenez s'y oppose.* XXI. *Miracles que font les Martyrs des Juifs.* XXII. *Honneurs qu'on leur rend après la Mort.*

I. FErdinand & Isabelle furent ceux qui accomplirent ce grand Ouvrage. Après avoir terminé heureusement la Guerre qu'ils avoient contre les Maures, ils ne pensérent plus qu'à ruïner les Synagogues, & à se défaire des Juifs. Ferdinand le Catholique donna au Mois de Mars de l'An 1492 un Edit, par lequel il ordonnoit à cette Nation de sortir des Roiaumes d'Espagne dans l'espace de quatre Mois, ou d'embrasser le Christianisme. Turrecremata, qui étoit l'Ame de cette Persécution, conseilla d'abréger le Terme, & fit défendre sous de grosses Peines de donner des Vivres, & de prêter aucun Secours à ceux qui ne seroient pas sortis dès le Mois d'Avril. Quelques Historiens croient même qu'on changea la Liberté qu'on avoit accordée

cordée d'emporter leur Or & leurs Pierreries, & qu'il leur étoit seulement permis de les changer avec des Draps, & du Vin, ou d'autres Marchandises. Cependant, cette Défense ne fut pas exécutée à la rigueur, ou bien, les Juifs furent habiles, puis qu'ils emportérent trente mille Millions de Ducats. Ceux qui avoient le Courage de quitter leur Patrie, étoient obligez de paier quelques Ducats par tête au Roi pour le Passage dans le Vaisseau: ceux qui ne vouloient, ou qui ne pouvoient sortir faute d'Argent, devenoient Esclaves, & leurs Biens étoient confisquez. Cette derniere Clause fut éxécutée avec tant de Rigueur, que deux Vaisseaux, qui étoient chargez, n'aiant pu partir dans le Terme précis, on vendit impitoiablement tous ceux qui s'y étoient embarquez.

II. Mariana assure que soixante & dix mille Familles, ou huit cens mille Personnes sortirent d'Espagne en Exécution de cet Edit. Les Juifs * comptent cent vint mille Familles, & six cens mille Têtes. La Faveur qu'Abravanel avoit eue longtems auprès du Roi & de la Reine, ne le garentit point de l'Exil. Il fallut s'embarquer, & partir avec les autres pour l'Italie. Il dut s'accoutumer aux Exils. Il préten-

* *Abravanel, &c. Cardoso las Excellencias.*

doit descendre de la Famille de David, & il fut toujours distingué dans sa Nation par ses Richesses & par ses Emplois : mais, quelque glorieuse qu'ait été sa Vie, il fut obligé de fuïr souvent *. Il parut dès sa prémiere Jeunesse à la Cour d'Alfonse de Portugal, & eut beaucoup de part à sa faveur; mais, Jean II, son Fils, aiant d'autres Sentimens, Abravanel passa sécrétement dans le Roiaume de Castille. *Ferdinand & Isabelle*, quoi que *Catholiques*, se servirent de lui pour les Finances. Il y amassa, *dit-on*, de grands Trésors en peu de tems, & il fut chassé avec le reste de sa Nation l'An 1492.

III. Il se retira à Naples, & s'acquit bientôt la Faveur du Roi, auquel il rendoit de grands Services; mais, ce Prince étant mort †, & Charles VIII s'étant emparé du Roiaume de Naples sans aucune Résistance, Abravanel fut obligé de s'enfuïr en Sicile avec Alfonse II, qui avoit succédé à son Pere. Il demeura fidele à son Prince au milieu des Malheurs, qui le dépouilloient de ses Richesses & de sa Couronne. Alfonse mourut ‡ en Sicile, & Abravanel fut encore obligé de changer de Retraite. Il passa d'abord à Corfou, & de là

* *An. Christi* 1481. † *An. Christi* 1494.
‡ *An. Christi* 1495.

là encore dans la Pouille, où après avoir résidé quelque tems, il alla mourir * à Venise. Son Corps voiagea encore après sa Mort, & on le porta à Padouë.

IV. (*a*) Cet Homme est célébre non seulement par une longue Suite de Disgraces, mais, principalement par ses Ouvrages. † *C'est celui de tous les Rabbins dont on peut le plus profiter pour l'Intelligence de l'Ecriture. Il écrit d'un Style pur, facile à entendre; bien qu'il soit trop étendu, & qu'il ait plutot le Style d'un Retheur que d'Interpréte de la Bible.* Il explique le Sens litteral de l'Ecriture, & traite les Questions les plus importantes qui se trouvent dans les Livres qu'il a commentez. Il étoit Homme doux, & vivoit familiérement avec les Chrétiens; mais, on ne laisse pas de se plaindre que ses Ouvrages sont remplis d'Invectives contre eux, particuliérement contre le Clergé & le Pape; c'est pourquoi il y a des Gens qui seroient d'Avis qu'on en défendît la Lecture aux Juifs.

V. On voioit encore entre les illustres Réfugiés Isaac, Fils d'Arama, grand Philoso-

* *An. Christi* 1508, *Ætat.* 71.

(*a*) On a retranché cela dans l'Edition de Paris, Tom. III, pag. 316.

† *Simon, Critique de l'Ancien Testament, Liv. III, Chap. VI, pag.* 380. *Bartolocci, Bibl. Rabbin. Tom. III, pag.* 876.

losophe, & plus grand Cabbaliste. Les Juifs estiment souverainement son Explication de la Loi ; mais, quelques Critiques Chrétiens croient * *qu'il faut avoir bien du Loisir pour lire ces longs Commentaires remplis d'Allégories, & d'une Morale tout-à-fait Juive.* Il emmena R. Meir, son Fils, un des principaux Rabbins de son tems, Auteur d'un Commentaire sur Job, que Buxtorfe a attribué à son Pere. *Le Divin Cabbaliste*, le *Taumaturge* ; c'est ainsi qu'on appelle Joseph Gigatella, prit aussi le Parti de la Fuite, & expliqua dans son Exil *les Attributs de Dieu*, *ses Noms*, *les dix Séphiroths* ; c'est-à-dire, cette Partie de la Théologie Judaïque, qui est la plus mysterieuse, & à même tems la plus estimée dans cette Nation.

VI. Isaac Karo fut un des Exilez. Il se retira d'abord en Portugal, & passa de là à Jérusalem ; mais, il perdit en Chemin ses Enfans & ses Livres. Il vêcut dans une grande Solitude, & composa les Générations, ou les *Enfans d'Isaac*, pour se consoler de ceux qu'il avoit perdus. Ce sont des Doutes sur le Pentateuque qu'il resout assez clairement. Abraham Zacuth vivoit aussi en ce tems-là. Bartolocci † le confond avec

* *Simon, ibid.*

† *Bartolocci, Bibl. Rabb. Tom. I, pag.* 29 & 54.

avec *Abraham le Juif*, qui a traduit de l'Arabe un Traité *de la Vertu des Remèdes.* Ces deux Auteurs publiérent un Almanac perpétuel, & l'un & l'autre avoient fort étudié l'Astronomie. Celui-ci étoit de Salamanque, & enseigna à Sarragosse; mais, il fut obligé de quitter sa Patrie par l'Edit de Ferdinand. Il se retira en Portugal, où le Roi Emanuël lui donna le Titre de son *Historiographe.* Ce fut là qu'il composa ce Livre fameux des Généalogies, Juchasin, depuis la Création du Monde jusqu'en 1590.

VII. La Perséverance ne fut pas générale. Il y eut un grand Nombre de Deserteurs qui cédérent au tems, & qui aimérent mieux se cacher sous une Profession extérieure de Christianisme, que de s'exposer aux Malheurs qui poursuivirent ce grand Nombre de Fugitifs.

VIII. En effet, leur Misere fut extrême. Le Feu prit à quelques Vaisseaux de Transport, & consuma ceux qu'on y avoit embarquez. Plusieurs firent Naufrage, & périrent dans la Mer, ou par la Faute, ou par la mauvaise Volonté des Pilotes. La Peste aiant infecté les autres, le Pilote mit sa Charge à Terre. Une Partie de ceux qu'on avoit descendus s'étant guéris, périrent de Faim. Les autres arrivérent à Fez, dont les Habitans, effraiez par un si grand

Nombre de Fugitifs, fermérent les Portes. Il fallut planter des Tentes à la Campagne, & vivre de quelques Herbes que la Séche-resse & la Stérilité rendoient très rares. Outre les Injures de l'Air, on fut obligé d'essuier l'Insolence de quelques Habitans, qui se croioient tout permis contre des Malheureux. L'un d'eux viola une Fille en présence de ses Parens, & revint un Moment après l'égorger, de peur qu'elle n'eût conçu, & qu'elle ne mît au Monde un Enfant qui seroit Juif. Un Matelot surprit une Troupe d'Enfans qui venoient chercher des Coquillages & des Poissons, lors que la Mer se retiroit. Il les fit entrer dans son Bord, & leur donna du Pain; ce qui en attira un grand Nombre. Un Jour *, il leva l'Ancre, emporta tous ces jeunes Enfans qu'il vendit à quelques grands Seigneurs, & mit les autres en Esclavage. Un Pilote Espagnol prit la Résolution d'égorger tous les Passagers, afin, *disoit-il*, de vanger par leur Mort le Sang de J. Christ qu'ils avoient répandu. On lui représenta que Jésus-Christ, qui avoit répandu son Sang pour la Redemption des Hommes, ne demandoit pas la Mort du Pécheur. Adouci par cette Remontrance, il se contenta de les dépouiller, & de les jetter sur le Ri-

vage,

* *Au XV Siecle.*

vage, où il fallut essuier de nouveaux Combats. Une Partie mourut, après avoir souffert la Faim pendant trois Jours. Quelques-uns furent déchirez par des Lions qui sortirent d'une Caverne voisine. Les autres se sauvérent par la Charité d'un Pilote, qui les voiant dans un Etat si triste, les reçut dans son Vaisseau, & déchira ses Voiles pour couvrir leur Nudité. Ceux qui passérent en *Italie*, arrivérent à *Genes*, où la *Famine rendoit les Vivres extrémement* chers. Les Habitans, voiant ces Fugitifs attenuez par de si longues Souffrances, & denuez d'Argent pour acheter des Alimens, alloient dans les Rues, tenant d'une Main du Pain, & de l'autre une Croix. Ils offroient le Pain à ces Affamez sous la Condition d'adorer la Croix. Ce Stratagême réüssit, & ceux qui avoient eu le Courage de quitter leurs Biens & leur Patrie, succombérent à cette seconde Tentation.

On murmura fort contre la Politique du Roi d'Espagne, qui désoloit son Roiaume par une Persécution si mal entendue. D'ailleurs, il s'exposoit à un Soulévement, puisque huit cens mille Personnes poussées au Desespoir, étoient en état de faire des Mouvemens dangereux; & Abravanel a raison de vanter cet Exemple de la Fidélité de sa Nation, qui pouvoit prendre les Armes con-

 tre

tre ceux qui les chassoient, & causer une Guerre civile; car, il est singulier. Ferdinand avoit pris sans doute ses Précautions contre un Evénement qu'il avoit sujet de craindre. Mais, le Desespoir fait souvent échouër la Prudence des Rois & des Politiques. On ne comprenoit pas comment ce Maître en l'Art de régner s'affoiblissoit si considérablement sans aucune Nécessité. La Religion ne paroissoit qu'un Voile pour couvrir la Conduite de Ferdinand souverainement ambitieux. On ne peut répondre des Mouvemens de l'Esprit humain, dont les Ressorts sont non seulement cachez, mais différens, selon la Circonstance des Tems. Ferdinand & Isabelle crurent racheter leurs Péchés par ce Sacrifice utile à l'Eglise. Ils comptérent sur la Desertion des Riches, qui ne se trouva pas aussi grande qu'on la leur avoit persuadé. Ils s'imaginérent qu'ils ouvroient un grand & vaste Champ aux Louanges d'un Clergé flatteur; & ils ne se trompérent pas sur ce dernier Article. Ainsi, ils sacrifiérent le Bien du Roiaume à l'Ambition, qui étoit leur Passion dominante. Ferdinand reçut même quelque tems après le Titre de *Catholique*, par le même Aléxandre VI, qui rioit en sécret en le voiant chasser des Gens qu'il recevoit dans ses Etats.

IX.

IX. On accusa le Cardinal Ximenez d'avoir beaucoup de part à cet Evénement. Ferdinand ne vouloit pas prendre une Résolution qui depeuploit l'Espagne: mais, le Cardinal, qui n'écoutoit que les Conseils violens, & qui mettoit tout en Oeuvre pour venir à bout de ses Desseins, lors qu'il les avoit formez, résolut de se faire Honneur de la Conversion des Juifs; ou bien, d'enrichir le Roi de leurs Dépouilles. Il gagna la Reine qu'il fit entrer dans ce Projet; & lorsque le Roi voulut s'y opposer, il n'étoit plus tems ni à propos de le faire. C'est ainsi que ce Cardinal, fit abjurer le Mahométisme aux Maures, Habitans de Grenade; & après les avoir soumis par Violence, il ne voulut jamais permettre qu'on les instruisit, en mettant entre leurs Mains les Liturgies & les Livres sacrez que l'Archevêque de Grenade avoit fait produire, parce qu'il étoit persuadé qu'on doit être d'une Religion sans la connoitre.

X. Jean II, Roi de Portugal, qui étoit aux Portes de l'Espagne, voulut s'enrichir des Dépouilles de son Voisin. L'Intérêt de ses Etats demandoit qu'il donnât Retraite aux Juifs. Il en avoit reçu des Services considérables. Il en avoit envoié * quelques-

* *R. Abraham de Beia, & Joseph Zapatera de Lamego, qui vint faire son Rapport chez lui.*

ques-uns du côté d'Ormus & de la Mer Rouge, qui lui firent un fidele Rapport, & qui lui servirent à la Découverte des Indes Orientales: cependant, il ne les aimoit pas. Afin de satisfaire sa Politique & son Aversion pour eux, il les reçut, & leur imposa des Conditions très dures. Chaque Tête étoit obligée de lui paier huit Ecus d'Or pour le Droit de Refuge. Il fixa de plus un tems au delà duquel il n'étoit plus permis de demeurer dans ses Terres sans devenir Esclave. Les deux Conditions fûrent remplies par un grand Nombre de Fugitifs qui se retirérent dans ce Roiaume, & qui ensuite aimérent mieux demeurer dans l'Esclave que de s'exposer à de nouveaux Malheurs. Ils * se plaignent de ce qu'il en envoia un grand Nombre dans les Iles des Larrons nouvellement découvertes, où ils périrent misérablement. Mais, à même tems, ils se consolent par l'Idée que Dieu les en vengea; car, il mourut jeune, & son Fils qui en épousant Isabelle, devenoit Héritier de plusieurs Roiaumes, tomba de Cheval dans le Tage, d'où on le porta dans la Chaumiere d'un Païsan, où il mourut; tellement que la Couronne passa dans une autre Branche.

XI.

* *Cardoso las Excellencias, pag.* 388.

XI. Emanuël, Successeur de Jean, eut d'abord Pitié de ces Opprimez, & leur rendit leur Liberté. Mais, l'Alliance qu'il fit avec Isabelle & Ferdinand, changea ses prémiers Sentimens. En effet, il épousa d'abord Isabelle, Veuve d'Alphonse, Prince de Portugal, & ensuite par la Dispense d'Aléxandre VI, il maria sa Sœur, qui étoit aussi Fille de Ferdinand. Isabelle déclara nettement qu'elle ne vouloit point pour son Gendre un Homme qui souffroit dans son Roiaume les Ennemis de Dieu. Ce n'étoit là que le Prétexte. Les Richesses que les Fugitifs avoient portées dans ce Roiaume, & le Nombre des Sujets, que les Juifs & les Maures avoient augmentez, excitoient leur Jalousie, & le Dépit de voir condamner leur Conduite par celle d'Emanuël, qui étoit toute contraire, acheva d'aigrir leur Esprit. Ce Prince, qui avoit aussi en vue ses Intérêts, sacrifia les Juifs & les Maures à une Alliance qui lui paroissoit plus avantageuse. Il donna aux uns & aux autres un tems pour sortir des Terres de son Obéïssance. Il tint Parole aux derniers, parce qu'on eut peur des Répresailles qu'on feroit en Afrique sur les Chrétiens. Mais, on viola doublement la Foi aux Juifs, en leur ôtant la Liberté d'emmener les Enfans qui étoient au dessus de quatorze Ans; en

qui les réduisit à un si grand Desespoir que quelques-uns se tuërent eux-mêmes; & les autres, sacrifiant la Nature à leur Religion, devinrent les Bourreaux de leurs propres Enfans. D'ailleurs, après avoir assigné trois Ports, où ils devoient se rendre pour y être embarquez, on les réduisit à un seul. Il fallut changer de Mesures, faire un double Voiage, épuiser ses Finances; enfin, les Delais qu'on apporta à l'Embarquement, firent un grand Nombre de Misérables. Si cette Action d'Emanuël a trouvé des Panégyristes, il y a eu des Historiens * plus équitables qui n'ont pu la rapporter sans la condamner comme une Violence qu'il faisoit à la Conscience des Juifs.

XII. On soutient que ce Prince aiant appris que ceux qui s'étoient embarquez, avoient beaucoup soufert par les Insultes des Matelots qui avoient deshonoré leurs Femmes & fait des Exactions tout-à-fait injustes, *voulut qu'on rendit plus de Justice à ceux qui étoient restez dans le Roiaume, & qui n'avoient pas eu assez de Biens pour en sortir, & pour se tirer de l'Esclavage, où leur Indigence les avoit jettez.* On ajoute *que la Reconnoissance de ces Juifs fut si grande, qu'ils se cottisérent pour faire une Somme au Roi,* mé-

* *Osorius*, *Lib. I.* *Marianus*, *Lib. XXVI.* *Cap. XIII.*

médiocre pour lui, mais considérable pour eux. Emanuël refusa l'Argent qu'ils lui offrirent, & il les convainquit par là si fortement de ses Bontez, que la plupart d'entr'eux renoncérent au Judaïsme, & se firent Chrétiens pour devenir ses Sujets *.

XIII. J'admire souvent comment les Historiens donnent un Tour avantageux aux Actions les plus deshonorantes; car, en prenant à la Lettre l'Action d'Emanuël. On verra que ce Prince fit embarquer les uns en les abandonnant à la Discretion des Pilotes, dont il étoit aisé de prévenir la Violence en donnant des Ordres que l'Equité demande. On devoit transporter les Riches comme les Pauvres, si on ne vouloit pas leur laisser la Liberté de Conscience; mais, on les soumettoit à un dur Esclavage lors qu'ils ne pouvoient ni embrasser le Christianisme, ni aller chercher la Liberté ailleurs. Quelle fut la Justice qu'Emanuël rendit à ses Esclaves qui attira leur Reconnoissance? On n'ôse le dire. Ils se firent Chrétiens pour avoir le Plaisir *d'être Sujets d'Emanuël.* Est-ce ainsi qu'on tache d'imposer à la Postérité? Un Juif devient-il Chrétien, parce qu'on refuse son Argent, ou parce qu'il vit sous une Domination très douce,

* *Le Quien de la Nouvelle Hist. de Portugal, Liv. IV, pag.* 8.

douce, & quitte-t-on sa Religion pour en embrasser une une autre par de semblables Motifs?

XIV. La Misere en obligea plusieurs à se dire Chrétiens; & ces Conversions, dont la plupart étoient feintes, produisirent trois Effets. On ne se confia point à ceux qui avoient cédé au tems, & plié sous la Violence de leurs Ennemis; & on en massacra * un grand Nombre dès la prémiere Occasion qui se présenta. Elle ne pouvoit-être plus legere. Il y avoit dans une Eglise de Lisbonne un Crucifix, dont la Plaie étoit couverte d'un Verre: quelques Dévots imaginatifs crurent voir sortir de ce Verre une Lumiere éclatante, & criérent au Miracle. Un Juif imprudent aiant ôsé nier le Fait, il n'en fallut pas d'avantage aux Dévots & à deux Moines Dominicains pour émouvoir la Populace contre cette Nation, quoi que convertie. La Sédition dura trois Jours, pendant lesquels on tua plus de deux milles de ces nouveaux-Convertis, qu'on alloit chercher jusques dans les Eglises, & arracher du Pied des Autels. Il suffisoit d'avoir quelque Alliance, ou Liaison avec eux, pour devenir l'Objet de la Fureur du Peuple. On pilloit les Maisons, & on tuoit impitoiablement ceux qui s'y étoient ren-

fer-

* *An. Christi 1560.*

fermez. Les Magistrats non seulement toléroient le Peuple, mais, favorisoient ces Mouvemens. Emanuël vint enfin y donner Ordre par la Punition des deux Dominicains qui furent brulez, & par la Déposition des Magistrats, qui n'avoient pas fait leur Devoir pour reprimer la Sédition.

XV. Quelques Historiens chargent les Juifs de ce Malheur, assurant qu'ils se l'attirérent, parce que quelques-uns d'eux, après avoir professé publiquement le Christianisme, & reçu le Batême, furent trouvez célébrans en Sécret la Fête de Pâques; mais, Mariana * doit être préféré à des Auteurs étrangers & Allemans. Cependant, il ne laisse pas d'être vrai que la plupart de ceux qui restérent en Espagne & en Portugal, dissimulérent au lieu de se convertir; & c'est là l'Effet naturel que produit la Violence en Matiere de Religion.

XVI. Ce qui étonne, est que cette Religion se provigne de Génération en Génération, & qu'elle subsiste encore dans la Personne des Dissimulateurs dans une Postérité éloignée. Les grands Seigneurs d'Espagne † *ont beau faire des Alliances, changer de Nom, & prendre des Armes anciennes. On ne*

* *Mariana, Livr. XXVIII, Tom. II, Chap. XVII, pag.* 593.

† *Limborch, Collat. cum Jud. pag.* 102.

ne laisse pas de savoir qu'ils sont de Race Juive, & Juifs. Les Couvens des Moines & des Religieuses en sont pleins. La plupart des Chanoines, des Inquisiteurs, & des Evêques, sortent de cette Nation. Cela doit faire trembler le Clergé & le Peuple de ce Païs-là, puis que de semblables Ecclésiastiques ne peuvent que profaner les Sacremens, & manquer d'Intention, en consacrant l'Hostie qu'on adore. Cependant, Orobio, qui rapporte le Fait, avoit connu ces Dissimulateurs. Il avoit été du Nombre, *& plié le Genou devant le Sacrement.* D'ailleurs, il apporte des Preuves de ce qu'il avance, en soutenant qu'il y a dans la Synagogue d'Amsterdam des Freres, des Sœurs, & des proches Parens des bonnes Maisons d'Espagne & de Portugal; & même des Religieux Franciscains, Dominicains, & Jésuites, qui viennent faire Pénitence, & reparer le Crime qu'ils ont commis en dissimulant.

XVII. Mr. Simon * rapporte de Jona Salvador, Juif de Pignerol, qu'un Jour il le trouva instruisant deux jeunes Juifs nez à Bordeaux & Baionne, où leurs Peres dissimuloient, & qu'il l'assura qu'il y en avoit beaucoup dans ces deux Villes. Il entroit sans façon dans les Eglises la Tête nue;

&

* *Lettres, Tom. II, pag. 16.*

& Athias, qui le remarqua, l'aiant censuré, il lui dit: *Vous êtes un Simplard; car, ne voiez-vous pas que si j'ôte mon Chapeau, il me reste une Calote sur la Tête?* Ce sont là des Exemples qui se multiplient tous les Jours.

XVIII. En effet, l'Eglise Roiaume, après avoir nourri ces Dissimulateurs, les voit sortir honteusement de son Sein, & prouver hautement la Vanité de ces Conversions, dont elle fait si souvent Trophée. On a vu même partir de là des Gens fort habiles, & qui avoient beaucoup plus étudié leur Loi que l'Evangile. Joseph, Fils de Jéhoscuà, qui a continué sa Chronologie jusqu'à l'An 1554, étoit Espagnol, & le meilleur Historien que cette Nation ait eu depuis Joseph (*a*). Joseph, Fils de la Verge, étoit un autre Espagnol, qui a rassemblé diverses Regles nécessaires pour l'Intelligence de la Gémare, d'autant plus utiles que les autres Interprêtes les avoient oubliées. Isaac Cardoso, qui descendoit aussi des Dissimulateurs de Portugal, devint un des prémiers Medécins de la Castille, où il écrivit en Espagnol son Traité *de l'Utilité de l'Eau & de la Neige, de boire froid, ou chaud: Utilidades del Aqua y de la Nieve*,

(*a*) Dans l'Edition de Paris on me fait dire le contraire de ce que je dis dans ce Paragraphe.

Nieve, del bever frio y calient. Mais enfin, las de son Déguissement, il quitta l'Espagne, le Catholicisme, son Nom de Ferdinand qu'il avoit reçu au Batême, & se retira à Verone vers le milieu du Siecle passé. Il fit imprimer son Traité * *de las Excellencias de los Hebreos*, dans lequel il étale dix Prérogatives du Peuple Juif, qui doivent le faire honorer malgré sa Dispersion & ses Malheurs, que Dieu ne lui envoia pour l'Expiation de ses Péchés. Il remarque que ce Peuple a été choisi de Dieu; qu'il est seul séparé de toutes les autres Nations; qu'il a reçu de Dieu même le Sabbat & la Circoncision; que la Divinité l'a instruit par des Hommes inspirez. Enfin, il repousse dix Accusations que les Chrétiens font à ce Peuple, & dont nous avons inséré une Partie en divers Endroits. Il est étonnant que cet Ouvrage ait échapé à Bartolocci, qui avoit une si vaste Connoissance des Livres des Juifs.

XIX. L'Inquisition veille sur ces *nouveaux Chrétiens*; car, c'est ainsi qu'on les appelle encore aujourd'hui, quoi que deux cens Ans se soient écoulez depuis la premiere Conversion de leurs Ancêtres. Ils sont toujours suspects aux Ministres cruels de ce Tribunal qui s'enrichissent de leurs Dé-

* *Isaac Cardoso las Excellencias, &c. An.* 1679.

Dépouilles. Le moindre Soupçon suffit pour les rendre criminels. En effet, lors qu'il arrive quelque Accident au Roiaume, le Peuple les accuse de judaïser en sécret, & d'être la Cause de la Vengeance divine. On en vit un Exemple au commencement du Siecle passé; car, le Peuple s'étant ému sur je ne sai quel Prétexte, un Dominicain, le Crucifix à la Main, se mit à la Tête des *Mutins*, on pilla; on viola; on tua quatre ou cinq mille de ces Convertis *. Un Acte d'Adoration refusé à une Image, devient un Crime digne du dernier Supplice. Les Témoins sont ouïs & crus, sans être jamais confrontez. La Confession, arrachée par des Tourmens inouïs, est une Conviction plus que suffisante. *L'Acte de Foi*, dans lequel on les brule, est un des Spectacles les plus solennels qui se voient. On † y court en foule; on le regarde comme un des Remparts de la Religion, & un Acte éclatant de Piété. Lors qu'il doit se faire, on tire les Accusez de leurs Cachots, rasez, & couverts d'un long Habit jaune, les Femmes ne pouvant être reconnues que par un Voile blanc qui leur couvre la Tête. Sur cet Habit sont des Croix de Saint André,

* *An. Christi* 1605. *Cardoso Excellencias*, *p.* 383.
† *Voi Relation de l'Inquisition de Goa en* 1687, & *Memoires de Mr. d'Ablancourt*, 1701.

dré, des Flâmes, des Démons, qui prédisent par avance aux Malheureux quel sera leur Sort & le Genre de leur Mort. Chaque Prisonnier est accompagné de deux *Familiers du Saint Office.* Ce sont des Personnes de Qualité, qui se font un Honneur de servir de Ministres à cet affreux Tribunal, & de porter de longues Gaules, comme les Sergens qui accompagnent le Bourreau au Jour d'Exécution. On conduit tous ces Prisonniers à un Théatre long & large, comme un Jeu de Paume. Une Chaire destinée au Prédicateur les sépare. On commence par le Sermon qui roule sur la Conversion des Juifs. Un autre Ecclésiastique monte en suite dans la même Chaire, & lit la Sentence de Condamnation. On commence par les Juifs qui ont promis de se convertir, & ausquels on impose les Peines proportionnées au Crime, dont on les charge, & en suite on livre les Opiniâtres au Bras séculier, auquel on demande précisément d'éxercer l'Humanité envers les Coupables, & de ne faire aucune Effusion de Sang. Le Juge séculier feint de lui demander. Il n'ôse revoir la Sentence, ni douter de sa Validité. Il vaudroit *mieux qu'un Homme fut brulé mille fois, que de laisser croire qu'il a été enfermé, quoi qu'innocent.* On prend les Coupables ; on

on les mene au Suplice, & afin qu'il n'y ait point d'Effusion de Sang, comme on l'a promis, on les jette dans le Feu, où ils brulent.

XX. Dès le moment que les Juifs d'Espagne eurent appris que Charles V devenoit Maitre de ces Roiaumes par la Mort de Ferdinand le Catholique, ils députérent plusieurs Personnes considérables de leur Nation, pour aller en Flandres lui représenter, *qu'ils gémissoient sous le Joug d'une Religion qu'on leur avoit fait embrasser par force, & qu'ils étoient tous les Jours exposez aux Rigueurs d'un Tribunal impitoiable de l'Inquisition; qu'ils faisoient avec Honneur tout le Commerce de son Roiaume; qu'ils étoient les plus utiles, & peut-être les plus fideles Sujets de son Roiaume; qu'ils espéroient aussi de sa Justice & de sa Bonté, qu'il laisseroit à chacun la Liberté de sa Conscience. Ils promettoient de grands Secours à l'Etat, & offroient huit cens mille Ecus d'Or en Reconnoissance de cette Bonté.* Charles V reçut très favorablement ces Députez, & le Conseil de Flandres fut d'Avis qu'on eut pitié d'eux, en recevant leur Argent. Mais, le Cardinal Ximenez aiant appris cette Résolution, envoia promptement un Courier au Roi, pour lui dire qu'*il n'étoit pas permis de faire Trafic de Religion, ni de mettre à prix, & vendre Jésus-Christ même; que la Justice de l'Inqui-*

qui-

quisition avoit été saintement & prudemment instituée; qu'il devoit suivre l'Exemple de son Aieul Ferdinand, lequel avoit refusé dans son besoin les six cens mille Ecus d'Or que les mêmes Juifs lui avoient offert, pour demeurer tranquilles dans ses Etats; que ceux qui n'avoient pas voulu que J. Christ régnât ne méritoient pas de jouïr des Douceurs du Regne d'un Prince Chrétien. *Charles se rendit à ces Raisons, & préféra les Conseils fideles de Ximénez aux Persuasions intéressées de ses Ministres*, dit un Historien moderne *, qui par les Eloges qu'il donne à la *Justice de l'Inquisition saintement instituée*, dément le Caractere de Douceur & d'Equité, qu'il avoit fait paroitre.

XXI. Les Historiens Juifs se plaignent amérement de ce qu'on continue d'éxercer ces Violences à Cordouë, à Lisbonne, à Conimbre, & jusques dans les Indes, contre les Femmes aussi bien que contre les Hommes. Mais, à même tems ils font de ceux qui souffrent, autant de Saints & de Martyrs, dont Dieu vange la Mort par des Miracles éclatans. En effet, ils content (a) qu'un

* *Fléchier, Vie du Card. Ximenez, Liv. VI, p.* 772.

(a) An. 1693, à Lima. Sylva s'étoit circoncis dans sa Prison : il ne mangea point de Viande, se fit Nazaréen, & s'appelloit *Heli Nazareno indigno Siervo de Dios*, aliàs *Sylva*. Cardoso las Excellencias, decima Ex. pag. 322.

qu'un Medécin, nommé Sylva, qu'on avoit tenu Prisonnier à Lima l'espace de treize Ans, & qui avoit mené là une Vie éxemplaire, ne fut pas plutot jetté au Feu, qu'un Vent impétueux & une Tempête affreuse renversa la Maison où il avoit été condamné. Les Indiens même furent étonnez de ce Prodige, & avouérent qu'ils n'avoient jamais vu rien de semblable. Un autre, qu'on bruloit en Portugal, vit tomber ses Chaînes au milieu des Flâmes, & on ne le revit plus: ce qui fit dire aux Bourreaux que le Diable l'avoit enlevé. Ils croient qu'il avoit disparu miraculeusement, parce que Dieu vouloit le garentir de leur Fureur. C'est ainsi que les Juifs se consolent de la Barbarie des Chrétiens par une fausse Idée de Miracles, & de l'Intérêt que le Ciel prend à leurs Maux.

XXII. Afin d'honorer la Mémoire de ces Martyrs, on en conserve un Catalogue. Les Juifs ont négligé long-tems ces Dyptiques de leurs Martyrs, dont les Noms méritoient mieux de passer à la Postérité, que ceux de quelques Docteurs Cabbalistes; mais, on le fait présentement, du moins en quelques Lieux *. On met dans ce Rang un

* A Amsterdam. *V. Barrios, Gouvirno popular. Judaico, pag. 42. Menasseh, Esperança d'Israël, pag. 99.*

un Religieux de l'Ascension, qui fut brulé à Lisbonne l'An 1603. Sobremont, après avoir souffert vint-deux Ans d'une Prison dure à Lima, où il exerçoit la Medécine, fut jetté dans un Bucher par Ordre de l'inquisition.

Veinte y dos Annos en Prison penosa,
Por defender de Dios la Verdad pura,
Treminno arrastra la Cadena dura,
Que le da ser la sacra Ley sur esposa.

Dom Lope de Vera étoit d'une Famille Chrétienne & noble; mais, aiant étudié à Salamanque, il se fit Juif, se circoncit luimême dans la Prison, & se donna le Nom de *Juda le Croiant.* Il fut aussi brulé, & mourut avec une Constance qui obligea le Chef de l'Inquisition d'avouer, *qu'il n'avoit jamais vu des Desirs si ardens de mourir, une Assurance si grande de son Salut, & une Fermeté si parfaite que celle de ce jeune Garçon, qui étoit à la Fleur de son Age**. Almeyda fut brulé à Compostelles, l'An 1655; Mines à Cordouë. L'An 1680, on fit un Acte de Foi à Madrid, par lequel périrent sept Personnes. Trois autres furent brulées deux Ans après à Lisbonne par un semblable Jugement. Les Rabbins disent que Dieu le

* An. 1644, à Valladolid. *Carta del Inquisidor Moscoso a la Condesa de Monterey.*

le permet, parce qu'il veut avoir dans tous les Siecles, & dans toutes les Nations, des Témoins irreprochables de son Unité. C'est ainsi que les Juifs d'Occident ont perdu la Liberté dans quatre Röiaumes, la France, l'Angleterre, l'Espagne, & le Portugal. Voions ce que faisoient ceux de l'Orient, où ils subsistent encore.

CHAPITRE XXVI.

Histoire des Juifs d'Orient, en Perse, en Armenie, Medie, &c. pendant les quinzieme, seizieme, & dix-septieme Siecles.

I. *Religion de Tamerlan. Juifs, peu connus à sa Cour.* II. *Etablissement de l'Empire du Grand Mogol. Preuves qu'il y avoit des Juifs à Cachemire.* III. *Examen de ces Preuves.* IV. *Ils prennent Ismaël Sofi, Roi de Perse, pour le Messie, & se détrompent.* V. *Succession du Sofi.* VI. *Dessein de Schach Abbas de persécuter les Juifs, reprimé.* VII. *Conférence qu'il eut avec eux.* VIII. *Engagement de se faire Musulmans au bout de soixante & dix Ans.* IX. *Exécution du Traité.* X. *Remarque chronologique contre cette Narration.* XI. *Autre Remarque, tirée du Caractere de*

Schach Abbas. XII. *Ce Prince a persécuté. Liberté rendue. Nouvelle Persécution sous Abbas II.* XIII. *Nouvelles Preuves qu'on tire de cette Persécution. Tolérance des Persans.* XIV. *La Tribu de Lévi à Schiras. Juifs à Lar, à Goa, dans les Indes.* XV. *Autres Juifs à Bagded. Pélerins qui s'y rendent. Haine des Rafédis contre eux.* XVI. *Tranquillité dont ils jouissent en Arménie.* XVII. *Leur Etablissement à Ecbatane, & à Raguez dans la Médie, subsiste.* XVIII. *Les Princes de Mingrelie & Georgie descendent de David. Juifs en ce Pais-là. Description de leur Etat en Orient.*

I. LEs Juifs souffrirent beaucoup par les Conquêtes rapides & violentes de Tamerlan; car, ce Conquérant, après avoir établi sa Capitale à Samercand, * passa dans le Chorazzan, où ils étoient nombreux. Il s'empara de Bagded, & de toute l'Irake: il vola dans la Syrie, où il pilla Damas: il defit Bajazeth qui régnoit dans la Natolie, où cette même Nation avoit de grands Etablissemens; & comme il désoloit tous les Lieux où ses Armées passoient, il n'est pas étonnant que les Juifs aient été ruïnez & dissipez par ses Courses. Tamerlan suivoit

* *Vattier, Hist. de Tamerlan, Livr. I.*

voit la Religion de Gingizkan, qui consistoit en sept ou huit Préceptes que la Loi naturelle dicte. Il reconnoissoit l'Unité d'un Dieu, & se déclaroit Ennemi de l'Idolatrie. Quoi qu'on l'ait représenté comme un Barbare, & qu'il fut ignorant, parce qu'il n'avoit jamais suivi d'autre Profession que celle des Armes, il ne laissoit pas d'aimer les Gens de Lettres, & d'en nourrir un grand Nombre, avec lesquels il s'entrenoit souvent. Les Medécins & les Astronomes étoient fort bièn reçus à sa Cour. Ainsi, on auroit raison de croire qu'il y avoit beaucoup de Juifs, puis qu'ils excelloient dans ces deux Sciences. Mais, comme les Ecrivains Arabes, qui ont donné son Portrait & l'Histoire de sa Vie, n'en parlent point, nous ne voulons pas suppléer à leur Silence.

II. Les Conquêtes de Tamerlan furent divisées entre ses Fils & ses petits-Fils, qui ne purent s'accorder sur le Partage de sa Succession, & qui s'affoiblirent par leur Division. Ils ne laissérent pas de se soutenir cent Ans, jusqu'à ce qu'un Chef des Usbecs * entra dans le Chorazzan, & le conquit sur eux. Usbek Kan étoit petit-Fils de ce fameux Houssain que Tamerlan avoit depossédé de son Roiaume, & de Samer-

* *Schaibek. V. Herbelot, Bibl. Orient. p. 771.*

mercand sa Capitale. Il fit une Ligue avec Abouchaid, petit-Fils de Tamerlan, contre Abdalla, descendant de ce même Conquérant, qui possédoit Samercand. Ils assiégérent cette Capitale. Le Siege fut long. Ils revinrent au Printems. Abdalla donna Bataille, & la perdit avec la Vie. Les deux Conquérans entrérent dans Samercand: mais, les Troupes d'Abouchaid étant entrées les prémieres par la Porte Orientale, il courut, & fit fermer l'autre, tellement qu'*Usbec* Kan se trouva presque seul dans la Ville, & n'en sortit qu'à condition qu'il céderoit sa Conquête. Schaibek-Kan, son Fils, vangea cet Affront sur Arbek, ou Babar, petit-Fils d'Abouchaid; car, il lui déclara la Guerre, le chassa de Samercand, & l'obligea d'aller chercher une Retraite entre le Gange & l'Inde, ou dans l'Indostan. Ce fut dans ce Païs qu'il établit l'Empire des Mogols (*a*). On assure qu'il y avoit là une Province de Cachemire remplie de Juifs, qui y avoient passé dès le tems de Salomon, ou de Salmanazar, qui ont laissé des Traces de leur Etablissement ausquelles on les reconnoît encore aujourd'hui. Mr. Thevenot pria un de ses Amis d'éxaminer si ceux qui étoient en ce Païs-là avoient *l'E-*

criture

(*a*) Le Pere Catrou appelle Babar celui que nous avons appellé Arbek.

criture Sainte, *& si leur Ancien Testament étoit semblable au nôtre.* Mais, il répondit que s'il y avoit *eu là autrefois des Juifs, il n'y en avoit plus présentement. Tout le Peuple*, disoit-il *, *y est ou Gentil ou Mahométan : c'est dans la Chine qu'il s'en pourroit peut-être trouver ; car, j'ai depuis peu vu entre les Mains de nôtre R. P. Jésuite de Dehli des Lettres d'un Jésuite Allemand écrites de Pékin, qui marquoient qu'il y en avoit vu qui avoient conservé le Judaïsme & le vieil Testament, qui ne savoient rien de la Mort de Jésus-Christ, & qu'ils avoient même voulu faire le Jésuite leur Kakan, pourvu qu'il s'abstint de manger du Porc : neanmoins, on ne laisse pas de trouver ici beaucoup de Marques du Judaïsme. La prémiere, c'est qu'en entrant dans ce Roiaume, après avoir passé la Montagne du Pire-penjale, tous les Habitans que je vis dans les prémiers Villages me semblérent Juifs, à leur Port & à leur Air, & enfin, à ce je ne sai quoi de particulier qui nous fait souvent distinguer les Nations les unes des autres. Je ne suis pas le seul qui ait eu cette Pensée ; nôtre Pere Jésuite & plusieurs de nos Européens l'avoient eue avant moi. La seconde, c'est que j'ai remarqué qu'entre le Peuple de cette Ville, quoi que Mahométans, le Nom de Mousa, qui veut dire Moïse, est fort en*

 Usage.

* *Voiage de Bernier, Tom. II.*

Usage. La troisieme, qu'ils disent communement que Salomon est venu en leur Païs, & que c'est lui qui a coupé la Montagne de Baramoulé pour donner issue aux Eaux. La quatrieme, que Moïse est mort à Kachemire, & que son Tombeau est à une lieue de cette Ville. Et la cinquieme, qu'ils prétendent que ce petit & très ancien Edifice qui paroît d'ici sur une haute Montagne, a été bâti par Salomon; & que c'est pour cela qu'on l'appelle encore à présent le Trône de Salomon. Ainsi, je ne voudrois pas nier qu'il n'en eût pénétré quelques-uns jusques ici. Ces Gens par la suite du tems pourroient avoir perdu la Pureté de leur Loi, s'être faits Idolâtres, & enfin Mahométans.

III. Mr. Bernier a raison: je ne doute point qu'il n'y ait eu des Juifs dans les États du Grand Mogol. La Misere où ils se trouvoient en Orient par les Guerres fréquentes, en obligea quelques-uns d'y suivre Arbek avec ses autres Sujets fugitifs; & comme ils entrent dans tous les Lieux où ils peuvent faire fortune, la Prospérité de ces Princes put y attirer à leur Tour des Marchands, des Astronomes, & des Medécins. Mais, il est également faux qu'ils y aient été établis depuis Salomon ou Salmanasar, & qu'on trouve à Cachemire des Caractères de Judaïsme assez sensibles pour en

en tirer cette Conséquence. I, Le Temple & le Trône de Salomon sont des Chimeres ; car, Salomon ne bâtit que le Temple de Jérusalem : & quand son Nom auroit passé en ce Païs-là par le moien des Flottes qu'il envoia aux Iles voisines, peut-on s'imaginer que la Mémoire s'en soit conservée si long-tems, & qu'on y ait bâti des Temples à l'Honneur de ce Prince qui portent encore aujourd'hui son Nom? II. La Sépulture de Moïse à Cachemire est encore plus fabuleuse ; & le Nom de Moussa est si connu chez les Arabes, qu'il ne faut point s'étonner de ce que les Bourgeois de cette Ville le donnent souvent à leurs Enfans. Moussa, Fils de Giafar le Juste, est un des douze Imans que les Musulmans vénérent comme autant de Saints : ils lui donnent le Titre d'*Amim*, d'*Alkiadem*, & de *Saber*; pour apprendre qu'il a été le *fidele* Gardien de la Foi & de la Tradition, le *Débonnaire*, & le *Patient* ; parce qu'il reprimoit sa Colere, & souffroit avec Humilité la Persécution du Kalife Aaron qui le fit arrêter prisonnier, & l'empoisonna. Il ne faut donc point remonter jusqu'à Moïse, le Législateur des Juifs, puis que les Musulmans ont un Saint du même Nom qu'ils vénerent. III. Enfin, il n'y a rien de plus équivoque que cette Physionomie Juive qu'on don-

ne aux Habitans de Cachemire. Ce n'est point là où l'on doit chercher les Restes des Tribus dispersées, puis qu'on n'a aucune Preuve qu'elles y soient allées, ni du tems de Salomon, ni sous le Regne de Salmanazar, ni même pendant la Fuite d'Arbek qui fonda l'Empire du Grand Mogol.

IV. Le Corps de la Nation demeura dans la Perse, & dans la Medie; mais, comme leurs Académies avoient été detruites, & que les Sciences ne purent fleurir pendant les Desordres de la Guerre, on ne voioit plus là depuis long-tems ni Savans, ni Chefs de la Captivité; & même les Particuliers dispersez dans les Provinces & les Villes y faisoient une triste Figure, parce qu'ils avoient été ruïnez. On dit qu'ils relevérent la Tête sous Ismaël Sofi, Chef de la Famille qui regne aujourd'hui en Perse. Ce Prince, qui croioit descendre d'Aly, rassembla tous ceux qui étoient attachez à cette Secte, & tous les Misérables qui le voulurent suivre. Il ne trouva que sept ou huit mille Hommes dans la Caramannie, qui est l'ancienne Cilicie: mais, avec ce petit Nombre, il ne laissa pas de se jetter dans une des Provinces de la Medie*, de battre & de tuër Ferokhzad qui en étoit le Roi; & cette prémiere Victoire, remportée

* *An. Christi* 1500.

tée à l'âge de quatorze Ans, le mit en état de prendre Tauris, que quelques Géographes confondent avec Ecbatane, & de s'emparer non seulement du reste de la Medie, mais de la Perse. Les Juifs qui étoient nombreux en Medie, par où Ismaël avoit commencé ses Conquêtes, éblouïs par sa Valeur, & par le Succès prompt & rapide de ses Desseins, s'imaginérent, *dit-on*, que ce jeune Conquérant pouvoit être le Messie qu'ils attendoient depuïs tant de Siecles. Deux Circonstances aidoient à les tromper: 1, l'une, qu'Ismaël vouloit reformer la Loi Musulmanne, & sembloit s'opposer à la Religion que le Peuple professoit en en Orient: 2, l'autre, qu'il se vantoit d'être un Prophête envoié du Ciel. On dit même que ses Courtisans l'élevoient au dessus de l'Homme. On s'apperçut aisément qu'on avoit bâti sur un faux Fondement, parce que si Ismaël choquoit la Religion régnante, ce n'étoit que pour rétablir la Secte d'Aly; & le grand Changement qu'il fit ne regarda que la Coifure, parce qu'il prit un Turban de Couleur rouge, autour duquel il y a douze Plis, que son Pere Haydar avoit inventée; c'est pourquoi on l'apelle la *Couronne Haydarienne.* Enfin, Ismaël, bien loin de se faire regarder comme le Messie des Juifs, méprisa leurs Homma-

 ges,

ges, & parut avoir pour eux plus d'Aversion que de bonne Volonté.

V. Ismaël Sofi mourut l'An 1523, âgé de trente-huit Ans, & laissa l'Empire à son Fils Thahamasb, lequel s'étant engagé dans une longue Guerre contre Soliman, fut enfin obligé de ruiner son propre Païs, afin de n'être pas poursuivi, ni pris dans sa Retraite. La Sultane l'empoisonna pour faire régner un Fils qu'elle avoit eu de lui. *Mais*, comme ce *Fils visitoit les Trésors de son* Pere, sa Sœur l'y fit assommer par des Officiers qu'elle avoit gagnez pour l'Exécution de son Dessein. Elle tira aussi-tôt de Prison Ismaël II, son autre Frere, pour le Trône: mais, cet Ingrat la tua peu de tems après. Ses Sujets ne pouvant le souffrir, l'empoisonnérent après un Regne de deux Ans, & placérent sur le Trône * un troisieme Fils de Thahamasb, qui étoit aveugle, & qu'on appelloit Ismaël. C'est de cet Aveugle que sortit le fameux Schach Abbas, qui entreprit de persécuter les Juifs; ce qui donna lieu à un Massacre général *long-tems après sa Mort*. Voici comme on rapporte le Fait.

VI. Le Conseil de Schach Abbas lui aiant représenté que la Perse étoit fort deserte, il résolut d'accorder de grands Privile-

* *An. Christi* 1577.

vileges à tous ceux qui viendroient s'y s'établir *. On vit arriver de tous les Lieux voisins un grand Nombre d'Habitans, & particuliérement une Foule des Juifs, qui attirérent à eux le Commerce, & s'enrichirent. Ils excitérent bien-tôt la Jalousie des autres Habitans, lesquels en portérent leurs Plaintes au Sofi. Il n'y avoit pas moien de les punir sans donner Ombrage aux autres Etrangers, que la Violation des Privileges accordez depuis quelques Années obligeroit à se retirer. Mais, on trouva dans l'Alcoran que cette Nation devoit embrasser la Religion Musulmanne six cens Ans après sa Publication, ou être entierement détruite. Abbas, qui étoit naturellement cruel, auroit exécuté l'Ordre de Mahomet, & fait périr tous les Juifs, si le Mufti ne l'avoit arrêté. On résolut pourtant de citer les Chachams, ou les *Sages* de la Nation devant le Tribunal du Sofi, afin de répondre à ses Demandes.

VII. Schach Abbas les interrogea particuliérement sur l'Abolition des Sacrifices, & des autres Cérémonies dont l'Usage avoit cessé depuis la Venue d'Isaï ou Jésus, à qui Mahomet avoit succédé. Un Chrétien n'au-

 roit

* *History of three Impostors, pag. 114. Kidder's Demonstration of the Messias, Part. III, Cap. II, pag. 435.*

roit pas diſputé plus ſubtilement, puis que c'eſt là l'Endroit foible de la Religion Judaïque. Les Chachams, étonnez de ces Demandes, déclarérent qu'ils attendoient un Meſſie, & qu'ils ne pouvoient recevoir le Chriſt que leurs Ancêtres avoient crucifié. Abbas fut irrité de cette Réponſe, parce que l'Alcoran parle honorablement de J. Chriſt. Pourquoi ne croirez-vous pas à ce Chriſt, leur diſoit-il, *puis que j'y croi?* Ils répliquérent que les Chrétiens étoient autant d'Idolâtres, qui adoroient un Homme *maudit & pendu au Bois. Eh bien*, dit le Sofi, *ne croiez point au Meſſie des Chrétiens, puis que vous ne le voulez pas. Mais, que penſez-vous de Mahomet?* Cette Demande les embarraſſa: ils ſentoient le Péril auquel ils s'expoſoient en découvrant ce qu'ils penſoient du faux Prophête. Après avoir conféré ſécretement, ils déclarérent que Moïſe étoit le grand Prophête, & le ſeul qu'ils devoient ſuivre; mais, qu'ils ne *rejettoient pas abſolument Mahomet, parce qu'il étoit Fils d'Abraham par Iſmaël.* Ils joignirent à cette Réponſe des Prieres & des Supplications au Sofi d'avoir Pitié de ſes Eſclaves, & de ſes Sujets, qui ne s'étoient établis dans ſes Etats que pour lui plaire.

VIII. Abbas leur reprocha que ſous Prétexte d'attendre un Meſſie ils perſéveroient dans

dans leur Incrédulité, & empêchoient les autres d'embrasser la Foi des Musulmans. *Mais*, disoit-il, *afin de lever ce vain Prétexte, fixez un tems à la Venue de vôtre Messie: j'aurai de la Tolérance pour vous jusqu'à l'Accomplissement de ce tems. Mais, si le Messie qui retarde depuis tant de Siecles, vous trompe encore une fois, il est juste que vous embrassiez la Religion de Mahomet, ou que vous perdiez vos Biens, vos Enfans, & la Vie.* Il leur accorda du tems pour conférer ensemble, & pour voir dans quelle Année le Messie devoit paroître. Après une mure Délibération, ils décidérent que le Messie devoit paroître dans soixante & dix Ans, à compter du Jour qu'ils avoient paru devant le Sofi. Ils éludoient par là le Suplice dont ils étoient ménacez, puis qu'Abbas & eux devoient mourir avant un si long Période d'Années. Abbas, qui étoit avare, leur vendit cherement ces Années de Repos, & fit enregîtrer leur Promesse qui étoit mutuelle: car, si d'un côté les Juifs promettoient de se faire Musulmans, ou de consentir à la Confiscation de leurs Biens, & à leur entiere Destruction dans tous les Etats du Sofi, si le Messie ne paroissoit pas au bout de soixante & dix Ans: de l'autre côté, Schach Abbas promettoit pour lui & pour ses Successeurs de se faire Juifs, si le

 Messie

Messie paroissoit en ce tems-là. L'Accord fut signé de part & d'autre, gardé dans les Archives, & les Juifs taxez à deux Millions d'Or, en attendant l'Exécution de leur Promesse.

IX. Cent quinze Ans s'écoulérent depuis le Regne d'Abbas (*a*), sans qu'on pensât au Contrat qu'il avoit fait avec les Juifs. En effet, l'Empire des Perses fut troublé par des Guerres presque continuelles avec le Turc, qui s'empara de *Bagded* *, pendant qu'on étoit occupé contre le Grand Mogol. Amurath IV trouva là beaucoup de Juifs, qui se sont toûjours maintenus en ce Païs-là depuis leur prémiere Dispersion. Mais, quoi que ce Prince, violant sa Parole qu'il avoit donnée, fit main basse sur les Perses; afin d'affoiblir son Ennemi par ce Massacre, il ne laissa pas d'épargner † cette Nation, parce qu'il crut *qu'elle lui étoit très utile*.

La Guerre causa une si grande Distraction à la Cour de Perse, qu'on n'exécuta point le Traité que Schach Abbas avoit fait avec les Juifs. Mais, on assure qu'Abbas II, qui commença à régner l'An 1642, & qui fut

(*a*) Il mourut à l'Age de soixante-trois Ans, l'An 1629. * *An. Christi* 1638.

† *Dom Miguel de Barrios, Historia universal. Judaica, pag.* 4.

fut un peu plus tranquille, feuilletant un Jour les Regîtres du Palais, trouva dans le *Journal de son Pere* le Contrat des Juifs & de Schach Abbas I. Cela le surprit d'autant plus, que Zabathai Tzevi faisoit alors beaucoup de Bruit, & que la plupart des Juifs le regardoient comme le Messie qui venoit dégager leur Parole. Il assembla un grand Conseil pour délibérer sur une Affaire si importante: mais, *il y fut résolu par Unanimité de Voix de détruire sans aucun Delai cette Nation remplie de Fourbes & d'Imposteurs, qui ne travailloient qu'à l'Oppression du Genre humain.* L'Ordre fut donné à tous les Habitans, tant étrangers que naturels des Etats du Sofi, de se jetter sur les Juifs, & de n'épargner ni Sexe, ni Age, à l'Exception de ceux qui se feroient Musulmans. Ce Massacre commença à Ispahan, Capitale des Etats. On l'exerça avec la même Barbarie dans les Provinces de *Seyra*, *de Ghelan*, *d'Humadan*, *d'Ardan*, *de Tauris*, où les Juifs s'étoient établis. L'Exécution dura trois Ans (*a*), sans que l'Humanité, ni la Compassion des Persans se reveillât: tellement qu'il ne resta pas un seul Juif dans toute cette vaste Etenduë de Provinces où ils avoient amassé de si grandes Richesses. Quelques-uns échapérent à la Férocité des Peu-

(*a*) Depuis l'An 1663 jusqu'en 1666.

Peuples, en se sauvant dans les Terres du Turc, & des Indes, ou en abjurant le Judaïsme. On prétend même que la Haine des Persans contre cette Nation est si acharnée, qu'il n'y a pas d'Espérance qu'elle puisse s'y retablir jamais.

X. Nous n'avons pas voulu derober au Public une Relation si circonstanciée: cependant, il est impossible d'accorder la Chronologie avec cet Evénement. Car, Abbas I ne fit couper la Gorge à son Frere que l'An 1586, seize Mois après la Mort de son Pere ; & il ne s'écoula que quatre-vint Ans depuis son Elévation jusqu'à l'An 1666, où le Massacre fut achevé: cependant, on en compte plus de cent quinze. Abbas I eut besoin de quelques Années pour affermir un Trône qu'il avoit usurpé. Il fallut même donner aux Juifs le tems de s'enrichir, ce qui ne se fait pas si promptement. Il ne s'écoula donc pas soixante Ans depuis son Traité avec les Juifs, jusqu'au commencement de la Persécution ; & on ne peut dire qu'on fut obligé de suspendre l'Exécution de ce prétendu Traité, ou même de l'oublier long-tems, à cause des Guerres qu'on avoit avec les Turcs & les Indiens.

XI. D'ailleurs, on fait faire à Schach Abbas, que les Perses regardent comme un

de

de leurs plus grands Princes, un Traité qui choque la Vraisemblance; car, on y suppose qu'il ne persécuta point les Chrétiens, & qu'il craignit même de les effaroucher. Cependant, on sait que sur un simple Soupçon que les Chrétiens de quelques Villes d'Arménie dépendoient de l'Evêque de Rome, il les persécuta, & fit mourir plus de mille Personnes par de cruels Supplices *. Il persécuta aussi cruellement les Juifs, & cette Persécution ne s'accorde point avec le Delai promis par un Traité conclu dans les Formes avec cette Nation. Est-il apparent que ce Prince soit entré en Traité avec *ses Esclaves*, & mis sa Religion, ou celle de ses Successeurs en Compromis, en s'engageant à la changer s'il paroissoit un Messie? Comment un Prince souverainement fier & cruel, revêtu du Pouvoir despotique comme Abbas I, se seroit-il abaissé à conclure un Traité avec quelques Marchands de ses Etats, où il égaloit sa Religion avec la leur, & promettoit d'abandonner la Foi de ses Ancêtres, en cas qu'il vint un Messie pour les Juifs, quoi que les Perses n'aient aucune Idée de ce Messie à venir?

XII. Il vaut mieux dire indépendemment du Traité fait avec les Juifs, que Schach

* *Th. Herbert, Voiage de Perse*, 1677.

Schach Abbas les persécuta ; & comme il récompensoit ceux qui renonçoient à leur Religion, ou qui feignoient d'être Musulmans, il crut avoir beaucoup contribué à la *Propagation de la Foi.* Mais, ce grand Prince, qui ne vouloit point être trompé, aiant découvert que presque tous ces Deserteurs du Judaïsme dissimuloient, il ne se fit point une Honte d'abandonner son Dessein des *Conversions*, & de restituer aux Juifs la Liberté de Conscience qu'il leur avoit ôtée, comme c'est la Coutume des Perses.

Ils en ont joui jusqu'à ce qu'un Ministre d'État qui les haïssoit, ou qui vouloit s'enrichir en les persécutant, obligea son Maître de les tourmenter, * *& de les obliger à se faire Mahométans. Il fit tous ses Efforts pour cela, il n'épargna ni la Violence, ni la Douceur pour faire réüssir son Dessein ; il y eut même un Ordre du Prince, qui défendoit l'Exercice de la Religion Juive dans ses Etats ; mais, malgré tout cela, il n'en put venir à bout ; car, les aiant fait diligemment observer, l'on trouva que quelque Apparence de Mahométisme qu'il y eût en eux, ils exerçoient toujours le Judaïsme ; si bien que l'on fut contraint de leur permettre d'être de-* *rechef*

* Thevenot, Voiage, Tom. IV, Livr. II, Chap. XIV, pag. 388.

rechef de méchans Juifs, puis qu'on n'en pouvoit faire de bons Musulmans. Cependant, tous ceux qui sont à Ispahan sont gueux & misérables. Aussi n'y en a-t-il pas grand Nombre, parce qu'il n'y a rien à faire pour eux. Ils paient tous les Ans un Sequin par Tête au Roi, & ils sont obligez de porter une petite Piece d'Etoffe quarrée, large de deux ou trois Doigts, consue sur leur Caba, ou Robe, au milieu de l'Estomac, environ deux Doigts au dessus de la Ceinture; & il n'importe pas de quelle Etoffe soit cette Piece, pourvu que la Couleur soit différente de celle de l'Habit sur quoi elle est cousue.

XIII. Ces Paroles fournissent de nouvelles Preuves contre le Traité de Schach Abbas I avec ses Juifs. Car, 1, Mr. Thevenot remarque que comme c'est *la Coutume des Persans de laisser une entiere Liberté de Conscience à tous les Etrangers, de quelque Religion qu'ils soient, on trouva fort étrange le Procedé d'un Eatmad Doulet, qui entreprit il y a quelques Années de contraindre les Juifs à se faire Mahométans.* 2, Il voiageoit en ce Païs-là depuis l'An 1663 jusqu'à 1645, & par conséquent, il auroit été le Témoin du Massacre qui s'étoit fait en vertu du Contrat fait par les Juifs avec Abbas I. Cependant, il ne parle que d'une Persécution faite quelques Années auparavant,

vant, & qui avoit été desapprouvée. 3, Enfin, de son tems, & même depuis son Retour jusqu'a présent, les Juifs habitent dans les Villes de Perse, où ils tâchent de s'enrichir, quoi qu'ils soient presque tous gueux & misérables.

XIV. La Tribu de Lévi prétend s'être maintenue à Schiras, où les Persans ont une belle Académie, un grand Nombre d'Ecoliers, & de Professeurs pour enseigner la Philosophie, la Medécine, & la Théologie. Il est certain qu'il y a là beaucoup plus de Juifs qu'à Ispahan; mais, on ne devine pas sur quoi peut être fondée leur Prétension d'être de la Tribu de Lévi, ni comment cette Tribu, qui revint de la Chaldée avec Esdras & Néhémie, a pu être rassemblée dans cette Ville pour y faire le Trafic des Verres & du Vin; car, c'est là leur principale Occupation. Ils sont encore plus nombreux à Lar, Capitale d'une Province; car, ils * ont là un Quartier qui leur appartient, au Pied de la Montagne, entre la Ville & le Chateau. Ils se sont aussi étendus dans la Campagne du côté d'Ormus & de Bander Abassi, afin de recueillir quelque petite Portion du Commerce qui se fait de là aux Indes, où ils avoient autrefois beaucoup de leurs Freres. En effet,

* *Thevenot, ibid. Liv. III, Part. II, p. 461.*

fet, on y en remarquoit de deux especes, les uns nez des Indiens qui s'étoient fait Juifs, & les autres qui descendoient de la Race d'Abraham. Le Roi de Portugal, qui les avoit chassez de son Roiaume, ne laissoit pas de les tolerer * à Goa, & en d'autres Lieux, où ils avoient des Exercices publics; & ce fut là qu'on vit paroître il y a quelques † Années un Imposteur qui croioit être le Messie, & qui trompa un grand Nombre de Personnes, que le Désir ardent de la Liberté & de la Délivrance faisoit courir après lui. Sa Réputation vola jusqu'en Portugal, où il se trouva des Personnes assez simples pour croire & pour admirer tout ce qu'on en disoit. Mais, l'Inquisition leur donne aujourd'hui la Chasse en ce Païs-là, & oblige la plupart à se cacher, ou à dissimuler. On les y accuse de sacrifier au Diable, comme font les Bramines, afin de l'empêcher de faire du Mal. Mais, cette Accusation est fausse; il est seulement vrai qu'ils croient la Métempsycose, & qu'ils se mêlent de prédire l'Avenir, soit par la Cabbale, soit par l'Etude des Constellations, & du Mouvement des Astres; ce qui plaît extrêmement aux Indiens. Revenons à ceux de Perse, & des Pro-

* *Mandeslo, Voiage des Indes, Liv. II, pag. 272.*
† *An. Christi 1639.*

Provinces qui en dépendent, ou qui sont adjacentes.

XV. Bagded, qui avoit été si long-tems le Séjour des Princes de la Captivité, n'est plus depuis long-tems une Ville considérable. On n'y compte pas plus de quinze mille Habitans depuis qu'elle fut prise * par Amurat IV. Cependant, les Juifs s'y sont maintenus : ils y ont une Synagogue, & sont encore aujourd'hui une Partie de ses Habitans. Mais, leur Nombre augmente considérablement tous les Ans par les Pélérinages qu'on fait au Tombeau d'Ezéchiël. Cette Dévotion continue chez les Juifs aussi bien que chez les Persans, & il arrive tous les Ans à Bagded une Multitude de Pélerins qui s'y reposent. Cependant, ils y sont souverainement haïs, & les Rafédis, qui font une Secte particuliere entre les Musulmans, & qui sont très puissans à Bagded, ne veulent avoir aucune espece de Commerce avec eux. On fait l'Histoire d'un de † ces Rafédis qui étoit Porteur d'Eau, & qui voïant un Juif fort altéré qui voulut en acheter un Verre, refusa son Argent. La Plainte en fut portée au Gouverneur, qui ordonna de bâtonner le

* *An. Christi* 1638.

† *An. Christi* 1639. *Tavernier, Voiages, Liv. II, pag.* 234.

le Sectaire, pendant que le Juif beuvoit son Eau sans la paier.

XVI. Je ne sai comment on a pu dire qu'ils vivent plus tranquillement en Arménie *, à cause qu'ils s'accommodent plus aisément avec les Chrétiens de ce Rite, qu'avec tous les autres: car, les Arméniens défendent le Dogme capital du Messie, qui fait un grand Abîme entre le Juif & le Chrétien; & quand il y auroit quelque Conformité de Cérémonies, elle ne suffiroit pas pour former entre eux une Union étroite, puis que de toutes les Religions il n'y en a aucune qui se soit plus enrichie des Dépouilles du Judaïsme, & qui ait adopté un plus grand Nombre de Cérémonies, que la Romaine, contre laquelle le Juif soutient une Guerre continuelle. D'ailleurs, les Historiens Juifs ne conviennent pas de la Douceur des Arméniens; car, ils content que ceux de Masia accusérent leur Nation d'avoir tué un Chrétien, parce qu'on l'avoit vu entrer chez un Juif d'où il n'étoit point sorti. Les Informations aiant été faites avec beaucoup de Précipitation, les Accusez avouërent le Meurtre. On crucifia les uns, on brûla les autres: on n'épargna pas même Abiob, Médecin célébre, qui fut jetté au Feu.

...Trois

* An. Christi 1627. *Herbert, Voiage de Perse.*

Trois Jours après, le Chrétien reparut dans la Ville, & on reconnut que l'Accusation avoit été faite par Haine, & la Confession arraché par la Violence des Tourmens. On porta ses Plaintes à Soliman II, lequel ôta aux Juges subalternes la Connoissance de ces sortes de Crimes, & en reserva la Connoissance au Souverain. Comme cet Evénement a été tiré d'un Livre qui a pour Titre, *Les Maux des Juifs*, & qu'on l'attribue à un Auteur qui écrivoit en Egypte, on a dit que la Ville de Masia est le Gerrum des Anciens, & le Masely des Modernes, qui est située sur le Bord de la Mer. Mais, l'Accusation aiant été intentée par les Arméniens, il est plus apparent qu'elle s'est faite chez eux, d'autant plus qu'il y a une Montagne de ce Nom dans la Haute Arménie, proche de Nisibe. Si cette Nation vit en Paix dans l'Arménie, c'est parce que les Chrétiens de ce Païs-là sont simples, ignorans, obligez de plier par la Crainte d'un Mal qui leur est commun avec le *Juif*, puis qu'ils vivent sous les Musulmans; ou bien enfin, cette Paix leur est accordée par les Ottomans, qui leur conservent leurs anciens Privileges dans cette Province, aussi bien que dans le reste de leur Empire, comme nous le verrons dans la suite.

XVII. On les voit aussi dans la Medie, où ils avoient été transportez au tems de la Captivité, & où ils se sont toujours maintenus, quoi que dans une grande Décadence. Je ne sai si Tauris est l'ancienne Ecbatane, ou plutot une Ville plus (a) nouvelle, comme le croient les Arabes : mais, il y a dans cette Ville, où le Trafic est grand, plusieurs Juifs qui y font Commerce. Chasbin est une grande Ville dans la Medie, que quelques Géographes croient être la même que Tobie appelle Rages de Medie. C'est encore aujourd'hui un Lieu que sa Situation avantageuse rend très riche. Thahamasb en avoit fait sa Capitale, & y passoit ordinairement l'Hiver. Ses Successeurs firent la même chose, jusqu'à ce qu'Abbas I transporta sa Cour à Ispahan. Elle sert à lier le Commerce de l'Hircanie, de l'Iberie, & de la Medie avec les autres Provinces du Roiaume. Les Juifs y avoient été transportez dès le tems de Sennachérib, & c'étoit là que demeuroit Gabaël, auquel Tobie avoit confié dix Talens. On ne peut pas dire si cette Nation s'y est maintenue sans aucune Interruption pendant un si long Intervalle de Siecles, où la Ville & les Provinces ont essuié de si grandes Révo-

(a) Bâtie l'An 165 de l'Hégire, 781 de l'Ere Chrétienne.

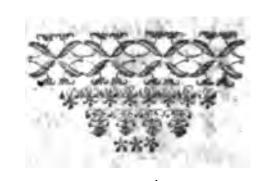
Révolutions : mais, au moins, il y a là cent Familles de Juifs contre quarante de Chrétiens.

XVIII. On ne les souffre point à Scamachie, située sur la Mer Caspienne, où il se fait * encore un grand Commerce ; mais, les Tartares qui amenent là des Filles, des Garçons, & des Chevaux pour les vendre, les tolerent par Nécessité, & se mêlent avec eux, afin de pouvoir faire Commerce. On en trouve jusqu'aux *Pieds* du Mont Caucase, que les Arabes croioient environner toute la Terre, tellement que le Soleil se levoit sur une de ses Pointes, & se couchoit derriere l'autre. On † rapporte que le Prince de Mingrélie *prétend être descendu de David. Le Roi d'Imirette soutient la même chose. Les anciens Rois de Georgie le croioient aussi ; & le Kam de Georgie met dans ses Titres qu'il est issu de ce grand Roi par Salomon son Fils.* Mais, ces Prétensions ne sont appuiées d'aucune Preuve : il est seulement vrai qu'il y a une Synagogue à Acalzike, petite Ville située aux Pieds du Mont Caucase, que les Georgiens avoient bâtie pour se défendre contre les Invasions de l'Ennemi, & que les Turcs leur

* *An. Christi* 1627. *Chardin, Voiage de Perse,* pag. 439.

† *Chardin, ibid. pag.* 152.

leur ont enlevée. Voilà l'Etat des Juifs dans toute cette Partie de l'Orient, par lequel on voit que les Tribus, qui y avoient été dispersées, se maintiennent encore dans la Perse, l'Arménie, & la Medie: ils y ont leurs Synagogues, & y sont encore nombreux, puis qu'il y en a dans toutes les Villes de Commerce, depuis Bassora & les Indes, jusqu'à la Mingrélie. Mais, les Tribus y sont tellement confondues, qu'on ne les distingue plus: ils sont ignorans, pauvres, misérables, réduits aux plus vils Offices pour gagner leur Vie. Enfin, ils ont si peu de Commerce avec leurs Freres d'Occident, qu'ils ne les connoissent presque pas. Il seroit inutile d'en faire une plus longue Description: ce que nous avons rapporté le prouve suffisamment. Continuons leur Histoire dans les autres Provinces de l'Orient.



CHAPITRE XXVII.

Suite de l'Histoire des Juifs en Orient : ceux de Syrie. Avantures du faux Messie Zabathai Tzevi, sorti d'Alep.

I. *Division de la Syrie en cinq Provinces par les Arabes.* II. *Damas est le Paradis Terrestre. Origine de cette Tradition.* III. *Monumens de la Cruauté des Juifs contre Saint Paul. Leur Etat à Damas.* IV. *Inscription aportée d'Alep. Conjecture sur le Jupiter Madbachius.* V. *Condition avantageuse des Juifs à Alep.* VI. *Zabathai Tzevi naît dans cette Ville. Dessein de se faire le Messie.* VII. *Son Passage à Salonichi, & son Mariage honteux.* VIII. *Lévi se déclare le Prophête Elie.* IX. *Il publie que Zabathai est le Messie qu'on attend.* X. *Sa Condamnation à Smyrne. Le Peuple le sauve.* XI. *Son Trône & son Roiaume.* XII. *Titres qu'il se donne. On le bâtonne.* XIII. *On l'arrête Prisonnier.* XIV. *Ordre de le percer d'un Coup d'Epée.* XV. *Zabathai se fait Musulman.* XVI. *Crédulité qu'on a pour lui. Comment elle a continué après sa Mort.* XVII. *Divisions violentes entre les Juifs de Smyrne sur ce sujet. Zabathai vivant par un*

Oracle

Oracle de Daniël. XVIII. *Daniël Israël fait des Miracles pour le prouver. Globe lumineux qui le suit.* XIX. *Lettres qu'il fait descendre du Ciel dans un Papier cacheté, en criant :* Il est tombé. XX. *Impression que ces Miracles font sur les Juifs.* XXI. *Le Cadi chasse l'Imposteur.* XXII. *Espérance de son Retour à Smyrne, l'An* 1703. XXIII. *Fin de cette Imposture par la Mort de Cardoso.*

I. LEs Arabes divisent autrement que nous la Syrie qu'ils appellent *Scham*; car, ils y enferment toute la Judée (*a*). C'est pourquoi un Géographe dit que de *toutes les Villes de la Syrie la plus considérable est la Ville Sainte, ou Jérusalem, située dans un Païs montagneux, dans laquelle on voit le plus grand Temple qui ait été bâti dans toute l'Etendue du Musulmanisme.* Mais, nous suivrons l'Idée commune, & nous reserverons ce qui regarde la Judée pour le Chapitre suivant.

(*a*) Ils la distinguent en cinq Provinces. Hennasserim, où est Alep; Hems, où est Emese; Damas, qui porte le Nom général de la Province Scham; Arden, la Galilée, ou le Païs du Jordain; Palestin, ou la Palestine; Jérusalem s'appelle Beit Almokaddes, *la Ville Sainte*, & le Temple, Masged Alasca. *Herbelot, Biblioth. Or. pag.* 772. & 773.

II. Damas, après avoir essuié de si terribles Révolutions, est toujours considérable dans la Syrie. Les Chrétiens ne purent la prendre pendant le Cours des Guerres Saintes. Les Sultans la défendirent comme un Poste souverainement important pour eux. Tamerlan en emporta des Richesses immenses après l'avoir prise l'An 1402. Les Juifs & les Chrétiens de ce Païs-là ont une Tradition que le Paradis Terrestre étoit dans la Vallée de Damas. Les derniers croient même remarquer une Terre rouge, de laquelle le prémier Homme fut formé, parce qu'elle *leur paroît plus propre à faire de la Chair*, ou plutot parce qu'Adam fut appellé *Rou*. On dit qu'ils ont emprunté cette Tradition des Arabes, qui content que Schedad, Contemporain d'Héber, Patriarche des Hébreux, aiant régné deux cens soixante Ans en ce Païs-là, y bâtit une Ville qu'il appella le *Paradis* (*a*), laquelle disparut immédiatement après sa Mort. Mais, il n'est point besoin de piller les Fables des Arabes pour placer le Jardin d'Eden dans la Vallée de Damas. Sa Situation, souverainement heureuse; sa Fécondité, & sa Beauté suffisent pour inspirer cette Pensée à ceux qui y demeurent; & un savant Commentateur de la Genese, qui

(*a*) Gennet, *Paradis*. Ibid. pag. 780.

qui ne court point après les Contes fabuleux des Orientaux, n'a pas laissé de placer le Paradis Terrestre dans ces Lieux-là, quoi que les Noms de l'Euphrate & du Tigre nous indiquent une Situation très différente.

III. On conserve à Damas les Monumens de la Cruauté des Juifs contre Saint Paul; soit que les Musulmans soient aussi credules là-dessus que les Chrétiens; soit que, plus fins & plus habiles, ils entretiennent une Crédulité qui leur est avantageuse, parce qu'ils vendent fort cher la Vue de ces Monumens aux Chrétiens. En effet, ils leur montrent non seulement la Maison, mais, la Chambre où étoit Ananias, lors que Dieu lui révéla qu'il devoit aller trouver Saint Paul. Les Chrétiens avoient bâti là une Eglise qui est devenue Mosquée. Ils montrent aussi la Maison de Juda, dans laquelle le même Saint Paul demeura enfermé jusqu'à ce qu'Ananias l'eut instruit. La Place où Saint George fut lapidé par les Juifs, qui l'accusoient d'avoir fait évader Saint Paul par une Porte, dont il avoit les Clefs, est fort connue. Quelques Voiageurs * assurent que l'Accusation étoit bien fon-

* *Stochove, Voiage du Levant, pag. 312. An. 1630, Thevenot, Suite du Voiage de Levant, Lib. I, Tom. IV, pag. 50, An. 1664.*

fondée; & que, si Saint George, qui étoit Portier de la Ville, n'ôsa ouvrir la Porte, de peur d'en répondre, du moins, il indiqua à Paul l'Endroit de la Muraille où il pouvoit descendre. Cet Endroit a été muré, & les Arabes s'imaginent que la Ville ne peut être prise que par là. On * a une grande Dévotion pour le Tombeau de St. George, dans lequel on voit des Lampes ardentes, dont l'Huile guérit miraculeusement les Malades *Chrétiens & Musulmans*, parce qu'ils ont la Foi au Miracle. Malgré ces Monumens de la Cruauté des Juifs contre Saint Paul, qui devroient rendre leurs Descendans plus odieux, ils ne laissent pas de demeurer à Damas. Ils y ont toujours eu, & ont encore Commerce, leurs Synagogues, & leurs Cachams, ou leurs Docteurs. Non † contens d'avoir des Synagogues dans la Ville, ils en ont une fameuse dans le Lieu où ils croient que le Prophête Elie appella Elisée pour en faire son Disciple. C'est une Conquête qu'ils ont faite sur les Chrétiens, qui avoient bâti une Eglise dans ce même Lieu. Enfin, ils ont proche de la Ville un Cimetiere public, qui n'est séparé de celui des Chrétiens que par une petite Allée.

IV.

* *Thevenot, ibid.*
† *Stochove, pag. 314.*

IV. Alep est l'ancienne Berée. Elle a toujours été considérable, quoi qu'elle ait passé par différentes Mains depuis que les Califes l'enlevérent aux Grecs. L'illustre Mr. Cuper a reçu de là une Inscription qui porte :

A Jupiter Madbachius & Selamanez ;
aux Dieux du Pais.

Les Savans ont fait différentes Conjectures sur ce Monument peu connu. Mais, ne peut-on pas dire, 1, que Madbachius & Selamanez sont deux Epithetes de Jupiter ? Car, si Madbachius étoit une Divinité différente de Jupiter, on l'auroit distinguée par la même Particule disjunctive qui distingue Madbachius & Selamanez. 2, On ne doit point chercher là l'Autel, ni les Sacrifices ; mais, le Dieu *de l'Union & de la Paix*. Jupiter porte souvent ce Titre, *Jovi Pacifico*, & le Terme de Selamanez nous conduit là aussi bien que celui de Madbachius (*a*), qui signifie *l'Union*. Cette Origine, que Mr. le Clerc * a indiquée, est beaucoup plus naturelle que celle des Sacrifices, dans laquelle on est obligé de

 chan-

(*a*) דבק, Debac, *adhærere*, *agglutinari*. Ceux qui le dérivent de זבח, *Zebac*, sont obligez de changer le ד en ז.

* *Le Clerc, Bibl. choisie, Tom. VII, pag. 146.*

changer une Lettre. Mais, ce Savant en fait un Dieu particulier, & borne sa Fonction à l'Union conjugale, ou des Sujets, au lieu qu'on peut en faire un Eloge général à Jupiter, qui est le Dieu *de la Paix & de l'Union*. 3, Andronic, qui a élevé ce Monument, a pu joindre à Jupiter les *Dieux des Païs*: *Deos indigetes*; ou bien, Madbachius & Selamanez sont de petits Dieux de Province qu'on ne connoît pas. Nous avons cru qu'en parlant d'Alep, il est permis de dire sa Pensée en peu de Mots sur ce Monument qui a fait naître déjà beaucoup * de Conjectures.

V. Les Sultans d'Alep ont eu long-tems leur Capitale à Kennasserim, qui a donné en suite le Nom à la prémiere Province de la Syrie. Mais, Alep n'a pas laissé d'être toujours considérable. Les Juifs y ont été, & y sont encore aujourd'hui fort nombreux. Ils y ont, comme à Damas, des Synagogues, & font une Partie du Commerce. Ils s'y distinguent ordinairement dans † les Fêtes publiques, & donnent des Spectacles pour marquer leur Joie de la Prospérité de l'Empire Ottoman, ou pour la Naissance des Enfans du Sultan, & tâchent par là d'augmen-

* *Voiez le Suplement de l'Hist. Critiq. des Dogmes & des Cultes, par Mr. Jurieu, p. 28, 41, &c.*
† *Thevenot, Suite du Voiage du Levant, Liv. I.*

d'augmenter *. leur Crédit à la Cour, & particuliérement auprès du Gouverneur, dont ils dépendent. Le Favori du Grand Vizir, qui assiégea Bagded, à la tête de cent mille Hommes, & le prit, étoit un Juif né à Alep. Il suivit son Maître à l'Armée, & le Pouvoir qu'il avoit auprès de lui donnoit un grand Relief à sa Famille qui y résidoit, & à toute cette Partie de la Nation qui étoit répandue dans la Syrie.

VI. C'étoit de cette même Ville (a) que sortit le fameux Imposteur Zabathai Tzevi, qui trompa sa Nation au dernier Siecle, en disant qu'il étoit le Messie. Son Pere n'étoit qu'un Poulaillier d'Alep. Cependant, il ne laissa pas de former le Dessein ambitieux, & téméraire de persuader qu'il étoit le Liberateur d'Israël promis par les Prophetes, & attendu depuis un si grand Nombre de Siecles. Il apprit de bonne Heure tout ce qu'il devoit savoir pour jouër un si grand Rôle. A peine étoit-il sorti de l'Ecôle qu'il fit des Leçons. Il prêchoit dans les Champs à la Vue des Turcs, qui se mocquoient de lui, pendant que ses Disciples l'admiroient. Il se maria à vint-quatre Ans avec une jeune Juive qu'il répudia

 sans

* *An. Christi* 1638. *Stochove, Voiage du Levant.*
(a) An. 1666. Quelques-uns le font naître à Smyrne, au lieu d'Alep.

fans l'avoir connue, & en prit une autre, avec laquelle il vêcut aussi dans l'Abstinence. On ne peut deviner quel étoit l'Usage de ces Mariages réïterez sans Consommation, si ce n'étoit afin d'éblouïr les Sots par son Amour pour la Chasteté. Il se jetta dans les Prophéties, qui achévérent de lui gâter l'Esprit par l'Application qu'il s'en faisoit. Il s'imagine qu'il devoit *s'élever sur des Nues*, comme l'avoit prédit Esaïe *; & soit que son Imagination fut tout-à-fait detraquée; soit qu'il crut avoir assez d'Autorité pour imposer à ses Disciples, il leur demanda un Jour, s'ils ne l'avoient pas vu élevé en l'Air, & il blâma l'Aveuglement de ceux qui ne l'avoüoient pas. Il y eut des Gens sages qui sentirent bien où alloit un Homme qui se vantoit si hardiment de faire des Miracles, & de prononcer le Nom de Jéhovah. On le cita devant les Chefs de la Synagogue de Smyrne, où il étoit alors, & il fut condamné à Mort; mais, personne ne voulant éxécuter la Sentence, on se contenta de le bannir.

VII. Il passa à Thessalonique, Ville pleine de Juifs, qui lui paroissoit un Théatre propre à joüer son Personnage; mais, on le chassa de là aussi bien que d'Athenes, & de divers autres Lieux de la Grece; ce qui

* *Prophétie d'Esaïe, Chap. XIV, Vers. 14.*

qui l'obligea de se retirer à Aléxandrie, où il acquit plus de Réputation. Il s'étoit marié une troisieme fois avec une Fille debauchée, que ses Parens Juifs avoient laissée en Pologne sous la Conduite d'un Seigneur Chrétien. Il publia que l'Esprit du Pere, detaché de son Corps, avoit passé de l'Asie jusqu'en Pologne pour requérir sa Fille, & la transporter toute nue dans sa Maison. Tzevi l'épousa après qu'elle eut couru l'Allemagne, l'Italie, & il eut assez de Crédit pour la faire regarder comme la Reine de l'Empire qu'il devoit conquérir. Le Frere de cette Femme, qui étoit Marchand de Tabac à Francfort, quitta sa Boutique, & alla trouver son beau-Frere dans l'Espérance d'avoir part aux Charges de la Couronne; mais, il revint après avoir été trompé comme les autres.

VIII. Tzevi, qui couroit le Monde, trouva à Gaza un Juif de Réputation, nommé Nathan Lévi, ou Benjamin, auquel il communiqua son Dessein. Le tems étoit d'autant plus favorable que les Cabbalistes soutenoient sur un Passage de Daniël, que le Messie devoit venir l'An 1675. Lévi entra dans ses Vues, & se fit Elie le Prophête qui devoit précéder le Messie. Il assembla les Juifs à Jérusalem, abolit le Jeune qu'on y célébroit au Mois de Juin, parce

que la Tristesse ne convenoit pas à la Fête du Messie. Il montra Tzevi comme celui qu'on attendoit. Une Partie de la Nation fut surprise. On se laissa flatter de l'Espérance de voir Jérusalem délivrée par un Homme qui marquoit le Mois de Novembre pour le Terme fixe de la Défaite & de la Ruïne du Grand Seigneur. Les Sages, au lieu de se laisser éblouïr, s'aperçurent que ce Soulévement causeroit leur Perte. Ils s'opposérent au nouveau Messie, & l'anathématisérent. Il fut obligé de quitter Jérusalem, & de repasser à Smyrne, & de là à Constantinople, où il espéroit se faire des Sectateurs; mais, vint-cinq Rabbins l'avoient prévenu par des Lettres à ceux de Smyrne, qui marquoient que c'étoit un Impie, & que celui, qui le tuëroit, feroit une Oeuvre aussi agréable à Dieu que s'il avoit gagné plusieurs Ames. Il quitta Constantinople pour revenir à Smyrne, où sa Présence étoit nécessaire. Il savoit que quatre Ambassadeurs, envoiez par Lévi, devoient le venir trouver là, & le reconnoître pour le Messie. Cette Ambassade imposa au Peuple, & même à une Partie des Docteurs, parce que Lévi, qui l'envoioit, étoit un Homme distingué chez eux. Toute la Multitude trompée par son Humilité feinte, par son Assiduité à se laver tous les Matins,

Matins, à aller le prémier à la Synagogue, & sur tout, par ses Sermons pathétiques, le reconnut pour son Roi; chacun lui porta des Présens, afin qu'il put soutenir sa Dignité.

IX. Lévi ne s'oublioit pas. Il persuadoit à tous ceux qui vouloient l'écouter, que le Chef de la Nation étoit Tzevi; que l'Empire Ottoman alloit tomber sous sa Conduite; qu'il falloit seulement attendre neuf Mois, pendant lesquels il devoit être caché, & causer de grandes Afflictions au Peuple; mais, qu'en suite il paroîtroit avec Eclat monté sur un Lion, remenant le Peuple dans sa Patrie, & qu'un Temple magnifique, dans lequel on feroit les Sacrifices ordinaires, descendroit alors du Ciel.

X. Les Docteurs de Smyrne s'assemblérent pour délibérer une seconde fois sur une Affaire qui devenoit de Jour en Jour plus importante. Le Parti le plus sage ne trouva point les Caracteres du Messie dans Tzevi, ni celles d'Elie dans la Personne de son Précurseur. C'est pourquoi on le condamna à la Mort. Mais, ce Parti ne fut pas le plus nombreux. Il fallut céder à la Multitude. Tzevi fit assembler le Peuple dans la Synagogue: il célébra une nouvelle Fête; prononça plusieurs fois le Nom de Jéhovah; changea quelques Paroles de

la

la Liturgie. On reconnut son Autorité ; on croioit même voir quelque chose de divin dans sa Personne. Un troisieme Arrêt de Mort, prononcé par les Rabbins, ne l'étonna point. Il savoit que personne n'ôseroit l'éxécuter. Ses Amis avoient gagné le Cadi de Smyrne. Il alla le trouver dans son Palais, & obtint sa Protection. Le Peuple publia que le Feu sortoit de la Bouche de Tzevi, lors qu'il parloit au Cadi ; qu'une Colonne de Feu avoit *épouvanté* ce Gouverneur des Turcs ; ce qui l'avoit obligé de le renvoier, au lieu de le faire mourir. On le remena en Triomphe en chantant ces Paroles du Pseaume : *La Droite de l'Eternel s'est élevée* *.

XI. Il ne manquoit plus qu'un Trône à ce nouveau Roi. Il s'en fit dresser un ; il en éleva un autre pour la Reine son Epouse ; il parloit de là à ses Sujets. Il dressa une nouvelle Formule de Foi que tout le Monde étoit obligé de recevoir comme venant de la Main du Messie. Un Juif fameux, nommé la Peigne, continuant à s'opposer à son Empire, il l'envoia demander à la Synagogue pour le punir. Sur le Refus, il y alla lui-même à la Tête d'une Troupe de cinq cens Hommes, & la Peigne n'évita la Mort que par une prompte Fuite. Ses propres

* *Pseaume CXVIII, Vers. 16.*

pres Filles se soulévérent contre lui, & elles ébranlérent la Foi de leur Pere. Plusieurs autres, qui avoient été incredules, cédérent au Torrent, ou crurent de bonne Foi qu'ils s'étoient trompez. On appliquoit à cet Imposteur avec Art les Oracles de l'Ancien Testament, & on en faisoit voir l'Accomplissement en sa Personne.

XII. Lorsqu'il se vit élevé à un si haut Dégré d'Autorité, il fit effacer des Prieres le Nom de l'Empereur Ottoman pour y mettre le sien, & avant que de faire la Conquête de son Empire, il en divisa les Charges, & les Emplois à ses Favoris. *Il s'appelloit le Roi des Rois d'Israël*, & Joseph Tzevi, son Frere, *le Roi des Rois de Juda*. Enfin, il partit pour Constantinople dans un petit Vaisseau, pendant que la plupart des Juifs faisoient le Voiage par Terre. Le Passage dura trente-neuf Jours, pendant lesquels le Grand Seigneur fut averti de sa Venue, & donna Ordre au Vizir Azem de l'arrêter Prisonnier, & de lui faire donner quantité de Coups de Bâton; ce qui fut éxécuté.

XIII. Cet Incident n'étonna point les Juifs. Ils se souvinrent de la Prédiction de Lévi, que le Messie devoit être caché neuf Mois, pendant lesquels la Nation souffriroit beaucoup. Ils crurent que c'étoit là l'Ac-

l'Accompliſſement de l'Oracle, & ce Malheur les affermit dans leur Préjugé, au lieu de les détromper. Le Coupable répondit dans ſon Interrogatoire qu'il n'avoit pris le Titre de Roi que malgré lui, & pour ſe mettre à couvert de la Violence des Juifs qui l'y avoient contraint. Cette Réponſe obligea le Vizir Azem, qui partoit pour le Siége de Candie, à le traiter doucement, & à l'enfermer aux Dardanelles. Ce fut là un nouveau Miracle. Les Juifs ſoutinrent que le Grand Seigneur n'avoit pas eu le Pouvoir de faire mourir leur Roi, puis qu'il ne l'avoit pas fait. On accourut de toutes Parts aux Dardanelles; on gagna le Gouverneur à force de Préſens, on en fit de plus grands au Meſſie, lequel enflé des Honneurs qu'on lui rendoit juſques dans ſa Priſon, ordonna à toute la Nation de célébrer la Fête de ſa Naiſſance; envoia des Ambaſſadeurs par tout pour annoncer qu'il étoit le Meſſie, & publier les Miracles qu'il ſe vantoit d'avoir faits, & de faire encore. Il donna des Indulgences plenieres à ceux qui feroient faire leurs Dévotions au Tombeau de ſa Mere, & les Juifs de leur côté lui rendirent de grands Hommages. Ceux de la Synagogue Portugaiſe d'Amſterdam compoſérent même un petit Livre qui contenoit les Oraiſons que devoient réciter ceux qui

alloient

alloient à Andrinople voir ce prétendu Messie *.

XIV. Il ne laissoit pas d'avoir ses Ennemis. Néhémie Cohen, Polonois Juif, alla lui soutenir jusques dans la Prison la Fausseté de ses Prétensions, & se fit Musulman, afin de le perdre plus sûrement, en révélant au Caimacan toute cette Intrigue. Le Mufti s'échauffa, parce qu'on laissoit Grace à un Homme qui deshonoroit la Religion Mahométane, en se disant le Messie. Le Grand-Seigneur sollicité par ses principaux Officiers, fit venir l'Imposteur à Andrinople, & ordonna qu'on le perçât d'un Trait & d'une Epée, afin de voir s'il étoit invulnérable.

XV. Cet Ordre fit peur à Tzevi, qui aima mieux se faire Musulman, à la Sollicitation du Medécin de l'Empereur, qui lui en avoit donné l'Exemple. Sa Femme le suivit. Cependant, comme le Peuple ne veut jamais avoir tort, on ne fut pas entiérement détrompé. Les Cabbalistes soutinrent que le Messie devoit demeurer quelque tems chez les Turcs, comme Esther avoit demeuré chez Assuérus. Cependant, quelle Confusion, & quelle Honte pour tous ceux à qui il restoit quelque Pudeur! Il a donné lieu à un Livre des trois Imposteurs

* *Simon, Lettres, Tom. II, pag. 14.*

rens Artifices pour imposer ceux qui l'écoutent, & il est assez difficile de deviner la maniere dont il les trompe. Etant assis à Table, il prononce à haute Voix ces Paroles en Langue Hébraïque: *J'ai entendu, & mon Ventre est troublé*; & à même tems il se leve avec tant de Rapidité qu'on croiroit qu'il est enlevé par quelque Force supérieure. Pendant qu'il s'éloigne, on voit derriere lui en l'Air un Globe de Feu qui suit les Mouvemens qu'il se donne, jusqu'à ce qu'il tourne le Visage du côté des Assistans. En se tournant, il prononce ces Paroles capitales : *Le Seigneur est Roi*; *le Seigneur est le Roi*, *le Seigneur régnera toujours & éternellement*. Alors le Globe lumineux change de place, & on le voit sur sa Poitrine. On y lit même le Nom de *Jéhovah*; mais ensuite, le Globe disparoit.

XIX. Il fait un autre Tour, qui est beaucoup plus surprenant. Il ordonne à quelqu'un des Assistans de prendre un Morceau de Papier, grand comme la Paume de la Main, & d'y écrire une Question ou quelque Sentence. On plie & replie ce Papier, & on le cachette en différens Endroits. Il impose à celui qui a écrit, & qui tient le Papier entre ses Mains, la Loi de ne révéler à personne ce qu'il y a couché. Il fait lire ensuite plusieurs Chapitres de

l'Ecriture ; divers Pseaumes. Quelquefois on les lit entiers ; quelquefois on en lit seulement quelques Versets, & on les relit plusieurs fois. Il leve les Yeux au Ciel, & tient les Bras étendus ; & dans cette Posture, il répéte les Paroles qui sont dans l'Ecrit. Il crie en Hébreu *Javad*, *il est tombé* ; &, à chaque fois qu'il prononce cette Parole, il prétend qu'il tombe dans l'Ecrit une des Lettres qui doivent composer la Réponse à la Question proposée, jusqu'à ce que le Sens soit complet. Il indique la Lettre qui tombe dans le Papier ; & celui qui le tient cacheté, déclare qu'ils ont dans ce Papier un Mouvement assez violent, comme si chaque Lettre avoit de la peine à y entrer. Lors qu'il a fini son Manege, on ouvre le Papier cacheté, & on y trouve les Lettres dans l'Ordre qu'il a indiqué ; & ce sont les prémieres Lettres de la Sentence qu'on a écrite. Par exemple, on y a trouvé ces Caractéres, ב ל ה ל א. Ce sont les prémieres Lettres des Mots qui composent le commencement du cinquieme Chapitre des Proverbes de Salomon *.

בני לחכמתי הקשיבה לתבונתי הט אזנך:

Mon Fils, sois attentif à ma Sagesse, & prêtes l'Oreille à ce que je ferai entendre.

XX.

* *Proverbes, Chap. V, Vers. 1.*

XX. Ces Prodiges ont ébloui un grand Nombre de Juifs, à la Tête desquels est le fameux Abraham Michaël Raphaël Cardosa, qui demeure en Candie. Ces Gens-là sont persuadez que Daniël n'est pas un Magicien, mais un Prophête, qui agit par la Vertu de Dieu; que Sabbathai Tzevi vit encore. On attend avec Impatience le tems de son Apparition; & en attendant, on célébre avec beaucoup de Cérémonies le 26 de Kaslev, ou le 18 Decembre, qui est le Jour de sa Naissance.

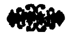
XXI. Les Chrétiens, ni le Kadi, n'auroient eu aucune Connoissance de cette imposture, si la Division n'étoit pas née entre les Juifs. Il faut leur rendre cette Justice que les Savans Sages se sont soulevez contre l'Imposteur. L'Affaire a éclaté, & on l'a portée par Nécessité devant le Kady. Les Sages ont offert cent soixante quinze Rixdales pour le faire chasser de Smyrne, afin de se mettre à couvert de la Honte qui réjaillissoit sur eux. Les Défenseurs de Daniël offroient une Somme beaucoup plus considérable. Mais, quoi que la Balance penche toujours du coté le plus pesant, cependant, le Kady a eu peur qu'on ne lui fit des Affaires à la Cour d'avoir protégé un Disciple de Sabbathai Tzevi, & qui ressuscitoit un Homme que la Porte avoit fait punir de Mort.

XXII.

XXII. Le Cadi a banni ce Séducteur; mais, il n'est pas fort éloigné d'ici dans une petite Ville appellée Cassaba, qui est située dans la Vallée de Magnesia, vers la Riviere d'Hermus, sur les Frontieres de Dourgoutley, où croît le Cotton. Il prétend même revenir avec ses Sectateurs dans cette Ville, parce que la Régence du Cadi, qui l'a banni, finira dans six Mois.

XXIII. Mais, ses Espérances furent trompées; car, Mr. Heyman, qui servoit l'Eglise Flamande de Smyrne en 1707, & qui, à la Priere de l'illustre Mr. Cuper, s'étoit informé de la suite des Avantures de Daniël Israël, lui répondit que cette Affaire étoit finie, par la Mort de Cardoso, qui le soutenoit, & qui avoit été égorgé par son Gendre au Grand Caire par Jalousie, & s'étoit ensuite retiré dans une Mosquée, d'où on ne peut sortir, soit qu'on y entre volontairement ou par Violence, sans se faire Musulman. Ce Cardoso ajoutoit grande Foi aux Predictions de Nostradamus qu'il avoit lues à Salamanque, où il avoit fait ses Etudes *.

* *Lettre de Mr. Heyman à Mr. Cuper de Smyrne le 29 Janvier 1707.*



CHAPITRE XXVIII.

Histoire des Juifs dans la Judée, à Saphetà, à Jérusalem.

I. *Saphetà, peuplée de Juifs.* II. *Académie, érigée là, & célèbre.* III. *Moïse Cordoverus y enseigne.* IV. *Dominique de Jérusalem: s'il y en a deux de ce Nom.* V. *Deux Professeurs illustres à Saphetà.* VI. *Moïse Alschech, nâtif de là.* VII. *Ozida prêche. Titres de Livres ridicules & badins chez les Juifs & les Chrétiens.* VIII. *Moïse de Nogbera, Galiléen. Imprimerie à Saphetà.* IX. *Judas Jonà: sa Conversion.* X. *Peu de Juifs à Jérusalem. Pourquoi cette Ville est négligée.* XI. *R. Jacob, Docteur à Jérusalem: son* Oeil d'Israël. XII. *Disputes à Saphetà contre son Fils Lévi. Additions de Léon de Modene.* XIII. *Patriarche de Jérusalem Juif en 1665.*

I. C'Est en Judée qu'on devroit trouver le plus grand Nombre de Juifs. Cependant, on se trompe, lors qu'on les y cherche. L'Amour pour la Terre Sainte s'est extrêmement refroidi, parce qu'elle n'est plus découlante de Lait & de Miel pour

pour eux. On se fait une Dévotion dans la Synagogue aussi bien que dans l'Eglise Chrétienne d'y aller en Pélerinage, & de s'y faire enterrer. Mais, il y a peu de Gens qui y établissent leur Domicile, parce qu'il y a peu de Moiens d'y subsister, & de s'enrichir. Saphetà est la Ville la plus peuplée, & la plus célébre chez eux. Ils y jouissent de plusieurs Avantages; car, 1, cette Ville, située dans la Tribu de Nephtali, à neuf miles de Bethsaïda, sur une Montagne à trois Croupes, est d'un très difficile Accès. C'est pourquoi on y est à l'Abri des Courses des Arabes, qui pillent & qui désolent les Villes où ils peuvent entrer. 2, Je ne sai si les Turcs ne veulent pas dépeupler cette Ville en maltraitant les Juifs, ou si c'est la Douceur * des Ottomans qui y attire les Juifs. Mais, il est certain qu'ils sont plus nombreux à Saphetà, & qu'on les y traite avec plus de Douceur que dans tout le reste de l'Empire Ottoman. Un Voiageur † assure qu'au commencement du dernier Siecle la Ville n'étoit peuplée que de Juifs; mais, il ne l'avoit pas vue. Il s'étoit contenté de passer au Pied de la Montagne sans y entrer; car, il y a là un tiers d'Habitans qui sont Turcs,

* *Fuller Pigahsight*, *pag.* 111.

† *Stochove*, *Voiage du Levant*, *pag.* 342.

& les deux autres sont Juifs. Il a fait une Faute plus grossiere en la prenant pour la Patrie d'Esther.

II. Il y a là une Académie. Cette Académie n'étoit pas encore érigée à la fin du douzieme Siecle, puis que Benjamin de Tudele n'en parle point; mais, elle le fut bientôt après. Elle est devenue même fort célébre; & quoique depuis un grand Nombre d'Années les Juifs Orientaux aient fort négligé l'Etude & les Sciences, on ne laisse pas d'entretenir là des Professeurs & des Maîtres qui ont eu de la Réputation. On y envoie étudier les Enfans, parce qu'on croit y apprendre la Langue Hébraïque dans sa Pureté, comme si cette Langue étoit attachée à la Terre Sainte, & que les Docteurs qui enseignent là, & qui sont souvent des Etrangers, la parloient mieux que les autres Rabbins. Mais c'est là le Préjugé du Peuple, & l'Académie de Saphetà est depuis quelques Siecles ce qu'étoit autrefois celle de Tibérias, dont elle a pris la Place.

III. (a) C'étoit là qu'enseignoit le plus fameux Cabbaliste qui ait paru depuis Siméon Jochaides. Il étoit né à Cordoue; ce qui lui fit donner le Nom de Moïse Cordoverus;

(a) On a retranché ceci jusqu'à l'Article X, Tom. III.

doverus; mais, quittant l'Espagne vers la fin du treizieme Siecle, il fut un des Appuis, & peut-être un des prémiers Fondateurs de cette Académie. Il a pris * pour Texte & pour Titre de son Ouvrage ces Paroles du Cantique des Cantiques, *Vous êtes un Paradis de Grenadiers* †; & à la maniere des Cabbalistes, il trouve là tout ce qui lui plaît. Le Terme de Paradis renferme les quatre Sens qu'on peut donner à l'Ecriture. Le P signifie le Sens litéral, l'R le Sens mystique, le D le Sens énigmatique, & l'S le Sens secret & caché. On peut juger par là du reste.

IV. C'est dans la même Académie que Dominique de Jérusalem a enseigné pendant quelque tems. Il étoit devenu Docteur après y avoir fait ses Etudes, & faisoit des Leçons sur le Thalmud. La Medécine qu'il pratiquoit à même tems, le fit mieux connoître que les Titres du Rau & de Juge qu'on lui avoit donnez. Le Sultan l'appella à Constantinople pour être son Médecin. Il vêcut jusqu'au commencement du dernier Siecle, & se fit Chrétien; traduisit le Nouveau Testament en Hébreu, & répondit à même tems à quelques Objections

* *Bartolocci, Biblioth. Rabbin. Tom. IV, pag.* 230, *Tom. II, pag.* 282.

† *Cantique des Cantiques, Chap. IV, Vers.* 13.

jections des Rabbins contre le Martyre de Saint Etienne. Les Critiques se trouvent embarrassés, parce que Mursius * parle d'un autre Dominique de Jérusalem qui étoit, comme le prémier, Juif de Naissance, Medécin du Sultan au dernier Siecle, & qui embrassa aussi le Christianisme. Cette Conformité de Nom, de Profession, de Vocation, & de Religion, fait juger surement que c'est la même Personne; car, quoi que celui qui en parle assure dans sa Lettre dédicatoire qu'il ne rapporte que les choses qu'il avoit vues, il n'a pas été si éxact qu'il n'ait pu confondre un Evénement qui étoit encore assez nouveau, lors qu'il alla à Constantinople.

V. Il y a peu de Gens † qui aient fait plus d'Honneur à cette Académie, que Moïse de Trany & Joseph de Karo, qui la conduisoient vers le milieu du seizieme Siecle. L'un étoit né dans une Ville de la Pouille, & enseigna avec tant de Succès à Saphetà, que les Juifs l'appellent *la Lumiere d'Israël*, *le Sinaste du Sinaï*, *le Docteur qui arrache les Montagnes*, parce qu'il leve

* *Nicol. Murs. Relatione della Città de Constantinopoli con Risi &c. del Ottomanno Imperio*, *pag.* 34.

† *Bartol. Biblioth. Rabbin. Tom. IV*, *pag.* 31, & *Tom. III*, *pag.* 819.

leve les Difficultez qu'on faisoit sur la Loi. Le grand Buxtorfe s'est trompé, quand il a cru qu'il n'avoit publié que des Sermons; car, le Titre de son Ouvrage fait voir que c'est un Abrégé de la Jurisprudence des Juifs, dans lequel il remonte à la Source des Loix, & distingue celles qui viennent de Moïse; les autres qui n'ont coulé que par une Tradition orale, & les dernieres qui ne sont appuiées que sur les Décisions des Rabbins.

Joseph de Karo étoit Espagnol, & passa dans la Galilée, où il mourut l'An 1575. Il expliqua aussi le Droit de la Nation avec un si grand Applaudissement qu'on l'a appellé *le Prodige de l'Univers*.

VI. Cette Académie n'a pas été toujours conduite par des Etrangers. Elle avoit des Docteurs qui sortoient de son Sein. Moïse Alscheh étoit né * dans cette Ville, & s'y distingua au dix-septieme Siecle, non seulement par l'Eloquence de ses Sermons, mais, par ses Commentaires qu'il composa sur une Partie de la Loi. Tous les Titres de ses Ouvrages sont métaphoriques. L'un s'appelle *l'Oeil de Moïse*; l'autre, *la Rose de Saron*; l'autre, *le Lis des Vallées*. On le loue beaucoup, parce qu'en expliquant l'Ecriture, il tâche de produire

* *An. Christi* 1599.

quelque chose de nouveau ; & plus attaché aux anciens Interprêtes qu'aux modernes, il a rapporté éxactement leurs Sentimens, lors même qu'ils favorisoient les Chrétiens. Il * ne dissimule pas, par éxemple, que le Messie doit être Affligé. Au contraire, il le prouve par le Partage que les Anciens ont fait des afflictions en trois Portions: 1, l'une, pour les Patriarches: 2, l'autre, pour les Juifs, lors qu'ils ont été chassés de la Terre Sainte; &, 3, la troisieme, qui regarde le Messie. On remarque aisément son Embarras sur les Oracles d'Esaïe; car, après avoir reconnu que le Prophête avoit en vue le Messie dans le LIII Chapitre, il applique en suite l'Oracle à une autre Personne; & enfin, il remonte à Moïse; ce qui est ridicule.

VII. Samuël Ozida étoit un autre Prédicateur qui tonnoit aussi à Saphetà, le Lieu de sa Naissance. Il éxpliqua les Lamentations de Jérémie, & donna pour Titre à son Commentaire, *le Pain des Larmes*. La plupart des Titres que les Docteurs Juifs mettent à la Tête de leurs Ouvrages, sont fort singuliers; mais, ils ne sont pas les seuls; & quoi qu'on soit aujourd'hui fort dégoûté de ces Titres métaphoriques, on ne laisse pas

* *Mosis Alscheh in Esaïam ex vers. Constantin. l'Emp. Praf. & pag.* 232, 238, 240.

pas d'en voir de fort ridicules à la Tête de plusieurs Livres. Le P. Maria Ghirlandi, Provincial des Minimes de Toscane, a fait imprimer depuis trois Ans * à Pistoie, d'où il est originaire, un Recueil de Sonnets qu'il appelle une Guirlande de Mouvemens Poëtiques pour le Saint Cœur de Jésus, *Ghirlanda d'Affetti Poëtici al Sacro Cuor de Giesu*. Il en promet autant pour la Vierge. Ce Titre est badin pour un Sujet qui demande du Respect & de l'Elévation, & l'Allusion de Guirlande au Nom de Ghirlandi, est bien puérile pour un Religieux dans un Siecle aussi sage & aussi épuré de ces Folies qu'est le nôtre. On voit un autre Ouvrage composé par Gomez de la Cruz, Professeur dans le Couvent des Minimes à Salamanque, qui a pour Titre, *El Meior Sol desiganno, el Siempre Augusto Sacramento*: *Le Meilleur Soleil pour se detromper, le Toûjours Auguste Sacrement de l'Autel*. Le Pere Nadal, Jésuïte en Sicile, a publié *les Mines des Indulgences, & le Purgatoire inondé de Douleur*, parce que les Indulgences le vuidoient, & le rendoient desert, *le Meniere delle Indulgenze, el Purgatorio inundato di Dolore*. On a fait aussi la Vie de Jésus-Christ en Elegies, comme on fit, il y a quelques Années, les Métamorphoses d'O-

* *An. Christi* 1703.

vide en Rondeaux. Dans ces Elegies, l'Amour prend toutes sortes de Figures. On y voit l'Amour *naissant*. C'est le prémier Livre. Le second est l'Amour à *Prodiges*. Dans le troisieme, l'Amour *souffrant*; & on finit par l'Amour *triomphant*. C'est ce qu'on appelle *Amor Divinus adumbratus in Jésu Christo*. On a beau dire que ces Echapées sont permises aux Enfans d'Apollon. Les Poëtes doivent renoncer à cette Liberté, ou à celle de manier des Mysteres graves & importans. Du moins, ces Gens-là ne sont pas en Droit de reprocher aux Rabbins leurs Titres allégoriques. Revenons aux Docteurs de Saphetà qui ont donné lieu à cette Remarque.

VIII. Moïse de Nagiara étoit aussi de Galilée, quoi que quelques-uns le fassent Portugais, à cause de la Famille de Noghera, qui a été, ou qui est encore en ce Païs-là. Il enseignoit à Saphetà, & il a laissé un Commentaire sur le Pentateuque de Moïse, que les Juifs estiment.

Les Juifs avoient là une Imprimerie, dont ils se sont servis pour publier le Rituel que Moïse Galant, Chef de cette Académie, composa en 1560. On a dit que cet Ouvrage étoit imprimé à *Zaphat*, *Ville de France*. Mais, c'est une Faute; car, il n'y a point de Ville de ce Nom en France.

Les

Les Circoncis n'y avoient point d'Imprimerie, & il faut lire Galilée, au lieu de Gallia.

IX. Enfin, Judas Jonà, qui, après s'être converti, devint le Maître du savant Bartolocci *, & lui inspira le Dessein de sa Bibliothéque Rabbinique, étoit né à Saphetà, & avoit pris le Dégré de Doctorat, ou de Rabbin dans cette Académie. Il étoit sorti d'une Famille Espagnole, qui, après l'Expulsion de Ferdinand, se retira dans la Toscane. Pie V l'en aiant fait sortir, elle passa en Orient, où nâquit Judas Jonà. Après y avoir fait ses Etudes, il passa en Occident, & jugea à Amsterdam la Validité d'un Testament fait en faveur d'un Enfant bâtard par son Pere. Deux Circonstances rendirent ce Jugement fameux: 1, l'une, que la Succession étoit de trois cens mille Ecus d'Or: 2, l'autre, que le Frere du Mort en avoit pris Possession, à la faveur d'une Sentence prononcée par les Rabbins de Venise. Judas Jonà cassa cette Sentence, & celle qu'il donna fut approuvée par quatre-vint sept Rabbins d'Allemagne & de Thessalonique. Les Juifs de Hambourg le prirent ensuite pour leur Juge, & lui assignérent des Appointemens; mais, il passa de là en Pologne, où il se fit Chré-

* *Bartol. Rabb. Tom. III.*

tien, & devint Jouaillier de Sigismond III. Triste Sort pour un Homme de Lettres! Ses Malheurs augmentérent, parce que le Roi l'aiant envoié à Constantinople sous le Prétexte de chercher des Pierreries, on le prit pour un Espion des Cosaques, qui venoient de bruler une Ville sur les Bords du Pont Euxin. Il alloit perdre la Vie, si l'Ambassadeur de Venise ne l'eut racheté. On l'envoia en Italie: il alla s'établir à Rome, où il enseigna l'Hébreu à Bartolocci, lequel en Disciple reconnoissant, le justifia des Erreurs qu'on lui imputoit, & qui deshonoroient son Christianisme. Il (a) avoit une Mémoire si ferme, que si le Thalmud avoit été perdu, il auroit pu le refaire. Il sort donc de tems en tems *quelque chose de bon de Galilée*. De toutes les Villes de la Judée il n'y en a pas une seule où les Juifs aient subsisté depuis long-tems, & subsistent encore aujourd'hui avec plus d'Eclat & de Sureté.

X. Il y a moins de Juifs à Jérusalem qu'à Saphetà. On n'y compte qu'environ cent Familles qui ont leur principal Domicile sur la Montagne de Sion. Quelques-uns ont des Emplois aux Doüanes; les autres sont Sécrétaires du Gouverneur; mais, la plus grande Partie est composée de

(a) Il mourut l'An 1668.

de Gueux, & vit d'Aumônes. Ils envoient en chercher jusqu'en Occident, où les Richesses & le Savoir se sont retirez. C'étoit pour ce sujet que Jacob Tomérita passa à Francfort & en Hollande l'An 1684. Son Pere s'étoit retiré de Portugal dans un petit Bourg de la Terre Sainte, Voisin de Saphetà, & nommé Tomer. Ses Freres le députérent pour chercher leur Subsistance, & à son Retour il se chargea des Lettres de Mr. Ludolf pour les Samaritains du Garizim, dont il étoit connu. On a vu, quatre Ans après, un autre Député des Juifs de Jérusalem qui faisoit aussi la Quête pour eux; ce qui prouve suffisamment leur Pauvreté. Lors qu'on leur demande Raison du peu de Zêle qu'ils ont de s'établir à Jérusalem, ils répondent qu'à la Venue du Messie cette Ville sera réduite en Cendres par le Feu du Ciel, & qu'en suite une Pluie miraculeuse éteindra ce Feu, afin que cette Ville aiant passé par *le Feu & par l'Eau*, selon l'Expression du Prophête, soit purifiée des Impuretez que le Chrétien & le Mahométan y ont commises. Ils craignent, *dit-on*, d'être ensévélis dans cet Incendie général; c'est pourquoi ils s'éloignent de là. Mais, ne vaut-il pas mieux donner deux Raisons naturelles de ce peu de Zêle pour la Terre Sainte? L'une, que les Mahomé-
 tans

tans regardent aussi Jérusalem comme un Lieu Saint; c'est pourquoi il y a un grand Nombre de Santons & de Devots Musulmans qui y ont établi leur Domicile, & ces Gens-là sont autant de Persécuteurs des Juifs, aussi bien que des Chrétiens; tellement qu'ils ont moins de Repos & de Liberté à Jérusalem qu'ailleurs; & comme il s'y fait peu de Commerce, ils ne peuvent y gagner beaucoup; ainsi, le Défaut du Gain les écarte.

XI. Lors que Selim la prit au commencement du seizieme Siecle *, il y avoit là un Rabbin fameux qui composa l'*Oeil d'Israël.* Cet Ouvrage est un Recueil des Explications de la Loi qui sont dans le Thalmud. Plusieurs Docteurs avoient déjà compilé ce qui regarde les *Questions de Droit* & les *Rites*; mais, Rabbi Jacob recueillit les Explications de la Loi qui étoient sémées dans ce grand Livre. Il ne put achever son Ouvrage; mais, son Fils, qui étoit pour le moins aussi savant que le Pere, y mit la derniere Main, & le publia, en donnant à la Tête des Marques publiques de la Douleur qu'il avoit encore de la Mort prématurée de son Pere.

XII. Ce fut † à l'Occasion de cet Ouvrage que les Professeurs de Saphetà s'émurent.

* *An. Christi* 1517. † *An. Christi* 1538.

rent. Comme c'étoient des Docteurs contemplatifs, ils méprisoient beaucoup les Dogmes. Ils trouvérent dans l'Ouvrage de Jacob & de Lévi, Docteurs de Jérusalem, des choses qui leur déplurent. La Dispute fut violente, & la Division grande pendant la Vie de Lévi; mais, après sa Mort, la Jalousie des Professeurs de Saphetà fut éteinte. On honora sa Mémoire; & son Ouvrage, qui épargnoit la Lecture de plusieurs gros Volumes, fut reçu avec beaucoup d'Applaudissement. Léon de Modene travailla dans le dernier Siecle * à la perfectionner, en y ajoutant les Sentimens de plusieurs Docteurs qui y manquoient. Il y mit une Table des Passages, afin qu'on pût les trouver plus facilement. Il intitula ses Additions, *la Maison de Juda*, & la Table, ou l'Indice, *la Maison du Pain de Juda*.

XIII. Enfin, ce fut à Jérusalem qu'on vit l'An 1665 un Exemple de Dissimulation profonde, & un Juif devenir Patriarche des Chrétiens dans cette Ville. Comme ce Patriarche † ne fut point agréable aux Jésuïtes, on pourra soupçonner leur bonne-Foi, & s'imaginer qu'ils ont voulu ternir sa Mémoire, en l'accusant après sa Mort d'un

* *An. Christi* 1635.

† *An. Christi* 1665. *Hilarii Continuat. Phil. Cypr. Chr*[illegible]*Eccl. Græca*, *pag.* 497 & 498.

d'un Crime, dont il étoit innocent. Ceux qui auront plus de Lumiere que nous sur ce Fait, pourront le déveloper dans la Suite; mais, on rapporte qu'un Juif, que la Nécessité des Affaires obligea de quitter sa Religion en Judée, se distingua si avantageusement chez les Chrétiens, qu'ils le firent passer successivement par tous les Ordres du Clergé, & l'élévérent au Patriarchat de Jérusalem, sans qu'on s'apperçut de sa Dissimulation. Mais, comme il ne donnoit point de Bornes à son Ambition, il passa de Jérusalem à Constantinople, afin d'en obtenir le Siege qui étoit vacant. Il y fut attaqué d'une Maladie qui ne lui permit pas de douter qu'il étoit proche de la Mort. Il résolut alors de rompre le Voile sous lequel il s'étoit caché si long-tems. Il appella auprès de son Lit plusieurs Evêques Grecs, & un plus grand Nombre de Juifs, ausquels il déclara qu'il avoit toujours cru la Religion Judaïque la meilleure, & qu'il renonçoit à l'Evêché de Jérusalem pour mourir dans son ancienne Profession qu'il n'avoit jamais abandonnée que de Bouche. L'Etonnement fut grand; & le Scandale encore plus grand dans les Lieux où ces Exemples de Dissimulation sont fréquens, & l'Intention de consacrer nécessaire.

CHA-



CHAPITRE XXIX.

Histoire des Juifs en Ethiopie, en Egypte, & dans le reste de l'Afrique, pendant les deux derniers Siecles.

I. *Union des Juifs & des Chrétiens plus facile en Ethiopie qu'ailleurs.* II. Peuples du Livre, *Titre des Juifs.* III. *Prêtre Jean. Fleuve Sambation dans ses Terres.* IV. *David, Ambassadeur Juif à Clément VII.* V. *Récit circonstancié du même Evénement, par Perisol.* VI. *Réflexion sur la Diversité de ces Récits.* VII. *Plainte de Bartolocci contre les Vénitiens.* VIII. *Sa Conjecture, réfutée.* IX. *Histoire de cette Ambassade.* X. *Seconde Ambassade.* XI. *Montagne d'Ethiopie, habitée par les Juifs, & leur Fidélité pour Claude.* XII. *Si leur Autorité en Ethiopie affoiblit l'Oracle de Jacob.* XIII. *Leur Affoiblissement en ce Païs-là au dernier Siecle.* XIV. *Péril extrême en Egypte, dont ils sont délivrez.* XV. *Moïse Aleskar, ou le Rouge.* XVI. *Leur Etat présent en Egypte.* XVII. *Dans le reste de l'Afrique.* XVIII. *Leur Domicile à Oran.* XIX. *Les Espagnols les y protegent.* XX. *Ils sont nombreux dans la Province de Suz.*

I.

I. L'Ethiopie eſt un des Lieux où les Juifs ſe ſont maintenus plus tranquillement. Ils s'accordent même plus aiſément avec les Chrétiens de ce Païs-là; car, ces derniers ſe font circoncir. Ils ne mangent jamais de Pourceau, & obſervent religieuſement le Sabbat. Leurs Rois croient même être deſcendus des anciens Juifs, & portent dans leurs Armes un Lion qui tient une Croix avec ces Mots, *le Lion de Juda a vaincu*. Dans les Lettres que le Roi David écrivit au Pape Clément VII, il prenoit ces Titres, *Moi David, bien-aimé de Dieu, la Colonne de la Foi, ſorti de la Tribu de Juda, Fils de David, Fils de Salomon, Fils de la Colonne de Sion, & de la Semence de Jacob.* Mr. Ludolf *, qui connoiſſoit mieux que perſonne le Génie & le Style de ces Peuples éloignés, ſoutient que ce ne ſont point là les Titres ordinaires des Rois d'Ethiopie, & qu'on les enfla dans cette Occaſion, afin de donner plus d'Eclat à l'Ambaſſade qu'on envoioit au Pape. La Conjecture eſt vraiſemblable; mais, il ne laiſſe pas d'être ſur que les Rois d'Ethiopie ſe croient deſcendus des Juifs; ce qui doit les rendre plus favorables à cette Nation. D'un autre côté, les Juifs, qui ſont en ce Païs-

* *V. Ludolf, Hiſt. Æthiop. Lib. II, Cap. I.*

Païs-là, n'ont point reçu le Thalmud, ni cet Amas de Traditions, sous lesquels leur Religion est ensévélie en d'autres Lieux.

II. Lors que les Sarrasins s'emparérent de l'Ethiopie *, les Juifs, qui craignoient la Persécution, se retirérent dans l'Abyssinie, & s'y firent un Azyle. On les traita avec plus d'Humanité qu'on ne faisoit les Originaires du Païs, puis qu'un Arabe, qui a fait l'Eloge des Ethiopiens, assûre qu'un Jour le Massacre général des Habitans étant résolu, ils demandérent au Roi pour Grace qu'il les traitât comme les *Peuples de l'Ecriture*. Ces Peuples de l'Ecriture, dans le Style des Arabes, sont les Juifs. On leur donne ce Nom dans l'Alcoran †; car, Mahomet, parlant d'eux, les appelle les *Peuples du Livre*; à cause du *Livre de la Loi*, & des Prophêtes. Les Ethiopiens ‡ vouloient donc avoir le même Sort que les Juifs; & le Roi des Arabes leur accorda leur Demande, à condition qu'ils se feroient une Coupure au Visage, afin qu'on pût les distinguer, & les reconnoître.

III. Ils prétendent être fort puissans en ce Païs-là, & y avoir possédé des Roiaumes considérables. Quelques-uns placent le

* *Ibid.* † *Alcoran. Sur. III, pag.* 38.
‡ *Hottinger. Historia Orientalis, Lib. I, Cap. II, pag.* 214.

le Fleuve Sambatson dans les Terres du Prêtre Jean, & ce Prêtre Jean, à ce qu'on croit depuis un Siecle, ou deux, est le Roi d'Ethiopie. En effet, on se persuade qu'il y avoit autrefois dans la Chine un Roi Chrétien qu'on appelloit Prester Chan; c'est-à-dire, le *Prince des Adorateurs*, ou des Chrétiens. Aléxandre III écrivit à ce Prince, & mit à sa Lettre cette Suscription qu'on lit encore aujourd'hui dans les Annales d'Angleterre: *A mon Fils en Christ très cher, illustre, & magnifique, Roi des Indes, Prêtre Très Saint.* Ces derniers Mots ont fait croire que ce Prince étoit le Pontife & le Prêtre de sa Nation aussi bien que son Roi, & de là on lui a donné le Titre de Prêtre Chan, ou de Prêtre Jean. On a chérché inutilement ce Roi Prêtre dans les Indes & dans la Chine; & ne l'y trouvant point, on s'est imaginé qu'il étoit en Ethiopie. C'est pourquoi on appelle le Roi des Abyssins le *Prêtre Jean*. Les Juifs mettoient autrefois leur Fleuve Sambation, & les Roiaumes qu'ils occupoient sur les Bords de ce Fleuve, dans je ne sai quelles Terres éloignées de l'Asie. Mais, depuis un Siecle ou deux que les Portugais ont prétendu découvrir le Prêtre Jean en Afrique, & chez les Abyssins, ils ont changé le Cours de cette Riviere, & l'ont transportée en Ethiopie. Mais, tout cela

cela est fabuleux; car, il n'y point de Prêtre Chan, ou Jean en Ethiopie, comme un très savant Homme * a remarqué, ni un Fleuve Sambation, ni un Roiaume pour les Juifs.

IV. On rapporte une autre chose de ce Païs-là qui est également fausse. *Les Juifs croient qu'un Rabbin, nommé David, de la Tribu de Ruben, fut envoié par le Roi d'Ethiopie en Ambassade au Pape Clément VII, l'An 1524. Il parut à Rome dans un superbe Equipage, monté sur une Mule, suivi de plus de deux cens Chrétiens, qui ne l'abandonnoient jamais. Il entroit avec cette Suite jusques dans l'Eglise de Saint Pierre, & proche de l'Autel. Il eut Audience du Pape, qui le reçut favorablement. Ghédalia le grand Historien des Juifs, prétend que David étoit Général de l'Armée des Juifs, & qu'il étoit envoié par les Rois de la Nation qui régnoient à Chabor, à Chalec, &c, pour demander du Secours contre les Princes voisins, qu'il passa d'Italie en Portugal, où il fit la même Demande au Roi. Mais, pendant le Séjour que ce petit Homme, noir comme un Ethiopien, faisoit à la Cour, il corrompit un Sécrétaire du Roi qui avoit été autrefois Juif, lequel reprit sa Religion, & composa beaucoup de Livres.*

V.

* *Ludolf, Hist. Æthiop. Lib. II, Cap. I, Lib. III, Cap. IX, V. Comm.*

V. Perisol rapporte aussi cet Evénement, d'une maniere un peu différente de Ghédalia. Il soutient qu'on reçut l'An 1523 des Lettres de la Terre Sainte, qu'il appelle la Terre de *Beauté*, *Terra Decoris*, par lesquelles on donnoit Avis aux Juifs d'Italie de l'Envoi d'un Homme qui venoit des dix Tribus. Il étoit de petite Taille, maigre, noir, se mortifiant par des Jeunes continuels, demeurant quelquefois six Jours & six Nuits sans prendre aucune Nourriture. Il avoit l'Ame ferme, parloit avec beaucoup d'Eloquence, quoi qu'il bégaiât, & qu'on ne l'entendit qu'avec peine. Il ne parloit qu'Hébreu. Les Juifs, habitans les Deserts de Chabor, l'avoient envoié, parce qu'il y a en ce Païs-là des Arabes qui font beaucoup de tort aux Juifs. Cette Nation nombreuse & guerriere les empêche de faire Commerce. On ne peut établir d'Alliance avec eux; &, comme ces Juifs avoient appris que les Chrétiens avoient de grandes Machines de Guerre, il parle des Canons qui jettoient le Feu & des Pierres. Ils avoient envoié cet Ambassadeur au plus grand *Roi de tous les Gentils* (a), avec des Lettres de Créance que le Roi de Portugal certifia être véritables & légitimes. Il en écrivit

(a) למרכל הבוערים הגרול: Perisol, Cap. XIV, pag. 93, *Itinera Mundi*.

écrivit au *Roi Pape*, *dont la Gloire soit exaltée*. Ce Juif étoit venu avec une Caravanne, selon l'Usage; &, passant par l'Arabie Heureuse, il étoit arrivé à la Mer Rouge. De là il étoit descendu en Egypte, d'où il avoit passé dans la Terre Sainte, où il attendit des Vaisseaux Vénitiens qui l'apportérent en Italie. Il fit à Rome un Séjour de huit Mois, pendant lesquels il demanda *au Pape* (a), *Roi des Nations*, des Canons & des Ingénieurs, afin de battre les Arabes, à condition de rendre au Pape des Aromates, & de conquérir la Terre Sainte, dont on lui laisseroit l'Empire. Le Pape répondit favorablement à sa Demande, & le renvoia avec Honneur dans un Vaisseau chargé d'Ingénieurs, de Canons, & de Machines de Guerre. Pendant qu'il étoit à Rome, les Cardinaux & les Personnes considérables voulurent lui rendre Visite; mais, il les refusa tous. Il se promenoit sur une Mule, afin de voir ce qu'il y avoit dans la Ville qui méritoit sa Curiosité. Il monta jusqu'à un *Haut* (b) *Lieu* de Saint Pierre, & jusqu'au grand Autel. On voulut

(a) Il appelle le Pape *Pior*, יפיוש מלך הגוים, le *Pior Melecha Hagoiim*.

(b) Il appelle le Temple du Vatican בבמה, c'est-à-dire, *un Autel consacré aux Idoles*; *un Lieu Haut*,

voulut le faire descendre; mais, il demeura sur sa Mule: *Dieu face du Bien à Israël.*

VI. Il est étonnant qu'on puisse débiter une Histoire avec tant de Circonstances, si elle n'a aucun Fondement. Perisol étoit Contemporain de ce Juif, qui dut arriver en Italie. Il ne le vit pas lui-même; mais, il soutient qu'il a parlé à des Sages qui l'avoient vu & entretenu, & qu'il a même tiré de leurs Ecrits ce qu'il rapporte. Cependant, il y a beaucoup d'Apparence que le Fait est faux.

VII. Bartolocci fut fort irrité lors qu'il vit qu'on avoit imprimé à Ferrare ou à Venise une Circonstance aussi desavantageuse à sa Religion, que la Fermeté du Juif qui demeura sur sa Mule, sans vouloir en descendre devant le grand Autel de Saint Pierre. Il attribue ce Malheur à l'Ignorance de la Langue Hébraïque & à la Négligence des Vénitiens, qui ne font point éxaminer les Livres qu'on imprime chez eux.

VIII. Il croit * que les Juifs se sont trompez par Ignorance, & que lisant le Titre de cette Ambassade, *Lambasciaria di David, Rè dell Etiopia, al Santissimo S. N. Clemente VII insieme con l'Obedienza al prefato S. N. Resa*, ils ont cru que le Nom de David étoit celui de l'Ambassadeur, & qu'il étoit Juif,

* *Bartol. Bibl. Rabb. Tom. 1, pag.* 43.

Juif Rubénite, envoié par quelques Rois d'Ethiopie; c'est-à-dire, par des Rois Juifs qui étoient dans les Indes. Mais, comment soutenir cette Conjecture? Le Titre seul prouve que David étoit le Roi d'Ethiopie. D'ailleurs, Ghédalia n'avoit-il lu que le Titre de cette Relation? & ne pouvoit-il pas en la feuillettant découvrir le Nom de l'Ambassadeur & du Prince qui l'envoioit? Il a fait volontairement de David, Roi d'Ethiopie, un Rabbin de la Tribu de Ruben. Il a changé les Princes Chrétiens en Rois Juifs qui demeuroient aux Indes. Enfin, il a imaginé un Ambassadeur Juif, dont l'Envoi pouvoit faire croire que sa Nation tenoient alors un Rang très considérable aux Indes, ou en Ethiopie. Voici le Fait.

IX. David, Roi d'Ethiopie, avoit été préféré à son Aîné qui devoit succéder légitimement. On allégua que son Frere étoit né dans une Prison pendant la Vie privée de son Pere; que c'étoit un jeune Homme fier & cruel qui deviendroit le Tyran de la Nation. Mais, la véritable Raison de cette Préférence venoit de ce que Hélene, sa grand-Mere, Femme impérieuse, vouloit être Regente, & croioit avoir plus de pouvoir pendant la Minorité de son petit-Fils, qui n'avoit alors qu'onze Ans. En effet, la chose arriva comme elle l'avoit cru: elle

gouverna le Roiaume avec une Autorité absolue. David fut soumis, & sage pendant qu'elle vécut; mais, après sa Mort, il se plongea dans la Debauche, & devint si cruel qu'il s'attira la Haine de ses Sujets & de ses Voisins. Ils lui déclarérent la Guerre, laquelle fut malheureuse pour lui. On le flatta de l'Espérance de pouvoir tirer du Secours du Pape: c'est pourquoi il chargea Alvarez d'une Lettre pour Clément VII, laquelle fut lue dans une Assemblée nombreuse de Prélats en Présence de Charles V. Il y avoit en tout cela beaucoup d'Illusion. Le Pape n'avoit aucun Dessein d'envoier du Secours en Ethiopie, comme on l'avoit fait espérer. Le Roi David n'avoit pas aussi Dessein de se séparer du Patriarche d'Aléxandrie pour se soumettre au Pape. Mais, on ne laissa pas de tromper le Peuple, & de persuader que si Dieu arrachoit à l'Eglise Romaine les Eglises du Septentrion, par la Reforme qui se faisoit en Allemagne, il lui rendoit les Eglises d'Orient par la Réünion du Roi d'Ethiopie. Voilà l'Ambassade du Roi David. Les Juifs habillent le Roi David en Ambassadeur; font sortir cet Ambassadeur de la Tribu de Ruben, & l'envoient à Rome; ce qui ne s'est jamais fait.

X. David, que ses Ennemis pressoient toujours, renvoia à Rome un Evêque, nommé

mé Jean Bermude. Il trouva Paul III sur le Siege, lequel le confirma, quoi qu'il eût reçu l'Ordination de la Main du Patriarche d'Aléxandrie. Le Pape favorisa les Abyssins qui étoient alors à Rome, & leur donna de l'Argent pour achever l'Impression de leurs Liturgies & du Nouveau Testament en leur Langue. Mais, ni le Juif, ni le Pape, ni l'Ethiopien ne peuvent tirer aucun Avantage de cette seconde Ambassade; car, 1, les Juifs n'y eurent aucune Part, puis que ce fut un Evêque qui alla à Rome de la part du Roi David. 2, L'Ethiopien ne reçut aucun Secours du Pape, & la Charité qu'on fit aux Abyssins n'étoit pas considérable. 3, Le Pape n'en fut récompensé que par les Eloges flatteurs que les Abyssins donnérent au Saint Siege, & à Farnese sa Fille spirituelle. Car, au fonds, David avoit fort étudié l'Ecriture & les Conciles. Il disputoit même souvent avec Alvarez sur les Matieres de Religion. Il n'agissoit que par Politique, & dans l'Espérance de tirer de l'Argent & des Troupes. En effet, Claude, son Fils & son Successeur, fut un des Princes les plus entêtez contre l'Eglise Romaine. On lui rend même ce Témoignage qu'il embrassoit souvent les Missionnaires qui étoient dans

son Roiaume, & ausquels il accorda Liberté de Conscience.

XI. David tomba en suite dans des Malheurs, qui donnérent lieu aux Juifs de marquer leur Attachement pour sa Maison. Gradamet, attiré par ses Sujets, qui étoient las de ses Cruautez, lui déclara la Guerre. Ce Gradamet étoit Roi d'Adel. Les Portugais appellent mal à-propos son Roiaume Zeila; car, Zeila est un Port qui appartient aux Abyssins, & le Roiaume d'Adel qui en est proche, a une autre Capitale appellée Auca Carele. Gradamet, marchant à la Tête de son Armée, entra sur les Frontieres des Abyssins. La plupart des Villes lui ouvrirent les Portes avec d'autant plus de Facilité qu'il les dechargeoit des Tributs excessifs que David leur avoit imposez. David, qui reconnut que ses Sujets alloient l'abandonner, s'il ne repoussoit l'Ennemi, s'avança pour lui donner Bataille; mais, ses Soldats n'aiant pu soutenir le Feu du Mousquet, auquel ils n'étoient pas accoutumez, se débandérent, & le Roi fut obligé de fuïr dans les Montagnes, où il finit * tristement sa Vie. Ceux qui lui étoient demeurez fideles, proclamérent aussi-tôt son Fils Claude pour Roi d'Ethiopie. Il méri-

* *An. Christi* 1539.

méritoit de l'être ; mais, Gradamet, qui s'étoit emparé du Trésor des Rois, le pressant d'un côté, & son propre Frere (Jacques) lui disputant le Droit à la Couronne, il fut reduit à chercher une Retraite dans une Montagne presque inconnue. Cette grande & vaste Montagne est au milieu de l'Ethiopie *. On ne peut y arriver que d'un seul côté, & on n'y monte qu'avec beaucoup de peine : *Au dessus est une Plaine agréable, où coulent divers Ruisseaux ; où l'on trouve des Fruits excellens, & des Pâturages propres pour nourrir des Bestiaux.* C'est là que les Juifs, dont on ne *trouve pas un seul* dans toute l'Ethiopie, ont établi leur Domicile. *Ils ne descendent jamais de cette Montagne*, & ne se communiquent point avec le reste des Abyssins. Ils reçurent à Bras ouverts le nouveau Roi qui se réfugioit chez eux, & le défendirent si vigoureusement contre Gradamet, que ce Prince, qui vit qu'on ne pouvoit le forcer dans cet Azyle, se retira. Une Flotte Portugaise aiant abordé en ce tems-là en Ethiopie, & débarqué quelques Troupes, Claude descendit de la Montagne, & rétablit en suite ses Affaires ; & les Juifs, dont il avoit éprouvé la Fidélité dans son Besoin,

* *Joannes de Castro Sinus Arabici S. Maris Rubri Itinerarium, pag. 32.*

furent fort protegez pendant le Cours de son Regne.

XII. Oviedo, que Jules III avoit fait Patriarche d'Ethiopie, dans l'Espérance de réünir ce Roiaume à son Siege, & qui fut envoié inutilement en ce Païs-là, assure que les Juifs * possédoient *de grandes* Montagnes inaccessibles ; qu'ils avoient enlevé aux Chrétiens plusieurs Terres, dont ils étoient les Maîtres ; & que les Rois d'Ethiopie ne pouvoient les soumettre, parce qu'ils avoient peu de Troupes, & qu'il est très difficile de percer dans les Rochers où ils sont enfermez. *La Tierra tienen los Judios con otras muchas Tierras, que tienen usurpadas de los Christianos, y el Rey no puede con ellos, por ser la Tierra muy forte y tener al pocas Fuercas.* Ceux qui craignent que ce petit Bout de Roiaume, ou plutot, cette Retraite dans les Rochers & les Montagnes, n'affoiblisse l'Interprétation que nous donnons à l'Oracle de Jacob, & ne fournisse un Prétexte aux *Docteurs* de dire que le Sceptre de Juda n'est point brisé, ont trop de Foiblesse & de Timidité. Il ne faut jamais contester ou nier des Faits par Intérêt. Car, ce n'est pas là le Roiaume de Juda que Jacob promettoit à sa Postérité : & peut-on dire que quelques Juifs cachez dans des Mon-

* *An. Christi* 1557.

Montagnes, où on ne peut les forcer, entretiennent cette suite de Princes & de Législateurs, qui devoient faire fleurir la Nation dans la Terre Sainte?

XIII. Ils conservoient encore cette Autorité au commencement du * dernier Siecle, qui les rendoit quelquefois redoutables aux Rois des Abyssins. En effet, ils possédoient alors presque trois Provinces: mais, Susneus qui régnoit †, & qui étoit un Prince entreprenant, après avoir défait quelques Nations idolâtres, qu'on appelloit Gallans, & chez lesquels on l'avoit élevé, porta la Guerre ‡ jusques dans les Rochers des Juifs, & fut assez vigoureux pour les en chasser. On les obligea d'abandonner les Provinces qu'ils occupoient, & de se disperser dans le Roiaume (a). Les uns se sont retirez vers les Sources du Nil auprès des Cafres, où ils subsistent encore. Les autres sont demeurez dans la Province de Dembe, où ils filent de la Laine. En effet, les uns sont Tisserans, & les autres Forgerons. Comme ce Métier est odieux aux Abyssins, on le laisse en partage aux Juifs, qui se chargent de leur fournir tous les Instru-

* *An. Christi* 1608. † *An. Christi* 1611.
‡ *Pauli V Ep. ad Susneum, vel Sultan Seghedum; apud Ludolf. Comm. ad Hist. Æthiop. p. 491.*
(a) Susneus mourut l'An 1632.

trumens nécessaires à la Guerre. Ils ont là leurs Synagogues, & leurs Exercices de Religion, pour lesquels ils se servent de l'Hébreu Thalmudique, quoi qu'ils n'aient pas adopté ce Recueil de Traditions. Enfin, il y en a un grand Nombre qui suit la Cour du Roi des Abyssins. Un Arabe qui avoit voiagé en ce Païs-là à la fin du dernier Siecle, assuroit Mr. Ludolf * qu'ils étoient au nombre de soixante mille à la Cour. *Ils* ont Commerce avec les Chrétiens, & vivent avec eux en ce Païs-là dans une grande Familiarité.

XIV. L'Egypte, voisine de l'Ethiopie, leur a servi de Retraite. Peu s'en fallut qu'ils ne fussent exterminez l'An 1524; mais, Dieu les delivra par une Révolution imprevue. Achmed, à qui Soliman II avoit confié l'Egypte, se † révolta contre lui, & résolut à même tems de se rendre Maître des Biens de ses nouveaux Sujets. Les Soldats avoient déjà commencé de piller les Maisons des Juifs, persuadez que tout se pouvoit faire impunément dans les commencemens d'une Révolte. Mais, Achmed voulant aussi s'enrichir, taxa cette Nation à deux cens Talens. Elle représenta son

* *Ludolf. ibid. Lib. II, Cap. VII; Lib. IV, Cap. V, n. 12.*

† *Salomon Ben Virga, pag. 402.*

son Impuissance, & ne porta que quinze Talens au Trésor. Achmed, irrité de ce Refus, donna Ordre qu'on arrêtât prisonniers tous ceux qui n'avoient pas paié la Taxe. Mais, dans le moment que Sadus, l'un de ses Officiers, éxécutoit ses Ordres, on fut averti qu'il y avoit une Conspiration contre Achmed, & qu'aiant été surpris dans le Bain par les Conjurez, il avoit été obligé de s'enfuir lui dixieme; qu'on le poursuivoit avec une Armée de Circassiens, & qu'il ne pouvoit échaper à ses Ennemis. En effet, il fut pris: le Repos & la Tranquillité furent rétablies au Caire. Les Juifs délivrez firent * un grand Repas, & appellérent la Fête qu'ils célébroient en Memoire de cet Evénement, *Nessim*, parce que ce Mot signifie un *Miracle*, & le *Pieu* auquel la Tête d'Achmed fut attachée.

XV. Moïse Alescar, ou le Rouge, parut peu de tems après †. Son Nom a fait croire qu'il étoit de la Famille des Rubeis, illustre dans cette Nation. Il prit le Parti de Moïse l'Egyptien, ou Harramban, c'est-à-dire, Maïmonides, & réfuta ceux qui avoient écrit contre ce Docteur. Buxtorfe parle d'un Traité de la *Redemption* qu'il avoit composé

 posé

* *Ganz. An. Christi* 284.
† *An. Christi* 1555.

posé: mais, comme il se contente d'en indiquer le Titre, on ne peut deviner si Moïse le Rouge entreprend d'y consoler ses Freres contre le Delai de la Délivrance qu'ils attendent inutilement.

XVI. La Liberté dont on les a laissé jouïr en Egypte, les a rendus considérables. Leurs Artisans étoient répandus à la Campagne & dans toutes les Villes. Les Marchans riches & puissans avoient leur Domicile au Caire. Enfin, *ils prétendoient* * être plus nombreux en ce Païs-là, que lors qu'ils en sortirent sous la Conduite de Moïse. Mais, ce Nombre est fort diminué depuis quelques Années: car, les Voiageurs qui les y ont connus assurent (a) qu'ils n'ont des Etablissemens qu'au Caire, & dans les Villes maritimes de l'Egypte, & que non seulement il n'y en a point dans les autres Lieux, ni à la Campagne; mais, que si la Nécessité du Negoce les oblige d'y aller quelquefois, ils sont obligez de se déguiser, & de se cacher, parce que les Païsans les maltraitent dès le moment qu'ils les reconnoissent.

XVII. Il y en a dans le reste de l'Afrique. En effet, ce fut un Juif de ce Païs-là

* *An. Christi* 1673.

(a) Vansleb, Nouvelle Relation d'un Voiage d'Egypte, pag. 15.

là * qui fournit à Mouley Archey, Roi de Tafilet, un des principaux Moiens de faire la Guerre au Prince de Quiviane, chez lequel il s'étoit refugié. Car, étant allé † dans le Château de *Dar Michal*, sous prétexte de rendre Visite au Gouverneur, il s'empara de cette Citadelle, & commença à y faire éclater sa Revolte: mais, il auroit échoüé, s'il n'avoit trouvé un Juif souverainement riche, qu'il dépouilla de tous ses Trésors, à la faveur desquels il assembla les Habitans de la Province, & se fit élire Roi; depossédà son Frere, Roi de Fez, & de Maroc. Il reconnut le Service que le Juif lui avoit rendu, en accordant à cette Nation la même Liberté dont elle avoit joüi, & en (*a*) faisant Josué Ben Amozsech, Prince de la Nation. Mouley Ismaël, Frere du Roi de Tafilet, & qui lui succéda, eut encore plus de Complaisance pour eux: car, afin de recompenser les Services que Dom Joseph de Tolede lui avoit rendus pendant sa Disgrace, à Miquenez, non seulement il en fit un des prémiers Officiers de sa Maison; mais, l'envoia à la Cour de divers Princes, pour entrer en Negotiation avec eux; & ce fut lui qui traita la Paix

* *An. Christi* 1666.

† *Histoire du Roi de Tafilet.*

(*a*) Il mourut en 1672.

avec les Provinces-Uniës l'An 1684.*. Il a conservé les Charges au Fils, qui jouït des mêmes Honneurs que son Pere.

XVIII. Ils ont demeuré long-tems à Oran: ils y exerçoient même des Charges considérables: & malgré le Sujet qu'ils avoient de se plaindre des Espagnols, qui les avoient persécutez, & qui continuoient à les traiter avec beaucoup de Sévérité, ils ne laissoient pas d'avoir pour eux une Fidélité inviolable. Prémiérement, ce fut un Juif qui en facilita la Conquête, lors que le Cardinal de Ximenez l'entreprit. Ce Cardinal avoit quitté les Charges de l'Eglise pour se faire Religieux de Saint François. Son Ordre ne lui paroissant pas assez attaché à ses Devoirs, il le reforma avec beaucoup de peine. Mais, après avoir préféré les Austéritez d'un Monastere aux Dignitez de la Vie ecclésiastique, il quitta le Monastere, & devint Archevêque. Il devoit du moins à l'Age de soixante & dix Ans se consacrer à Dieu, & penser à la Vie avenir; mais, par un de ces Contrastes de l'Esprit humain qu'on ne peut comprendre, ce Religieux, devenu Cardinal, se fit Général;

* *Los Altos Estados Generales, qui en la Gran Haya Batava subidos la Paz ajustan con el Cosar Moro por Medio del Hebreo Paranimpho.* Historia general. de Mr. Barrios.

néral ; se mit à la Tête d'une Armée, & entreprit la Conquête d'Oran à ses Depens, malgré son Roi, qui le traversoit sécretement. Il avoit été le Persécuteur des Juifs ; car, ce fut lui qui inspira à Isabelle le Dessein cruel de les chasser, & qui le fit éxécuter, malgré la Contradiction des Politiques. Cependant, il jetta les yeux sur un Juif pour faciliter la Prise d'Oran, lequel assisté de deux Maures, trahit la Ville, où il s'étoit refugié, & servit le Persécuteur de sa Nation. L'Action du Juif avare, & corrompu par des Présens, n'est pas si surprenante que celle du Conquérant qui l'avoit tenté. J'admire tous les Jours comment un Heros qui foule aux Pieds sa Profession Religieuse, qui ne nourrit dans son Cœur que des Vertus cruelles & mondaines, qui jusqu'à la fin de sa Vie ne charge sa Tête que de Réflexions politiques, & meurt de Chagrin d'être éloigné des Affaires, trouve chez les Ecclésiastiques des Panégyristes outrez.

XIX. Les Juifs ont continué à favoriser les Espagnols dans Oran ; car, lors que cette Ville fut ménacée par les Voisins, ils résolurent de sacrifier leur Vie plutot que de la laisser prendre par les Princes voisins. Dans une Revolte, ils retinrent les Troupes dans l'Obéissance, en

Mm 7 paiant

paiant les Gages qui leur étoient dus, & en fournissant des Vivres. Cependant, on les chassa tous * l'An 1669. Ils accusent le Marquis de Los Velez d'avoir imaginé divers Artifices pour obtenir cet Ordre de la Reine; parce qu'il vouloit satisfaire l'Ambition d'une Femme qu'il aimoit, en lui donnant une Charge qui étoit héréditaire depuis long-tems dans une Famille Juive. Mais, faloit-il faire tant de Fracas, & remuër une si grosse Machine pour ôter une Charge?

XX. † Il y en avoit un grand Nombre dans la Province de Suz, qui dépendoit autrefois du Roiaume de Maroc, & qui s'en est séparée. Ils avoient dans la Capitale de cette Principauté leur Synagogue riche & belle, servie par plusieurs Sacrificateurs: Ils y avoient leurs Juges, & leurs Interprétes de la Loi aux Gages de la Nation, qui gagne sa Vie par le Travail & le Commerce. Il y en a dans les Montagnes du Roiaume de Maroc qui font le Metier de Maréchaux, de Forgerons, & qui servent à bâtir leurs Maisons, parce que les Habitans trouvent cet Ouvrage trop penible. Mais, ils ne sont pas toujours occupez à ces Ouvrages;

* *Historia Universal. Judaica de Miguel de Barrios.*
† *An. Christi 1535. Carlo Marmolensis Regni Descript. pag.* 308 & 341.

vrages ; car, ils se poussent souvent à la Cour, & entrent dans les Charges. C'étoit un Juif que le Roi de Maroc envoia au commencement du Siecle passé pour Ambassadeur aux États des Provinces-Uniës (*a*). Leurs Synagogues * aiant été abattues dans le Roiaume de Fez, non seulement Mouley Mahomet les fit rétablir lors qu'il remonta sur le Trône ; mais, il fit d'un Juif son Trésorier & son Prémier Ministre, comme nous venons de le dire.

(*a*) Il mourut à la Haie l'An 1604, & fut enterré avec beaucoup de Pompe. Il s'appelloit Pacheco. * *An. Christi* 1660.

CHAPITRE XXX.

État des Juifs à Constantinople, dans la Grece, & les autres Terres de l'Empire Ottoman pendant les deux derniers Siecles.

I. *L'Etat présent des Juifs à Constantinople.* II. *Maniere dont on les traite.* III. *Leurs Abjurations.* IV. *Si Bajazet fut empoisonné par un Juif.* V. *L'Ile de Chypre, prise à la Sollicitation de Michfez.* VI. *Imprimerie à Constantinople pour les Livres Hébreux.* VII. *Japhe, ses Ecrits, intitulez Beaux.* VIII. *Chaldeia travaille*

à

à la Réunion des Caraïtes. IX. *Mardochée le Constantinopolitain, Rabbaniste.* X. *Ils sont maltraitez à l'Occasion de la Levée du Siege de Vienne.* XI. *Juifs chassez de Salone.* XII. *Nombreux dans les Villes de la Grece.* XIII. *Particuliérement à Thessalonique.* XIV. *Moïse de Pardo s'y retire.* XV. *Puissans à Prousia.* XVI. *A Rhodes.* XVII. *A Smyrne.*

I. LEs Juifs conservent depuis plusieurs Siecles leur Liberté & de grands Privileges dans les Terres du Grand Seigneur, sans en excepter Constantinople. Au contraire, c'est dans cette Capitale de l'Empire Ottoman qu'ils sont très nombreux. Il n'y a ni grand Seigneur, ni Marchand, ni Musulman, ni Chrétien, qui n'ait un Juif à sa Solde, lequel est le Procureur de la Maison, conclud les Marchés, a soin des Revenus & des Affaires de la Maison. Ils sont les Courtiers ordinaires des Ambassadeurs & des Habitans du Païs. Ils ont changé de Quartier; &, au lieu qu'ils habitoient autrefois le Fauxbourg de Galata, qu'on appelloit par cette Raison la Juërie, ils sont présentement dans Constantinople sur le Bord de la Mer, où ils ont leur Domicile & leur Synagogue. Il faut en distinguer deux Ordres différens. Ceux qui sont sous

la Prôtection d'un Prince, ou d'un Ambassadeur, portent la Livrée de la Nation qu'ils servent. Les autres portent un Chapeau en Pain de Sucre, comme on faisoit autrefois en France, sans Bord, & une espece de Turban violet, avec des Souliers violets. Ce n'est point là une Note d'Ignominie; car, chaque Nation est distinguée par sa Marque particuliere. Ils ont le Privilege de vendre du Vin; ce qui est d'autant plus considérable, qu'on préfére le leur à celui des Chrétiens, parce que la Loi de Moïse condamnant les Mixtions, on s'imagine que les Juifs n'ôsent la violer, & qu'ils vendent le Vin dans sa Pureté naturelle.

II. Ils sont là, comme par tout ailleurs, fort attachez au Commerce, & à l'Usure. Une Partie fait le Métier de Portefaix; mais, il y a contre eux une Distinction desavantageuse; car, on leur défend de mettre sous leurs Fardeaux un Sac de Foin, comme font les Turcs. Un de ces Malheureux demanda pour Récompense à Mahomet IV la Liberté d'avoir un Sac, & il l'obtint. Il avoit trouvé le Prince à la Chasse dans le Bois, où il auroit passé la Nuit s'il ne l'avoit ramené à Constantinople; & pour reconnoître ce Service, on lui permit de soulager sa Peine: mais, l'Exception fut parti-

particuliere. Enfin *, ils paient le Tribut par tête: mais, au lieu de se laisser imposer par l'Officier de l'Empire, ils se sont accommodez avec lui pour une Somme, dont le Chef de chaque Synagogue fait la Repartition ; & comme il la proportionne aux Richesses de chaque Particulier, le Pauvre se trouve par là considérablement soulagé.

III. Cependant, il arrive souvent que pressez par la Misere ils se sont Musulmans. On a † dit qu'on exige d'eux qu'ils se fassent Chrétiens avant que de passer dans le Mahométisme: mais, ce n'est là qu'une Raillerie qui a passé pour une Vérité réelle. On ne les circoncit pas, parce qu'ils portent dejà cette Marque de l'Alliance. On ne les batise pas aussi pour en faire des Chrétiens; mais, après avoir examiné les Motifs de leur Changement, on leur fait prononcer ces Paroles sacrées, qu'il n'est pas permis, sous peine du Feu, de proférer sans devenir Musulmans. *La Illah Illalah Mehemet Resoul Allah : Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu & Mahomet son Prophête.*

IV. Les Chrétiens chargent les Juifs du Meurtre de Bajazet II; car, ils disent que Selim,

* *Smith, ibid. pag.* 116.

† *Thevenot, Voiage du Levant, Liv. I, Chap. XXXII.*

Selim, son Fils, craignant d'être exclus de l'Empire par la Préférence que son Pere vouloit donner à Achmed, se souleva contre lui. Il perdit la Bataille; mais, il ne laissa pas après sa Défaite de gagner les Janissaires, tellement que Bajazet fut obligé de quitter Constantinople, & de se retirer à Démotiche, qui étoit le Lieu de sa Naissance: mais, il mourut en Chemin, parce qu'un Médecin Juif, gagné par Selim, lui fit avaler de la Poudre de Diamant, ou quelque autre Poison dans le Bain, & Selim le tua aussitôt *. Mais, nous ne pouvons pas dissimuler que les Musulmans n'accusent ni Selim, ni le Medécin Juif d'un Action si detestable, & ils croient que la Mort de Bajazet fut naturelle.

V. On accuse un autre Homme de cette Nation, nommé Michses, d'avoir engagé Selim II, à la Conquête de l'Ile de Chypre †, & d'avoir causé la Perte de ce beau Roiaume. On assure que cet Homme, irrité du Refus, que les Vénitiens lui firent de donner Retraite à un grand Nombre de Maranes qui vouloient quitter le Portugal & l'Espagne, ou chagrin de ce qu'on l'avoit châtié de quelques Crimes, se retira à Constan-

* *An. Christi* 1472. *Herbelot*, *Biblioth. Oriental.* *pag.* 104.
† *An. Christi* 1570.

Constantinople. Ses Richesses lui donnérent Entrée à la Cour; & résolu de se venger de ses anciens Maîtres, il vanta à Selim II la Beauté de l'Ile qu'on appelloit *le Païs des Bien-heureux* *. Il loüa aussi l'Excellence des Vins que Selim II aimoit beaucoup, malgré la Loi qui lui défendoit d'en boire. Il représenta que les Vénitiens, qui en étoient les Maîtres, faisoient de là des Courses dans la Syrie, & troubloient le Passage des Caravanes à la Mecque. Enfin, le Malheur, arrivé aux Magasins de Poudre à Venise, qui sautérent en l'Air, contribua à determiner Selim. Un Jour qu'il *étoit* demi-yvre, il promit à Michsès, ou Michez, la Couronne de Chypre, pour Récompense de lui avoir inspiré ce Dessein. Nicosie, l'une des principales Villes, fut prise. Famagouste plia l'Année suivante. L'Ile fut soumise par là. Michsez n'en devint pas le Roi, comme on le lui avoit promis: mais, on donna des Privileges à sa Nation dans l'Ile, qu'elle y conserve encore préférablement aux Chrétiens. Selim fit plus; car, il envoia un Juif, nommé Salomon Rophe, à Venise, lors que les Chrétiens eurent gagné la Bataille de Lepante, afin de negocier avec cette République, & de faire la Paix.

V I.

* *Macaria.*

VI. Ils obtinrent peu de tems après * la Liberté d'avoir une Imprimerie à Constantinople: c'étoit une chose nouvelle pour les Mahométans que de voir imprimer des Livres. Ils s'en allarmérent. Le Mufti craignit que l'Alcoran ne fût imprimé, & que l'Amour des Sciences, dont l'Etude devenoit par là plus facile, ne passât des Juifs aux Arabes. Cependant, le Privilege qu'on avoit accordé subsista : on y ajouta seulement une Défense pour les Livres Arabes. Ce fut là un grand Avantage pour toute la Nation; car, les Exemplaires de la Loi, qui étoient devenus très rares en Orient, furent répandus par tout, & on s'attacha avec d'autant plus d'Ardeur à l'Etude de la Loi, que la Lecture en étoit plus facile, & qu'on avoit de grands Secours pour l'entendre.

VII. En effet, on vit paroître là un grand Nombre de Savans, & de Chefs de Synagogues, qui étoient illustres. Salomon Japhé, qui avoit quitté l'Allemagne sa Patrie, y étoit allé dès le Siecle précédent: il expliqua là le Thalmud de Jérusalem, & le rendit plus complet qu'il n'étoit auparavant, en y ajoutant les Eclaircissemens nécessaires. Il publia deux autres Ouvrages, dont l'un s'appelloit *Beau des Yeux*; & l'autre,

* *An. Christi* 1576.

tre *Beau de Regard* * : il faisoit Allusion à son Nom, qui signifie *Beau*. L'un contenoit des Sermons, & l'autre l'Explication du Middrash Rabba sur le Pentateuque.

VIII. Ghédalia, qui se prétendoit descendu de David, prit aussi le Parti de quitter son Pere, & Lisbonne sa Patrie, pour aller professer la Medécine à Constantinople. Mais, comme la plupart des Medécins chez les Juifs sont à même tems Docteurs, il enseigna les Rites & les Loix de sa Nation. Il devint Chef de la Synagogue, & travailla à la Réünion des Caraïtes avec les *Rabbanistes*. Il assûre que ce furent les Caraïtes qui le priérent de les instruire, & de les ramener à la Synagogue: mais, soit que les Rabbanistes se rendissent trop difficiles, ou qu'ils trouvassent l'Affaire trop délicate, soit que les Caraïtes revinssent à leur prémier Entêtement, la Réünion ne se fit pas ; & les derniers profitérent seulement de l'Avantage qu'on avoit à Constantinople d'imprimer des Livres ; car, ils y publiérent quelques-uns de leurs Ouvrages, qui ne laissent pas d'être très rares. Ghédalia publia de son côté les *Sept*

Yeux,

* *Japhe Enaim*, *Japhe Mare*, Pulcher Oculis, Pulcher Aspectu. *Bartolocci*, *Biblioth. Rabbin. Tom. IV*, *pag.* 395, 349.

Yeux (*a*), & quelques autres Ouvrages ; mais, ils ne sont pas connus : car, il ne faut pas le confondre avec un de ses Parens du même Nom, dont nous parlerons dans la Suite.

IX. Nous ne parlerons plus que de Mardochée (*b*). Il étoit Fils d'Eliezer, & prenoit

(*a*) Sciva Enaiim, *Septem Oculi*: ex Zachar. Cap. VII, Vers. 10.

(*b*) Mr. Barat, dans sa *Bibliotheque Choisie*, *Tom. II*, *pag.* 269, me reproche, 1, d'avoir appellé Mardochée *Bomphatio Constantinopolitanus*, & que ce Bomphatio est assurement *de ma façon*. Il est plutot de la sienne ; car, je ne l'ai jamais appellé Bomphatio. J'ai mis son Titre au bas de la Page en Hebreu, *Comphanos*, & l'ai expliqué en Latin *Constantinopolitanus*. J'ai remarqué qu'on l'appelloit ordinairement Constantinopolitain, d'où on a fait *Comtino*; & je n'ai jamais parlé de *Bomphatio*. 2, Il me réproche d'avoir dit que le Livre d'Aben Esra, que Mardochée éxpliqua, régardoit la Grammaire. Je ne sai pas sur quel Fondement il le nie ; car, Bartolocci, qui avoit vu au Vatican le MS. du יסוד מורא, *le Fondement de la Crainte*, assure que c'étoit un Traité *Grammatical.* Enfin, il me chicane sur ce que j'ai donné à Mr. Freys la Gloire d'avoir deterré son Commentaire sur le Pentateuque, & cette Critique est fondée sur ce que Mr, Simon en avoit parlé avant lui. Le Fait est vrai ; mais, l'Idée que Mr. Simon en a donnée de cet Ouvrage est si séche qu'on peut dire que c'est Mr. Freys qui l'a fait connoître aux Gens de Lettres.

noit le Titre de (a) *Constantinopolitain*, quoi que son Séjour ordinaire fut à Andrinople. Il expliqua la Grammaire qu'Aben Esra a publiée sous le Titre de *Jesod Mora: le Fondement de la Crainte.* Mais, on a deterré depuis peu un Commentaire MS. sur le Pentateuque, dont les Explications sont si litérales, qu'on a cru qu'il étoit Caraïte. Un Auteur * qui l'a éxaminé, avoue qu'il ne peut tirer cette Conséquence de son Commentaire. Cependant, si on veut en juger par les Citations qu'il a produites, on peut dire deux choses: 1, l'une, que cet Auteur avoit une haute Idée de son Mérite; car, il assure que son Explication de l'Ecriture sera enracinée sur les Regles de la Grammaire, & sur celles de la Logique. Les Endroits qui peuvent regarder la Physique, doivent être éclaircis par cette Science. Enfin, l'Auteur se vante d'emploier l'Astronomie, l'Arithmétique, & la Géometrie pour éclaircir Moïse, lors que cela est nécessaire. 2, On a lieu de croire que cet Auteur étoit Rabbaniste, puis que ce n'étoit point la Méthode des Caraïtes de chercher leurs Explications dans les Sciences étrangeres, comme la Géometrie & l'Arith-

(a) Il s'appelle *Comptianus*, כוסטאנו, *Constantinopolitanus*.

* *Frey Basileens. Excerpta Aharonis.*

l'Arithmétique: il avoit emprunté cette Methode de Maïmonides, qui s'imaginoit qu'on tiroit de là de grands Secours. 3, D'ailleurs, il cite souvent Aben Esra; & les Caraïtes copient rarement leurs Ennemis.

X. Lors qu'on apporta à Constantinople la Nouvelle de la Levée du Siege de Vienne, par le moien des Polonois, le Sultan irrité fit égorger quelques Juifs riches: mais, les Chrétiens ne furent pas traitez plus favorablement *.

XI. Il y a quelques Villes de la Grece où les Juifs n'ont pas la Liberté de fixer leur Domicile: telle est la Ville de Saloné. Les Géographes ont cru que c'étoit l'ancienne Delphes, si fameuse par les Oracles qu'on y rendoit. Mais, d'habiles Voiageurs ont découvert par une Inscription, que c'étoit Amphissa: &, quoi que Strabon en parle comme d'une Ville qui étoit déjà détruite, cependant, elle avoit été rétablie, puis que Pausanias, qui a vécu plus d'un Siecle après, en fait la Description. Les Habitans, qui sont aujourd'hui Turcs & Grecs, haïssent tellement les Juifs, qu'ils ne peuvent les souffrir dans les Territoire. On fait la même chose à Athenes, où ils étoient établis dès le tems de Saint Paul. Peut-être que, comme le Nombre

* *Cyprii Chronicon Eccl. Grac. Coronis, p. 499.*

des Chrétiens y prévaut de beaucoup (*a*) sur celui des Turcs; moins difficiles sur la Matiere de la Tolérance, ils ont obtenu que les Juifs n'y entreroient point.

XII. Mais, si on les a chassez de quelques Lieux, il y a un grand Nombre d'autres où ils ont encore aujourd'hui des Etablissemens considérables. Ils ont quatre Synagogues à Patras, si fameuse par l'Indifference de Callirhoé, & *par le Martyre de* Saint André; Evénemens peut-être aussi fabuleux l'un que l'autre. *Du* moins, cette Pierre dont *il* sort une mauvaise Odeur, parce que *le Juge qui* condamna Saint André *y étoit* assis, est une pure Vision des Grecs. Les Juifs ont là leurs Juges, qu'ils choisissent entre les Vieillards de la Nation. Ils ont aussi leur Cimetiere particulier sur la Montagne voisine, qui a l'Air d'une grande Ville, parce qu'il est composé de petites Maisons de Pierre, où chaque Famille se fait enterrer; & une Table de Marbre, sur laquelle est gravé le Nom de la Famille à qui appartient le Tombeau, en fait la Porte. Cependant, comme il y a peu d'Habitans dans cette Ville, les Juifs, qui n'en font que la quatrieme Partie, ne sont pas plus

(*a*) Il y a à Athenes dix ou douze mille Habitans, & les trois Quarts sont Chrétiens. V. Wheler, Voiages, Tom. I, pag. 398.

plus de mille Personnes. Il y a des Circoncis à Lépante, à Livadia, Ville autrefois si célébre par l'Oracle de Trophonius, qui se rendoit dans l'Antre d'une Montagne voisine de cette Ville. Il y en a aussi à Corinthe, & dans les autres Villes, où ils peuvent gagner leur Vie par le Commerce. Mais, la Grece est tellement désolée par les Révolutions qu'elle a essuiées, par le Tribut qu'on paie, & plus encore par les Vexations des Officiers du Grand Seigneur, que leur Condition est souverainement triste.

XIII. C'est à Thessalonique qu'ils paroissent avec plus d'Eclat: ils y étoient déjà dès le tems de Saint Paul fort mutins & fort entêtez pour leur Loi. Ils s'y sont non seulement maintenus; mais, ils y ont depuis plusieurs Siecles une Académie considérable. Plantavitius, si versé dans les Noms des Docteurs, fait * du R. Moïse Abelda un Sicilien: mais, il s'est trompé visiblement; il a pris *Saloniobi* pour la Sicile, au lieu que c'est le Nom qu'on donne aujourd'hui à Thessalonique, où Moïse Abelda composa un gros Volume de Sermons, & tâcha de consoler le Peuple contre la Fragilité & les Miseres de la Vie par un Traité qu'il appella la *Porte des Larmes*, que son Fils a fait imprimer. C'étoit là

N n 2 qu'en-

* *Plantavit. Bibl. Rabb. pag. 136.*

qu'enseignoit l'An 1490 Joseph, Fils de Levi, connu par un Traité qu'il fit de l'*Usage de la Gémare*. Il étoit à même tems Chef de la Synagogue à Constantinople, & de l'Académie de Thessalonique. C'est cette Ville que Tzevi choisit préférablement à tant d'autres pour en faire le Théatre de ses Impostures l'An 1666, persuadé que s'il avoit trompé les Chefs de cette Académie, il entraîneroit aisément tous les autres.

XIV. Ce fut là * que se retira un fameux Apostat de Marpurg. Il étoit Chrétien de Naissance, Professeur dans cette Académie; mais, étant choqué du Mystere de la Trinité, qu'il ne pouvoit comprendre, il se jetta dans le Judaïsme: *il entra sous les Ailes du Créateur par la Circoncision* à Thessalonique, & prit le Nom de Moïse Pardo, au lieu de celui de Victor qu'il portoit auparavant. La Pauvreté le poursuivit en ce Lieu, & il écrivit de là à Hertman, qui avoit été de ses Amis, pour lui représenter son Etat. Il vouloit que ce Professeur persuadât au Landgrave de Hesse de lui accorder la Liberté de retourner dans sa Maison, avec une Femme qui ne lui avoit point écrit depuis sept Ans; il lui pro-

* *An. Christi* 1614. *Ep. Mosh. Pardo apud Schudt Comp. Hist. Jud. Lib. III, Cap. I, pag.* 445.

proposoit l'Exemple du Grand Seigneur, sous l'Empire duquel il vivoit, & qui ne s'attribuoit aucun Droit sur les Consciences, quoi qu'il en eut beaucoup sur les Corps. Il soutenoit que toutes les Bibles sont corrompues, excepté celles de l'Original Hébreu, qu'il avoit fort étudié depuis qu'il étoit à Salonichi. Il ne voulut point abandonner la Loi, puis que c'étoit une Religion divine de l'Aveu de tout le Monde; au lieu qu'on étoit fort partagé sur le Christianisme. Les horribles & fréquens Tremblemens de Terre, qu'on sentit cette Année-là à Salonichi, augmentérent sans doute ses Craintes, ses Chagrins, & sa Misere. Cependant, il y mourut dans la Religion qu'il avoit embrassée. Enfin, c'est dans cette Académie que les Juifs envoient aujourd'hui leurs Enfans de Constantinople, lors qu'ils veulent leur faire apprendre l'Hébreu.

XV. Ils se sont maintenus, & subsistent encore à Gallipoli, Ville située dans la Chersonnese de Thrace, à l'Embouchure de la Propontide, & ils font aujourd'hui un Quart d'Habitans de cette Ville, qui consistent en six mille Juifs, autant de Grecs, & douze mille Turcs. Ils sont plus considérables à Prousa, bâtie sur un Côteau de la Mysie, proche le Mont Olympe.

Cette Ville étoit la Capitale de l'Empire Ottoman avant la Prise de Constantinople: & comme on ne put s'en rendre le Maître qu'en faisant périr cent mille Chrétiens, qui résistoient vigoureusement aux Mahométans, on * ne leur permet pas d'y demeurer, & ils sont obligés de se loger dans les Fauxbourgs, pendant qu'on compte douze mille Juifs dans ses Murailles. On y a déterré une Médaille ancienne, batue à l'Honneur de Marc-Aurele, *sur le Revers* de laquelle on voit un *Homme* qui se jette sur son Epée; & on assure que c'est la Figure d'Ajax, qui se tua dans cette Ville.

XVI. Les Juifs ont aussi leur Domicile à Rhodes. Ils y avoient autrefois † un Quartier proche de la Muraille, qu'on appelloit la Muraille & le Quartier des Juifs; & lors que Mahomet II fit assiéger cette Place, le Bacha, qui n'avoit pu emporter ni le Mont Saint Etienne, ni la Tour Saint Nicolas, fit dresser ses plus grosses Pieces contre cette Muraille. L'Assaut fut violent: le Quartier fut emporté. Quelques Nations cabaloient déjà pour obliger le Grand Maître à se rendre; mais, il soutint le Choc, & repoussa l'Ennemi, quoi qu'il eût reçu cinq

* *Wheler, Voiages, Tom. I, pag.* 185. *Spon, Voiages, Tom. I, pag.* 209.

† *An. Christi* 1480.

cinq Coups. Les Turcs lévérent le Siege; & pour conserver la Mémoire de cet Evénement, le Grand Maître d'Aubusson fit bâtir une Eglise proche de la Muraille où il avoit battu les Turcs. Quelque tems après, il résolut de chasser tous les Juifs, non seulement de leur Quartier, mais de toute l'Ile, & de tous les Etats de l'Ordre. Afin de faire autoriser sa Violence, il représenta au Conseil que le Commerce des Juifs avec les Chrétiens étoit dangereux: que, selon l'Opinion des Théologiens & des Canonistes, les Juifs étoient tous Esclaves des Princes Chrétiens; d'où il concluoit qu'ils n'avoient pas le Pouvoir que la Nature donne aux Peres sur leurs Enfans, & qu'on pouvoit les faire batiser malgré eux. Son Avis fut suivi. On * permit aux Juifs de vendre leurs Effets dans l'espace de quarante Jours; mais, après ce Terme, ils étoient obligez de sortir. On leur défendit de s'aller établir au Levant, de peur qu'ils ne servissent d'Espions au Grand Seigneur; comme si on conservoit encore quelque Autorité sur ceux qu'on a bannis. Enfin, on retint tous les Enfans, qu'on fit bâtiser, & nourrir aux Dépens de la Religion, de peur que s'ils sortoient de l'Ile, ils ne reprissent leur ancienne Religion. Il

* *Bouhours, Hist. d'Aubusson, Tom. VI, p. 457.*

est vrai que quelques Theologiens Protestans, aussi bien que quelques [illegible], ont décidé que Dieu voulut que les Juifs fussent Esclaves, & qu'ils l'ont mérité en crucifiant J. Christ; mais, cette Volonté de Dieu est générale, & regarde tous les Pécheurs qui commencent leur Naissance par le Crime: ils sont les Esclaves du Démon, & de leurs Passions; mais, la Charité Chrétienne ne permet point l'Esclavage.

Rhodes ayant été prise depuis * *par les Turcs, les Juifs y rentrérent, & s'y rétablirent.* On les y traite même plus favorablement que les † Chrétiens; car, ces derniers, qui ont leurs Magasins & leurs Boutiques dans la Ville, n'ont pas la Liberté d'y coucher; au lieu que les Juifs ne sont point obligez de quitter leurs Maisons pour aller chercher un Gîte dans les Villages voisins. Cependant, on n'y en compte que deux cens sur treize cens Turcs.

XVII. Ils sont plus nombreux ‡ à Smyrne; car, ils y comptent six mille Personnes de leur Nation; & ils y ont un grand Nombre de Synagogues. Enfin, il y a peu de Villes, ni de gros Bourgs dans l'Empire Otto-

* *An. Christi* 1652.

† *Stochove, Voiage du Levant, pag.* 227. *Thevenot, Voiage, Liv. I.*

‡ *An.* 1690. *Smith, Sept. Eccles.*

Ottoman, où l'on ne trouve des Juifs. Ils y souffrent par l'Avarice des Officiers du Sultan; mais, ce Malheur leur est commun avec la plupart des Sujets de ce grand & vaste Empire.

CHAPITRE XXXI.

Etat des Juifs en Italie pendant le quinzième, le seizieme, & le dix-septieme Siecles.

I. *Jean XXIII, Persécuteur & malheureux.* II. *Nicolas II, pacifique.* III. *Canonisation de St. Simonin.* IV. *Aléxandre VI reçoit les Juifs à Rome.* V. *Pic de la Mirande en prend à son Service.* VI. *On les chasse du Roiaume de Naples.* VII. *Ricci, Prosélyte Juif, fort loué par Erasme.* VIII. *Son Ouvrage contre les Juifs, plein de Visions Cabbalistiques.* IX. *Ses Théorêmes de la Cabbale.* X. *Censures du Cardinal Sadolet contre la Protection de Paul III.* XI. *Jules III fit brûler la Gémare, & les autres Livres Hébreux.* XII. *Conversion de Joseph Tzarphati.* XIII. *Juifs célébres à Rome. Elie le Lévite : s'il étoit R. Italien ou Allemand.* XIV. *S'il s'est fait Chrétien. Son petit-Fils Eliensis, devenu Jésuite. Ses Char-*

ges. XV. *Malheurs d'Elie le Lévite à Padoue.* XVI. *A Rome. Sa Mort à quatrevint Ans.* XVII. *Paul IV persécute les Juifs.* XVIII. *Démoniaques Juives : leur Fraude découverte.* XIX. *Décrets du Concile de Milan contre les Juifs.* XX. *Prieres faites aux Princes & aux Evêques sur le même Sujet.* XXI. *Pie V les chasse de l'Etat Ecclésiastique.* XXII. *Sixte V, tenté par un Profit sur la Soie.* XXIII. *Clément VIII les chasse avec Restriction.* XXIV. *Ingratitude des Juifs pour les Papes, censurée. Passage de Zacharie, mal appliqué.*

I. LEs Juifs se plaignent qu'ils eurent dans la Personne de Jean XXIII un Ennemi redoutable. Ils disent que ce Pontife, qui étoit plus propre à faire un Général, & à marcher à la tête d'une Armée, qu'à être le Chef de l'Eglise, les persécuta violémment. Il donna * plusieurs Edits pour les contraindre à changer de Religion ; & ne se contentant pas de les tourmenter dans son Diocese, il écrivit à la Reine d'Espagne, Régente pendant la Minorité de Jean II, que son Pere le Maladif avoit laissé au Berceau, afin que cette Princesse agissant de Concert avec lui, elle fît

* *An. Christi* 1412.

fit un plus grand Nombre de Prosélytes. En effet, la Regente força par ses Rigueurs * seize mille Personnes à abandonner leur Religion. Une Partie de ceux qui persévérérent, périrent par le Feu, & par d'autres Supplices, ausquels ils étoient condamnez: l'autre Partie tomba en fuiant, entre les Mains des Païsans, qui les massacrérent. Il n'y eut qu'un très petit Nombre qui rachèta sa Liberté & sa Vie par de l'Argent. Ils goutérent bientot après le Plaisir d'entendre celui qui les avoit persécutez, se plaindre à son tour en ces Termes des Malheurs, dont il étoit accablé :

Qui modò summus eram gaudens & Numine Præsul,
Tristis & abjectus nunc mea Fata gemo.
Excelsus Solio nuper versabar in alto,
Cunctaque Gens Pedibus Oscula prona dabat;
Nunc ego Pœnarum Fundo devolvor in imo;
Vultum deformem quemque videre piget.
Omnibus in Terris Aurum mihi sponte ferebant;
Sed, nec Gaza juvat, nec quis Amicus adest.

II. Nicolas II consola les Circoncis de ses États, des Maux qu'ils avoient essuiez, & leur accorda † sa Protection. Il reprima les Inquisiteurs qui continuoient à les tourmenter avec Excès. Il écrivit à son tour en Espagne, afin d'empêcher par ses Re-

 mon-

* *Salomon Ben Virga*, pag. 312.
† *An. Christi* 1447.

montrances qu'on ne les contraignît à changer de Religion. Il maintint ceux qui se convertissoient volontairement dans le Droit d'entrer dans les Charges, que les Habitans de Tolede leur avoient ôté par un Edit solennel.

III. Sixte IV * canonisa le petit Simonin à Trente. Il étoit Fils d'un Artisan, nommé Simon. On dit que les Juifs l'avoient égorgé impitoiablement. On montre encore aujourd'hui un Couteau, des Tenailles, & quatre grandes Aiguilles, dont ils s'étoient servis pour tirer son Sang, & deux Gobelets d'Argent, dans lesquels ils l'avoient bu. Toute cette Histoire tragique est même peinte dans une des Eglises de la Ville, où le petit Saint a sa Chapelle. Les Habitans prétendent que ce Meurtre † s'étoit fait dès l'An 1276; mais, soit que la Sainteté de l'Enfant ne fût pas assez connue; soit qu'on ait eu besoin de tems pour meurir cette Histoire, & rendre le Prodige croiable; soit enfin qu'il y ait des Siecles, où degoutez des vieux Saints, on est obligé d'en chercher de nouveaux qui reveillent l'Attention & la Curiosité des Peuples. Cet Enfant ne fut canonisé que sous le Pontificat de Sixte IV, deux cens Ans

après

* *An. Christi* 1472.

† *Misson, Voiage d'Italie, pag.* 147.

après l'Evénement. Cette Canonisation attira de grands Maux aux Circoncis, non seulement dans l'Evêché de Trente, où l'on prétendoit que le Crime avoit été commis, mais, dans les Terres de la République de Venise. Les Prédicateurs * excitoient la Populace, qui émue par l'Idée d'un faux Miracle, pilloit & faisoit main basse sur tous ceux qu'elle trouvoit. Le Desordre fut si grand que le Doge & le Sénat furent obligez de le reprimer, & d'ordonner aux Magistrats de Padoue de traiter les Juifs comme leurs autres Sujets, & d'empêcher qu'on ne les maltraitât, *parce que le Bruit, répandu à Trente, leur paroissoit une Fausseté inventée avec Art pour certaine Fin que le Sénat ne vouloit pas penetrer.* On les bannit tous de la Ville de Trente, où le Magistrat n'étoit pas si équitable. Mais, quelque tems après ils obtinrent la Liberté d'y demeurer trois jours de suite, parce qu'ils y font une Partie considérable du Negoce. On dit que depuis quelque tems les trois Jours de Liberté ont été reduits à trois Heures, pour les punir de ce qu'ils ont défendu Bude si opiniâtrement

Nn 7 contre

* *Voiez l'Ordonnance du Doge Mocenigo chez Cardoso las Excellencias, pag. 27. Elle est dattée du vint & deuxième du Mois d'Avril, Indiction VIII, An. 1475.*

contre les Chrétiens dans la derniere Guerre du Turc.

IV. Aléxandre VI, au lieu de les maltraiter, les reçut avec beaucoup de Charité. Chassez d'Espagne par Ferdinand le Catholique; & fugitifs en tous Lieux, ils ne savoient où reposer *la Plante de leurs Pieds*. Ceux qui abordérent à Rome, furent mal reçus par leurs Freres durs & barbares, qui les auroient laisser périr de Faim si Aléxandre VI ne les avoit secourus.

En effet, ce Pape, quoi qu'Espagnol de Naissance, & Chef de l'Eglise, aiant apris que les Juifs, qui étoient établis depuis long-tems à Rome, laissoient les Exilez dans la Misere sans vouloir les sécourir, il les menaça de les chasser, s'ils ne changeoient de Conduite, & s'ils ne donnoient à leurs Freres malheureux les Moiens de s'établir dans l'Etat Ecclésiastique. Il crut qu'il étoit à-propos de profiter de la Faute de Ferdinand; & de grossir ses Revenus de la Perte des autres. Il y a bien des Gens qui ne voudroient pas persécuter les Juifs, & qui ne souffriroient pas aussi que leur Nombre grossit dans leurs Etats par la Jonction des Etrangers. Mais, le Pape n'écouta point ces Raisons que la Religion pouvoit lui dicter, & voulut que les nouveaux-Venus eussent à Rome le même Privilege

vilege que les anciens Habitans de la même Religion.

V. Les autres, instruits de la bonne Volonté du Pape, se rendirent de toutes parts en Italie. Jochanan Aleman y vint de Constantinople, & servit de Précepteur à Pic, Comte de la Mirande, qui le prit à son Service. Il y avoit déjà plusieurs Années * que ce Prince étoit entêté des Ecrits des Rabbins, & même des Cabbalistes. On assure qu'il disoit † que ceux qui lisoient les Livres Hébreux puisoient à la *Source*, que les *Ruisseaux* avoient coulé de là chez les Grecs, & qu'on ne trouvoit que des *Marais* & de l'Eau croupissante chez les Latins. Il soutenoit que c'étoit Esdras qui avoit fait écrire certains Livres Cabbalistiques qu'il avoit achetez à haut Prix, & que Sixte IV avoit ordonné de traduire en Latin. On lui fit un Crime de cet Entêtement; mais, il attesta Dieu qu'il avoit trouvé dans la Cabbale la Trinité, & tous les autres Mysteres du Christianisme, tellement qu'il ne restoit pas la moindre Controverse avec les Juifs, qui parloient comme Saint Paul, & comme Saint Jérôme. Enfin, il ‡ contoit que disputant à Table sur

* *An. Christi* 1538.
† *Apud Menasse de Fragil. Pref.*
‡ *Pici Mirandi Apol. pag.* 82.

sur cette Matiere avec un grand Cabbaliste, nommé Dattilius, il l'avoit converti par le moien de cette Science. Il ne faut pas s'étonner qu'un Prince de ce Caractere donnât un Refuge à ceux qu'on chassoit d'Espagne, & en prit un chez lui pour le consoler des Malheurs qu'il avoit essuiez: Mais, Bonis de Latis, né en Provence, qui vivoit alors, dédia à Aléxandre VI son Traité *de l'Utilité de l'Anneau Astronomique* qu'il avoit inventé. Il l'écrivit en Latin, & on a trouvé que son Style n'étoit pas mauvais, quoi qu'il ait cru être obligé de s'excuser par ces deux Vers:

Parce (precor) quæ sunt rudibus Errata Latinæ:
Lex Hebrea mihi est, Lingua Latina minus.

VI. Une autre Partie * des Réfugiés d'Espagne & de Portugal crut trouver une Retraite à Naples; mais, les Inquisiteurs † les y poursuivirent avec tant de Chaleur, & ils exercérent de si grandes Véxations sous ce Prétexte, que le Peuple se souleva. Le Viceroi résolut de chasser ‡ les Juifs, afin de se défaire à même tems des Inquisiteurs. Il allégua que le Mal aiant cessé, & la Foi des

* *An. Christi* 1510. *Dacherii. Spicil. Tom. IX, pag.* 162.
† *An. Christi* 1492. ‡ *An. Christi* 1539.

des anciens Habitans étant pure & connue, on n'avoit plus besoin de ces Médecins cruels, qui faisoient des Plaies, & qui les ouvroient au lieu de les fermer. Cette Conduite fut confirmée depuis par Charles-Quint, qui ne voulut point tolérer les Juifs dans ce Roiaume, ni dans celui de Sicile. En effet *, ce Prince les haïssoit, & les Impostures qu'il avoit découvertes sembloient l'y autoriser. Un Homme de cette Nation fut assez hardi pour soutenir en sa Présence qu'il étoit le Messie. Charles, pleinement convaincu que c'étoit un Imposteur, le fit brûler. Un Fourbe plus habile joüa mieux son Rôle pendant quelque tems. Il étoit originairement Juif; mais, on l'avoit élevé dans le Christianisme. Il possédoit même une petite Charge à la Cour de Portugal, lors que David y arriva, & résolut de le faire servir à son Dessein. David se vantoit d'être le Chef de l'Armée d'Israël. Il l'avoit publié à Rome, où il avoit vu Clément VII. Etant arrivé en Portugal, il obligea le jeune Chrétien à reprendre son ancienne Religion, & le Nom de Salomon Malcho. Il le fit étudier, & le Progrès qu'il fit dans la Connoissance des Traditions & de la Loi fut si prompt & si grand, que les Juifs d'Italie soutenoient

qu'un

* *An. Christi* 1534.

qu'un Ange lui dictoit ses Sermons. Non content de prêcher avec beaucoup de Force, il composa * plusieurs Ouvrages qui ajoutérent un nouveau Raion à sa Gloire. Son Associé David se distinguoit aussi par ses Jeunes. On assure qu'il étoit six Jours sans prendre aucun Aliment. Il vivoit en public, & avoit de son Abstinence totale des Témoins qui le regardoient comme un Homme divin: cependant, ni lui, ni Malcho, n'ôsérent prendre le Titre de Messie. Ils se contentérent l'un & l'autre de se vanter qu'ils étoient les Précurseurs de celui qui alloit paroître, & délivrer la Nation. Malcho eut l'Imprudence de demander Audience à Charles-Quint qui étoit à Mantoue. Il la lui accorda; mais, en sortant de sa Chambre, il le fit arrêter, & jetter au Feu. David fut arrêté prisonnier, & relégué en Espagne. Les Juifs ne furent pas détrompez par de si tristes Accidens, & on y crut long-tems que David Leimlein vivoit, & qu'il revenoit toutes les Semaines revoir sa Femme, qui étoit demeurée en Italie.

VII. Ricci ne laissa pas de dédier à ce Prince un Ouvrage considérable sur l'*Agriculture céleste*. C'étoit un Juif devenu Chrétien qui exer-

* *V. Imbonat. Biblioth. Rabb. Tom. V. Ganz Tzemach, Ghedalia Schialschelet, pag.* 45.

éxerçoit la Médecine en Allemagne. Erasme, qui étoit outré dans ses Louanges comme dans ses Satyres, ne se lassoit point d'admirer ce Prosélyte. Ses Conversations l'avoient enlevé tellement qu'il ne pouvoit s'en passer. Il le trouvoit bon Philosophe, & profond Théologien. *Il l'avoit vu Professeur en Philosophie à Pavie, & il en avoit été charmé; mais, il l'étoit encore plus de la Simplicité de ses Mœurs qui représentoient un Israëlite sans Fraude. Il ne prenoit de Plaisir, & n'avoit point d'autre Occupation que l'Etude de l'Ecriture Sainte:* c'est pourquoi Erasme lui souhaitoit un Emploi honorable qui lui procurât le Moïen de faire valoir ses Talens *.

VIII. Il faut avouër qu'on ne peut pas faire grand fonds sur les Louanges des Savans; car, Ricci étoit un Cabbaliste Juif, plus entêté de cette Théologie mystique, que des Raisonnemens solides, sur lesquels on doit batir les Preuves de la Religion Chrétienne. Il devoit commencer son Ouvrage par le second Livre qui a pour Titre: *Que la Foi des Juifs est imparfaite, & qu'elle ne suffit point pour parvenir au Ciel.* Mais, au lieu de prouver la Trinité & l'Incarnation par la Cabbale, & de soutenir faussement que toute l'Echelle Cabbalistique a adopté

* *Erasmi Epistolæ, Lib. I, Ep. XXXVII, p.* 88.

adopté cette Maxime, *Que les Mysteres de la Trinité seront cachés jusqu'à l'Avenement du Messie*, il devoit s'attacher uniquement à prouver que le Messie est venu, & qu'il a révélé clairement ce Dogme. Son Dialogue sur le Symbole des Apôtres, qui compose le prémier Livre, n'est pas digne d'un Théologien qui raisonne. Il est encore plus singulier dans le dernier Livre, où il soutient deux Principes également faux: 1, l'un, que les prémiers Auteurs de la Cabbale ont été Disciples de J. Christ, & qu'ils ont appris de lui l'Art des Allégories: 2, l'autre, que c'est là un grand Art pour convertir les Circoncis; car, quoi qu'il soit vrai qu'un grand Nombre de Rabbins donne dans cet Art, quand ils ont la Liberté de dire tout ce qu'ils pensent sur les Mysteres de la Loi, cependant, ils changent de Méthode lors qu'ils disputent contre les Chrétiens, & ils demandent des Preuves plus solides que celles qu'on tire de la Cabbale.

IX. Ricci produisit depuis cinquante Théorêmes de la Cabbale dont il éleve la Connoissance au Souverain Excès. Il y éxplique les Séphiroths dont nous avons suffisamment parlé; mais, il fait une Comparaison mortifiante pour les Défenseurs de Dénis l'Aréopagite en mettant ses Ecrits

en Parallele avec le Zohar. Il soutient que ces deux Auteurs vivoient au tems de la Ruine de Jérusalem; ce qui prouve qu'il ne connoissoit ni la Chronologie de sa Nation, ni celle des Chrétiens, & que sa Critique ne s'étendoit pas à distinguer les Ouvrages supposez des Enfans légitimes.

X. Les Juifs étoient si puissans * sous le Pontificat de Paul III, que la Bile du Cardinal Sadolet s'en échauffa. Il étoit Evêque de Carpentras dans le Diocese d'Avignon, où les Juifs avoient toujours été tolérez depuis que Jeanne, Reine de Sicile, avoit fait présent de cette Ville au Pape. Ils y avoient leur Synagogue, comme ils l'ont encore aujourd'hui, quoi que cette Ville soit au milieu de la France, d'où ils ont été bannis. Le Prélat † ne put le souffrir. Il en écrivit au Cardinal Farnese, auquel il représenta, 1, que le Pape n'avoit jamais fait tant de bien aux Chrétiens qu'il en faisoit aux Juifs, qu'il leur avoit accordé des Titres, de nouveaux Privileges, & des Honneurs qui les rendoient fiers & insolens, tellement que les Chrétiens n'étoient plus que comme des Brebis au milieu des Loups; qu'ils étoient chassez de leurs Maisons, & souvent même des Vil-

les

* *An. Christi* 1539.
† *Sadolet*, *Lib. XII*, *Epist. V*, *VI*.

les où ils devoient vivre tranquillement. 2, Qu'on ne concevoit pas comment un Pontife pouvoit persécuter avec tant de Rigueur les Luthériens, & accorder à même tems une Protection si éclatante, & des Faveurs singulieres aux Juifs, qui paroissoient plus dignes de Haine. 3, Il remarquoit que le véritable moien de faire sa Cour, & de s'avancer dans les Dignitez Ecclésiastiques, étoit de favoriser cette Nation. Il falloit donc qu'elle eut un grand Crédit, puis que c'étoit en la flattant qu'on parvenoit aux Evêchez & aux Charges. 4, Enfin, il nous découvre la véritable Source de cette Protection; car, cette Faveur venoit par les Trésoriers du Pape, & les Intendans de ses Finances, à qui les Juifs étoient nécessaires. On ne laissa pas d'avoir quelque Egard aux Remontrances du Cardinal. On fit ce qu'on fait ordinairement à Rome; quand on y découvre quelque Abus utile, on pallia celui-ci, & on retrancha ce qu'il y avoit de trop sensible & de trop éclatant.

XI. Peu de tems après, Jules III *, persuadé que les interprétations allégoriques de la Gémare étoient dangereuses, fit bruler le Thalmud. Tous les Livres de la Gé-

* *An. Christi* 1554. *Bullar. Tom.* I, *Const. Paul.* IV, *pag.* 19 *&* 24.

Gémare qui étoient en Italie furent brulez, disent les Historiens *.

XII. Ce fut sous ce Pontificat que Joseph Tzarphati, Rabbin célébre, qui avoit enseigné long-tems à Rome, embrassa le Christianisme. Il étoit originaire de Fez, & né en France ; mais, s'étant retiré en Italie, où les Lettres florissoient, il expliqua le Thalmud dans la Synagogue & dans l'Académie de Rome. Il se convertit, & pour faire plus d'Honneur au Pape Jules, il prit le Nom *de Monte*. Il prouva que ce Pape étoit connu dans l'Ecriture Sainte, & tira son Nom par la Gémare du Sein du Texte Sacré. Il écrivit une longue Lettre *de Paix* à la Synagogue de Rome qu'il venoit de quitter ; afin de lui prouver † que le Messie étoit venu. On le fit prêcher aux Néophytes, & aux Juifs qui doivent assister à certains Sermons ; mais, sa Personne étant odieuse à cause sa Desertion, ils s'en plaignirent au Cardinal Sirlet qui lui fit ôter cet Emploi. Il publia un Traité ‡ de la *Confusion des Juifs*, prétendant que tous les Mysteres du Christianisme se trouvent dans l'Ancien Testament ; & comme cet Ouvrage

* *Ganz, Tsemach David*, *pag.* 158.
† *An. Christi* 1582.
‡ *Fabiano Fiochi. Bartoloc. Biblioth. Rabb. Tom. III*, *pag.* 818.

ge ne fut pas imprimé, un Auteur Italien, qui a publié le *Dialogo di Fede*, crut qu'il lui étoit permis de s'en servir, & de le piller.

XIII. Il y avoit encore en ce tems-là d'autres Juifs célébres à Rome. Elias le Lévite y tenoit un des prémiers Rangs. Sa Grammaire qu'il intitula *le Livre choisi* (a), fut souverainement estimée. Bartolocci soutient qu'il étoit né en Italie, à *Padoue*, & qu'une Partie de sa Famille résidoit à Rome, où il y avoit encore de son tems un Abraham Aschenasi, Chef de cette Famille, l'un des Juges de la Synagogue, & Homme fort modéré sur la Region. Il croit aussi qu'il portoit le Surnom d'*Habbacuc*, que Mr. du Pin, dans le Catalogue des Rabbins qu'il a ajouté à mon *Histoire des Juifs*, traduit le *Jeune* ou *le Choisi* : mais, c'est le Titre d'un Livre qu'Elias composa plutot que le Nom qu'il portoit. Génébrard & Buxtorf disent au contraire qu'il étoit né l'An 1517 dans une petite Ville voisine de Nuremberg, qu'on apelle Elsch. Cette Conjecture paroit la plus sure, non seulement parce que Génébrard vivoit assez proche de ce tems-là ; mais, parce qu'Elie le Lévite prenoit toujours le Titre d'Aschenasi, c'est-à-dire, *Allemand* d'Origine. Quel-

(a) בחור, Bachur.

Quelques-uns ont soutenu qu'il étoit devenu Chrétien, parce qu'il avoit eu beaucoup de Commerce avec eux; mais, il mourut dans sa Religion, & dans un de ses Ouvrages il rendoit Graces de ce qu'il étoit Juif.

XIV. Selon toutes les Apparences, ce qui a donné lieu à ces deux Contestations, est que son petit-Fils Elie, né à Rome, embrassa le Christianisme, & se fit quelque tems après Jésuïte sous le Nom de *Jean Baptiste Eleanus*. Il fut batisé l'An 1551 à Venise. Le Pape Pie IV le donna pour Compagnon au Jésuïte Roderic, qu'il envoia en qualité de Nonce au Patriarche des Coptes. Grégoire XIII l'envoia aussi aux Maronites & à quelques autres Chrétiens du Levant. Il a traduit en Arabe le Concile de Trente *. On a sans doute confondu l'Aieul avec le petit-Fils; c'est pourquoi on en a fait un Romain & Prosélyte Chrétien.

XV. Elie le Lévite fut très malheureux. Il perdit tout ce qu'il avoit à Padoue. Lors que cette Ville fut prise, il alla de là à Rome, où il enseigna l'Hébreu à plusieurs Personnes de Qualité, & particuliérement au Cardinal Gilles, qui avoit été Religieux

* *Barat, Bibl. choisie, Tom. I, pag.* 145. *Voiez Sacbini Hist. Soc. Jesu.*

de l'Ordre des Ermites de Saint Augustin, & qui lui aida à soutenir sa Famille. On lui en fit un Crime dans sa Nation, parce qu'en vertu du Pseaume de David, qui loue Dieu de ce qu'il *a donné ses Loix à Israël, & ses Ordonnances à Jacob, & qu'il n'a pas fait la même chose aux Nations* *, on soutient qu'on ne doit ni prêter, ni enseigner aux Chrétiens les Oracles divins. Il fut obligé de faire son Apologie sur cette Matiere.

XVI. Comme il étoit malheureux, il perdit au Pillage de Rome par le Connétable de Bourbon tout ce qu'il avoit gagné. On ne lui laissa, *dit-il*, ni Pain *pour se nourrir, ni Bois pour se chauffer pendant le Froid, ni Habits pour couvrir sa Nudité.* Il se retira à Venise, & passa de là en Allemagne: mais, comme il étoit déjà vieux & accoutumé à l'Air d'Italie, il ne put souffrir celui d'Allemagne, qui étoit beaucoup plus froid. Il repassa les Monts, & mourut âgé de quatre-vint Ans. Enfin, il y avoit à Rome † une Femme, nommée Débora, qui commença alors à se faire connoître, & qui a continué de le faire par ses Poësies, & par ses autres Ouvrages; car, elle n'est morte

* *Pseaume* CXLVII, *Vers.* 19, 20.
† *An. Christi* 1560.

morte qu'au commencement du dix-septieme. Mais, revenons aux Papes.

XVII. Paul IV se déclara * l'Ennemi de cette Nation. Il la haïssoit mortellement, & dès la prémiere Année de son Pontificat, il donna deux Bulles, dont les Ecrivains se plaignent amérement. Il ordonnoit par la prémiere que chaque Synagogue, érigée dans les Terres de son Obéïssance, paieroit tous les Ans dix Ducats pour l'Instruction des Catéchumenes qui vouloient abjurer le Judaïsme; & par la seconde, qui étoit plus rigoureuse, ce Pape imposoit aux Hommes la Néceffité de porter un Chapeau jaune, & aux Femmes un Voile de même Couleur. On les obligeoit à demeurer tous dans un même Quartier de la Ville, dont les Portes devoient être fermées la Nuit. On les privoit de toutes Societez, Charges, ou Professions chez les Chrétiens, sans en excepter la Médecine & la Marchandise; car, on bornoit leur Commerce à la Friperie. On leur défendoit d'avoir plus d'une Synagogue dans chaque Ville. On leur ordonna de vendre tous leurs Fonds dans l'espace de six Mois; ce qui en fit tellement baisser le Prix, qu'ils ne retirérent pas la cinquieme Partie de la Valeur, qui ne laissa pas de monter à cinq cens mille

Oo 2 Con-

* *An. Jud.* 5315. *Christi* 1555.

Couronnez. Enfin, il fit une Ordonnance contre les Livres Hébreux ; car, au lieu que Jules son Prédecesseur les avoit condamnez tous sans Distinction à être brulez, celui-ci distingua les Ecrits, où J. Christ étoit traité d'une maniere pleine de Blasphême des autres, où l'on se contentoit d'expliquer la Religion Judaïque. Il permit la Lecture de ceux-ci, & fit jetter les autres au Feu.

XVIII. Ce Pape *credule* tomba dans un Piege qu'on lui rendit ; car, on lui persuada que les *Juifs* pour se vanger de quelques Femmes qui avoient embrassé le Christianisme, leur avoient envoié des Démons qui les tourmentoient cruellement. En effet, on voioit à Rome quatre-vint-neuf Femmes Juives qui faisoient les Possédées. Un Moine Benedictin les exorcisant, elles répondirent que les Juifs leur avoient envoié ces Diables à cause qu'elles s'étoient fait batiser. Le Pape, qui haïssoit la Nation, & qui étoit un pauvre Théologien, en aiant eu Avis, prit la Résolution de bannir tous les Juifs des Terres de son Obéïssance. Un Jésuïte l'arrêta, en lui représentant que les Démons n'étoient pas ainsi à la Dévotion des Hommes, & qu'ils n'alloient pas à point nommé dans le Tems & dans le Lieu qu'on leur marquoit. Sur cet Avis, on fit de plus

am-

amples Informations. Les Démoniaques avouërent dès les prémiers Coups de Fouët qu'on leur donna qu'elles n'avoient contrefait les Possedées, & parlé à la Charge de leur Nation qu'à la Priere de quelques Courtisans qui espéroient profiter de ses Dépouilles, parce que le Pape leur abandonneroient la Confiscation de ceux qu'il auroit bannis, ou fait périr. Ces Courtisans furent arrêtez, & punis de Mort la Nuit, & le Pape apprenant l'Exécution s'écria: „Sans mon bon Jésuïte, j'étois damné; „car, j'eusse fait mourir à tort les Juifs. „Je prie Dieu qu'il les convertisse; mais, „tant que je vivrai, je ne les haïrai, ni „ne les molesterai, comme j'ai fait, dont „il acquit grand Honneur envers tous les „Princes Chrétiens.„ Ces choses avinrent l'An 1552. L'Auteur se trompe; car, le *Theatin*, sous le Pontificat duquel on fit cette Découverte, étoit Paul IV, qui ne fut élu que l'An 1555. Cependant, Louïs Guion *, qui fait ce Récit, n'étoit pas éloigné de ce tems-là, & il se vante d'avoir sçu la chose de son Frére, qui avoit été Chapelain du Cardinal de Granvelle. Ce Fait peut servir à detromper deux sortes de Personnes, dont les unes croient légére-

 ment

* *Louïs Guion, diverses Leçons, Tom. II, Liv. III, Chap. IX, pag.* 485.

ment les Accusations intentées contre les Ennemis de la Foi, & les autres donnent trop aux Démons & aux Sorciers.

XIX. Dans le prémier Concile de Milan, Charles Borromée dressa plusieurs Canons contre les Juifs. Il y ordonna que les Juifs ne pussent paroitre en public sans un Chapeau, ou un Voile jaune sur la Tête. Il défendit d'entrer dans leurs Synagogues, d'assister à leurs Fêtes, de manger, de danser avec eux, d'en avoir dans sa Maison, de s'en servir pour Médecins, ou pour Nourrices, de les emploier à faire des Mariages, de servir à leurs Femmes pour faire des Coëffures ou du Fard, de leur louer des Maisons proche des Eglises; & en cas qu'ils en eussent achetez, il les obligeoit à les revendre dans un certain tems. Il les excluoit de toutes sortes d'Emplois, & de Charges, & ne vouloit pas qu'ils sortissent de leurs Maisons trois Jours avant Pâques.

XX. Mais, ce qu'il y avoit de plus particulier dans ce Concile, étoit la Priere qu'il faisoit, I, aux Princes, & aux Souverains, de leur assigner dans les Villes une Place particuliere pour demeurer tous dans un même Quartier, & de les obliger à vendre dans six Mois leurs Maisons, s'ils en avoient ailleurs. La Prudence voudroit plutot qu'on dispersât les Juifs que de les rassembler dans

un

un même Lieu. II, On vouloit aussi qu'ils écrivissent leurs Contrats & leurs Lettres aux Chrétiens en Langue vulgaire, parce qu'en se servant de Caracteres Hébreux, ils pouvoient tromper plus facilement, & abuser de l'Ignorance des Particuliers. III, On prioit les Evêques de choisir des Hommes savans pour prêcher & pour instruire les Juifs, de les obliger à venir écouter le Sermon & les Instructions particulieres, en séparant les Enfans de leurs Peres & de leurs Meres. IV. Lors qu'on voioit quelque Apparence de Conversion, il falloit enlever les Enfans, & les placer dans une Maison destinée aux Catéchumenes. V. On ne devoit les batiser que lors qu'ils seroient suffisamment instruits, & on les remettoit ensuite entre les Mains d'une Personne de Probité pour veiller sur leur Conduite pendant un An, afin de voir s'ils n'avoient aucun Commerce avec les Personnes de leur Nation. VI, Enfin, les Evêques étoient chargés de faire restituer aux nouveaux-Convertis les Biens qui leur appartenoient, & d'obliger les Peres à leur fournir les Alimens nécessaires s'ils n'avoient pas d'autres Biens. Toutes * ces Précautions font voir que les Juifs étoient nombreux, puissans, &

 mêlez

* *Concil. Mediol. I; An.* 1565, *Cap. XIV de Judaeis; Conc. Tom. XV, pag.* 333.

mêlez avec les Chrétiens à Milan & dans les autres Villes d'Italie.

XXI. Pie V * parut encore fort sévére aux Juifs, & la Constitution qu'il publia contre eux est propre à les rendre odieux à toute la Terre; car, il les accusa de haïr les Chrétiens, de ruïner l'Etat Ecclésiastique, par les Usures exorbitantes qu'ils en tiroient, de donner Retraite aux Voleurs, de faciliter par ce moien les Vols, de s'introduire dans les bonnes Maisons pour y corrompre les Femmes, & menager les Rendez-vous avec leurs Galans. Enfin, on leur reproche de se mêler de Magie, & de prédire l'Avenir. C'est pourquoi on les chassa de toutes les Villes de l'Etat Ecclésiastique, à l'exception de Rome & d'Ancone. Cette Exception est favorable aux Accusez; car, on ne peut concevoir que s'ils avoient été convaincus des Crimes, dont le Pape les chargeoit, il eut pu leur laisser une Retraite à Rome, la Capitale de l'Etat, la Ville Sainte, le Siege de la Religion, & le Lieu de la Résidence du Souverain Pontife. Les mêmes Vices, qui les faisoient bannir de tant de Villes, devoient les éloigner à plus forte raison de Rome, où la Corruption a des Influences plus dange-

ge-

* *An. Christi* 1569. *Bullar. Tom. II*, *Pie V*, *Const.* 80. *Spond. Annal. An.* 1569.

gereuses. Les Raisons que le Pape allegue pour justifier une Conduite si contradictoire, sont plaisantes. Il gardoit les Juifs dans sa Capitale, afin que les Chrétiens qui les y verroient, se souvinssent de la Passion du Fils de Dieu. Il espéroit aussi qu'ils se convertiroient par la Société qu'ils avoient avec les Chrétiens, & qu'ils deviendroient moins méchans par le Voisinage du Pape. Mais, la seule raison qu'on allegue avec Fondement, c'est que ces Gens-là étoient utiles au Pape *pour entretenir le Commerce d'Orient, & à cause du Profit qu'il en tiroit.* Les Vicaires de Dieu sont Hommes comme les autres, & se conduisent par des Intérêts purement humains. Mais, au moins, y auroit-il du Jugement à imaginer d'autres Raisons, ou à taire celles qu'on produit, afin de ne se trouver pas en Contradiction avec soi-même?

XXII. Sixte V fut plus sincere, quoi qu'on l'accuse d'avoir toujours dissimulé. En effet, il avoua que la véritable Raison, qui l'animoit à tolérer les Juifs, étoit l'Espérance du Profit. Un Rabbin, nommé Meir, ou Maître *Magin*, François d'Origine, qui faisoit sa Résidence à Venise, passa à Rome; & comme il avoit de l'Esprit, il plut beaucoup au Pape. Il lui dédia un Livre, & fit des Vers à sa Louange qu'on

traduisit en Italien. Enfin, il lui présenta Requête pour avoir un Privilege particulier de travailler en Soie. Il prétendoit avoir un Sécret admirable pour multiplier les Vers, la Soie, & le Profit qui en reviendroit. Le Pape lui accorda * divers Privileges, cassa toutes les Déclarations & Bulles contraires de ses Prédécesseurs, quand même elles auroient été données avec *Serment & Menace d'Excommunication*. L'Espérance d'enrichir la Chambre Apostolique, en mettant un gros Impôt sur chaque Livre de Soie, étoit le Motif qui obligeoit Sixte V à distinguer ce Juif & ses Commis de tous les Ouvriers, & à lui donner un Privilege qui ruïnoit les autres.

XXIII. Clément VIII † ne leur fut pas favorable; car, il renouvella la Bulle de Pie V, qui les bannissoit des Terres de l'Etat Ecclésiastique. Cependant, il faut remarquer deux choses sur sa Bulle. 1, L'une, qu'il ajouta la Ville d'Avignon à celle d'Ancone & de Rome, où ils conservoient toujours la Liberté de Conscience. 2, Ce Pape fondoit le Privilege de demeurer à Rome sur cette Raison: ‡ qu'il ne falloit

* *An. Christi* 1587. *V. le Privilege apud Bartol. Bibl. Rabb. Tom. IV, pag.* 20.
† *An. Christi* 1593.
‡ *Clem. Const.* 19 *&* 20. *Bull. Tom. III.*

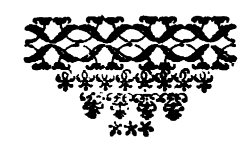
loit pas que les Juifs fussent éloignez de Rome & de la vue du Pape, afin qu'ils fussent toujours à portée de se convertir, comme s'ils se convertissoient plus souvent à Rome qu'ailleurs; & que ce fut là une raison pour les retenir, lors qu'on les bannit des autres Villes de son obéïssance. En suivant ce Principe, il faudroit donner Liberté de Conscience à tous les Hérétiques à Rome, & en remplir la Ville, afin qu'ils fussent toujours à portée de se convertir.

XXIV. Les Juifs ne sont pas fort reconnoissans de cette Protection; car, ils appliquent au Pape l'Oracle de Zacharie: *Je fraperai le Berger, & les Brebis seront dispersées.* Il est vrai qu'il y a une Dispute sur ce Sujet entre leurs Interprêtes. Les uns soutiennent que Dieu ménace l'Empereur Turc qui prend le Titre de *Grand Seigneur*, & sous l'Empire duquel les Juifs vivent. Ce Seigneur aiant été détruit, ces Juifs, comme autant de Brebis, se répandront dans les Campagnes pour se rendre à Jérusalem. Salomon Jarki expliquoit ce Passage de l'Empereur des Romains. Du moins, Buxtorfe assure qu'il avoit vu plusieurs Exemplaires de son Livre, dans lesquels on lisoit ces Paroles: את מלך רומי הרשע, *le Roi de Rome la mauvaise:* mais, comme un grand Nombre de Juifs s'est re-

tiré dans l'Empire, ils ont changé ces Mots, & font dire à Jarki que Dieu frappera *le Roi de l'Impie Moab.* Mais, le fameux Menasseh Ben Israël a décidé qu'il falloit l'entendre du Pape de Rome, lequel s'appelle *le grand Pasteur*, *le prémier Pasteur après Dieu*, *& son Vicaire sur la Terre.* C'est à lui & à ses Suppôts que Dieu fera la Guerre. Abraham Echellensis aiant lu ce Commentaire, temoigna son Indignation contre l'Ingratitude des Juifs qui avoient reçu tant de Marques de la Bonté des Papes, & qui comme *Semei maudissoient son Roi* *.

Sed frustra agitur Vox irrita Ventis,
Et peragit Cursus surda Diana suos.

* *Hist. Arab. pag.* 249.



CHA-

CHAPITRE XXXII.

Continuation de la même Matiere. Etat des Juifs dans diverses Villes d'Italie.

I. *Etablissement des Juifs à Venise.* II. *Bibles de Bombergue, imprimées en ce Lieu là.* III. *Grammaire de R. Abraham de Balmis.* IV. *Isaac des Pomes, célèbre à Venise.* V. *Faute de Bartolocci sur le* Germe de David, *qu'il attribue à cet Auteur.* VI. *Les Vénitiens se servent d'Henriquez pour faire leur Traité en Dalmatie.* VII. *Juifs célèbres, demeurans à Venise. Luzzati Nachinias, devenu Chrétien.* VIII. *Soncino, Ville d'Italie, différente de Zons en Allemagne. Imprimerie que les Juifs y établissent.* IX. *Synagogue fameuse d'Imola. Ghédalia, fameux Rabbin, y étoit né.* X. *Synagogue de Modene.* XI. *Académie de Padoue. Docteurs célèbres dans cette Académie.* XII. *Celle de Mantoue. Messer Leone di Mantoua.* XIII. *Moïse le Vieux & Alphes y ont enseigné.* XIV. *Grégoire XIII à la Harangue de Jébiel de Pesaro.* XV. *Léon de Modene: son Dictionnaire Italien.* XVI. *Son Poëme, dans lequel il associe l'Hebreu avec l'Italien.* XVII. *Tzaphalon enseigne à Ferrare.*

XVIII. *Azaël, grand Prédicateur de la même Ville.* XIX. *Menachem, Chef de l'Académie de Rome.* XX. *Nombre des Juifs qui sont présentement à Rome.* XXI. *Innocent XI les fait tolérer à Venise.* XXII. *Ce même Pape travaille à leur Conversion, Moiens qu'on y emploie.* XXIII. *Coutume de se présenter au Pape le Jour de son Elévation.* XXIV. *Leur Etablissement à Turin par Autorité. Procès sur un Enfant batisé par un autre Enfant.* XXV. *Calcul des Juifs qui sont en Italie.* XXVI. *Testament de Zacharie, à Porto, qui fait un autre Denombrement.*

I. LA Nation avoit en ce tems-là d'autres Etablissemens considérables dans les Villes d'Italie; mais, * un des plus connus étoit celui de Venise. La République les reçoit dans tout son Domaine, & les traite très favorablement. Ils se vantent aussi d'avoir mérité une Partie de cette Humanité par leur Fidélité, & par les grands Services qu'ils lui ont rendus dans la Guerre du Turc, & particuliérement au Siege de Candie.

II. (*a*) C'étoit là que Daniël Bombergue

* *Luzati Cardoso.*

(*a*) On a retranché dans l'Edition de Paris plus de quinze Pages de suite.

gue imprima * leurs Bibles Hébraïques pour la prémiere fois. Cet Imprimeur passa d'Anvers à Venise, & fit son principal Commerce de Livres Hébreux. Afin de les imprimer correctement, il emploia les plus savans Juifs, ausquels il donnoit Pension. On assure qu'il en avoit plus de cent à ses Gages. Felix Pratensis eut soin d'une Edition de la Bible avec les Paraphrases Chaldaïques, & les Commentaires de plusieurs Rabbins qu'il dédia au Pape Léon X. Mais, cette Edition n'est pas la meilleure, parce qu'il ne put ranger avec assez d'Ordre les diverses Leçons des Massorethes. Il en fit une autre, dans laquelle les Inquisiteurs retranchérent plusieurs choses qu'ils trouvoient injurieuses à la Religion; ce qui la rend encore moins éxacte que la précédente; & on leur préfere une Edition † in folio de 1548, à la Tête de laquelle on voit une Préface de Jacob Chaiim, Auteur du Recueil de la Massore.

III. Cet Imprimeur, outre les Bibles, voulut avoir une Grammaire. R. Abraham de Balmis y travailla par son Ordre, & en fit une très longue qu'il apella la *Possession d'Abram*, s'imaginant qu'il ne pouvoit être Abraham; puis qu'il avoit perdu ses deux Enfans

* *An.* 1511. *Ganz Tsemach*, *p.* 151. *An.* 271.
† *Sim. Catal. des Princ. Bibl. pag.* 512.

fans pendant la Compofition de cet Ouvrage. Il mourut * avant que de l'achever. R. Calonymos, qui étoit alors à Venife, fuppléa à ce qui y manquoit. Enfin, Bombergue imprima les Ouvrages de plufieurs Rabbins, & il fit pour cela des Dépenfes exorbitantes; ce qui a rendu fa Mémoire fort précieufe aux Juifs.

IV. Ce fut Venife que fe retira David, Fils d'Ifaac des *Pomes*, qui par reconnoiffance compofa un Traité pour prouver que les Loix de cette République font divines, & que Dieu a promis par fon Prophête de la conferver: *Che Conftitutioni Venetiane fono divine, & è Promeffa da Iddio per bocca del Profeta di confervare tal fanta Republica.*

Ce Rabbin prétendoit que fa Famille defcendoit d'un des Captifs, que Tite avoit transportez de Jérufalem à Rome. Il comptoit entre fes Ancêtres un Ifaac le Riche, & un Elie le Saint, fur le Tombeau duquel on avoit vu briller des Feux miraculeux pendant fept Nuits. Il fut un Prodige de Savoir dès fes plus tendres Années; s'il eft vrai, qu'à l'âge de fept Ans il ait compofé fon *Germe de David*. Son Pere demeuroit à Spolete; mais, les Allemans aiant pillé Rome, & craignant d'être ruïné par un femblable Sort, il enleva tout ce

* *An. Chrifti* 1525.

ce qu'il avoit, & alla chercher une Retraite ailleurs. Il tomba dans le Malheur qu'il vouloit éviter ; car, les Troupes de Colomne aiant rencontré les Mulets qui portoient son Trésor, s'en saisirent, & le réduisirent à une Pauvreté extrême. Il s'établit à Bevagna (*a*), où son Fils, qui étoit né l'An 1525, s'appliqua fortement à l'Etude. Le Manuscrit d'un de ses Ancêtres, qui avoit vécu au commencement du douzieme Siecle, & qui avoit composé en ce tems-là un *Dictionnaire* (*b*) Hébraïque, tomba par hazard entre ses Mains. Non seulement il l'étudia, mais, il résolut d'en faire un autre plus ample, dans lequel il mit les Termes, dont les Rabbins se servent souvent, quoi qu'ils ne soient pas Hébreux. Il fit entrer dans son Ouvrage tout ce qu'il y avoit de bon dans ceux de Rabbi Nathan, d'Elie le Lévite, & dans les Racines de Kimki. On y trouve les Mots Hébreux, les Termes étrangers, avec le Latin & l'Italien. J'ai de la peine à croire

(*a*) Mevania, *Lat.*

(*b*) Ce Livre s'appelle ערוך Aruch, parce que les Dictionnaires sont rangéz par Ordre alphabétique, à ערך, *ordinare.* Nathan, Fils de Jéchiel de Pomis, Chef de la Synagogue de Rome en 1106, étoit l'Auteur de cet Ouvrage qui étoit demeuré manuscrit.

re que David ait composé un si grand Ouvrage, lors qu'il étoit encore Enfant.

V. Bartolocci *, qui le dit, n'a pas bien pris la Pensée de cet Auteur. ,, *Il rapporte* ,, qu'étant à Bevagna, il trouva l'Ouvrage ,, de Nathan ; qu'il le lut avec beaucoup ,, d'Attention ; qu'il forma le Dessein de ,, l'abréger ; qu'il trouva quelque tems après ,, les *Meturgamam*, & le *Thisbi* d'Elie le ,, Lévite, avec les *Racines* de Kimki, & que ,, de tous ces Ouvrages il composa (*a*) *le* ,, *Germe. Enfin, il dit* que son Pere quitta ,, Bevagna l'An 1532 pour se retirer à To- ,, di. ,, Bartolocci a conclu de ce Récit que l'Ouvrage entier avoit été fait depuis l'Arrivée de David à Bevagna, jusqu'à sa Retraite à Todi, qui arriva cinq Ans après. Mais, David rapporte tout ce qui regarde la Composition de son Ouvrage, & les Matériaux qu'il y fait entrer, sans dire qu'il l'ait composé dans un si petit espace de tems, ni à l'âge de sept Ans. Il l'a intitulé *Germe*, parce qu'il l'a formé peu-à-peu ; & en effet, il ne le fit imprimer que l'An 1587, après avoir publié plusieurs Ouvrages. Il fut appellé en divers Lieux où il exerça la Médecine. L'Evêque de Chiusi lui ferma la Porte de la Ville de son Evêché,

* *Bartol. Bibl. Rabb. Tom. II, pag.* 40.

(*a*) Il fut imprimé à Venise l'An 1587.

ché, quoi qu'on l'y desirât fortement. Il passa de là à Rome; mais, quelque Malheurs domestiques l'aiant obligé de courir à Venise, il y fit son dernier Séjour. Comme il avoit été fort malheureux, il composa pour se consoler, un Discours sur la Misere de l'Homme, & les Moiens de l'éviter, qu'il orna de divers Passages de l'Ecclésiaste.

VI. La République maintint ses Droits dans la Guerre des Uscoques. Ces Voleurs pilloient souvent les Marchands de cette Nation, & la Maison d'Autriche prétendoit disputer aux Vénitiens le Droit de les proteger, parce qu'ils n'étoient pas Chrétiens; mais, on n'eut aucun égard à une Prétention qui ôtoit aux Souverains le Droit de defendre leurs Sujets, & le Juif Henriquez fut choisi par le Sénat pour aller en Dalmatie travailler à l'Accommodement de cette Affaire qui causoit une Guerre fâcheuse.

VII. R. Simcha, autrement Siméon Luzati, y publia* son *Socrate*, dans lequel il † montre que les plus grands Génies sont foibles, & s'égarent souvent, lors qu'ils ne sont pas conduits par la Révélation; ‡ *Opera nella quale si dimostra quanto sia imbecille*

* *An. Christi* 1638. † *An. Christi* 1613.

‡ *Padre Paolo Istoria de gli Uscocchi.*

becille l'Intendimento humano mentre, non e diretto dalla Revelatione divina. Il composa un autre Traité sur l'Etat présent de sa Nation, dont nous donnerons un Extrait à la fin de ce Livre. C'étoit aussi à Venise que demeuroit Samuël Nachmias, quoi qu'il fût originaire de Thessalonique. Il y abjura * le Judaïsme avec David son Fils, & une partie de sa Famille, qui prit le Nom de Morosini. Afin de faire voir que sa Conversion étoit sincere, il publia un Traité Italien qu'il intitula דרך אמונה, *Vide della Fede.* Il y explique les Céremonies de sa Nation, dont il fait voir l'Inutilité. Il prouve que les six cens treize Préceptes qu'on distingua dans la Loi, ne sont observez de personne. Enfin, il réfute toutes les Superstitions & les Sectes Judaïques. Il a vieilli dans l'Eglise Chrétienne; car, il n'est mort que l'An 1687 à Rome †, où il s'étoit retiré. Mardochée ‡ Korkos, qui enseignoit l'An 1672, fit une autre Action qui n'est gueres moins hardie, ni moins odieuse aux Docteurs de la Nation; car, il composa un Traité contre la Cabbale; & le Préjugé pour cette Science est si grand, qu'il semble que ce soit ébranler les Fondemens de la

* *An. Christi* 1649.
† *Bartol. Bibl. Rabb. Tom. IV, pag.* 404.
‡ *An. Christi* 1672. Il étoit né à Venise.

la Religion que de l'attaquer. C'eſt pourquoi les Docteurs ont eu la Précaution de ne faire pas imprimer cet Ouvrage.

VIII. A même tems que Bombergue avoit ſon Imprimerie à Veniſe, on en établiſſoit une autre à Soncino. Plantavitius, qui cherchoit cette Ville dans le Dioceſe de Cologne, s'eſt trompé par quelque Conformité de Nom. Il a cru que c'étoit la Ville de Zons, petite Ville de l'Archevêché de Cologne. Cependant, elle eſt en Italie, ſituée dans le Duché de Milan, proche de l'Oglio. Elle a eſſuié pluſieurs Révolutions qui l'ont fait ſouvent diſparoître; mais, elle s'eſt toujours relevée de deſſous ſes Ruïnes. Quelques Juifs, partant de Spire, allérent s'y établir à la fin du XV Siecle *, & quittérent le Nom de leur Famille pour prendre celui de la Ville de Soncino. Ils s'attachérent principalement à imprimer des Livres Hébreux; & comme ils étoient preſque les prémiers qui rendoient ce Service à leur Nation, ils devinrent fameux & conſidérables. On tiroit par là de la Pouſſiere un grand Nombre d'Ecrits Rabbiniques, qui y ſeroient demeurez enſévélis, & qu'on ne liſoit qu'avec peine. Les Docteurs, qui trouvoient par là plus de Facilité à lire les Ouvrages de ceux qui les

* *An. Christi* 1490.

les avoient précédez, donnérent bien des Louanges aux Soncini, qui se sont maintenus long-tems dans ce Poste, & qui de là se sont répandus en d'autres Villes d'Italie. Il y a même eu des Docteurs de ce Nom fort celebres, & R. Ascèr étoit sorti de cette Famille.

IX. Il y avoit aussi une Synagogue à Imola, & ce fut là que nâquit * le fameux Ghédalia, originaire de Portugal. Il se vantant † d'être de la Famille des Jachiia, & soutenoit que cette Famille, sortie en Ligne directe de Jessé, Pere de David, s'étoit maintenue en Portugal, où Athanaric, Fils du grand Athanaric, prémier du Nom, avoit donné trois Villes en Fiefs à l'un de ses Aieuls, & l'avoit fait Intendant de sa Maison & de tout son Roiaume. Un autre de ses Ancêtres, Dom Salomon, qui vivoit l'An 1199, avoit été Général des Armées Portugaises. Il continue ainsi sa Généalogie, quoi que le Livre en ait été perdu, & qu'il n'y eût alors personne en Espagne ni en Portugal, qui put descendre de David. Il fait même des Fautes qui ne sont pas pardonnables; car, s'il a prétendu qu'Athanaric, Roi de Portugal, étoit Fils immédiat du Roi des Goths de ce Nom, l'Erreur est souverainement grossiere par son pro-

* *An. Christi* 1500. † *An. Christi* 1549.

propre Calcul, puis qu'il fait vivre l'un du tems de Constantin & du Pape Sylvestre, & l'autre l'An 996. Il n'y a point d'Athanaric, Roi de Portugal. Il n'y avoit pas même de Rois en Portugal en ce tems-là, & cette Province ne fut érigée en Roiaume que long-tems après. Son grand-Pere étoit Chef de l'Académie & de la Synagogue de Naples, lors que Charles V en bannit les Juifs en 1539. Celui-ci avoit composé vint-un Volumes; mais, le principal & presque le seul, qui ait été imprimé, est la *Chaîne de la Cabbale*, Schialschèlet Hakkabbalà. Il le fit à Imola l'An 1549; & quoi que l'Auteur ait pillé beaucoup de choses d'un Ouvrage semblable au sien, & qu'il se trompe très souvent dans la Chronologie, Bartolocci n'a pas laissé d'en tirer de grands Usages pour la Bibliothéque Rabbinique *, comme il le reconnoît lui-même; & ce Livre est un de plus nécessaires à ceux qui sont entêtez de la Chaîne de la Tradition, & de la Succession personnelle des Docteurs. Mais, à même tems, il nuit à l'Eglise Romaine, qui vante cette Succession personnelle, comme un Moien infaillible pour faire passer la Vérité de Génération en Génération, & se la *donner de Main en Main*. Il étoit Prédicateur; car, il publia 180 Sermons

* *Bartol. Bibl. Rabb. Tom. I, pag.* 722, *&c.*

mons qu'il dédia à ſon Fils Moïſe. Il fut Auteur de pluſieurs autres Ouvrages, dont le Catalogue ſeroit trop long.

X. On voioit à Modene une autre Synagogue, à la Tête de laquelle étoit le R. Samuël, qui publia l'An 1550 les *Jugemens de Salomon*. Nous avons déjà remarqué que ces Meſſieurs donnent ordinairement des Titres ſuperbes à leurs Livres. Celui-ci eſt un Cours de Droit Canonique. Salomon eſt connu par la Sageſſe & l'Equité de ſes Jugemens, & l'Auteur ne craint point de donner la même Idée de lui-même, & de ſes *Déciſions*, qui ſont effectivement fort eſtimées.

XI. Il y avoit une Académie à Padoue, qui nourriſſoit auſſi dans ſon Sein un Nombre conſidérable de Docteurs. R. Meir * étoit à la Tête de cette Académie. Joſeph † de Padoue, qui avoit pris le Nom de ſa Patrie, y enſeignoit auſſi. Iſaac ‡ Phea y publia à même tems ſon *Chemin de la Foi*, qui lui donna beaucoup de Réputation. Ils avoient là leur grand Prédicateur Menachem Rabba, dont les Sermons ſur les quatre Parties de l'Année ont été depuis imprimées par ſon Fils. Il vivoit encore au commencement ǂ dernier Siecle. On reçoit là

* *An. Christi* 1558. † *An. Christi* 1550.
‡ *An. Christi* 1560. ǂ *An. Christi* 1605.

là les Juifs Docteurs en Médecine, & ils peuvent en suite l'exercer dans les Terres de la République. Enfin, ils y ont * encore trois Synagogues, huit cens Personnes de leur Nation, & un *Ghetto* considérable. C'est ainsi qu'on appelle en Italie les Ruës & le Quartier des Juifs, dans lequel on les enferme le Soir. Celui de Padoue a trois Portes, & sur l'une on lit † une Inscription qui commence ainsi : *Ne Populo cœlestis Regni Hæredi Usus cum Exhærede esset.*

XII. La Synagogue & l'Académie de Mantoue sont fameuses depuis long-tems. Deux Rabbins, *Messer Leone di Mantoua*, & Kolon, qui la conduisoient à la fin du quinzieme Siecle, s'étoient divisez. La Jalousie étoit peut-être la véritable Source de leur Inimitié ; mais, ils cachoient cette Passion honteuse, comme font ordinairement les Théologiens, sous les Intérêts de la Religion, & la Différence de Sentimens sur la Foi. Non seulement les Juifs de Mantoue ‡ se partagérent ; mais, les Chrétiens entrérent si avant dans cette Division qu'on en vint aux Armes. Louïs Gonzague, qui étoit alors Marquis de Mantoue, tenta inutilement toutes les Voies de la Reconciliation ; mais enfin, il prit le parti qu'on doit toujours prendre. C'est de chasser les Chefs de

* *Misson, Voiage d'Italie, pag.* 185.
† *An. Christi* 1687. ‡ *An. Christi* 1460.

de Parti, & par l'Exil de ces deux Personnes il remit la Tranquillité dans la Ville.

XIII. D'autres Docteurs succédérent à ceux qu'on avoit chassez, & Moses Vecchio, ou Moïse le Vieux, y parut dans le Siecle suivant avec beaucoup d'Eclat. Alphes, dont nous avons déjà parlé *, avoit fait un Cours de Droit si conforme au Thalmud, qu'on est trompé quelquefois en prenant l'un pour l'autre. Ses Commentateurs, au lieu de relever diverses choses qu'il avoit insérées dans cet Ouvrage, les aprouvoient, ou tâchoient de les adoucir par une Interprétation favorable, comme on fait ordinairement les Opinions des Théologiens qu'on estime, & dont on craint de tenir la Réputation; mais, Moïse le Vieux, s'élevant au dessus d'Alphes & de tous ses Commentateurs, publia † à Mantoue ses Corrections sur leurs Ouvrages, qui lui firent beaucoup d'Honneur.

XIV. Ils étoient établis à *Pesaro*, petite Ville très ancienne, puis que Catulle en a parlé. Elle appartient présentement à l'Eglise, & est située dans le Duché d'Urbin, sur les Bords de la Mer Adriatique. C'étoit là que nâquit R. Jéhiël de Pesaro, lequel aiant entendu pendant quelque tems les Sermons d'un Inquisiteur à Florence, alla

* *V. l'Hist. de l'onzième Siecle.*
† *L'An* 1580.

alla à Rome demander la Permission de faire son Abjuration du Judaïsme. Le Pape Grégoire XIII, qui tenoit alors le Siege, assista à la Herangue qu'il fit en Présence d'une nombreuse Assemblée, & le reçut en descendant de la Chaire avec ces Paroles: *Bienheureux celui qui vient au Nom du Seigneur.* Le Pape le batisa quelques Jours après. Il devint Prédicateur, & on a fait imprimer quelques Sermons Italiens, qu'il avoit prononcez * à Florence contre les Juifs qui étoient là nombreux †.

XV. Ils se sont soutenus dans toute l'Italie pendant le dernier Siecle, & y ont eu des Rabbins savans. Le savant Jéhudah (*a*) Arié, beaucoup plus connu sous le Nom de Léon de Modene, nâquit dans la Ville dont il prit le Nom. Il haïssoit fort les Chrétiens, & ne cachoit pas sa Haine; car, il leur mettoit entre les Mains les Découvertes qu'il avoit faites sur le Nom Jésus-Christ, pour prouver qu'il étoit ou *l'Antechrist, ou un Dieu étranger.* Pour cet effet, il trouvoit le Nombre de 666, dans le Nom de Jésus Nazarien, ישו נצרי, *Jeschu Nozeri.* Il trouvoit le Nombre de 612

 dans

* *An. Christi* 1585.

† *Bartolocci ex Schedis Magliabechi Biblioth. Rabb. Tom. IV, pag.* 564.

(*a*) Allusion à son Nom de Léon. *Arié* signifie *Lion.*

dans les deux Mots, Jésus & Marie, *Jésu & Miriam*; & il combinoit ces Paroles avec celles du Deuteronome: *Les Dieux étrangers de la Terre*, qui font aussi le Nombre de 612. Enfin, le Mot de Jésus est 616, & ces deux Mots, *Elohe Nechar*, *les Dieux étrangers*, renferment le même Nombre. Ces Recherches ne donneroient pas une haute Idée de ce Rabbin. Cependant, il étoit savant. Son *Traité des Cérémonies des Juifs* est estimé de toutes les Nations. *La Bouche du Lion* est un Ouvrage utile, parce qu'il y a recueilli les Mots qui ne sont pas tout-à-fait Hébreux, ni tout-à-fait Chaldéens, dont les Rabbins se servent. L'Auteur le composa, parce que les Juifs n'ont aucune Version de la Bible, en Italien (*a*); & ce Défaut est cause que leurs Docteurs lisent & prononcent les Mots Hébreux d'une maniere très différente; ce qui cause beaucoup de Disputes & de Confusion, non seulement entre les Matieres, mais, entre les Disciples qu'ils sont obligez de changer aussi souvent de Langage, qu'ils ont des Maitres différens. Afin d'éviter cette Confusion, Léon de Modene fit un Dictionnaire Italien, auquel il joignit une Grammaire. Il y

(*a*) Hòveduto à tutte altre Nationi de nostri com Spagnicoli, de Levante, Greci, Todeschi, e altri molte Interpretationi stampate nella loro Lingua fuori che à la nostra Italiana.

y a eu deux Editions de cet Ouvrage, dont la derniere eſt à Padoue l'An 1640; mais, elle eſt très rare: cependant, c'eſt la meilleure (*a*).

XVI. On vante fort un Poëme qu'il compoſa l'âge de quatorze Ans, dans lequel il aſſocia ſi bien la Langue Italienne avec l'Hébreu, quoi que très différentes, qu'on trouve dans l'Hébreu les mêmes Syllabes que dans les Vers Italiens. Un ſeul ſuffira pour en donner l'Idée:

Chi naſce, muor; oi mè, che Paſs' acerbo.

C'eſt-à-dire, *celui qui naît meurt*; *helas, que ce Pas eſt difficile!* On trouve les mêmes Syllabes dans ces Mots Hébreux:

Kinah. ſcemor. ai meh. cepas. aotſor. bo.

Il y a de l'Art & du Travail à faire rencontrer ainſi des Syllabes. Mais, je ne ſai ſi ceux qui le font ſont bien paiez de leur peine, ou s'ils méritent le peu de Louange qu'on leur donne. Léon de Modene ſeroit peu connu, ſi à des Jeux d'Eſprit permis dans une tendre Jeuneſſe il n'avoit ajouté divers Ouvrages pleins d'Erudition. Il mourut à Veniſe l'An 1645, âgé de ſoixante & dix Ans. Enfin, c'eſt là que floriſſoit en

(*a*) Aggiuntovi in queſta ſeconda Impreſſione una Racolta delle Voci Rabbiniche uſate da Scrittori Hebrei in ogni Scienza.

l'An 1674. Mardochée Korkos, qui étoit plus judicieux que la plupart des Docteurs de sa Nation, au lieu de donner Tête baissée comme eux dans la Cabbale, a tâché d'en degoûter les autres. Il a même eu le Courage d'écrire contre les dix Séphiroths si fameuses ; ce qui marque son bon Goût pour la Théologie.

XVII. Jacob Tzaphalon a enseigné à Ferrare. Il étoit né à Rome l'An 1630. Il avoit même pris ses Dégrés de Docteur en Médecine dans l'Université de cette Ville ; mais, il s'appliqua à l'Etude du Droit, & devint un des principaux Docteurs du dernier Siecle. Se voiant tourmenté dans sa Patrie par quelques Esprits jaloux, il l'abandonna pour se retirer à Ferrare, & conduire la Synagogue de ce Lieu-là. Ce Séjour lui fut d'autant plus commode qu'il s'approchoit de Venise, où il fit imprimer plusieurs Ouvrages. Il publia ses *Pierres précieuses*, qui est un Recueil de Pensées devotes, à la Tête desquelles il a mis diverses Prieres. Il y en a une entre autres assez longue pour les Médecins, lors qu'ils vont voir leurs malades. Il y a peu de Gens dans cette Profession qui croient avoir besoin du Secours du Ciel. Ils s'imaginent que la Nature & les Remédes operent la Guérison sans ses Influences. Tzaphalon * plus

* *Bartol. Bibl. Rabb. Tom. III, pag.* 852.

plus devot vouloit corriger cette Erreur. Il a fait d'autres Ouvrages. Le Titre de l'un est tiré du Prophête Michée : *Tu donneras la Lumiere à Jacob*. Le second est la *Lumiere des Prédicateurs*. Un troisieme, qui roule sur la Médecine, s'appelle le *Théatre de la Vie*. Il y traite des Fievres, des Poisons simples, & des Maladies particulieres à chaque Partie du Corps humain.

XVIII. Judas Azaël se distinguoit aussi par ses Prédications à Ferrare dans le dernier Siecle. Sa Réputation étoit si grande que les Chrétiens alloient l'entendre par Curiosité. Il a publié les *Trônes de la Maison de David* (a). Il divise ce Traité en huit Maisons, ausquelles il donne cinquante Portes. C'est un Traité Cabbalistique. On l'accuse de l'avoir pris de son Pere Eliezer qui enseignoit aussi à Ferrare, & d'en avoir seulement changé le Titre; car, il l'avoit intitulé la *Ville de David*, עיר דוד. Il y mit son Nom, & s'en fit Honneur. Ce dernier mourut à Ferrare l'An 1677.

XIX. Jehoscuah Menachem étoit à la Tête de l'Académie de Rome à la fin du dernier Siecle. Il y avoit à même tems un autre Docteur, nommé Jacob Dattilo Delli Piatelli. Il étoit sorti d'une Famille distinguée dans sa Nation à Rome ; & nous avons déjà parlé d'un Cabbaliste fameux de

(a) כסאות לבית דוד, Chissoth Leveth David.

ce Nom que Pic de la Mirandole convertit. Celui-ci étoit regardé comme un des Maîtres les plus habiles pour l'Instruction de la Jeunesse. Le R. Tribotti parut aussi au milieu du Siecle.*. Il avança dans son Traité du *Bain des Femmes* quelques Propositions, qui soulévérent les Docteurs d'Italie contre lui. La Synagogue & l'Académie de Rome, afin d'arrêter la Multiplication des Livres & le Cours de la Division, prononça sur toutes ces Questions: elle se déclara pour Tribotti, & les autres Docteurs se soumirent à sa Décision, & par là le Calme se rétablit †. Y auroit-il de l'Infaillibilité à Rome jusques dans la Synagogue? Il faudroit que la Source en fut bien abondante, si les Ruisseaux en couloient jusques dans la Synagogue.

XX. On compte douze ou quinze mille Juifs dans cette grande Ville, lesquels sont gouvernez par les Triumvirs, qu'ils appellent *Memmonim*, *Gouverneurs*. Ces trois Hommes décident tous les Différens qui naissent entre les Particuliers, & veillent à la Conservation des Privileges que les Papes leur ont accordez. On les change tous les Ans, afin qu'ils ne puissent abuser de leur Autorité. Ils vivent si familiérement avec les Chrétiens, que ces derniers ne

* Nathanaël Tribotti. *An. Christi* 1644.
† *An. Christi* 1644.

ne se font pas un Scrupule d'aller souvent à leurs Synagogues, & le Nombre en étoit si grand, qu'Innocent XI fut obligé * de menacer de l'Excommunication, & de condamner à vint-cinq Ecus d'Amende tous ceux qui y entreroient. Ils y ont une Académie qu'ils appellent Thalmud Thorà, *l'Etude de la Loi.* Ils y ont des Professeurs, entre lesquels on voioit il n'y a pas long-tems † un Joseph Kimki. Ils y ont neuf Synagogues. Il semble même qu'on y conserve une espece de Supériorité sur les autres d'Italie, puis qu'on les consulte sur les Cas douteux, & que les Décisions sont reçues avec Respect. Autrefois ‡ les Papes emploioient souvent les Juifs; mais, à présent, *Nomine & Specie Religionis.* Cet Usage a cessé. Ils sont obligez de paier le Prix qu'on court à Rome dans les Jours de Carnaval.

XXI. Innocent XI leur donna même il y a quelques ‖ Années une Marque singuliere de Protection (*a*). Ce Pape, qui

 con-

* *An. Christi* 1685. *La Rocque, Mem. de l'Egl. Liv. V, pag.* 605.

† *An. Christi* 1671. ‡ *Naudæana, pag.* 54.

‖ *An. Ch.* 1685. *La Rocque Mémoires de l'Eglise.*

(*a*) Surenhusius aiant dit dans une Lettre dédicatoire qu'on donne la Liberté de Conscience aux Juifs, & louant ceux qui le font: *Homines enim nullâ re propius ad Deum accedunt quàm Salute*

conjuroit le Roi de France de faire Violence à ses Sujets Réformez pour les obliger à quitter leur Religion, obligea les Vénitiens à rendre la Liberté à quelques Juifs qu'ils opprimoient. Morosini, Général de cette République, revenant victorieux de la Morée, ramena de ce Païs-là plusieurs Chrétiens & Juifs, qu'il y avoit trouvez sous la Domination du Grand Seigneur. Les prémiers furent mis en Liberté, & les derniers retenus en Prison. Ils représentérent l'Injustice qu'on leur faisoit, puis qu'ils offroient de s'habituer sur les Terres de la République, où il y a pleine Liberté de Conscience pour eux. Ils ont à Venise leur Cimetiere, dont nous avons rapporté quelques Epitaphes. Ils y ont des Synagogues, & ils comptent près de deux mille Personnes

lute Hominibus dandâ: si c'est là, dit le Pere Souciez Jésuite, dans une seconde Lettre imprimée dans le Journal de Paris, Nov. 1710; si c'est là le Dieu, c'est un Dieu d'Epicure qui sans Soins & sans Inquietude de ce qui se passe ici bas, &c. On soufre les Juifs dans les Etats Catholiques; mais, à Dieu ne plaise que *ce soit par le Motif abominable de la Tolérance*, encore moins qu'on en face une Vertu que nous rend divins. Surenhusius dit que c'est *procurer le Salut* aux Hommes; c'est à-dire, donner le tems de se convertir. Or, certainement c'est une Vertu que de *procurer le Salut*. D'ailleurs, ne vaut-il pas mieux les tolerer par Charité que par Intérêt, & pour les convertir que pour en tirer de l'Argent?

nes de leur Nation. Il semble donc qu'on ne pouvoit pas leur refuser la Liberté qu'ils demandoient. Cependant, on le fit; & leur Sort auroit été triste, si le Pape, dont ils avoient imploré la Protection, n'avoit sollicité pour eux. Innocent XI, non content d'agir à Venise, établit une Congrégation à Rome pour prendre Connoissance de cette Affaire, & la regler; mais, la République accorda ce qu'on lui demandoit, & les Juifs furent mis en Liberté.

XXII. Ce Pape s'appliqua aussi à leur Conversion. Grégoire XIII avoit ordonné de faire toutes les Semaines un Sermon pour les instruire. Un habile Homme devoit être choisi pour cela, & prouver que le Messie est venu; que Jésus-Christ est ce Messie qui a aboli la Loi, & s'étendre sur la longue Misere que cette Nation souffre depuis dix-sept cens Ans. Il obligeoit le tiers des Juifs de Rome d'assister tour-à-tour à cette Prédication; & les Enfans, qui avoient atteint l'âge de douze Ans, étoient enrôlez au Nombre des Auditeurs. Paul IV y ajouta l'Etablissement d'une Maison, où tous ceux qui se convertissoient étoient nourris & habillez. Il bâtit aussi un Hôpital pour retirer les Catéchumenes & les Malades, qui y étoient entretenus aux Dépens des Juifs. Tous les Evêques devoient imiter cet Exemple. Mais, soit que les Pré-

lats

lats aient manqué de Zèle, ou que distraits par d'autres Affaires, ils aient négligé celle-là, quoi que très importante, elle n'avoit eu aucun Succès. Un Dominicain se contentoit de monter en Chaire tous les Samédis, & faisoit un Discours froid & peu solide contre une Nation qui ne l'écoutoit pas. Innocent XI tâcha de remedier à cet Abus. Il * ordonna que le Sermon ne se feroit plus dans une Eglise consacrée, parce qu'il avoit appris qu'on la profanoit par des Indécences scandaleuses. Il obligea le Prédicateur à faire une Priere à Dieu; mais, de peur que les Noms de Jésus & de Marie n'effarouchent les Esprits, on doit la prononcer à basse Voix. Il établit une Charge d'Inspecteur pour faire taire ceux qui causent. En effet, on voit un Homme armé d'une longue Perche qui passe dans les Rangs, & qui frappe sur les Doigts de ceux qui causent, ou qui rient. Mais, on a beau faire : le Juif incredule ne se convertit point, & le Cardinal Barberin, qui avoit ajouté de grosses Dépenses aux Instructions, a reconnu avant sa Mort que les Conversions faites à prix d'Argent sont feintes & inutiles. Lors qu'un Juif se convertit à Rome, un Cardinal est ordinairement son Parrain, & il le promene quinze Jours dans son Carosse habillé de Satin blanc.

* *Wagenseil*, *Tela Ignea*, *Præfat.*

blanc. Quand tout le Monde l'a vu & reconnu pour Chrétien, il s'habille comme les autres. Si un Chrétien se fait Juif, on le condamne au Feu (*a*).

XXIII. On observe * à Rome deux autres choses qui doivent chagriner cette Nation. 1, Ils sont obligez de célébrer l'Elevation du nouveau Pontife, & de l'attendre sur le Chemin de Saint Jean de Latran pour lui rendre leurs Hommages Ils peuvent s'éxcuser, & se dire à eux-mêmes que regardant le Pape comme un Prince temporel, ils doivent reconnoître le nouveau Maître qu'on leur donne, & se réjouïr de son Elévation. Mais, peut-on bien se disculper à la faveur de cette Distinction? Car, l'Inauguration des Papes est un Acte de pure Religion, & c'est un Chef qu'on donne à l'Eglise Romaine. Les Juifs peuvent à leur tour accuser les Papes d'être plus jaloux de leur propre Gloire que de celle du Maître qu'ils adorent; car, on les contraint à rendre Hommage au Pape pendant qu'on leur permet de rejetter le Messie. 2, Le Pape † prie pour eux le Vendredi Saint aussi bien que pour les Païens & les Hérétiques, afin que Dieu déchire le

(*a*) Naudæana.

* *Sanctiones Ceremonialis Romani, Lib. I, Sect. II, pag.* 26.

† *Missale Rom. Fer. VI in Parasc. pag.* 182. *Cajetani Ordo Romanus XIV, pag.* 368.

le Voile de Moïse, & les illumine. Mais, on ne fléchit point les Genoux en priant pour eux, *parce que l'Eglise veut temoigner l'Horreur qu'elle conserve de ce que leurs Ancêtres firent dans un semblable Jour, en se mettant à Genoux devant Jésus-Christ pour se mocquer de lui*; comme si le Respect qu'on doit à Dieu, & les Adorations qu'on lui rend, devoient dépendre de la maniere dont les Profanes l'insultent.

XXIV. Enfin, les Juifs sont établis à Turin par un Edit, ou Transaction, qui leur donne une entiere Sureté pour ce qui regarde leur Religion; cependant, il arriva l'An 1671 qu'un Enfant Juif passant un Ruisseau, un Enfant Chrétien le batisa *au Nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit*. En Vertu de ce Batême, le grand Vicaire de Turin fit enlever l'Enfant, & prétendit qu'il appartenoit à l'Eglise. On se pourvut par deux Voies. 1, On consulta la Sorbonne; & l'Abbé Lameth, qui se mêloit de répondre à toutes les Consultations qu'on faisoit en ce tems-là, se déclara pour l'Enlévement, apuié sur des Principes Theologie & sur quelques Décrets du Concile de Tolede. Mr. Simon, qui fut instruit du Fait par Jonà Salvador, Juif de Pignerol, qui étoit alors à Paris, pour fournir de nouveaux moiens de lever de l'Argent, n'approuva pas cette Réponse, quoi qu'il eut

eut été chargé de l'envoier. Il repréſentoit qu'on devoit avoir plus d'égard aux Loix civiles, qui donnoient Liberté de Conſcience aux Juifs de Turin, qu'au Droit Canon. 2, Les Juifs en appellérent à Rome: mais, on n'aprend pas ſi le Pape décida en faveur des Juifs contre le grand Vicaire.

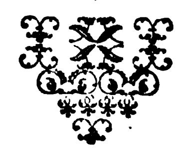
XXV. Nous avons conduit l'Hiſtoire des Juifs en Italie juſqu'à la fin du dix-ſeptieme Siecle. Si on veut entrer dans une Connoiſſance plus éxacte du Nombre & de l'Etat préſent de leurs Synagogues, on peut conſulter la Taxe de celles qui ſont dans l'Etat Eccléſiaſtique. On en compte neuf à Rome, & dix-neuf dans la Campagne, trente-ſix dans la Marche d'Ancone, douze dans le Patrimoine de Saint Pierre, onze à Bologne, & treize dans la Romandiole, qui outre-ce qu'on peut tirer par des Vexations éxtraordinaires, ſont taxées à un peu plus de ſept cens Ecus qu'elles paient tous les Ans.

XXVI. On peut encore voir le Teſtament de Zacharie à Porto, mort à Florence vers la fin du Siecle paſſé *. Ce Marchand avoit compoſé une eſpece de Concordance (*a*) ſur les Commentateurs du Thal-

* *An. Chriſti* 1671.

(*a*) Il l'intituloit *Aſaph Hammaſchir Collector. à Commentariis.* V. Bartolocci, Biblioth. Rabb. Tom. II, pag. 818.

Thalmud. Il confia en mourant son Ouvrage aux Docteurs de Rome, & légua sa Bibliotheque à l'Ecôle. Mais, de plus, il donna vint-quatre mille Piastres à sa Nation. Un Quart devoit être partagé aux Universitez *de Livorne*, *de Venise*, *de Jérusalem*, *& de la Terre d'Israël*; & dix-huit autres milles Piastres devoient être distribuées pour la Dot des pauvres Filles Juives des Synagogues de *Rome*, *Ferrare*, *Ancone*, *Urbain*, *qui étoit sa Patrie*, *Pezaro*, *Cesano*, *Venise*, *Padoue*, *Verone*, *Rovigo*, *Florence*, *Sienne*, *Pise*, *Livorne*, *Mantoue*, *Modene*, *& Reggio*. Ce Denombrement fait voir qu'il y a encore un Nombre considérable de Synagogues dans le Lieu du Monde où l'Eglise Romaine regne avec plus l'Autorité. Nous ne condamnons pas sa Tolérance; mais, elle devroit être égale, ou plus grande pour ceux qui adorent non seulement un même Dieu, mais, un même Messie, & qui n'ont en vue que la Réforme des Abus.



HISTOIRE

DES

JUIFS,

PAR

M^R. BASNAGE.

TOME QUINZIEME.



HISTOIRE
DES
JUIFS,

DEPUIS JESUS-CHRIST JUSQU'A PRESENT.

POUR SERVIR DE CONTINUATION A L'HISTOIRE DE JOSEPH.

PAR MR. BASNAGE.

NOUVELLE EDITION AUGMENTEE.

TOME NEUVIEME,

TROISIEME PARTIE.



A LA HAYE,
CHEZ HENRI SCHEURLEER.
MDCCXVI.
Avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

CHAPITRE XXXIII.

Histoire des Juifs en Allemagne depuis le quinzieme, jusqu'à la fin du seizieme Siecle.

I. *Landgraves de Thuringe taxent les Juifs avec Excès.* II. *Jacob Movilin: Concordances Hebraïques: son Auteur.* III. *Création de Docteurs, Origine de ce Titre.* IV. *Réglemens du Concile de Bâle contre les Juifs.* V. *Réglemens pour les nouveaux-Convertis.* VI. *Louis de Baviere les chasse de ses Etats.* VII. *Diverses Accusations. Exemple de Desespoir.* VIII. *On les chasse de Nuremberg.* IX. *David Leimlein trompe les Juifs Allemans, & les mene à Jérusalem.* X. *Victor à Carbé écrit contre eux. On les chasse de Cologne.* XI. *Le Prince des Prédicateurs.* XII. *Pfepfercorn & Hochstrat font brûler les Livres Hébreux. Opposition de Reuchlin.* XIII. *Il distingue deux sortes de Livres.* XIV. *Suite de cette Dispute.* XV. *Dissimulation de Pfepfercorn, & les autres Crimes dont on l'accuse.* XVI. *On l'a confondu avec un faux Messie, qui fut brulé à Hal.* XVII. *Les Dominicains, ses Défenseurs, fort decriez.* XVIII. *Vers qu'on publia contre eux.*

I. LE quinzieme Siecle s'ouvrit en Allemagne d'une Maniere triste pour la Nation Judaïque. Un * grand Nombre s'étoit établi dans la Thuringe, & dans la Misnie. Mais, les Landgraves leur faisoient acheter souvent leur Repos & leur Liberté : soit que le Besoin le demandât, ou que l'Avarice, qui naît dans l'Ame des Princes comme dans celle des Particuliers, les y poussât. Ils éxigeoient souvent des Sommes considérables. Il n'y avoit peut-être pas long-tems qu'ils avoient paié une grosse Taxe, lors qu'on leur en demanda une nouvelle l'An 1401. Ils refusérent de la paier; mais, on les arrêta tous Prisonniers, & on ne les mit en Liberté qu'après les avoir bien rançonnez.

II. Jacob Movilin faisoit alors *reposer la Loi en Israël.* Il se rendit célébre par le grand Nombre de ses Disciples, aussi bien que par ses † *Réponses aux Questions* qu'on lui avoit proposées. Je ne sai s'il faut placer dans le même tems l'Auteur des Concordances Hébraïques, auquel on a donné le Titre du (*a*) *Livre qui illumine le Chemin*; car, on ne convient pas du Nom de

* *An. Christi* 1401.

† *Ganz, Tsemach David, p.* 147. *An. Ch.* 1427.

(*a*) ס מאיר נתיב, Sepher Meir Natib.

de l'Auteur. Un Moine, nommé Arlot, qui vivoit à la fin du treizieme Siecle, doit avoir fait des Concordances qui ont été traduites en Hébreu. Mais, on attribue cette Traduction à Isaac Nathan, ou à Mardochée Nathan; & comme ces deux Hommes sont également inconnus, on ne peut décider auquel des deux la Gloire de cet Ouvrage est due. Waserus se trompoit évidemment, lors qu'il confondoit l'Auteur de ces Concordances avec Nathan, Chef de la Synagogue de Rome, qui composa un excellent Dictionnaire au commencement du douzieme Siecle. Il importe peu de demêler si ces deux Auteurs sont différens, ou si c'est un Homme qui a pris deux Noms, comme cela arrive dans la Circoncision, ou dans la Penitence; ou plutot, si le Pere a commencé l'Ouvrage que le Fils a fini. Il suffit de savoir qu'il fut composé par Nathan au commencement du quinzieme Siecle. Reuchlin le fit imprimer, parce qu'il le trouva très utile. On en a fait depuis un grand Nombre d'Editions; mais, la meilleure de toutes est celle de Rome, faite par un Moine, nommé Marius Calasio (a); car, non seulement il y a ajouté les Con-

 cordan-

(a) Il mourut à Rome l'An 1602, & son Ouvrage fut imprimé l'An 1622. Voiez Imbonatus, Biblioth. Rabbin. Tom. V, pag. 156.

çordances des Livres d'Esther & de Daniël, qui y manquoient; mais, on y trouve des Eclaircissemens sur les Notes Chaldaïques, & sur tout ce qui regarde la Description des Lieux Saints.

III. Il y avoit alors une Dispute entre les Rabbins d'Allemagne sur les Lettres de Divorce, Les jeunes Gens se mêloient de les dresser; & comme ils n'étoient pas parfaitement instruits des anciens Rites, ils y faisoient des Fautes. Afin de prévenir cet Abus, on ordonna qu'il n'y auroit que les *Docteurs* reçus qui pourroient dresser ces Lettres, & que toutes les autres seroient de nulle Valeur; & on prétend que ce fut là l'Origine du Titre de Docteur que Movilin s'apropria. Mais, ce fut apparemment la Fierté qui fit naître ce nouveau Dégré d'Honneur. Les Chrétiens donnoient le Bonnet de Docteur avec beaucoup de Pompe dans leurs Académies; & pour les imiter on prit le même Titre, on commença à le conférer avec quelque Cérémonie; celui de Rabbins, trop ancien, étoit méprisé. Le Dom n'étoit en Usage qu'en Espagne: mais, les *Docteurs* étoient distinguez chez tous les Chrétiens. Abravanel, qui vit, que les Allemans ordonnoient leurs Disciples, en disant, *Morenu, vous êtes vôtre Docteur*, fut surpris de cette Coutume;

me; mais, il trouva depuis qu'on faisoit la même chose en Italie, où ce Titre passa fort promptement.

IV. Le Concile de Bâle, qui étendoit fort loin ses Soins & sa Juridiction, crut * qu'il ne devoit pas négliger les Juifs, qui étoient nombreux dans cette Ville, & dans l'Allemagne. Il ordonna aux Prélats de choisir dans tous les Lieux où il y avoit des Juifs, quelques Personnes habiles dans les Langues pour les prêcher. Les Souverains étoient obligez d'envoier tous les Circoncis de leurs Etats au Sermon; & de grosses Peines étoient ordonnées contre ceux qui les cacheroient, ou qui les empêcheroient de recevoir l'Instruction. On défendoit à même tems d'avoir aucun Commerce avec eux dans les Repas, & dans la Société civile. Il n'étoit pas permis d'avoir des Valets, des Nourrices, des Médecins, ou des Fermiers de cette Nation, ni de leur louer des Maisons proche des Eglises, ou dans le Sein des Villes: & afin de les reconnoître plus aisément, on les obligea de porter un Habit différent de celui des Chrétiens. Enfin, le Concile condamna ceux qui leur engageroient les Livres Sacrez, les Croix, les Calices, & les

* *An. Christi* 1434. *Concil. Basil. Seff.* 19, *Art.* 5 & 6, *Cap. II, pag.* 547.

les Ornemens des Eglises, à perdre leur Argent.

Le Concile fit aussi des Réglemens pour ceux qui se convertiroient. Les nouveaux-Convertis acqueroient par le Batême le Droit de jouïr de leurs Biens, excepté ce qu'ils avoient volé par des Usures; car, on les obligeoit de restituer les Intérêts excessifs, si les Personnes étoient vivantes; & en Cas de Mort, comme l'Eglise étoit Maîtresse de la Confiscation de ces Biens mal acquis, elle en faisoit Présent aux nouveaux-Convertis. Ce Réglement est singulier; car, l'Eglise n'a point le Droit de s'approprier les Biens des Particuliers, principalement lors qu'ils sont acquis avant qu'on soit entré dans l'Eglise, & dans le tems de l'Ignorance. Si l'Eglise a ce Droit, elle ne peut l'exercer au Préjudice des Enfans, & des Héritiers de ceux à qui la Restitution est due. Enfin, on mettoit par là un Obstacle à la Conversion des Juifs, en leur arrachant cè qu'ils avoient acquis.

V. Le Concile déclaroit encore par une *Loi édictale* les nouveaux-Convertis susceptibles de toutes les Charges dans les Villes où ils se faisoient batiser, parce qu'il *étoit plus noble d'être régénéré par le Saint Esprit, que de naître de la Chair*. Ce n'est pas à un Concile de disposer des Charges & des Privileges

vileges de toutes les Villes. Mais, la Raison qu'il allegue est plaisante. Si la Régénération donnoit quelque Droit aux Dignitez temporelles, un Homme qui paroîtroit saint, pourroit par ce Motif se donner un plus grand Droit à la Couronne du Prince, que son Fils qui est né selon la Chair. Le Concile ne pouvoit pas s'assurer de la Sincérité des Conversions: il paroît aussi qu'il en doutoit; car, il défendoit aux nouveaux-Convertis de s'entrevoir souvent, & d'avoir Commerce ensemble, parce qu'on avoit apris par Expérience qu'ils s'entregâtoient, & que leur Foi s'affoiblissoit. On leur défendoit aussi d'enterrer leurs Morts à la Juive, & d'observer le Sabbat, & les autres Rites de leur Nation; ce qui prouve suffisamment qu'ils n'y avoient pas renoncé de bonne-Foi. Enfin, on ordonnoit aux Curez de prévenir le Mal, en leur procurant de bons Mariages avec des Filles Chrétiennes. Comme le Concile donnoit de grands Privileges aux nouveaux-Convertis, il ordonnoit aussi des Peines terribles contre les Dissimulateurs; car, il autorisoit les Prêtres de veiller sur leur Conduite; de les dénoncer aux Inquisiteurs, & de faire intervenir le Bras seculier pour les punir avec plus de Rigueur; déclarant que tous ceux qui protégeroient ces Néophytes, seroient

feroient traitez comme Fauteurs d'Hérétiques; & pouſſant ſon Autorité plus loin, *il caſſoit & annulloit* tous les Privileges qui pouvoient avoir été donnez aux Juifs, *ſoit par les Papes, ou par les Empereurs.* On eſt ſurpris quand on entend des Eccléſiaſtiques parler ainſi. Le Concile ne ſe fait point Juſtice, & ne ſent point ce qu'il eſt; confondant perpétuellement le Temporel avec le Spirituel, le Politique avec l'Eccléſiaſtique, & il tire de fauſſes Conſéquences de l'un à l'autre. Le Concile avoit raiſon lors qu'il donnoit les Ordres pour inſtruire les Juifs, & nourrir les nouveaux-Convertis par des Aumônes; mais, il outroit ſon Pouvoir en s'élevant au deſſus des Empereurs pour anéantir leurs Loix.

VI. Les Décrets du Concile de Bâle n'apportérent pas un grand Changement en Allemagne. Il eſt vrai que Louïs X de Baviere chaſſa les Juifs de ſes Etats; mais, il ne le fit que vint Ans après *, & le Concile n'avoit pas donné cet Ordre aux Souverains. Ce Prince n'écouta point ſes Intérêts. On eut beau lui repréſenter que l'Exil de tant de Perſonnes riches diminueroient ſes Revenus: il leur ordonna de ſortir dans un ſeul Jour, & dans une même Heure de quarante Villes, & de tous les Bourgs qui ſont

* *An. Chriſti* 1454.

sont dans ses Etats : il confisqua leurs Biens, & bâtit des Prisons & d'autres Edifices publics dans les Places qui leur avoient apartenu *.

VII. Les Princes de Meckleboarg † firent aussi une Exécution cruelle dans leur Capitale. Trente Juifs y furent condamnez au Feu. L'un d'eux se jetta ‡ dans la Riviere, pour éviter la Barbarie de ce Suplice; & comme les Femmes & les Enfans étoient comprises dans cette Exécution, une Mere, poussée au Desespoir, tua de sa main deux Filles qu'elle avoit, & la troisieme auroit subi le même Sort, si les Chrétiens ne la lui avoient enlevée. On les accusoit d'avoir acheté d'un Prêtre, qui fut brûlé avec eux, une Hostie, qu'ils avoient percée de Coups, & qui se trouva toute sanglante. Ils ‖ furent aussi accusez en Hongrie d'avoir bu le Sang d'un Chrétien qu'ils avoient égorgé. On les mit à la Question pour leur faire avouër que non seulement ils étoient coupables de ce Crime, mais que la Nation y avoit part. Je ne retoucherois plus à ces sortes d'Accusations, si l'His-

* *Aventinus Ann. Boior. Lib. VII, pag.* 513. *Europa Status sub Frideric. III, Cap. XXXII, apud Freher. Hist. Germ. Tom. VI, pag.* 79.

† *Nauclerus, Gen. L, Tom. II, pag.* 1110.

‡ *An. Christi* 1492.   ‖ *An. Christi* 1494.

l'Historien, qui rapporte celle-ci, ne l'appuioit sur quatre Raisons qui convaincront les Lecteurs de la Fausseté de cette Histoire. L'Historien assure que les Juifs se servoient du Sang d'un Homme comme d'un Remêde excellent pour consolider la Plaie du Prépuce. Il ajoute que les Hommes aiant des Ecoulemens ordinaires comme les Femmes, ce Sang aidoit à les soulager. En effet, on dit que Dieu, pour punir les Juifs d'avoir crucifié son Fils, ordonna qu'ils auroient une Perte de Sang tous les Vendredis de la Passion, ou toutes les Pleines Lunes, & que c'est ce qui les rend si pâles. Mais, il est étonnant que des Chrétiens raportent * sérieusement de semblables Contes. La troisieme Raison qui obligeoit les Juifs à égorger les Chrétiens, & à se servir de leur Sang, c'est qu'il est propre à exciter l'Amour, lors qu'on le mêle avec les Alimens. Enfin, ils ont fait un Vœu de † sacrifier tous les Ans un Homme dans quelque Endroit du Monde, parce qu'ils s'imaginent qu'ils ne peuvent être délivrez de l'Infamie qui les couvre, qu'en offrant à Dieu le Sang d'un Chrétien; & ils appellent celui qu'ils répandent Joël, *venant de Dieu*, ou peut-être Goël, *le Redempteur*,

* *Bonfin. Rerum Hungaric. Dec.* 4, *Lib. V.*
† *Spond. An. Christi* 1494. *n.* 10, *pag.* 217.

dempteur, en Derision de Jésus crucifié. Quoi qu'il en soit, comme ce Sang devoit se répandre tour à tour dans toutes les Villes. Celui de Tirnaw en Hongrie échut cette Année-là ‡, & on y tua un Chrétien: mais, ceux qui avoient commis le Meurtre, furent découverts & punis.

VIII. Ils eurent un plus grand Malheur dans la Franconie; car, le Peuple de Nuremberg les chassa * tous de cette grande Ville, où ils étoient riches & puissans depuis un grand Nombre d'Années: mais, ils allérent se rétablir dans une petite Ville voisine, où ils batirent une Synagogue. On les chargea de divers Crimes, afin de les chasser avec Justice: mais, l'Insolence que leur inspiroit la Prospérité; leur Nombre qui les rendoit redoutables; leurs Usures qui entretenoient la Debauche de la Jeunesse, les rendoient si odieux, qu'on résolut de s'en defaire.

IX. En ce tems-là parut l'Imposteur David Leimlein. Il n'ôsa pas se déclarer le Messie; mais, il soutint avec Confiance que le Libérateur alloit paroître l'An 1500; & dans cette Vue, il obligea les Juifs credules à abattre leurs Fours où ils cuisoient les Pains sans Levain. Ces Fours devenoient inutiles, puis que l'Année suivante on man-

 geroit

* *An. Christi* 1499.

geroit les Azymes à Jérusalem. On se préparoit déjà à cet heureux Voiage. Un Rabbin célébre avoue qu'il avoit démoli son Four comme les autres; & soit qu'il voulut justifier sa Crédulité, ou qu'il ne fut pas revenu de son Entêtement, il assure que cet Homme faisoit des Miracles, & que le Chef de la Synagogue de Francfort l'en avoit assuré. David Leimlein s'apperçut bientot qu'il avoit pris un tems trop court pour ses Prophéties : c'est pourquoi il publia que les Péchés du Peuple avoient retardé l'Apparition du Libérateur; & la Nation, au lieu de se detromper, s'assembla auprès de Jérusalem, où elle célébra un Jeune solennel, afin d'appaiser Dieu, & de hâter la Délivrance qui n'est point venue.

X. Au commencement du seizieme Siecle, on les chassa du Diocese de Cologne: & Victor à Carbé, qui quitta le Judaïsme pour devenir Prêtre, se répandit en Loüanges pour l'Evêque de Cologne, le félicitant d'avoir arraché l'Yvroie du Camp du Seigneur, & d'avoir purgé son Evêché de ceux de sa Nation. Les Prosélytes croient qu'il faut tomber dans l'Excès contre ceux qu'ils ont quittez, & que c'est là le grand Art pour écarter les Soupçons qu'on a souvent sur la Sincérité de leur Conversion.

Ils

Ils raiſonnent aſſez juſte: le Peuple aime un Emportement qu'il appelle Zêle; la Modération lui devient ſuſpecte. Mais, on ne doit pas ſuivre les Inclinations du Vulgaire: c'eſt oublier bien promptement ſa Miſere & ſa Faute que d'inſulter ſes Freres: il eſt cruel de les inſulter ſur lé Rivage, lors qu'une main charitable les a empêchez de ſe noier comme les autres. Cependant, c'eſt là le Style ordinaire des Proſélytes qui veulent plaire, ou faire Fortune. Victor à Carbé, tout habile qu'il étoit, tomba dans ce Défaut. A même tems qu'il faiſoit des Invectives contre ſa Nation, il conſeilloit aux Chrétiens de ne diſputer jamais contre les Juifs, parce qu'ils étoient accoutumez à la Diſpute dès leur Enfance, & que pour les vaincre on avoit beſoin d'un Carquois plein de Flêches. Cependant, il écrivit contre ſa Nation, & on lit encore aujourd'hui ſur les Portes de l'Egliſe de Sainte Urſule à Cologne ces Paroles, *Victor, autrefois Juif, écrivit l'An* 1509 *quatre Livres contre les Erreurs des Juifs.* Il avoit près de cinquante Ans lors qu'il ſe fit batiſer; & ce fut peut-être la Crainte d'être éxilé, comme ſes Freres, qui lui ouvrit les Yeux. Sans vouloir percer dans les Mouvemens de ſon Cœur, on apprend par ſon Témoignage que les Juifs avoient ſouf-

fert dans le Diocese de Cologne au commencement du quinzieme Siecle.

Au reste, je n'ai pas vu ces quatre Livres que Bartolocci a indiqués; mais, il y en a un autre de cet Auteur, *les Mœurs des Juifs*, qu'il paroit n'avoir pas connu, & qu'il faut peut-être confondre avec les autres; car, il fut composé la même Année 1509, dédié à l'Archevêque de Cologne qu'il loue beaucoup, & il y donne aux Chrétiens qui veulent entrer en Dispute avec les Juifs les mêmes Conseils que nous avons indiquez, parce qu'il soutient que ce sont des Maitres dans les Controverses accoutumez dès leur Enfance à soutenir la Loi, non seulement contre les Chrétiens, mais contre tous les Sectaires Juifs.

Comme cet Ouvrage se trouve rarement, & qu'il donne une Idée assez juste des Juifs, & de la Peine qu'ils ont à se convertir, il est bon d'en faire ici l'Extrait.

Il remarque que de tous les Peuples du Monde il n'y en a pas un seul dont la Conversion soit plus difficile que les Juifs, parce qu'ils ont un Attachement si grand pour la Loi, que ni l'Or, ni l'Argent mis aux Pieds d'un Crucifix, ni les Menaces du Supplice, ne sont pas capables de les vaincre. Il se mettoit lui-même en Colere lors qu'on lui prédisoit qu'il deviendroit Chrétien.

C'est

C'est pourquoi il prie la Vierge de l'affermir dans la Profession de la Vérité : *car*, dit-il, *si vous n'intercedez pas pour nous, personne ne pourra éviter la Colere du Juge, & vous pouver le faire avec d'autant plus de Confiance qu'il est écrit au Livre des Rois : Demandez ma Mere ; car, il n'est pas permis de detourner ma Face.* Une des choses qui lui paroissoient facheuses étoit la Defiance que les Chrétiens témoignoient contre les Prosélytes Juifs & la Curiosité qu'ils avoient de savoir de lui s'il étoit véritablement Chrétien. *Cela*, dit-il, *degoute une infinité de Juifs qui comparent ces Prosélytes à une Chemise blanche, laquelle se salit chaque Jour, & qu'on quitte à la fin de la Semaine. On caresse*, dit-il, *un Juif qui se convertit ; on l'honore, & on le prie à manger les prémiers Jours : mais, ensuite, on le méprise & on l'abandonne* *. Il conclud qu'il faut d'autant moins se moquer des Juifs, que ce sont des Gens grossiers qui se fachent aisement, & qui ont assez de Peine à se convertir, sans qu'on les rebute. Il faut, *disent-ils*, estimer la Douceur des Chrétiens, le Savoir & l'Industrie des Païens, & la Fermeté des Juifs dans la Profession de la Foi. Il croit que le Thalmud étoit commencé avant Jésus-Christ : mais, alors, ce n'étoit qu'un

* *Cap. V, pag. 66.*

petit Livret qu'on a fort augmenté, parce que les Docteurs eurent peur que la Religion ne s'oubliât, & ne périt par les Progrès du Christianisme si on ne la couchoit par Ecrit : & *les Juifs observent les Préceptes du Thalmud aussi religieusement que les dix Commandemens de la Loi* *.

Il entre ensuite dans le Détail de quelques Extravagances de la Loi, dont l'une est que Dieu se met en Colere tous les Jours, soit la Nuit, ou le Jour, excepté celui auquel il permit à Balaam d'aller trouver Balak pour maudire le Peuple d'Israel. On peut aisement connoitre le tems auquel Dieu se met en Colere : du moins, pendant le Jour : c'est lors qu'on voit un Coq qui tient un Pied en l'Air, & dont la Crête pâlit.

Il fait ensuite un Portrait peu avantageux de sa Nation, & des Péchés dans lesquels elle tombe. Les Juges sont très faciles sur les Accusations d'Adultere qui pourroient devenir fréquentes, si elles étoient écoutées. Mais, ils se laissent aussi corrompre fort aisément lors qu'on les rend Juges des Procès. Il rapporte l'Exemple d'un Homme riche qui trouvant le Rabbin prévenu contre lui en faveur d'un Pauvre, contre lequel il plaidoit, lui cita ces

Parbles

* *Cap. XI, pag. 69.*

Paroles de l'Exode: *Tu n'auras point Pitié du Pauvre en Jugement.* Le Rabbin opposa Passage à Passage, & cita une Sentence de l'Ecriture qui *maudit celui qui ne se reconcilie pas avec le Pauvre.* Le Riche demanda à lire la Sentence: on lui envoia l'Exemplaire du Pentateuque. En le feuilletant, il mit à coté de chaque Maxime dix ou vint Ecus d'Or, & renvoia le Livre. Le Rabbin, content du Commentaire, trouva que le Riche entendoit mieux l'Ecriture que lui. Il ajoute que les Chrétiens doivent avoir peu de Commerce avec les Juifs, parce que ces derniers cherchent à s'enricher à leurs Dépens *.

X I. (*a*) Ils avoient dans le Voisinage un Docteur éloquent: c'étoit le R. Siméon, surnommé le *Prince des Prédicateurs*, lequel composa une *Gipeciere*, *Jalkout*; c'est ainsi qu'il intitula un Recueil des Interprétations des anciens Docteurs sur l'Ecriture. Ce Recueil n'est pas parfait: mais, comme il travailloit particuliérement pour le Peuple, il a choisi fort judicieusement celles qui étoient à sa Portée, & qu'il croioit

* *De Vità & Moribus Judaeorum, Victoris à Carben, olim Judai, nunc Christi Miseratione Christiani, Libellus.*

(*a*) On a retranché ce Paragraphe dans l'Edition de Paris, Tom. III, pag. 412.

les meilleures. Il n'a pas dissimulé ce que les Anciens ont dit qui regarde le Messie, & qu'on peut appliquer au nôtre. Cependant, il est souvent trop subtil; comme lors qu'il éxplique ces Paroles du Pseaume: *Je t'ai oint pour Roi* *; car, il a recours à une Explication des Thalmudistes sur le Mot de Messiah, comme s'il signifioit une Toile que Dieu a étendue sur la Montagne de Sion, pour marquer que tout sera enfermé dans le Roiaume du Messie. Cet Ouvrage fut imprimé d'abord à Thessalonique, & depuis en Italie. Un Rabbin de la Famille de Ghédalia (*a*), qui s'étoit retiré à Jérusalem, a composé un long Commentaire sur cette *Gipeciere*. Il crut que son Travail étoit perdu, parce qu'il n'étoit pas assez riche pour le faire imprimer, lors que Dias Mokato, Espagnol riche, se chargea de la Dépense. On imprima donc la *Gipeciere* avec les Notes d'Abraham à Livorne †. Le Correcteur (*b*) la dédia au Grand Duc Ferdinand II. On a depuis ‡ imprimé à Amsterdam une *Nouvelle Gipeciere*, ילקוט חדש, *Jalkout Kadash*, dans laquelle

* *Pseaume II, Vers.* 6.

(*a*) Il s'appelloit Abraham Ben Samuelis Ghedalia. † *An. Christi* 1658.

(*b*) Il s'appelloit Abraham Ben Salomonis Chaiim.

‡ *An. Christi* 1678. Elle est d'un Anonyme.

le on a recueilli les Interprétations litérales & mystiques par Ordre alphabétique, au lieu que Siméon a suivi l'Ordre des Livres Sacrez, & ne s'est attaché qu'au Sens allégorique. Enfin, il y a une troisieme *Gipeciere*, qui est celle du R. Ruben, qui n'est qu'un Recueil de Notes sur le Pentateuque, imprimé l'An 460, c'est-à-dire, l'An 1700 (*a*).

XII. Un Prosélyte, nommé Pfepfercorn, alluma une Guerre terrible entre les Savans du XVI Siecle *. Soit qu'il voulut se rendre nécessaire, & acquérir de la Réputation dans le Parti qu'il venoit d'embrasser; soit plutot qu'il voulut s'enrichir aux Dépens de ceux qu'il avoit abandonnez, il persuada l'Empereur Maximilien qu'il falloit bruler tous les Livres des Juifs, à cause qu'ils étoient remplis de Fables, de Mensonges, & de Blasphêmes contre Jésus-Christ. Il eut l'Habileté de s'associer deux Théologiens de Cologne, & entr'autres le fameux Hoochstraten, qui écrivit depuis contre Luther. On l'accusa de vouloir se saisir de tous les Livres qu'il condamnoit, & d'obliger en suite les Juifs à les racheter par de grosses Sommes, il écrivit l'An 1509 un Traité sur la maniere dont les Juifs observoient la Pâque, & les accusa d'être Hé-

(*a*) A Amsterdam. * *An. Christi* 1519.

rétiques Deserteurs de l'Ancien Testament, & Ennemis du Nouveau. Il publia la même Année *l'Ennemi des Juifs*, lequel découvroit leurs Usures & leurs Imprécations contre les Chrétiens; & ce fut principalement ce dernier Ouvrage qui échauffa Reuchlin, qui fit naitre la Dispute. Tous les Dévots & les Ignorans entrérent dans cette Faction de Pfepfercorn, & l'Empereur même s'étant laissé éblouïr par l'Autorité des Théologiens, répondit assez favorablement à la Requête qui lui avoit été présentée. Cependant, comme cette Affaire faisoit du Bruit, il voulut savoir le Sentiment de quelques Docteurs, & particuliérement de la Fumée, autrement Capnion, ou Reuchlin. Cet Homme avoit étudié les Langues sous Vesselus. Quelques-uns lui donnent pour Maître Jean de la Pierre, Allemand de Naissance, qui fut depuis Professeur à Paris, & se fit Chartreux. Mais, il est certain qu'il étoit rédévable de sa prémiere Erudition à ce Professeur de Groningue qu'on appelloit la *Lumiere du Monde*. Le Duc de Baviere, qui estimoit fort Reuchlin, aiant une Affaire fort délicate à ménager avec Aléxandre VI, le choisit pour un de ses Ministres. Il demeura un An à Rome, où il acheva d'apprendre l'Hébreu sous un Juif fameux qui florissoit alors, & qui

qui s'appelloit Abdi Ben Jacob Spuon. On lui donne d'autres Maitres en Hébreu, comme cela paroit par la Lettre en cette Langue à son Maitre Jacobo Jéhiels Loans Judæo. L'Empereur l'avoit nommé pour être Triumvir de la Ligue de Suaube faite l'An 1489 pour contrequarrer la Puissance des Ducs de Baviere, & il avoit exercé cette Charge pendant onze Années. Il ne faut donc pas s'étonner si cet Homme, illustre par son Savoir, & connu dans l'Empire, fut consulté sur le Sort du Thalmud, & des autres Livres Hébreux.

XIII. Reuchlin ne tomba point dans un Excès opposé à celui de ses Ennemis: il * distingua deux sortes de Livres, dont les uns renfermoient les Dogmes, la Morale, les Rites des Juifs, & les autres étoient remplis de Blasphêmes contre Jésus-Christ. On y disoit que Jésus-Christ étoit un Idolâtre, né d'un Adultere, qui avoit été pendu pour ses Crimes. Reuchlin consentoit qu'on brulât ces deux Livres, dont l'un s'appelloit *Nizzachon*, & l'autre (*a*) *Toldos Jeschu*. Il alléguoit de plus que les Décrets

* *Hochstrat. Galatin. Arcan. Tom. I, Cap. VII, pag. 22. Majus Vita Johannis Reuchlini Phorcensis.*

(*a*) Il a été imprimé depuis en Hébreu. Wagenseil, Tela Ignea Satanæ.

crets de l'Allemagne n'étant pas éxécutez par tout où il y avoit des Juifs, il étoit impoffible de fupprimer entiérement des Livres répandus dans tout l'Univers; & dont un feul Exemplaire fuffifoit pour procurer de nouvelles Editions. Le bon Sens vouloit qu'on raifonnât ainfi, & qu'on étendît ce Raifonnement à tous les Livres qui étoient imprimez & publiez. Cependant, on fit un Crime à Reuchlin de parler ainfi, & les Théologiens commencérent à perfécuter l'Auteur de ce Sentiment. Il fuffifoit non feulement de favoir alors un peu de Grec pour être fufpect, & d'entendre l'Hébreu pour être convaincu d'Héréfie, comme le difoit le Docteur d'Efpences; mais, c'étoit affez que de vouloir étudier cette Langue pour s'attirer de cruels Ennemis. Cologne prit le Parti de fes Théologiens: l'Univerfité de Paris, qu'on avoit confultée, fe déclara pour eux. L'Affaire fut portée devant l'Electeur de Maience; mais, Reuchlin n'aiant comparu que par Procureur, Hochftrat obtint une Sentence qu'il fit publier avant le Terme. Reuchlin en appella au Pape, qui donna Commiffion à l'Evêque de Spire de juger ce Procès. Hochftrat fut condamné par Défaut avec Dépens: Defenfes lui furent faites de continuer fes Procedures. La Déclaration des
Théo-

Théologiens de Cologne fut déclarée nulle. Mais, ces Théologiens ne laissérent pas de faire bruler le Livre de Reuchlin.

XIV. On ne se contenta pas de ces Procedures Juridiques. Hutten publia les * *Lettres des Hommes obscurs*. Paul Jove, qui les attribue à Reuchlin, se trompe. Ces Lettres contenoient une Satyre piquante contre les Moines. Le Public fut ravi de les voir maltraitez d'une maniere d'autant plus agréable, que sous les Aparences d'une Simplicité grossiere & avec une Latinité barbare, comme est celle des Théologiens de l'Ecôle, on y peint vivement les Défauts de ces Théologiens, leur Orgueil, leur Entêtement pour la Scholastique, leur Eloignement pour les belles Sciences, & les Impuretés ausquels ils s'abandonnoient. Reuchlin fut vangé par là des Outrages qu'on avoit répandus contre lui. La Vangeance auroit été complette, si † Hochstrat en étoit mort de Douleur, comme Paul Jove l'assure : mais, ce Moine Inquisiteur vivoit encore dix Ans après la Publication de ces Lettres satyriques. Ortuinus Gratius, à qui elles étoient addressées, tâcha de repousser l'Attaque, en y opposant les *Lamen-*

* *Epistola Virorum obscurorum.*

† *V. Bayle, Diction. Critique, dans l'Article de* Hochstrat, *Tom. II.*

mentations * *des Hommes obscurs*, & les † *Lettres des Hommes illustres*; mais, la Satyre prévalut contre l'Apologie, & du moins les honnêtes Gens cessérent de regarder Reuchlin comme un Juif, & comme le Protecteur de leurs Sentimens.

L'Affaire fut jugée à Rome. Hochstrat y alla, muni des Lettres des Princes, & de Sommes considérables, dont il se fit des Protecteurs. Il n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer au Gain de sa Cause. Il menaça le Pape d'appeller de son Jugement au Concile; de le rejetter comme un faux Pape, & de se séparer de l'Eglise, si on ne condamnoit pas Reuchlin, & les Juifs qu'il soutenoit. Cependant, il fut obligé de se contenter d'une Surseance que le Pape lui accorda lors qu'on alloit le condamner. En effet, les Juges favorisoient Reuchlin, & auroient prononcé contre Hochstrat, si on n'avoit arrêté le Jugement par Ordre du Pontife. L'Inquisiteur fut obligé de revenir honteux. Les Amis de Reuchlin attendirent Hochstrat proche de Nuremberg, où ils l'auroient maltraité, s'il n'avoit été averti

* *Lamentationes obscurorum Virorum. An.* 1518. Les Auteurs étoient Herman, Comte de Newenaer, Ulrich Hutten, & Herman Buschius. *Placcius de Anonymis*, *Tom. I*, *pag.* 378, *n.* 1540.

† *Epistolæ clarorum Virorum*, imprimées en 1535.

ti de cette Embuscade. On * assure que Hutten l'aiant un Jour rencontré, voulut le tuër pour le punir des violentes Poursuites qu'il avoit faites contre les Luthériens, qui commençoient à se répandre en Allemagne. Mais, le Moine, humilié, représenta qu'il étoit honteux de tuër un Homme sans Défense; & Hutten, fléchi, se contenta de lui donner quelques Coups de Plat d'Epée.

XV. Pfefferkorn fut accusé de divers Crimes, & un Poëte l'a représenté comme un Scélérat, chargé de Crimes, qui dissimuloit sa Religion, afin de semer avec plus de Succès la Discorde entre les Chrétiens.

A Piperis Grano *Germanum Nomen adeptus;*
Hunc olim Pœnas fugientem extrema secutum,
Opprobriis coöpertum Hominem, Famâque sinistrâ,
Flagitiique Reum simulantem, ac multa voventem
Ad Christi traxere Fidem. Præstabat in illa
Religione mori, & pro Factis solvere Pœnas,
Quàm bellum ac fœdas nobiscum accendere Lites.

XVI. On a confondu cet Ennemi de Reuchlin, avec un autre Homme de même Nom, qui fut brulé à Hall l'An 1515 (a). Hutten

* *Observationum Selectar. ad Rem Litterar. spectantium, Tom. IV, Obs. 9.*
(a) On l'appelloit Jacob Melstinski.

Hutten * dit, que ce dernier confessa, qu'il avoit fait l'espace de vint Ans toutes les Fonctions d'un Prêtre; qu'il avoit ensuite persuadé, qu'il étoit ce même Messie, qui avoit changé l'Eau en Vin, &c, & qu'enfin s'étant fait Médecin, il avoit donné du Poison à l'Electeur de Brandebourg, & à son Frere l'Evêque de Magdebourg. Je ne sai comment on a pu confondre deux Hommes, dont les Avantures sont si différentes, quoi qu'ils eussent peut-être un Genie assez semblable: mais, la chose est pleinement éclaircie par le Poëme, que nous venons de citer sur le Triomphe de Reuchlin; car, quoi qu'on y appelle les Bourreaux pour le punir de Mort, cette Figure poëtique suppose, qu'il étoit encore vivant l'An 1516, lors que cette Affaire fut jugée à Rome †.

Carnifices, clamate, duos vos omnibus Armis,
Vos Cruce, vos Laqueis, & adacto Funibus unco,
Hanc mihi, Carnifices, Operam date; ponite primùm,
Ut Facie in Terram versâ, Genibusque supinis,
Nec Cœlum aspiciat, nec vos contaminet istis
Attactos Oculis: quoniamque impura locutus,
Mordeat Ore Solum, & quiddam de Pulvere mandat.

Je

* *Huttenii Epist. ex Bibl. Gerbelii, apud Majum Not. in Vitam Reuchlin. pag.* 253.

† *Majus, Annot. in Vit. Reuchlin. pag.* 498.

Je ne sai si on s'en tint aux Menaces poëtiques, & si, après avoir fait souffrir à Pfefferkorn tant de Supplices en Vers, on le laissa mourir tranquillement, comme quelques-uns l'assurent; mais, au moins, est-il certain, qu'on ne pouvoit pas le confondre avec le Scélerat du même Nom, brulé à Hall dès l'An 1515.

XVII. Les Dominicains & les Théologiens de Cologne étoient avec lui les principaux Tenans dans cette Dispute. Reuchlin ne se contenta pas de les avoir maltraitez: *Est quædam Hominum Species inhumanissimorum ; Theologi vocantur.* Il prédit qu'eux & les Moines, ses cruels Ennemis, trouveroient en Luther un Homme qui le vengeroit. On reproche aux Dominicains des Crimes énormes.

Didicistis aniles
In Triviis Artes, *&* Sanctus, *dicitis*, *illud*
Spiritus infudit.

XVIII. C'est une Impieté, que d'attribuer au St Esprit des Artifices humains & des Sécrets de Vieille, comme on le reproche aux Dominicains dans ce Poëme que Mr. Majus a publié pour suppléer au Défaut de celui, dont parle Melanchton, & qui ne se trouve plus; mais, on ne s'arréte pas là; car, on les causa d'avoir empoi-

poisonné Henri VII par une Hostie, & d'avoir commis divers autres Crimes de cette Nature.

* *Dicite, qui fuerit, qui sacrum armare Veneno*
Edocuit Christi Corpus, Mortisque Medelam
Exitii Causam facere, & Fomenta Salutis
Credita perpetua in crudelem vertere Cædem?

Sed occid[illegible]
Septimus Henricus Gladio, mixtamque perenni
Cum Vitâ Interitum Mensis accepit eisdem
E manibus, Pauline, tuis.

Semel, inquis, fecimus illud.
Berna *negat; Sceleris affert Monimenta secundi,*
Tempore jam nostro; tum vos ussisse sopito
Vulnera Lessero, *& Sanctum voluisse videri;*
Francisci Fratres jactant, ne scilicet ultra
Autori concessa suo hæc Insignia Soli.

Ainsi, quand l'Apologie de † Bzovius contre l'Empoisonnement de Henri VII feroit véritable, & que ce Prince, dont le Corps devint livide après la Mort, ne feroit pas péri par une Hostie empoisonnée, les Dominicains se trouveroient encore chargés de grands Crimes par les Amis de Reuchlin.

* *Majus, ibid. pag.* 488.
† *An. Christi* 1313.



CHA-

CHAPITRE XXXIV.

Etat des Juifs depuis le Commencement de la Réformation.

I. *Etat des Juifs au tems que la Réformation commença à s'établir.* II. *Luther se déclare contre eux.* III. *Le R. Isaac publie son* Appui de la Foi. IV. *Léon de Judà n'étoit point Juif, mais Fils de Curé.* V. Nizzachon, *ou la* Victoire, *Livres très dangereux.* VI. *Distinction de cinq Livres qui portent ce Titre.* VII. *Le prémier, composé au XII Siecle.* VIII. *Le second, composé par Matathias.* IX. *Deux Ouvrages, publiez par Lipman sous ce Titre: leur Caractere.* X. *Le dernier, publié depuis la Réformation.* XI. *Demi-Juifs en Allemagne.* XII. *François David, accusé de l'être.* XIII. *Socin écrit contre les demi-Juifs.* XIV. *Juifs véritables de tout tems persécutez à Mersbourg.* XV. *Salomon Luria, la Couronne d'Israël dans l'Autriche.* XVI. *Simson, Géometre fameux.* XVII. *Docteurs Juifs, illustres & nombreux en Pologne.* XVIII. *Dans l'Ukraine.* XIX. *Persécutez en Boheme.* XX. *Ferdinand les en chasse absolument.* XXI. *Leurs Docteurs célébres en*

en ce Païs-là. XXII. *Judas Bezaleël, ou Léon de Prague.* XXIII. *Mardochée le Beau étoit Bohémien.* XXIV. *Ganz, Historien des Juifs très célébre.* XXV. *Synagogue fameuse à Prague.* XXVI. *Taxes excessives qu'on leur impose en Hongrie.* XXVII. *Synagogues de Moravie, renversées.* XXVIII. *Leur Massacre à Bon par Scheuck.* XXIX. *Leur Etablissement dans le Duché de Brunswic à la fin du seizieme Siecle.*

I. REuchlin avoit raison de dire (*a*) que les Moines avoient trouvé dans Luther un Homme qui leur donneroit assez d'Affaires pour les contraindre à le laisser mourir en Répos. En effet, cela arriva. Reuchlin acheva ses Jours en Repos. Non seulement, les Livres des Juifs furent épargnés; mais, on s'appliqua à l'Etude des Langues. On commença à sentir la Barbarie & l'Ignorance grossiere des Moines Persécuteurs. On a cessé depuis d'accuser les Juifs de ces Massacres d'Enfans qui leur ont attiré tant de Maux, & fait couler des Torrens de leur Sang. On a cessé de débiter en tant de Lieux les Miracles de ces Hosties enlevées & sanglantes, à la faveur desquels

(*a*) On a retranché ce Paragraphe dans l'Edition de Paris, Tom. III, pag. 418.

quels on excitoit la Fureur & la Violence des Peuples. L'Idolatrie reçut alors une terrible Atteinte, & le Culte du seul Dieu commença à se rétablir. Mais, d'un autre côté, les Protestans, plus habiles dans les Langues que n'avoient été les Moines & les Théologiens des Siecles passez, & s'élevant au dessus du Préjugé du Vulgaire, ont étudié les Ecrits des Rabbins, en ont découvert les Mysteres, & les ont combattus par leurs propres Principes. Leur Exemple à reveillé les Théologiens de Rome, qui en suivant la même Méthode ont fait voir le Foible de la Religion Judaïque. Il ne faut pas se faire ici une Affaire de Parti, ni outrer la Gloire qui est due à nos Théologiens: ils ont commencé, & les autres ont suivis: ils ont tiré les Peuples de la Barbarie, & les autres se sont *éjouis à cette Lumiere*: ils ont eu des Docteurs profonds dans ces Matieres comme nous. Ainsi, on ne peut décider si les Juifs ont gagné ou perdu à la Reforme.

II. Luther ne s'accommodoit pas de leur Théologie, & il les a souvent censurez avec cette Impétuosité de Génie qui l'emportoit hors de la Modération. Il leur reprochoit sur tout qu'ils étoient Fourbes, parce qu'il avoit entendu dire au Duc de Saxe, qu'un Juif lui avoit promis de le rendre invulnérable;

rable : mais, aiant obligé l'Imposteur de faire l'Essai de son Art sur lui-même, la Fraude fut découverte, & le Juif mourut du Coup qu'on lui porta. Les Rabbins, irritez de la maniere dont Luther les traite, soutiennent * que ce Chef de la Réforme avoit demandé à leurs Freres de Francfort une grosse Somme d'Argent, avec Promesse de les en paier pas les Louanges qu'il leur donneroit dans ses Livres; & qu'ils le réfusérent, parce qu'ils vouloient garder une *Fidélité* inviolable à Charles V. *Mais, ce Conte est ridicule.* Le grand Sujet de leur Chagrin contre Luther vient de ce qu'il a empêché quelques Princes Chrétiens de les recevoir dans leurs Etats. D'ailleurs, la prétendue Reforme a enfanté en Allemagne un grand Nombre de Docteurs, qui, aiant approfondi l'Etude des Langues, disputent souvent contre les Juifs, & prouvent contre eux la Vérité de la Religion Chrétienne.

III. (*a*) Il ne faut pas dissimuler qu'ils ont eu leurs Défenseurs, à la Tête desquels on peut mettre le R. Isaac, Fils d'Abraham. Cet Homme assure qu'il a passé sa Vie dans les Cours d'Allemagne, auprès des

* *Cardoso las Excellencias.*

(*a*) On a fait ici de grands Retranchemens dans l'Edition de Paris, Tom. III, pag. 419.

des Princes qui lui donnoient souvent des Marques de Distinction. Cependant, il n'est pas fort connu. Son Disciple, qui a recueilli ses Disputes, le * compare au Patriarche Isaac, parce qu'il en portoit le Nom; & que, comme Isaac eut deux Enfans, celui-ci a produit un Livre à deux Parties, dont l'une peut être comparée † à Esaü, & l'autre à Jacob. Mais, cela ne nous apprend pas qui étoit l'Auteur de cet Ouvrage, ni le tems auquel il a vécu. Il eut souvent des Conférences avec *les Disciples de Luther*, & ce fut contre eux qu'il composa l'*Appui de la Foi*. Il se trompe souvent; comme lors qu'il fait Julien l'Apostat un Empereur Arien, & lui donne un petit-Fils, Défenseur des mêmes Opinions, & de la même Secte. Mais, il ne laisse pas d'être vrai que son Livre est un des plus dangereux qu'on ait produits contre le Christianisme. L'Auteur parcourt l'Evangile entier, & s'attache à tous les Endroits de l'Histoire Sainte qui peuvent lui fournir quelque Difficulté; il la pousse vivement, & réfute à même tems les Réponses des Chrétiens. Il raisonne plus judicieusement que ne font ordinairement les

 Rab-

* *R. Isaac Munimen Fidei*, *apud Wagenseil*, *Tela Ignea Satanæ.*

† *Ibid. pag.* 11, 57, 107.

Rabbins. Les Portugais l'ont traduit en Espagnol, afin de *soutenir* la Foi des Juifs qui sont en ce Païs-là, & dans les Roiaumes voisins. Les Afriquains en font aussi beaucoup de Cas; & c'est de là que le célébre Wagenseil, qui l'a publié & traduit, l'avoit aporté. Il auroit falu que ce savant Homme eut suivi pas à pas cet Auteur, & l'eut réfuté avec la même Solidité qu'il a fait Lipman.

IV. Plusieurs Savans ont assuré que Léon de Juda, qui composa une Version de la Bible, qui excita la Jalousie de Luther, parce qu'il craignoit qu'elle ne fit tort à celle qu'il avoit publiée, étoit Juif. Mr. de Meaux l'assure dans son Histoire des Variations: *La Colere de Luther devint implacable par la Version de la Bible faite par Léon de Juda, ce fameux Juif, qui embrassa le parti des Zuingliens* *. Gretser avoit fait la même Faute avant lui, & l'un & l'autre ont été trompez par le Nom. Car, Léon de Juda étoit Fils du Curé de Germeren, lequel s'appelloit Jean de Juda; & suivant un Usage fort ordinaire en ce tems-là, il entretenoit une Concubine, sortie d'une bonne Famille de Soleurre, de laquelle Léon de Juda nâquit l'An 1412. La Faute de ces deux Ecrivains ne mériteroit pas d'être rele-

* *Hist. des Variations, Liv. VI, Tom. I, p.* 303.

relevée, s'il n'y avoit de la Justice à restituer aux Chrétiens un Homme si fameux, & qui n'avoit aucune Relation avec les Juifs. Il ne renonça pas au Judaïsme, mais à la Religion Romaine, & devint Ministre de Zurich, où il travailla à une nouvelle Version de la Bible sur les Originaux, qui eut un grand Cours chez les Reformez *.

V. Les Juifs produisirent en ce tems-là leur *Victoire* contre les Chrétiens : *Nizzachon*. Ils donnent souvent ce Titre superbe aux Ouvrages qu'ils publient contre la Religion Chrétienne, parce qu'ils prétendent que ce sont autant de Triomphes qu'ils remportent sur nous. C'étoit là un de ces Livres que Reuchlin trouvoit dangereux, & qu'il condamnoit au Feu, quoi qu'il fit l'Apologie des autres. Wagenseil a publié un de ces Ouvrages, qu'il croit avoir été composé vers le douzieme Siecle, parce qu'on n'y cite aucun Docteur qui ait vécu depuis ce tems-là, & cette Conjecture est très apparente †. Schickard vouloit le traduire, & réfuter un autre, qui portoit le même Titre, & qui avoit été composé par Mathias ; mais, la Mort le prévint. Un troisieme Traité de la *Victoire* est attribué à Lipman,

* *Rivet. Isagoge ad Sacram Scripturam.*

† *Nizzachon Vetus, apud Wagens. Tela Ignea Satan. pag. 2.*

man (*a*), qui vivoit en Allemagne au milieu du quinzieme Siecle ; car, l'Auteur nous aprend qu'il écrivoit vers l'An 1459.

VI. Afin d'éviter la Confusion, dans laquelle il est aisé de tomber en parlant de ces Ouvrages ; sur tout, lors qu'on suit Barto-

(*a*) Mr. du Pin a changé cet Endroit de mon Histoire dans l'Edition de Paris, & il s'exprime ainsi: *Wangeseil* (il faut dire *Wagenseil*) *a donné un Abrégé de ce Livre en Vers, fait par Lipman. Il y a un autre Livre sous le même Titre, & de même Nature, qui est d'un Auteur plus recent. Buxtorf en fait mention, & Munster le réfute en plusieurs Endroits. Quelques-uns croient, que Lipman est Auteur de ce dernier, & que le prémier est d'un autre, nommé Matathias.* Il est vrai que Buxtorfe a parlé * de Lipman & de son Ouvrage dans sa *Bibliotheque Rabinique*, & dans sa *Synagogue Judaïque*; mais, dans l'un & dans l'autre il attribue sans balancer le *Nizzachon*, ou *la Victoire* à Lip-Lipman; & c'est le même, que Wagenseil a publié. Il est en Vers, & l'Abrégé d'un autre. Il ne faut donc pas ôter à Buxtorfe ce Sentiment, pour l'attribuer à *quelques* Inconnus. Bartolocci, que l'Editeur de Paris a suivi, fait une autre Faute, en soutenant, que Lipman vivoit au XIV Siecle : cependant, il n'a vêcu que cent Ans après, il composa sa Victoire l'An 1459 (*b*). Ganz, que Bartolocci a cité, l'assure en Termes formels, & Buxtorf l'a dit après lui.

* *Buxtorf. Biblioth. Rabbin. pag.* 311. *Tit.* נצחון, Nitzachon, & *Syn. Jud. Cap. III, p.* 26.

(*b*) *Il y a une Faute dans l'Edition de* Rotterdam, *où l'on a mis* 1499 *pour* 1459.

tolocci, qui ne les a pas distinguez avec son Exactitude ordinaire, il faut distinguer cinq sortes de *Victoires* ou de Livres, qui portent ce Nom.

VII. Le prémier fut composé dès le douzieme Siecle. Bartolocci le conteste, parce qu'on ne s'appuie que sur une Preuve négative, laquelle, *par la Décision des Théologiens Scholastiques*, *n'est pas concluante.* D'ailleurs, Lipman, qu'il regarde comme le véritable Auteur de cet Ouvrage, a pu, *dit-il*, avoir quelque autre Nom, & citer les Auteurs anciens, sans avoir voulu descendre au dessous du XII Siecle. C'est ainsi que Bartolocci raisonne; mais, on n'est pas obligé de décider tout par l'Autorité des Théologiens de l'Ecôle. Il est vrai que la Preuve négative n'est pas toujours sure; mais, il y a des Circonstances, où elle est concluante. Si on avoit quelque Certitude, que Lipman eut composé le prémier Nizzachon, on auroit lieu de réjetter la Preuve négative: mais, il ne paroit point, que ce soit là un de ses Ouvrages. C'est par une Conjecture destituée de Preuves, qu'on suppose, qu'il avoit un autre Nom; personne ne l'avoit dit avant Bartolocci. C'est par une seconde Conjecture, qu'on lui attribue une Affectation de citer les Rabbins, qui ont vêçu jusqu'au

douzieme Siecle, & de n'en citer aucun, qui ait vêcu depuis. Il eſt beaucoup plus naturel de conclurre, que cet Auteur, qui ne parle d'aucun Ecrivain poſtérieur au XII Siecle, & qui parle ſouvent de ceux, qui l'ont précédé, a vêcu à-peu-près dans ce tems-là.

VIII. Le ſecond Livre, qui porte le Titre de *Victoire*, remportée ſur les Chrétiens, eſt attribué à Matathias, & fut compoſé l'An 1399, contre un Juif, nommé Pierre, qui avoit abandonné ſa Religion, & qui avoit reçu ce nouveau Nom dans le Batême. C'eſt celui, que Schikard avoit entrepris de réfuter, que Hakſpan publia à Altdorf, & que Wagenſeil a fait imprimer depuis beaucoup plus correctement. Quoique la principale Vue de l'Auteur ſoit, de triompher de la Religion Chrétienne, il ne laiſſe pas auſſi de diſputer contre les Athées. Il ſe tourne même quelquefois contre les Sectaires de ſa Nation, & particuliérement contre les Caraïtes, qu'il regarde comme autant d'Hérétiques, parce qu'ils réjettoient les Traditions.

IX. Lipman, qui a vêcu juſqu'à la fin du XV Siecle, compoſa deux Ouvrages ſous le même Titre de *Victoire*. L'un étoit particulier ſur l'Oracle de Jacob: *Le Sceptre ne ſortira point de Juda, juſqu'à ce que*

la

le Scilo vienne. Comme les Chrétiens tirent de cet Oracle de fortes Preuves contre les Juifs sur la Venue du Messie, puis que Jésus-Christ a paru précisément dans le tems, où le Sceptre sortoit de Juda ; Lipman prétendit renverser toutes ces Objections : mais, son principal Dessein fut, de mettre par le second entre les mains de toute sa Nation un Abrégé d'Objections contre la Religion Chrétienne, qu'il composa en Vers, afin que les Enfans pussent l'apprendre facilement ; & c'est ce Livre qu'il intitula, *Le Mémorial du Livre de la* Victoire, *par le Rabbi Lipman.* C'est celui que Wagenseil a trouvé si dangereux, qu'il en a entrepris la Réfutation, dans laquelle il a renversé les Objections de cet Auteur avec beaucoup de Jugement & de Solidité.

X. Il y a un cinquieme Livre sous ce Titre, qu'on a composé depuis Luther & Calvin, puis qu'ils y sont citez : cependant, il semble que les Juifs craignent de le laisser paroître, puis qu'un d'eux le déroba à Hackspan, qui le traduisoit en Latin, & il n'a jamais paru.

XI. Outre les Juifs qui s'élevoient en Allemagne contre la Réforme, on vit paroître en Transylvanie de nouveaux Docteurs qu'on appella Demi-Juifs : mais, c'étoit

toit plutot un Outrage qu'un Nom justement mérité. Voici le Fait: Seidelius; un des Chefs de cette Secte, soutenoit que le Messie ne regardoit point les Païens, mais uniquement les Juifs, ausquels il avoit été promis, au même Titre que la Terre de Canaan; c'est-à-dire, comme un Privilege particulier dont ils devoient jouïr seuls. Il mettoit aussi les Sacrifices & les Cérémonies, comme des Rites particuliers à cette Nation, qui pouvoient contribuer au Culte de Dieu. Mais, il étoit persuadé * que toute la *Religion* consistoit dans le Décalogue, lequel se trouve gravé naturellement dans le Cœur de tous les Hommes. Cet Homme fit d'inutiles Efforts pour se faire des Disciples dans la Silesie où il étoit né; & voiant qu'il lui étoit impossible de rétirer ses Compatriotes de l'Idolatrie dans laquelle ils croupissoient, il passa en Pologne, où il fit quelques Sectateurs.

XII. On accusa aussi François *David* d'être un Demi-Juif, parce qu'il enseignoit que Jésus-Christ ne devoit pas être invoqué, puis que toute l'Ecriture nous apprend à ne prier que Dieu le Pere. Jésus-Christ, *disoit-il*, nous donne l'Exemple de prier son Pere; & en remettant son Ame entre ses Mains,

* *Martini Seidelii ad Cœtum Cracoviensem Ep. I, pag.* 806.

Mains, il a prononcé Anathême, *Maranatha*, à celui qui ajoute quelque chose à l'Evangile. Quand même il feroit vrai que Jésus-Christ a eu Soin de l'Eglise pendant qu'il a vécu sur la Terre, on ne pourroit pas dire la même chose présentement qu'il se repose dans le Ciel; & n'aiant aucun Sentiment de nos Besoins, nous ne pouvons l'invoquer avec Confiance en Esprit & en Vérité *.

XIII. *Socin écrivit contre ces Théologiens, & réfuta leurs Objections.* Plusieurs Protestans ont fait la même chose depuis, & se sont accoutumez à les regarder comme une Branche du Judaïsme: c'est pourquoi nous avons cru qu'on ne pouvoit se dispenser d'en dire un Mot. Cependant, j'avoue que je trouve de l'Injustice à donner aux Inventeurs d'une nouvelle Religion celui d'une Eglise ancienne. On le fait afin de les rendre plus odieux; & c'est par la même Raison qu'on compte souvent entre les Juifs George de Novare, qui fut brulé à Bologne, parce qu'il nioit que le Messie fût venu. Il est vrai qu'il avoit puisé ce Dogme dans le Sein des Juifs, avec lesquels il avoit eu Commerce. Mais, falloit-il le bruler pendant qu'on tolére les Partisans

S f 5 publics

* *Francisci Davidis Defensio, inter Opera Socini, Tom. II, pag. 717.*

publics de cette Opinion ; & pouvoit-on dire que ce fut là un Judaïsme ? Le Pere Mersenne, ce Minime si fameux par ses Commentaires sur la Genese, parle d'un autre Particulier qui fut brulé à Paris, parce qu'il trouvoit dans le Nouveau Testament des Contradictions avec l'Ancien, qui l'obligeoient à rejetter nos Evangiles. On en condamna d'autres en Angleterre, qui vouloient observer le Sabbat, & s'abstenir des Viandes étouffées. Ce sont là, je l'avoue, quelques Semences de Judaïsme ; mais, cela ne suffit pas. Afin de porter le Nom d'une *Secte* il faut embrasser les Opinions fondamentales du Parti ; & quelques Erreurs particulieres, qui ont seulement quelque Conformité, ne suffisent pas pour donner le Nom de certains Hérétiques. C'est par cette Raison qu'on donne mal à-propos le Titre de Manichéens aux *Iconoclastes*, & à une Infinité d'autres Personnes qui ne reconnoissoient qu'un seul Dieu, & rejettoient les deux Principes, & les autres Extravances de cette Secte. François David n'étoit ni Juif, ni Demi-Juif : il croioit qu'on ne pouvoit adorer Jésus-Christ, parce qu'il le regardoit comme un simple Homme, & raisonnoit plus juste que Socin. Seidelius établissoit la Réligion naturelle plutot que le Judaïsme ; & quoi que ce fût une
Con-

Conséquence de son Opinion que de rejetter le Messie, on ne pouvoit pourtant pas dire qu'il adoptât la Religion des Circoncis. C'est assez parler de ces Demi-Juifs. Revenons aux véritables.

XIV. Ils prétendoient être établis dans le Diocese de Mersbourg * depuis la Prise de Jérusalem; mais, une si longue Antiquité ne les garentit point des Poursuites d'Adolphe, qui en étoit Evêque; car, il les en chassa tous au commencement du seizieme Siecle †. Ils se consolérent par la Protection qu'ils trouvérent en d'autres Lieux. Car, l'Empereur Ferdinand Prémier non seulement les protegea, mais il leur accorda le Droit d'avoir un Prince de la Captivité en Allemagne, & ordonna que le Rabbin de Worms eut cet Avantage sur tous les autres de sa Nation ‡. On compte au Rang de ces Princes le fameux Jakob, Allemand d'Origine, né à Worms, estimé de sa Nation par son Savoir; & qui laissa quatre Fils habiles, lesquels furent ‖ tous *Présidens des Académies*, *Princes de la Dispersion*, *admirez dans ce Siecle*. L'un d'eux enseigna principalement à Fribourg, où il y avoit Ecole & Synagogue, comme dans la plupart des Villes de l'Empire, & par-

* *An. Christi* 1514. † *An. Christi* 1559.
‡ *An. Christi* 1563. ‖ *Ganz*, *pag.* 153.

ticuliérement à Vienne, où l'on avoit élevé un Bâtiment superbe.

XV. Ils avoient en Autriche un Homme plus fameux que Jakok; c'étoit Salomon Luria, la *Couronne d'Israël*, & *la Merveille du Tems : tous les Peuples marchoient à sa Lumiere ; toutes les Dispersions d'Israël beuvoient de son Eau ; & son Nom avoit passé dans tout l'Univers.* Il composa la *Mer de Salomon*, *Jam Salomonis*. *Il faisoit* Allusion à son Nom, & il appelloit son Livre une Mer, parce qu'il y fondoit les Profondeurs du Thalmud. Il en éxaminoit particuliérement le Style & les Phrases. Il fut *appellé au Conseil Céleste*, c'est-à-dire, qu'il mourut *l'An* 1573.

XVI. Simson, né à Guntzbourg, dont il prit le Nom, étoit un Géometre de Réputation, Architecte habile, qui après avoir ramassé des Richesses prodigieuses, les distribuoit avec beaucoup de Libéralité. *Eliézer*, Allemand, avoit aussi une Réputation qui passoit d'un bout du Monde jusqu'à l'autre. Il quitta l'Allemagne pour passer en Pologne, où il devint Chef de l'Académie, & de la Maison de Jugement à Posnanie. Il publia deux Livres, dont l'un s'appelloit * l'*Ouvrage du Seigneur*, & l'autre † l'*Addition de Doctrine*.

XVII.

* *Mase Adonai.* † *Joseph Lakach.*

XVII. La Pologne abondoit aussi en Docteurs Savans. Iserdes * enseignoit à Cracovie, & y assembla un grand Nombre de Disciples, qui venoient de tous côtez écouter ses Leçons. *Il étoit devot, parfait, & fit reposer la Loi en Israël* pendant vint Ans; c'est-à-dire, qu'il fut Professeur pendant cet espace d'Années. Joseph Cets †, né dans cette même Ville, ‡ *portoit quatre Couronnes, celle du Sacerdoce, de la Loi, de la Dignité ou de l'Empire, & de la grande Réputation.* Il y avoit à Cracovie une Synagogue, une Académie, une Maison de Jugement, & une Grande Assemblée de Circoncis. Ils étoient répandus dans la plupart des Villes de Pologne, où ils avoient de beaux Privileges. Cependant, ils ne laissoient pas d'y souffrir quelquefois par les Emotions populaires. Leurs Maisons s'embraférent un Jour à Posnanie, & ils les virent bruler sans pouvoir éteindre le Feu, parce qu'ils craignoient que la Multitude émue ne se jettât sur eux. Ils prétendent ⁞ qu'il y avoit là une Fraieur de l'Eternel, & que la Crainte les avoit tellement saisis, qu'ils n'osoient puiser de l'Eau; tellement que toutes leurs Maisons, leurs Effets, & les

* *An. Christi* 1558. † *An. Christi* 1571. ‡ *Ganz, ibid.* ⁞ *An. Christi* 1590. *Ganz, pag.* 157.

les Livres, même de la Loi, furent reduits en Cendres.

XVIII. Le Cardinal Commendon * allant en Russie † trouva dans l'Ukraine une grande quantité de Juifs qui n'y étoient pas méprisez comme en plusieurs autres Endroit. Ils ne s'enrichissent pas en ce Païs-là par des Usures exorbitantes; mais, ils y font un Commerce honnête. Ils cultivent les Terres. Ils étudient particuliérement la Médecine & l'Astrologie. Ils sont souvent les Fermiers des Douannes & des Voitures pour Transport des Marchandises. Non seulement, ils ne portent point de Marque qui les distingue, mais, ils peuvent porter l'Epée; avoir des Charges & des Emplois, comme les autres Habitans du Païs.

XIX. La Boheme nourrissoit un grand Nombre de Personnes de cette Nation. Nous avons déjà remarqué que les Juifs y étoient établis le dixieme *Siecle* ‡, puis qu'ils rendirent Service aux Habitans contre les Voleurs, & qu'ils bâtirent en ce tems-là une Synagogue à Prague; cette Liberté leur aiant été donnée en reconnoissance des Victoires qu'on avoit remportées par leur moien. On y érigea même dans

la

* *Commendon, sa Vie, par Mr. Fléchier, p.* 270.
† *An. Christi* 1561.
‡ *An. Christi* 997. *Ganz, ibid. Tom. II, p.* 181.

la suite des tems une Ecôle *. R. Falk en fut le Chef; & ce fut lui qui le prémier commença à exercer ses Ecoliers dans la Dispute, à la maniere des Chrétiens: mais, cette Méthode ne plut pas aux Sages, & ne fut pas goutée de tout le Monde. Les Juifs, qui ont une Théologie tout-à-fait mystique, & qui dépend plus de l'Imagination que du Raisonnement, ne s'accommodent pas d'Argumens & de Syllogismes.

Ils ont eu là aussi leurs Ennemis & leurs Persécutions. Un Incendie presque général aiant ravagé une Partie de la Boheme, les Juifs furent accusez d'avoir mis le Feu. On les y condamna. Ceux qui échapérent aux Flâmes, furent tous chassez par Ferdinand, qui ne put appaiser l'Emotion populaire que par ce Moien. Dix Personnes trouvérent Grace, & furent les seules à qui on laissa la Liberté de demeurer à Prague. Mais, les Incendiaires aiant été découverts avant la fin de l'Année, on rappella tous les Juifs, qui revinrent se rétablir dans leur Patrie.

XX. Ils essuiérent un autre Orage peu de tems après †; car, on les soupçonna d'avoir fait à Prague des Prieres contre les Chrétiens. Sur ce Soupçon, on enleva tous

* *Ibid. pag.* 151. *An. Christi* 1530.
† *An. Christi* 1558. *Ibid. pag.* 154.

tous leurs Livres, & on les porta à Vienne. Cette Perte les affligeoit, non seulement à cause du Prix qui étoit très considérable; mais, principalement parce qu'on fut obligé de faire le Service de vive Voix, & par mémoire, sans lire; ce qui étoit sujet à beaucoup d'inconvéniens. L'Orage fut court. On rendit les Livres qu'on avoit pris: peut-être ne l'avoit-on fait que pour les obliger à les racheter. *Ferdinand les chassa cette même Année de toute la Boheme, & ne laissa que dix Familles dans Prague: mais*, à même tems il leur permit de demeurer dans les Terres de son Obéïssance, & même ils se rétablirent peu de tems après. Weidnerus, qui étoit un de leurs Rabbins, les avoit abandonnez pendant cette Disgrace. Il prêcha même contre eux dans leur Synagogue de Prague, & il assure qu'il convertit plusieurs de ses Freres.

XXI. (a) Ils avoient * là leurs Docteurs qui relevoient la Gloire de leurs Académies. Car, Isaac Meheling enseignoit à la fin du seizieme Siecle. En mourant, il laissa son Fils, R. Charam, à la Tête de son Ecôle. C'étoit là qu'on voioit ce fa-

meux

(a) Ceci est retranché dans l'Edition de Paris, Tom. III, pag. 424, avec les trois Paragraphes suivans.

* *An. Christi* 1503.

meux Liwa Bitfleer, que l'Empereur Rodolphe entretint tête à tête, & dont les Juifs disent que tout Israël *beuvoit de son Eau, & marcha à sa Lumiere.* Il fonda * une Académie célébre, appellé Klause, où il attira un prodigieux Nombre de Disciples ; & en suite il devint Intendant de toutes les Synagogues de Pologne.

XXII. Judas Betsaléel, autrement Léon de Prague, étoit né en Boheme, & fleurissoit l'An 1553. Il conduisit † d'abord les Académies de la Moravie, & étoit le Juge de sa Nation en ce Païs-là. Il passa à Prague l'An 1573, & y fonda une nouvelle Ecôle, dans laquelle il enseigna onze Ans avec beaucoup de Réputation. Cependant, il la quitta pour passer dans la Grande Pologne, où il mourut à la fin du seizieme, ou au commencement du dernier Siecle. Il a laissé plusieurs Ouvrages, entre lesquels il y en a un de la *Redemption & de l'Eternité d'Israël.* Il assure sa Nation de la Venue du Messie, & ne doute point qu'il ne rende la Prospérité de son Peuple éternelle. Il examine si à son Avenement la Nature changera, & si les Créatures subsisteront dans l'Ordre où nous les voions. On avoit vu quelque tems auparavant dans la même

* *An. Christi* 1592.

† *Bartolocci, Bibl. Rabb. Tom. III, pag.* 40.

même Ville un Abraham de Prague, qui composa un *Commentaire* sur les Commentaires de Jarki, & qui étoit mort dès l'An 1540, comme son Epitaphe le porte. Je ne sai en quel tems vivoit un autre Abraham de Pologne, grand Cabbaliste, & qui s'est principalement attaché à expliquer le Nom de quatre Lettres.

XXIII. Mardochée Jophi, ou le Beau, étoit aussi né à Prague. Il se retira en Pologne, où il mourut l'An 1611, aprés s'être acquis la Réputation d'un des plus savans Hommes de son Païs & de sa Nation. Il est bon, afin qu'on connoisse sa Méthode, de remarquer le Plan d'un de ses Ouvrages. Il a pris pour Titre à la Tête de son Livre, *Le* * *Vêtement Roial*; & ce Titre est emprunté de l'Histoire Sainte, qui dit que † *Mardochée sortoit en Habit Roial de Couleur de Pourpre & de blanc, aiant une Couronne d'Or, une Robe de fin Lin & d'Ecarlatte.* C'est la Méthode des Rabbins, non seulement de se plaire aux Métaphores jusques dans leurs Titres; mais, de chercher quelque Passage qui se rapporte au Nom de l'Auteur. Il a divisé son Ouvrage en *dix Habits Roiaux*, quoi qu'il n'y en ait que cinq, lesquels contiennent un Commentaire

* *Lebusch Malchut.*

† *Livre d'Esther, Chap. VIII, Vers. 15.*

re raisonné sur un autre Ouvrage. Le prémier Traité est un *Habit de Pourpre*, où il traite des Bénédictions & des Prieres. Le second est l'*Habit Blanc*, qui regarde les Fêtes & le Sabbat. Le troisieme est la *Couronne d'Or*, où il s'agit des Choses permises & defendues. Le quatrieme est un *Robe de fin Lin & d'Escarlatte*, dans lequel on explique les Cérémonies du Mariage: & le dernier est l'*Habit de la Ville de Susan*, qui se réjouïssoit de la Prospérité des Juifs.

XXIV. Enfin, Gans, cet Historien des Juifs que nous avons cité si souvent, étoit né à Prague; & ce fut là qu'il composa son *Germe de David*, ou sa Chronologie, depuis la Création jusqu'à l'An 1492 de l'Eglise Chrétienne. Il ne faut pas confondre cet Ouvrage avec un autre *Germe de David* dont nous avons déjà parlé; car, l'un est un Dictionnaire, & celui-ci est une Chronique. L'Auteur lui donna ce Titre, parce que c'étoit le prémier de ses Ouvrages; car, il publia depuis le *Bouclier & la Tour de David*, dont l'un roule sur l'Arithmetique, & l'autre regarde la Géometrie. D'ailleurs, comme son Histoire découvre la Misere du Peuple Saint, & le Pouvoir des Chrétiens, il vouloit obliger ses Lecteurs à se souvenir par là du Germe de David, & à prier pour sa Manifestation. Il y a trois choses par-

particulieres dans son Ouvrage : 1, l'une, qu'il le commence par la Création du Monde, & remonte au prémier Temple, & aux Patriarches, au lieu que les Juifs ne commencent ordinairement qu'à l'Epoque des Grecs. 2, Quoi qu'il ait copié souvent le Joseph Hébreu, & les Docteurs de sa Nation qui l'avoient précedé, il ne laisse pas d'être plus éxact, & d'en corriger les Fautes. 3, Enfin, il a compilé dans son second Livre divers Auteurs Chrétiens. Mais, il n'est pas heureux dans le Choix; & en s'écartant de la Coutume des Docteurs de sa Nation qui négligent les Historiens étrangers, il devoit à même tems préférer des Auteurs plus éxacts, & d'un plus grand Nom.

XXV. On bâtissoit alors à Prague une Synagogue qui égaloit celles de Pologne & de Jérusalem; & comme Mardochée Meusel avoit contribué libéralement à ce grand Edifice, aussi bien qu'au Soulagement des Pauvres de Boheme & de Posnanie, il l'appelle *la Muraille & la Base de l'Ecole*, *le Chef des Ames libérales*, *le Pere des Pauvres*, *le Chêne de son Peuple*, & *l'Amour de ses Freres*; & c'est par là qu'il finit sa Chronique.

XXVI. Ils étoient fort diminuez en Hongrie, puis que l'Empereur Rodolphe les mit

mit dans le même Rang que les Anabaptistes qui étoient en très petit Nombre dans ce Roiaume; & même, afin *de les en faire sortir plus promptement*, ils ordonna qu'ils paieroient le double de la Taxe qu'il imposoit aux autres Habitans. Rodolphe II leur imposa même une Taxe de cinquante Deniers par Tête, paiable *tous les Mois*: ce qui devoit les ruiner: cependant, ils ne laissérent pas de s'y maintenir *.

XXVII. La Moravie avoit aussi ses Synagogues; mais, elles souffrirent une cruelle Persécution † l'An 1574; car, on condamna au Feu ceux qui professoient cette Religion, & un grand Nombre fut expédié avant qu'on put en porter les Plaintes à l'Empereur Maximilien, lequel eut enfin Pitié de ces Malheureux qu'on bruloit impitoiablement. Ils souffrirent encore en Franconie; car, quelques Maisons de la Ville de Bamberg aiant été brulées, on accusa ‡ les Juifs d'avoir causé cet Incendie, & à même tems on entra dans leurs Maisons; on pilla leurs Meubles, & on se dedommagea à leurs Dépens de la Perte qu'on vénoit

* *Rudolphi Imp. Decret. I, Posoni. An.* 1578, *Art. II, apud Verboz, Corpus Juris Hungar. Tom. I, pag.* 52; *Rodolphi II, Decret. Poson. An.* 1595, *Art. X. Ibid. pag.*

† *An. Christi* 1574. ‡ *An. Christi* 1573.

noit de faire. Mais, au moins, il n'y eut point de Massacre.

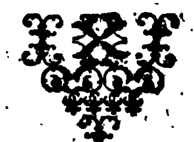
XXVIII. Ils eurent quelque tems après le même Malheur à Bonn. * Schenk, Fondateur du Fort qui porte son Nom, marchant sécrétement à la Tête de quelques Troupes, avoit attaché le Petard à la Porte de cette Ville, & à la faveur du Bruit que faisoient quelques Pourceaux qui étoient dans le Voisinage, & qu'on maltraitoit exprès, il approcha de la *Porte*, la fit sauter, & se rendit Maître de la Ville pour les *Hollandois*. *Il* l'abandonna à ses Soldats, qui la pillérent; & les Juifs se plaignent qu'ils furent distinguez desavantageusement du commun avec le reste des Habitans, & on ne tua personne. Vorstius s'est trompé grossiérement; car, en traduisant l'Historien Juif, il a mis *Bologne* au lieu de *Bonn*. Ces deux Villes sont très différentes: mais, de plus, il devoit savoir que *Schenk étoit* le Général des Hollandois, qui *périt* quelque tems après dans une semblable Entreprise contre Nimegue; & même il ne jouït pas long-tems de sa Conquête, car, il perdit la Place quelques Mois après: les Princes Allemans, ausquels Schenk vouloit la céder, aiant refusé de la sécourir.

XXIX.

* *An. Christi* 1588.

XXIX. Les Juifs eurent de quoi se consoler de ce Malheur, puis qu'ils acquirent à la fin du Siecle la Liberté de s'établir dans les Terres des Ducs de Brunswik. On avoit toujours persuadé aux Princes de cette Maison qu'un semblable Etablissement seroit desavantageux. On ne permettoit pas seulement aux Marchands de passer sur leurs Terres; & lors qu'on en surprenoit quelqu'un, on le pilloit impunément. Mais, les Plaintes aiant été portées à Henri Jules, Duc de Brunswic, non seulement il accorda * aux Juifs Liberté de Conscience dans ses Etats, mais, il leur donna un Lieu dans la Basse Saxe pour y faire leur Commerce. Il y avoit donc peu d'Endroits dans toute l'Allemagne où ils ne trafiquassent à la fin du seizieme Siecle.

* *An. Christi* 1592. *Ganz, ibid.*



CHA-

CHAPITRE XXXV.

Etat des Juifs en Pologne, en Boheme, en Allemagne, pendant le dernier Siecle.

I. *Autorité des Juifs en Pologne.* II. *Conversion du R. Salomon, & ses Demonstrations.* III. *Rodriguez de Castro & Esdras, fameux à Hambourg.* IV. *La Defense de Prague par les Juifs. Histoire de ce Siege, écrite par un Rabbin.* V. *Dissimulation de R. Chaiim.* VI. *Haine & Desespoir d'un Juif de Boheme.* VII. *Persécutions qu'on leur fait à Prague.* VIII. *Juifs, nombreux en Hongrie au dernier Siécle.* IX. *L'Empereur ne peut les en chasser.* X. *Serment particulier qu'ils sont obligés d'y prêter.* XI. *Histoire remarquable d'un Concile Juif tenu en Hongrie l'An* 1650. XII. *Doutes sur le Retardement du Messie. Motif de cette Assemblée.* XIII. *Cérémonies dès l'Ouverture du Concile.* XIV. *Difficultez sur la Venue du Messie, proposées.* XV. *Maniere dont il doit paroitre, & sa Doctrine.* XVI. *Examen de cette Question par le Concile,* si Jésus peut avoir été le Messie. XVII. *Pharisiens qui le nient, réfutez par le Rabbin Abraham.* XVIII. *Le Concile est troublé*

blé par l'Arrivée de quelques Missionaires Catholiques Romains. XIX. *Réflexions sur cet Evénement.* XX. *L'Impératrice les chasse de Vienne : l'Empereur les y rétablit.* XXI. *Précautions qu'on prend contre eux à Nuremberg.* XXII. *Inscription ancienne de Cléophas à Augsbourg : si elle prouve que les Juifs y ont été transportez de Jérusalem.* XXIII. *Dispute des Chrétiens & des Juifs de Ratisbone sur Saint Emmeram : s'il descendoit d'Amram, Pere de Moyse.* XXIV. *Nom de Dieu, gravé dans la Synagogue de Worms, fait un Sujet de Controverses.* XXV. *Juifs nombreux à Francfort.* XXVI. *Nathan de Spire, Rabbin célébre.* XXVII. *Mardochée, faux Messie, sorti d'Eisenstad en* 1682. XXVIII. *Isaac Loria, Auteur de l'Introduction Metaphysique à la Cabbale des Juifs, célébre, en Allemagne au Siecle passé.*

I. ON a banni la Reforme de la Pologne par un Zéle de Religion ; mais, comme le Zéle des Prêtres est inégal & capricieux, on y donne aux Juifs une entiere Liberté de Conscience. Non seulement ils y ont des Synagogues & des Académies, mais ils y jouïssent d'une grande Autorité dans leurs Maisons de *Jugement*,

puis qu'ils y décident le criminel aussi bien que le civil. On assure qu'ils y ont * eu le Droit de battre Monnoie, parce qu'on y a trouvé des Sicles avec une Inscription Hébraïque: mais, ces Sicles pouvoient avoir été apportez là de la Judée, ou de quelque autre Lieu; & comme le Tombeau, dans lequel on les a trouvez, est fort suspect, on ne peut fonder là-dessus un Droit de battre Monnoie qui n'appartient qu'aux Souverains.

II. C'est de la Pologne que sortent souvent des *Rabbins* † savans; & c'est là aussi qu'on envoie étudier la Jeunesse, qui veut s'instruire du Thalmud & de la Tradition des Peres. Nous avons marqué dans le Siecle précédent plusieurs de ces Rabbins qui faisoient Honneur à leur Patrie. Dans celui-ci un d'eux, nommé Salomon, embrassa le Christianisme l'An 1656, & publia trente-sept Démonstrations contre la Religion qu'il avoit abandonné. On l'avoit arrêté Prisonnier à Dantzic, parce qu'il avoit cautionné quelques-uns de ses Freres, dont il ne pouvoit acquitter les Dettes;

* *Historia Universal. Judaïca*, *Cap. III.*

† *ibid. pag.* 18. *Villalpand. Tom. II*, *P. II*, *D. III*, *pag.* 85, *Fr. Juan de la Fuente*, *Conveniencia de las Monarchias*, *pag.* 1, *Liv. II*, *Chap. XXI.*

tes ; ce qui rendit d'abord sa Conversion fort suspecte. Il envoia du Pain sans Levain avec une Lettre à Botsaccus pour le conjurer d'agir auprès du Magistrat, & de l'instruire. On convint d'abord des Principes sur lesquels on pouvoit disputer, & le Rabbin abandonna le Thalmud & la Cabbale comme une Sagesse trop subtile. Il avoua * *que la Raison ne devoit & ne pouvoit être jugée des Mysteres de la Foi, & qu'on devoit se tenir uniquement à la Révélation*. Enfin, il reconnut que le Messie étoit venu, & après on lui fit reconnoître que si Dieu avoit autrefois donné des Marques si sensibles de sa Présence dans l'Arche, qui n'étoit qu'un Coffre de Bois, on devoit croire à plus forte raison qu'il avoit été uni à la Chair humaine, dont l'Arche de l'Alliance n'étoit que le Type. *Ces Paroles*, s'écria le Rabbin, *sont plus douces que le Miel, & me perçent le Cœur*. Après avoir reçu le Batême, il travailla à la Conversion de ceux qu'il avoit quittez, & le fort de son Ouvrage roula, 1, sur ce que la Parole מימרא ne signifie dans l'Ecriture ni Dieu le Pere, ni l'Arche de l'Alliance, ni une Voix ressonnante, ni une Promesse, ni un Ange,

 ni

* *R. Johan. Salomonis 35 Demonstrationes, cum Hist. Colloquii cum Joh. Botsaco, & ibid. Congressus primus, Prol. V, pag.* 14.

ni les Attributs de Dieu, comme sa Colere, sa Vengeance, sa Magnificence, sa Force, ni la Providence, ni les Décrets de Dieu, comme le soutiennent les Sociniens, ou les Juifs; mais, que c'est une Divinité distincte du Pere. 2, Il prouvoit que ce Verbe étoit Dieu, & Jésus-Christ étant le Verbe si connu des anciens Docteurs, il concluoit qu'il étoit Dieu. Il dédia son Ouvrage au Roi Casimir, auquel *il écrivoit* de la maniere du Monde *la plus emphatique*.

III. *Hambourg est la petite Jérusalem* (*a*). On y *voioit* au commencement du Siecle dernier un Médecin (*b*) habile qui composa deux Traitez; l'un des *Infirmitez des Femmes*, & l'autre qu'il intitula le *Medico Politico*. Ils ont été plus traitables dans cette Ville qu'ailleurs; car, plusieurs Juifs y ont été convertis par Esdras Edzard qui s'est fait une Affaire de les instruire & de les convaincre (*c*). Un Théologien *s'est imaginé*

(*a*) Cependant, leur Synagogue est à Altena, sous la Juridiction du Roi de Dannemark, qui leur donne aussi Retraite à Glucstad.

(*b*) Il s'appelloit Dom Rodriguez de Castro. Son Fils passa au Service de la Reine Christine, & fut son Médecin.

(*c*) J'avois cru, dans la prémiere Edition, que cet Esdras Edzard étoit un Juif converti; mais, Mr. de la Croze a relévé cette Faute, *dans ses Entrétiens;* & je la corrige dans cette nouvelle Edition.

giné que les Instructions deviendroient beaucoup plus efficaces si elles étoient armées de Violence ; mais, le Sénat reprima un Zéle qui auroit diminué le Nombre de ses Citoiens, & qui causoit déjà une Emotion fâcheuse.

IV. L'Empereur * Ferdinand III leur accorda de grands Privileges, parce que lors que la Ville de Prague fut assiegée par les Suedois l'An 1648, ils contribuérent à sa Défense & à la Lévée du Siege. Ils ont été si jaloux de la Gloire qu'ils y acquirent que le R. Juda Léon (*a*) composa l'Histoire de ce Siege, afin d'apprendre à la Postérité les Services qu'ils y rendirent. Le Comte de Konigsmark marcha avec tant de Diligence qu'il surprit la petite Ville où logeoit une Partie des Officiers Généraux avec les Personnes les plus considérables de Prague. La Riviere de Mulda séparoit cette petite Ville, & la Citadelle de la grande, où se retirérent tous ceux qui purent fuïr. On assiégea la grande Ville dans les Formes, & le Duc de Wirtemberg vint se joindre aux Assiégeans pour les renforcer. Les

 Juifs

* *An. Christi* 1648.

(*a*) R. Judas Léo. R. Josué, F. M. Filius, מצת מלחמה בשלום, Bellum in Pace, *la Guerre dans la Paix*. Apud Wagenseil, Exercitatio III, pag. 103, &c.

Juifs avoient leur Quartier vis-à-vis de la Citadelle, tellement que la plupart des Bombes tomboient sur leurs Maisons & les écrasoient. Léon représente ce Malheur fort pathétiquement. Il trouve ridiculement l'Art des Bombes dans ces Paroles du Pseaume LXIV. *Ils ont tiré leur Flèche; chose amere, afin de lancer dans les Cachetes.* Ces *Choses* cachées sont les Bombes qu'on lance, parce que la Poudre & les Matieres combustibles y sont enfermées, tellement qu'on ne les voit que lors que la Bombe creve. Les Habitans étoient obligez d'abandonner leurs Maisons, & de se retirer dans quelques Caves, où ils demeuroient ensemble. Quelques-uns furent tuez & blessez de ces Eclats de Bombe; (ce qui n'est pas fort surprenant dans un Siege.) Ils avoient de la Peine à enterrer leurs Morts, parce qu'ils n'ôsoient entrer dans leurs Cimetieres. On les emploioit principalement à travailler à la Terre, à découvrir les Mines, & à éteindre les Bombes. Ils fournissoient pour cela deux cens Hommes toutes les Nuits. Ceux qui ne pouvoient pas travailler, se rachetoient par une Somme d'Argent qu'on fournissoit à d'autres. Ils remarquent comme une Bénédiction de Dieu que le Siege aiant commencé pendant le Mois d'Aout, & continué pendant celui de

de Septembre, les Suedois n'avoient point bombardé la Ville dans les Jours de Dévotion; c'est-à-dire, dans les Fêtes des Propitiations & du commencement de l'Année. D'ailleurs, ils s'assembloient souvent pour prier Dieu, & réciter les Litanies que le R. Siméon, dont *la Tête brille d'une Lumiere très éclatante*, & qui étoit en ce tems-là Chef de la Synagogue, avoit composées à l'occasion du Siege, outre un très grand Nombre d'autres qu'il a publiées. Le Siege de Prague aiant été levé, les Juifs eurent part à la Joie publique; car, l'Empereur paia leurs Services & leur Fidélité par de nouveaux Privileges. Mais, ils eurent la Douleur d'apprendre que les Ennemis en se retirant, & même pendant le Siege, étoient entrez dans Tabor & dans plusieurs autres Villes de la Boheme, où ils avoient trouvé plusieurs Juifs qu'ils avoient dépouillez ou rançonnez. L'Auteur veut que toute Personne de sa Nation qui lira son Histoire du Siege, fasse retentir ses Louanges & s'écrie, *Benit soit celui qui a fait des Miracles en ce Lieu pour nous.*

V. Le Rabbi Chagim, ou Joachim, trompa les Chrétiens par une Dissimulation profonde à Prague. Après avoir fait un Vol considérable, il embrassa le Christianisme pour effacer la Honte de son Crime.

Il composa un Livre fort violent contre ses anciens Freres. Il passa à Vienne, & se glissa à la Cour de Ferdinand, qui lui donna sa Protection. Voiant quelque tems après sa Fortune déchoir, il s'associa de deux autres Juifs, avec lesquels il vola le Trésor Impérial. Les Coupables furent bientot découverts, & condamnez au Supplice. *Ferdinand François Engelsberg*, (c'étoit le Nom que le Converti avoit pris dans son Batême,) dissimula jusqu'à ce qu'il eut perdu toute Espérance de sauver sa Vie: mais, *étant sur* l'Echafaut, il déclara * qu'il n'avoit *jamais* été Chrétien; qu'il avoit vécu Juif; qu'il mouroit Juif, & que s'il avoit reçu le Sacrement peu d'heures auparavant, on la retrouveroit dans son Urinal, où il l'avoit mise; & jettant la Croix qu'il tenoit entre ses Mains, il la brisa. L'Etonnement des Juifs fut grand. Bartolocci le soupçonne d'être l'Auteur du *Toldos Jeschu* qu'on imprima à Vienne l'An 1640, & que nous avons réfuté. Mais, auroit-il imprimé cet Ouvrage, lors qu'il étoit déjà Chrétien, ou qu'il feignoit de l'être?

VI. On a vu dans le même Lieu un Exemple de la Haine † qu'ils ont pour les Chrétiens; car, un nommé Lazare, Habitant

* *Wagenseil*, *Ignea Tela Satanæ*, *pag.* 189.

† *An. Christi* 1694.

bitant de Prague, apprenant que son Fils demandoit le Batême, se jetta sur lui, & le tua. On le mit en Prison, où, animé d'un autre Desespoir, il s'étrangla avec le Secours d'un autre Juif qui étoit dans le même Lieu. Ce dernier fut condamné à la Roue. Il demanda le Batême, afin de sauver sa Vie. On lui accorda le Sacrement; mais, on lui refusa la Grace qu'il espéroit obtenir par là.

VII. S'ils haïssent les Chrétiens, il faut avouër que les Chrétiens de Prague n'ont pour eux qu'une Tolérance entre-coupée de Violence. On a voulu les obliger de rendre Hommage à un Crucifix de Bronze, qu'on a placé sur un Pont qui sépare les deux Villes de Prague. Afin de les tromper plus subtilement,* on a mis autour de ce Crucifix les Noms de Dieu en Caractères Hébreux; mais, comme la Nation, accoutumée à regarder les Images avec Horreur, passe sans rendre aucune Vénération aux Noms de Dieu qu'on y attachées, cela cause souvent du Trouble. Les Ecoliers émus * par un faux Zêle de Religion, maltraitent les Circoncis obligez de paier les Frais d'un Combat, après en avoir essuié les Coups & la Disgrace. Ils ne laissent pas d'être si nombreux en ce Païs-là qu'ils remplissent

* *An. Christi* 1704.

seuls la troisieme Ville de Prague; mais, ils y * sont pauvres & misérables. Ils obsedent les Etrangers, & se prostituent aux Services les plus bas pour gagner leur Vie.

VIII. Ils avoient en Hongrie le *Privilege* d'être les Fermiers des Douannes publiques. Ferdinand II leur ôta ce Privilege l'An 1630 (*a*). Malgré cette Loi, ils ne laissérent pas de conserver ces Emplois, puis que Ferdinand III fut *obligé* de faire une nouvelle Ordonnance *pour les* en chasser, sous peine de Perte d'Offices pour ceux qui les admettoient, parce que les Juifs *sont infideles*, *sans Conscience*, incapables de jouïr des Privileges du Roiaume de Hongrie †.

IX. Cela n'empêcha point qu'on ne simulât; & l'Empereur fut obligé deux Ans après d'envoier des Commissaires dans chaque Peage pour chasser les Juifs, de punir les Communautez qui avoient connivé. Elles ne deférérent pas même absolument à ses Décrets, parce que les Commissaires s'intéressoient avec les Juifs, & il falut renouveller les

* *Remarq. Histor. & Critiq. faites dans un Voiage d'Italie en Hollande, l'An* 1704, *p.* 130, 131.

(*a*) Judæi tam à Tricesimarum, quàm Teloniorum Arendatione amoveantur. *Ferd. II, Imp. Decr. III. Art. XV, An.* 1630, *apud Verbos, Corpus Juris Hung. Tom. II, pag.* 256.

† *Ferdinandi III Decret. II Posoniensi, An.* 1647, *Art. IX; ibid. pag.* 244.

les mêmes Ordonnances, l'An 1655 *. Ils y subsistent encore non seulement sous la Protection du Grand Seigneur dans les Terres de sa Dépendance, mais dans celles de l'Empereur où ils ont ces Privileges.

X. Ils observent une Forme de Serment singuliere qu'ils sont obligez de prêter dans ce Roiaume lorsqu'ils plaident contre les Chrétiens. On les oblige de tourner la Face vers le Soleil, de se tenir nuds Pieds, couverts d'un Manteau, & la Tête d'un Chapeau Juif. Ils touchent de la Main un Exemplaire de la Loi, & prononcent ces Paroles: *Moi Juif, je jure par le Dieu vivant, le Dieu saint, le Dieu tout-puissant, qui a fait les Cieux & la Terre, la Mer & tout ce qui est en iceux, que je suis innocent du Crime dont ce Chrétien m'accuse: & si je l'ai commis, que la Terre s'ouvre pour m'engloutir, comme elle fit Dathan & Abiron; que la Paralysie & la Lêpre qu'Elisée ôta à Naaman, & qu'il fit tomber sur Ghébasi, tombe sur moi; que le Mal caduc, le Flux de Sang, la Goute me prenne sur le champ: que la Mort subite m'enleve; que mon Corps & mon Ame perissent; que ma Fortune se renverse; que je n'aille jamais dans le Sein d'Abraham; que la Loi donnée par Moïse sur le Sinaï* m'efface,

* *Ferd. III, Decr. III Poson. An.* 1649, *p.* 383. *F. Decr. V, Pos.* 1655, *Art.* 29, *pag.* 402.

me deleat ; *que toute d'Ecriture contenue dans les cinq Livres de Moïse me confonde ; que si mon Serment n'est pas véritable & juste, Adonai m'efface par le Pouvoir de sa Divinité* *.

XI. Cependant, les Juifs choisirent la Hongrie préférablement à tous les autres Etats pour y assembler leur Concile l'An 1650. Ce Concile étoit destiné à l'Examen de la Question la plus importante de la Religion, puis qu'on vouloit décider, si le Messie étoit venu, & si le Peuple Juif ne soupiroit pas inutilement après sa Manifestation. Un Voïageur qui prétend avoir assisté à ce Concile, rapporte ainsi la chose †.

XII. Les Juifs aiant quelque Doute sur ce grand Nombre de Siecles qui se sont écoulez depuis que le Messie doit avoir paru résolurent de former une Assemblée Rabbinique pour s'éclaircir du Fait. La Hongrie leur parut un Lieu très propre, parce que les Guerres du Turc avoient depeuplé

* *Verboz Corpus Juris, Hungarici Pars III, Tit.* 36, *Tom. I, p.* 139.

† *Samuel Brett, Phenix XIV, Tom. II, pag.* 544. *Narrative of the Procedings of a Great Council of Jews assembled in the Plain of Ageda in Hungary, about thirty Leagues from Buda to examine the Scriptures concerning Christ, on the twelfth October* 1670.

plé une Partie du Païs. Ils choisirent dans ce Roiaume la Plaine d'Ageda. Les Princes qui étoient en Guerre, ne laissérent pas de leur accorder la Liberté de s'assembler. Trois cens Rabbins de différentes Nations s'y trouvérent. On y avoit fait un grand Amas de Provisions. On campoit sous des Tentes, & il y en avoit une très grande, dans laquelle se tint le Concile Juif. On n'y reçut que ceux qui pouvoient parler Hébreu, ou qui montroient leur Généalogie: ce qui donna l'Exclusion à un grand Nombre de Personnes qui s'étoient rendus en Hongrie des Synagogues d'Italie de France & d'Espagne. Ils avoient seulement la Liberté de demeurer avec les Etrangers à une certaine Distance de la grande Tente, où le Concile étoit assemblé. Zacharie, de la Tribu de Levi, fut élu pour présider & pour former la Question. Il étoit assis devant une Table, vis à vis de la Porte d'Orient, & tous les Docteurs étoient placez en rond autour de lui.

XIII. Le prémier Jour fut emploié aux Complimens & aux Baisers des Juifs qui étoient ravis de se trouver ensemble, & à travailler à l'Exclusion de cinq ou six cens Juifs, qui ne pouvoient prouver leur Origine. Dans le second Jour, on fit la Proposition en ces Termes: *Nous devons exa-*

miner si le Messie est venu, ou si nous devons l'attendre encore.

XIV. Quelques-uns penchoient à croire que le Messie étoit venu, à cause des Châtimens que Dieu déploioit sur la Nation depuis un grand Nombre de Siecles; *car enfin*, disoient-ils, *on ne peut imputer nos Malheurs à notre Idolatrie, puis que nous n'y sommes jamais retombez depuis la Captivité; cependant, nous souffrons même depuis la Chûte de l'Empire Romain. Il faut donc chercher une autre cause de nos Malheurs.* Mais, la Pluralité des Voix l'emporta de beaucoup pour décider que le Messie n'étoit pas encore manifesté; & ils imputoient ce Retardement à leur Impénitence.

XV. On delibera ensuite sur la maniere dont le Messie devoit venir, & on convint aisement de ces trois choses: 1, l'une, qu'il paroitroit en Roi Conquérant qui delivreroit son Peuple du Joug des Nations. 2, La seconde, qu'il ne feroit aucun Changement à la Religion que Moïse avoit établie: &, 3, la derniere, qu'il naitroit d'une Vierge: & cette Naissance d'une Vierge doit être un Caractere pour le faire connoître aux Etrangers de l'Alliance.

Le Concile voulut ensuite ramener à l'Unité ceux qui avoient paru s'en écarter en doutant

doutant que le Messie ne fut pas venu, & on leur démanda, *comment ils pouvoient soutenir ce Paradoxe* ? Ils répondirent, que si le Messie avoit paru, c'étoit Elie: 1, parce qu'il avoit été revêtu d'un grand Pouvoir en faisant périr les faux Prophêtes. 2, Parce que, pour accomplir les anciens Oracles, il avoit beauçoup soufert d'Achab & de Jésabel. 3, Qu'il étoit au dessus des Hommes ordinaires, puis qu'il étoit monté miraculeusement au Ciel. 4, Parce qu'il avoit eu un Soin particulier de la Nation, comme le Messie devoit l'avoir eu, laissant Elizée son Disciple pour remplir ses Fonctions après lui.

XVI. On agita la même Nuit la Question, *Si Jésus qu'on avoit crucifié, ne seroit pas le Messie* ? Les Pharisiens qui dominoient dans cette Assemblée, répondirent le Jour suivant qu'Elie ne pouvoit pas l'être, parce qu'il étoit venu dans un Etat de Bassesse; au lieu que la Manifestation du Messie devoit être éclatante, & glorieuse. Ils insistoient sur la Naissance de Jésus-Christ, qui étoit Fils d'un Charpentier, & sur l'Aversion qu'il avoit témoignée contre la Loi de Moïse, dont il avoit aboli la plus grande Partie.

XVII. Un Rabbin, nommé Abraham, qui ne trouvoit pas ces Raisons bonnes, insista

fifta fort fur les Miracles de Jéfus-Chrift, & demandoit aux Pharifiens *par quel Pouvoir Jéfus-Chrift pouvoit faire ces Miracles?* Zébédée, l'un des Chefs de la Secte, répondoit qu'il les avoit faits par un Art magique; & fur ce qu'Abraham repliqua qu'on ne pouvoit pas impofer à ceux qui étoient nez fourds, muets, aveugles, & qui avoient été guéris, il foutint que ces Sourds avoient été formez ainfi dans le Sein de leurs Meres, par l'Art de quelques Magiciens, & que le Démon avoit donné le Pouvoir de diffiper *le Charme*. Les Sadducéens fe réünirent ce Jour-là avec leurs Ennemis, pour avilir les Miracles de Jéfus-Chrift, & le rendre odieux au Peuple Juif, comme Hérode & Pilate s'étoient autrefois reconciliez pour le crucifier; & les Sadducéens étoient d'autant plus animez contre Jéfus-Chrift qu'il a enfeigné la Refurrection des Morts.

XVIII. Il y avoit déjà fix Jours que le Concile étoit affemblé, lors que fix Eccléfiaftiques qu'on avoit envoiés de Rome, fe préfentérent à l'Affemblée. Ils ne fe contentérent pas de vouloir prouver que le Meffie étoit venu; mais, ils étalérent les Ufages, le Culte & l'Autorité de l'Eglife Romaine, dont le Chef eft le Vicaire du Meffie. Cette Prétention mit un Trouble épou-

épouvantable dans le Concile. Ils criérent en Tumulte: *Point de Christ; point d'Homme-Dieu; point d'Intercession des Saints; nulle Adoration des Images; point de Priere à la Vierge.* Ils hurloient, & déchiroient leurs Habits, & ils ne se rassemblérent le lendemain, qui étoit le huitieme Jour, que pour se séparer, & pour indiquer une autre Assemblée à trois Ans de là dans la Syrie, où il y a encore des Disciples des anciens Réchabites.

XIX. Ces Inquiétudes des Juifs méritoient qu'on y fit quelque Attention. Celui qui les rapporte remarque qu'il trouva quelques Rabbins ébranlez : mais, que la Présence des Moines leur fit Peur, non seulement parce qu'ils les regardent comme autant d'Idolatres, & qu'ils conservent beaucoup d'Aversion pour le Culte des Créatures; mais, parce qu'ils redoutoient que l'Assemblée ne finit par quelque Exécution tragique. Mais, ils témoignoient de l'Envie de conférer avec des Théologiens Réformez qui n'ont aucun Différent avec eux sur l'Adoration.

XX. Les Juifs sont souvent exposez aux Disgraces de la Cour & du Peuple dans la Capitale de l'Empire. Au milieu du dernier Siecle, Zacharie avoit obtenu la Liberté * d'y

* *An. Christi* 1660.

d'y bâtir une Synagogue magnifique, & d'y joindre une Ecôle, afin de ranimer l'Amour des Sciences qui paroissoit éteint en ce Païs-là. Il avoit fondé une Pension pour vint-quatre Personnes qui devoient lire le Thalmud toutes les Heures du Jour & de la Nuit. L'un relevoit l'autre, & l'Ecôle toujours ouverte ne se trouvoit jamais sans Docteur; mais, son Bâtiment étoit à peine achevé que l'Empereur chassa * *tous les Juifs de sa Capitale, & s'empara de la Synagogue pour en faire une Eglise.* Ils † se plaignent de ce que l'Impératrice superstitieuse, s'étant imaginée que la Tolérance, que la Cour avoit pour les Juifs, causoit sa Stérilité, poussa l'Empereur à les bannir, & ils ajoutent que Dieu l'en punit, en lui ôtant la Vie, & en mettant une Fille au Monde. Après la Mort de cette Princesse ‡, ils furent retablis à Vienne. L'Empereur eut un nouveau Sujet de Chagrin contre eux dans la Guerre du Turc, parce qu'il aidérent aux Infideles à soutenir le Siege de Bude, & ils s'y distinguérent par leur Valeur. Mais, au fond, c'étoit un Acte de Fidélité qu'ils rendoient à leur Souverain; & quoi que cette Resistance les ait rendus

* *An. Christi* 1669.
† *Historia Judaïca de Barrios.*
‡ *An. Christi* 1673.

rendus odieux, non seulement aux Peuples en Allemagne, mais, en Italie, où l'on se souleva contre eux, on ne peut les condamner, puis qu'ils étoient alors Sujets de l'Empire Ottoman. Au fond, l'Empereur les favorise à Vienne; les fait entrer dans ses Affaires, & il donne des Titres honorables à ceux qui y entrent, ou qui les achetent. Le Peuple seul, jaloux des Richesses qu'ils amassent, tâche quelquefois de les en-dépouiller par des Emotions violentes *.

XXI. Ils se maintiennent dans la Servie, dans la Croatie, la Moldavie, la Valachie, & dans les Villes riches d'Allemagne.. Si on les a chassez de Nuremberg, ils se sont répandus à la Campagne dans les Bourgs, & ils ont leur Synagogue à Ffurt, qui est dans le Voisinage. Ils peuvent entrer dans la Ville sous la Conduite d'un Garde qui les mene.

XXII. Ils avoient toujours eu leur Etablissement à Augsbourg. Velserus † soutient qu'ils avoient été transportez là dès la Ruïne de Jérusalem, parce qu'il y avoit déterré cette Inscription:

TIB CLEUPHAS IIIIII VIR. AUG.
NEGOCIATOR ARTIS PURPURARIÆ.

Le

* *An. Christi* 1705.

† *Velseri Rerum Aug. Vind. Lib. VI, pag.* 294.

Le Nom de Cléophas lui paroît Juif par l'Ecriture Sainte. *Cet Homme*, dit-il, *avoit ajouté à son Nom celui de Tibere, parce qu'il dépendoit d'une Famille que le portoit, comme Joseph prit celui de Flavius, à cause de Vespasien son Bien-faiteur.* Enfin, ce Tibere Cléophas étoit Marchand de Pourpre, ou Teinturier ; ce qui convient parfaitement aux Juifs qui furent répandus alors par toute la Terre *:

Per omnes
Terrarum Pelagique Plagas tua Membra feruntur.

Velserus étoit si persuadé de la Vérité de sa Conjecture, qu'il censure l'Auteur (*a*) de la *Petite Chronique*, d'avoir dit que Vespasien transporta *quantité de Familles de la Maison de David en Espagne*, comme si c'étoit le seul Lieu où l'on eût envoié des Colonies ; & il soupçonne l'Auteur de n'avoir parlé ainsi que par Amour pour sa Patrie.

Ce Soupçon est mal fondé ; car, l'Auteur de la Petite Chronique, qui n'a pas l'Antiquité qu'on lui donne, a suivi le Préjugé général de sa Nation, qui s'imagine sans Fondement que les plus nobles Familles furent transportées en Espagne. On ne peut dire aussi que par une Conjecture très foible qu'ils passérent en Allemagne, & à Augs-

* *Rutilii Itinerarium.*

(*a*) Il l'appelle *Aspamiam*. Seder Olam Zuta.

Augsbourg; car, on ne le ſait point, & il n'y a point de Monument aſſez ancien pour nous l'apprendre. La Preuve qu'on tire du Nom de Cléophas, & du Commerce du Pourpre, peut être vraie. Cependant, il faut avouër qu'elle eſt très incertaine. Il y a même un grand Défaut, puis qu'on ne peut deviner en quel tems le Monument fut gravé; car, ſi Cléophas étoit Affranchi de Tibere, il auroit été enterré là avant la Ruïne de Jéruſalem. Il faudroit même avouër qu'ils auroient exercé des Charges dans la Ville; & comment s'imaginer que les Juifs aient percé là de ſi bonne heure? Il eſt ſeulement vrai qu'ils y ont été nombreux & puiſſans; car, Benjamin de Tudele dit qu'il y avoit à Asburk, qu'il appelle une Metropole, une Synagogue entretenus par de riches Marchands. On y voioit auſſi des Docteurs & des Diſciples. Ils s'y étoient maintenus; mais enfin, on les a chaſſez de la Ville, & s'ils ont la Liberté d'y entrer, on leur fait acheter (*a*) bien cher chaque Heure de Séjour.

XXIII. Il feroit ennuieux de parcourir toutes les autres Villes, dont nous avons parlé, & où ils ſubſiſtent encore, ſans qu'il ſoit arrivé aucun Changement conſidérable à leur Condition. Il faut s'arrêter à celles qui

(*a*) On paie à Augsbourg un Florin par Heure.

qui méritent quelque Attention. On reproche à ceux de Ratisbonne d'avoir volé aux Chrétiens un de leurs plus grands Saints: quoi que le Procès soit difficile à juger, ne laissons pas de le rapporter. Les Chrétiens * disent que Saint Emmeram partit du Poitou pour prêcher l'Evangile aux Huns, Peuples barbares & farouches; mais, étant arrivé avec ses Associez à Ratisbonne, il fut effarouché par les Difficultez que lui fit Théodon qui y commandoit. Il s'arrêta en Baviere, dont les Habitans, mal convertis, *faisoient boire à leurs Enfans la Coupe de l'Eucharistie, & celle des Démons*. Emmeram fut tué sur l'Accusation d'un Fille qui soutenoit qu'il l'avoit corrompue. On en fit un Martyr que les Juifs & les Chrétiens de Ratisbonne réclamérent. Les Chrétiens disoient que c'étoit leur Evêque illustre par un grand Nombre de Conversions, & que la Comtesse Uta accusoit faussement de Débauche. Les Juifs soutenoient qu'il descendoit d'Amram, Pere de Moïse, dont il portoit le Nom. Ils ajoutoient que le Corps mort d'Amram avoit remonté contre le Cours du Danube, & que ce Miracle devoit être attribué au Livre de la Loi qui fut trouvé entre ses Bras. Il y a un Préjugé violent en faveur des Juifs. C'est qu'ils ne

* *Velserus Rerum Boicarum Lib. IV, pag.* 121.

ne sont pas assez jaloux de Saints pour voler ceux des Chrétiens ; au lieu que ceux-ci en prennent à toutes Mains :

Tros Rutulusve fuat, nullo Discrimine habebit.

Les Hérétiques ont fourni un assez grand Nombre d'Ames beatifiées : pourquoi épargneroit-on les Juifs, & ne leur deroberoit-on pas de quoi enrichir l'Eglise? Ou plutot, il faut faire perdre le Procès à toutes les Parties ? En effet, la Tradition des Chrétiens est fort incertaine. On cherche qui est Théodon, Gouverneur de Ratisbonne, qui arrêta Emmeram en Baviere, sans pouvoir le découvrir. Il y a bien d'autres Defauts dans cette Légende. L'Auteur y parle d'une Ville Aquitaine, qui étoit sur les Frontieres du Poitou. Cette Ville est inconnuë. Augustoritum qu'on met en sa Place, seroit plutôt la Ville de Limoges que celle de Poitiers. Qui sait si l'Ecrivain ignorant n'a point confondu le Païs de Medoc & de Buchs, qui est dans l'Aquitaine, avec la Baviere? La Conformité des Noms peut avoir causé cette Bévue, & il est plus apparent que St. Emmeram soit passé du Poitou dans l'Aquitaine voisine qu'en Baviere. D'un autre côté, les Juifs auroient tort de réclamer cet Homme; mais,

on

on peut dire que celui qui leur prête ce Fait, ne doit pas en être cru, puis qu'il rapporte ce Fait sur un *Oui dire*. Il l'avoit entendu dire aux Juifs; mais, c'étoient des Juifs qui vivoient à Ratisbonne long tems après l'Evénement, & qui se mocquoient peut-être du Chrétien * qui le rapporte.

XXIV. Ceux de Worms assurent qu'ils avoient depuis plusieurs Siecles le Nom de Jéhovah gravé au haut de leurs Synagogues; & ils laissent les Araignées filer leurs Toiles sans ôser les chasser, parce qu'ils craignent d'effacer ce Nom sacré. Ils s'imaginent que la Divinité a son Domicile derriere ces Araignées qui la cachent; & cette Imagination fausse, ou véritable, a fait le Sujet d'une Controverse entre un Prosélyte (*a*) qui avoit quitté la Synagogue, & qui reprochoit cette Superstition à ses Docteurs. Ces derniers ne se sont pas tus. Un Rabbin d'Ottenbourg a tâché de sauver l'Honneur de sa Nation; mais, il pallie le Fait, au lieu de le justifier. C'étoit une autre Superstition de croire que le Nom de Dieu, gravé dans cette Synagogue, étoit l'Appui

* *Laurentius Hochuarts in Catalogo Episc. Regin. Lib. I, Cap. VI, apud Velserum.*

(*a*) Ce Juif converti s'appelloit *Schlangenbach*, & le Rabbin *Samuël Zui.* Son Traité est intitulé, *Judischen Tiriack* en Allemand. Voiez Wagenseil, in *Sotah Misnah*, Tom. V, pag. 188.

l'Appui de cet Edifice; car, les François les ont convaincus du contraire, en abbatant la Synagogue après avoir pris la Ville dans la derniere Guerre.

XXV. Un Voiageur * moderne compte trente mille Juifs à Francfort. Je ne sai si ce Nombre n'est pas outré; mais, au moins, on les y pille souvent. On les réduit à la Servitude d'être les Porteurs d'Eau pour éteindre le Feu, lors qu'il embrase quelque Maison. On peint en divers Endroits des Juifs qui servent de Jouët aux Démons & aux Pourceaux, afin d'exciter par ces Images la Haine & l'Horreur des Peuples.

XXVI. Ils avoient † à Spire au milieu du Siecle passé un fameux Cabbaliste, qui portoit le Nom de sa Patrie, *Nathan de Spira*. Il a publié *le Bien de la Terre*, dans lequel il fait l'Eloge de la Terre Sainte. Il a composé un autre Volume des Profondeurs, *Mégillath Hamucoth*. C'est un Commentaire Cabbalistique sur quelques Versets du Deutéronome ‡, dans lequel il prétend aprofondir les Mysteres, & lever les Difficultez qui s'y présentent.

XXVII. Ils eurent en 1682 à Eisenstad un Rabbin fameux nommé Mardochée.

* *Remarques Historiques sur un Voiage d'Italie.*

† *An. Christi* 1640.

‡ *Deuter. Chap. III, Vers.* 13.

Il fit d'abord le Prophète ; & ensuite, encouragé par la Crédulité des Peuples, il publia qu'il étoit le Messie. Les Juifs d'Italie crurent cet Imposteur, & ils écrivirent en Allemagne, afin qu'on le leur envoiât. Il fit le Voiage. On le reçut honorablement ; & le Rabbin, qui le conduisoit, aiait reconnu son Imposture & sa Malice, voulut detromper ses Freres ; mais, au lieu de les desabuser, ils fut obligé de se retirer. On lui donna une *Attestation de bonne Vie*, sous condition qu'il ne continueroit point à decrier ce nouveau Messie. Mais, comme ce *Rabin* ne tint pas sa Parole, & qu'après être repassé à Schualbac, il décredita cet Imposteur, les Juifs d'Italie l'accusérent de divers Crimes : cependant, le faux Messie fut obligé de revenir en Allemagne, & d'aller chercher une Retraite en Pologne. Le Rabbin qui l'avoit conduit en Italie, nous a laissé ce Récit : ainsi, on ne peut en douter *.

XXVIII. Mais, un des Docteurs les plus célébres que l'Allemagne ait enfantez dans le dernier Siecle étoit Isaac Loria, Auteur † *de l'Introduction Metaphysique à la Cabbale*

* *Narratiuncula Judai cujusdam de Rabbi Mordochai Pseudo-Messiâ*, *An.* 1682. *Inter Buxtorfii Catalecta*, *pag.* 361.

† *An. Christi* 1654.

Cabbale des Juifs, dont nous avons cité plusieurs Endrpits. Il y éxamine les Raisons qui ont obligé Dieu à créer le Monde, & soutient que cet Ouvrage de la Création étoit nécessaire pour remplir les Idées que nous avons des Perfections de Dieu, & ses Noms d'Ælohim. Il éxplique aussi sa Maniere, dont les Créatures ont émané de Dieu. Henri Morus fut charmé de son Ouvrage. Il entra dans la plupart de ses Principes, & son Entêtement alla si loin, qu'il crut qu'ils étoient très propres, non seulement à la Conversion des Juifs, mais à celle des Païens.

CHAPITRE XXXVI.

Etablissement des Juifs en Hollande, & leur Etat présent.

I. *Juifs Allemands, trompez par Zieglerus, qui leur promet un Messie.* II. *Etablissement des Juifs Portugais, & leur prémiere Synagogue*, Maison de Jacob. III. *Seconde Synagogue*, Neve Scalom. *Division qui en fait ériger une troisieme.* IV. *Cessation du Schisme. Erection des Ecôles & de la grande Synagogue.* Thalmud Thorà. V. *Vers à sa Louange.* VI. *Sermons, prononcez à sa Consécration. Application d'un*

Oracle d'Esaïe. VII. *R. Menassé : sa Naissance, & ses Ouvrages.* VIII. *Suite de ses Traitez.* IX. *Accusations qu'on fait contre lui.* X. *S'il étoit Pélagien par Politique.* XI. *Difficultez sur son Sentiment.* XII. *Sa Mort.* XIII. *Zachut, son Ami, réfugié de Lisbonne.* XIV. *Abraham Pilsaro : son MS. sur le Sceptre de Juda : son Style : sa Dedicace aux Parnassim d'Amsterdam.* XV. *Ses Plaintes sur le peu de Fidélité des Chrétiens pour le Texte & les Versions de l'Ecriture.* XVI. *Sa Traduction de l'Oracle de Jacob, conforme à celle des Protestans.* XVII. *Si Jacob renvoie l'Accomplissement de l'Oracle au Tems du Messie.* XVIII. *Il entend par le* Sceptre *une* Verge, *& les Chatimens.* XIX. *Une Autorité médiocre, conservée dans les Descendans de David, qui jugent Israël.* XX. Scilo *signifie* le Temple & le Tabernacle. XXI. *Si Jésus-Christ a rempli les Caracteres du Messie.* XXII. *Mortera, plus habile que Pilsaro. S'il faut dissimuler ou deguiser les Difficultez aux Savans. Cette Maxime, rejettée.* XXIII. *Livre de Mortera sur la* Vérité de la Loi. XXIV. *Avantages des Juifs. Raisons subtiles sur la Stérilité de la Terre Sainte.* XXV. *Différence des Loix humaines & divines selon Mortera.*

XXVI.

XXVI. Contradictions qu'il trouve entre les Chrétiens, sans en excepter les Auteurs sacrez. XXVII. Sacrifice de la Messie substitué mal à propos à ceux de Dieu. XXVIII. Paroles d'un Moine sur la Présence réelle, & Miracles rejettez. XXIX. Calvin censuré sur la Nourriture de l'Ame. XXX. Argument que Mortera tire des Images sensibles contre l'Image spirituelle ou la Trinité. XXXI. Réfléxion sur ces Objections.

I. DE tous les Etats de l'Europe, il n'y en a aucun où les Juifs vivent plus tranquillement qu'en Hollande (*a*). Le Commerce les y enrichit, & par la Douceur du Gouvernement ils possédent sans Crainte ce qu'ils ont acquis. Il y a deux sortes de Juifs en Hollande; les uns sont Allemands, & les autres sortent du Portugal & de l'Espagne. Ils sont divisez pour quelques Cérémonies, & se haïssent autant que si le fond de la Religion y étoit intéressé. Zieglerus * étoit du Nombre des Allemands. Il vint exprès à Amsterdam debi-

(*a*) En ninguna Parte del Mondo tienen meior Recelo que en Amsterdam, tanto por la Libertad de Conciencia de las siete Unidas Provincias, quanto por la Bonta de sus ingeniosos Moradores. *Daniel Levì de Barrios, Casa de Jacob*, pag. 24.

* *An Christi* 1624.

ter ses Visions; il promit un Messie qu'il avoit déjà vu, & qui alloit paroître, dès le moment que la Conversion des Juifs seroit faite. Il ne faut pas confondre ce Visionnaire (a) avec un autre Homme de même Nom, qui étoit descendu de la Maison de Salmes, né à Landau, fort habile dans les Sciences, & qui étoit mort soixante & dix Ans avant celui dont nous parlons. Celui-ci promettoit un Messie de la Maison de David, & de la Ligne de Nathan, dont les Ancêtres avoient demeuré l'espace de mille Ans dans le Roiaume de Tunis. Ils avoient passé de là dans le Roiaume de Grenade, d'où aiant été chassés par Ferdinand le Catholique, ils s'étoient établis en Allemagne, où il étoit né depuis quatorze Ans. Il l'avoit vu à Strasbourg. Il gardoit un Sceptre & une Epée pour lui remettre entre les Mains, lors qu'il seroit en âge de combattre. Il devoit alors détruire l'Antechrist & l'Empire du Turc; étendre sa Monarchie jusqu'au Bout du Monde; assembler un Concile à Constance qui dureroit douze Ans, & dans lequel tous les Différens sur la Religion seroient abolis. Ce Messie ne parut point, & ceux qui avoient

(a) Celui-ci s'appelloit *Philippe*, & l'autre *Jacques* Zieglerus qui mourut l'An 1559. *V. Voetii Disput. Selecta*, Tom. II, pag. 95.

avoient cru cet Imposteur, s'apperçurent trop tard qu'il les avoit trompez.

II. Les Juifs Espagnols & Portugais, qui font l'autre Partie de cette Nation, se retirérent en Hollande pour éviter les Cruautez de l'Inquisition. Strada accuse un de leurs Chefs de s'être intrigué dans la Guerre du Païs-Bas, & d'avoir allumé le Feu, en donnant l'Espérance d'un puissant Secours. Cet Homme étoit Michez, dont nous avons déjà parlé. Il étoit né en Espagne; mais, la Crainte du Suplice l'avoit obligé de chercher une Retraite à Anvers, où il se fit connoître & aimer non seulement par les Magistrats de cette Ville, mais, par Marie, Reine de Hongrie, qui gouvernoit alors. Aiant passé d'Anvers à Venise, & de là à Constantinople, il écrivit aux Mécontens qu'il avoit connus, & aux Réformez d'Anvers *, qu'ils eussent *à persévérer constamment dans la Ligue qu'ils avoient faite contre les Catholiques, parce que le Grand Seigneur formoit des Desseins contre les Chrétiens, & que dans peu de tems il embarrasseroit tellement le Roi Philippe, qu'il n'auroit pas le Loisir de penser aux Affaires des Païs-Bas.* Ses Lettres furent lues dans le Sénat d'Anvers, & donnérent de grandes Espérances aux Alliez; mais, Michez ne

* *An. Christi* 1566. *Strada Lib. V, pag.* 214.

ne tint pas ce qu'il avoit promis. Il suivit les Vues de son Maître, qui tourna ses Armes contre le Roiaume de Chypre. Il paroît seulement que les Juifs étoient plus en Sureté dans les Païs-Bas qu'en Espagne, puis que Michez y cherchoit sa Retraite; mais, ce ne fut que quarante Ans après que les Refugiez d'Espagne & de Portugal commencérent à s'établir en Hollande. Leur prémiere Assemblée à Amsterdam causa même quelque Jalousie dans la *Ville*, où tout étoit suspect pendant la Guerre, qui se continuoit avec beaucoup de Chaleur. On les *prit* pour des Catholiques Romains qui s'enfermoient & qui cachoient leurs Images. Ils disent qu'on les poursuivit dans le Lieu où ils adoroient Dieu; mais, comme on n'y trouva que des Livres Hébreux & la Loi de Moïse, on leur demanda pour toute Condition de prier Dieu pour la Prospérité de la Ville; ce qu'ils promirent; & à même tems, ils élevérent leur prémiere Synagogue qu'ils appellérent la *Maison de Jacob*, parce qu'un Homme de ce Nom en étoit le Fondateur:

*La primer * Synagoga Amstelodama*
Fundada fue del grand Jacob Tirado,
Que por su Nombre Bet Jabacob la llama,
Y por el Pueblo de Jacob sacrado.

III.

* *Silva del Anton. Alvarez Soares.*

III. Ils élévérent une autre (*a*) Synagogue qu'ils appellérent *Neve Schalom*, *Domicile de Paix*. Elles travaillérent de concert à un Recueil de Prieres; mais, elles ne purent en convenir. La derniere avoit à sa tête un Docteur, venu d'Afrique, qui la quitta pour se retirer à Constantinople, où il publia l'Histoire de sa Nation, jusqu'à la Ruïne de Jérusalem par Tite (*b*). Uziël, qui prit sa Place, censura si vivement les Défauts de sa Nation qu'il s'en attira la Haine. On forma une troisieme * Synagogue, dans laquelle les Schismatiques s'assembloient sous la Conduite de David Pardo. On l'appella la *Maison d'Israël*, *Beth Israël*. Les Auteurs ont beau dire que ce Schisme ne cause aucune Diminution dans la Piété, & dans la Dévotion qu'on avoit pour Dieu.

Sin perder en la Ira el alto objecto.

IV. Il arriva ce qui est inévitable dans toutes les Séparations Ecclésiastiques aussi bien que dans les Guerres civiles. Il y eut

Vv 5 de

(*a*) Ils avoient obtenu des Etats un Cimetiere malgré l'Opposition de la Ville d'Alkmaer.

(*b*) Il s'appelloit *Juda Vega*. Il ne faut pas le confondre avec un Rabbin Polonois du même Nom, qui vivoit sous le Regne de Sigismond, & qui a publié des Sermons l'An 1590.

* *An. Christi* 1618.

de la Chaleur. La Synagogue de Ben Jacob prit le Parti de ceux qui se séparoient. Mais, ce Schisme cessa après avoir duré un peu plus de vint Ans *, & les trois Synagogues se réünirent à une seule, à laquelle on donna, comme à beaucoup d'autres, le Titre de *Thalmud Thora*, l'Etude, ou *la Science de la Loi* (*a*).

V. On a eu soin de fonder † des Ecôles aussi bien que des Synagogues, dont l'une s'appelle la *Couronne de la Loi*, *Kether Thora*, & a été conduite par de savans Hommes. *Mais*, ce qui marque plus la Prospérité de cette Nation, est ce grand & superbe Edifice qu'ils consacrérent (*b*) l'An 1675, & qui a mérité les Eloges singuliers d'un Poëte Chrétien: c'est le fameux Barlaus.

Sævit in omne tuum Fisco, Ferro, Igne, Tyrannis;
Consertum, ô Juda, nec latuisse sat est.
Nil Sequanâ, nil tuta Tago: prudentior Amstela,
Templa palam in Gremio scitque fovetque suo.
Sponsa Sion Hymnos psallentium ut audiit, inquit:
Hunc Populum, hanc Urbem quis neget esse Dei?
State diu, pia Tecta, aliis invisa Monarchis,
Mirenturque Apices Sæcula sera tuos.

VI.

* *An. Christi* 1639.

(*a*) Thalmud à למד, Lamad, *discere*.

† *An. Christi* 1643.

(*b*) Ils l'avoient commencé au Mois d'Avril 1671. La Guerre y causa quelque Interruption; mais, ils ne laissérent pas de l'achever dans l'espace de quatre Ans.

VI. Les Docteurs de la Nation ne manquérent pas de loüer un Dessein si glorieux. On a même fait un Recueil * des Sermons qui furent prononcez à sa Consécration. L'un des Prédicateurs prit pour Texte ces Paroles du Deutéronome : † *Vous êtes attachez à vôtre Dieu*, & tâcha de prouver que le tems des Miracles n'est point passé ; mais, que Dieu a seulement changé la Maniere de les opérer ; car, ils se font d'une maniere sécrete & cachée, au lieu qu'ils étoient éclatans & sensibles. Ezéchiël indique cette Vérité, lors qu'il fait dire à Dieu : *Je* ‡ *leur ai été un petit Temple, au lieu auquel ils sont venus* ; car, le *Temple* marque la Présence de Dieu, & sa *Petitesse* designe une Opération plus foible & moins éclatante. Un de cés Miracles sécrets étoit sans doute le Zéle & la Charité qu'on avoit témoignée à bâtir la Synagogue qu'on consacroit. Le second Prédicateur ‖, „ *navigeant par la Spéculation*, découvre un *nouveau Monde* qui „ n'est pas aussi grand que l'Univers, ni „ aussi resserré que l'Homme qu'on appelle „ le petit Monde. Le Peuple de Dieu est le „ *nouveau Monde* ; car, il a toutes les Pro-

 „ prié-

* *Sermones que Pregaraon. Sermaon primeio.*
† *Deut. Chap. XLI, Vers. 4.*
‡ *Prophétie d'Ezéchiël, Chap. XI, Vers. 16.*
‖ *Sermon. II.*

„ priêtez de l'Univers; & comme les trois „ Mondes étoient figurez dans les trois Par- „ ties de l'ancien Temple, on les trouve „ aussi dans les trois Ordres de Personnes „ qui composent la Nation Sainte; car, *les* „ Prêtres sont les Anges de Dieu, puis que „ *la Science repose sur leurs Levres*; & com- „ me les Cieux inférieurs aux Anges *annon-* „ *cent la Gloire de Dieu*, les Lévites infé- „ rieurs aux Prêtres le louent.„ Un Pa- négyriste, qui est venu depuis, soutient que la Construction de la Synagogue d'Amster- dam a *été prédite* par Esaïe, lors qu'il in- troduit *sept Femmes qui prennent un Homme seul, disant, Nous mangerons nôtre Pain, & nous nous vêtirons de nos Habits, seulement que ton Nom soit reclamé sur nous*; car, ces Fem- sont apellées dans l'Hébreu *Nassim*, נשים; ce qui fait Allusion au Prince d'Orange *Nassau*, qui fut élu Capitaine Général dans le tems qu'on travailloit à la Synagogue. * *Ces Femmes le* prirent; *Terme qui signifie* fort, *parce qu'en effet le Lion, qui tient sept Flêches, & qui représente l'Union des sept Provinces, est très* fort. *Elles demandérent que le Nom du Prince fût invoqué sur elles. Elles se couvrirent de sa Robe; car, elles pri- rent des Echarpes orangées, & le Pain qu'on mangea étoit le Duc de Villabermosa, Gou- verneur*

* *Govierno Popolar Judayco de Barrios, p.* 31, 32.

verneur des Païs-Bas. On y fait intervenir Charles II, Roi d'Angleterre, sous le Nom de Darius. D'ailleurs, la Synagogue se bâtissoit au tems de la Guerre, & dans une Extremité, semblable à celle que le Peuple d'Israël souffroit au tems marqué par Esaie. Enfin, le Prophête ajoute: En ce tems-là le Germe de l'Eternel sera plein de Noblesse & de Gloire; & le Fruit de la Terre sera plein de Hautesse & d'Excellence pour ceux qui seront rechapez d'Israël; *ce qui s'accomplissoit alors.*

VII. (*a*) Ces Prédicateurs & ces Panégyristes ne sont peut-être pas ceux qui font le plus d'Honneur à cette Synagogue. Elle a eu aussi plusieurs Poëtes, dont * on peut voir ailleurs un Dénombrement éxact; mais, on y a vu dans le Siecle passé des Docteurs célébres.

(*a*) On a retranché tous ces Paragraphes jusqu'à là fin du Chapitre, Tom. III, pag. 445, dans l'Edition de Paris.

* *Relacion de los Poëtas, y Escritores Espannoles de la Nacion Judayco Amstelodama, por Daniel Levi de Barrios.* Il étoit lui-même Poëte. Il dit que le Comte de Monterey lui avoit promis de le faire Consul d'Espagne à Amsterdam, lors qu'il fut rappellé des Païs-Bas. Il avouë pourtant qu'il est pauvre, comme les Poëtes le sont (*b*) souvent.

(b) *Barrios Epistola ad Kahal Kados de Londres, pag.* 22.

Ménassé * étoit un des Théologiens les plus savans & les plus éxacts qui ait paru chez les Juifs depuis un grand Nombre de Siecles. Il étoit Espagnol d'Origine, de la Famille des Abravanels, & il s'y allia, en prenant une Fille de cette Maison. Dès l'Age de dix huit Ans on le choisit à Amsterdam pour éxpliquer le Thalmud. Il s'acquit dans cet Emploi une Réputation qui lui attira des Jaloux & des Ennemis; mais, il méprisa leurs Outrages, & continua de s'appliquer à l'Etude. *Il n'avoit pas encore atteint vint-huit Ans lors qu'il publia* † *La primiera Parte del Conciliador sul Pentateucho.* Il tâchoit d'y concilier les Contradictions apparentes de l'Ecriture par les Explications des Docteurs anciens & modernes, & par ses propres Conjectures. Cet Ouvrage ‡, qu'il acheva dans la suite, l'a fait passer pour un *Coryphée* dans sa Nation. En effet, il n'y a aucun Rabbin qui ait travaillé sur cette Matiere avec une Erudition aussi solide. Il composa ∥ quelque tems après ses Problêmes sur la Création, qui le firent apeller un *Auteur divin*. Un Poëte Chré-

* *Menasse de Creatione, Præfat.*

† *Conciliator.*

‡ *Zachutus Epist. ad Menass. Conciliat. præfixa.*

∥ *Jonas Abravanel, & Himanuel Nahemias, Carmina Hispan. ab Amicis scripta.*

Chrétien joignit son Eloge à ceux de sa Nation, & protesta que la Différence des Sentimens ne le brouilleroit point avec un si savant Homme :

Si sapimus diversa, Deo vivamus, Amici,
Doctaque Mens Pretio constet ubique suo.
Hac Fidei Vox summa mea est : Hoc crede, Menasse ;
Sic ego Christiades, sic eris Abramides.

Grotius, le savant Grotius, le consultoit sur les Endroits de l'Ecriture qui lui faisoient de la peine ; & il en recevoit des Eclaircissemens utiles : c'est pourquoi il l'engagea de continuer à publier ses Ouvrages ; & même il les indiquoit aux Savans comme très utiles aux Chrétiens qui vouloient avoir l'Intelligence de l'Ecriture Sainte *.

En effet, Ménassé n'étoit pas de ces Juifs incommodes qui fuient la Société des Chrétiens. Il avoit des Amis entre les Personnes de l'Etat. La chose alla si loin, que quelques Savans & Théologiens s'en allarmérent, & firent un Procès à Barlæus des Vers qu'il avoit publiez à la Louange de son Ami La Guerre s'échauffa ; chacun prit parti, & le Poëte eut du dessous contre un Homme qui croioit plaider la Cause de Dieu.

VIII.

* *Grotii Epistola, An. 1639, Ep. 1244, p. 964.*

VIII. Ménassé fit aussi un Traité de la *Resurrection*, que nous avons cité souvent en expliquant cette Matiere. Il entreprit de prouver l'Immortalité * de l'Ame, & ses Opérations, non seulement, pendant qu'elle est unie au Corps, mais, après sa Séparation ; & c'est dans ce Traité, imprimé après sa Mort, qu'il defendit la Transmigration. Comme il étoit Chef de la Synagogue d'Amsterdam, il fut obligé d'étudier les Rites & les Loix. *Il fit là-dessus* deux Traitez, dont l'un étoit un Abrégé de la Misnah, *sous* ce Titre : *El Thesoro de los Dinim, le Trésor des Jugemens.* L'autre regardoit particuliérement les Quëstions qui naissent sur le Mariage, la Qualité des Enfans, & le Partage des Biens : *la Economia que contiene todo que toca al Matrimonio, y Dinim de las Mugeres, Hiios, Siervos, Bienes.* Il travailla aussi à une Défense du Thalmud de Babylone. Il composa un Traité de la Science des Thalmudistes, & une Philosophie Rabbinique ; mais, ces Ouvrages sont demeurez imparfaits. Il se mêloit d'Eloquence & de Poësie ; car, il traduisit Phocylide en Vers Espagnols. Il fit le Panégyrique de la Reine Christine, & une Oraison pour le Prince d'Orange. Il avoit mê-me

* *Sepher Nismath Chaiim, Liber Spiraculi Vitæ, ex Genes. Cap. XXI, Vers. 7.*

me formé le même Dessein, que nous exécutons aujourd'hui, d'écrire l'Histoire de sa Nation depuis Joseph jusqu'au tems présent: *Pero todo esto mas largamente se vera en mi Historia, y Continuacion de Flavio Josepho hasta nuestros Tiempos se el soberano señor nos diede Vida, y Tiempo para acabarla*; car, en repoussant les Accusations faites contre les Juifs, il dit qu'il à rapporté divers Exemples de ces Calomnies, les Noms des Personnes, & le tems auquel les Faits sont arrivez, *dans sa Continuation de Flave Josephe* *. Il paroît qu'il avoit commencé cet Ouvrage; mais, il ne put l'achever. Un autre Auteur † forma depuis le même Dessein. Il divisoit son Projet en cinq Parties, dont la prémiere contenoit une Description générale de la Terre Sainte. Dans la seconde, il devoit faire l'Histoire de ceux qui avoient gouverné depuis la Ruïne de Jérusalem jusqu'à Mahomet: *De los que dominaron d'esto Tito a Mahoma.* Il continuoit depuis Mahomet jusqu'aux Conquêtes de Saladin. Il devoit parcourir dans la quatrieme Partie tous les Etats, afin d'y recueillir ce qui s'y étoit passé de considérable pour la Nation jusqu'à leur Exil d'Espagne. Enfin,

* *Menasse, Defence of the Jews, pag.* 399, *in my Continuacion of Flavius Josephus.*

† *Dom Miguel de Barrios, en* 1684.

Enfin, il auroit donné une idée de l'Etat présent de toutes les Synagogues; mais, l'Auteur s'est contenté de publier le Projet de cet Ouvrage sans l'éxécuter.

IX. Bartolocci accuse Ménassé d'avoir voulu profiter des Troubles d'Angleterre sous Cromwel, afin d'y procurer un Etablissement à sa Nation, & qu'en Hollande il se jetta dans le Parti des Rémontrans pour se faire des Amis & des Protecteurs. Enfin, il lui fait un Crime de *n'avoir pas* demandé l'Approbation, ou la Censure des Docteurs Chrétiens, en faisant imprimer ses Ouvrages. Ces Accusations sont foibles; car, il suffisoit à Ménassé de faire éxaminer ses Livres par ses Supérieurs, au lieu de les soumettre à la Censure des Chrétiens. C'est étendre son Empire trop loin, que de vouloir soumettre les Etrangers aux Loix d'une Société, avec laquelle ils n'ont aucune espece de Communion, & dans laquelle ils ne sont jamais entrez. Un Auteur * de sa Nation assure que ce fut Cromwel & la République d'Angleterre qui l'appellérent; mais, sans éxaminer la Vérité de ce Fait, il étoit naturel de travailler à l'Etablissement de sa Nation, & tout ce qu'on peut lui reprocher, est d'avoir conçu là-dessus des Espérances téméraires.

X.

* *Barrios.*

X. Il * n'entra que très indirectement dans les Disputes de la Grace, & dans les Démêlez des Rémontrans. Il me semble même qu'on n'a pas compris son Sentiment. Aiant lu l'Histoire Pélagienne de Vossius, il aprit diverses choses qui l'engagérent à approfondir cette Question. Il s'éloignoit de Pélage, parçe que ce dernier croioit qu'on pouvoit accomplir parfaitement la Loi, & vivre sans Péché; ce qui lui paroissoit impossible. Il le prouvoit même par l'Autorité d'Akiba, qui pleuroit en lisant certains Passages de l'Ecriture qui découvrent l'impuissance de l'Homme. Il ajoutoit que les Péchés du Cœur & de la Concupiscence étoient condamnez aussi bien que ceux qu'on commet par ignorance. Mais, après avoir combattu Pelage sur ces Articles, il rentroit par une autre Porte dans son Parti; car, il croioit qu'Adam étoit né mortel. *Si l'Homme*, disoit-il, *a perdu par sa Chûte une Partie de la Beauté de son Corps & de la Lumiere de son Esprit, il a encore des Forces suffisantes pour se porter au Bien. Si on a naturellement plus de penchant pour le Vice que la Vertu, cela vient du Tempérament de l'Education, du Lieu où l'on habite, & de l'Impression des Objets à laquelle nous sommes très sensibles; car, l'Ame, qui vient du Ciel, oublie*

* *Menasse de Fragil. Hum. pag. 142.*

blie bientot son Origine, & s'attache à la Matiere *. Cependant, il dépend de lui de faire le Bien.

XI. Il s'engagea par là dans de grandes Difficultez; car, on lui demanda pourquoi celui qui a la Liberté entiere d'accomplir certains Préceptes, ne peut pas les accomplir tous, & vivre sans Péché? S'il est impossible d'accomplir la Loi, pourquoi Dieu l'a-t-il donnée? & a-t-il prononcé ces Paroles terribles: *Maudit est quiconque n'est permanent en toutes ces choses pour les faire?* Il se contenta de répondre, 1, que Dieu a donné plusieurs Préceptes au Peuple Israël, afin de lui faciliter le Salut, en lui ouvrant plusieurs Portes pour y entrer. *Dieu*, disoit-il †, *imite un sage Médecin, qui trouvant son Malade degouté, fait servir plusieurs Mets, afin qu'il choisisse celui qui peut lui plaire.* 2, Il avoue que les Docteurs se sont partagez sur l'Obéïssance qui est nécessaire pour obtenir le Salut: les uns ont cru que l'Observation d'un seul Précepte suffisoit: les autres que Dieu comptoit les Péchés & les bonnes Oeuvres, dont il fait une Compensation; mais, il prenoit le Parti le plus sur, en disant qu'il est nécessaire d'expier les Péchés par la *Répentance*, & de faire de bonnes Oeuvres. 3, Comme la Menace de Dieu,

* *Pag.* 130. † *Ibid. Sect.* 10.

Dieu, contre ceux qui n'accompliſſent pas la Loi, l'embarraſſoit, il cite Abravanel, qui dit qu'on eſt *permanent dans la Loi*, lors qu'on éxécute un de ſes Préceptes, quand même *il ſeroit unique*. Il ajoute * que cela regarde les Juges qui doivent *faire* éxécuter la Loi, & qui ſont maudits quand ils manquent à leur Devoir. Il croit qu'on eſt maudit, non pas lors qu'on viole la Loi; mais, ſi on ne ſe repent pas de l'avoir violée. 4, Enfin, il † dit qu'il ne donne aucune Atteinte à la Liberté de l'Homme, en ſoutenant que l'Homme ne peut vivre ſans Péché. Cependant, il eſt impoſſible d'accorder ces deux Principes; & Pélage, qui laiſſoit à l'Homme l'Avantage d'accomplir la Loi, & d'atteindre la Perfection, raiſonnoit plus juſte que lui. On ſent auſſi qu'il paſſe légérement ſur cet Article, comme s'il avoit ſenti qu'il ne diſoit rien qui pût reſoudre cette Difficulté. Quoi qu'il en ſoit, Ménaſſé ſuivoit ſes Ancêtres, & ceux qui avoient enſeigné avant lui. On ne peut donc pas l'accuſer d'avoir adopté ce Sentiment par un Eſprit de Cabbale, & par l'Amour qu'il avoit pour le Trouble.

Il publia en Eſpagnol une Explication de la Statue de Nabucodnoſor, qu'il intitula,

* *Sect.* 11, *pag.* 98.
† *Sect.* 13, *pag.* 114.

tula, *la Pierre prétieuse* *, אבן יקרה. Il suit les Interprêtes ordinaires, en soutenant que la Tête d'Or réprésente la Monarchie des Assyriens. Les deux Bras sont les Perses & les Medes. Le Ventre est l'Image des Grecs. Les Cuisses & les Jambes sont les Romains & les Turcs. Le Peuple Juif a été opprimé sous toutes ces différentes Monarchies : mais, le Messie sera la Pierre coupée de la Montagne sans Main, qui les renversera toutes, & qui établira une cinquieme *Monarchie* éternelle & plus puissante que *toutes* les autres. C'est celle des Juifs. *La* Montagne, c'est Dieu ; car, il *est* écrit, *Qui est-ce qui montera à la Montagne de l'Eternel* †? Le Messie naitra par un Effet particulier de sa Providence. Il n'aura pas besoin d'Armes, ni d'Artifices pour conquérir l'Univers. *Saldra por su particular divina Providencia este Principe Messiah, el qual sinser necessario usar de muchas Armas Belicas fuerças, y Industrias humanas conquistara, y Vassallara à su Obediencia todo el Mundo* ‡.

Com-

* אבן יקרה, Piedra Gloriosa ; *ò de la Statua de Nebuchadnezar, con muchas y diversas Authoridades de la Sac. Script. y antiques Sabios, por* el Hacham Menasseh Ben Ysraël. *Amsterdam*, 1415.

† *Pseaume XV, Vers. 1.*

‡ *Sect.* 11, *pag.* 26.

Comme les quatre Monarchies étoient composées de Nations différentes, il faut croire que la cinquieme aura le même Sort, & que toutes les Nations devenues Vassales du Messie entreront avec le Peuple d'Israël, qui a possédé la Terre Sainte.

Ce qu'il y a de singulier dans le Commentaire de Manasseh, est sa Prétention que Nabucodnosor & Daniël ne sont pas les seuls qui aient eu cette Nation, ou qui l'aient connue: tous les Patriarches & les Saints de l'Ancien Testament l'avoient eue. Abraham étoit tellement l'Ami de Dieu qu'il ne pouvoit s'empêcher de lui révéler ses Sécrets. Il ne manqua pas aussi à le faire dans la Bataille qu'il donna aux Rois alliez contre celui de Sodome, & qui enlevoient Loth. Car, Abraham, qui avec ses trois cens dix-huit Esclaves donna Bataille à cinq Rois, & les mit en Deroute, étoit le Type du Messie, & de la Victoire qu'il doit remporter sur les Rois de la Terre avec peu de Monde.

Ménassé applique encore à cette Vision celle de Jacob dormant dans le Desert, & voiant les Anges monter & descendre. Mais, sur tout, il croit triompher dans le Combat de David qui tue Goliath avec une Pierre; car, c'étoit là l'Image de la Pierre coupée sans Main.

XII.

XII. Il mourut à Amsterdam l'An 1652, & laissa un Fils qui hérita de son Imprimerie, & qui s'en servit pour publier quelques Ouvrages de son Pere.

XIII. Ménassé * avoit pour Panégyriste & pour Ami un Médecin célébre, nommé Zacuth. Ce Nom signifie la *Pureté* † ; soit que les Personnes de cette Famille, qui est ‡ ancienne, prétendissent se distinguer par la Pureté de leur Vie, ou qu'on leur eut donné ce Nom par quelque autre Raison. Celui-ci nâquit à *Lisbonne*, l'An 1575. *Ses Parens*, qui dissimuloient le *Judaïsme*, *l'envoiérent étudier à Salamanque & à Conimbre.* Il revint de là s'établir dans sa Patrie, où il étoit estimé, parce qu'il avoit beaucoup de Charité pour les Malades qui étoient pauvres, & qu'il fit des Cures considérables à la Cour. Il composa plusieurs Ouvrages, & entre autres l'Histoire des *Principaux Médecins* ‖. Il dédia son Ouvrage à un Chanoine de la Cathédrale de Lisbonne, & Référendaire du Pape, qui fut en suite obligé de quitter ses Emplois.

Je

* *Bartol. Bibl. Rabb. Tom. II, pag.* 807.

† זכות, *Justus, purus.*

‡ *Abraham Zacuth*, *Auteur des* Genealogies, *qui quitta l'Espagne en* 1492 *étoit de cette Famille.*

‖ *De Medicorum Principum Historia, Libri X, Amstel.* 1629, *in* 8.

Je ne sai si sa Disgráce venoit des Soupçons qu'on avoit conçus sur sa Religion; car, il y a beaucoup d'Ecclésiastiques Juifs en Portugal, & celui-ci savoit parfaitement l'Hébreu. Sa Liaison avec Zacuth confirme les Soupçons; car, ce Médecin, après avoir dissimulé trente Ans, se réfugia à Amsterdam, où il se fit circoncir, & mourut l'An 1642, en travaillant à plusieurs Ouvrages qu'il ne put achever.

XIV. Le Nom d'*Abraham Israël Pilzaro* a échapé à l'Exactitude de Bartolocci, qui a recueilli avec tant de Diligence le Catalogue de tous les Docteurs Juifs qui se sont distinguez dans leur Nation depuis la Naissance du Christianisme jusqu'à présent. J'ai vu un Traité Manuscrit * sur le *Sceptre de Juda*, composé en Espagnol par cet Auteur à la Sollicitation d'un de ses Amis, qui, selon toutes les Apparences, étoit Chrétien, & Catholique Romain. Son Style

* *Abraham Israël Pilzarro, por la Gracia de Dios, en la muy lucida Congregacion Israëlitica de la populosa Ciudad d'Amsterdam.* Le Titre de son Ouvrage est: *Discours & Explications sur le Sceptre de Juda, ou l'Oracle de Jacob:* Discursos y Exposiciones sobre la vara de Jeudda Baticinio del insigne Patriarcha Jahacob, segun el Vers. IV del Cap. XLIX del Genesis. *Ex Bibl. Sarraziana, pag.* 40.

Style eſt fort enflé, comme l'eſt ordinairement celui de tous les Ecrivains *Juifs*. Il l'a dédié aux Juges de la Synagogue d'Amſterdam, entre leſquels il met Aboab, dont nous parlerons auſſi. Il regarde ces *Parnaſſim* comme des Aſtres, qui avec l'Eclat de leur Lumiere, éclairent le Firmament de la Synagogue d'Amſterdam, & ſont à même tems autant d'Atlas qui portent le Peuple d'Iſraël. Il réfute Lipſe, qui croioit qu'il étoit beaucoup plus aiſé d'écrire l'Hiſtoire ancienne que la moderne, parce qu'on ne craint point les Morts, & qu'on reſpecte les *Vivans*. Mais, les Juifs ne peuvent ſans Peril découvrir la *Fraude & la Tromperie des Evangiles, ni la Vérité des Chroniques anciennes & ſacrées. No pueden eſcrivir ni el ingaño de las Hiſtorias modernas del Evangelio, ni la Verdad de las Chronicas ſagradas ſin Peligro.* Il ajoute que ſi le Portrait de Néron fit perdre la Voix à un Orateur qui ſe préparoit à déclamer contre ſa Tyrannie, comment eſt-il poſſible à un Iſraëlite de peindre les Idolatries des Chrétiens non pas devant un Néron mort & peint, *mais en préſence de tant de Tyrans vivans qui lui reſſemblent? Como puede hablar Iſraël ni dilatarſe afeando la Idolah, quando le hazen perder la Voz, no un Neron pintado ſino muchos Tiranos vivos que lo à ſombran.*

Je

Je ne sai pas si ce sont ces Endroits qui ont empêché les Parnassim de publier cet Ouvrage, qui leur étoit dédié avec tant d'Eloge; mais, il y a de la Prudence à supprimer des Ecrits si fougueux, & des Ouvrages que les Magistrats d'Amsterdam ne s'attirent pas par leur Sévérité contre cette Nation.

XV. Pilzaro commence son Ouvrage par une longue Digression, dans laquelle il se plaint des Chrétiens qui abusent de l'Ecriture, soit en y ajoutant des Livres supposez, soit en trompant les Lecteurs par de mauvaises Versions. Les Juifs, *dit-il*, ne doivent pas être les Juges de cette Controverse, parce qu'ils y ont un grand Interêt, & qu'on les accuse d'être trop entêtez de leurs Originaux, comme si cela pouvoit être. Les Chrétiens ne devroient pas par la même Raison monter sur le Tribunal, puis qu'ils sont aussi aveuglement attachez à leurs Versions que les Juifs à l'Original. Cependant, il prend droit par les Témoignages avantageux que quelques Docteurs de l'Eglise Chrétienne ont rendus aux Juifs sur cet Article. St. Jérôme regardoit comme aprocryphes les Livres de la Sapience, Susanne, Tobie, & Judith, (a) *confirent*

(a) Reprehendiendo el Honor de su Iglesia, porque no solamente los admitte por Canonicos, sinoque manda con gravissimas Penas y Censuras rigoros a sus Suditos, &c. *Discursos* §. IV.

rent par là l'Erreur de son Eglise, qui non seulement les reçoit pour Canoniques, mais, inflige de grosses Peines à ceux qui les rejettent. St. Augustin appelle les Juifs les Libraires des Chrétiens; & quantité d'autres ont loué leur Exactitude religieuse à conserver la Pureté de ces Ecrits Sacrez. Entr'autres, Arias Montanus, *le plus savant Auteur que les Chrétiens aiant jamais eu*, assure que cette Nation a conservé *les Saints Livres comme un sacré Depôt, sans ajouter, ni retrancher, ni remuer un Point des Saintes Lettres.* Le Cardinal Hugues croioit même, que pour s'assûrer véritablement d'un Texte de l'Ecriture, il falloit consulter la Bible des Juifs.

XVI. Il s'attache particuliérement à la Version Vulgate, qui a traduit ainsi l'Oracle de Jacob *: *Le Sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le Prince de sa Cuisse, ou de sa Postérité, jusqu'à ce que celui qui doit être envoié soit venu, & c'est lui qui sera l'Attente des Nations.* A cette Version, il en substitue une autre qu'il croit plus conforme à l'Hébreu: *Le Sceptre ne sortira point de Juda, ni le Scribe du milieu de ses Pieds jusqu'à ce que le Scilo vienne; & à lui appartient l'Assemblée des Nations.* En effet, c'est ainsi que traduisent les Protestans qui ont con-

* *Genes. Chap. XLIX, Vers. 10.*

consulté & suivi l'Original préférablement à la Version de Saint Jérôme, & la Vulgate.

XVII. Pilzaro soutient ensuite que le *Sceptre*, ou la *Verge*, *Sebebet*, est susceptible de plusieurs Significations dans les Ecrits Sacrez.

Si on entend par là le *Sceptre* & l'*Autorité* Roiale, Jacob prédit à la Tribu de Juda, & ajoute la Nation, dont il est le Chef, que son Empire sera éternel, & que cela s'accomplira dans le tems du Messie qui dominera sur toutes les Nations. *Por que en el Adverbio* Gnad *esta un* Ketib, *que distingue y divide de modo que si los de esta suerte no sequitara, el Cetro de Jehuda, y el Legislator de entre sus Piez eternamente (y a qui se haze Pausa para declarar despuez) que se complira esto con la Venida del Messias* *. Voici la Force du Raisonnement. Il y a un Ketif sous l'Adverbe *Gnad*, que les Chrétiens traduisent *jusqu'à* ce que le Messie vienne. On sépare les deux Parties de l'Oracle pour déclarer ensuite que *cette Eternité du Regne s'accomplira à la Venue du Messie*. Je ne sai pas que les Critiques soient contents d'une semblable Traduction: mais, de plus, la Promesse de Jacob seroit fausse par l'Evénement, puis que l'Etat de Juda

* *Aff. XXIV.*

qui souffre une si longue Oppression depuis 1700 Ans, ne peut être regardé comme un *Roiaume éternel*.

XVIII. C'est pourquoi l'Auteur qui a senti le Foible de son Interprétation, en fournit une contraire; car, il a recours à la *Verge*; c'est-à-dire, aux Chatimens qui reposent évidemment sur la Tribu de Juda depuis un grand Nombre de Siecles, & il ne s'embarrasse pas de l'Objection des Chrétiens qui soutiennent que Jacob prédisoit un Avantage glorieux à son Fils Juda, le Chef des Tribus, parce que le Patriarche a pu prédire le Mal & le Bien, comme il l'a fait dans la suite pour Siméon & Lévi; & c'est là son véritable Sentiment.

XIX. Il revient pourtant à la Signification la plus naturelle du Mot de *Sceptre*, & il entend par là une Autorité médiocre & bornée, comme étoit le prémier Rang que la Tribu de Juda tenoit entre les Tribus. Il prouve non seulement par l'Histoire des Siecles qui ont précédé le Christianisme, que Juda avoit quelque Autorité sur les autres Tribus; mais, par le tems présent, parce que ceux qui gouvernent aujourd'hui la Nation, & qui l'ont conduite dans la *Captivité de France & d'Espagne*, sont & seront toujours de la Maison de David.

XX.

XX. Mais, sa principale Subtilité roule sur le Terme de *Scilo*, qu'il prend pour le *Temple superbe*, qui doit être bati au tems du Messie. C'est ainsi qu'il est dit que les Enfans d'Israël s'assemblérent en *Scilo*, c'est-à-dire, *aux Portes du Tabernacle*. Ils revinrent *de Scilo*, *qui est situé dans la Terre de Canaan*. Il est aisé de sentir le Foible de ces Interprétations, qui obligent ceux qui les font non seulement à varier souvent, mais à chercher des Subtilitez, & à prendre la Ville de Scilo pour un Homme & pour un Temple.

XXI. Il s'attache ensuite à réfuter la Démonstration que les Chrétiens tirent de ce Texte pour prouver que le Messie est venu; & il soutient principalement que Jésus-Christ n'a pas rempli les différens Caractères que les Prophètes lui donnoient, puis qu'il n'a pas établi son Empire sur la Terre, qu'il n'a point parlé de Paix aux Nations: mais, au contraire, il déclare lui-même qu'il *est venu à porter le Feu & la Guerre*; qu'il a établi une *nouvelle Loi*, au lieu de celle que Dieu avoit donnée à Moïse; & enfin, que tous les *Peuples* du Monde devoient vivre en Paix sous une même Loi. Comme Dieu est un, les Hommes devoient avoir la même Foi, au lieu qu'on voit une affreuse Division, même en-

tre les Chrétiens. Il paraphrase les Oracles des Prophêtes qui promettent, que les Déserts stériles seront changez en Champs fertiles; que la Vie sera parfaitement heureuse; que les Israëlites seront justes, & Jérusalem le Trône de sa Gloire. Il cite & paraphrase tous ces Endroits *, & soutient qu'ils n'ont jamais été accompli, ni avant, ni (a) depuis la Mort de J. Christ avec la même Confiance que si les Chrétiens n'avoient pas *expliqué tous ces Passages* selon l'*Intention des Prophêtes* d'un Regne, & d'une Paix spirituelle, qui s'est répandue sur toute la Terre.

XXII. Mortera étoit un autre Docteur celébre dans la même Synagogue l'An 1645; & beaucoup plus subtil que le précédent. Il y publia un Volume de ses Sermons sur le Pentateuque, qu'il appella la *Colline de Saül*;

(a) Peritsol Duscursos. §. 34. Que a de gocan el Mondo de Tranquillidad y paz que seran des Terratas las molas Bestias a los de Siertos que no abra Trabascos ni Angustias, per lo qual la Vida sara muy felis y declarata gocando en ella Israël del Conciento perpetuo de Multiplicacion de lo Sagrado y Magestuoso del Templo y Sanctuario, con otras muchas Prerogativas y Circonstancias; que si expresan en los divinos Libros, promesas que haze Dios à Israël, *y que no se han Visto ni Experimentado antes, ni despuez de la Morte di Xristo.*

Saül, parce qu'il s'appelloit Saül Levy Mortera, & que les Docteurs ont la Coutume de faire entrer leurs Noms dans le Titre de leurs Livres, soit directement, soit en faisant Allusion à quelque Passage de l'Ecriture. J'ai vu de ce même Docteur un Traité Manuscrit en Langue Espagnole, que les Juifs n'ont pas voulu laisser rouler sous la Presse; peut-être parce qu'il y a beaucoup de choses qui peuvent choquer les Chrétiens, & particuliérement les Catholiques Romains, qui sont beaucoup plus scrupuleux que les Réformez sur les Objections qu'on peut leur faire. J'avoue que c'est là le Penchant naturel de l'Esprit & du Cœur humain. Non seulement, on n'aime point la Contradiction; mais, on la craint & on la fuit. Cependant, comme la Religion Chrétienne est appuiée sur des Preuves solides, cette Crainte est un Effet de Foiblesse d'Esprit ou de la Superstition. Il faut combattre ses Ennemis, au lieu de les redouter. On doit connoitre les Objections, afin de les repousser avec plus de Force & de Précision: & si les Fraieurs superstitieuses sont permises aux Laiques qui ne sont pas obligez de tout savoir, elles ne sont pas tolérables aux Docteurs qui ne doivent pas croire aveuglement, ni ignorer les Objections qu'on peut leur faire. C'est

avouër son Ignorance & sa Foiblesse que d'aimer mieux se soumettre à l'Autorité, qui impose la Nécessité de croire que d'examiner les Preuves de la Religion Chrétienne, & d'affermir tellement sa Foi que l'Erreur ne puisse l'ébranler par les Objections qu'elle fournit à ses Adhérens.

XXIII. Mortera a composé un gros Volume, pour prouver *la Vérité de la Loi de Moïse, & la Providence de Dieu miraculeuse pour son Peuple* (a).

Le But général de cet Auteur est de prouver que la Loi de Moïse est parfaite, suffisante; & que les Chrétiens ont eu tort d'y ajouter de nouveaux Préceptes sous Prétexte d'y ajouter de nouveaux Dégrés de Perfection.

XXIV. Il prouve* le prémier Article, non seulement par les Titres d'Epouse, d'Enfans, de Peuple, & de Serviteur, que Dieu a donnez au Peuple d'Israël en l'adoptant préférablement à toutes les Nations du Monde, & par les Miracles qu'il a faits en sa Faveur, mais aussi, par un Acte singulier de la Providence sur la Terre Sainte.

Cet

(a) *Ce Livre est intitulé* Tratado de la Verdad de la Ley de Moseh, Providencia de Dios con su Pueblo, por el Sennor H H Saul Levy Mortera de pia y gloriosa Memoria, 4, pag. 484, *ex Bibliotheca Sarraziana.*

* *Cap. XVII.*

. Cet Acte de la Providence consiste en deux choses: 1, l'une, que la Canaan étoit fertile & abondante, pendant qu'elle étoit habitée par la Nation Sainte; & cette Abondance venoit de la Bénédiction de Dieu, puis que ce Peuple, qui a prospéré avec tant d'Eclat pendant un grand Nombre de Siecles, n'avoit point des Ports, ni beaucoup de Vaisseaux, ni un grand Commerce ; que l'Usure n'y étoit point connue, & que les Arts ni les Sciences ne fleurissoient pas : mais, au contraire, cette même Terre est devenue stérile, lors que les Juifs en ont été chassez. Les Chaldéens ni les Romains n'en ont pas tiré de grands Avantages. Les Chrétiens y ont perdu des Millions d'Hommes, des Trésors infinis, & y ont essuié des Malheurs affreux, comme il le prouve par l'Histoire des Croisades. Enfin, cette Terre ne porte pas un grand Profit entre les Mains des Turcs qui la possédent ; Marque évidente, dit l'Auteur, que Dieu, qui avoit donné ce Païs à son Peuple, ne veut pas qu'il soit possédé par d'autres. La Fertilité de cette Terre, au tems les Juifs la cultivoient, & la Misere qui y regne sous une Domination étrangere, trouve également que Dieu, qui avoit donné ce Païs à son Peuple l'aimoit, & qu'il l'aime encore, puis qu'il retire sa Bénédiction

pendant qu'il en est banni. Il naît de là une Difficulté que Mortera ne manque pas de se faire pour en tirer une Conséquence à sa Religion. Il se demande comment le Peuple demeure si long-tems chassé d'une Terre que Dieu lui avoit donnée, & il soutient que c'est là un Acte miraculeux de la Providence, puis que Dieu avoit a prédit cet Evénement long-tems auparavant, en faisant faire par ses Prophêtes une ample Description des Malheurs de sa *Nation*; & qu'au fond, *la Terre, sur laquelle* on a *répandu tant de Sang*, doit être maudite. *D'ailleurs*, Dieu fait expier par cette Dispersion les Péchés énormes que le Peuple a commis contre lui.

XXV. Mortera entre dans la Preuve du second Article par une Remarque générale. C'est la Différence sensible qu'il trouve entre les Loix divines & les Loix humaines ou artificielles. Dieu donna la *Loi* de Moïse lui-même avec un Appareil qui convenoit à sa Grandeur. Il obligea son Peuple à la recevoir par le Nombre des Châtimens & des Miracles qu'il fit en sa Présence; &, bien loin de chercher la Faveur des Nations étrangeres pour donner plus d'Etendue à ses Loix, il sépara son Peuple; & même il le rendit odieux aux Gentils. En un Mot, les Loix divines tirent leur

leur Force & leur Autorité d'elles-mêmes; mais, les Loix humaines l'empruntent des Moiens & des Causes externes.

Secondement, les Loix divines sont originales: les autres ne sont que des Copies. Les Chrétiens ont inventé des Miracles pour le Messie; mais, il n'y en a aucun qui soit nouveau. Ils ont inventé des Préceptes; mais, ils ont eu uniquement pour But d'accommoder ceux de Dieu au Goût des Peuples & des Nations. Enfin, ils ont engagé les Hommes à entrer dans leur Religion par des Espérances vagues & des Récompenses dont personne ne peut connoître la Vérité, puis qu'elles sont cachées dans l'avenir, & ils ont tort de traiter les Juifs de grossiers & charnels, à cause des Bénédictions présentes & terrestres qu'ils espérent, puis que c'est Dieu même qui les a promises.

XXVI. Il s'inscrit contre les Livres du Nouveau Testament. Comme cet Auteur avoit lu quelques Auteurs Chrétiens, entr'autres, Sixte de Sienne, il s'appuie sur son Autorité pour assurer que les Chrétiens eux-mêmes ne conviennent pas entr'eux de l'Authenticité & de la Fidélité des Livres Sacrez. Il releve quelques-unes des Différences qu'on a remarquées entre la Version Latine, & l'Original Grec, & les diverses

jusqu'à Calvin, parce qu'il s'est plaint de ce qu'on répandoit une Calomnie contre lui, en disant qu'il mesuroit ce Mystere aux Loix de la Nature; & que cependant *il enseignoit que J. Christ nourrit les Ames du Ciel par sa Chair, comme les Corps sont nourris par le Pain & le Vin; ce qui est au dessus des Loix de la Nature* *. Mortera prétend que Calvin s'exposoit à de grandes Difficultez en donnant une Vertu secrete & naturelle au Sacrement.

XXX. Il est encore aisé de croire qu'il n'épargne pas le Culte qu'on rend aux Images, puis qu'il est défendu par la Loi. Il taxe le second Concile de Nicée d'avoir produit de fausses Pieces & de fausses Preuves pour autoriser une Idolatrie si grossiere: mais, il n'épargne ni Calvin, ni les Réformez, parce qu'il soutient que les mêmes Objections que les Réformateurs emploient contre les Images sensibles, retombent sur les Images spirituelles & sur celui qui est appellé par Saint Paul la Resplendeur de la Gloire *& le Caractere engravé de la Personne du Pere.*

XXXI. J'ai cru devoir donner quelque Idée de ces deux Docteurs, parce qu'ils sont moins connus, & que leurs Ouvrages n'ont

* *Calvin. Instit. Liv. IV, Cap. XVII, §. 24, Tom. IX, pag. 372.*

n'ont jamais été publiés. J'ai cru devoir aussi rapporter ses Objections sans Art & sans Déguisement, sans épargner le Nom de Calvin que Mortera condamne comme les autres, auquel il ne peut pardonner ce qu'il a dit contre l'Efficace de la Loi, & la Difficulté de l'accomplir. Nous allons parler des autres Savans qui faisoient au Siecle passé Honneur à la Synagogue d'Amsterdam & à leur Nation.

CHAPITRE XXXVII.

Continuation de la même Matiere. Savans qui fleurissoient au Siecle passé.

I. *Athias: son Imprimerie & sa Bible.* II. *Critique de l'Edition de Vander Hoogt, condamnée.* III. *De celle d'Opitius.* IV. *Du* Trésor des Préceptes *d'Athias.* V. *Aboab, venu du Bresil.* VI. *Musaphia, Commentateur du Thalmud.* VII. *Spinosa: sa Vie; ses Mœurs.* VIII. *Son Sentiment que Dieu & la Nature sont la même chose.* IX. *Il ne met aucune Difference entre le Corps & l'Esprit.* X. *Bizarrerie de son Esprit & de ses Maximes.* XI. *Ses Oeuvres Posthumes.* XII. *Orabio: sa Vie.* XIII. *Son Opposition à Spinosa.* XIV. *Sa Conférence avec Mr. Limborch.*

borch. XV. *Réponse de Mr. Limborch à ses Objections.* XVI. *Fausses Suppositions de ce Docteur.* XVII. *Cohen de Lara, Rabbin de Rotterdam.* XVIII. *Juda de Léon à Middelbourg: son Temple de Salomon.* XIX. *Juifs, nombreux & puissans à la Haie.*

I. ATbias, Espagnol de Naissance, enseigna d'abord à Hambourg; mais, il vint de là à Amsterdam:

Ishac Atias, fertil de Conceptos,
En la Corte que Banna el Albis claro,
El Kahal Kados Pastoreo y el raro
Tesoro Abrio de Todos los Proceptos.

Il imprima * une Bible qui est fort estimée. Les Juifs se vantoient que cette Edition étoit faite sur deux Manuscrits fort anciens: l'un de Hillel, dont nous avons parlé: l'autre de 1299, où l'on voioit la grande Massore, écrite avec des Figures de Bêtes, d'Ours, & de Chiens. Mr. Vander Hoogt † vient de donner une nouvelle Edition de cette Bible beaucoup plus éxacte. On peut lire la Préface de ce Savant, dans laquelle il l'a éxécuté. Il suit l'Edition d'Athias; & si on y remarque quelques diverses Le-

çons,

* *En* 1661, 1667.
† *Vander Hoogt Præfatio*, in 8.

çons, on trouve de semblables dans les Bibles que les Juifs ont faites à Venise en 1639 & 1678. Il préfére souvent les Corrections des Masorethes aux autres, parce qu'outre qu'il les trouve plus judicieuses, il est persuadé qu'elles ont été faites par Esdras & les Docteurs de la grande Synagogue, dont tous les Membres, entre lesquels y avoit trois Prophêtes, survêcurent quarante Ans à leur Ouvrage. Enfin, il distingue les différentes Leçons des Juifs Orientaux & des Occidentaux. Il marque les *Sections* & les *Messes*. Cependant, le Volume ne laisse pas d'être très commode.

II. Quelque exacte que soit cette Edition, on n'a pas laissé de la critiquer. On prétend que celui qui s'est donné de si grands Soins pour le Service du Public, devoit examiner avant toutes choses l'Antiquité des Points ou des Voielles chez les Hébreux, établir cette Antiquité, & se charger du Soin de répondre aux Objections de Capell, afin de donner plus d'Autorité aux Corrections des Masorethes. Il y a dans la *Bibliotheque Critique* une Réponse à cette Censure analytique qu'on avoit inserée dans le *Journal des Savans*. On y découvre que cet Auteur n'a pas bien connu la grande & la petite Masore, & qu'il imagine mal à propos une Masore Finale, ou de la Fin

en

en donnant ce Titre à un petit Extrait de *trois* ou quatre Lignes, qui est à la *Fin* de chaque Livre de la Bible, où l'on compte le Nombre des Versets de chacun de ces Livres. On condamne aussi le Critique d'avoir censuré Mr. Vander Hoogt, parce qu'il a marqué à la Marge de son Edition les *Haphtaroth*, ou les Sections des Prophêtes qu'on lit dans les Synagogues avec le Pentateuque; car, cet Usage étoit établi dès le Tems de *Jésus-Christ*, *puis qu'il trouva* la Section *d'Esaïe*, *& les Paroles* qu'on devoit lire ce *Jour-là*. *D'ailleurs*, il faut avoir envie *de censurer pour* condamner une Remarque qui sert aux Chrétiens curieux des Rites Judaïques, quoi qu'inutiles à d'autres. Il y a beaucoup d'Apparence que c'étoit Mr. Simon, qui avoit pris la Defense de cette Edition d'Amsterdam, puis qu'on a eu Soin de la joindre après sa Mort à ses autres Remarques Critiques *. Ainsi, c'est sur son Compte qu'on doit mettre le Reproche prétendu de la Stupidité *Batave : Aurem Batavam*, & les deux Vers qu'il applique à l'Auteur de l'Analyse, pour l'empêcher de hazarder à l'avenir sa Critique.

III. Depuis ce tems-là, Opitius a fait une nouvelle Edition de la Bible, qui doit être

* *Bibliotheque Critique, par Mr. de Sanjore, Tom. III, Chap. XXXVII, pag.* 454.

être fort éxacte. Il a consulté un grand Nombre d'Editions. Il a emploié pendant quatre Ans douze Personnes à en faire la Lecture, à laquelle il présidoit, afin de recueillir lui-même toutes les Variantes. Il s'est en suite jetté dans l'Etude de la Massore, & n'a commencé l'Impression de sa Bible qu'après avoir consommé douze Ans à cette Etude. Il avoue pourtant que le fonds sur lequel il a travaillé est l'Edition d'Athias, revue par Mr. Leusden en 1667 (*a*).

IV. Le *Trésor des Préceptes* & des Jugemens d'Athias fut imprimé d'abord à Venise, avec l'Approbation de tous les Sages, *Cachamim*, de ce Païs-là. L'Auteur crut être obligé de traiter cette Matiere, parce que de tous les Livres les plus utiles sont ceux qui *apprennent à craindre Dieu.* Les Docteurs, qui l'avoient précédé, en avoient composé plusieurs; mais, la Dispersion d'Espagne avoit fait perir une grande Partie

(*a*) Le Titre suffit pour faire connoître le Dessein de l'Auteur: תורה נביא יס וכתובים, Biblia Hebraica, ex optimis Impressis & MS. Codicibus, itemque Massorâ, aliisque Principiis criticis accuratissimè emendata, Caractere illustri expressa, Notis Hebraicis ac Lemmatibus instructa, à D. Henr. Opitio, S. Th. PP. & Consist. Sup. Consil. Kiloni, 1709.

tie de ces Ouvrages. D'ailleurs, ces anciens Ecrivains les composoient en Arabe, qui étoit alors mieux entendu. Enfin, il prouve que ce Traité * étoit nécessaire, parce que la Loi sans Commentaire est un Flambeau sans Lumiere. Il faut l'allumer, afin qu'il éclaire. C'est un Corps sans Ame qui n'a point de Mouvement. Afin de le rendre plus utile, il a joint la Tradition à la Loi ; les Regles de Pratique aux Véritez de Spéculation. Il explique même la Connoissance des Rites qui ne sont plus en Usage, afin que les Juifs, qui les connoîtront, frappez de leur Excellence, soupirent avec plus d'Ardeur après leur Etablissement. Le Commentaire sur chaque Précepte est court, & l'un des meilleurs qu'on puisse lire pour connoître les Loix des Juifs. Il est étonnant que Bartolocci, qui avoit vu & lu les Ouvrages de tant de Rabbins, n'ait parlé de celui-ci que sur le Témoignage de Ménassé, ou de celui qui a fait le Catalogue des Auteurs Espagnols.

V. *Isaac Aboab*, venu du Bresil, étoit non seulement un Prédicateur de Réputation; mais, un grand Cabbaliste. Ce fut lui qui traduisit d'Espagnol en Hébreu * la *Porte des Cieux* d'un autre Cabbaliste, nommé

* *Barrios Vida de Ishac Huzick, pag.* 46.

mé Irira. C'est sur sa Version qu'on l'a mise depuis en Latin :

> *Torno en Hebreo el libro que en Hispano*
> *Llamò* Puerta del Cielo *el Cabalista*
> *Abraham Herrera* (*a*).

Il publia une Paraphrase du Pentateuque, & chanta en Vers héroïques le Triomphe de Moïse.

VI. Musaphia fut un autre Savant qui a commenté le Thalmud de Jérusalem. Il s'attacha à une Matiere encore plus obscure & plus embarrassée, puis qu'il voulut expliquer *le Flux & le Reflux de la Mer.* Il possédoit si parfaitement la Langue Hébraïque * qu'il composa un Dictionnaire ; danr lequel il prit une Méthode nouvelle & facile (*b*). Il publia aussi le *Zecher Rau*, זכר רב, *la grande Mémoire*, dans laquelle il a compilé les Racines Hébraïques & facilité le moien de les apprendre ; en y attachant certaines Sentences ou Maximes.

XII.

(*a*) Cet Auteur s'appelle *Abraham Cohen Irira*, & son Ouvrage se trouve dans la *Cabbala Denudata*. Nous en avons parlé.

* *Barrios*, *ibid*.

(*b*) Il intitule son Livre מוסף הערוך, *Aruch* cum Benjamini Musaphiæ Addendis ad nobilissimum hoc Lexicon. *Amstel. apud Emanuël Benvenisti*, 415 ; c'est-à-dire, 1655.

VII. Nous ne devons pas oublier Spinoza, qui s'est rendu si fameux par un Athéïsme nouveau. Il étoit né à Amsterdam * en 1632. Ses Parens étoient Portugais & Juifs. Il descendoit d'une honnête Famille; mais, il ne prit qu'un Lit de la Succession de son Pere, & vêcut toujours dans la Pauvreté. Ce n'étoit point pour suivre la Loi & l'Exemple des Rabbins qu'il apprit le Métier de polir des Verres, & de faire des Lunettes; car, *il les méprisoit* déjà, mais, *il vouloit pourvoir à sa Subsistance.* *Il se* comparoit lui-même *au Serpent qui mord sa Queue*, parce qu'il ne lui *restoit* rien au bout de l'An, quoi qu'il vêcut de Lait & de Gruau. Il étoit si desintéressé qu'il refusa une Somme considérable qu'un de ses Amis lui offrit pour soulager sa Nécessité, & se contenta d'une petite Pension que cet Ami lui fit paier. Il avoit appris le Latin sous Vanden Ende, qui enseignoit alors à Amsterdam, & qui s'étant depuis retiré à Pikpus †, entra dans la Conjuration du Chevalier de Rohan, & fut pendu. On prétend que ce fut ce Pendart qui jetta les prémieres Semences de l'Athéïsme dans l'Esprit de Spinoza, parce qu'il en faisoit Profession, & l'enseignoit à ses Ecoliers. Mais, ce fut principalement la

* *Le 24 de Novembre.* † *Proche de Paris.*

la Philosophie de Descartes qui lui donna de l'Eloignement pour les Principes & la Science des Rabbins. Il ne trouvoit point dans leurs Ecrits ces Véritez évidentes, & bâties sur des Démonstrations que Descartes recommande à ses Disciples. Lors qu'on s'apperçut qu'il négligeoit les Sabbats & la Synagogue, on voulut l'y retenir inutilement par une Pension de mille Livres. La Haine, que ce Refus lui attira, fut si violente, qu'on résolut de le poignarder. Il vit en sortant de la vieille Synagogue Portugaise d'Amsterdam un Homme qui tenoit un Poignard à la Main: il tâcha de l'éviter; & en effet, le Coup ne porta que sur son Habit qu'il conservoit en Mémoire de cet Evénement. Ne se croiant plus en Sûreté dans le Lieu de sa Naissance, où les Juifs étoient nombreux & puissans, il chercha une Retraite auprès de Leiden, & en suite à la Haie. Il fut excommunié de la grande Excommunication; mais, il protesta contre cette Sentence donnée en son Absence, & signifia sa Protestation par un Ecrit Espagnol addressé aux Rabbins de la Synagogue. Il publia d'abord une Démonstration Géometrique * des Principes de Descartes, & en suite ses Méditations; mais enfin, il enfanta † le *Tractatus Theologico-*

* *An. Christi* 1664. † *An. Christi* 1640.

logico-Politicus, dans lequel il forma un nouveau Systême d'Atheïsme, qui le fit estimer beaucoup de ceux qui préferent la Nouveauté aux Véritez anciennes, & l'Obscurité aux choses les plus claires. Le Prince de Condé, qui aimoit les Génies extraordinaires, eut envie de le voir. Spinoza, qui, avec sa vieille *Robe de Chambre* ne laissoit pas d'être fort sensible à la Gloire, & de soupirer après l'Immortalité, fit le Voiage d'Utrecht dans une Circonstance très délicate. Ce Voiage excita les Murmures du Peuple contre lui, & fut non seulement imprudent, mais inutile ; car, il ne put voir le Prince, qui étoit sorti quelques Jours auparavant d'Utrecht. Le Prince Palatin lui fit offrir une Chaire de Philosophie à Heidelberg: mais, il la refusa, parce que la Liberté qu'on lui accordoit de philosopher, ne laissoit pas d'être trop bornée pour lui, puis qu'on ne lui permettoit pas d'attaquer la Religion régnante. Quelques Personnes de Lettres tâchérent aussi de l'attirer en France : mais, il est faux qu'il y soit allé, & que la Crainte d'être enfermé à la Bastille l'ait obligé de s'enfuïr en Habit de Cordelier, comme on le fait dire à Menage *. Il ne quitta point la Hollande, où il mourut l'An 1677, âgé de quarante-quatre

* *Menagiana.*

quatre Ans. On a débité que se sentant proche de sa Fin, il défendit de laisser entrer personne dans sa Chambre, afin de n'être point obligé de soutenir des Contestations, & de mourir tranquillement. On ajoute * qu'il avoit toujours auprès de lui du Suc de Mandragore, pour hâter sa Fin, & ne la sentir pas approcher. Enfin, on lui met à la Bouche ces Paroles; *O Dieu! aiez Pitié de moi, miserable Pécheur.* Mais, il ne connut pas mieux la Divinité à l'heure de la Mort, qu'il avoit fait pendant sa Vie. Quoi qu'il eût fait venir un Médecin, il est pourtant vrai que la Mort le surprit; & qu'aiant langui long-tems, comme ceux qui sont attaqués du Mal de Poitrine, il fut étouffé lors qu'il croioit avoir plusieurs Jours à vivre. Il avoit lieu de se flatter de cette Espérance, puis qu'il descendit de sa Chambre le même Jour qu'il mourut. Il a laissé après sa Mort une Secte qui a adopté ses Principes. On ne peut dire si elle est nombreuse, puis que ce sont des Personnes dispersées en divers Lieux, qui ne font ni Corps, ni Société. Il ne faut compter pour rien ceux qui lui donnérent le Titre de *Bienheureux* après sa Mort, puis que c'étoient des Artisans. Mais, le (*a*) Traducteur

* *Colerus, Vie de Spinoze, pag.* 172, 174.
(*a*) Jean Hendriksen Glasemaker.

ducteur Flamand de son *Theologo - Politicus* l'appelle le Théologien *judicieux & politique*. On l'a traduit aussi en François. Et, afin de lui ouvrir la Porte de la France, ou de surprendre plus aisément les Lecteurs, on le produit sous des Titres différens qui ne sont point suspects; comme celui de *Cérémonies anciennes & modernes des Juifs*.

VIII. Nous avons parlé du Sentiment de ce Juif deserteur sur la Création, & sur ce que ne reconnoissant qu'une Substance unique, il confond la Matiere avec Dieu. Il se plaint dans une ses Lettres * imprimées après sa Mort, de l'Injustice de cette Accusation qu'on avoit faite long-tems auparavant, comme s'il n'avoit jamais cru *que Dieu & la Nature sont une seule & même chose*. Cependant, il n'y a qu'une Substance infinie. Il faut que la Matiere sensible soit cette Substance infinie, & qu'elle soit Dieu. La Matiere est une Modification de la Divinité. Si cette Modification est une Substance, la Matiere est Dieu, puisqu'il n'y a qu'une Substance unique. Si elle n'est point la même Substance que Dieu, le grand Principe de Spinosa tombe; car, il est vrai qu'une Substance peut engendrer d'autres Substances. Cette Substance engendrée ou produite est précisément la même que

* *Opera Posthuma, Epist. XXI.*

que la Substance infinie, ou elle ne l'est pas. Si c'est la même Substance, Dieu & la Matiere sont la même chose; & si elle ne l'est pas, la Substance infinie peut produire une Substance différente d'elle-même; ce que Spinoza nie formellement. Les Spinozistes qui crient à la Calomnie, devroient décider si leur Maître fait de l'Univers un Dieu, ou bien s'il reconnoissoit une Cause supérieure & distincte des Créatures, soit Esprit ou Corps, qui ait agi volontairement & librement, en les produisant, & en leur donnant un Etre différent du sien. Ils peuvent l'appeller, s'ils veulent, Modification, ou Substance: le Choix des Termes n'est pas important, pourvu qu'ils s'expliquent. Mais, en étudiant ses Principes, on ne remarque aucune Distinction entre l'Univers & Dieu. Il se sert même de cela pour prouver que *Dieu est unique*: car, il y auroit plusieurs Dieux, s'il y avoit dans le Monde plusieurs Substances *.

IX. Spinoza ne mettoit † aucune Différence entre le Corps & l'Esprit: l'Ame & le Corps étoient une même Substance, qui avoit deux différentes Modifications: 1, l'une de penser; & 2, l'autre d'être étendue. Il plaçoit l'Homme dans trois Etats diffé-

 rens:

* *Velthuysen de Cultu Natur. Tom. II, p.* 1374.
† *Spinoza, Op. Posth. Ep.* 40.

rens: 1, l'un *naturel*, dans lequel on fait tout ce qui plaît: 2, l'autre de *Liberté*, quand il suit les Mouvemens de la Raison. Il ne fait *le Mal ni le Bien en vertu des Loix divines & humaines*; mais, parce que la Raison qu'il consulte le dicte ainsi; & c'est ce qu'il appelle *Liberté*. On est *libre*, parce qu'on peut accomplir ses Desirs, & que la Raison le permet. Enfin, il y a un Etat d'*Esclave*, quand l'Homme suit ses Passions, au lieu d'écouter la Raison. Mais, au fond, ce que *la Raison dicte être mauvais par rapport aux Loix particulieres, ne l'est pas par rapport à l'Ordre & aux Loix générales*. D'ailleurs, toutes les Actions de l'Homme sont produites par la Divinité; & si c'est Dieu qui fait le Bien & le Mal, comment peut-il punir ou récompenser son propre Ouvrage? Si l'Univers est Dieu, ou si Dieu est l'Univers, c'est Dieu qui fait tout, & il n'y a plus ni Bien ni Mal, ni Peine ni Récompense *.

X. Spinoza avoit entrepris une Version entiere de l'Ancien Testament, & le Pentateuque étoit achevé; mais, il le brula quelques Jours avant sa Mort. On ne comprend pas aisément cette Conduite; car, il vouloit éclaircir les Miracles de l'Ancien Testament. Il chicanoit même les Chré-

tiens

* *Velth. ibid. pag.* 1384, 1385.

tiens sur la Résurrection de Jésus-Christ, comme si cet Evénement devoit être suspect, parce que Jésus-Christ n'avoit paru que devant des Témoins domestiques, au lieu de se montrer au Sanhédrim. Il tâchoit de prouver par les Termes de Saint Paul que cette Résurrection étoit *spirituelle*, puis que cet Apôtre ne *connoissoit* point son Maître *en Chair*. Mais, ce Juif ne voioit-il pas que son Systême ne pouvoit jamais s'accorder avec l'Ecriture Sainte? Pourquoi donc la recevoit-il, & donnoit-il la Gêne à son Esprit pour en changer les Evénemens par des Explications forcées? Car, il s'exposoit par là aux Coups terrassans du Juif & du Chrétien. S'il avoit persévéré dans sa Religion, ou qu'il eut fait Profession du Christianisme, ce Déguisement auroit eu ses Motifs; mais, il avoit deserté de la Synagogue, sans entrer dans l'Eglise. Voici une autre Bizarrerie d'Esprit; car, il assuroit son Hôtesse de la Bonté de sa Religion. * *Vôtre Religion est bonne*, lui disoit-il; *vous n'en devez pas chercher d'autre, ni douter que vous n'y fassiez vôtre Salut, pourvu qu'en vous attachant à la Piété, vous meniez en même tems une Vie paisible & tranquille*. C'est là peut-être le prémier Chef de Secte qui n'ait pas recommandé ses Dogmes comme des

* *Colerus, pag.* 73.

des *Véritez* importantes, qui ait cru que les autres Réligions étoient bonnes, & qu'on pouvoit y faire son Salut. Selon toutes les Apparences, il les croioit toutes indifférentes, & également mauvaises; mais, il n'ôsoit s'éxpliquer si librement avec une Femme.

XI. Outre le Traité qu'il publia pendant sa Vie, il parut après sa Mort un Volume d'*Oeuvres Posthumes*, dans lequel on trouve *une Morale géometriquement démontrée*, *la Guérison de l'Entendement*, des Lettres, un Abregé de Grammaire Hébraïque, & un Traité de Politique.

Il avoit jetté au Feu un Traité de l'*Arc en Ciel*, parce que les Savans qui l'avoient lu, ne le trouvoient pas digne de l'Impression. Etoit-ce Vanité, Dépit, ou Soumission pour ses Amis? On l'accusa d'avoir publié l'An 1665, sous un Nom emprunté un Ouvrage contre les *Droits* * *Ecclésiastiques*, dans lequel on soutient que le Clergé, dépendant absolument du Magistrat des Lieux où il réside, il ne doit point enseigner ce qu'il croit; mais, ce que le Souverain lui ordonne. Spinoza nioit que cet Ouvrage fut de lui, & on l'attribue au Médecin qui le servit dans sa derniere Maladie, &

* *Lucii Antistii Constantis de Jure Ecclesiasticorum*, in 8.

& qui étoit aussi l'Auteur de l'*Ecriture Sainte expliquée par la Philosophie* (a).

XII. Spinoza trouva des Contredisans dans sa Nation. Orobio s'opposa au Progrès de sa Secte. Ce Médecin s'appelloit en Espagne, où il étoit né, Dom Balthasar Orobio ; mais, il changea de Nom en recevant la Circoncision, & prit celui d'Isaak. Ses Parens, qui faisoient Profession de la Religion Romaine, lui apprirent de bonne Heure à dissimuler comme eux. Il étudia * en Philosophie, & devint Lecteur en Métaphysique dans l'Université de Salamanque. Il aimoit cette Science, qui étoit alors fort à la Mode. Il se fit en suite Médecin à Seville, où l'Inquisition l'arrêta, parce qu'il ne cachoit pas assez sa Religion pour ôter tout Soupçon. Il demeura trois Ans dans les Prisons de ce fameux Tribunal; & peu s'en falut que la Tête ne lui tournât dans son Cachot : il se demandoit déjà à lui-même, *Suis-je bien Orobio*? On le tira de là pour le mettre à la Question. On lui lia les Pieds & les Mains, & on l'attacha contre une Muraille avec des Cordes passées dans des Anneaux, que le Bour-

Yy y reau

(a) On designe ce Médecin par deux Lettres, L. M. C'est Louïs Meyer. *Philosophia S. Scripturæ Interpres*. Colerus, pag. 97.

* *Le Clerc*, *Bibl. Universelle*, *An* 1687, *Tom.* VII.

reau tiroit avec Violence. Non seulement, les Cordes lui ôtoient la Respiration ; mais, elles lui causoient une Douleur insupportable, en entrant dans la Chair qu'elles enfloient jusqu'à en faire sortir le Sang par les Ongles. La Violence des Tourmens feroit avouër à d'autres des Actions qu'ils n'ont pas commises : mais, au contraire, Orobio soutint constamment qu'il étoit Chrétien, quoi qu'il fût Juif. On le tira de là : mais, par une *Bizarrerie d'Esprit qu'on ne conçoit pas, au lieu de chercher une Retraite sure, & la Liberté de professer une Religion qui lui avoit coûté tant de Maux*, il continua de feindre, & en changeant de Domicile, il s'arrêta à Thoulouse, où il disputa la Chaire de Médecine. Il étourdit ses Concurrens par sa Métaphysique, qu'il possédoit en Perfection. Comme il avoit eu le Loisir dans sa Prison de s'exercer à la Dispute, & de faire des Argumens *pro & contra*, il parut en Héros sur la Scêne, & fut élu Professeur, quoi qu'étranger. Il se lassa enfin de dissimuler, & passa à Amsterdam, où il reçut la Circoncision. Il y exerça la Médecine avec beaucoup de Réputation, & il nous assure que ses Occupations accablantes ne lui permettoient pas de s'appliquer à l'Etude, comme il l'auroit souhaité.

XIII.

XIII. Lors qu'il vit paroître l'Ouvrage de Spinoza, il méprisa cet Athéïsme naissant, & crut qu'il étoit trop obscur pour plaire au Peuple, & trop évidemment faux pour éblouïr les Savans. Il remarqua bientot qu'il s'étoit trompé. On lui envoia l'Ouvrage de Bredenbourg (*a*), qui en réfutant Spinoza, convenoit de deux Principes dangereux: 1, l'un qu'on ne doit recevoir en Matiere de Religion que ce qui est évident à la Raison: 2, l'autre, que la Raison ne pouvant comprendre *que rien soit fait de rien*, & que Dieu agisse sur le Neant, on ne pouvoit admettre la Création du Monde. Bredenbourg demeuroit dans le Doute sur cette Matiere: mais, Orobio crut qu'il cachoit ses Sentimens sous ce Doute apparent, & que c'étoit là rentrer dans l'Athéïsme, en voulant le réfuter. Il écrivit * contre Spinoza & contre son Antagoniste en Philosophe qui avoit bien étudié la Métaphysique.

XIV. Orobio entreprit aussi la Défense de sa Religion contre le savant & judicieux Mr. Limborch (*b*), & on ne peut nier qu'il ne

(*a*) Marchand à Rotterdam, qui faisoit travailler en Soie. C'est pourquoi on l'appelle *Textor*.

* *Ishak Orobio, Certamen Philosophicum adversus J. B. Principia.*

(*b*) Professeur chez les Rémontrans à Amsterdam. *Collatio cum Judaeo.*

ne fit paroître beaucoup de Subtilité dans cette *Conférence*. Il croioit triompher en demandant comment il étoit possible que Dieu aiant voulu que le Salut des Hommes dépendît du Messie, il n'eût pas commandé plus souvent & plus nettement dans les Ecrits de Moïse & des Prophêtes, qu'on crut en lui, & qu'on l'adorât. Il s'élevoit contre les Ecrits du Nouveau Testament: il soupçonnoit que c'étoient des Grecs qui les avoient composez, puis que *la Langue Hébraïque étoit celle de tous les Juifs*, pour qui ces *Livres étoient composez*. D'un côté, *il ne vouloit pas qu'on vantât la Sincérité* des Apôtres, sous prétexte que c'étoient des Idiots, puis que St. Paul étoit habile, & Saint Luc Médecin. De l'autre côté, il soutenoit que c'étoit assez pour ces pauvres Pêcheurs d'avoir trouvé du Pain & de l'Eau, & qu'ainsi le Sacrifice qu'ils avoient fait n'étoit pas considérable; d'autant plus, qu'ils n'avoient rien à craindre des Romains, qui n'étoient pas séveres sur la Différence des Religions, & contre l'Idolatrie desquels on ne prêchoit que dans les Assemblées sécretes. Les Romains confondoient les Chrétiens avec les Juifs, dont le Culte étoit autorisé par les Loix; & lors que les Apôtres paroissoient devant le Sanhédrim, beaucoup plus délicats, *ils sou-*

te-

tenoient qu'ils n'abolissoient pas la Loi, lors même qu'ils en sapoient les Fondemens.

XV. Mr. Limborch ne laissa pas Orobio jouïr de ses prétendus Avantages : il fit voir que Dieu avoit non seulement promis, mais caractérisé le Messie par ses Prophêtes; & puis que le Juif en convient avec nous, il est obligé d'avouër que Dieu avoit Dessein qu'on le reconnut pour le Libérateur, & qu'on reposât ses Espérances sur lui. En effet, à quoi bon tant d'Oracles, & ce grand Nombre de Types, de Sacrifices & de Cérémonies, qui marquoient la Personne, le Lieu, le tems de la Naissance, & les principales Actions du Messie, si on ne devoit pas le recevoir comme le Libérateur, & croire à sa Parole ? Il prouvoit en suite par la Comparaison de Moïse avec Jésus-Christ, & des Livres de l'Ancien Testament avec ceux du Nouveau, que nous avons des Preuves plus évidentes que ces Livres sont divins, & que Jésus-Christ est le Messie promis, que les Juifs n'en ont de la Divinité des Livres de Moïse, ou de la Vocation de ce Prophête.

XVI. Orobio bâtissoit aussi sur des Suppositions fausses; car, Saint Paul n'est pas un des Evangélistes, Témoins oculaires, dont on atteste la bonne-Foi pour les Ac-

 tions

tions & la Vie de Jésus-Christ. Les Apôtres étoient les Ennemis déclarez de l'Idolatrie Romaine, & de la Pluralité des Dieux; & les Païens ne pouvoient pas en douter, puis qu'ils les confondoient avec les *Juifs*. Ils se déclaroient aussi contre les Cérémonies & les Sacrifices de la Loi, puis que St. Paul en prêchoit l'Abolition & l'Inutilité ; & le Sanhédrim n'épargna point ces Ennemis déclarez de leurs Rites. Enfin, l'Evangile ne fut pas *écrit uniquement pour le Juif*, mais aussi *pour le Gentil*, dont la Plénitude *devoit entrer dans l'Eglise*, & *de toutes les Langues il n'y en avoit aucune qui fut* aussi connue dans l'Orient & dans l'Occident, que le Grec : c'est pourquoi les Apôtres la préférérent aux autres. Il est vrai que les Disciples, en quittant tout pour prêcher l'Evangile, ne sacrifiérent ni Richesses, ni Dignitez; mais, ils exposérent leur Vie aux plus cruels Supplices : & Orobio savoit par Expérience qu'on l'aime, lors même qu'elle est malheureuse. Ce Docteur mourut à Amsterdam l'An 1687, peu de tems après la Tenuë & l'Impression de cette Conférence (*a*).

Il

(*a*) Obras del Doctor Yshac Orobio de Castro, aliàs Don Baltazar Cathedratico de Metaphysica y Medicina en las Universidades de Alcala y Sevilla,

. Il a laissé après sa Mort quatre Ouvrages qui n'ont point paru. A la tête de ces Traitez est une Dispute contre un Théologien Réformé, lequel prouvoit la Nécessité de la Venue du Messie par celle de faire l'Expiation du Péché & de reconcilier par cette Voie le Genre humain avec Dieu, Orobio fait trois choses pour se délivrer de cette Difficulté.

Prémiérement, il nie le Péché originel, parce qu'il le regarde comme le Fondement de la Doctrine des Chrétiens. L'Ame des Enfans d'Adam n'étoit point dans leur Pere, *dit-il*: elle doit venir immédiatement de Dieu qui nous fait naitre avec la Raison; &, comme si un Prince élévoit à une haute Dignité

villa, Medico de la Camara del Duca de Medina-Celi, y de la Familia de Borgogna del Rey Philippe Quarto, Professor Publico del Rey de Francia en la y insigne Ciudad de Tolosa, y su Conseyero Mayor.

Contiene este Libro quatro Tradados: el primero, Respuesta à un Predicante sobra la perpetua Observancia de la divina Ley.

El segundo, Explication del Capitulo LIII d'Ysaias.

El tercero, Explication Paraphrastica de las LXX Semanas de Daniël.

El quarto, une Epistola invectiva contra un Judio Philosopho Medico, que negava la Ley de Mosseh y siendo Ateista affectava la Ley de Naturaleza.

Dignité un de ses Sujets qui tombât dans la Révolte, ses Enfans seroient privez des Avantages attachés à cette Dignité : mais, il seroit injuste de les punir pour le Péché de leurs Peres.

Secondement, il soutient que Dieu seroit injuste, s'il donnoit aux Hommes une Loi qu'ils ne puissent accomplir : comme un Prince seroit injuste, si après avoir obligé un Homme sain & vigoureux de porter un pesant Fardeau, *il vouloit le contraindre à soutenir le même Poid lors qu'il est décrépit & foible. Il paroit pourtant par là qu'il reconnoissoit* de la Foiblesse dans les Descendans du prémier Homme : *mais, il vouloit* qu'ils eussent une entiere Liberté d'obéir ou de n'obéir pas.

Il se fait une Objection tirée de l'Impossibilité d'accomplir le Commandement d'aimer Dieu de tout son Cœur, & d'une maniere digne de l'Etre Souverain. Mais, il répond que Dieu, qui devroit être aimé d'une maniere infinie, ne demande pourtant pas cet Amour infini à une Créature bornée; que même il se proportionne à la Portée du Tempérament & du Cœur humain, tellement qu'un Homme qui aime Dieu autant qu'il le peut, ne viole pas le Précepte. Enfin, il soutient qu'il y a eu un grand Nombre de Personnes qui ont aimé

aimé Dieu autant qu'il étoit possible, puisqu'ils ne pouvoient donner rien au delà de la Vie qu'ils ont sacrifiée pour sa Gloire.

Enfin, Orobio tache de répondre à plusieurs Passages de l'Ancien Testament que les Théologiens Chrétiens citent pour faire voir la Nécessité d'une Satisfaction pour le Péché des Hommes, & celle d'un Messie pour la paier à Dieu. Mais, ces Endroits de son Ouvrage est le plus foible, parce que Dieu à promis de pardonner le péchés à tous ceux qui se repentiront, & qu'il ne punit que les Impénitens.

Le Chapitre LIII d'Esaïe fait le Sujet du second Traité qu'il a composé pour dissiper les Doutes des Foibles, ramener ceux qui se laissent tromper par Ignorance, & faire connoitre la Vérité à ceux qui la cherchent, parce que le Prophête parlant d'un Serviteur de Dieu, sujet à l'Opprobre, à la Misere, & même à la Mort, les Chrétiens appliquent toutes ces Circonstances à celui qu'ils appellent le Messie. Cet Aveu mérite d'être rapporté. *Y como en el se descrive un Siervo de Dios, alligido, vagado, veno de Oprobrios y Miserias, y en algun verso habla de Muerte, y Sepultura, y otras Circonstancias Paresidas a las que refiere el Evangelio de la Muerte, y Passion del que creen por Messiah, &c.*

Il

Il soutient que le Prophête Esaïe, parle du Peuple d'Israël, comme d'un seul Homme & comme d'un Serviteur de Dieu, dont il prédit les Malheurs, parce qu'en effet, la Nation Judaïque étoit souvent accablée d'Opprobre, de Misere, & même massacrée. Mais, le même Prophête promet aussi une Rédemption au Peuple d'Israël; c'est-à-dire, une glorieuse Délivrance. Orobio en fait une Description magnifique, tirée de divers Passages de l'Ecriture; & il remarque qu'on a tort d'accuser les Juifs de borner leur Félicité à des Empires à des Thrésors, & à des Bénédictions temporelles, puis qu'ils prétendent que la Redemption spirituelle est inséparable de l'autre. Lors que le Regne de David sera fondé en Verité & en Justice, le Peuple sera circoncis de Cœur aussi bien que de Levres, & la Sainteté régnera en Israël. Cette Redemption n'étant jamais arrivée au Peuple Juif, il a lieu de l'attendre.

Comme les LXX Semaines de Daniël sont un Oracle triomphant pour les Chrétiens, parce qu'ils marquent, à ce qu'ils croient, le tems de la Venue du Messie; qu'ils l'inférent dans tous leurs Ecrits, en s'écriant qu'il n'y a point de Juif qui puisse répondre aux Preuves qu'ils en tirent; Orobio prie Dieu de lui donner son Secours pour

pour tenter une nouvelle Explication de cette Prophétie; & voici son Commentaire. Il divise les LXX Semaines en trois Périodes.

La prémiere contient sept Semaines d'Années qu'il commence à l'Edit que Cyrus Choroës donna aux Juifs pour leur Retour, & finit à la vingt-troisieme Année d'Artaxerxes, parce qu'alors le Temple & la Ville étoient entiérement rebaties. Cela fait un Nombre de cinquante Années, au lieu de quarante neuf: mais, une Année de plus ou de moins ne fait pas une Affaire. Au bout de ce prémier Periode dut paroitre *le Prince & l'Oint de l'Eternel*; c'est-à-dire, qu'il dévoit exercer à même tems le Sacerdoce & l'Empire. On pourroit appliquer cela à Néhémie qui étoit à la Tête du Peuple. Mais, afin de lever toute Difficulté, Orobio en fait l'Application à Eliasib, le Souverain Sacrificateur, qui gouvernoit le Peuple avec Néhémie, & fut seul le Chef de la Nation après sa Mort. Alors le Peuple d'Israël formoit une République, & un Etat particulier indépendant des Princes idolatres. Ils prirent même alors le Nom de Juifs & de Judée, comme le dit Josephe.

Le second Période contient soixante deux Sémaines, ou 434 Années, & l'Intention

tention de Dieu est de promettre que la République d'Israël demeurera pendant ce tems-là sous la même Forme de Gouvernement ; c'est-à-dire, qu'elle aura un Sacrificateur & Prince à même tems. Ce qui est effectivement arrivé ; car, la même Personne étoit Souverain Sacrificateur & Prince de la Nation, quoi qu'il y ait eu quelque Interruption par la Tyrannie des Rois voisins.

Enfin, le dernier *Période contient une Semaine d'Années, dans laquelle l'Oint & le Prince doit mourir d'une Mort violente, & sa Mort entraîner la Ruine de la République.* Orobio croit que cet Oint est Ananus, le Souverain Sacrificateur, illustre par sa Sainteté, que les Zelotes massacrérent, trainant son Corps après sa Mort avec la derniere Ignominie. Cet Homme si saint méritoit que l'Ange parlât en particulier de sa Mort, par laquelle commença la Ruine de l'Etat & de la Nation. Il seroit aisé de réfuter ce nouveau Commentaire : mais, comme nous avons expliqué d'une maniere démonstrative contre les Juifs l'Oracle de Daniël, il seroit inutile de s'y arrêter présentement.

Le plus considérable de ces quatre Traitez est celui qu'Orobio composa contre un Juif Philosophe & Médecin, qui renversoit

la

la Divinité de l'Ecriture, de la Tradition, & du Thalmud. Ce Philosophe étoit Spinosa. Après avoir prouvé que la Loi de Moïse s'accorde parfaitement avec la Loi naturelle, & que la Prédiction des futurs Contingens & des Evénemens cachez dans l'avenir, démontre sa Divinité. Il s'irrite fort dans la seconde Partie contre ceux qui méprisent les Docteurs Juifs, comme s'ils étoient *superstitieux*, *ignorans*, *indignes d'être crus* *. Il justifie les Juifs de l'Accusation qu'on leur fait d'avoir deux différentes Loix pour servir Dieu. C'est là, *dit-il*, une Ignorance maligne; car, le Peuple n'a qu'une seule Loi; mais, Dieu, qui avoit donné ses Loix sur le Sinaï, a imprimé dans l'Esprit de Moïse & des autres le moien de l'entendre & de l'éxécuter. En un mot, là même, Dieu donna ses Ordres à Moïse qui sont contenus dans les Livres Sacrez. Mais, ce même Dieu communiqua au même Moïse une Loi Orale, *qui se conserve chez les Israëlites par une Tradition éternelle.*

† *Dividendo la divina Ley en Escripto y Vocal. La primera es la contennida en el sagrado Texto. La segunda es la que communico Dios à Mosseh, para que por eterna Tradicion se conservace en los Israëlitas, de a qui se in fiero*

* *Disc. II, Cap. I, fol. 172.*
† *Fol. 162, Vers. 50.*

fiere la maliciosa Ignorancia que los Judios observandos le y es con titulo de divinas lo quas es sacrilego y falso, por que una sola Ley instituto Dios a su Pueblo una sola observa con inviolable Precepto de no quittar ny annidir a sus sacras Ordinancias.

Ainsi, la Loi Orale, ou les Traditions, sont le Commentaire de la Loi écrite; le moien dont Dieu s'est servi pour donner l'Intelligence de l'autre: cependant, ce n'est qu'une même Loi également divine, également émanée de Dieu: l'une, écrite dans un *Livre:* l'autre, imprimée dans le Cœur de *Moïse* que le Peuple doit observer inviolablement sans aucune Altération. Orobio s'étend fort à prouver l'Excellence & la Nécessité de la Tradition, puis que sans elle il seroit impossible de bien comprendre la Loi écrite. Il répond par là à l'Objection qu'on fait contre le Thalmud, dans lequel on trouve cette Loi Orale, & ces Commentaires, qui dirigent la Conscience sur son Observation. On regarde quelquefois les Livres du Thalmud comme pleins de Fables & de Mensonges. *Y an les intitulan communmente los fabulosos Libros Thalmud:* mais, cela vient de deux Principes: l'un, qu'on y rapporte diverses Circonstances des Evénemens rapportés dans l'Ecriture Sainte, que les Historiens divins ont passé

sous

sous Silence : mais, cette Difficulté est nulle ; car, Dieu n'a pas voulu que tout fut écrit. Il s'est contenté de dire en Termes generaux, *Dieu créa le Ciel & la Terre*, laissant aux Docteurs à expliquer ces Circonstances par la Voie de la Tradition. C'est ainsi qu'il n'y a pas une seule Histoire qui comprenne éxactement tous les Evénemens d'un Roiaume & toutes les Actions des Rois : cependant, on n'est pas obligé de croire ces Histoires Thalmudiques, comme ce qui est écrit dans les Livres Sacrez, parce que ces Circonstances ne régardent ni la Loi écrite, ni la Loi mentale.

La seconde Raison qu'on a de décrier le Thalmud nait de quantité de Faits qu'on y rapporte qui paroissent fabuleux ; mais, on a tort, parce que chaque Nation est mieux instruite de ce qui se passe dans son propre Sein que de ce qui se fait ailleurs. Les Romains ont été plus habiles dans leur propre Histoire que les Etrangers, & on doit accorder le même Privilege aux Juifs. On objecte encore que le Thalmud renferme divers Dogmes contraires à la Foi à la Piété & à l'Honneur de Dieu même. Mais, il seroit étonnant que dans un Livre composé pour honorer Dieu, au lieu de le faire tout-puissant, on le rendit foible, au lieu de l'élever au dessus des Anges, on l'abaissant

ſant au deſſous des Hommes : mais, ce ſont là des Allégories qu'on ne doit pas prendre à la Lettre. L'Ecriture repréſente ſouvent Dieu comme un Homme, & lui en donne les Actions. Les Chrétiens diſent que *c'eſt la Lettre qui tue, & que l'Eſprit vivifie.* Pourquoi ne veulent-ils pas appliquer cette Maxime au Thalmud?

Orobio entre enſuite dans le Détail de quelques Objections qu'on fait contre le Thalmud : mais, il ſeroit mal à propos de l'y ſuivre après avoir expliqué cette Matiere : & même, nous n'y ſerions pas revenus, ſi la Réputation de l'Auteur & la Rareté du Manuſcrit ne nous y avoit engagez. Nous remarquerons ſeulement une choſe ſur les Titres qu'Orobio ſe donne à la Tête de ſon Ouvrage, de *Profeſſeur* en diverſes Académies Chrétiennes qui font paſſer à la Poſtérité les Actes & les Titres de ſa longue & profonde Diſſimulation. La Vanité l'a emporté ſur le véritable Honneur, qui conſiſte à croire ſincérement ce qui nous paroit divin; & à profeſſer publiquement ce qu'on croit.

XVII. Il y a eu des Rabbins diſtinguez dans les autres Villes. David Cohen de Lara, Diſciple d'Huziel, eſt comparé à Hercule, Dompteur des Monſtres.

Y en Rotterdam la Ciencia fue ſu Clava.

Il composa la *Ville de David*, עיר דוד, dans laquelle il prouve le Rapport que l'Hébreu peut avoir avec le Grec, & plusieurs autres Langues. Il fit aussi la (*a*) *Couronne du Sacerdoce*, qui est un Dictionnaire beaucoup plus ample que celui de Nathan, puis qu'il y a ajouté deux mille Mots. Enfin, il traduisit de l'Hébreu en Espagnol le *Commencement de la Sagesse*; Titre emprunté de ces Paroles de Salomon, *La Crainte de l'Eternel est le Commencement de la Sagesse* *. Bartolocci n'a point parlé de ce dernier Ouvrage; mais, il ne laisse pas d'être légitime, puis que le Poëte Espagnol, qui a fait son Eloge, & qui doit l'avoir connu, le lui attribue:

Des sacro Idioma en Espannol traduio
El Libro del Hebreo, *intitulado*
Resir Jokmà, Principio del estado
Sapiente del Temor di Dios *dibuio*.

XVIII. Enfin, Juda Léon, si connu par sa Description du Temple de Salomon, composa ce bel Ouvrage à Middelbourg. Les Espagnols se l'attribuent, parce qu'en effet il étoit originaire de ce Païs-là. Mais, il en sortit pour acquérir une Liberté qu'il n'avoit

(*a*) Kether Kehunna, *Corona Sacerdotii*. Bartolocci. * *Proverbes*, *Chap. IX*, *Vers.* 10.

n'avoit pas dans sa Patrie. Afin d'avoir une Idée plus nette du Temple de Jérusalem, il en bâtit un de Bois sur les Plans qu'il avoit tirez de divers Auteurs de sa Nation. Il fit en suite la *Description* de son Edifice, qu'il publia d'abord en François, & qu'*il* fit imprimer à Amsterdam. Il augmenta depuis cet (*a*) Ouvrage, en le traduisant en Hébreu. Les Savans admirérent une Peinture si éxacte de cet ancien Edifice, & le Duc de Brunswik ordonna d'en *faire* une Traduction Latine, afin d'en juger par lui-même. Juda ne s'arrêta pas à ce prémier Ouvrage; *il* fit une *Description du Tabernacle*, un Traité des *Chérubins*, une Explication des *Pseaumes*: il entreprit aussi d'éxpliquer tous les Endroits du Thalmud qui sont métaphoriques. Il dit lui-même que cet Ouvrage lui avoit coûté beaucoup de Travail & de Peine. Il composa le Récit de

(*a*) Le prémier Titre de cet Ouvrage est, *Description du Temple de Salomon*, par Jacob Juda Léon, Habitant de Middelbourg en la Province de Zeelande, l'An du Monde 5403; c'est-à dire, 1643. Le Titre Hébreu est, תבנית היכל, *Tavnith Heka!* Un Portugais écrit que le prémier Ouvrage étoit Espagnol; mais, il se trompe: l'Origiinal étoit François, & fut imprimé la même Année que Juda acheva sa Fabrique de Bois. Saubert fit imprimer sa Traduction Latine in 4, en 1655, à Helmstad. *Leonis Juda de Templo*, &c.

de quelques Conférences qu'il avoit soutenues contre des Docteurs Chrétiens. Mais, ces deux derniers Traitez n'ont jamais été (a) imprimez, non plus que celui *De la maniere dont on offroit l'Oblation du Soir & du Matin.*

XIX. Enfin, les Juifs ont une Synagogue à la Haye. C'est là que les Puissans de la Nation se rassemblent, & viennent jouïr tranquillement des Thrésors qu'ils ont amassez. Leur Prospérité, leur Luxe & leurs Batimens superbes éxciteroient en d'autres Lieux la Jalousie des Chrétiens : mais, dans ces Lieux, on pratique religieusement la Maxime, que *l'Evangile ne détruit point la Loi naturelle*, & que *la Grace ne renverse point la Justice.* Il faut avoir Pitié des Errans au lieu de les opprimer, & laisser aux Hommes une Vie tranquille, afin qu'ils puissent étudier la Reli-

(a) Voici le Titre des Ouvrages de Juda qui n'ont point été imprimez : *Theatro de todas las Figuras que se necessitan para Intelligencia de los difficultosos Passos de todo el Talmud, obra de mucho Estudio.* Le II, *Disputas que tuvo con differentes Theologos de la Christianidad.* Le III, *Exercicio del Templo en Hebrayco sobre el modo con que se ofrecian los Sacrificios todos los Dias.* Le IV, *Argumentos y Questiones para Aprovacion de sus Estudios sobre la Fabrica de Templo.*

Religion & se convertir. Il faut persuader & convaincre au lieu d'imposer la Nécessité de croire, & de plier sous la Violence.

CHAPITRE XXXVIII.

Etat présent des Juifs dans toutes les Parties du Monde.

I. *Description générale de la Nation, faite par Luzzati.* II. *Seconde Description, faite par Ménassé.* III. *Interprétation du Prophète Esaie.* IV. *Suite de la même Matiere.* V. *Différence des dix Tribus & des autres.* VI. *Idée particuliere de Ménassé sur les dix Tribus.* VII. *Preuves qu'il produit.* VIII. *Les dix Tribus sont en Orient.* IX. *Réfutation des Preuves de Ménassé. Si Ophir est le Perou.* X. *Si les dix Tribus sont à la Chine.* XI. *Récit d'Alvarez sur l'ancien Etablissement des Juifs à la Chine, & sur leur Etat présent.* XII. *Leur Crédulité, suspecte.* XIII. *Lettre écrite de Cochin à la Synagogue d'Amsterdam.* XIV. *Etat présent des Juifs en Orient.* XV. *Dans les Terres de l'Empire Ottoman.* XVI. *Division de l'Occident en deux Parties. Etats des Juifs dans ces deux Parties.* XVII. *Nombre des*

Diffi-

Dissimulateurs, très grand. XVIII. *Leurs Plaintes contre les Réformez, injustes.* XIX. *Leur Nombre, incertain.*

I. IL * *est difficile de marquer précisément le Nombre des Juifs qui sont aujourd'hui dispersez en tant de Lieux. On ne peut pas dire des Nouvelles certaines des dix Tribus que Salmanazar avoit transportées; & on ne sait où elles sont, quoi que le Monde entier soit assez connu. En commençant par l'Orient, nous savons qu'il y a une assez grande Quantité de Juifs dans le Roiaume de Perse, quoi qu'ils y aient peu de Liberté. L'Empire du Turc est leur principale Retraite, non seulement parce qu'ils y sont établis depuis long-*

* *Simon Luzzati, Discorzo circa il Stata de gli Hebrei, Cap. XVIII.*

In quanto al Numero de gl' Hebrei non si può diffinirlo precisamente, non havendo n' anco ferma Notitia de lochi ove dimorano. In quanto alle Dieci Tribù, che furono captivati da Salmanassar, innanzi la Distruttione del primo Tempio, non si sà di loro certa Novella, ancora che sia il Mondo hoggidi tutto indagato e scoperto; é principiando dalla Parte Orientale, sapiamo che sotto il Rè di Persia se ne ricovra Quantità grande, e con mediocre Libertà. Nel stato del Sig. Turcho à la principale stanza della Natione, non solo per l'antica loro Habitatione, ma anco per il Concorso d'Hebrei, sbandati da Spagna, che

 gran

long-tems, mais parce qu'une grande Partie de ceux qui ont été chassez d'Espagne, s'y est retirée. Il y en a plus à Constantinople & à Salonichi qu'en aucun autre Lieu. On en compte plus de quatre-vint mille dans ces deux Villes, & plus d'un Million dans l'Empire du Grand Seigneur. Un grand Nombre de Pelerins se rendent à Jérusalem de tous les Coins du Monde, & on y envoie des Sommes considérables pour nourrir les Pauvres, & entretenir les Académies. On en trouve beaucoup en Allemagne dans les Terres de l'Empereur: mais, ils sont plus nombreux en Pologne, en Lithuanie, & dans la Russie: c'est là que nous avons des Académies & des Disciples par milliers, lesquels étudient nos Loix civiles & cano-

gran Portione di loro alla fine capitarono sotto quel Dominio. Il Constantinopoli, e Salonichi, vi ne è maggior Numero, che in altre Città, e si giudica, in queste due solamente esserne più di 80 mila, e se stima che sotto l'Imperio Turchesco passano li Miglioni. In Terra Santa, & in particolare Hierusalem vi Capita annualmente non solamente Numero grande d'Hebrei di tutte le Nationi del Mondo; ma, ancóra grossissima quantità de renditi annuali, che li vien offerto, per mantener Poveri, e sostentare Academie. In la Germania sotto l'Imperatore, vi ne sono gran Quantità, ma multo più in Polonia, Russia, e Lituania, ove vi sono gran quantità, Academie, & Università di migliaia di Gioventi, e s'asserci-tano

canoniques, parce que nous y jouissons du Droit de juger les Procès civils & criminels qui se forment dans la Nation. Il n'y a pas tant de Juifs dans les Etats Protestans, séparez de l'Eglise Romaine. Cependant, on les traite avec beaucoup de Charité & de Douceur dans les Païs-Bas; à Rotterdam, à Amsterdam, à Hambourg, parce que ces Villes marchandes sont ouvertes aux Etrangers. Tous les Princes d'Italie reçoivent les Juifs; ils les favorisent, leur accordent leur Protection, & maintiennent inviolablement leurs Privileges sans les altérer; & je croi qu'il y en a pour le moins vint-

tano nelle Leggi Civili, e Canoniche de Hebrei, havendo in quelle Regioni libera Potestà di giudicare qualunque Differenza e Controversia, si civile, come criminale; che accada fra la Natione. Sotto li Dominii divisi della Chiesa Romana, per il più non vi stantiano Hebrei. Tutta Via de Paësi Bassi sono con grandissima Carità, & Amorevolezza trattati, come in Amstradamo, Rotrodamo & Amburgo di Olsatia, per essere Dominii, che per la floridezza della Professione mercantile, concedono humano Hospitio a tutti. Verso Occidente poi non resta altro che l'Italia, & nella Costa di Africa il Regno di Fessa, e Marocca. In quanto all' Italia sono universalmente da Prencipi che le ricettono protetti, e favoriti, & osservati li loro indulti, e Privileggi, senza alcuna Alteratione, che par esser ciò sotto l'occhio d'ogni uno non occorre ch' io vi allungo, e credo arrivare al Numero di venti cinque mila.

vint-cinq mille en ce Païs-là. Fez & Marock, & les autres Villes voisines qui ne sont pas soumises au Turc, en renferment un Nombre d'autant plus grand, qu'on peut s'y retirer d'Espagne & de Portugal, dont elles ne sont pas éloignées. Il y a d'autres Lieux d'Afrique sur les Bords de la Mer qui sont aussi peuplez des Juifs. Mais, comme nous les connoissons peu, il est difficile d'en fixer le Nombre.

In Marocco, & Fessa, & altre Città circonvicini non sottoposti al Dominio del Turcho vi ne ne sono Numero grandissimo, essendovi anco in quelle Parti capiatti dalli esilii di Castiglia, e Portogallo, per la Vicinanza de Lochi; si dice esser vene un'infinità nelli-ochi mediterranei dell' Africa, che per essere Paese poco praticato & ignoto, non si può limitarne il Numero con certezza.

C'est ainsi qu'un Rabbin Italien, qui enseignoit il n'y a pas long-tems à Venise, raisonnoit sur l'Etat de sa Nation. Ajoutons y la Description que Ménassé nous a laissée.

II. Ce Docteur, qui croioit le Retour des Juifs très prochain, s'imaginoit que leur Condition étoit clairement exprimée dans ces Paroles d'Esaïe : * *Le Seigneur mettra une seconde fois sa main pour acquérir le reste de son Peuple, lequel sera demeuré de*

* *Prophetie d'Esaïe, Chap. XI, Vers. 12, 13.*

de reste d'Assur & d'Egypte, de Patros, de Cus, de Helam, de Scinhar, de Hamath, & des Iles de la Mer. Il assemblera les Israëlites chassez, & recueillira des quatre Coins de la Terre ceux qui auront été dispersez. La Jalousie d'Ephraïm sera ôtée. Les Oppresseurs de Judah seront retranchez. Ephraim ne sera plus jaloux de Judah; & Judah ne sera plus Oppresseur d'Ephraim. Le Prophête ajoûte * que *Dieu secourra depuis le Decours du Fleuve, jusqu'au Torrent d'Egypte, & vous serez rassemblez un par un, ô Enfans d'Israël!*

III. Ménassé remarque que cet Oracle ne peut s'appliquer au Retour de la Captivité de Babylone, parce que Dieu ne rappella pas alors toutes les Tribus dispersées, ni tous les Israëlites qu'il avoit répandus chez les Nations. La Délivrance promise est appellée *seconde*, parce que celle d'Egypte, qui fut *générale*, a précédé. Au lieu que le Retour de Babylone ne regardoit que deux Tribus: & lors que les Israëlites quittérent l'Assyrie pour entrer dans la Terre Sainte, ils ne passérent point au travers du Nil, ni d'aucun *Fleuve* d'Egypte, ou d'Ethiopie, comme Dieu promet que cela arrivera à la Redemption générale, où les Eaux du Nil & de l'Euphrate seront séparées pour laisser un libre Passage aux Tri-

 bus,

* *Ibid. Chap. XXVII, Vers. 12.*

bus, comme les Eaux de la Mer Rouge se séparérent en sortant de l'Egypte.

IV. Il conclud de là qu'Esaïe marque le Retour général de la Nation, & les différens Lieux dont elle sortira. Le Prophête parle, 1, * *de l'Assyrie & d'Egypte, parce que ce sera dans ces deux Provinces que les douze Tribus se réüniront.* 2, *Il indique* Patros, *& il ne faut pas entendre par là ni* Peluse ni Petra, *mais, les Parthes voisins de la Mer Caspienne, où plusieurs Docteurs placent le Fleuve Sabbation, au delà duquel habite un grand Nombre de Juifs.* 3, Cus *est l'Ethiopie. En effet, il y a plusieurs Tribus dans l'Abyssinie.* 4, Helam *est une Province de Perse de l'autre côté de l'Euphrate, où l'on voit des Déserts affreux, inhabitez, dans lesquels une Partie de la Nation est cachée.* 5, Sinhar *est une autre Province proche de Babylone; car, Moïse a placé Babel dans la* Terre de Sinhar, *& Daniël rapporte que Nebucadnezar emporta les Vaisseaux du Temple dans la* Terre de Sinhar. 6, *L'Ecriture parle souvent de* Hama, *& le Paraphraste Chaldaique, que plusieurs Interprêtes ont suivi, assure que c'est* Antioche. *On compte douze Villes de ce Nom, qui ont été bâties en divers Lieux par différens Princes; mais, celle-ci c'est la Ville d'Antioche en Asie dans la*

* *Menasse, la Esperança di Israël, p. 83, 84, 85.*

la Tartarie, * Lo que yo conjecturo, es que sennala la Antiochia Asiatica en Tartaria. 7, *Les LXX Interprêtes ont traduit le Mot de* Hamat *par l'*Orient, *& ils ont eu raison, parce que* Hamath, חמת, *est peut-être la même chose que* חמה, Hamah, le Soleil, *ou l'Orient. Ainsi, le Prophête parle là des Juifs qui se trouvent aujourd'hui répandus à l'Orient de la Terre Sainte, c'est-à-dire, dans la Grande Asie, aux Indes Orientales, & à la Chine.* 8, *Esaie assure que les Israëlites sortiront des* Iles de la Mer: *c'est ainsi que plusieurs Interprêtes ont traduit. Mais, il faut traduire les* Iles de l'Occident, *parce que dans tous les Endroits où l'Ecriture parle des quatre Parties du Monde, elle entend l'Occident par le Terme de* ים, † Jam. *Et le Prophête renferme sous ce Mot tous ceux qui sont au Couchant, à l'Occident de la Terre Sainte; c'est-à-dire, les Juifs qui peuplent aujourd'hui certaine Portion de l'Amérique.*

V. *Enfin, le Prophête assure que Dieu ramenera les* Israëlites chassez, *& il se sert d'un Terme qui signifie* séparez (*excommuniez*) *parce qu'en effet les dix Tribus séparées des autres, non seulement habitent des Lieux fort éloignez de la Terre Sainte: mais, sont cachées dans les Extrémitez de la Terre, &*

* *Ibid. pag.* 81.
† *Genes. Chap.* XXVIII, *Vers.* 14.

dans des Provinces peuplées de Gentils : mais, pour les Juifs, ils sont diſperſez, *&* Dieu les rappellera des quatre Coins du Monde ; *parce qu'en effet la Tribu de Juda eſt répandue en divers Lieux, & comme elle a des Synagogues à l'Amérique, elle reviendra de tous les Coins du Monde : mais, il n'y aura plus de Diviſion, ni de Jalouſie entre ces deux Parties de la Nation* ; entre Ephraïm & Juda, ſelon ce que dit Ezéchiël *. *Ils n'auront plus qu'un Roi, & ne feront plus deux Nations, ni deux Roiaumes.*

V I. Nous ne prétendons pas concilier ces deux Rabbins, ni les ſuivre pas à pas : cependant, l'Idée générale qu'ils nous donnent de la Condition préſente des Juifs, mérite qu'on s'y arrête : ils ne s'accordent pas ſur le Sort des dix Tribus ; car, l'un aſſure qu'elles *ſont perduës depuis long-tems*, & l'autre ſoutient qu'elles *ſont cachées* dans l'Amérique, & en divers Lieux où Dieu les a fait paſſer, & les conſerve miraculeuſement juſqu'à ce qu'elles reparoiſſent au Jour de la Délivrance générale : car, alors ſortant de tous les Lieux qu'elles habitent, elles ſe raſſembleront dans l'Aſſyrie & dans l'Egypte, d'où elles voleront toutes à Jéruſalem comme les *Oiſeaux à leur Nid.*

VII.

* *Prophétie d'Ezéch. Chap. XXVIII, Verſ. 22.*

VII. Ménassé appuie * son Sentiment sur ce que les Peuples de l'Amérique sont inconnus, & ne paroissent pas avoir aucune Relation avec les autres Habitans. Les Espagnols certifient qu'en entrant dans le Pérou, ils y trouvérent un Edifice superbe, qui étoit dédié au *Créateur de l'Univers.* Puis que les Indiens étoient Idolâtres, & ne connoissoient point encore les Instrumens de Fer dont on se sert encore pour bâtir les Maisons, il faut regarder cet Edifice comme une Synagogue élevée par les Juifs: & les Indiens même approuvoient cette Conjecture; puis que leur Tradition portoit que ce Palais avoit été fait † *par une Nation blanche, qui portoit Barbe, & plus ancienne que les Incbas.*

D'ailleurs, Génébrard rapporte que dans l'Ile de Saint Michel, l'une des Azores, les Espagnols découvrirent un Tombeau avec une Inscription Judaïque ‡ :

מה טם אל שעל בז מת דעאל

En changeant seulement une Lettre de cet Epitaphe (*a*), on trouve ces Paroles : *Que Dieu est parfait : Schalbin est mort : il connoit*

Z z 7

* *Menasse, Esperança di Israël, pag.* 114, 115.
† *Ibid, pag.* 44. ‡ *Ibid. pag.* 26.
(*a*) On change ש ת.

noit Dieu. Et par un autre Changement de Lettres on y trouve, *Mebetabel Saul, Fils de Mathadel.* En effet, c'est le Style des Hébreux de mettre sur leurs Tombeaux leur Nom, & celui de leur Pere. Il faut donc lire,

טהטבאל שעל בו מתרעאל

Mais, de quelque maniere qu'on lise cette Epitaphe, il est toujours vrai que ce sont des Juifs qui l'ont gravée, & qui sont allez en ce Païs-là.

Enfin, Ménassé * cite un grand Nombre d'Auteurs Chrétiens qui lui prêtent leur Secours pour fortifier cette Conjecture sur les dix Tribus. Il n'y a pas jusqu'aux Poëtes Espagnols † qui n'en parlent.

Vez las Manchas de Tierra tan Cubiertas,
Que puede ser a Penas divisadas.
- - - - - -
Hasta que Dios permita que Parezcan,
Porque mas sus secretos se engrandezcan.

VIII. Pour nous, nous croions que les dix Tribus subsistent encore aujourd'hui en Orient, & dans la plupart des Lieux où Salmanazar les avoit transportées. En effet, on doit chercher les dix Tribus dans ces

* *V. pag.* 116.
† *Procop. de Bello Pers. Lib. XI, Cap.* 5.

ces Lieux. Nous avons déjà remarqué que Salmanazar les avoit placez sur les Bords du Chaboras, qui se jette dans l'Euphrate. C'est la même Riviere que les Grecs appellent *Abóras*. Procope dit * *que c'étoit un grand Fleuve:* & en effet, l'Armée de Julien le passa sur *un Pont de Bateaux*. Strabon † assure qu'il couloit auprès d'*Anthemuse*, que les uns ont regardée comme une Ville, & les autres comme une Province dépendante des Perses ; parce qu'Ammian Marcellin ‡ place dans cette Province une Citadelle nommée Batné. Ce Fleuve se degorgeoit dans l'Euphrate, & on voit dans son Embouchure Carchemis, qu'on a appellée depuis Cercusium. A l'Occident étoit la Chalcite de Ptolomée, & la Ville de Carra. Ainsi, Dieu a remené les Juifs au Païs d'où les Patriarches étoient sortis. A l'Orient étoit la Province de Gauzan, entre les deux Rivieres de Chaboras & Saocoras. C'étoit là la prémiere Situation des Tribus. Mais, elles se répandirent dans les Provinces voisines, & sur les Bords de l'Euphrate, comme nous l'avons dit. 2, Les dix Tribus subsistoient encore en ce Païs-là lors

* *Procop. de Bello Pers. Lib. II, Cap. V.*

† *Strabo, Geogr. Lib. XVI.*

‡ *Ammian. Marcellin. Lib. XIV, Cap. IV; pag. 16. Cellar. Geogr. Ant. Lib. III, pag. 438.*

lors que Jérusalem fut ruïnée, puis qu'ils venoient de là à grosses Troupes faire leurs Dévotions dans le Temple. 3, Elles y ont subsisté depuis ce tems-là jusqu'à l'X I Siecle de l'Eglise Chrétienne, puis qu'elles y ont eu des Chefs de la Captivité, & des Académies très florissantes. 4, Quoi qu'elles fussent considérablement affoiblies par la Persécution qu'on leur fit alors, les Voiageurs de la Nation n'ont pas laissé d'y trouver un grand Nombre de *leurs Freres*, & des Synagogues *pendant le douzieme* & le quatorzieme *Siecles*. 5, On n'a point fait de *nouvelle* Colonie en Orient, & on n'en a *point* aussi chassé ceux qui y étoient alors. On distingue aujourd'hui un Nombre de Juifs dans la Perse. Nous avons même vu qu'Amurat, qui les trouva à Bagded, les épargna, quoi qu'ils dûssent être confondus avec les autres Sujets de son Ennemi. 6, Enfin, nous avons fait leur Histoire de Siecle en Siecle, sans y remarquer d'autre Changement que celui que causoient les différentes Révolutions de cet Empire, le différent Esprit de ceux qui ont gouverné, ou la Décadence inévitable dans une Nation qui ne se soutient que par Tolérance. Nous avons donc raison de conclure que les dix Tribus sont encore en Orient, où Dieu avoit permis qu'on les transportât.

Elles

Elles ne sont ni *perdues*, ni *passées* de là dans les *Terres occultes*. Si on ne peut distinguer ni les Familles, ni chaque Tribu, il est impossible que cela arrivât autrement pendant une si longue Suite de Siecles & d'Afflictions que ces Tribus ont essuiées.

IX. Cette Conjecture est beaucoup mieux fondée que toutes celles de Ménassé, qui fait faire un Miracle à Dieu pour cacher ces dix Tribus, & les dérober long-tems aux yeux des Hommes. En effet, on ne peut conclure de ce qu'il y a dans l'Amérique des Peuples inconnus, ou des Nations étrangeres en ce Païs-là, que ce soient précisément des Juifs, & qu'entre les Juifs ce soient ceux des dix Tribus que Dieu y a fait passer *par le Détroit d'Anian*, qui n'est formé qu'après leur Passage. Un Palais suffit-il pour appuier cette Conjecture ? L'Inscription Hébraïque, trouvée dans une des Iles Azores, fait voir seulement qu'un Juif est mort en ce Païs-là; mais, elle ne prouve pas que les dix Tribus y soient allées. C'est le Caractere de cette Nation, qui ne s'occupe que du Négoce, de passer dans tous les Lieux où elle envisage du Profit. Les Particuliers courent la Mer & la Terre pour cela, comme les Pharisiens faisoient pour gagner un Prosélyte. Mais, ces Courses des particuliers Marchands ne forment aucune

cune Conféquence de la Tranfmigration des dix Tribus derriere les Montagnes Cordilleras. Efaïe ne connoiffoit point l'Amérique : fon Intention étoit de parler des *Iles de la Mer*, comme tous les Interprêtes, degagez de Préjugé, ont traduit. Enfin, les Auteurs qu'on cite ne prouvent rien, parce qu'il n'y en a prefque pas un feul qui parle des dix Tribus, ni de la Colonie des Juifs en Amérique. Les Efpagnols, *qui la* poffédent depuis fi long-tems, ne connoiffent pas encore *cette Peuplade*. Ceux même qui *touchent* cette Matiere, fe contentent *de hazarder* des Conjectures très incertaines. Arias Montanus * trouvoit le *Perou dans Ophir*, & foutenoit qu'il avoit porté ce Nom-là jufqu'après le Regne de Salomon, auquel on renverfa les Lettres du prémier Nom *Ophir*, אופיר, & on vit פרוים, *Peruaim*; & ce Mot fignifioit (*a*) deux grandes Provinces, entre lefquelles eft le Golfe de Panama. Cette Conjecture lui paroiffoit d'autant meilleure que ce Païs avoit été peuplé par *Joctan*, & qu'on trouve là la Province du *Jokatân* auffi bien que la Riviere du *Perou*. Cependant, cette Penfée eft ridicule; car, le Perou n'a pris ce

* *Ar. Montanus, Antiquit. Judaïc. Phaleg.* 5, *Lib. I, Cap. IX, pag.* 545.

(*a*) Parce que c'eft un Duël.

ce Nom qu'au tems de la Découverte par les Chrétiens. Un des Habitans qu'on interrogeoit, s'imaginant qu'on lui demandoit son Nom propre, répondit qu'il s'appelloit *Pirou*, au lieu qu'on vouloit savoir le Nom du Païs & de ses Habitans.

Il est donc plus sûr de dire que les dix Tribus sont aujourd'hui répandues dans la Perse & dans tout l'Orient; & que ceux qui se trouvent dans l'Amérique n'y font aucun Corps, bien loin d'y avoir des Rois, & d'y posséder une grande Etendue de Païs, inconnue aux Voiageurs les plus éxacts. Il n'y a là que des Particuliers, la plupart Dissimulateurs, qui ont quitté l'Espagne pour s'enrichir dans ce Nouveau Monde, que l'Inquisition y poursuit, & à qui elle fait porter souvent la Peine de leur Avarice, & de l'Amour pour les Richesses qu'ils vont chercher en ce Païs-là.

X. On prétend encore que les dix Tribus se voient & se conservent avec Eclat à la * Chine. Le Juif, dont nous avons parlé, & qui, trompé par le Jésuïte Ricci, adora la Vierge, soutenoit qu'il y avoit à Pequin dix ou douze Familles d'*Israëlites*, & une Synagogue qui leur avoit couté dix mille Ecus à reparer. Il assuroit qu'il y avoit plus

* *Trigaut, de Christianâ Expeditione apud Sinas susceptâ, & Menasse Espérança.*

plus de cinq cens Ans qu'ils étoient établis dans cette Province, & qu'on y conservoit précieusement un des cinq Livres de Moïse qu'il appelloit *Sepher Thora*. Il ne pouvoit lire les Caractéres Hébreux, parce qu'il avoit négligé l'Etude dans sa Jeunesse; & cette Négligence l'avoit exclus des Charges & du Gouvernement de la Synagogue que son Frere exerçoit, parce qu'il savoit l'Hébreu; mais, il répétoit les Histoires de l'Ancien Testament, *particuliérement* celles d'Abraham, de Judith, & d'Esther. *Il ajoutoit qu'il y a dans la Capitale de la Province de Chequiam* (*a*) un *grand* Nombre de Synagogues & de Familles *Israëlites*; car, c'est le Nom qu'ils s'y donnent, parce qu'étant sortis des dix Tribus, ils ne connoissent pas celui de *Juifs*. Il y a dans ce Récit deux choses qui sont vraies: 1, l'une, qu'il y a dans la Chine quelques Familles Juives: 2, l'autre, qu'elles peuvent y avoir quelque Synagogue sécréte. Il y a aussi deux choses fausses. 1, L'une est l'Antiquité que cet Israëlite leur donnoit. En effet, comment peut on se reposer sur la bonne Foi de cet Israëlite ignorant de ce qui regardoit l'Histoire ancienne de sa Nation? 2, L'autre chose fausse est, que ceux qui peuvent avoir passé

(*a*) Hamcheu.

passé dans la Chine pour le Commerce, fassent une Partie considérable des dix Tribus; & le Titre d'Israëlites, que ce Juif se donnoit, ne suffisoit pas pour le prouver.

XI. Alvarez, qui avoit demeuré longtems à la Chine, dit qu'il y avoit six cens Ans qu'ils y étoient établis, parce qu'aiant appaisé des Seditions & le Soulévement des Peuples contre le Prince qui régnoit à Turquestan, ils avoient obtenu de grands Privileges pour Récompense de leur Fidélité & de leurs Services. Ils assistérent le Roi Hum qui confirma ces Privileges. Ils s'allient avec les Chinois en épousant leurs Filles: mais, ils ne marient jamais leurs Filles aux Chinois, parce que la Femme suivant toujours la Religion de son Beau-Prere ou du Mari, ils perdroient leurs Filles en les mariant aux Chinois; au lieu qu'ils font des Acquisitions en mariant leurs Fils aux Filles du Païs. Le même Historien assure qu'ils sont nombreux en certaines Provinces; & du moins, dans toutes les Villes considérables; qu'ils y ont des Synagogues. Ils s'éloignent auprès des Boucheries, parce qu'ils ne mangent point de Pourceau, & qu'ils veillent sur la Tuerie des Bêtes. Ils tuent eux-mêmes les Bœufs, qu'ils vendent; & ce Commerce, qui les regarde seuls, les rend plus nécessaires. Ils sont plus nombreux dans la Province

vince de Honan & dans sa Capitale *Caïsumfu* qu'ailleurs. Ils y ont une Synagogue bien batie, une *Armoire* ornée de ses Rideaux & Courtines. Ils soutiennent qu'ils y conservent une ancienne Bible en Caractères Hébreux; mais, ils ne la montrent à personne; & le P. Alexis, Jésuïte, fit inutilement ses Efforts pour la voir, quoi qu'il en eut une grande Passion, *pour voir si elle étoit semblable à la nôtre, comme les Juifs de Pekim l'en avoient assuré.* Cependant, ces Juifs n'entendent point l'Hébreu. Ils parlent seulement des Noms de David, d'Abraham & d'Isaac qu'ils connoissent. Ils sont ignorans & relachez sur l'Observation de la Loi jusqu'à se dispenser de circoncire leurs Enfans, parce que les Chinois leur reprochent qu'il y a de la Cruauté à répandre le Sang de ces Créatures innocentes.

XII. Au reste *, les Juifs de ce Païs-là n'ont aucune Idée du Messie des Chrétiens; d'où Alvarez conclud qu'ils étoient établis en ce Païs-là avant J. Christ: mais, cela prouve plutot leur Ignorance que leur Antiquité. C'est le Caractere de tous les Hommes de vouloir être anciens dans le Païs qu'ils habitent, & que ce Païs soit aussi peuplé avant tous les autres. C'est par ce Prin-

* *Alvarez, Hist. de la Chine, premiere Partie, Chap. XXX, pag. 212.*

Principe que les Missionnaires de Pekim crurent un Juif, que les assuroit quel y avoit long-tems que les Adorateurs de la Croix s'étoient établis en ce Païs-là, & qu'ils y étoient devenus si puissans que les Chinois en étoient devenus jaloux; ce qui les avoit obligez de se disperser, & de devenir ou Mores, ou Juifs. Il marquoit même les Familles qui avoient continué d'adorer la Croix, & les Lieux où ces Familles demeuroient: mais, lors qu'on en fit la Recherche, on n'en trouva aucune Trace. Tant il est vrai qu'on ne doit pas ajouter beaucoup de Foi aux Contes que les Juifs font, tant sur l'Etablissement de leur propre Nation, que sur les autres.

Enfin, nous avons dans les *Lettres édifiantes* celles du P. Gozani, lequel rapporte qu'il avoit vu beaucoup de Juifs dans la Province de Honan. Ils y ont une Synagogue avec divers Appartemens. Au milieu de la Synagogue est une Chaire élévée, sur laquelle on place la Loi de Moïse dans les Jours de Fête. Ils prétendoient avoir un ancien Exemplaire de la Loi; mais, le Fleuve jaune Hoemho, l'une des plus grandes Rivieres de la Chine, aiant inondé la Ville de Caifom, ou Capitale de la Province, on eut de la peine à le sauver. Les Feuilles en furent mouillées, & les Caracteres

racteres effacées ; & afin de prévenir un semblable Malheur, ils en ont fait faire douze Copies, qu'ils gardent dans douze Tabernacles. On ne peut douter que ce ne soient là des Juifs, puis que non seulement ils marquent les Titres Hébreux des Cinq Livres du Pentateuque, mais, ils parlent aussi des Juges & des Rois de la Nation : & le Témoignage du P. Gozani ne peut être suspect, puis qu'ignorant l'Hébreu, il a rapporté éxactement les choses qu'on lui a dictées.

Mais, ces *Juifs* se donnent, selon leur Coutume, une fausse Antiquité dans ce *Roiaume*, puis qu'ils prétendent y être entrez sous le Regne de la cinquieme *Famille*, appellée Han, laquelle a régné 226 Ans avant Jésus-Christ jusqu'à la 220 de l'Ere Chrétienne. On pourroit croire qu'ils s'y refugiérent après la Ruïne de Jérusalem : mais, il n'y a aucune Aparence qu'ils soient allez chercher une Retraite si loin.

Ils ont corrompu leur Service en empruntant diverses choses des Chinois, au milieu desquels ils vivent. Il est vrai que de l'Aveu du P. Gozani ils n'ont *ni d'Images*, *ni des Statues* : mais, ils adorent Dieu sous les Noms de *Tien Chamlim* ; c'est-à-dire, *de Créateur de toutes choses*, & ils l'appellent aussi *le Gouverneur de l'Univers* :

vers : mais, ils ont pris les Noms des Livres Chinois ; & ils s'en servent pour exprimer l'Etre suprême & la prémiere Cause.

D'ailleurs, ils ont un Tableau sur la Chaire, où est écrit le Nom de l'Empereur. Enfin, ils ont un Lieu (séparé pourtant de la Synagogue) où ils honorent leurs *Chimgims*, ou les grands Hommes de leur Loi ; & ils se servent de Cassolettes, mais, *sans Tablettes, parce qu'il leur est défendu d'avoir des Images ou choses semblables.* La plus grande ces Cassolettes est pour Abraham, Isaac, Jacob : Moïse & David en ont aussi de moins grandes.

Mais, ce qu'il y a de plus important, est l'Honneur qu'ils rendent à Confucius : car, lors qu'on les interrogea sur cet Article, ils répondirent tous, sans excepter le Chef de la Synagogue, qu'*ils l'honoroient de la même maniere que les autres Lettrez Gentils de la Chine l'honorent, & qu'ils assistoient avec eux aux Cérémonies solemnelles qui se font dans la Salle des grands Hommes. Ils ajoutérent qu'au Printems & en Automne ils rendoient à leurs Ancêtres les Honneurs qu'on a coutume de leur rendre à la Chine. A la vérité, ils ne leur présentoient pas des Viandes de Cochon, mais d'autres Animaux ; & dans les Cérémonies ordinaires, ils se contentent de présenter des Porcelaines pleines de Confitu-*

res ou d'autres. Mais, ce qu'ils accompagnent de profondes Révérences cela ne se fait pas dans la Synagogue, mais, dans la Salle voisine *.

XIII. Je ne sai ce qu'on doit penser d'une longue Lettre que les Juifs de Cochin écrivirent il y a quelques Années en Hébreu à la Synagogue d'Amsterdam; car, ils y disent qu'*ils se sont retirez aux Indes dans le tems que les Romains conquirent la Terre Sainte.* Ils assurent qu'*ils ont eu là soixante douze Rois qui se sont succédez les uns aux autres l'espace de mille Ans; & qu'alors la Division s'étant allumée par la Jalousie de deux Freres qui se disputoient la Couronne, les Princes voisins les subjuguérent. Depuis ce tems-là, ils demeurérent soumis aux Rois des Indes. Cependant, ils ont donné tant de Marques de leur Fidélité aux Rois des Indes, que Samuël Castoël, qui mourut l'An* 1640, *étoit Gouverneur de Cochin, & laissa son Gouvernement à un Homme de même* † *Nom & de même Religion que lui.* Je ne veux pas décider si cette Lettre est fausse, ou supposée; car, je n'en ai point de Preuves. Mais, au moins, cette Succession de soixante douze Rois, fondé sur la Retraite des Juifs à Cochin

* *Lettres Edifiantes & Curieuses, écrites des Missions étrangeres, VII Recueil; Paris,* 1707, 8.

† *David Castoël, Historia Universal Judayca de M. Barrios.*

chin dès le tems de Tite, me paroît imaginée pour soutenir la Gloire de la Nation: On nous renvoie à des Tems éloignez, & à des Histoires inconnues, parce qu'on ne trouve rien dans le présent qui puisse nous éblouïr.

XIV. Nous concluons seulement de ce Récit qu'il y a aujourd'hui des Juifs répandus dans les Indes Orientales. On en trouve à Cochin, à Goa, à Malabar, dans la Chine, & même dans les Iles de l'Amérique; mais, ce ne sont point les dix Tribus qui ont passé dans ces Païs-là. Ce sont des Marchands que le Commerce y a attirez de toutes les Familles de la Dispersion, sans qu'on puisse les distinguer que par une Tradition incertaine, pour ne pas dire, entiérement fausse. D'ailleurs, il n'y a point de lieu où la Nation ait des Rois & un Gouvernement souverain. Ils vivent dans l'Orient & en Amérique, comme dans l'Europe, sous la Domination des Princes Chrétiens, ou Infidéles. Enfin, si on veut chercher les Restes des dix Tribus, on doit le faire uniquement sur les Bords de l'Euphrate, dans la Perse, & dans les Provinces voisines, comme nous l'avons prouvé suffisamment. Ils sont là pauvres; mais, ils ne laissent pas de s'y maintenir.

XV. Je ne sai comment Strada * a pu dire que Soliman leur accorda une Ville avec ses Dépendances, à la Sollicitation de Michez, qui étoit fort avant dans la faveur de son Fils; car, cette Nation étoit établie long-tems auparavant dans la plupart des Villes de l'Empire Ottoman, & on ne leur en a jamais donné une Ville qui leur fut particuliere. On les y souffre seulement, & on les admet quelquefois aux Charges, particuliérement en † *Egypte. Les Princes Ottomans les envoient même en Ambassade; & alors ils se font un Devoir de relever la Gloire de leur Nation par la* Pompe & la Magnificence de leur Train. La Prospérité, dont ils jouissent, fait qu'on compte aujourd'hui un Million de Juifs dans leurs Etats. Ainsi, on peut compter aujourd'hui douze ou treize cens mille Personnes de cette Nation en Orient.

XVI. Les Ecrivains, que nous avons citez, partagent l'Occident entre deux *Souverains*; ou plutot entre deux Religions qui y dominent: les Protestans & les Catholiques Romains. 1, Ils se louënt fort des Papes; car, *la Pontificia Roma siempre los ha*

* *Strada de Bello Belgico, Lib. IV, pag.* 285.

† *En Egypto. Menasse, Esperança de Israël, pag.* 103 *&* *pag.* 104.

ha patrocinado desde que destruyo à Jérusalem su Général Tito: Rome Papiste, disent-ils, *les a toujours protegez depuis que son Général Tite prit Jérusalem* *. Tite n'étoit point Général de Rome Papiste, mais, de Rome Païenne. D'ailleurs, les Papes ont changé quelquefois de Conduite pour eux, & les ont persécutez, au lieu de les protéger. Mais, ils ne laissent pas de se glorifier avec Justice de cette Protection Papale; car, le Bien qu'ils ont reçu des Papes, l'emporte beaucoup sur le Mal; & l'Obligation doit être plus grande; sur tout, si on fait Attention aux Maximes de Rome & à la Conduite de ses Ministres, contre les Chrétiens qui adorent non seulement un même Dieu, mais, un même Messie. Si le Pape honore les Juifs de sa Protection, les Rois, qui sont dans son Obéïssance, les traitent d'une maniere dure & barbare. L'Inquisition d'Espagne & de Portugal les réduit à dissimuler, ou à souffrir le Supplice du Feu.

XVII. Le Nombre de ces Dissimulateurs est très considérable; & on ne doit pas conclure qu'il n'y a point de Juifs en Espagne, ni en Portugal, parce qu'on ne les connoît pas. Ils sont là d'autant plus dangereux, qu'ils sont non seulement très nombreux, mais, confondus avec les Ec-

 clé-

* *M. Barrios Historia Universal Judayca, p. 3.*

cléſiaſtiques, & qu'ils entrent dans toutes les Dignitez Ecclésiaſtiques. La France n'a pour eux aucune Tolérance, excepté à Mets. Le Nombre des Diſſimulateurs y eſt moins grand; mais, il y en a encore dans les Villes de Commerce. Ils trouvent un Azyle dans les Villes de l'Empire. La Pologne & la Lithuanie ſont une Retraite encore plus ſure pour eux; & c'eſt là qu'ils ſont très floriſſans.

XVIII. Leurs * Ecrivains *ſe plaignent* ſouvent des *Proteſtans*, *comme s'ils n'avoient pas pour eux* aſſez d'*Humanité*. Cependant, *on ne trouve point chez eux le Tribunal* barbare de l'Inquiſition. *Ils vivent* paiſiblement dans un grand Nombre de Villes, où la Reforme tient le deſſus; & de tous les Lieux du Monde, la Hollande eſt celui où ils paroiſſent avec plus d'Eclat. Nous ne répéterons pas ce que nous en avons déjà dit; car, cela ſeroit inutile.

XIX. Il eſt impoſſible de fixer le nombre de Perſonnes, dont cette Nation eſt aujourd'hui compoſée. Cependant, on a lieu de croire qu'il y a encore près de trois Millions de Perſonnes qui profeſſent cette Religion, & qui, comme ils parlent, *ſont les Témoins de l'Unité de Dieu dans toutes les Nations du Monde*. Ils ſe regardent toujours avec

* *Ménaſſé, Eſperança, pag.* 95, 111.

avec leur ancienne Fierté comme le *Peuple de Dieu*. Ils disent qu'ils sont *Fils du Roi*, & que par conséquent on ne doit craindre de leur Part ni Bassesse, ni Infidélité. Ils attendent toujours un Retour glorieux qui les élevera au dessus de tous les Peuples du Monde. Ils se flattent que cette Délivrance arrivera bientot, quoi qu'ils en ignorent le tems, ou plutot, parce qu'aiant été trop souvent trompez, ils n'ôsent en fixer le Terme: mais, nous allons parler de ce Retour dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE XXXIX.

Diverses Remarques sur la Conversion des Juifs, & les Miracles qu'on a suivis pour y parvenir.

I. *Rappel des Juifs.* II. *Prédit par Osée. Explication de Oracle.* III. *Prédit par Saint Paul.* IV. *La Conversion de cet Apôtre. Type de celle des Juifs.* V. *Précautions qu'on a prises.* VI. *Réglemens du Concile de Nicée sur les Juifs, réjettez en France.* VII. *Exemples des Conversions fausses.* VIII. *Deux Formulaires d'Abjuration, préscrits par l'Eglise Grecque.* IX. *Extrait d'un de ces Formulaires.* X. *Biens des Convertis, confisquez.* XI. *S'il*

est permis de leur promettre des Récompenses. XII. *Si on doit proposer des Miracles.* XIII. *Si on doit les accuser d'avoir péché contre le St. Esprit.* XIV. *Second Avénement du Messie, propre à les convertir.* XV. *Nécessité de cet Avénement:* XVI. *Méthode de prouver les Mysteres par le Paganisme.* XVII. *Paiens instruits par les Prophêtes de Sidon.* XVIII. *Théologiens qui suivent cette Méthode.* XIX. *Si elle est bonne & sure.* XX. *Complaisance des Chrétiens qui se font Cabbalistes.* XXI. *Juifs combatus par l'Autorité des Rabbins.* XXII. *Citation des Oracles, mal faite par les Peres.* XXIII. *Nouveaux Exemples de ces Citations.* XXIV. *Méthode qu'on doit suivre dans le Choix des Controverses.* XXV. *Preuve, mal tirée de quelques Histoires fabuleuses.* XXVI. *Inscription, raportée par Kirker.* XXVII. *Autres Preuves, produites par Vincenti.* XXVIII. *Conférences, difficiles & dangereuses.* XXIX. *Choix qu'on doit faire des Matieres & des Oracles de l'Ancien Testament.* XXX. *Caracteres du Messie.* XXXI. *Nécessité de prouver la Conformité de l'Evangile & de la Loi.* XXXII. *Nécessité de traduire les Ouvrages des Rabbins.* XXXIII. *Livre de M. Toland sur la Naturalisation des Juifs en Angleterre.*

I.

I. NOus avons achevé l'Histoire des Juifs, & vu cette Nation dispersée dans tous les Lieux du Monde, qui s'y conserve sans avoir aucun des Liens ordinaires de la Société. On ne voit là ni Prince, ni Souverain Sacrificateur, qui réünisse ses Sujets & les Peuples par une Autorité que tout le Monde respecte, ou par une Prospérité qui les attire. Alstedius parle d'une Prophétie, dans laquelle on prédit une certaine Conjonction du Soleil & de la Lune, & qu'alors tout le Monde deviendra Juif; ce qui durera mille Ans. Alors, J. Christ ne trouvera plus de Foi au Monde *. Mais, cette Prédiction est de la Nature de toutes celles qui partent de l'Esprit & de la Bouche des Femmes; c'est-à-dire, incertaine & fausse. Mais, on a lieu de croire que Dieu, qui n'agit que pour une Fin proportionnée à ses Actions, fait un Miracle qui dure depuis un grand Nombre de Siecles, parce qu'il veut sauver les restes de ce Peuple, & les convertir un Jour.

II. En effet, le Prophête Osée a prédit que les *Enfans d'Israël demeureront plusieurs Jours sans Roi, sans Gouverneur, sans Sacrifice, sans Statue, sans Ephod, & sans Théraphim; mais, après cela, les Enfans d'Israël*

* *Naudæana.*

se convertiront, & chercheront l'Eternel leur Dieu, & David leur Roi. Le Prophête veut représenter là l'Etat singulier d'une Nation. 1, Elle n'aura point de *Roi*, *ni de Gouverneur*. L'Autorité souveraine est le Fondement des Etats. On ne peut subsister s'il n'y a un Centre d'Union, & un Gouvernement qui réprime les Peuples, & qui punisse le Crime. Les Juifs préféroient le Gouvernement Monarchique à la Liberté, dont ils avoient joui sous leurs *Juges*. *Ils n'ont aujourd'hui ni Roi*, *ni Gouverneur*. Démandez leur où sont les Rois de la Nation, ou les *Juges*, ces Libérateurs, & ces *Chefs* que Dieu leur envoioit au Défaut des Rois, ils ne peuvent vous en indiquer aucun. 2, Les Sacrifices faisoient la Partie la plus éclatante de la Religion, & l'Ephod, composé de Pierres précieuses, où étoit l'Urim & le Thummim, relevoit la Gloire du Souverain Sacrificateur qui le portoit. Les Sacrifices & le Sacrificateur sont abolis depuis plus de feize cens Ans. 3, Il étoit naturel à ce Peuple, qui avoit perdu ce qu'il y avoit de sensible dans sa Religion, d'emprunter des autres Nations leurs *Statues & leurs Théraphim*. On dispute sur la Figure des Théraphim; mais, il me paroît incontestable que ces Statues avoient la Figure humaine, puis que Micol mit un Thé-

Théraphim dans le Lit de David, afin de persuader aux Gardes que c'étoit son Mari qui dormoit. Le Penchant du Peuple Juif pour les Statues & les Objets sensibles de la Religion étoit si grand, que Dieu ne pouvoit le reprimer que par des Châtimens continuels & miraculeux. C'est là l'Inclination de tous les Hommes; car, si on éxamine le Genre humain, vous trouverez que presque toutes les Religions ont des Sacrifices, ou des Idôles, & souvent l'un & l'autre. Cependant, le Peuple Juif n'a plus ni *Sacrifices*, *ni Théraphim*, quoi qu'il ait aimé avec Passion l'un & l'autre. Il ne peut plus sacrifier à Jérusalem, & il ne tombe jamais dans l'Idolatrie, quoi qu'il soit mêlé & environné de Peuples idolâtres. 4, Il doit demeurer dans cet Etat *plusieurs Jours*; c'est-à-dire, beaucoup de tems. En effet, seize Siecles ont déjà coulé depuis qu'ils sont sans Roi, sans Gouverneur, sans Statue, & sans Sacrifice. Ils ne sont pas sans Dieu; mais, sans le Culte qu'ils étoient obligez de lui rendre; car, ils n'ont ni Sacrifices, ni Ephod. 5, Voici une derniere Circonstance fort singuliere; car, Osée assure qu'ils chercheront *David leur Roi*. David est mort de long-tems, & sa Postérité tellement éteinte, ou confondue, qu'on défie les Juifs de la demêler. Ce David,

 qui

qui sera leur Roi, ne peut être que le Libérateur promis par les Prophêtes, & le Messie auquel ils se convertiront. Mais, comme le tems de sa Venue est *passé*, & qu'en effet le Prophête parle d'un Roi qui a existé avant qu'on le cherche; on a lieu de croire que les Juifs en se convertissant à Dieu, reconnoîtront ce David; cet Oint de l'Eternel; ce Messie qu'il a envoié.

III. Saint Paul a prédit aussi que tout Israël sera sauvé, & que le *Libérateur viendra de Sion*. Il faut peut-être traduite *à Sion*; car, cela répond mieux à la Pensée de l'Apôtre, qui assure que le *Goël*, le *Libérateur* par Excellence, s'adressera à la Nation Juive; & c'est ainsi que Zacharie dit, *Ejoui toi, Fille de Jérusalem; car, ton Roi viendra à toi.* C'est aussi sur cette Espérance que Dieu rappellera son Peuple, que les Peres & un grand Nombre de Théologiens ont soutenu, qu'il falloit le traiter avec plus d'Humanité que les autres Errans.

IV. Joseph Medde s'est imaginé que la Conversion de Saint Paul, qui avoit crucifié Jésus-Christ comme les autres Juifs, acharnez à sa Perte, étoit le Type de leur Conversion. * 1, *Paul étoit grand Zélateur de*

* *Jurieu, Accomplissement des Prophéties, Tom. II, pag.* 217.

de la Loi, furieux Persécuteur du Christianisme. Les Juifs sont aussi grands Zélateurs de Moïse, Ennemis irréconciliables de J. Christ. 2, *Paul est converti, non comme le reste des hommes, par la simple Prédication, & la Vue des Miracles: mais, par une Apparition glorieuse de J. Christ, qui se fit voir des Cieux. Il y a pareillement beaucoup d'Apparence que la Conversion des Juifs ne se fera point par aucune Voie ordinaire, comme est la Prédication; car, le Cœur de ce Peuple est dans un Endurcissement a toute épreuve. Ainsi, il est vraisemblable que Jésus-Christ les convertira par quelque Apparition glorieuse & surprenante, & leur paroîtra revêtu des Caracteres dont le revêtent leurs Prophêtes, afin qu'ils ne le puissent plus méconnoître.* 3, *Ceux qui accompagnoient Paul virent bien la Lumiere; mais, Jésus-Christ ne leur apparut pas. Les Gentils & les Chrétiens, qui seront alors, pourront avoir quelque part à cette Apparition glorieuse; mais, ils ne verront peut-être pas tout.* 4, *Paul fut instruit par Voie d'Inspiration de tous les Mysteres, aussitot que Jésus-Christ lui fut apparu. L'Entendement des Juifs sera devoilé, le Voile qui repose aujourd'hui sur leur Cœur leur sera ôté, & subitement ils verront clair dans les Oracles de leur Loi & de leurs Prophêtes.* 5, *Saint Paul est converti le dernier de tous les Apôtres. Les Juifs seront les der-*

derniers appellez entre tous les Peuples. 6, Paul converti est le plus zêlé de tous. Les *Juifs convertis seront les plus ardens de tous les Chrétiens. 7, Paul converti, est l'Apôtre, & l'Instrument de la Conversion des Gentils. Les Juifs convertis acheveront la Conversion des Nations Paiennes éloignées, & qui sont au Bout du Monde.* Il y a de la Subtilité dans tous ces Rapports; mais, ce n'est point à nous à sonder les Pensées de Dieu, ni la maniere dont il fera ce grand Ouvrage.

V. Les Hommes y travaillent depuis long-tems, & ils ont fait quelquefois des Conversions assez nombreuses; mais, elles ont été toujours suspectes, & on s'est trouvé obligé de prendre de grandes Précautions contre les Retours à la Synagogue. Dès le commencement du sixieme Siecle, le Concile d'Agde * tâchoit inutilement de s'assurer de la Fidélité des Juifs qui se faisoient Chrétiens. *Ils retournent très souvent à leur Vomissement*, disoit le Concile. *Ils sont infidéles dans leur Promesse; c'est pourquoi il faut les obliger à se mettre six Mois au Rang des Catéchumenes; & on les batisera après cette Epreuve, si on est assuré de leur Sincérité.* Et cette Loi ne devoit être violée

* *Conc. Agathens. Cap. XXXIV, Tom. IV, pag.* 1389.

lée que pour ceux qui étoient en Peril de Mort; car, alors on avançoit leur Batême.

Le second Concile de Nicée * remarqua que les nouveaux-Convertis se mocquoient ouvertement du Christianisme après l'avoir embrassé: c'est pourquoi on leur ordonna de garder leur Religion, & de la professer publiquement; & on défendit à même tems *de batiser leurs Enfans, ou de s'approprier leurs Esclaves, si on n'étoit assuré de la Sincérité de leur Foi.*

VI. Mais, ces Réglemens n'ont été ni reçus, ni toujours pratiquez; car, Florus, qui vivoit peu de tems après le Concile de Nicée, a conservé, & peut-être composé la Lettre *d'un Evêque à l'Empereur*, dans laquelle il implore le Bras séculier contre les Juifs & leurs Enfans.

On a violée encore plus ouvertement les Loix naturelles & Ecclésiastiques, en soutenant que les Juifs étoient autant *d'Esclaves des Chrétiens*; car, on s'approprioit par là leurs Enfans, & on avoit Droit de s'approprier leurs Personnes, & de les mettre dans un dur Esclavage, au lieu que le Concile ne veut pas même qu'on *s'approprie leurs Esclaves*, si on n'est assuré de la Sincérité de leur Conversion.

VII.

* *An.* 787. *Conc. Nicæn. II, Act. VIII, Tom. VII, pag.* 604.

VII. Il ne faut pas s'étonner si les Chrétiens ont été souvent trompez aux Conversions, puis qu'ils les faisoient avec si peu de Ménagement. Les Exemples en seroient infinis, si on vouloit les produire. Contentons-nous de quelques-uns outre ceux que nous avons déjà semez dans le Corps de cette Histoire.

Conrad Otton, après son Batême, écrivit violemment contre la Synagogue. Il lui * reprochoit qu'*il y avoit peu de Personnes qui sussent l'Hébreu, & qui entendissent le Thalmud & les autres Livres nécessaires pour devenir savant; qu'on y vivoit en Bête, sans penser à l'avenir; que ceux qui prioient Dieu, ne savoient la plupart du tems ce qu'ils disoient, & n'y faisoient aucune Attention; qu'une grande Partie ne savoit pas ce qu'elle croioit, & ne connoissoit seulement pas le moien de se sauver.* Cependant, cet Homme, si scandalisé de l'Ignorance & de l'Indévotion de ses Freres, quitta † l'Emploi qu'il avoit dans l'Université d'Altorf, & réprit son Judaïsme.

Depuis six ou sept Ans ‡ un Professeur Rabbinique à Vienne, qu'on croioit zêlé pour le Christianisme, en faveur duquel il avoit

* *Apud Wagenseil, Tela Ignea, Tom. II, p.* 119.
† *An. Christi* 1675.
‡ *An. Christi* 1698.

avoit traduit l'Epitre aux Hébreux en Hébreu, & mis en Latin les Commentaires d'Abravanel sur les Prophêtes, a disparu pour retourner dans le Sein de la Synagogue qu'il avoit quittée.

En Espagne & en Portugal on voit ceux qui paroissent convertis se mocquer souvent des Convertisseurs. Un Portugais, connu sous le Nom de Rodriguez *Castelli Albi*, ou *Château Blanc*, & encore plus par les Ouvrages qu'il avoit publiez, & qui le faisoient regarder comme un des plus habiles Hommes de son Siecle, quitta * sa Patrie pour chercher un Azyle à Rome: mais, craignant que son Apostasie n'y fût châtiée sévérement, il passa dans plusieurs autres Villes d'Italie, où la même Fraieur le suivit. Après avoir dissimulé en tous Lieux, il se réfugia à Thessalonique, où se voiant en Sureté, il professa une Religion qu'il avoit toujours crue, & cachée à l'Ombre du Christianisme.

Ceux qui travaillent à la Conversion de ce Peuple doivent donc être toujours dans la Defiance, & ne s'assurer de leur Sincérité, que lors que la Conversion paroît tout-à-fait volontaire. Ce n'est pas assez qu'elle n'ait été produite ni par la Crainte, ni par l'Espérance; mais, il faut qu'elle se soit

* *An. Christi* 1554.

foit faire par des Preuves folides, & par une Méthode fure.

VIII. L'Eglife Grecque a cru qu'on ne pouvoit prendre affez de Précautions pour recevoir dans fon Sein ceux qui lui étoient fufpects ; car, outre ce que nous avons déjà remarqué, on voit des Marques de fa Sévérité dans les Formulaires de l'Abjuration, qu'on faifoit faire aux Profélytes qui venoient du Judaïfme. Il y en a deux, dont l'un eft inféré dans le Rituel * des Grecs ; & l'autre, que Mr. Cotelier a trouvé, dans un Manufcrit de la Bibliothéque du Roi de France. Ce dernier eft beaucoup plus nouveau & plus ample que l'autre, parce qu'on ajoute ce qu'on veut à ces fortes de Piéces. En effet, on trouve dans ce dernier Formulaire le Dogme de la Tranfubftantiation, & on y fait dire nettement au Néophyte : *Je † croi que le Pain & le Vin, confacrez myftiquement par les Chrétiens, font le Corps & le Sang de J. Chrift, qui ont été changez par fa divine Puiffance, intellectuellement, invifiblement, au deffus de* *toute*

* *Ordo & Catechifm. ex Hebræis apud Goar Rituale Græc. pag.* 344.

† Μεταβαλλόμενα τῇ ἐκείνου θεϊκῇ δυνάμει : *Expofitio certa apud Coteler. Monum. Apoft. Not. in Recogn. S. Clem. Lib. I, Cap. LIV, Tom. I, pag.* 499, & 500.

toute Pensée, & d'une maniere que lui seul connoît. Mais, il n'y a pas une Ombre de ce Dogme dans le Rituel des Grecs. Cependant, nous ne laisserons pas de préférer le dernier Formulaire au prémier, parce qu'il est plus ample, & qu'il ne s'agit pas ici de Controverse.

IX. Prémiérement, le Prêtre fait reconnoître au Juif, qui se convertit, qu'il le fait volontairement, sans que la Crainte, ni l'Espérance aient part à sa Conversion; que ni la Pauvreté, ni le Désir des Richesses, ou des Grandeurs, ni la Violence, ni aucun des Motifs humains ne l'y a poussé. On l'oblige même à protester de son Innocence, de peur que le Changement de Religion ne se fasse, pour éviter les Peines qu'il a méritées. Ce prémier Article ne se trouve point dans le Rituel des Grecs. 2, On le fait abjurer fort éxactement tout le Culte Judaïque: les Azymes, la Circoncision, la Pâque, les Jeunes, les Sabbats, &c. 3, On l'oblige d'anathématiser toutes les Hérésies & les Sectes qui ont été chez les Juifs. Ils y joignent même les Scribes, ausquels ils attribuent les Lavemens des Pots & des Vases, comme si cette Superstition leur étoit particuliere. On les regarde aussi comme les Défenseurs des Traditions, dont le Rabbi Akiba a fait le pré-

prémier Recueil. Anne a composé le second. Judas, l'un des Asmonéens, qui violérent le Sabbat, est regardé comme l'Auteur du troisieme. On y anathématise encore ceux qui célébroient la Fête de Mardochée * & d'Aman, qui devoit être abolie dès le cinquieme Siecle; & les Auteurs d'une autre Fête qu'on appelle *Monopodana*, peut-être parce qu'on y dansoit sur un Pied. On y anathématise Elie, Benjamin, Zébédée, Abram, & *Simbatius*, qu'on regarde comme autant d'*Impies*, & au dessus de tous *le Messie qui doit venir*, *ou plutôt l'Antéchrist que les Juifs attendent*. Il est étonnant qu'on fasse anathématiser un Homme avant sa Naissance. Cependant, ce dernier Anathême est dans l'ancien Formulaire, où l'on a passé sous Silence tous les Hérétiques. 4, On fait faire au Prosélyte une Confession de Foi, à laquelle on a cousu diverses Additions, selon le besoin des Tems. 5, Enfin, on lui fait dire que s'il ne fait pas cette Profession de tout son Cœur, sans aucun Dessein de rentrer dans le Judaïsme; s'il a jamais quelque Commerce avec les Juifs; soit en entrant dans les Synagogues; soit en mangeant avec eux, il prie Dieu *que toutes les Malédictions de la Loi tombent sur lui*; *qu'il ait le Tremblement de*

* *Livre d'Esther, Chap. IX, Vers. 21, &c.*

de Caïn; la Lèpre de Guébasi, & que son Ame aille à tous les Diables.

X. On a souvent tâché de les attirer par les Promesses d'une Prospérité temporelle, à laquelle ils sont fort sensibles; mais, par une Bizarrerie, qu'on a de la peine à comprendre, on ravissoit en France les Biens aux Prosélytes. Charles VI fut obligé d'empêcher qu'on ne confisquât les Biens de ceux qui se faisoient batiser. L'Ordonnance de ce Prince subsiste encore, par laquelle on voit, 1, qu'on s'emparoit des Biens d'un Juif qui embrassoit le Christianisme; & qu'au lieu de récompenser sa Foi, on le réduisoit à la triste Nécessité de mandier son Pain. 2, Le Roi avoit part à cette Véxation, comme les Seigneurs de son Roiaume. 3, Et quoi qu'il donnât une Déclaration pour empêcher cet Abus, cependant, Joseph de Vesa, qui avoit pris dans le Batême le Nom de *Louis de Harcourt*, aiant demandé à ce Prince * la Restitution de ses Biens qu'on avoit confisquez, il n'en fit rendre qu'une Partie, & laissa l'autre à quelques Seigneurs de sa Cour.

XI. Grégoire le Grand † au contraire se fit une espece de Mérite de gagner les Ames éga-

* *Caroli VI Littera apud Mab. Anal. Tom. III, pag. 512.*

† *Gregor. I, Lib. IV, Ep. VI.*

égarées, en les dechargeant des Impôts, *parce*, disoit-il, *qu'on gagne, ou les Peres, ou les Enfans. Si les uns ne se convertissent pas sincérement, du moins leurs Enfans sont batisez avec plus de Certitude, & nourris dans le Christianisme*. Cependant, ce Commerce des Ames, où l'on achete la Conscience d'un Homme, & dans lequel il vend sa Foi, & se fait une Ressource temporelle de sa Religion, m'a toujours paru deshonorant. C'est le Démon qui crie: *Je te donnerai, si tu m'adores*. C'est pourquoi l'Empereur Arcadius *, s'appercevant que les Juifs n'entroient dans l'Eglise que pour se mettre à couvert de la Poursuite des Juges pour Crimes, ou pour Dettes, défendit d'en recevoir qui n'eussent pas satisfait leurs Créanciers. Balsamon † rapporte la même Constitution, ce qui prouve qu'elle avoit encore sa Force plusieurs Siecles après cét Empereur.

XII. Le Superstitieux, entêté de ces Miracles, se persuade qu'il n'y a rien de plus propre pour éblouir les Juifs. Si les Miracles étoient véritables, ce seroit là une Voie abrégée pour convaincre les Incrédules. Le Juif demanda autrefois des Signes; mais, J. Christ ne voulut point les mul-

* *Arcad. Cod. Theod.*

† *Balsamon. in Nomocan, Phot. Tom. IV, p. 71.*

multiplier pour eux. Leur alléguer des Hosties sanglantes, faire faire des Prodiges par des Croix, & d'autres Créatures inanimées, c'est les scandaliser. Ils ne peuvent admettre des Miracles faits pour autoriser le Culte de la Créature, parce que l'Idolatrie étoit le Caractere sensible, par lequel Dieu avoit voulu qu'on distinguât un faux Prophête du véritable. Mais, de plus, ils ont eux-mêmes des Miracles, attestez par des Docteurs, qu'ils vénerent, & qui ont été faits depuis la Ruïne de Jérusalem. Si vous rejettez la Vérité de ces Prodiges appuiez sur le Témoignage des Rabbins, ils n'ont pas moins de sujets de Récusation contre les Légendaires que les Ecrivains judicieux ont souvent décriez. Ils disent que leur Rabbin, Joseph Karo, entendoit tous les Jours une Voix du Ciel qui lui dévelopoit les Mysteres de la Loi. Cela ne se faisoit pas la Nuit, ni en sécret; mais, le Jour, dans son Ecôle, en Présence des autres Rabbins, qui l'entendoient aussi bien que lui, qui étoient par conséquent autant de Témoins du Miracle. Comment contester le Fait, lors qu'on soutient que des Images parlent & suent du Sang, & que pour le prouver on n'a que la Déposition de quelques Personnes superstitieuses & credules?

XIII.

XIII. Tantot on les flatte, & tantot on les irrite. Je voi des Théologiens *, qui, non contens de parler avec une Dureté qui rebute le Cœur, & qui ne convient point à des Chrétiens, représentent le Judaïsme, comme si c'étoit l'Egoût de toutes les Impuretez du Paganisme, & de toutes les Héréfies. On en fait des Sociniens & des Pélagiens, à cause de quelques Principes, dont ils conviennent, sur J. Christ & sur la Grace. On les *accuse de pécher contre le Saint Esprit; & que reste-t-il à faire après cette Accusation*, puis que ce *Péché ne sera pardonné ni dans ce Siecle, ni dans l'autre?* Il faut attaquer chaque Religion dans ses Principes sans faire un Amas monstrueux, & une Combinaison d'Hérésies, qui ne sert qu'à montrer la Violence & la Haine de celui qui écrit, à rendre ceux qu'on réfute odieux, au lieu de les éclairer & de les convertir.

XIV. Un grand Homme s'est *imaginé* qu'il étoit plus sur de les flatter de quelque Espérance. Parler toujours aux Juifs † d'un Messie venu & crucifié par leurs Peres, c'est leur faire un Reproche cruel, & les jetter dans le Desespoir. On écoute rarement une

* *Hulsii Theol. Judaïca Pars I, Præfat.*
† *De Messia duplici Adventu Diss. duæ contra Judæos*, 1701.

une Vérité dure & fâcheuse, & l'Esprit, qui n'espére rien, se rebute aisément. Il est plus agréable de leur parler du second Avénement du Fils de Dieu que du prémier, parceque l'un, qui est passé, ne leur a causé que de la Misere & de la Honte. Le second doit être glorieux, & procurer à l'Eglise une Prospérité éclatante. Les Juifs doivent y avoir part comme nous; pourquoi donc ne les flatter pas d'une Espérance douce & conforme à leurs Préjugés? Dans cette Vue, on s'est appliqué à montrer par l'Explication des Prophéties que le second Avénement du Messie est prochain. Il ne reste plus que trente-cinq Ans à couler des douze cens soixante Ans, dont parle Daniël; & même, en comptant les Années lunaires à la maniere des Chaldéens, comme faisoit Daniël, qui étoit en ce Païs-là, cet Avénement doit s'accomplir l'An 1716.

XV. Cette Méthode paroît d'autant plus nécessaire, qu'on s'imagine que sans cela les Oracles de l'Ancien Testament sont faux & trompeurs. *Qu'on nous dise un peu*, dit un Auteur célébre*, *quelles sont les Bénédictions que la Nation des Juifs a reçues par le Messie. Depuis près de deux mille Ans,*

* *Jurieu, Prophéties, Tom. II, pag.* 205, 206, & 307.

cette misérable Nation est éparse sur la Terre; elle en est l'Excrément, la Malédiction, la Raclure; elle gémit dans une longue & cruelle Captivité. L'Affaire se passera donc ainsi; la fin du Monde viendra; les Juifs périront dans leurs Miseres. Si cela est, certainement toutes les Prophéties sont des Illusions. Le Saint Esprit a trompé cette Nation; tous les Oracles sont faux, & Dieu les a soutenus de vaines Espérances: car, ce seroit se moquer de Dieu & de nous, que de dire que ces Promesses ont été accomplies dans ce petit Nombre de Juifs qui furent convertis au Christianisme; Juifs Chrétiens, si mauvais Chrétiens, qu'ils n'ont servi qu'à fonder une Hérésie & une Secte malheureuse, à qui on donne le Nom d'Ebionites & de Nazariens. On dira sans doute que les Juifs auront l'Accomplissement de ces grandes Promesses par leur Retour, & par leur Rappel, qui se fera à la fin du Monde. En effet, c'est un des Dogmes du vrai Christianisme que les Juifs seront rappellez. Mille Oracles, dont nous avons cité une Partie, le promettent; le Miracle par lequel Dieu conserve cette Nation, le prouve d'une maniere à mon Sens invincible. Car enfin, c'est une chose qui n'a pas d'Exemple, & qui ne se peut comprendre, que Dieu depuis deux mille Ans conserve ce Peuple dispersé parmi les autres Nations, sans qu'il se confonde

fonde avec elles, qu'il prenne leurs Mœurs, leurs Religions, leurs Manieres, comme il est arrivé à tous les Peuples dispersez. Cela dit clairement que Dieu les conserve pour quelque grand Oeuvre. Or, je vous prie, supposant cela, que les Juifs seront convertis ; si incontinent après le Monde vient à finir, si les Juifs ne possédent, ni eux, ni leur Postérité, les glorieux Avantages qui leur sont promis, comment verront-ils les Suites & l'Accomplissement de tant d'Oracles ? Voilà une Infinité de Millions d'Ames de Juifs qui se perdent depuis 1700 Ans : un petit Nombre de ce Peuple seulement sera sauvé dans les dernieres Années du Monde. En conscience, est-ce assez pour remplir les grandes Idées, que donnent les Promesses magnifiques faites à la Nation ? Sur cela, il faut remarquer que le Messie appartient aux Juifs ; qu'il a été promis aux Juifs ; que cette Nation dès son Origine a été nourrie dans l'Espérance de la Venue de ce Messie, comme d'un Bien qui ne se pouvoit dépeindre, tant il seroit grand. Le voilà venu, & ce Peuple pour Accomplissement de ces grandes Promesses voit bruler son Temple, raser sa Ville capitale, son Culte aboli, ses Enfans dispersez dans tout l'Univers, & devenus l'Exécration & le Mépris des Hommes. Ainsi, ce Messie, la Gloire de la Nation, ne leur apporte que Honte, qu'Accablement, que des Miseres infinies, &

qui n'ont pas d'Exemple dans tous les autres Peuples. Pour tout Avantage, à la fin du Monde, il se trouvera quelques Milliers de Juifs qui se convertiront, & qui ne seront pas damnez. J'avoue que je n'entends rien dans la Conduite de Dieu & dans ses Oracles, si cela est. Il faut donc qu'il vienne un tems qui sera ce Regne du Messie & des Juifs, dans lequel cette Nation soit élevée, comme il lui a été promis, au dessus de toutes les Nations, il faut qu'elle régne par ses Saints, par ses Prophêtes, par ses Apôtres. Autrement, j'ôse dire que tous les Oracles donnez à ce Peuple, sont trompeurs, & ne lui ont été donnez que pour lui servir de Piege.

Il est à craindre que le Juif n'attende l'Accomplissement de l'Ordre, & ne remette son Christianisme jusqu'à cette Venue miraculeuse du Messie. Il alléguera même que tous les Chrétiens n'étant pas millenaires, & la plupart regardant cet Avénement de Jésus-Christ sensible sur la Terre comme une Imagination de Papias, Homme décrié par la Foiblesse de son Esprit, il ne doit pas se convertir par un Préjugé particulier à quelques Théologiens.

XVI. On tache aussi de lever le Scandale que causent aux Etrangers les Mysteres profonds de la Religion Chrétienne. Le Réformé abrege fort le Chemin, parce qu'il

rejette

rejette la Présence réelle & la Transubstantiation, contre laquelle la Raison fournit un Amas de Difficultez insurmontables. En effet, on a vu souvent les Juifs convertis au Papisme l'abandonner après l'avoir mieux connu, & se jetter dans la Réforme. Mr. de Meaux se plaint tristement dans une de ses Lettres d'un de ces Prosélytes qui lui étoit échappé, quoi qu'il eut déjà donné des Marques si sinceres de sa Conversion, qu'il *le regardoit comme un des plus * grands Défenseurs de sa Croiance.* On assure, qu'après avoir fait long-tems de grands Efforts pour la Conversion d'un autre Juif, celui-ci témoigna qu'en abandonnant le Judaïsme, il préféreroit la Religion Réformée au Papisme. Indigné de voir ses Conférences perdues, & la Vérité préférée à l'Erreur, il s'écria: *Je voudrois que vous fussiez encore Juif* †. Mais, il demeure encore éloigné du But, puis que la *Trinité*, *l'Incarnation du Verbe*, *la Crucifixion du Messie*, sont une autre Source abondante de Difficultez. On croit anéantir ce Préjugé, en prouvant que les Païens ont cru la plupart de ces Mysteres; & de cette Preuve on tire cet Avantage contre les

 Juifs,

* *De Veil.: Colomes. Gallia Orientalis.* Je croi qu'il a retourné dans le Papisme.

† *Lettres Pastorales de Mr. de Meaux.*

Juifs, que ces Mysteres ne sont point contraires à la Raison, puis que les Philosophes, qui la consultoient uniquement, sans avoir aucun Respect pour la Révélation, les ont enseignés ; ou si la Raison n'a pu découvrir ce que Dieu a fait pour le Salut du Genre humain, il faut nécessairement que les Païens aient *labouré avec la Genisse des Hébreux*, & qu'ils aient appris à leur Ecôle qu'il y avoit un Verbe qui a pu revêtir notre Nature : & si les Peres de la Synagogue, qui ont vécu avant Jésus-Christ, ont été les Maîtres & les Pédagogues des Païens sur ces Mysteres, leur Postérité n'est plus en Droit de les rejetter. J'ai traité cette Matiere fort amplement en parlant de la Cabbale & de son Origine : & j'ai pris un Parti qui ne plaira peut-être pas, puis qu'en rejettant cette Méthode, on ferme une Source abondante de Conjectures, & on ôte la Liberté d'étaler une Erudition qui plaît beaucoup. Il semble même qu'on ne devroit pas arracher cette Preuve à ceux qui la trouvent solide, quoi qu'elle ne le soit pas. En effet, combien de Savans croient rendre un Service important à la Religion Chrétienne, en soutenant qu'on est redévable au Juif & au Chrétien de tout ce qu'il y a de grand & de beau dans le Paganisme. La Conformité de leurs Cérémonies & de leurs

leurs Mysteres charme, comme si la Sagesse infinie de Dieu avoit besoin d'être étançonnée par l'Autorité de l'*Homme animal, qui ne connoît point les choses de Dieu* *.

XVII. Les Critiques s'en mêlent ; & l'un d'eux vient d'assurer hardiment que Pythagore a connu les Véritez les plus salutaires. Hierocles son Disciple, bien loin d'avoir jetté des Pierres contre la Source divine des Ecritures, n'a puisé *nulle part des Vues plus grandes & plus sublimes sur la Nature de Dieu, & nulle part des Principes plus saints & plus conformes aux Véritez de la Religion Chrétienne*. Cependant, cet Hierocles n'étoit ni habile ni honnête Homme. 1, Afin de le rendre habile, on est obligé d'effacer une Particule négative du Texte de Suidas, qui représente † ce Philosophe comme un Discoureur qui battoit beaucoup de Païs, & débitoit à ses Ecoliers certaines Maximes de Morale, *sans avoir une Connoissance éxacte*. 2, Il ajoute, *qu'aiant offensé ceux qui étoient les Maîtres à Byzance, ils le firent fouëtter jusqu'au Sang, & le bannirent*. Il falloit nécessairement que ce Phi-

* *I Epit. aux Corinthiens, Chap. II, Vers. 14.*

† *Suidas, pag.* 1224. Τὴν δὲ γνῶσιν οὐκ ἀκριβής. *Mr. Dacier, Vie d'Hierocles, P. II, CXLIX traduit*, Il fait paroître un Savoir profond & éxact. Il efface *non*.

Philoſophe eut violé les Loix, & outragé les *Empereurs* * pour mériter le Fouët; car, la choſe ſe fit juridiquement, & il comparut devant le Tribunal des Juges: & ſi par ceux qui *dominoient* on entend les Chrétiens, Hierocles avoit outragé la Religion dominante; bien loin de s'en ſervir, & de la copier pour l'inſérer dans ſes Ecrits. Quel Honneur peut faire au Chriſtianiſme un Homme de ce Caractere, marqué par une Flêtiſſure publique, & qui *n'étoit pas véritablement ſavant?*

On avoue de plus que la Judée étoit fort inconnue aux Philoſophes Païens, & qu'on ne voit jamais ces Sages, qui couroient juſqu'au bout du Monde pour y chercher la Science, paſſer dans la Terre Sainte, & ſe mettre à l'Ecôle des Prophêtes, qui leur auroient appris en peu d'Heures ce qu'il y a de plus profond & de plus ſacré dans la Religion. „ † Mais, Pythagore, Chef des „ Philóſophes, fut inſtruit à Sidon par les „ Prophêtes, Diſciples de Moſchus, c'eſt- „ à-

* *Suidas, ibid.* Προσκρούσαι τοῖς κρατοῦσιν. *Mr. Dacier traduit*, Il s'attira la Haine. *Mais*, προσκρούειν Θεῷ *dans Saint Chryſoſtome, qui vivoit en ce tems-là, ſignifie*, Offenſer Dieu, & pécher contre lui. *D'ailleurs, la ſuite fait voir que c'eſt là le Sens de Suidas; car, Hierocles fut cité devant les Juges*, εἰς δικαστήριον ἀχθεὶς.

† *Dacier, Vie de Pythagore, pag.* 11.

„ à-dire, Moïse. Il passa en Egypte, où „ les Juifs * *avoient laissé quelques Etincelles* „ *de Sagesse ; & quoi que ce ne fussent que des* „ *Etincelles presque mourantes, elles ne lais-* „ *soient pas, rassemblées peu-à-peu, & nour-* „ *riës par de bons Esprits, de faire un assez* „ *grand Feu.* „ De là vient aussi que ce Philosophe non seulement adoroit un Dieu seul, Créateur de l'Univers; mais, *qu'il avoit entrevu que Dieu avoit engendré un Fils* semblable à lui, & que les Païens ont nommé ce Fils le *Verbe & la Parole* du Pere, & qu'ils ont reconnu que ce *Verbe*, ou cette *Parole* du Pere,. & qu'ils ont reconnu que ce *Verbe*, ou cette *Parole* du Pere a créé & *arrangé* l'Univers. † *Il a enseigné que l'Homme étant libre, il s'attire volontairement tous ses Maux par le malheureux Usage qu'il fait de sa Liberté, & par le Refus opiniâtre de voir les Biens qui sont près de lui, & que Dieu a mis en son Pouvoir : & il a su accorder cette Liberté de l'Homme avec la Providence de Dieu; Accord sans lequel St. Augustin assure que l'on ne peut ni bien croire, ni bien vivre.* ‡ *Pythagore fut le prémier qui apporta le véritable Nom de Dieu, avec l'Intelligence de toute la Force, & de la vertu de ce saint Nom, qu'il communiqua à ses Disciples, sous* le

* *Id. Preface.* † *Id. ibid.*
‡ *Vie de Pythagore, pag. 57.*

le Nom de Quaternaire; *car, le* Quaternaire *de Pythagore n'est que le Nom ineffable, ou le* Jéhovah *des Hébreux. Ce Philosophe aiant appris ce grand Nom, ou dans les Livres de Moïse, ou dans le Commerce des Juifs, & voiant qu'en Hébreu il étoit justement de quatre Lettres, le traduisit en sa Langue par ce Nombre de* quatre : *& une Marque de cette Vérité c'est qu'il donna la véritable* Explication *de ce Mot, telle qu'il l'avoit apprise, & telle que nous l'a conservée dans les Vers dorez Lysis, l'Ami particulier, & le prémier Disciple de ce Philosophe; car, cet Auteur l'éxplique tout simplement, en appellant le Quaternaire* la Source de la Nature qui coule toujours; *ce qui n'est autre chose que l'Explication du Terme* Jéhovah, *qui signifie proprement*, Source de tout ce qui a reçu l'Etre. *Pour peu que Pythagore eut donné dans le Mystere des Nombres, c'étoit là une belle Occasion de débiter ces étonnantes Chimeres d'un* quatre, *qui a tout produit par une Vertu attachée à ce Nombre. Mais, ce ne furent que les Successeurs de ces prémiers Disciples qui donnérent dans ces Visions.* Enfin, si quelqu'un abandonnoit sa Secte, on faisoit ses Obseques, & on lui dressoit un Tombeau: * *Ce que les Grecs avoient emprunté des Hébreux, à qui cette Coutume étoit familiere,* com-

* *Id. pag.* 47.

comme nous le voions par l'Expression de St. Paul, qui parlant de la Veuve qui vit dans les Délices, dit qu'elle est morte, quoi quelle paroisse vivante.

XVIII. Les Théologiens intéressez à soutenir la Religion par cette Preuve, n'ont pas manqué de la pousser. Ils * ont trouvé la Trinité dans les Oracles des Chaldéens, qu'on ne peut attribuer aux Chrétiens, puis qu'on y remarque des Traces sensibles de Magie.

Παντὶ γὰρ ἐν κόσμῳ λάμπει τριὰς ἧς μόνας ἄρχει.

La Trinité se découvre dans tout l'Univers, & l'Unité la gouverne.

Le Messie se voit aussi dans les Ecrits des Philosophes ; & il n'y a pas jusqu'à la Fable qu'on ne puisse accommoder avec l'Histoire Sainte. Car, la plupart des Evénemens miraculeux que les Poëtes ont chantez, ont été tirez des Livres Sacrez. Loth † est *Orphée*, dont sa Femme Euridice retourna aux Enfers, parce qu'elle regarda der-

* *Kidder, Demonstration of the Messias, P. III, Cap. VI, pag.* 778. *Fews, Trigasion Book, I, & II, Cap II. Edwards, the Truth of the Scripture, Cap. V, VI, &c. P. I, pag.* 150, 193. *Bocharti Hierozoicũn Lib. Huëtii Demonstratio Evangelica.*

† *Hulsii Melchisedecus unà cum Parente, p.* 278.

riere elle. Ce même Patriarche est *Amphion*, Mari de Niobe, dont la Femme fut changée en Pierre. Il est encore *Lycaon*, dont les Cruautez attirérent le Châtiment du Ciel. Enfin, il est *Eaque*, le Juge des Enfers. Quelques-uns font le même Honneur au Prophête Elie. La Guerre de Troie est l'Histoire de la Conquête de la Canaan par Josué. Hélene est * l'Arche de l'Alliance, qui fut prise & rendue aux Israëlites. Castor & Pollux étoient la Colonne de *Nuée* & de Feu; & *Ilium* signifie la *Ville de Dieu*. Le Christianisme même étoit peint dans les Fables; car, Ganymede † substitué à Hébé, qui en tombant avoit montré ses Parties honteuses, est Jésus-Christ, qui a été envoié pour réparer la Faute d'Eve tombée par sa Faute, & qui eut Honte de sa Nudité.

XIX. On peut pousser cette Preuve aussi loin qu'on veut. La Raison ne prescrit aucunes Bornes, parce qu'on ne la consulte pas en suivant son Imagination. C'est pourquoi les Savans diversifient leurs Conjectures selon leur Génie & les Lectures qu'ils ont faites. Mais, ces sortes de Preuves arrachées avec Violence aux Infidéles, peuvent-elles convaincre les Incrédules? Au contraire, ceux qui croient déjà, commenceront

* *Pag.* 268. † *Pag.* 248.

ront peut-être à douter. Il faut au moins beaucoup de tems, & une longue Discussion pour savoir si la Théologie des Païens étoit conforme à la nôtre. On doutera longtems s'il y avoit des Prophêtes Successeurs de Moïse à Sidon, Ville Païenne, pour y enseigner Pythagore, & si la Foi de ces Mysteres incompréhensibles, malgré la Révélation, s'étoit conservée en Egypte, où l'on n'avoit point d'autre Religion que la naturelle. Je ne sai si les Israëlites y avoient répandu une grande Lumiere pendant leur Captivité; mais, je sai bien que du tems de Pythagore il n'y avoit plus que de la Cendre; & quelque grand que fût le Génie de ce Philosophe, il n'étoit point capable de ramener cette Cendre pour en faire sortir le Verbe, ou le Fils de Dieu, qui a créé le Ciel & la Terre. Enfin, les Juifs, sans examiner ce que les Païens ont pensé, remonteront toujours à la Source, & demanderont qu'on leur prouve que leurs Ancêtres ont cru la Trinité des Personnes, & l'Incarnation du Verbe, Fils de Dieu: car, si ce Dogme n'a pas été clairement enseigné par les Prophêtes, les Païens n'ont pu tirer de là ces Mysteres profonds. Il faut donc le tirer uniquement de l'Ecriture. C'est assez parler de cette Méthode que quantité de grands Hommes ont adoptée.

Le Respect qu'on a pour eux n'ôte pas le Droit d'éxanimer leurs Conjectures, & de croire qu'ils ne rendent pas par là un aussi grand Service à la Religion Chrétienne qu'on se l'imagine.

XX. On flatte plus agréablement les Juifs entrant dans leur Cabbale. En effet, un Chrétien Cabbaliste les prévient ordinairement en sa faveur. On l'écoute tranquillement, lors qu'au lieu de s'attacher au Corps de l'Ecriture, il veut bien *courir comme eux après des Ombres. C'est pourquoi* quelques *Chrétiens* * ont cru rendre un Service *considérable à l'Eglise*, en découvrant les *Séphiroths* dans l'Oraison Dominicale, & en prouvant que J. Christ s'est approché par là des Juifs, comme s'il avoit emprunté leurs Principes aussi bien que leurs Expressions; ou plutot, comme si ces Imaginations creuses étoient aussi anciennes qu'on veut le persuader. On vante fort les Conversions de Salomon Meir de Navarre, appellé *Prosper Roger*, depuis son Batême; car, il entraîna plusieurs Familles par son Exemple. Mais, de plus, il convertit un de ses plus cruels Ennemis, en disputant contre lui sur la Pointe d'une Lettre.

XXI. Les autres combattent les Juifs par leurs propres Armes: ils tirent diverses

* *Voiez Cabbala denudata.*

ses Sentences du Thalmud, pour prouver que les Rabbins ont enseigné une Partie des Véritez de la Religion Chrétienne. C'est à cela qu'on avoit destiné le *Poignard de la Foi* que Galatin a copié *, & tant d'autres Livres chargez de Citations Rabbiniques. Cette Méthode, quoi qu'ennuieuse, entraîne bien de Gens; car, on trouve dans les Ouvrages des Docteurs plusieurs choses qui éblouïssent. En voici un Exemple: Siméon Jochaïdes, Auteur du Zohar, cite un Rabbin plus ancien que lui, nommé Ibba, lequel commentant ces Paroles, *L'Eternel nôtre Dieu est un seul Eternel*, remarque que le Nom de Dieu est répété trois fois. 1, *Le Nom de Jéhovah*, יהוה, incommunicable, *est le Pere, Prince de tout*. 2, L'Ælohim, אלהים, *est le Fils, la Fontaine de toutes Sciences.* 3, *Le second Jéhovah est le Saint Esprit, procédant des deux, qui est la Mesure de la Voix.* 4, *Il l'appelle un Dieu*, אחד, *parce que c'est un Individu: mais, ce Mystere ne sera révélé qu'au tems du Messie.* D'ailleurs, il appelle ces trois Personnes *les trois Lumieres, les trois Miroirs, les trois souverains Peres, sans Commencement & sans Fin; le Nôm, la Substance, la Racine des Racines.* Il semble qu'un Chrétien ne puisse parler

* *Voiez aussi Du-Plessis Mornay*, l'Avertissement aux Juifs, *principalement le Chap. I, p.* 75.

parler plus clairement de la Trinité *. Mais, on abuse de cette Méthode ; car, on fait dire souvent aux Rabbins ce qu'ils n'ont pas eu Intention de dire, & ce sont tout au plus des Paroles échapées d'une maniere imprévue, & qu'on ne rapporte au Christianisme, que par des Conséquences contre le But de son Auteur. C'est ainsi, par éxemple, qu'un Homme † d'une prodigieuse Lecture soutient qu'on pourroit tirer divers Passages des Livres du R. Bechay ; *quoi que ce ne soit pas son Intention que de nous favoriser, & qu'au contraire, il se jette à tout momens sur les Chrétiens, & qu'il aboie contr'eux d'une maniere si violente, qu'on a été obligé d'ôter des dernieres Editions les Outrages dont les prémieres étoient pleines.* De quoi servent des Passages tirez contre l'Intention d'un Auteur, pour prouver qu'il croit ce qu'il n'a point cru ? D'ailleurs, les Rabbins se plaignent souvent de ce qu'on leur impute des choses qu'ils ne croient pas. Jacob, Fils d'Amram, dans un Ouvrage Manuscrit qu'il intitule *La Porte de la Vérité*, se mocque des Chrétiens qui tirent de la Cabbale des Preuves pour la Trinité.

Car,

* *Ibid.* † *Bartol. Bibl. Rabb. Tom. 1, p.* 805.

‡ *Jacob Ben Amram, MS. apud Kidder, Demonstration of the Messias, P. III, Cap. IV, pag.* 190.

Car, dit-il, *les Cabbalistes enferment sous l'Ecorce de la Lettre des Mysteres que le Vulgaire ne découvre pas. Les Théologiens n'ont dessein d'enseigner l'Unité de Dieu, & d'expliquer ses Attributs; & il faut être ignorant pour chercher chez eux la Trinité.*

XXII. Le plus sur est de citer aux Juifs les Oracles des Prophêtes; mais, il faut se borner à un petit Nombre qui soient clairs. En effet, tous les Oracles qu'on cite ne parlent pas du Messie. On leur fait Violence, & par là on donne Prise aux Ennemis de la Vérité, versez dans la Lecture des Livres Sacrez, lors qu'ils s'apperçoivent qu'on s'éloigne du But du Prophête. De quoi sert le Nombre & l'Entassement des Passages, si ce n'est pour accabler l'Auditeur? En sautant de Preuve en Preuve, on découvre une sécrete Défiance sur la Solidité de la prémiere. Toutes les Preuves ne pouvant être également fortes, l'Adversaire qui voit avec Plaisir qu'on les multiplie, s'attache à celle qui est moins solide; & souvent en voulant trop étendre sa Victoire, on la perd: l'Ennemi triomphe des mauvaises Raisons qu'on lui allegue. Les Peres étoient sujets à ce Défaut. Justin Martyr a chargé son Dialogue contre Tryphon de diverses choses, qui, bien loin de convaincre un Juif, ne touchent

pas

pas un Chrétien. Tertullien *, avec son Imagination forte, & sa Méthode d'outrer tout, n'étoit pas propre à persuader cette Nation : il s'est même trompé grossiérement sur l'Oracle le plus fort, en commençant le Calcul des Sémaines de Daniël à la prémiere Année de Darius. Saint Chrysostome & Basile de Séleucie étoient des Prédicateurs peu propres à convaincre les Incrédules, parce qu'ils suivoient les Mouvemens d'une Eloquence *plus propre à toucher un Peuple*, qu'à *convertir les* Errans. Le prémier s'amuse à leur prouver que Moïse a *parlé* d'eux, lors qu'il a dit † qu'*Israël s'est engraissé & a regimbé*. A la faveur de cet Oracle, il les compare à des Chevaux qui sortent d'un Paturage trop gras, qui deviennent rebours, & qui ne peuvent se laisser conduire par le Cocher. A la faveur d'un autre Passage d'Osée ‡, il les assure qu'ils sont *des Bêtes brutes*, qui ne pouvant plus servir à labourer la Terre, ne sont propres qu'à être égorgées comme des Victimes. Les Malheurs des Juifs rendoient l'Application de ces Oracles fort aisée :

* *Tertullianus adversus Judaeos*, *Tom. VIII, pag.* 165.

† *Deutéronome*, *Chap. XXXII*, *Vers.* 15.

‡ *Prophétie d'Os. Chap. IV*, *Vers.* 16. *Chrysost. Hom.* 34, *adv. Judaeos*, *pag.* 388, *Tom. I.*

sée: mais, étoit-elle juste, & les Prophêtes vouloient-ils marquer le tems du Messie? N'y avoit-il pas là beaucoup plus d'Eloquence que de Solidité?

XXIII. S'imagine t-on aussi qu'il soit fort aisé de convertir un Juif, lors qu'on s'amuse à chercher le Christianisme dans ces Paroles d'Esaïe? * *Je ferai sortir, Postérité de Jacob & de Juda, celui qui héritera mes Montagnes; mes Elus hériteront le Païs: mais vous, Deserteurs de l'Eternel, qui oubliez la Montagne de ma Sainteté, je vous conterai avec l'Epée: le Seigneur l'Eternel vous fera mourir; mais, il appellera ses Serviteurs d'un autre Nom.* Les *Montagnes*, dit-on, sont les Apôtres élevez au milieu du Monde, & visibles comme les hautes Montagnes. Les *Elus de Dieu* sont les Laïques, ou le reste des Fideles. Jésus-Christ est *la Montagne de la Sainteté* qu'on a rejettée. On † en parle au singulier, parce qu'elle est plus excellente que les autres. Dieu menace Israël de *le tuër*, à cause qu'il a rejetté Jésus-Christ, afin de lui ôter toute Espérance; car, il n'y a plus de Retour pour les Morts. Mais, *il appellera ses Serviteurs d'un autre Nom*, parce que ceux qui se

* *Prophétie d'Esaïe, Chap. LXV, Vers.* 9, 11, 15.
† *Alphonsi Dial. Tit.* II, *Biblioth. Patrum, Tom. XXI, pag.* 187.

se convertiront, changeront de Nom, & seront appellez *Chrétiens*. La Passion que les Peres avoient pour la Religion Chrétienne, ne les justifie pas; car, le Zéle n'est légitime qu'à proportion qu'il est lumineux, & accompagné de Connoissance. Mais, si les Peres de l'Eglise sont coupables, que dira-t-on des Théologiens qui vivent dans un Siecle fort épuré, & qui courent après des Fantômes que leur Imagination leur fournit, & qui *négligent ou condamnent* les Anciens, *lors même* qu'ils péchent plus *grossiérement* qu'eux, en interprétant l'Ecriture?

XXIV. Il faut s'attacher à ce qu'il y a de plus facile à prouver, & c'est ce qu'on néglige presque toujours. Andronicus * s'imagine qu'il n'y a point de moien plus sûr pour convaincre les Juifs, que de leur apprendre qu'il y a un Dieu que les Bêtes connoissent, & qui a engendré un Fils. Cependant, c'est de toutes les Méthodes la plus dangereuse. Il faut apprendre aux Juifs que le Messie est venu avant que de prouver qu'il est Dieu. Anastase † s'amuse à leur dire qu'il faut adorer les Images, & leur

* *Andronicus, Dialog. contra Judaos, Cap. II, III, IV, apud Canis. Tom. VIII, p.* 268.

† *Anastas. Abbas contra Judaos, ibid. Tom. III, pag.* 134.

leur allégue pour Raison qu'ils adorent le Livre de la Loi, qui est composé de Peaux & de Cuir; ou qu'ils ont adoré le Veau d'Or, & la Statue de Nabucodnozor. Le Concile de Nicée fit la même Faute. C'est ainsi, que quand on est entêté d'un Dogme, on en fait un Point capital de la Religion; on s'acharne à le prouver, & on croit avoir tout gagné quand on l'a fait croire aux Ennemis de sa Religion, quoi que ce ne soit souvent qu'un Incident, & une Controverse particuliere, qui choque & qui rebute l'Esprit, au lieu de le gagner; car, on sait que les Juifs ont une extrême Aversion pour les Images. Ils se mettent peu en peine de nos Controverses de la Grace & sur le Franc Arbitre. Il leur importe peu si on est Pélagien ou Semi-Pélagien. Comme ils ne connoissent point le Saint Esprit, ils sont peu instruits de ses Opérations & de son Efficace invincible, qui n'a été bien connue des Chrétiens que depuis Saint Augustin. Cependant, * un Espagnol s'est imaginé faire Merveille que de commencer ses Disputes contre eux par la Matiere du Franc Arbitre & de la Grace.

XXV. Un Italien a commencé par le Péché originel, & passe en suite jusqu'aux moindres Circonstances de la Vie de Jésus-Christ,

* *Petrus de Cevalleria.*

Un Moine l'avoit trouvée, *disoit-il*, proche du Rocher d'Oreb, où Moïse avoit vu Dieu dans le Buisson ardent; & l'aiant apportée à Rome, on la présenta à Kirker, qui ne connut aucun des Caracteres, parce qu'en effet il semble que ce soient des Figures faites à Plaisir. Cependant, il pria Dieu, & avec le Secours d'une Oraison il trouva ces Mots, *Dieu fera concevoir une Vierge*. Retournant une seconde fois à l'Examen, il découvrit cette Addition, *qui lui étoit échapée d'abord*, *Et elle enfantera un Fils*. Lors qu'on demandoit au P. Kirker, & à *ses Admirateurs*, quels étoient ces Caracteres, & comment il les avoit pu déchiffrer si parfaitement, il ne pouvoit en rendre de Raison; car, il n'y en avoit point; & on pouvoit trouver dans ces Hieroglyphes tout ce qu'on vouloit. Cependant, il ne laissa pas de recevoir des grands Applaudissemens sur cette Découverte útile contre les Juifs *.

XXVII. Disons encore un Mot sur la Naissance de J. Christ. Ne la prouve-t-on pas bien nettement aux Ennemis du Christianisme, en leur apprenant † *que Dieu a corrigé toutes choses par leur contraire; & que, comme il avoit fait Eve par le moien d'un Homme*,

* *Fabian. Fiophi Introduttione alla Fide, Cap. XLII.* † *Vincenti, Il Messia venuto.*

me, sans la Conjonction d'une Femme, il falloit qu'il produisit Jésus-Christ par une Fille, sans la Conjonction d'un Homme. N'est-ce pas encore une Démonstration bien sensible de cette Vérité, que celle qu'on tire de Minerve, sortie de la tête de Jupiter; de Bacchus, né sans Mere; de Vulcain, que Junon mit au Monde sans avoir eu Commerce avec un Dieu; & de Venus, sortie de l'Ecume de la Mer? Il semble qu'on prenne Plaisir à exposer la Religion aux Insultes de ses Ennemis. Cependant, le même Auteur soutient * que Dieu a insinué que le Messie seroit couronné d'Epines, parce que quand Dieu dit à Adam que la Terre produiroit des Epines, la Terre répondit, *Ce sera à toi, Seigneur, & second Adam, que je produirai des Epines dont tu seras percé.* Si Esaïe prédit que le Peuple fera sortir des Eaux de cette Fontaine de *Délivrance*, ou de ce *Salutaire*, il met là le Messie, & cite une autre Version Latine qui substitue le *Crucifié* au Messie. Enfin, il prouve aux Juifs la Transubstantiation par le Témoignage des Rabbins. On expose la Religion Chrétienne à de violentes Insultes, lors qu'on suit de semblables

* *Disc.* 25. *pag.* 237. *Disc.* 26. *Prophetie d'Esaïe Chap.* XII, *Vers.* 3. *Disc.* 63.

Méthodes, & qu'on produit des Preuves si légeres. Cependant, il n'est pas le seul : Galatin * lui en avoit donné l'Exemple; & quoi qu'il ait été fort estimé jusqu'à ce qu'on se soit aperçu que ce n'étoit qu'un Plagiaire, il ne laisse pas de commencer aussi ses Preuves par la Trinité : il ne laisse pas de montrer aux Juifs la Conception immaculée de la Vierge, & de soutenir que ce fut pour l'Amour de Marie & de son Fils que Dieu a créé le Monde, *parce qu'il savoit bien que ni l'un, ni l'autre*, ne seroient *point souillés du Péché* originel. Enfin, *il leur prouve* que le Pain de l'Eucharistie se change en Chair, & que le *Vin* est aussi converti invisiblement en Sang par des Témoignages des Rabbins, qui seroient fort étonnez de se voir citez là, si les Morts avoient Connoissance de ce qui se fait sous le Soleil. Mais, si les Morts l'ignorent, les Vivans en rient.

XXVIII. Il est plus aisé de remarquer le Défaut des Méthodes qu'on a suivies, & des Preuves qu'on a produites, que d'en donner de plus solides & de plus efficaces. La Conversion de ce Peuple est un Ouvrage

* *Galat. de Arcan. Lib. XI, Cap. I; Lib. LXVII, Cap. II, III; Lib. X, Cap. VI, pag. 662.*

ge difficile; & ce n'est pas toujours la Faute des Convertisseurs, s'ils ne réüssissent pas. Cette Nation concentrée en elle-même, & pleine de Mépris pour le reste du Genre humain, qui semble avoir coulé chez eux avec le Sang depuis un Nombre presque infini de Siecles, ne peut se résoudre à écouter les Etrangers, ni à lire leurs Ouvrages. On a peu de Commerce avec eux. Les Conférences sont rares & dangereuses, parce qu'il est difficile de posseder assez parfaitement la Langue Sainte pour disputer contre ceux qui sont accoutumez à la parler, & pour répondre sur le champ aux Difficultez qu'ils tirent de la Signification, & du Sens qu'ils donnent à certains Termes. Il semble aussi que Dieu les reserve à une Conversion, qui ne se peut faire que par une Direction extraordinaire de la Providence & de la Grace.

XXIX. Cependant, comme on doit travailler au Salut des Particuliers, en attendant le Rappel général, & que Dieu ne rejette pas les Moiens ordinaires, on doit s'en servir dans les Circonstances favorables.

Prémiérement, il faut leur prouver que le Messie est venu. C'est là leur Endroit foible. Lisez toutes les Conférences qu'on a soutenues, & les différens Ouvrages qu'on

a publiés contre eux, vous remarquerez sans peine qu'ils ne peuvent répondre aux Oracles qui ont fixé le tems de la Venue du Messie, ni rendre Raison d'un Délai si long, & de cette affreuse Misere, dans laquelle ils sont plongés. N'insultons point à leur Malheur. Le Christianisme ne doit inspirer que de la Pitié pour les Misérables; mais, la Ruïne de leur Temple, auquel Dieu avoit attaché leur Religion, est une Preuve que les *Cérémonies & les Sacrifices ont du cesser. La Divinité* sage n'auroit *point défendu de sacrifier* par tout ailleurs *que dans* le Temple de Jérusalem, ou n'auroit point permis que son Temple demeurât abbatu pendant un si grand Nombre de Siecles, s'il avoit eu dessein que les Sacrifices fussent toujours offerts, & que les Cérémonies de la Loi ne finissent jamais. D'ailleurs, nous avons tout l'Avantage de ce côté-là; car, les Oracles, qui marquent le tems auquel le Messie a du paroître, sont précis. On ne peut éluder celui de Jacob que par de vaines Subtilitez. Il n'y a *ni Sceptre*, *ni Législateur* en Israël depuis seize Siecles. Qu'on abrege autant qu'on voudra la Monarchie des Perses, il est toujours vrai que les soixante & dix Semaines de Daniël sont accomplies depuis

un très long-tems. L'Accompliſſement des Oracles, qui marquent un tems fixe, ne dépend point des Péchés, ou de la Répentance du Peuple, parce que la Sageſſe de Dieu, qui a prévu cette Impénitence, devoit à même tems prévoir & marquer le Délai qu'elle feroit obligée de faire. La Sageſſe éternelle ne ſe compromet point ainſi avec la Corruption du Cœur, & ne fait point dépendre ſa Fidélité de la Diſpoſition bonne, ou mauvaiſe des Hommes. En réüniſſant les Prophéties de Daniël & d'Aggée, on en fait une Démonſtration ſur la Manifeſtation du Meſſie, à laquelle on ne peut rien repliquer qui ſoit raiſonnable. Si le Juif avoue que le Meſſie eſt venu, on peut paſſer à d'autres Dogmes; & s'il ne reconnoît par cette Vérité, il eſt inutile de prolonger la Diſpute; car, il ne recevra pas les autres Parties du Chriſtianiſme, s'il rejette celle-là; & quand il les recevroit, elles lui ſeroient inutiles ſans la Connoiſſance du Meſſie.

XXX. Lors qu'on a poſé ce Fondement, on doit éxaminer où eſt ce Meſſie qui a paru, & qui a rempli les Caractéres que les Prophêtes ont donné à ce Libérateur: les Juifs conviennent qu'il n'y a dans toute leur Hiſtoire aucune Perſonne qui ait

en tous ces Caracteres. Le Chrétien seul indique un Messie qui naît, qui enseigne, & qui meurt au tems marqué par les Prophêtes. Un Messie qui souffre & qui regne, qui est dans la Bassesse & dans la Gloire. Un des Préjugés les plus violens du Juif est la Prospérité temporelle qu'ils attachent à la Manifestation du Messie. Ils ne reconnoîtront qu'avec peine ce Libérateur en Jésus-Christ, pendant qu'ils tourneront toutes leurs Pensées du côté du Regne temporel, & des Conquêtes qu'il doit faire. C'est pourquoi il faut combattre ce Préjugé que l'Amour propre fortifie, & faire voir deux choses. 1, L'une, que les Prophêtes ont peint si vivement la Bassesse du Messie, que les Docteurs ont été obligés d'en imaginer deux : l'un misérable, & l'autre glorieux. Ces deux Caracteres, que les Prophêtes donnent à une seule Personne, sont réünis en la Personne de J. Christ. 2, Cette Union devient plus sensible, lors qu'au lieu d'une Gloire passagere, on *donne au Messie un Regne spirituel & céleste, & que son Empire s'étend sur les Ames, sur l'Enfer, & sur la Mort.

Le Juif conviendra sans peine de trois choses : 1, Que les Graces spirituelles & éter-

* V. Du Plessis, Avertiss. aux Juifs, Ch. I. & VI.

éternelles sont plus excellentes que celles qui regardent le Corps & la Vie présente. 2, Et puis qu'ils donnent au Libérateur de la Nation ce qu'on peut imaginer de plus noble & de plus grand, ils sont obligés d'avoüer que la Partie la plus éclatante de son Empire consiste dans la Redemption des Ames, & dans les Conquêtes qu'il fera sur le Démon, en convertissant les Peuples. 3, Ils ne peuvent nier qu'ils n'aient besoin de ces Graces spirituelles. Ils doivent donc chercher un Messie qui les confere. L'Auteur du Targum de Jérusalem paraphrasant ces Paroles de Jacob mourant, *Eternel, j'atens ton Salut*, le fait parler ainsi, *Je n'attens point la Redemption de Gédéon, Fils de Joas; car, c'est un Salut temporel. Je n'attens point la Redemption de Samson; car, c'est un Salut passager; mais, j'attens la Redemption du Messie, Fils de David, qui viendra pour amener à soi les Enfans d'Israël; mon Ame le désire, & s'attend à sa Redemption.* Ce que Jacob mourant espéroit du Messie étoit spirituel, & puisque Jésus-Christ confére ces Graces spirituelles, élevées au dessus de la Redemption passagere de Gédéon & de Samson, il a rempli le véritable Caractere que les Prophêtes lui donnent, & la Misere qu'il a soufferte con-

formement à leurs Oracles, ne doit en éloigner personne.

XXXI. En comparant l'Evangile avec les Ecrits de l'Ancien Testament, on trouve dans l'un les Pierres d'Attente qui promettoient un nouvel Edifice. On voit dans l'autre cet Edifice qui remplit toute l'Idée de l'ancien Architecte, & de là on conclud que c'est le même Dieu qui a composé l'Ancien & le Nouveau Testament: dans l'un Dieu promet, & dans l'autre, *il accomplit*: dans l'un il donne *l'Idée* du Messie à venir; & dans l'autre, il fait voir ce Messie *qu'il a marqué* dans les Types & les Cérémonies de la Loi.

Il faut prouver la Divinité de l'Evangile avant que d'entrer dans le Détail des autres Controverses; car, pendant que vous établissez la Trinité des Personnes, le Verbe, & son Incarnation par le Témoignage des Païens & de quelques Rabbins, vous ne faites qu'ébranler le Cœur d'un Homme. Ce n'est là tout au plus qu'une Probabilité incapable de produire la Foi qu'on rejette intérieurement, lors même qu'on se taît; ou bien, on la renvoie à un Examen qui ne se fait jamais. Ce sont là des Armes étrangeres & foibles; mais, celles qu'on tire de l'Evangile *sont puissantes à la Destruction*

tion des Forteresses, & de toute Pensée qui s'éleve contre la Connoissance de Dieu. Pendant que vous combattez par l'Autorité des Docteurs que vous ne croiez pas vous-même, vous ne faites qu'effleurer la Controverse, & le Cœur se souleve contre cette Autorité incertaine, au lieu de s'y soumettre. Mais, lors qu'on a prouvé par l'Accomplissement des anciens Oracles que le Nouveau Testament est divinement inspiré comme l'Ancien, & que c'est le même Dieu qui a dicté l'un & l'autre, ou que le Messie que nous adorons est celui que les Prophêtes ont promis, les autres Controverses, qui nous séparent du Juif, tombent d'elles-mêmes, parce qu'il est aisé de prouver ces Dogmes par l'Evangile.

XXXII. La Conversion des Juifs seroit beaucoup plus facile, s'ils avoient moins de Respect pour le Thalmud. Entêtez qu'il n'y a rien de bon que chez eux, ils négligent les Livres & les Auteurs étrangers, ils ne connoissent ni la Religion Chrétienne, ni les Fondemens sur lesquels elle est appuiée. Ils se repaissent de fausses Idées, & ferment les yeux aux Véritez les plus constantes. Ils n'ont même plus de Gout pour elles. Afin de le rectifier, il faudroit rendre leurs Ecrits plus publics

qu'ils ne font. Presque tous les Ouvrages Rabbiniques, cachés sous le Voile d'une Langue étrangere, ne sont point exposez au Jugement du Public. Ceux qui en traduissent quelque Portion, ont soin de les munir d'une Préface pleine d'Eloge, d'en cacher les Foibles, & d'en orner tous les Endroits qui ont quelque Rapport à la Religion Chrétienne. Le Lecteur n'aborde ces Livres qu'avec un Préjugé favorable & un profond Respect, comme s'ils venoient d'un Lieu Sacré. *La Vénération du Juif* redouble pour *des Ecrits* que ses *plus dangereux Ennemis estiment*; au lieu que si on dévoiloit ces Livres, & qu'on les mît entre les Mains de tout le Monde, la Vénération qu'on a pour eux tomberoit insensiblement. On feroit sentir aux Docteurs le Ridicule de leurs Ouvrages, & on les accoutumeroit peut-être à penser autrement. *Il est* plus difficile qu'on ne pense de remener un Esprit qui s'est gâté par de fausses Maximes & de mauvais Principes. Mais, lors qu'on a corrigé ces Principes, & anéanti les Préjugés, la Vérité se fait une Entrée dans le Cœur, & persuade plus aisément.

On n'a peut-être jamais vû un si grand Nombre de Savans dans les Langues Orientales qu'on en voit aujourd'hui. Au lieu de

de se plaindre de leur Négligence, il faut leur donner les Eloges qu'ils méritent, puis qu'on a déjà vu paroître divers Ouvrages importans traduits, & qu'on en promet de nouveaux. On pourra juger par là du Caractere des Rabbins, & de l'Interprétation qu'ils donnent à l'Ecriture; & il sera facile d'en tirer des Conséquences contre les Dogmes & la Religion qu'ils défendent. Ces Savans ne doivent pas se plaindre de ce que leur Gloire diminue en rendant leur Erudition trop commune. Il ne faut point de Mystere dans les Sciences: un Trésor qu'on renferme, & dont on ne se désaisit jamais, est inutile. Il faut, selon le Conseil du Sage, ouvrir les Sources, & laisser couler les Ruisseaux dans les Places publiques, afin que *celui qui a Soif en achete pour rien* *, & se desaltere. Ce Caractere de Distinction, que donne un profond Savoir en Hébreu, se perd avec la Vie; mais, les Ouvrages, qui subsistent après la Mort, font passer le Nom à la Postérité. Le Public est redevable à ceux qui le servent, & la Réconnoissance est proportionnée aux Avantages que la Religion en tire. J'avoue que le Juif se fera un Rempart de son Hébreu,

* *Voiez le Livre de la Prophétie d'Esaïe, Chapitre LV, Vers. 1, & suiv.*

breu, & qu'il prétendra sauver l'Honneur de sa Religion & de ses Docteurs par la Force des Termes originaux; mais, l'Extrêmité sera dure, & la Conviction plus facile à faire, lors qu'on le réduira à chicaner sur l'Ambiguité d'un Mot. D'ailleurs, comme les Visions des Docteurs sont presque infinies, on n'en pourra cacher qu'une petite Partie à la faveur de ces Combats, & le reste paroîtra dans tout son Jour. Le Chrétien parlera avec plus de *Confiance*, lors qu'il aura un grand *Nombre* de *Preuves en Main; & le Juif* attaqué par tant d'*Endroits sensibles*, par lesquels on découvre l'*Illusion* de ses Maîtres, en aura moins de Courage & de Fermeté pour résister. Mais, au fond, ce ne sont là que des moiens externes, & Dieu seul connoît le tems auquel il rappellera *cette Nation élue*. Cette Réfléxion engage les Chrétiens à prier Dieu pour eux, au lieu d'*emploier* les Moiens violens qui les oppriment, & ne les convertissent pas. Les Peines épouvantent, & ne persuadent pas. La Crainte trouble la Raison, au lieu de la convaincre, & les Récompenses séduisent le Cœur: mais, ils n'y portent ni la Lumiere, ni la Connoissance nécessaire à la Conversion.

XXXIII.

XXXIII. C'eſt ſans doute dans cette Vue que le célébre Mr. Toland * vient de publier un petit Traité ſur la Naturaliſation des Juifs en Angleterre. Comme il a reconnu que les Préjugés du Peuple contre cette Nation ſont violens, particuliérement en Angleterre, où ils ont beaucoup ſouffert, & d'où ils ont été chaſſés depuis long-tems, il tâche de les diſſiper par ces trois Raiſons.

I, L'une, que ni les Epiſcopaux, ni les Non-Conformiſtes, n'ont aucun Lieu d'apprehender que les Juifs fortifient le Parti de leurs Ennemis, en s'uniſſant à eux, parce que d'un coté, ils ne peuvent aſpirer aux Bénéfices, ni dépouiller le Clergé qui les poſſéde; & que, de l'autre, leur prémier Intérêt eſt de maintenir la Liberté de Conſcience. Enfin, ils ont un Eloignement égal pour les uns & pour les autres, qui ne leur permet pas de ſe rapprocher d'aucun Parti.

II, Secondement, on peut juger de l'Avantage qu'ils apporteroient au Commerce, aux Arts, & aux Sciences; parce qu'ils étoient autrefois laborieux, infatigables, attachés à tout ce qui peut produire du Profit.

* *Toland, Reaſons for Naturaliſing the Jews,* London, *in* 8, 1715.

fit. Ils se sont distingués dans toutes les Nations par leur Adresse & leur Habileté dans le Commerce.

111, Enfin, comme ils n'ont point de Patrie, & que le Séjour leur devient agréable par la Tolérance qu'on a pour eux, on n'a pas lieu de craindre qu'après avoir amassé de grandes Richesses, ils les transportent ailleurs, & en dépouillent les Etats où ils peuvent en jouïr tranquillement.

FIN.



TABLE
DES
MATIÈRES.

Abraham

Amo-

Ausse.

Batilde,

Brie-

sur

Car-

Chos-

Con-

Corps

D.

E.

En-

Leur

F.

Hillel,

gez

I.

pour

JUIFS D'ORIENT.

En comprenant sous ce Nom la Judée, & l'Egypte; & l'Empire d'Orient par opposition à celui d'Occident.

JUIFS D'OCCIDENT.

Nous entendons par là l'Espagne, l'Italie, &c.

Justin:

K.

L.

M.

Mala-

Maris

Médailles

Moines

Mont-

N.

O.

Osiris

RABBINS

& Personnes célèbres dont il est parlé dans cette Histoire.

Daniel

Ghedalia.

Defauts

Sa-

Descrip-

Sym-

T.

V.

Ven-

Urane

Zacha-

